ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE TOME XIV 1978 Numéro spécial

VIA DOMITIA

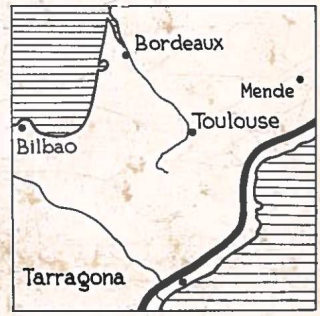

HOMMAGE A JEAN SÉGUY

TOME II

AT 45994

ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE TOME XIV 1978 Numéro spécial

VIA DOMITIA

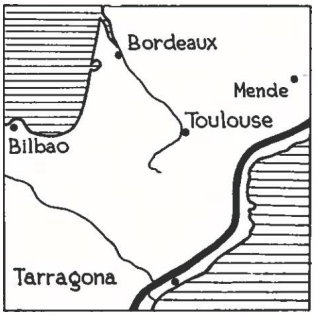

HOMMAGE A JEAN SÉGUY

TOME II

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon (art. 2 et suivants du Code pénal). Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites (loi du 11 mars 1957).

LES VERSIONS BASQUE, GASCONNE ET FRANÇAISE D'UN MÊME DIALOGUE A LABASTIDE-CLAIRENCE (PYRÉNÉES-ATLANTIQUES), point 691-0 de l'ALG

par Jacques ALLIERES

En octobre de l'année 1953, alors que les enquêtes « directes » de l'*Atlas Linguistique de la Gascogne* se trouvaient enfin terminées, Jean Séguy décida d'entreprendre sur l'ensemble du domaine une rapide tournée ayant pour objectif une série de relevés iconographiques et magnétiques à effectuer dans 25 localités de l'Atlas, points choisis de façon à couvrir l'aire gasconne. Comme l'auteur de ces lignes possédait alors une 4 CV Renault, c'est une expédition automobile qui fut décidée : appareil de photo et matériel de dessin pour que je puisse préparer l'illustration de l'*ALG* par des documents pris *in situ*, magnétophone « Perfectone » avec sa provision de bandes magnétiques furent embarqués sur les sièges arrières, nous partîmes un beau matin du 16, rue Vélane mettant le cap vers l'Ouest.

Notre itinéraire incluait, aux confins du Pays Basque, la bourgade bilingue (basque-gascon) de Labastide-Clairence, point 691-0 de l'Atlas, où j'avais effectué l'enquête « basque » deux ans plus tôt pendant l'été, tandis que l'enquête gasconne avait été réalisée au printemps de la même année par l'abbé Théodore Lalanne. L'essentiel du relevé ethnographique, comprenant des croquis, à main levée, d'objets, d'outils, de véhicules, et de certains aspects de la grande ferme de style labourdin, avec son toit de tuiles et sa façade blanche à colombages, se déroula chez les informateurs de langue gasconne. Mais une visite aux bascophones que je connaissais mieux s'imposait, et nous arrêtâmes devant leur porte notre petite voiture, en fin d'après-midi, projetant d'enregistrer auprès d'eux quelques « textes libres ». Propriétaires et tenanciers d'une petite auberge que fréquentaient des clients gascons aussi bien que basques, les patrons étaient parfaitement bilingues — trilingues en comptant le français —, encore que l'idiome familial fût seulement le basque — et le français avec la fillette qui comprenait les trois langues mais ne parlait que la langue « de prestige ». L'idée me vint donc,

puisque notre couple d'informateurs s'exprimait aussi bien dans les trois langues, de leur demander d'improviser, sur un thème familier convenu d'avance, un dialogue en basque, qu'ils essaieraient ensuite de reprendre en gascon — en « patois », disaient-ils — et enfin en français. Ainsi fut fait, et nous quittâmes Labastide-Clairence avec notre trésor polyglotte, qui d'ailleurs se composait de trois versions fort inégales, car si le jeu avait rendu nos témoins fort volubiles en basque, ils s'étaient moins fatigués pour la version gasconne, et le dialogue français ne contenait plus que les grandes articulations.

Lorsque, au lendemain de la tragique disparition de Jean Séguy, la petite équipe d'amis, de collaborateurs et d'élèves que nous formions autour de lui décida, pour lui rendre hommage, de demander à tous les romanistes qui avaient travaillé avec lui, ou qui désiraient honorer sa mémoire, de préparer un article destiné à la présente publication collective, l'idée me vint aussitôt de transcrire et d'étudier ce document assez exceptionnel, que mon maître et moi-même avions ainsi recueilli à la suture géographique des deux domaines devenus ma spécialité, l'aire basque et l'aire gasconne. Hélas, la soudaineté de cette imprévisible fin, le désarroi qu'elle avait créé autour de lui firent que la bande magnétique demeura introuvable, en dépit des soigneuses et patientes recherches auxquelles nous nous sommes alors livrés. Après avoir un temps songé à remplacer cette contribution par une autre étude plus générale, j'ai enfin pensé que le Pays basque n'est pas très éloigné de Toulouse, et que l'âge de nos témoins d'alors permettait de les supposer toujours vivants. En compagnie de Marie-Monique Capdevielle, enquêtrice de l'*Atlas linguistique basque,* parfaite bascophone, je suis donc allé frapper à nouveau à la porte de l'auberge, et suis parvenu à refaire un enregistrement analogue à celui qu'avec Jean Séguy j'avais été si heureux de réaliser vingt-deux ans plus tôt. C'est ce nouveau document que je présente ici, comme un émouvant écho de ces moments enthousiastes que nous avions vécus ensemble. A vrai dire, si la qualité des appareils utilisés n'a rien à envier à celle du « Perfectone » de jadis, les années passées ont quelque peu amoindri la verdeur des témoins et diminué la clarté de l'élocution chez le conjoint. J'ai bien tenté de compenser cet inconvénient en enregistrant, immédiatement après la prise de son, un commentaire des documents que nous venions de fixer; mais, pour des raisons variées que l'on examinera tout à l'heure, cette procédure est loin d'avoir tout éclairé.

A côté du souvenir qu'elle évoque et qui légitime sa place dans le présent volume d'hommage, à côté, aussi, de son aspect anecdotique et insolite, cette contribution, toute modeste qu'elle soit, vise un double but scientique : d'une part, l'évocation de certains faits d'interférence linguistique chez des locuteurs qui usent quotidiennement de trois registres distincts — c'est là l'essentiel de notre propos —, d'autre part le rappel des conditions socio et ethnolinguistiques qui caractérisent le Pays Basque : nous verrons au terme de notre étude comment basque et roman, loin de s'exclure mutuellement de façon brutale comme l'imperméabilité des structures le laisserait penser, ont toujours vécu dans des relations de bon voisinage (1), et que l'interprétation — faute d'intercompréhension — des communautés qui parlaient les deux langues était bien réelle dans de larges portions du pays.

⁂

Il peut paraître étonnant que des fragments de dialogue aussi brefs que ceux que nous avons enregistrés offrent encore quelques passages d'interprétation hasardeuse ou même impossible. Le lecteur pensera sans doute qu'il nous eût été aisé de retourner avec notre magnétophone chez nos deux informateurs et de leur demander d'expliciter pour nous les endroits obscurs.

Indépendamment du fait que Toulouse et Labastide-Clairence sont tout de même distants d'environ 300 km et que l'auteur de ces lignes a moins souvent qu'il le souhaiterait l'occasion de se rendre au Pays basque, nous devons indiquer ici que nous avions formé le projet, afin de pallier les déficiences de notre ouïe et notre manque de familiarité avec les idiomes locaux, parlers gascons voisins de la Chalosse et — surtout — basque de Basse-Navarre septentrionale, d'utiliser successivement deux magnétophones : avec le premier, nous nous proposions d'enregistrer les trois dialogues, puis, écoutant la bande en compagnie des témoins après avoir mis le second appareil en batterie, d'enregistrer à la fois le premier document et les commentaires, développements et explications que les locuteurs pourraient fournir à son propos.

Une telle procédure aurait dû nous permettre d'obtenir les documents clairs et précis que nous escomptions, mais nous n'avions

(1) Rappelons que le gascon (béarnais) de chancellerie fut longtemps sous l'Ancien Régime la langue administrative du Pays Basque. Voir à ce propos A. Brun, *Recherches historiques et géographiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi.*

pas suffisamment fait la part des aléas ni prévu certaines difficultés inhérentes du reste à cette technique elle-même. D'abord, nous l'avons dit, l'articulation du témoin était devenue plus trouble, son élocution moins vive, l'idéation moins spontanée, et les précieuses qualités de sa conjointe ne suffisaient pas à compenser ces manques. Mais ce que nous n'avions pas imaginé, c'est l'incroyable difficulté que nous eûmes à faire répéter et analyser par les locuteurs ce qu'ils venaient de dire, et qu'ils entendaient à nouveau sur le premier enregistrement; dans ces cas, la phrase d'interprétation problématique n'est nullement redite telle quelle, plus lentement : elle est transformée, glosée, enrichie, renversée, devient méconnaissable... On veut faire saisir à l'auditeur le contenu du message : sa forme — qui lui importe à lui, au premier chef — n'est pour ceux qui l'ont émis qu'un détail incongru.

Il fallut donc nous contenter du dialogue plutôt confus que nous avions enregistré, même si certains mots y demeurent inintelligibles. Et nous voudrions à ce propos insister sur un aspect essentiel de l'échange linguistique, que — curieusement peut-être, mais cela se comprend — trop peu de chercheurs ont abordé : la phonétique et la phonémique du discours banal, de la conversation quotidienne. Contexte et situation jouent un tel rôle dans le « décodage » que la perception correcte de quelques repères audibles suffit souvent à permettre l'interprétation d'une phrase entière ! A cet égard, on relira les réflexions fondamentales qui ont été présentées en 1961 par M. Karlgren au 4e Congrès International des Sciences Phonétiques de Helsinki (1), et auxquelles peut souscrire tout dialectologue, tout linguiste rompu à la pratique de la recherche du terrain. En outre, même l'enquête dialectologique traditionnelle, fût-elle menée avec toutes les garanties d'objectivité que fournit l'emploi du magnétophone et de la méthode « indirecte », repose, on le sait, sur des relations artificielles entre deux interlocuteurs, puisque, à l'enregistrement comme à la transcription, l'enquêteur connaît à l'avance la signification de l'énoncé enregistré, et que le témoin se livre en traduisant à un exercice insolite imposé par l'enquêteur. Le linguiste confronté à un texte enregistré dont il ne peut prévoir le contenu précis se trouve devant une alternative : dans un premier cas, la langue employée lui est assez familière pour que les repères phonétiques clairs, combinés avec ce qu'il peut inférer en fin de compte d'un contexte et d'une situation vraisemblables, lui fassent apparaître le sens de la phrase; il rétablit alors un énoncé idéal,

(1) V. Actes (« Proceedings ») du Congrès (Mouton, 1962), pp. 671-675 : *Speech Rate and Information Theory.*

que sa compétence linguistique lui permet de reconstituer dans son intégralité tant phonologique que phonétique : l'exercice de son « objectivité » se limitera dès lors à retoucher, en transcrivant, ce texte idéal pour le rapprocher de l'énoncé phonétique réel, comme cela se produit dans le cas de l'enquête dialectologique traditionnelle menée avec un questionnaire, fût-elle directe ou indirecte; dans le second cas, si la langue du document ne lui est pas familière, les difficultés croissent considérablement, au point de rendre impossible toute perception claire — et toute transcription — ... à moins que le locuteur puisse expliciter ensuite son texte par une réalisation pleine des phonèmes qui le composent, ou encore qu'un équivalent approximatif du contenu soit énoncé ensuite dans un idiome mieux connu de l'enquêteur, qui pourra dès lors remplir certains « trous » et rétablir peut-être l'énoncé primitif comme il l'eût fait de lui-même si la langue lui eût été vraiment familière. Dans notre cas, en fait, aucune des deux solutions n'a suffi à « reconstituer » — pour le transcrire ! — l'énoncé enregistré.

⁂

Voici donc ces textes, nous en donnons d'abord deux transcriptions l'une phonétique, aussi fidèle que possible dans les limites évoquées ci-dessus, l'autre conforme aux conventions orthographiques propres aux trois langues, mais faisons suivre les deux premières d'une traduction littérale (ce dernier terme étant, bien entendu, tout relatif dans le cas du basque).

I. BASQUE

(H : homme; F : femme.)

1. H. bòm bihar haspanāt ɟùn... aspanako mèrkata ɟom bèinat.
   Bon bihar Hazparnerat jun... Hazparneko merkaturat jun behar dinat.

   Bon, demain il faut que j'aille à Hasparren... au marché d'Hasparren.

2. F. sé itya... sè éitéat

   Zer egiterat (bis) ?
   Pour (litt. « à ») quoi faire ?

3. H. ta ke...

Ta ke...

Eh bien...

4. F. ṣòṣ kétạ

Sos keta

Chercher des sous

5. H. ba sérat ta...

Ba zerat ta...

Oui, où (litt. « à quoi ») ?

6. F. krédiagrikóléạt

« *Crédit Agricole* » *-rat*

Au Crédit Agricole.

7. H. vwala... ta géo... byar goisyạn

« *Voilà !* », *ta gero, bihar goizean ?*

Voilà, et ensuite, demain matin ?

8. F. m...

9. H. enis éuṅ guzya han eòn

Eniz egun guzia han egonen !

Je ne resterai pas là toute la journée !

10. F. agian ès

Agian ez !

Souhaitons que non ! (ou « Plût au ciel que... »)

11. H. éu... éuitan yè'ₙ... eùrdikò ' édo sé,t komisyone behar balimbaun ' inèn tinat è

Egu... eguerditan jinen, eguerdiko; edo zenbeit komisione behar balinbadun, eginen

Je reviendrai à midi, pour midi; ou si tu as besoin de quelques commissions, je

tinat ere.

les ferai aussi.

12. F. a...

13. H. finuzã ɡana ʤwa behar nila rè
Finosa'ren ganat juan behar nuela ere.
que je devais aller aussi chez Finosa.

14. F. ba...
Ba...
Oui...

15. H. ta... hwa inen dina demò beryãn
Ta... hura eginen dinat denbora berean
Et... je ferai cela en même temps.

16. F. m... ni behai lanéat ŷun aaʦaldyan... ʤoʦtéat
M... nik behar dit lanerat jun aratsaldean... josterat !
M.. moi j'ai besoin d'aller au travail l'après-midi...
coudre !

17. H. nùn
Nun ?
Où ?

18. F. ʦilbèrtirat
« *Gilbert* »*-tegirat.*
Chez Gilbert

19. H. ? tʦaldéusiko
? aratsalde guziko ?
? tout l'après-midi ?

20. F. ba
Ba !
Oui !

21. H. uʦayan !
Usaian !
(Comme) d'habitude !

II. GASCON

1. H. dəmạ k èi bəzun d anạ əntau mərkat ta aspạ
   Deman qu'èi besonh d'anar entau marcat tà Aspà.
   Demain j'ai besoin d'aller au marché à Hasparren.

2. F. a... mẹ̀nə
   Ah... (?)
   Ah... (?)

3. H. anạ... tau krədit agrikọlə
   Anar... tau « Crédit Agricole ».
   Aller... au Crédit Agricole.

4. F. ɛèrka sọ̀s... nu' ɛèrka sọ̀s
   Shercar sòs... Non, shèrcar sòs !
   Chercher des sous... Non, chercher des sous !

5. H. ' é wi bè il a pa ^{d} impurtènsə nù kə sii pa parel ' puj
   aprẹ̀s kə bau hạ la^{h} kumisyụns
   ' E « oui » il a pas d'importença non que sii pas pareth '
   Push après, que vau har las
   (Eh oui, ben, ça n'a pas d'importance non que ce ne
   soit pas pareil !) Et puis après,
   kì az bəzun tù
   comissions qui as besonh tu.
   je vais faire les commissions que tu as besoin toi.

6. F. wèi
   « *Oui* ».
   Oui.

7. H. ana ta...
   Anar tà...
   Aller à...

8. F. nə bas pạz dəmura tu lu yụr
Ne vas pas demorar tot lo jorn ?
Tu ne vas pas rester toute la journée ?

9. H. nu... é də tẹ̄r̄ə
Non... e ?
Non ... et ?

10. F. wi
« *Oui* ».
Oui.

11. H. bau bèwə kaukə ᵇeirə də bim blạn tabèi... (?) autan də mẹ̀ ' ha ha ha...
Vau béver quauque veire de vin blanc tanben... (?) autan de mès, ha ! ha ! ha !
Je vais boire quelques verres de vin blanc aussi... (?) autant de plus... (rire)

12. F. wi... yu k e bəzùn d ana tribaḷạ lu bẹ̀spə
« *Oui* »... *jo qu'è besonh d'anar tribalhar lo vèspe !*
Oui... mai j'ai besoin d'aller travailler l'après-midi !

13. H. (indéchiffrable)

14. F. əntau libẹ̀r
Entau Libèrt.
Chez Gilbert.

15. H. è bè... kə sərèi akị
E ben, que serèi aquí !
Eh bien, je serai là !

III. FRANÇAIS

1. H. dəmẽ̀ṅ ? ó marɛé a aspar̄ẽ̀ṅ
Demain, au marché à Hasparren.

2. F. kwa fẹərə
Quoi faire ?

3. H. ó krédi agrikọlə pur...
Au Crédit Agricole pour...

4. F. ɛèrɛé dé sụ kwa
Chercher des sous, quoi !

5. H. vwalạ... pẅi si j è kèlkə komisyõn̄ a fẹ̀rə jə lé fərè ósị ' tu m avè di kə tu...
Voilà... puis si j'ai quelques commissions à faire, je les ferai aussi; tu m'avais
kə... õn dəvè alé ɛé funózạ
dit que tu... que... on devait aller chez Finosa.

6. F. wè'' tu ' rəturné sə k i fọ
Oui; tu as retourné ce qu'il faut ?

7. H. nõn̄ hè... è s e tu sə kə nuz avõn dị
Non, hé... (Hé, c'est tout ce que nous avons dit !)

8. F. si... aprè
(Si, après !...)

9. H. ẽn̄... ā wi
(Hein ? Ah, oui !)

10. F. tu va pa rèsté tutə la jurnẹ́
Tu vas pas rester toute la journée ?

11. H. nõn̄... a midi jə... dwa rəvənir wī
Non ! A midi, je dois revenir oui !

12. F. i fó kə j ayə travayé mwa l aprèmidi
Il faut que j'aille travailler, moi, l'après-midi !

13. H. e be ' jə sərе lạ
Eh bé, je serai là.

14. F. ɛé jilbɛ̀r̄
Chez Gilbert.

15. H. o tè...
Oh, tè...

Imaginer les deux mêmes voix, modulant des intonations semblables dans les trois langues, et débitant les trois dialogues avec la même facilité. Ce que nous voudrions ici essayer de mettre en relief, ce sont les phénomènes plus précis d'interférence qui se sont manifestés en dépit de l'extrême brièveté de notre triple corpus.

A. *Phonétisme.*

Quelques courts énoncés ne nous permettent évidemment pas d'ébaucher la moindre esquisse de système phonologique. Toutefois, il est permis de formuler quelques remarques : d'une façon générale, l'impression produite par nos dialogues est celle d'une relative homogénéité phonique, en particulier entre le basque et le gascon — mise à part la différence qui sépare une langue à variations accentuelles (gascon) d'une langue qui les ignore (basque) : il n'y a pas de « saut » d'un système à l'autre, comme ce pourrait être le cas — nous avons rencontré l'exemple d'un enfant élevé dans un milieu familial de réfugiés espagnols installés à Paris, qui possédait parfaitement une double compétence, castillane et française. Ici, contact et coexistence remontent trop haut dans le temps pour que les systèmes ne se soient pas rapprochés — d'autant mieux qu'en Gascogne l'éventualité d'une action de substrat du basque sur le latin — donc encore plus ancienne — n'est, on le sait, nullement à exclure (1).

En ce qui concerne le *vocalisme,* les trois langues possèdent théoriquement un statut fort différent. Le basque, qui — rappelons-le — ignore les contraintes accentuelles, offre le système le plus simple avec ses cinq voyelles répandues en trois degrés d'aperture :

i u
e o
a

(1) Références : B = texte basque, G = texte gascon, F = texte français; à l'intérieur de chaque texte, les phrases sont numérotées.

Le gascon local, qui oppose un système tonique à deux systèmes atones, resp. prétonique et final, est à peine plus riche et nuancé : ici, un seul phonème palatal arrondi, *u*; trois degrés d'aperture seulement (cf. *ALG* V c. 1609 et VI c. 2210) et trois séries en position tonique aussi bien qu'en position prétonique, mais avec un élément de moins dans le second cas :

i u ɯ	*i u ɯ*
e o	
a	*a*
syllabe tonique	*syllabe prétonique*

et un système final atone réduit à deux timbres : *i* et *ə*. En revanche, le français se distingue par sa complexité avec ses quatre degrés d'aperture, sa série palatale arrondie, ses voyelles nasales et le « lubrifiant » *ə*.

A ces trois schémas idéaux correspondent sensiblement les données contenues dans nos dialogues : le *basque* ne manifeste ici aucun écart par rapport aux normes traditionnelles : celui qui apparaît souvent entre la notation phonétique et le texte « en clair » correspond à une réalité plus sensible peut-être en basque qu'ailleurs : c'est la raison pour laquelle nous fondions tant d'espoir dans les explications fournies par le témoin après écoute de son propre enregistrement; que l'on remarque ici comment le témoin féminin, après avoir prononcé naturellement 2 *sé ityą* corrige en détachant mieux : *sè éitéąt* (*zer egiterat*). Cela dit, si les réalisations des voyelles sont très variables en aperture, on notera quelques timbres ouverts en finale absolue : 11 *èurdikò, inèn tinat è,* 13 *nila rè.* Par contre, tendance à la fermeture en hiatus.

En *gascon,* nous remarquons surtout le timbre « anormal » *è* dans 4 *єèrką* qui s'explique moins par l'action ouvrante (?) de *r* (cf. 1 *mərkat*) que par l'analogie du radical tonique, *єèrk-* (1). Outre ce trait particulier, on note cependant une nette propension à ouvrir les timbres vocaliques les plus fermés : 5, 9 *nù,* 5 *ki az bəzůn tù,* 12 *bəzůn.* Ce phonétisme se retrouve en basque :1 *dùn, ḑom bèinat,* 17 *nůn.*

(1) A ce propos, remarquons que cette zone reste assez réticente quant aux alternances vocaliques conditionnées par l'accent dans la flexion verbale : cf. pour le timbre *o* ALG V, fasc. 1, c. 1803 (*cozer* « cuire »), 1809 (*se torrar* « se geler »), 1810 (*demorar* « attendre ») et fasc. 2, p. 212, 19 TARNOS, 6 (*dromir*).

En *français,* enfin, si le hasard a exclu du corpus les timbres *oè* et *oé,* on ne s'étonnera pas en revanche de constater que, comme du reste dans tout le Midi, les voyelles nasales y sont réduites avec une importante résonance consonantique à la suite, accommodée à la consonne suivante (2), vélaire devant voyelle (3) ou à la pause (4).

Le *consonantisme* nous apporte assez peu de chose : le basque oppose régulièrement ses deux sifflantes sourdes *z* (*s* dorso- alvéolaire) et *s* (*ş* rétroflexe) - le troisième degré, à savoir la chuintante palatale *x,* n'apparaît pas dans notre petit corpus; mais on remarquera avec intérêt la sifflante sonore apparue à la phr. 13 dans l'anthroponyme *finuzā* (*gəna*) « chez Finosa », où l'on sent évidemment l'habitude gallo-romane de sonoriser (*z*) un *s* intervocalique, alors que le nom, d'origine vraisemblablement castillane, devrait se prononcer avec une sourde !!! La version française a évidemment *z*; il n'est malheureusement pas fait mention du personnage dans le texte gascon. Celui-ci contient des sifflantes, sourdes et sonores, de type « français » (= *z* basque) et des chuintantes (*ɛèrka* : la sonore 5 *puj* est une sourde — *puɛ* — sonorisée devant voyelle) : il est piquant de constater que la var. *ɛerkạ* de l'occ. *cercar* (< CĬRCĀRE, afr. *cerchier,* etc.) est l'un des cas où, pense-t-on, la prononciation du *s* basque, plus proche de la chuintante que le *s* gascon même lorsque celui-ci est apico-alvéolaire, aurait pu dans le S.O. de la Gascogne transformer en *ɛ* certains *s,* cf. *shèis* pour *sèis* « six », *shens* pour *sens* « sans », etc. Un second anthroponyme, « Gilbert », offre dans les trois corpus des variantes intéressantes : 18 *şilbèrtirat* (= « Gilbertegirat », avec le suffixe *-tegi-* cf. *apeztegi,* et le n. pr. *Apestéguy,* « presbytère » —, et à l'adlatif, suffixe — *rat*) adapte en *s* (sourde) le *j* français (14 *jilbèr*) qu'ignore le basque, tandis que le gascon, qui ignore de son côté le *j*-initial, le transpose en *y-,* mais en créant une suite *yil* malaisée à articuler après *əntau* « chez (le) » : il en résulte une métathèse, accidentelle sans doute, 14 *əntau libèr.* Dernière remarque, l' « aspiration » *h* est bien articulée tant en basque qu'en gascon.

B. *Morphosyntaxe.*

Ici, les systèmes basque et roman sont tellement imperméables l'un à l'autre qu'on ne pourra que glaner quelques rares détails.

(2) Ici 7 *avõn dị.*

(3) Ici 5 *komisyõṅ a.*

(4) Iici 1 *aspaɾ̃ẽṅ.*
11 *nõṅ.*

Le dialogue basque ne présente apparemment aucun « romanisme » particulier sur ce point. La règle selon laquelle toute expansion précède le complété se trouve naturellement appliquée dès la première phrase

(1 bihar 2 Hazparneko 3 merkaturat 4 jun 5 behar 6 diuat

= 1 demain 6 j'ai 5 besoin d' 4 aller 3 au marché 2 à Hasparren »
— plutôt « d'Hasparren »)

et ne souffre que des exceptions « stylistiques » — c'est ce que notre informatrice nous expliquait, pathétiquement consciente de l'effort de transposition nécessaire, en nous disant qu' « en basque on commençait par la fin »... — Peut-être peut-on voir néanmoins dans le tutoiement employé par les deux conjoints (1 *behar dinat* pour *dut*, 11 *balinbadun* pour *balinbaduzu*, *eginen tinat* pour *eginen* (*di*) *tut* : tutoiement féminin; 16 *nik behar dit* pour *nik behar dut* : tutoiement masculin) une influence romane, car on se tutoie plus aisément en gascon et en français qu'en basque; mais les usages varient d'une région à l'autre, et il est possible que les époux se tutoient en Basse-Navarre septentrionale. Pouvons-nous penser que 17 *nun* « où ? esp. ¿ donde ? » pour *norat* « vers où, ou esp. ¿ adonde ? » (puisqu'il y a mouvement) est un romanisme ? En fait, le mari demande peut-être à quel endroit sa femme travaillera (lieu où l'on est), non où elle ira (lieu où l'on va) pour travailler... Le gascon local est bien authentique, avec ses présentatifs QU'*è*(*i*) *besonh d'anar*, QUE *vau har las comissions*, QUE *serèi aqui*, avec son relatif *qui* (5 *las comissions QUI as besonh tu*) et ses formes verbales; etc., si une langue a exercé quelque influence sur lui, c'est le français et non le basque : usage de *wi*, *wèi* « oui » pour *ó*(*c*) normal lorsqu'on se tutoie, emploi de la négation double 8 *ne vas pas demorar* pour **vas pas demorar* suffisant en gascon classique — mais est-ce aussi la règle dans cette portion de la Gascogne ? —, étrangeté, enfin, de 5 *il a pas d'importença*, où *il*, gallicisme de forme et d'usage, répond peut-être au souci de notre témoin de « transposer » correctement une phrase où le basque n'emploierait pas de pronom... mais le gascon l'ignorerait ici aussi, tandis que le français utiliserait « cela, ça » C'est en revanche, sûrement sur le compte du basque que l'on peut mettre l'absence du pronom-adverbe aussi bien dans la phrase gasconne 8 *ne vas pas demorar tot lo jorn* (pour * *i vas pas...*) que dans la phrase française 10 *tu vas pas rester toute la journée* (pour * *y rester*).

C. *Le lexique.*

Quatre faits à retenir :

1° Un gasconisme en français et en basque : c'est sur 4 *shercar sòs* que sont calquées les formules 4 *chercher des sous* et 4 *s̯òs̯ ketạ.*

2° Un gallicisme en gascon (?) et en basque : à 5 *quelque(s) commission(s)* et 11 *zenbeit komisione behar balinbadun.*

3° Un euskarisme en gascon et en français : c'est à *behar ukan* « avoir besoin », formule unique valant aussi « devoir », « falloir » 1 *merkaturat jun* BEHAR *dinat,* 11 *zenbeit komisione* BEHAR *balinbadun,* 13 *Finosa'ren ganat juan* BEHAR *nuela ere,* que sont dus les emplois quelque peu étranges ici de *qu'*EI BESONH *d'anar entau marcat,* 12 *jo qu'*E(I) *BESONH d'anar tribalhar lo vèspe,* et de 1*demain* J'AI BESOIN *d'aller au marché* — mais on remarquera la richesse relative du français local, qui emploie aussi 5 *qu'on devait aller chez Finosa* et 12 *il faut que j'aille travailler.*

4° Un euskarisme en français (le texte gascon ne contient pas d'énoncé correspondant) : 6 *tu as* RETOURNÉ *ce qu'il faut ?* où « retourner » est le calque de *itzuli* « revenir » (intrans.), « rapporter » (trans.).

D. *Autres faits.*

Nous citerons ici l'habitude, d'origine apparemment euskarienne, qui consiste à renforcer les affirmations ou les négations par adjontion d'un *ba* « oui » ou *ez* « non » à la fin — ou au milieu — de la phrase, ou encore de reprendre le sujet ou certains compléments par un pronom. L'ironie du sort veut que nous n'ayons aucun exemple du fait dans le texte basque; mais la phrase 4 du dialogue gascon le manifeste — dans un contexte précisément expressif : *il a pas d'importença* NON *que sii pas parelh,* tandis qu'en français nous trouvons successivement en 11 *à midi je dois revenir* OUI et en 12 *il faut que j'aille travailler* MOI *l'après-midi.*

⁂

Le trilinguisme n'est pas un phénomène courant en Europe occidentale. Notre témoignage, pour humble qu'il soit, devrait servir — c'est là notre souhait — à esquisser une direction de recherche nouvelle en un domaine où peu se sont aventurés jusqu'ici, même

sur le plan du simple bilinguisme. Uriel Weinreich avait, dans son célèbre ouvrage *Languages in Contact,* analysé méthodiquement tous les aspects des interférences linguistiques dues à la rencontre des divers idiomes en usage en Suisse, notamment le « schwyzertütsch », parler alémanique, et le romanche; mais il s'agissait de langues de structure fondamentalement analogues puisque indo-européennes. Au Pays Basque, les conditions sont différentes : on assiste, comme sur les frontières de la Hongrie, de la Finlande ou de la Turquie d'Europe, à une juxtaposition de structures hétérogènes; l'intérêt de la recherche nous paraît en l'occurrence justifier amplement le développement d'une enquête systématique : mais elle ne peut être confiée qu'à un linguiste dialectologue possédant une double compétence, comme romaniste et comme bascologue; le phénomène n'est pas, c'est le moins que l'on puisse dire, courant !

L'analyse des faits contemporains, le jour où elle connaîtra un développement suffisant, devra se trouver reliée à d'autres aspects du problème, car la présence occitano-romane au Pays Basque s'est manifestée par d'autres traits : toponymie gasconne sur la côte — que l'on pense au *Cap du Higuer* (gasc. *higuèr* « figuier ») près de Fontarabie, au *Chemin de Chibaou* (gasc. *shivau* « cheval ») à Saint-Jean-de-Luz, pour ne citer que les cas les plus connus; pour une autre période et dans un autre domaine, présence en Navarre médiévale d'une langue de chancellerie originale, variante encore mal étudiée de la koiné occitane — mais non gasconne — en usage à l'époque... l'équipe de notre collègue et ami le professeur F. Gonzalez Ollé, de l'Université de Navarre, se consacre à l'analyse de ces documents : leur apport sera essentiel dans notre perspective.

Pour terminer... une surprise : si la bande magnétique où Jean Séguy et l'auteur de ces lignes avaient enregistré le premier dialogue trilingue paraît irrémédiablement perdue, nous avons découvert la transcription, effectuée alors, d'une des versions, celle qui, bien entendu, nous coûtait le moins de mal : la version française ! Nous la donnons ici, en témoignage. Si l'on y retrouve certaines des originalités de morphosyntaxe que nous avons précédemment relevées et de nouveaux traits de vocabulaire, le texte, malheureusement sans contrepartie, est plus long, et le pittoresque y gagne ! Puisse ce document inédit inciter encore davantage les jeunes chercheurs à orienter leur quête vers le chantier plein de promesses des interférences linguistiques aux frontières de la Gascogne et du Pays Basque !

— Bon alors, euh, cet après-midi, il faudra que tu viennes nous aider à ferrer ces roues...

— Oui ! A quelle heure ?

— Ho, eh, ... trois heures et demie quatre heures, quoi ! Et... et les enfants tu les laisseras avec la grand'mère ici ?...

— Oui, s'ils veulent rester...

— Oh tè, ils vont rester oui sans doute !

— Et après qu'est-ce qu'on va faire ?

— Ah eh... qu'est-ce qu'on va faire ?... l'après-midi aussi va passer.

— Et s'il pleut ?

— S'il pleut... espérons que non !

— On va les faire dedans ?...

— Oh, dedans... on va pas... on peut pas faire dedans, non ! On va cramer la maison dedans !... faut pas le faire dedans, ça !

— Et demain, qu'est-ce que vous allez faire ?

— Hé, demain... on a de quoi faire pour demain aussi, oui !

— Et... ce repas que tu as besoin de faire dimanche, qu'est-ce que c'est ?

— C'est bien ça qui t'intéresse à toi !... Eh, ce repas qu'est-ce que tu veux, j'ai acheté une pile et demie de bois à dix-huit cents francs, alors je leur dois le souper; et eux ils vont payer le vin et le café ! Alors ils veulent... cotèles (1) de porc ils m'on demandé, avec, euh..., des haricots; eh, ma foi, des haricots nous en avons, il faut pas aller l'acheter ça; les cotèles de porc il faut les acheter oui...

— Et la charrue des Bénédictins, tu l'as faite ?

— Oui, ils sont venus aujourd'hui chercher... Et, j'ai ferré un bœu(f) (2) aussi !

— Ils vont recommencer ?

— Ah... qu'est-ce que tu veux ? On verra après, ça !

---

(1) Cf. gascon *costelas* « côtelettes ».

(2) Pron. *boé*, comme le pluriel.

POUR MIEUX LIRE JEAN DE SPONDE
Considérations sur le texte de ses poèmes

par André BAÏCHE

Voici déjà longtemps (près d'un demi siècle) que Jean de Sponde a été tiré d'un injuste oubli; longtemps, aussi, que ses vers nous ont été restitués. Tout le mérite, on le sait, en revient à Alan Boase. Et je tiens d'abord à rendre hommage à l'éminent érudit sans lequel serait à jamais perdue une voix unique de notre XVIe siècle. Sans cesse, au cours du présent article, j'aurai à me référer à ses travaux et aux éditions françaises qu'il a données de notre poète : ce sont les seules valables (1).

Aujourd'hui nous pouvons donc lire les poèmes de Jean de Sponde. Mais ne pourrions-nous les lire mieux encore ? Quant à moi, j'en suis convaincu, qui ai beaucoup pratiqué ces poèmes et dû résoudre par ailleurs maint problème de lecture posé par des auteurs de l'époque (2). Ces quelques considérations à propos du texte et de son établissement, si elles ne suffisent pas à en persuader aussi le lecteur, seront de nature, du moins, à éclairer plus d'un vers terni par la patine du temps et éteint par l'habitude.

---

(1) Dès 1930 : « Then Malherbe came ». *The Criterion*, january 1930. Puis en 1939 : « Quelques poèmes de Jean de Sponde ». *Mesures*, oct. 1939.

Editions : — *Stances et sonnets de la Mort par le sieur Jean de Sponde.* Paris, Corti, 1947, coll. « Chimères ».

— Sponde, *Poésies.* Genève, Pierre Cailler, 1949 (édition illustrée, avec variantes, bibliographie, essai sur la vie de Sponde par F. Ruchon, étude sur ses poésies par A. Boase). « Les trésors de la littérature française ».

— Jean de Sponde, *Méditations avec un essai de poèmes chrétiens.* Paris, Corti, 1954 (préface et introduction par A. Boase), comprenant : *Stances de la Cène, Autre poème sur le mesme subject, Stances de la mort,* douze sonnets *sur le mesme subject*).

(2) Voir p. ex. mon édition de Du Bartas, *La Judit.* Toulouse, Assoc. des Public. de la Fac. des Lettres et Sciences Humaines, 1970.

Sur Sponde, on pourra lire mon ouvrage *La naissance du baroque français.* Toulouse, Assoc. des Public. de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1976, ch. II et VI.

NÉCESSITÉ DES CORRECTIONS.

Le texte des poèmes de Sponde tel qu'il nous a été transmis par les éditions de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècle n'est évidemment pas satisfaisant (3). Dès 1949 Alan Boase soulignait avec force que tous les recueils où, de 1599 à 1611, ils furent publiés, sont fautifs au point qu'ils *commettent des erreurs évidentes* (4). Ce n'est, hélas ! que trop vrai. Et la nécessité de corriger ne saurait faire de doute. Si l'on en veut cependant une preuve irréfutable, les circonstances l'ont fournie : découvrant la version de 1588 des *Quelques poemes chrestiens,* Alan Boase y trouva confirmées plusieurs des corrections apportées précédemment par lui au texte de 1599 (5). Et le lecteur d'aujourd'hui peut à son tour, s'aidant de cette même version de 1588, déceler d'autres fautes apparues dans les recueils de 1599 et des années suivantes (6).

Serait-ce à dire que, pour ce qui concerne les poèmes chrétiens de Sponde, le texte de 1588, lui, et lui seul, mérite toute confiance ? Il est vrai qu'il est plus sûr. Mais, même à le lire sous la forme améliorée de l'édition Boase de 1954, on n'oserait le dire impeccable (7). C'est ainsi qu'à considérer seulement la ponctuation, il ne vaut guère mieux que les recueils postérieurs, dans lesquels on a eu beau jeu pour dénoncer l'insuffisance, le désordre, voire l'absurdité de celle-ci (8). Il s'agit donc d'amender, sans faire exception d'aucune d'elles, le texte de Sponde tel qu'il nous est donné à partir des premières éditions.

---

(3) Sponde, *Poésies,* éd. citée, p. 165.

(4) *Ibid.,* p. 166. P. ex. : élégie *Vous languissez, mes vers,* v. 44 (*Quand* au lieu de *Quant*) ; chanson *O doux objet,* v. 27 (vers faux), après l'omission de *O* au vers 1 ; *Sonnets d'amour,* XII, v. 14 (vers faux) et XIII, v. 1 (*croire* ne rime pas avec *emporte*) ; etc.

(5) Ainsi *Sonnets de la Mort,* VII, v. 2 (*à l'envy* au lieu de *à l'ennuy*), dont il faut sans doute rapprocher le cas de l'élégie *Vous languissez, mes vers,* v. 99 (même expression) ; XII (ponctuation rétablie au vers 7 après *donras-tu*) ; et *Stances de la Mort,* v. 107 (*nuict* au lieu de *nuits*).

(6) P. ex. : *Sonnets de la Mort,* II, v. 8 (*ces* au lieu de *ses*) et XII, v. 14 (*se rompra* au lieu de *se perdra*) ; *Stances de la Mort,* v. 118 (*estreint* au lieu de *esteint*).

(7) P. 174, strophe 3, v. 4, il faut lire *te* (et non *le*) ; p. 179, v. 27, *Eux qui* (et non *Eux que*) ; p. 183, v. 3, *en* (et non *de*) ; p. 184, v. 13, *passe* (et non *pousse*) ; p. 188, v. 12, *ces torrents* (et non *ses torrents*).

(8) A. Boase dans Sponde, *Poésies,* éd. citée, p. 167 et note ; et dans Jean de Sponde, *Meditations,* éd. citée, p. CXXXVII.

LA PONCTUATION : QUELQUES CAS SIGNIFICATIFS.

Dans une poésie aussi calculée, souvent aussi concise (et encore plus dans le cas du sonnet) que l'est celle de Sponde, on ne saurait ravaler la ponctuation à une simple affaire d'intendance. Touchant au sens, au rythme, à l'image, elle y touche à la substance même du poème.

Il peut se faire que telle façon de ponctuer, sans s'imposer absolument, soit cependant préférable à telle autre, parce qu'elle éclaire le sens. Pourquoi, dès lors, ne pas la retenir ? On souhaitera, par exemple, que dans les *Sonnets d'amour*, I, la phrase revête une forme plus explicite à partir du vers 11, grâce au déplacement d'un point d'exclamation intempestif (9) :

> Miracle nonpareil, si mon amour extresme
> [...]
> Ne trouvoit tous les jours [...]
> Sa constance au milieu de ces legeretez !

De même le sonnet XIV gagnerait à ce que soit, d'une part, levée toute ambiguïté, au vers 7, par l'introduction de virgules; et, d'autre part, rétabli le mouvement d'ensemble par le remplacement de la ponctuation quasi mécanique (point, double point), à laquelle recouraient les imprimeurs du XVIe siècle. Alors apparaîtraient sensiblement la construction du sonnet, bâti sur deux phrases liées en forme de comparaison (vers 1-10, 11-14), et la lente montée par paliers qui culmine aux vers 9-10 :

> Quand le vaillant Hector, le grand rampart de Troye,
> Sortit tout enflammé sur les nefs des Gregeois,
> Et qu'Achille charmoit d'une plaintive voix
> Son oisive douleur, sa vengeance de joye;
>
> Comme, quand le soleil dedans l'onde flamboye,
> L'onde des rais tremblans repousse dans les toits,
> La Grece, tout ainsi flottante, ceste fois
> Eust peur d'estre à la fin la proye de sa proye :
>
> Un seul bouclier d'Ajax, se trouvant le plus fort,
> Soustint ceste fureur et dompta cet effort.
> J'eusse perdu de mesme en ceste horrible absence

(9) Au lieu de la ponctuation : *Miracle nonpareil ! si mon amour extresme* (c'est-à-dire : ce serait un miracle sans égal, s'il n'y avait un miracle encore plus grand, celui de la constance de mon amour).

Dans l'édition Boase il faut lire *nonpareil*, et non *nompareil*.

Mon amour, assailli d'une armée d'ennuis,
Dans le travail des jours, dans la langueur des nuicts,
Si je ne l'eusse armé d'un bouclier de constance [10].

Il conviendrait aussi de rendre clairement signifiant tel vers des stances *Ma belle languissoit* ([11]) ou tel autre des *Sonnets d'amour* ([12]).

Ailleurs, en revanche, c'est toute la compréhension du poème, enjeu inestimable, qui se trouve mise en cause par la ponctuation. Voici, par exemple, le second quatrain des *Sonnets de la mort*, XII (texte de l'édition Boase de 1954 d'après le recueil de 1588) :

Quelle nef, quel appuy, quelle oreille dormante,
Sans peril, sans tomber, et sans estre enchanté,
Me donras-tu ? Ton Temple où vit ta Saincteté
Ton invincible main et ta voix si constante [13].

Ce sont là vers de foi, vers de certitude : foi-confiance un moment ébranlée, ensuite :

Et quoy ? mon Dieu, je sens combattre maintesfois
Encore avec ton Temple, et ta main, et ta voix
Cest Ange revolté, ceste Chair et ce Monde,

mais pour le principal acquise dès qu'est donnée (v. 7-8) la réponse à l'angoisse des vers 5-7 (*Quelle nef* [...] *me donras-tu ?*). D'où le futur de ce second quatrain, auquel correspondra — à la fois reprise et confirmation — celui des derniers vers. Certitude venue en deux vagues séparées par un bref temps de reflux, mais se recouvrant parfaitement l'une l'autre parce que touchant l'une et l'autre

(10) La ponctuation adoptée par A. Boase (Sponde, *Poésies*, éd. citée) casse le mouvement (arrêté au vers 8 par un point et suspendu au vers 13 par un point et virgule) et n'évite pas l'équivoque au vers 7.

(11) Vers 11 : *L'ame mesme, sans corps, sembloit moins belle aux Dieux* (c'est-à-dire : l'âme, parce qu'elle était dépouillée du corps, [...]).

(12) Sonnet IX. La meilleure ponctuation serait, v. 6-7 :
Que je ne sente point cette injure cruelle
Plus sanglante beaucoup que la peine éternelle,
De même, dans le sonnet III, v. 3, des *Sonnets de la Mort :*
Tantost dessus la Mer, tantost dessus la Terre;
(un point briserait le mouvement de la strophe, une virgule ne suffit pas à marquer la fin de la proposition).

(13) P. 198. Même ponctuation, p. ex., dans A.-M. Schmidt, *Poètes du XVIe siècle*, Paris, Gallimard, 1953, « Bibliothèque de la Pléiade », p. 898; et C.-G. Dubois, *La poésie baroque*, t. I, *Du maniérisme au baroque* (1560-1600). Paris, Larousse, 1969, p. 142.

à la même limite de ferme assurance. Certitude d'autant plus significative que ce sonnet XII est le dernier des *sonnets de la Mort*, dont il achève par l'ensemble de son mouvement la quête et l'itinéraire.

Mais voici maintenant le même quatrain dans l'édition Boase de 1949, fondée sur le recueil de du Petit Val de 1599 :

> 5 Quelle nef, quel appuy, quelle oreille dormante,
> Sans peril, sans tomber, et sans estre enchanté,
> Me donras-tu ? Ton Temple où vit ta Saincteté,
> Ton invincible main, et ta voix si constante ? [14].

Nulle assurance, cette fois. Rien n'est gagné encore. Une simple hypothèse s'élève, secouée par le vent du doute (*Et quoy ?* [...] et v. 9-11) avant que ne soit dressée l'affirmation finale (v. 12-14) : les trois derniers vers du poème, et eux seuls, viennent couronner la série des douze *sonnets de la Mort*. Il faut toucher à l'extrême fin pour que paraisse une ferme et définitive assurance. Choisir entre cette ponctuation et la précédente ne consiste donc pas seulement à rythmer autrement la respiration du texte en distribuant de façon différente les repos de la syntaxe. C'est préférer une interprétation du sonnet entier, laquelle retentit en quelque façon sur toute la série des *sonnets de la Mort*.

Veut-on une autre preuve de la difficulté d'opter ? Qu'on lise le sonnet XI de ces mêmes *sonnets de la Mort*. Le voici d'après le texte de l'édition Boase de 1954 ([15]) : expression d'une angoisse qui monte en deux temps successifs (v. 1-4 et 9-11) *pour aboutir au cri de celui qui redoute les affres par lesquelles maintenant les saints mêmes doivent passer* ([16]).

> 1 Et quel bien de la Mort, où la vermine ronge
> Tous ces nerfs, tous ces os, où l'Ame se depart
> De ceste orde charogne, et se tient à l'escart,
> Et laisse un souvenir de nous comme d'un songe ?

---

(14) P. 244. De même dans l'édition de 1947, *Stances et sonnets de la Mort* [...], éd. citée, p. 36.

Même texte donné par J. Rousset, *Anthologie de la poésie baroque française*, t. I. Paris, Colin, « Bibliothèque de Cluny », 1961, p. 197.

(15) Le texte retenu y est incontestablement meilleur que dans Sponde, *Poésies*, éd. citée (texte de 1599), laquelle place une virgule qui ne s'impose pas après *Nom* (v. 7) et un point d'interrogation fautif à la fin du vers 9.

J'ai changé les points d'interrogation en virgules après *Mort* (v. 1) et *os* (v. 2).

(16) L'expression est d'Alan Boase dans Sponde, *Poésies*, éd. citée, p. 125.

Ce Corps, qui dans la vie en ses grandeurs se plonge,
Si soudain de la mort estouffera sa part,
Et sera ce beau Nom qui tant partout s'espart,
Borné de Vanité, couronné de Mensonge.

A quoy ceste Ame, helas ! et ce corps desunis,
Du commerce du monde hors du monde bannis ?
A quoy ces nœuds si beaux que le Trespas deslie ?

Pour vivre au Ciel il faut mourir plustost icy :
Ce n'en est pas pourtant le sentier raccourcy,
Mais quoy ? nous n'avons plus ny d'Henoch, ny d'Elie.

Giuseppe A. Brunelli a montré ce qu'une ponctuation différente pouvait faire de ce texte (17). La leçon du sonnet XI, telle qu'énoncée dans le vers 11, doit en effet être rapprochée, prétend-il, de celle du dernier vers des *Stances de la Mort* (*Appren-moy de bien vivre, afin de bien mourir*). Il s'agirait d'un court débat intérieur, sous forme de dialogue, construit sur deux objections et les deux réponses correspondantes, auxquelles s'ajouterait une dernière passe d'armes (18). Une certaine présentation du texte en découle, que j'ai reprise à Giuseppe A. Brunelli (à une erreur près, qu'il convenait évidemment de corriger (19) :

— Et quel bien de la Mort, où la vermine ronge
Tous ces nerfs, tous ces os, où l'Ame se depart
De ceste orde charogne, et se tient à l'escart,
Et laisse un souvenir de nous comme d'un songe ?

— Ce Corps, qui dans la vie en ses grandeurs se plonge,
Si soudain dans la mort estouffera sa part,
Et sera ce beau Nom qui tant partout s'espart,
Borné de Vanité, couronné de Mensonge.

(17) « Jean de Sponde 'Enoch et Elie' e il 'Sonnet XI' ». *Studi Francesi*, 6, sett.-dic. 1958, pp. 429-431.

(18) Objections : v. 1-4 et 9-11. Réponses : v. 5-8 et 12. Dernière étape du dialogue : v. 13 (objection : *Mais quoy* ?) et 13-14 (réponse).

(19) G.-A. Brunelli n'a pas compris le sens de *Mais quoy ?* (v. 14). Il a pris l'expression pour une vraie question : *è l'interrogativo di chi non ha inteso perché « ce n'est pas, pourtant, le sentier raccourci ». Mais quoy ?*, on le sait, est toujours, en particulier chez Sponde, qui en fait un usage fréquent, un simple outil syntaxique. Son emploi n'indique jamais un changement de locuteur. J'ai relevé l'expression dans les *Stances de la Cène*, v. 61; *Autre poeme sur le mesme subject*, v. 151; et, dans les *Meditations*, éd. Boase citée :

— après phrase à l'impératif p. 11 et 92;
— après négation p. 33;
— après proposition affirmative à l'indicatif p. 7, 51, 70, 88, 89, 133, 134.

— A quoy ceste Ame, helas ! et ce corps desunis,
Du commerce du monde hors du monde bannis ?
A quoy ces nœuds si beaux que le Trespas deslie ?
— Pour vivre au Ciel il faut mourir plustost icy.
— Ce n'en est pas pourtant le sentier raccourcy.
— Mais quoy ? Nous n'avons plus ny d'Henoch, ny d'Elie.

La substitution de la ponctuation Brunelli à la ponctuation Boase entraîne, on le voit, un important changement de perspective : le débat reste intérieur, mais au lieu de l'expression d'une angoisse solitaire nous entendons maintenant le dialogue pathétique de deux voix opposées qui s'affrontent jusqu'à la fin. Voix de l'Ame et voix du Corps, comme le pense Giuseppe A. Brunelli ? (20). Ou bien de l'Esprit et de la Chair, en un sens voisin mais plus proprement calvinien ? (21). Ou bien encore voix des sentiments humains et voix de la théologie, comme dans la méditation sur le psaume XLVIII étudiée par Francis M. Higman ? (22). Ce n'est pas ici le lieu d'en décider. Qu'il me suffise de noter combien est séduisante la proposition de Giuseppe A. Brunelli et combien l'autorisait peu la ponctuation arbitraire de l'original.

J'ai gardé pour le dernier le cas peu banal d'un autre des *sonnets de la Mort :* le sonnet II. En voici le premier tercet dans le texte de l'édition Boase de 1949 (23) :

J'ay veu ces clairs esclairs passer devant mes yeux,
Et le tonnerre encor qui gronde dans les Cieux.
Ou d'une ou d'autre part esclatera l'orage.

Texte absurde. Absurde eu égard au sens commun : on ne *voit* pas le tonnerre. Sans doute pourrait-on supposer que le poète, lui, le *voit* : à la sensibilité poétique rien n'est impossible quand elle s'affranchit des limites humaines. Or, Sponde, au moins dans ce sonnet, ne sort pas du cadre d'une imagination poétique normale, si

(20) Article cité, p. 429 et 431.

(21) M. Richter, « Lettura dei 'Sonnets de la mort' di Jean de Sponde ». *B.H.R.*, XXX, 1968, p. 327-345 et « Sponde : 'Sonnets de la Mort', X ». *B.H.R.*, XXXVIII, 1976, pp. 73-76.

R. Griffin, « The Presence of Saint Paul in the Religious Works of Jean de Sponde ». *B.H.R.*, XXVII, 1965, p. 644-652.

(22) « The *Méditations* of Jean de Sponde : a book for the times ». *B.H.R.*, XXVIII, 1966, p. 580.

(23) P. 234. Même texte dans *Stances et sonnets de la Mort*, éd. citée, p. 26; et dans *The Poetry of France*, vol. I (1400-1600). London, Methuen, 1964, p. 184 (il y a une faute d'impression au vers 11, où il faut lire *Ou*, et non *Où*).

l'on peut dire : les fleurs se fânent (v. 3), la bulle crève (v. 4), la flamme s'éteint (v. 5-6), etc. Le poète ne voit que ce qu'il peut voir : l'éclair (v. 9) ou la neige (v. 12). Et, non plus que le sens commun, il ne *voit* pas le tonnerre.

En 1954 Alan Boase, suivant cette fois le texte de 1588, adopte une autre ponctuation :

> J'ay veu ces clairs esclairs passer devant mes yeux,
> Et le tonnerre encor qui gronde dans les Cieux,
> Où d'une ou d'autre part esclattera l'orage [24].

Cette autre leçon donne une variante esthétique, en établissant une continuité syntaxique entre les trois vers de la strophe. Mais l'absurdité demeure, plus que jamais. Et Jean Lechanteur ne l'a pas davantage levée dans l'étude cependant attentive qu'il a faite de ce sonnet II : il a retenu la leçon Boase de 1954 ([25]). Depuis que Sponde nous a été rendu, des milliers de lecteurs ont donc lu, et nous lisons aussi, ce passage dans un texte incompréhensible. Force est de le corriger enfin.

Une solution existe, que j'ai déjà proposée à l'occasion ([26]) : la seule, sans doute, mais respectueuse de la logique comme de la grammaire, et d'abord de la langue du XVIe siècle. On se souviendra en effet qu'à l'époque, chez Sponde comme chez Ronsard, d'Aubigné, Ambroise Paré ou Montaigne, le verbe *esclater* peut avoir un régime direct, avec le sens de : faire éclater ([27]). Dès lors, le sens apparaî-

(24) P. 188. C'est la ponctuation retenue aussi par Paul Eluard, *La Poésie du Passé*, t. II. *De Joachim du Bellay à Cyrano de Bergerac*, Paris, Seghers, 1960 (et 1978), p. 116.

Dans son *Anthologie* [...], éd. citée, J. Rousset souligne le sens en ajoutant deux virgules au vers 11 : *Où, d'une ou d'autre part, esclattera l'orage* (t. I, p. 117). A.-M. Schmidt et C.G. Dubois en font autant dans leurs anthologies, respectivement p. 894 et 140.

L'original de 1588 porte : *Ou d'une, ou d'autre part esclattera l'orage.*

(25) Jean Lechanteur, « Un sonnet de Jean de Sponde, *Mais si faut-il mourir* ». *Cahiers d'analyse textuelle*, 15, 1973, p. 71-83. L'auteur était, sans le savoir, sur la bonne voie lorsqu'il remarquait (p. 80, note 11) que le complément de *J'ay veu* n'est pas *esclairs*, mais toute la proposition infinitive du vers 9.

(26) Dans mon ouvrage, déjà cité, *La naissance du baroque français*, p. 253.

(27) Ronsard, *Amours*, LXIII, v. 3 et *Cartel pour un combat*, v. 8. D'Aubigné, *L'Hecatombe à Diane*, XCIII, 2 et *Les Tragiques*, I, 360 ; ou encore *Sonnets épigrammatiques*, 3. Paré, IX, 2e disc. : *La fouldre n'esclate jamais la nue. Montaigne*, III : *la cholere esclate tous ses efforts à la première charge.* Autres exemples chez Despériers, Du Bartas et La Ceppède.

Chez Sponde, voir *Méditations*, éd. Boase citée, p. 102, 138, 143, 164.

tra : le tonnerre qui gronde en ce moment dans le ciel, va indubitablement amener l'orage. Il n'y aura plus lieu d'accentuer comme on l'a fait le premier *ou* (v. 11), ni de mettre une virgule à la fin du vers 10 : opérations inutiles puisque le sens ne fera plus la moindre difficulté. Le bon texte ne saurait donc être que le suivant :

J'ay veu ces clairs esclairs passer devant mes yeux,
Et le tonnerre encor qui gronde dans les Cieux
Ou d'une ou d'autre part esclattera l'orage.

On m'accordera, par suite, que la ponctuation n'est pas affaire négligeable et que les poèmes de Sponde méritent à cet égard un examen attentif propre à nous restituer de lui des vers plus sûrs.

LIMITES DE LA CORRECTION DU TEXTE.

La nécessité des corrections n'implique pas pour autant que l'on doive retoucher le texte pour peu qu'il paraisse d'abord difficile. On sait de reste que Sponde n'est pas un auteur aisé, ni des plus clairs. On aurait tort de lui en faire grief : ce serait ôter à ce poète l'une de ses premières vertus, qui consiste, selon la juste expression d'Alan Boase, à *jouer serré* (28). Savoir mesure garder sera donc plus que jamais nécessaire, et se défendre contre la tentation si prompte, si naturelle, si facilement légitimée, de simplifier pour comprendre. La prise en compte de l'usage linguistique de l'époque, d'une part, et, d'autre part, de la pratique particulière à Sponde peut y aider utilement. J'en donnerai trois exemples qui me paraissent significatifs.

Voici en premier lieu les *Sonnets d'amour*, XX, où, dans le cadre d'une comparaison établie entre l'amoureux et Horatius Coclès, le second quatrain finit de narrer l'exploit légendaire du héros romain :

Apres un long combat et brave qu'on renomme,
Vaincu non de valeur, mais d'un grand nombre, il rompt
De sa main le passage et s'eslance d'un bond
Dans le Tybre, se sauve et sauve tout en somme.

On a déclaré le texte corrompu (29). Et il l'est en effet : dans la strophe précédente, au vers 3, où une faute d'imprimerie (ou de transcription) a imposé une leçon indéfendable (*avancé* au lieu

(28) Introduction à « Quelques poèmes de Jean de Sponde ». *Mesures*, oct. 1939.

(29) A. Boase, dans Sponde, *Poésies*, éd. citée, p. 293.

d'*avancer*). Il n'en va pas de même aux vers 5-6, malgré une double difficulté (30) (l'emploi de *brave* et de *renommer* appliqués à un substantif tel que *combat*). Au moment où écrit Sponde, on *renomme* la louange de quelqu'un (31), on qualifie de *braves* une mort, un sujet, un effort (32) : pourquoi non un exploit guerrier ? Compte tenu de l'usage du XVIe siècle et des audaces de Sponde lui-même (qui n'hésite pas à écrire : *tes longs ennemis* (33)), il faut considérer comme purement conjecturale la correction suggérée à Alan Boase par Pierre Castex (34) :

> 5 Apres un long combat, ce brave qu'on renomme,
> Vaincu non de valeur, mais du grand nombre, rompt

Peut-être le texte de 1599 n'est-il pas le bon. Mais dans son état présent il est autorisé et par la langue contemporaine et par la manière de l'auteur lui-même. C'en est assez pour qu'on le conserve. D'autant que, si la construction est moins charpentée, il n'y a pas en elle moins de recherche (35).

Semblable caution permet encore d'éliminer telle difficulté des *Sonnets de la Mort*, VIII. S'agissant d'un trait lancé haut dans le ciel, on peut dire comme Sponde :

---

(30) La correspondance du vers 6 (*de valeur / d'un grand nombre*), sans être très satisfaisante, n'a rien que d'acceptable pour qui connaît la liberté de la syntaxe chez Sponde.

Quant à la postposition de *brave* par rapport à *combat*, elle appartient aux tours possibles à la langue française, et encore de nos jours.

(31) Voir par ex. Ronsard, *Hymne de Charles, cardinal de Lorraine*, v. 32 (var. 84-87).

(32) Montaigne, I : *des morts braves et fortunées.* Des Accords, *Bigarrures, Avis au lecteur : quelque brave et docte sujet.* Du Bellay, *Divers jeux rustiques, Le combat d'Hercule et d'Achloys*, v. 13 : *brave hardiesse* de Renaud et Roland au combat; *ibid., Chant de l'Amour et de l'Hyver*, v. 129; *brave effort* de l'Espagne que les Français vont combattre; *ibid., La vieille courtisane*, v. 342 : *brave audace.*

(33) *Sonnets d'amour*, XVI, 6.

(34) Le correcteur ne transporterait-il pas au XVIe siècle une acception qui lui est étrangère et qu'il a pu trouver chez Bossuet (voir Littré, article *Renommer* : emploi actif du verbe avec comme complément un nom de personne) ?

(35) Si, d'une part, disparaît la coupe à l'hémistiche et si l'effet est moins fort à la rime, au vers 2 (*rompt*, une syllabe, en fin de vers après une coupe forte), d'autre part la vivacité de la retraite d'Horatius Coclès n'apparaît que mieux en opposition à la longueur des vers 1-2.

Inconvénient de la correction : elle en entraînerait une autre (*ce brave* au lieu de *et brave* obligerait à la suppression de *il* au vers suivant).

Il monte, il monte, il perd, [36]

Il n'apparaît pas comme nécessaire de substituer *il pend* à *il perd,* correction à laquelle inciteraient peut-être les vers 10-11 ([37]). Le verbe *perdre* revêt alors la même acception que *se perdre,* c'est-à-dire disparaître : celle-là même qui est la sienne au vers 13 des *Sonnets de la Mort, XII* (*ce charme perdra*) ([38]). Du coup se trouve maintenue aux vers 3 et 4 l'une de ces reprises de mots comme Sponde les aime, et sauvegardé un équilibre certain de la strophe :

Il monte, il monte, il perd, mais helas ! tout soudain
Il retombe, il retombe, et perd sa violence.

Il advient cependant que la connaissance de la langue contemporaine et de l'usage propre au poète ne suffise pas pour décider. S'il veut résoudre une obscurité, et écarter, ce faisant, une correction séduisante mais dangereuse, voire néfaste, le lecteur a un dernier recours : la connaissance du contexte et de l'œuvre. Ainsi en va-t-il pour le premier quatrain des *Sonnets de la Mort,* VII :

1 Tandis que dedans l'air un autre air je respire,
Et qu'à l'envy du feu j'allume mon desir,
Que j'enfle contre l'eau les eaux de mon plaisir,
Et que je colle à Terre un importun martyre, [39]

Allant contre le texte donné par tous les recueils de 1599, Alan Boase corrige le vers 4. Dès 1947 et en 1954 encore, il propose de lire :

Et que me colle à Terre [...] [40]

La leçon a pour elle, cette fois, la langue de l'époque et la langue de Sponde. *Coller à terre,* c'est terrasser, abattre, comme Dieu abat ses ennemis au temps de sa colère ([41]) ou comme la misère humaine ici-bas nous ravale :

La misere t'attache à toy-mesme, et tes desespoirs te collent à terre. La prosperité t'arrache à toy-mesme, et ta superbeté t'enleve au Ciel [42].

(36) V. 3. Leçon de 1588 et des recueils de 1599.

(37) Correction d'A. Boase dans son édition de 1954 (*Il monte, il monte, il pend*), peut-être suggérée par les vers 10-11 :

A ce point de hauteur, à ce point arresté
Qui ne se peut forcer, il te faudra descendre.

Mais dans ce vers 10 *arresté* a le sens de : borné, et non de : immobilisé.

(38) Voir la dernière strophe entière de ce sonnet XII.

(39) Jean de Sponde, *Méditation,* éd. citée, p. 193. L'original porte : *à l'ennuy* (v. 2).

(40) A. Boase, éd. citées : 1947, p. 31; 1954, p. 193 et 205.

(41) Jean de Sponde, *Méditations,* éd. citée, p. 130.

(42) *Ibid.,* méditation sur le psaume XIII ou LIII, p. 11.

Ces quelques lignes des *Meditations* auraient pu être invoquées à l'appui de la correction effectuée, tant elles paraissent proches des quatre vers cités ci-dessus. L'attirance terrestre subie par l'homme semble avoir son exacte correspondance poétique dans le vers 4, une même passivité se marquer de façon semblable dans la syntaxe, qui retire au moi la fonction de sujet. Autre argument, qu'il est bon de rappeler : le manque de crédibilité des recueils de 1599 peut être étendu à l'original de 1588 et permettre une retouche vraisemblable.

Mais une dernière caution qui est essentielle ne fait-elle pas défaut : celle de Sponde lui-même ? Aller prendre au cœur de la nature autre chose que ce qu'elle donne (v. 1), agir *à l'envy* (v. 2), refouler par sa puissance une puissange étrangère (v. 3), voilà qui est lutter. On reconnaît à l'évidence dans le quatrain l'imprégnation stoïcienne coutumière à Sponde et qui a souvent insufflé à sa poésie une rare vigueur (43). Le sens est clair, le vers est fort : le moi, prenant la mesure des quatre éléments fondamentaux, combat l'univers entier sur chaque terrain. Ce sont là vers de défi, de force, d'affirmation de soi. Le *je* n'y peut être que sujet : *je* respire, *j'*allume *mon* désir, *j'*enfle *mon* plaisir. Certes l'univers va regagner sa supériorité contestée, mais dans la deuxième strophe : jusqu'à dépouiller l'homme et l'abandonner au dernier vers comme un roi nu. Le poème part précisément de cette opposition, qui est de quatrain à quatrain, de vers à vers :

> [...] je colle à Terre un importun martyre (v. 4)
> Mon martyre eslevé me vient encor saisir (v. 7)

Procéder à la correction précédemment indiquée me paraît ainsi prendre le vers 4 à contresens et détourner le mouvement même du sonnet entier.

De ce dernier exemple comme des deux précédents je conclurai à la nécessité de la plus extrême prudence dans l'amendement du texte. Ce serait une erreur de toucher à lui tant qu'il reste soutenu par l'une des garanties déjà énumérées : celles de la langue de l'époque, de l'usage particulier que l'auteur fait d'elle, du mouvement de cette poésie tel que révélé par le reste de l'œuvre.

---

(43) Cette présence presque constante d'une attitude stoïcienne chez Sponde, que j'ai cru devoir souligner ailleurs (*La naissance du baroque français*, ouvrage cité) a été omise par M. Richter dans les études qu'il a données de Sponde, et trop peu marquée à mon gré par A. Boase (voir cependant Sponde, *Poésies*, éd. citée, p. 114, 125 et 307-8; Jean de Sponde, *Méditations*, éd. citée, p. CLI).

PRIORITÉ DE LA LECTIO DIFFICILIS.

Nul ne songerait à retoucher un vers de Valéry sous prétexte que la compréhension en serait moins malaisée au prix de quelque modification littérale. Réserve faite des fautes imputables à l'imprimeur ou au copiste, la même loi doit régir la lecture des poèmes de Sponde. On sait que dans l'établissement des textes anciens les exégètes donnent la préférence à la *lectio difficilior*. En un sens proche, on posera comme principe touchant Sponde la priorité de la *lectio difficilis*, c'est-à-dire la supériorité d'un texte malaisé ou surprenant tel que livré par les éditions de l'époque (1588, 1599) (44).

Voilà pourquoi je préférerai, dans les *Sonnets d'amour*, pour le vers célèbre du sonnet V, la leçon des recueils de du Petit Val :

Je suis cet Acteon de ces chiens deschiré [45]

et aussi, les mêmes conditions étant réunies, pour le vers 10 du sonnet VIII :

La seule foy m'asseure et m'oste le soucy [46]

ou encore, pour le sonnet III, dont la belle fin est en outre avouée par l'*Académie* d'Antoine du Breuil (1599) :

Qui seroit dans les cieux et baisseroit sa veue
Sur le large pourpris de ce sec element,
Il ne croiroit de tout rien qu'un poinct seulement,
Un poinct encor caché du voile d'une nue.

Mais, s'il contemple après ceste courtine blue,
Ce cercle de cristal, ce doré firmament,
Il juge que son tour est grand infiniment
Et que cette grandeur nous est toute incognue.

---

(44) A. Boase a lui-même, à l'occasion, donné l'exemple. Ainsi (mais à tort) dans Sponde, *Poésies*, éd. citée, p. 307 à propos de la leçon *humaines / hautaines* des *Sonnets de la Mort*, III.

(45) *Ces chiens*, ce sont les *soucis* et les *chagrins* des strophes I et II. Usage fréquent du démonstratif en ce sens chez Sponde (au lieu de *ses chiens*).

(46) Au lieu de : *Ta seule foy*. Il n'y a rien dans le sonnet qui renvoie à une deuxième personne.

(47) Au lieu de : (v. 3) *Il ne croiroit le Tout*

(v. 13) *Le monde d'Epicure en atomes reduit.*

On comprendra : Il penserait que l'univers entier se réduit à ce minuscule point qu'est la Terre vue des hauteurs du ciel (v. 3); et (v. 12-13) : je vois, à travers l'obscurité du monde tel qu'imaginé par Epicure (cf. Lucrèce, *De natura rerum*, II, 795-6; II, 312; V. 579; et d'abord I, 922).

Ainsi de ce grand ciel, où l'amour m'a guidé,
De ce grand ciel d'Amour où mon œil est bandé,
Si je relasche un peu la pointe aiguë au reste,

Au reste des amours, je vois sous une nuit
Du monde d'Epicure en atomes reduit
Leur amour tout de terre et le mien tout celeste [47].

Il n'entre pas dans mon propos, pour finir, de chanter la palinodie en refusant maintenant les amendements que je jugeais nécessaires tantôt. Mais autant on jouit de liberté, pour le plus grand bénéfice du texte, en ce qui regarde la ponctuation, autant il faut voir de danger, hormis les cas de fautes matérielles, dans la tentation de toucher à la lettre même de ce texte ([48]). Puisse Alan Boase, que tout désigne pour une telle entreprise, nous délivrer, maintenant que sont accomplis le temps des découvertes et celui des grands travaux des pionniers, cette lecture de Sponde dont j'ai essayé de montrer la nécessité. Je crois avoir suffisamment désigné l'enjeu : il ne s'agit pas de regratter, pour le plaisir, quelques mots douteux au jugement, mais de restituer, au delà de la lettre, cette poésie dans son authenticité. Tâche considérable, qu'il reste à parfaire.

N.B. — Le texte ci-dessus en hommage à Jean Séguy était écrit lorsque fut annoncée (Sept. 1978) la publication prochaine d'*Œuvres littéraires* complètes de Jean de Sponde (éd. critique par A. Boase; Genève, Droz; avec préface de M. Raymond; « Textes Littéraires Français », n° 256).

---

(48) Il serait bon de ne mentionner de telles corrections qu'en note, de façon à laisser le texte indemne.

Je considère p. ex., que le texte original doit être maintenu dans : *Stances de la Cène*, 143 (*leur*); *Stances de la Mort*, 120 (*Et de*); qu'il peut l'être dans : *Sonnets d'amour*, II, 3 (*de feu*); IV, 5 (*Les rigueurs*); VI, 14 (*ce temps*); X, 12 (*laissons-le*); XXI, 8 (*ces propres*); XXII, 5 (*leurs estats*); XXIV, 14 (*A tué*); XXVI, 4 (*des monts*).

ASPECTS DE LA VIE POPULAIRE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE (CHAMPAGNE DU SUD)

par Henri BOURCELOT

Il faut toujours, autant que possible, se laisser guider par la réalité observée et ne considérer les classements scientifiques que comme un meuble à tiroirs qu'on peut améliorer conformément aux besoins nouveaux (Van Gennep, *Le Folklore*, 1924, p. 51).

« Les patois du département de la Haute-Marne, qui restent en partie bien vivants et qui présentent un très grand intérêt, n'ont été que peu étudiés » (Ch. Bruneau, 1929, t. V, Rev. de Ling. Rom.). Depuis 1966, l'*Atlas Linguistique et Ethnographique de la Champagne et de la Brie* tend à combler cette lacune; mais quant au folklore haut-marnais, tout aussi intéressant, l'Atlas apporte moins d'éléments.

Le grand public considère généralement qu'en Haute-Marne, département champenois, on ne parle plus de patois et que les traditions ont disparu depuis longtemps — s'il y en a jamais eu ! — pour adopter la mode de Paris. Les haut-marnais eux-mêmes finissent par accepter ce point de vue.

En effet, les composants les plus voyants du folklore, tels que le costume régional des jours de fête, la musique et les danses, sont disparus depuis 1850. Cependant, on peut noter que des éléments de ce costume et de celui de tous les jours, se sont maintenus jusqu'à aujourd'hui se perdant un à un à travers les diverses générations.

L'évolution a été beaucoup plus lente et avec des résultats différents en ce qui concerne tout l'ensemble de la vie populaire collective (et individuelle dans le cadre social). Pourtant, la tendance française à la centralisation si bien ancrée dans les esprits, le déve-

loppement énorme des moyens audio-visuels, etc., font que la notion de folklore a pratiquement disparu chez les habitants de la France du nord de la Loire, sauf aux extrêmes est et ouest du pays.

Mais si l'étude du folklore peut s'appuyer sur l'histoire et la psychologie, il appartient surtout aux phénomènes biologiques, et tant qu'il restera des groupes humains, il y aura des habitudes prises en commun, des rites, etc.

Ainsi c'est plus une affaire de démographie que de culture scientifique. On le voit bien : les villages qui se sont généralement dépeuplés depuis 1914 ont perdu leurs coutumes petit à petit, mais jamais totalement (certains ont moins de 400 habitants); ceux dont la population s'est accrue, quelles qu'en aient été les raisons, même par une semi-urbanisation, ont vu des coutumes renaître, d'autres y pénétrer, et parfois, comme autrefois, surgir dans un village et se propager au-delà.

On pourrait écrire plusieurs volumes sur les coutumes et traditions anciennes et modernes du département de la Haute-Marne, ainsi que des tomes entiers de *Vie Quotidienne* à telle époque, y compris bien sûr aujourd'hui certains villages ou villes ayant eu ou acquis une vie plus riche que d'autres.

Les quelques pages qui suivent permettront de montrer sur des cas précis ce qu'il y a d'original dans le folklore haut-marnais, ce qui appartient au folklore de la province de Champagne et de la France en général, ainsi que de présenter l'état actuel de la question, sans négliger naturellement la chronologie de l'évolution des traditions et usages populaires dans une des quatre-vingt-quinze divisions arbitraires, mais précises de l'espace français.

I. — *Deux grands événements sociaux : les mariages et les enterrements;*

A) Le mariage a toujours été, et reste, un des points importants de la vie. Il est accompagné de rites parmi lesquels ceux de l'église catholique dominent.

Le mariage religieux est considéré comme essentiel par 96 % de la population haut-marnaise (les annonces de mariages dans les journaux et les faire-part ne mentionnent que « la bénédiction nuptiale »). Il suit toujours le mariage civil, soit immédiatement (la plupart du temps), soit le lendemain; lors du mariage civil célébré seul dans la journée les « près parents », parents proches, uniquement assistent à la brève cérémonie.

a) quel jour (et quel mois) on se marie ?

Jusqu'en 1939, dans les « bonnes » familles (agriculteurs, vignerons et artisans aisés, dûment respectés et admirés), les mariages avaient lieu surtout le lundi, ce qui permettait de « faire la noce » pendant trois à quatre jours (avec un souper déjà le dimanche pour la famille se déplaçant de loin).

Chez les gens « ordinaires » (petits cultivateurs, vignerons, artisans, bons travailleurs respectés, mais n'ayant pas pu acquérir une bonne aisance, donc pas admirés), on se mariait le samedi et la noce durait deux jours seulement.

Chez les gens « pauvres », « de qui il n'y avait rien à dire », c'est-à-dire les honnêtes manouvriers ou bûcherons mariant une fille sage, la noce ne durait que le samedi. Si par hasard « il y avait quelque chose à dire » (fille enceinte, riche ou pauvre, gens malhonnêtes, « qui n'osaient se montrer »), une « bénédiction » (et à la sacristie) suffisait vers 4 ou 5 h de l'après-midi; la simple sonnerie d'une seule cloche confirmait froidement à tous l'étendue du désastre.

A l'heure actuelle les « beaux mariages » (gens importants au grand nombre d'invités : de 80 à cent et au-dessus) se font habituellement le samedi et durent deux jours. Les « mariages ordinaires » comptent deux repas le samedi. Les gens riches comme les gens pauvres peuvent ne faire qu'un repas le samedi soir, ou à midi, ou un autre jour; mais même s'ils nomment ce repas « lunch », « buffet », etc., ceci appelle des critiques dans les villages.

Et, pour tout le monde, on ne se marie guère pendant le Carême (on n'a pas le droit de manger ce qu'on veut, ni suffisamment), non plus au mois de mai (mariage de mai, mariage mauvais; mauvaise femme s'épouse en mai; mariée de mai, la mal aimée, etc.).

b) la veille du mariage :

Dans les meilleurs cas, avant 1939, la fiancée se rendait à l'église le dimanche entre la messe et les vêpres et, là, pendant que les autres jeunes filles disaient ensemble le chapelet habituel, elle allait s'agenouiller devant l'autel de la Vierge et y restait tout « le temps du chapelet ».

Avant la guerre de 1914, elle devait en plus pleurer à chaudes larmes,disant ainsi adieu à ses compagnes et à la Vierge; la jeune fille qui n'eût pas pleuré abondamment aurait passé pour une effrontée, voire une « rôdière » (coureuse).

La veille du mariage également, les invités, en général parents et amis, apportent aux deux familles réunies des volailles, des œufs, du beurre pour les repas [1]; c'est « le cadeau de mariage ». Cela suffisait habituellement pour les jeunes gens célibataires invités (conscrits, voisins), mais les parents, « qui viennent plusieurs », donnent des objets, parfois importants, d'après un certain rituel : le cadeau doit être utile au nouveau ménage (casseroles, services divers, réveils, linge). Aujourd'hui, certains adoptent le système citadin et bourgeois de la liste de mariage, fortement encouragés par les commerçants, mais la liberté dans ce domaine reste la règle.

Toujours la veille du mariage, on le « carillonne » à l'angélus du soir (avant 1930, aux 3 angélus) [2].

c) le jour du mariage :

A la mairie, la cérémonie est simple, figée (maire endimanché portant l'écharpe, articles du code civil, signatures, parfois petit discours du maire selon ses relations avec les familles; il est d'ailleurs souvent invité au repas du soir, ce qui permet aux journaux d'indiquer que la vente de la jarretière s'est faite en présence du maire : ceci a sa valeur de publicité, ainsi que la somme rapportée par la jarretière, le partage de cette somme et ses diverses affectations (écoles, pompiers, cancer, etc.).

A l'église, c'est beaucoup plus solennel. On a d'abord remis de l'ordre dans le cortège, quelque peu libéral pour aller à la mairie, mais la dévolution des couples ne change pas (comme partout ailleurs), la mariée venant en premier lieu au bras de son père ou d'un parent très proche, le marié à la fin du cortège avec sa mère. C'est à la fin de la cérémonie religieuse que le marié et la mariée ensemble précèderont le cortège. Ils seront vraiment mariés; c'est donc à l'église qu'ils « s'auront mis le fil à la patte ». En réalité, lors de la bénédiction le marié aura essayé de pousser l'anneau dans le doigt de sa femme le plus loin possible, afin qu'elle soit docile [3].

(1) Avant 1914, quand une famille préparait une fête, quelle qu'elle soit, les parents, les amis, et même les étrangers, offraient du beurre, du lait, et des œufs pour faire la pâtisserie, dont on distribuait une partie aux donateurs et aux notables; le village entier devait prendre part aussi aux malheurs, difficultés, etc. de tout habitant (souvent parents).

(2) On sonnait et carillonnait beaucoup : chaque jour en plus des 3 angélus, il y avait la retraite, appelée aussi « carolet », le soir vers 20 h, en hiver (exactement du 1er nov. au 30 av.); on tintait la Passion, on carillonnait toutes les veilles de fêtes religieuses, des baptêmes, etc.

(3) A son tour, la mariée fera bien attention si son mari arrive à jeter un œuf par-dessus le toit de sa maison; s'il ne réussit pas, c'est elle qui « portera la culotte ».

A la sortie de l'église, dans les villages, on tire des coups de fusil (balle de chasseur à blanc), mais cette intervention tend à disparaître. Elle est remplacée par des coutumes venant des villes; d'abord, sous le porche de l'église ou sur le parvis, pour peu que les jeunes mariés appartiennent à une association, il y a un hommage rendu par des représentants du groupe. S'ils sont sportifs, par exemple, on les fait passer entre une haie de camarades tendant à bout de bras un ballon, une roue de vélo, etc. (les tenues spéciales, uniformes, sont très appréciés).

Puis on lance des pétards et le cortège se reforme pour se rendre à la maison de la mariée; s'il y a une grande distance à parcourir, c'est un cortège de voitures ornées de gaze blanche (poignées de portes, antennes) chacune faisant un grand vacarme de klakson, ce qui est fort prisé dans les villages et totalement détesté dans les villes.

Mais voici des coutumes qui ont disparu, encore qu'il soit osé de parler de disparition, car en ce qui concerne les traditions il est possible que les plus inattendues réapparaissent; il suffit que le groupe formant la noce soit nombreux et contienne quelques éléments dynamiques : alors on peut s'attendre à tout.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, la bénédiction nuptiale se faisait « sous le drap ». C'étaient les garçons d'honneur — aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un — qui tenaient un drap tendu au-dessus de la tête des époux agenouillés sur une marche de l'autel. Cette coutume est restée vivante jusqu'en 1930 dans la région de Nogent-Clefmont-Andelot, sans doute l'une des plus conservatrices du département. Elle existait aussi en Champagne, dans la Brie, la Beauce et au-delà.

A la sortie de l'église, on offrait « la soupe aux mariés »; elle était grasse, très assaisonnée, mêlée d'étoupe et d'herbe. Les mariés devaient y goûter et la déclarer bonne, enfin boire un verre de vin.

Puis on « sautait les gants ». Selon les villages, c'étaient les jeunes gens, dans d'autres c'était tout le monde, qui sautaient pour attraper un gant tenu par le marié. Le vainqueur recevait le gant, puis une pièce de monnaie, et, s'il n'était pas de la noce, ce qui était le cas le plus courant autrefois, il obtenait une invitation à toutes les festivités.

Vers 4 h de l'après-midi se déroulait une compétition du même genre. On allait « courir le gâteau ». Toute la noce se transportait auprès de la dernière maison du village. Il s'agissait alors d'arriver le premier auprès des mariés, qui tenaient une brioche. Le vainqueur embrassait la mariée, prenait la brioche, qu'il partageait avec les autres concurrents et recevait une invitation à souper.

(Le dimanche suivant le mariage, les jeunes gens « couraient la poule », c'est-à-dire qu'ils rendaient visite à leurs cavalières, qui leur offraient de la tarte et du vin).

Le repas du soir reste le plus important; c'est à ce repas que l'on rassemble le plus grand nombre de personnes. En effet, avec les invités « normaux », il y a les « soupeurs »; ce sont des hommes, voisins, amis, conseillers municipaux, etc., (les prêtres viennent au repas de midi). Vers minuit, après la vente de la jarretière, tout le monde se rend au bal et chacun doit danser avec la mariée.

Puis les jeunes mariés essaient de s'esquiver sans bruit pour rejoindre la maison, où ils doivent passer la nuit. Mais les jeunes gens exercent une surveillance vigilante; c'est qu'ils sont obligés de découvrir la retraite des mariés. Si leur vigilance est trompée, ils passent le village au peigne fin entrant dans toutes les maisons : ni portes, ni volets fermés, ne leur résistent.

En général les mariés sont trouvés, car souvent le lieu de leur refuge est un secret de Polichinelle. La coutume interdit d'aller se cacher dans un village voisin; ceux qui transgressent cette interdiction (il y en a) sont malmenés lorsqu'ils réapparaissent ou mis en quarantaine.

Jusqu'en 1914, quand on trouvait les mariés, ils subissaient toutes sortes d'avanies : on les arrachait du lit, les douchait, et pis... De toutes façons, ils doivent boire sans se plaindre du vin chaud sucré et poivré; c'est la « rotie » toujours servie dans un vase de nuit acheté à cette occasion. Cela se passe vers 4 h du matin; ensuite, on va faire des farces dans les rues et il est de bon ton de ne pas se coucher cette nuit-là. Jusqu'à ces dernières années, les jeunes filles étaient soustraites à ces grossiers divertissements; elles continuaient à danser.

d) les lendemains du mariage :

Dans les villages (rarement dans les villes) les repas et les amusements recommencent, mais ils sont moins rituels, sauf « la bique de l'aînée », coutume qui n'a pas complètement disparu (elle est connue aussi en Champagne, en Bourgogne, dans la Brie et en Lorraine). Lorsqu'il y a plusieurs filles dans une famille, c'est naturellement l'aînée qui doit se marier la première, mais si c'est la cadette, on promène l'aînée dans tout le village chevauchant une chèvre le plus souvent le dos tourné du côté de la tête de l'animal. De toutes façons, on assure la plus grande publicité aux mariages; il en est de même des enterrements.

B) Dès que quelqu'un meurt dans un village, un membre de chaque famille va rendre visite à celle du mort, en principe du même sexe que la personne décédée.

On va droit au lit où repose le mort entièrement recouvert d'un drap; on l'asperge d'eau bénite avec un brin de buis bénit le jour des Rameaux, puis on reste quelques minutes sans mot dire, enfin on présente ses condoléances.

Au 19e siècle encore, on enterrait le lendemain de la mort; aujourd'hui le surlendemain.

Les cloches sonnent « en mort » (le glas), trois « laisses » (coups) de quatre à cinq minutes chacune pour les hommes et deux « laisses » pour les femmes, ou, selon les villages, trois « laisses » pour tous, mais avec la grosse cloche pour les hommes, la petite étant destinée aux femmes. Le matin, on commence par l'angelus normal, puis vient le glas; à midi et le soir, c'est le contraire.

Chaque nuit, on veille le mort; les « porteurs » se relaient pour passer la nuit. Ils font un repas vers deux heures du matin(menu habituel : du lapin). Le soir précédant les obsèques vers 20 heures, les femmes ou plus souvent les jeunes filles du village viennent dire « la prière » (chapelet, litanies, prières spéciales) qui dure trois quarts d'heure.

Jusqu'à la réforme à la suite du Concile Vatican II, un enterrement convenable, comme un mariage correct, ne se faisait que le matin, car on ne disait pas de messe l'après-midi. Pendant les enterrements faits l'après-midi on récitait les vêpres des morts; c'était court, bâclé, vexant pour tous. Maintenant on enterre aussi bien l'après-midi, mais avec la messe.

Le transport du cercueil — [(aujourd'hui plus souvent en chêne; autrefois, c'était seulement chez les gens aisés, les autres n'avaient que du bois blanc (sapin, peuplier)] — se fait encore souvent à bras ou sur une petite voiture à bras. Il y a quatre porteurs, groupés par deux, en avant et en arrière du cercueil, celui-ci posé sur deux barres transversales aux extrémités arrondies que soutiennent les porteurs.

Les gens — en général tout le village, mais avec des nuances selon l'âge du défunt, les liens de parenté et d'amité (on tient dans chaque famille un compte précis des assistants, pour l'honneur, pour « rendre ce qu'on doit ») — attendent devant la maison mortuaire après y être entrés pour asperger d'eau bénite le cercueil, serrer les mains des membres de la famille (seulement si l'on est vraiment ami). On

doit arriver 1/4 d'heure, 1/2 heure, etc., avant l'heure fixée de l'enterrement, là encore selon le degré de parenté ou d'amitié.

Comme pour les mariages les rites de l'Eglise se modifient, mais les changements restent lents. L'offrande se fait toujours comme par le passé. C'est une femme, parente ou amie intime, qui un cierge à la main va embrasser la patène tenue par le prêtre et donne ainsi le départ à un défilé des assistants dans l'église allant embrasser la patène et verser une obole pour ensuite revenir à leur place après avoir béni le cercueil.

Il y a une trentaine d'années encore, les parents, les amis, les conscrits, du mort portaient des cierges allumés dans le cortège. Aujourd'hui, les cierges restent à l'église et sont placés sur un luminaire situé derrière le cercueil. Il y a trente ans également, tout homme ou femme faisait partie d'une confrérie (de St Vincent, St Joseph, St Eloi; de la Vierge, de Ste Anne, etc.); dans ce cas, on récitait des prières spéciales, une bannière précédait la croix dans le cortège, comme le drapeau pour les anciens combattants.

Après l'absoute, le cortège se forme de nouveau et l'on porte le corps au cimetière. On observe alors une certaine détente, lorsque le cimetière n'est pas autour de l'église. Ceux qui ne sont pas de la famille parlent volontiers à haute voix, discutent des récoltes, du temps, de personnes malades, qui risquent d'être bientôt « dans le trou », ce qui amène des réflexions de caractère général : « c'est la vie », « c'est pour tout le monde pareil ». « on n'en emporte pas », etc. Ces conversations paraissent peu respectueuses et sont fort mal jugées par les étrangers ; or, il semble qu'il s'agisse simplement d'oublier le triste sort réservé au mort, à sa famille, de se reprendre avant l'acte final, le plus douloureux, celui de la mise en terre.

Les discours chez les paysans ont été très rares dans le passé encore récent, mais depuis une dizaine d'années sous l'influence des syndicats, des divers regroupements politiques, coopératifs, on se rapproche des manifestations citadines.

Il y a dix ans, on descendait le cercueil immédiatement dans la tombe, puis chacun défilait en le bénissant après le prêtre; aujourd'hui, on tend à placer le cercueil sur des tréteaux devant la tombe pour la bénédiction et les discours.

La mise en terre se fait en présence de la famille seule ou simplement des proches. Parfois, la famille se tient à la sortie du cimetière pour recevoir les condoléances, mais c'est une coutume récente dans les villages et qui paraît peu solide.

Après l'enterrement, s'il a lieu le matin, on fait encore quelquefois aujourd'hui un repas, dont le menu est rituel. On mange le bouilli (soupe, viande et légumes), un plat de haricots en grains, un rôti de mouton, ceci avec du vin de pays, puis le café et la « goutte ».

A la fin du repas, une personne de bonne volonté (souvent une femme âgée) récite le De profundis, puis on se sépare. Commencé dans les pleurs, ce repas se terminait fréquemment assez gaiement, sauf s'il s'agissait de personnes jeunes.

Les enterrements de vieux célibataires ont toujours été particulièrement détendus. Ils prévoyaient d'ailleurs habituellement une somme d'argent pour les frais d'enterrement et de repas; cet ensemble s'appelait « la noce » : on faisait « la noce du Pierre », par exemple. Le repas était franchement joyeux et l'on parlait du disparu, mimait ses gestes, etc.

A tous les « dîners » d'enterrements assistaient en plus de la famille, le curé, les enfants de chœur, le sonneur et le fossoyeur.

Le dimanche suivant le décès, c'est « l'offerte du mort »; au cours de la messe ordinaire ou d'une messe dite à cette intention, les assistants vont embrasser la patène, déposer leur obole, comme le jour de l'enterrement, alors que l'on chante habituellement l'hymne Languentibus in purgatorio. Après la messe, la famille et les amis vont sur la tombe.

Le deuil d'un père, d'une mère, durait / dure deux ans; celui d'un grand-père un an, ainsi que du parrain, des oncles et tantes. Les femmes restaient / restent six mois en noir, puis à mesure que le temps passe on en arrive au gris. Avant la guerre de 1940, elles portaient sur le dos un châle noir triangulaire, dont la pointe tombait sur les talons (de même que le « châle-tapis » aux vives couleurs les jours de fêtes)... Aujourd'hui, elles portent un ensemble noir avec ou sans voile devant la figure.

Dans l'ensemble du département de la Haute-Marne, jusqu'en 1914, la population se conformait strictement aux prescriptions de l'Eglise. Comme on a déjà pu le remarquer tout le folklore est rattaché de près à la pratique religieuse.

II. — *Les bons moments de l'année :*

A) Les gens se plaisent aux offices et ne manquaient pas la messe, ni les vêpres; certains hommes, cependant, se faisaient tirer quelque peu l'oreille pour aller aux vêpres (et pour porter « les

saints en bâton » = bâtons de procession), mais les femmes employaient tous les moyens, afin de les entraîner.

Elles assistaient aussi au chapelet (entre la messe et les vêpres), puis aux Complies. Si elles s'étaient attardées à la promenade rituelle (sur une grande route, près d'une gare, etc.), il leur fallait courir pour être à l'heure à l'église, sinon le prêtre les réprimandait vertement (avec menace d'en informer les parents — ce qui était grave — et pis encore de refuser l'absolution lors de la prochaine confession, ce dont toute la communauté paroissiale aurait été avertie le dimanche suivant au sermon).

Au 19e siècle, l'église était pleine de fidèles depuis les Matines jusqu'aux Complies et l'on chômait des fêtes oubliées aujourd'hui. En plus des fêtes actuelles, on ne travaillait pas le jour des Rois, de la Saint-Sébastien, de l'Annonciation, de la Fête-Dieu, de la saint-Jean, de la sainte-Anne, de la Nativité de la Vierge, de la Conception, de la fête de saint-Etienne et de saint-Jean l'Evangéliste, de sorte que lorsque Noël arrivait le lundi ou le jeudi, il y avait quatre jours de repos (nos ancêtres connaissaient donc nos fameux « ponts »).

En outre, on chômait dans le vignoble le jour de Saint-Vincent; les agriculteurs, les couteliers et les travailleurs du fer en général, chômaient le jour de la saint-Eloi, etc.

Les pèlerinages étaient très suivis; un village sur deux d'ailleurs en possédait un. Aujourd'hui, il en reste au moins trois par canton, les uns regroupant les villages environnants, d'autres étant plus importants, le tout couronné par le pèlerinage diocésain annuel à Lourdes, le département de la Haute-Marne correspondant maintenant exactement au diocèse de Langres.

B) Dans le cycle de Noël à la fête des Rois, il y a trois grands moments pour les enfants : la réception du « cugneux », « quigneux », « guigneuf », la veille et le jour de Noël, le jour de l'An.

a) Il y avait encore récemment un culte du filleul pour le parrain et la marraine et vice versa. Dans ces conditions, quelques jours avant Noël, la marraine envoyait à son filleul un petit pain en forme de croissant, qui portait ce nom, dont les types les plus courants sont : « cugneux » ou « guigneuf ». Il y a encore une « foire aux cugneux » en Haute-Marne à Montier-en-Der le jeudi précédant Noël (Cf. *A.L.C.B.*, carte n° 150). Aujourd'hui, les parrains et marraines font plutôt divers cadeaux au goût du jour fortement influencé par la publicité des catalogues, de la radio et de la télévision.

b) la veille de Noël, les enfants jusqu'à la Première Communion, « mettent leurs sabots » (autrefois, les plus beaux sabots; aujourd'hui, les plus jolis souliers), parfois aussi les grandes personnes (on ne sait jamais); on attend les cadeaux du « Petit Jésus » que le « Père Noël » est en train de remplacer venant des villes.

c) le jour de l'An, c'est encore une distribution de cadeaux aux enfants, qui tend également à s'étendre aux grandes personnes. Jusqu'en 1944, dans les villages, les enfants, après avoir souhaité la bonne année à leurs parents, allaient chez les parrains et marraines avec un petit cadeau et ils recevaient à leur tour quelque argent. Ils partaient ensuite chez les voisins (le « quartier »), faisaient leurs souhaits et obtenaient encore quelques sous ou plutôt des « tourtelets » (gaufres).

La formule rituelle était : « Je vous souhaite une bonne année, une bonne santé, le Paradis à la fin de vos jours ». A ceux qui omettaient la dernière partie de la phrase quelque peu choqués de parler déjà du Paradis, on ne manquait pas de « leur en faire ravisant » (le leur rappeler).

C) Puis on attend « Carnaval » (Mardi Gras), les fêtes de Pâques (« bruants » et « roulées »), la fête-Dieu (2 dimanches de suite avec reposoirs, processions, feuillée, fleurs et soupers. Les coutumes rattachées à ces fêtes restent vivantes, sauf celles qui touchent la fête-Dieu à peu près disparues depuis vingt ans (CF. *A.L.C.B.*, I, n° 103, 131, 133, 134, 136 à 138; 139 à 142; la fête de l'arbre de mai « les mais » reste aussi très vivante : cf. *A.L.C.B.* N° 143 à 145.

D) La fête patronale est aussi un grand moment de l'année; elle durait plusieurs jours (4 avant 1914), le dimanche et le lundi il y a encore quatre ou cinq ans, aujourd'hui le dimanche seulement. Autrefois, on dansait beaucoup : le jour de la fête, à la Saint-Nicolas, à la Sainte-Catherine, la Saint-Vincent, etc., à Carnaval, aux vendanges, etc. Maintenant on ne danse plus guère que dans les villes et beaucoup de garçons ne savent pas danser, sans se soucier de cet inconvénient, alors qu'il y a vingt ans ne pas savoir danser était pratiquement considéré comme une tare.

E) Mais il y a aussi de nombreux divertissements supplémentaires parmi lesquels on peut citer les farces et les charivaris avec ou sans « chapelets ».

a) les farces sont courantes dans les villages et en fonction de la démographie, comme en grande partie ce qui concerne le folklore.

Elles sont en régression si le village se vide de ses habitants et non pas par la peur du gendarme même aujourd'hui alors qu'elle paraissent moins bien supportées qu'autrefois. (Les farces dans les villages n'ont que peu de rapports avec les dégradations constatées dans les villes, telles que les vitrines endommagées, les fleurs abîmées, les statues peintes et mutilées, etc.).

Il y a des farces rituelles, mais elles dépendent également des personnes qui en sont l'objet. Parmi les farces rituelles, on trouve : hisser une chèvre sur un toit, une voiture sur un mur, jeter une bête morte dans une étable (si c'est un crapaud vivant, il s'agit de sorcellerie — pas morte du tout), faire sortir les gens la nuit sous un prétexte futile et les doucher, boucher les cheminées, mettre en panne les machines, les déplacer sans bruit, dessiner sur les portes de grosses têtes avec des cornes ou faire des « chemins de bassinots » (Caltha palustris) = fleurs jaunes devant certaines maisons. Ces dernières farces sont d'un genre plus spécial et rejoignent les sentences des tribunaux populaires villageois, auxquelles appartiennent typiquement les « charivaris » ou « chamaris ».

b) un charivari simple est fait par un groupe de jeunes gens et jeunes filles munis de casseroles, de bidons, de faux, et qui frappent à tour de bras sur ces objets en défilant dans le village. Le cortège s'arrête devant certaines maisons redoublant les sons discordants; enfin, tout le monde se rassemble près de la maison qui fait l'objet des critiques. Là, dans un vacarme assourdissant, ils ajoutent des cris, plus ou moins longuement, selon les fautes à reprocher (menu vol, remariage de veuf).

Le grand « chamari » était organisé à l'occasion de circonstances plus graves : vols importants, adultère. Cette fois, il s'agit d'une cavalcade; la majeure partie des exécutants se trouve sur des voitures et le vacarme s'arrête de temps à autre pour laisser place à des chansons tendancieuses reflétant la situation, des slogans du même genre, et surtout ces « chapelets » groupés en petite pièce de théâtre faite de phrases courtes dites par plusieurs récitants, où chaque chef de famille du village, homme ou femme, est censé dire son mot. C'était la rime qui faisait choisir le nom de famille employé à l'occasion :

> « Il y allôt d' grand matin, dit M. Huguenin;
> I pâssôt su l'guernier, dit l'Colas Reyer.
> Ah, comme il l'embrassôt, dit la mère Maigrot, » etc.

ou encore on feignait de cacher le nom de famille; alors on prenait le sobriquet, tout aussi connu naturellement, par exemple :

« Tiac en queneut lè piste ? »

(Qui en connaît la piste) ? (c'est-à-dire toute l'affaire)

« C'âst lâs failles l'Artiste ! »

(Ce sont les filles de chez l'Artiste) (les filles du musicien, très connu), etc.

Dans les cas très graves, ces textes et des variantes étaient criés d'un champ ou d'une vigne à l'autre pendant plusieurs semaines.

On ne fait plus maintenant de tels charivaris, mais qui peut dire qu'il n'y en aura pas demain ?

Ces quelques éléments de la vie populaire haut-marnaise ancienne et moderne ne sont bien entendu qu'un simple aperçu de l'ensemble folklorique de l'un des deux départements de la Champagne méridionale. La documentation est tirée des enquêtes menées en vue de la réalisation de l'*Atlas Linguistique et Ethnographique de la Champagne et la Brie* et de recherches spéciales sur le folklore champenois-briard. L'Atlas publie le plus grand nombre possible de ces documents, soit dans les marges des cartes, soit sur des cartes uniquement dressées à cet effet. Mais il reste très souhaitable que se réalise enfin un *Atlas Folklorique de la France,* qui, avec la collection déjà riche des *Nouveaux Atlas Linguistiques de la France par Régions,* présenteraient un ensemble des plus authentiques richesses de la France.

EMPRUNTS LEXICAUX ET SYSTÈMES LINGUISTIQUES DIALECTAUX

par **Jean-Claude BOUVIER**

Il semble que tout ait été dit sur « l'emprunt linguistique » et qu'on vienne trop tard.. Depuis les travaux de O. Bloch, L. Deroy, T.E. Hope, B.E. Vidos, U. Weinreich (1) pour ne citer que quelques-uns de ceux qui ont le plus contribué au développement des études romanes sur cette question au XXe siècle, on sait que l'emprunt, qu'il soit ancien ou moderne, savant ou populaire, qu'il mette en présence deux grandes langues nationales, ou deux dialectes, ou encore une langue ou un dialecte dominé et la langue dominante..., n'est pas autre chose qu'un cas particulier de ce qu'on appelle communément le « contact de langues », générateur d'interférences linguistiques entre un système A et un système B (2). Les causes diverses de l'emprunt ont fait l'objet d'études approfondies; et l'on s'accorde généralement aujourd'hui à distinguer entre facteurs proprement linguistiques ou « internes », tels que l'homonymie, la « déficience lexicale », l'euphémisme.., et facteurs extralinguistiques, d'ordre historique, social, psychologique (prestige de mots étrangers, snobisme ou au contraire attitude ironique conduisant à l'emprunt de mots à valeur péjorative...) (3). Les modalités d'adaptation des mots d'em-

(1) O. Bloch, *La pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales.* Paris, Champion, 1921.

L. Deroy, *L'emprunt linguistique,* Paris, 1956.

T.E. Hope, *Lexical Borrowing in the Romance Languages,* 2 vol., Basil Blackwell, Oxford, 1971.

Vidos, *Le Bilinguisme et le mécanisme de l'emprunt, RLiRo,* XXIV, p. 1-19.

U. Weinreich, *Languages in contact, Findings and Problems,* New-York, 1953.

(2) Voir surtout Weinreich, T.E. Hope (p. 577 et suiv.).

Voir la distinction de Bloomfield (*Langage,* p. 436) entre « emprunt culturel » qui est habituellement réciproque, et « emprunt interne » qui « se fait de façon prédominante de la langue inférieure vers la langue supérieure ».

(3) Voir surtout Hope, p. 726-742.

prunt du système phonétique, morphologique ou lexical de la langue d'accueil ont aussi été examinées de près. Et la recherche des critères permettant de déterminer la part de l'emprunt dans une langue donnée a persuadé les linguistes que, en dernière analyse, l'emprunt ne pouvait être étudié que dans la perspective de la « synchronie diachronique », pour reprendre l'heureuse formule de B.E. Vidos (4).

Cette perspective c'est précisément celle dans laquelle les dialectologues situent le plus volontiers leurs travaux comme l'a rappelé K. Baldinger dans son rapport final du Colloque de dialectologie de Strasbourg, en 1971 (5). Et c'est la raison pour laquelle les références à l'emprunt sont si nombreuses dans les études de dialectologie romane : l'apport d'éléments lexicaux venus du français ou des parlers voisins a toujours été, dans le domaine gallo-roman, un principe d'explication très usuel pour rendre compte des « dérogations » aux changements phonétiques délimités sur la carte par des isoglosses ou toute autre bizarrerie phonétique ou morphologique relevée par le dialectologue. Il est bien certain qu'on a beaucoup abusé de cette explication par l'emprunt souvent trop vague et trop commode comme le note justement G. Tuaillon (6) de même qu'on a trop insisté sur la notion de « dérogation », qui tend à donner une idée fausse du changement linguistique. Peut-être serait-il plus sage d'éviter ce terme d'emprunt quand il s'agit de particularités inscrites dans l'espace dialectal. Avec G. Tuaillon on préfèrera alors dire que dans la situation de bilinguisme français-dialecte, ou même de polylinguisme (dialecte 1 + dialecte 2 + français) que connaissent depuis plusieurs siècles en France les dialectophones, un ou des diasystèmes se sont établis et ont produit des effets de « nivellement » plus ou moins anarchiques (7). Mais même si ces effets de nivellement peuvent, selon G. Tuaillon, se réaliser parfois sous forme de nouvelles évolutions phonétiques, il est sûr que l'explication de l'équilibre dialectal gallo-roman par le diasystème ainsi présentée ne contredit pas du tout la théorie générale de l'emprunt qui se dégage progressivement des travaux des linguistes qui se sont occupés de ce phénomène. L'intérêt de l'étude de G. Tuaillon est finalement d'avoir mon-

(4) Vidos, *article cité*, p. 1.

(5) *Les dialectes romans de France, à la lumière des Atlas régionaux*, Edit. du CNRS, 1973, p. 475.

(6) G. Tuaillon, *Analyse d'une carte linguistique « cheval - chevaux » (ALF 269)*, dans *TraLiLi*, IX, 1, p. 97.

(7) Tuaillon, *article cité*, p. 98-106.

tré que le contact des langues et l'interférence avaient dans « l'espace dialectal » un rôle encore plus déterminant que dans les relations entre langues littéraires, mais selon des règles et avec des effets profondément originaux.

Ayant étudié pendant plus de dix ans la géographie phonétique d'une partie du Nord-Occitan (la Drôme) (8), j'ai été confronté sans cesse au phénomène de l'emprunt : par sa diversité linguistique aussi bien que géographique ou historique, par sa position charnière entre le francoprovençal et le sud-occitan, par l'importance des voies de passage qu'il contient, vallées ou cols, ce domaine est la terre de prédilection des échanges et des interférences linguistiques. Trois grandes forces qui ont tendance à se répartir l'espace géographique, mais sont souvent combinées, exercent leur pression sur les parlers drômois et contribuent ainsi à créer un diasystème drômois : le système francoprovençal dans le Nord du département (au Nord de la vallée de la Drôme); le système français, qui est à l'œuvre un peu partout, mais surtout dans la vallée du Rhône; le système sud-occitan également diffus dans l'ensemble du domaine, mais bien entendu particulièrement puissant dans le Sud du département.

Il n'est pas dans mon intention de faire ici l'inventaire de tous les « emprunts » que les parlers drômois doivent à ces différentes sources. Ce serait l'objet d'un ouvrage entier. Je voudrais simplement aborder cette question de l'emprunt sous un angle inhabituel qui me semble devoir être très fécond : je voudrais mettre en lumière la façon dont l'emprunt révèle un système linguistique, c'est-à-dire la quantité d'information qu'il apporte, quand on y regarde de près, sur la constitution du système de l'idiome qui le reçoit. La démarche est inverse et en même temps complémentaire de celle qui est généralement adoptée puisqu'il s'agit d'examiner non pas l'aspect positif de l'emprunt — enrichissement d'un système ou nivellement des différences entre deux systèmes — mais en quelque sorte son image en négatif sur un système donné, les éléments structurels que la projection de l'emprunt permet de faire ressortir.

Si l'on s'en tient au plan lexical, cette quête n'est pas très éloignée de la recherche des causes linguistiques de l'emprunt dont nous avons parlé précédemment. Dans beaucoup de cas l'emprunt

(8) La thèse de doctorat à laquelle a été consacrée cette étude est actuellement sous presse. Elle paraîtra sous le titre : *Les parlers provençaux de la Drôme. Etude de géographie phonétique.*

apparaît comme appelé par une certaine disposition du système lexical, que ce soit une « case vide » à remplir, ou une « défectivité lexicale » à combler (9), ou une homonymie à supprimer.. Mais en même temps il révèle les tendances profondes de ce système, c'est-à-dire les axes selon lesquels le vocabulaire tend à se structurer toujours plus nettement.

Prenons par exemple le nom de la « chèvre » qui est *tsạbro* dans la plus grande partie du domaine, conformément à la phonétique locale. Mais dans toute la moitié Sud existe à côté de *tsạbro* une forme empruntée au sud provençal *kạbro* pour désigner le « chevalet » sur lequel on scie du bois, ou parfois un « levier ». L'emprunt résulte sans doute du besoin de donner deux signifiants distincts à deux signifiés devenus trop éloignés l'un de l'autre quand le lien métaphorique n'a plus été perçu. Mais il manifeste aussi du même coup une tendance à marquer formellement l'opposition *animé / inanimé,* que confirment plusieurs autres emprunts. Dans le Nord de la Drôme — P — intervocalique est devenu — V —, et ainsi le latin LŪPA a abouti à *lụvo,* comme NEPOTE à *névu*..., mais on emploie aussi la forme méridionale *lụbo* avec le sens de (scie) « passe-partout ». Dans la même région, dans le parler de la commune de Jaillans (au pied du Vercors) une opposition de même type a été créée par emprunt au français : la forme locale du verbe « attraper » *arapa* n'est usitée que quand il s'agit d'objets inertes *arapa uno pẹ̀ro,* « attraper une pierre », tandis que le gallicisme *atrapa* est réservé aux êtres vivants *atrapa uno pụlo.*

L'opposition lexicale *humain / animal* est dans toute langue une opposition fondamentale, cf. le français *jambe / patte, bouche / gueule, sein / mamelle,* etc. L'emprunt au français vient la renforcer dans l'exemple bien connu des désignations du *père* ou de la *mère :* dans la Drôme comme en Auvergne ou dans les Vosges (10), les formes locales *pạyré, mạyrè* sont le plus souvent spécialisées dans le sens de « père ou mère d'un animal »; et les gallicismes *pẹ̀re*

(9) Pour la discussion de cette notion : T.E. Hope, *ouvrage cité,* p. 701-710.

(10) Voir A. Dauzat, *Les Patois,* Paris, 1927, p. 51 et suiv.

O. Bloch, *La pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales,* Paris, 1921, p. 37.

L'opposition relevée par Z. Marzys dans le Valais entre *kayõ* « cochon » et *cochon* « individu malpropre ou grossier », relève de la même tendance, bien que le mot emprunté au français appartienne au registre expressif.

Voir Z. Marzys, *Les emprunts au français dans les patois,* dans *Actes du Colloque de Dialectologie franco-provençale,* organisé par le Glossaire des Patois de la Suisse romande, Neuchâtel-Genève, 1971, p. 180.

(ou *pẹ̀ro*), *mẹ̀re* (ou *mẹ̀ro*) sont réservés aux degrés de parenté des hommes. Monstrueux impérialisme du français qui prend la place du mot autochtone et le relègue à l'étable ? Oui sans doute, mais ce qui intéresse le linguiste dans ce cas précis c'est d'abord que l'emprunt révèle un besoin et se trouve être un moyen d'assurer l'opposition *humain / animal.*

Dans la Drôme, comme ailleurs, les formes autochtones *pạyré, mạyré* peuvent, tout en restant dans le registre humain, prendre des connotations péjoratives. Par rapport à la *mẹ̀re* « mère » la *mạyré* sera la « mauvaise mère ». Cela nous introduit à un nouveau type d'opposition lexicale qui est fondamental et usuel dans les langues : l'opposition entre *éléments expressifs et non expressifs.* Elle est sans doute réalisée le plus souvent par des moyens suprasegmentaux et pour une bonne part non linguistiques : l'intonation, l'accent secondaire, les gestes, les mimiques... Mais elle est aussi favorisée par certaines distorsions qu'a connues l'évolution phonétique. Dans la Drôme par exemple, la séquence initiale *ka-* devient normalement *tsa-* ou *ϵa-*, mais la particule péjorative *ka-*, bien analysée par W. Von Wartburg ([11]), conserve toujours son occlusive initiale : ainsi dans le Nord du département *kafǫ̣lo* « mauvaise feuille » « fane de pomme de terre » sera le terme marqué, à valeur expressive (du moins à l'origine) par rapport à *fǫ̣lo* « feuille », terme non marqué, neutre.

L'emprunt lexical contribue assez souvent à renforcer cette opposition sans laquelle le langage humain est à peine imaginable. Le plus bel exemple que je puisse citer est celui que j'ai observé « in vivo », si je puis dire, à Vassieux-en-Vercors. Alors que dans le parler de cette commune la bête se dit *bẹ̀tyo,* conformément à la phonétique locale, j'ai entendu dans un pâturage un berger dire à son chien : salo *bèstyo* de tsi de dyạble, vé tẽ kère lu *bétyạri.* Cette forme avec *-s-* vient sans doute de l'aire méridionale toute proche où *-s-* se conserve devant P, T, K. Mais on voit aisément si on la rapproche de *bétyạri* employé dans la même phrase, qu'elle s'emploie dans un contexte fortement expressif. En écoutant avec plus d'attention mes informateurs, j'ai pu faire par la suite des remarques semblables pour ce même mot dans deux communes ayant la même situation linguistique que Vassieux.

Cette observation éclaire d'un jour nouveau certains emprunts que l'on est bien en peine d'expliquer par les raisons tradition-

(11) W. von Wartburg, *Problèmes et Méthodes de la Linguistique*, Paris, 1963, 2e édit., p. 92-94.

nelles. Voici par exemple le verbe « arrêter ». Dans toute la Drôme, y compris les parlers purement francoprovençaux, il se dit *arèsta*, alors que toute la moitié Nord de ce domaine appartient à l'aire d'amuïssement d'S implosif intérieur. L'emprunt est prouvé par le fait que la forme, phonétiquement régulière, se retrouve actuellement au Nord de l'isoglosse dans les désignations de l'« arrête-bœuf » que l'on appelle généralement *ratabyó* ou *ratabó*... On peut alors se demander si à une époque ancienne, dans les parlers de cette région, *arèsta* n'a pas été la forme expressive de **aréta* ou *rata*, dans certaines conditions de la communication, et en particulier dans des situations semblables à celle que nous avons vue pour *bèstyo*, c'est-à-dire dans le cas du discours adressé par l'homme à l'animal : l'un des cris les plus usuels que le berger adresse à son chien, quand il l'envoie chercher une bête qui s'aventure trop loin, c'est certainement *arèsto la* « arrête-la ». Plutôt que de « variante expressive » nous préférons parler dans des cas semblables de termes marqués de l'opposition *expressif - non expressif*.

*
**

Mais c'est surtout dans le domaine phonologique que les informations données par l'emprunt sont précises et précieuses. Du point de vue de la phonétique historique il faut sans doute distinguer entre les emprunts qui ne subissent aucune adaptation au système de la langue d'accueil et donc révèlent une dérogation totale aux changements phonétiques locaux, tels que par exemple *fõ batismó, traktœ̀r, bõswar*, venant du français, *kalabèr* venant du provençal..., et ceux qui, de très loin les plus nombreux, connaissent une intégration partielle ou totale, comme *élétrisita, batụzo* « batteuse » (à Sèderon, dans les Baronnies), *ɛabọ̀to* « cabane » dans le Nord du domaine...

Cette question est particulièrement complexe car il convient de tenir compte de l'ancienneté de l'emprunt et de la tendance qu'a toute langue à assimiler peu à peu les éléments étrangers : *traktœ̀r* est sensiblement plus récent qu'*élétrisita* ce qui explique le double traitement réservé au groupe -KT- primitif.

Mais en fin de compte si on considère, pour un parler donné, le corpus de 5 à 6000 mots que constitue le questionnaire de l'Atlas Linguistique de Provence une fois rempli, on s'aperçoit que les emprunts qui n'ont subi aucune adaptation sont très rares, même parmi les plus récents. Intégrés à la langue, au point de ne pas être reconnaissables par l'usager dans la plupart des cas, ils n'en portent pas moins sur eux la marque de leur provenance étrangère. Aussi

peut-il paraître utile de chercher sur quels éléments phoniques porte plus particulièrement — ou ne porte pas — l'adaptation et ainsi de dégager les pièces du système de la langue d'accueil qui ont le plus ou le moins d'affinités avec celui de la langue de départ. Cela devrait jeter quelques lueurs sur la spécificité réelle d'un système phonologique par rapport à ceux avec lesquels l'emprunt le met en contact.

La quasi-totalité de la Drôme appartient au nord-occitan et connaît donc la palatalisation de K- et G- + A, en *ts*, *tє* (ou *є* dans l'extrême-Nord). Les mots en *ka-* ou *ga-* empruntés au sud-occitan se conforment quelquefois à cette situation, par exemple *єabòto*, ou *tsabọ̀to* provenant d'un sud-occitan *kabòto* (étym. CAPŌTTA), mais le plus souvent ils conservent intacte leur occlusive initiale, par exemple *kalabèr* « hangar », *kabro* (cités ci-dessus), *karèto*, *gavạ̀ṇo* « corbeille », *gavẹ̀u* ou *gavyó* « fagot de sarments » ...La grande fréquence des mots de ce type-là a pour conséquence que, dans les parlers drômois, la position des phonèmes /k/ et /g/ est par rapport à /ts/ — /dz/ extrêmement solide, comme je l'ai montré il y a quelques années au colloque de dialectologie de Strasbourg (12). L'emprunt crée même des paires minimales d'un rendement élevé, telles que */kạbro/* — */tsạbro/* dont il a été question ci-dessus. Mais inversement si des mots méridionaux en *ka-* ou *ga-* ont pu s'implanter en si grand nombre dans la Drôme, sans modifier leur initiale, c'est parce que la palatalisation de K- et G- + A n'a pas réellement provoqué de clivage phonologique entre les parlers nord-occitans et sud-occitans : dans le Nord l'effet de la palatalisation a été contrecarré très tôt par l'évolution postérieure de KW (devenu K) et le phénomène du « phonétisme retardé » propre aux mots expressifs (cf. ci-dessus le préfixe *ka-*...) qui ont introduit dans la langue un contingent notable de mots en *ka-* ou *ga-*. L'emprunt est seulement venu consolider cette tendance et favoriser le nivellement entre Nord et Sud. Bien que statistiquement il y ait nette prédominance de *tsa-*, *dza-* dans les parlers du Nord et de *ka-*, *ga-* dans les parlers du Sud, du point de vue de l'inventaire et de la distribution des phonèmes il est bien certain que les uns et les autres ont un système phonologique caractérisé par les oppositions /k/ — /ts/ /g/ — /dz/ devant toute voyelle, en position initiale ou intervocalique. Ces oppositions sont simplement à l'avantage de /ts/ dans les premiers et de /k/ dans les seconds.

---

(12) Dans *Les dialectes romans de France, à la lumière des Atlas régionaux*, Edit. du C.N.R.S., 1973, p. 211-229, J.C. Bouvier et Claude Martel, *Les effets de la palatalisation de K—, G— + A sur le système consonantique des parlers nord-provençaux : essai de statistique linguistique comparative.*

On peut en dire autant des occlusives sonores intervocaliques de la langue d'oc : *-b-, -d-, -g-*, issues du latin -P-, -T-, -K-. Dans la plus grande partie de la Drôme -T- a abouti à Ø, -K- à *y* ou *dz* MATURU > *maur, mayur...*, NECARE > *néya* ou *nédza* (selon les aires) ; et dans le Nord du domaine -P- est représenté par *v* (cf. ci-dessus). Mais l'emprunt a introduit dans toute la Drôme un assez grand nombre de formes méridionales en *b, d, g* : cf *kalabèr, lụbo..., paga* « payer » dans le Sud-Ouest, *fugó* « feu de joie » (FOCALE dans l'extrême-Nord, *kadyèro, rọdo, fẹdo,* dans la moitié-Sud, etc. Le résultat est là encore une similitude relative dans la distinction des phonèmes /t/ et /d/ entre parlers du Nord et du Sud. Mais comme pour /k/ et /g/ ce rôle de nivellement de l'emprunt n'a été possible que parce que cette structure avait déjà été préparée par l'évolution phonétique : en particulier maintien de *d* devant l'accent d'où l'opposition : *la klẹyo* « la claie », *lu kléda* « le portail » dans quelques points).

Il faudrait aussi parler de l'S implosif interne, qui a disparu dans toute la moitié-Nord du domaine par suite de l'évolution phonétique, mais apparaît aujourd'hui dans un certain nombre de mots d'emprunts de cette zone, cf. *arèsta* commenté ci-dessus, et de même *pạstré* (dans le Vercors), *prẹsté* « prêt », *aprèsta* dans toute la Drôme.

De toute façon tous ces exemples nous convainquent qu'entre parlers du nord-occitan et parlers du sud-occitan et de même entre parlers occitans du sud-est et français les différences phonologiques des systèmes consonantiques du point de vue de l'inventaire et de la distribution ne sont pas telles qu'elles nécessitent une adaptation des mots empruntés.

En ce qui concerne la distribution un correctif important doit toutefois être apporté. Si dans les emprunts « intégrés », c'est-à-dire non récents, la consonne d'origine peut être — ou ne pas être — conservée en position initiale ou intérieure, comme nous venons de le voir, en revanche la variation est rarement tolérée en position finale. Dans ce cas les exigences du système d'accueil sont beaucoup plus rigoureuses. Ainsi -S final a-t-il disparu dans les parlers des deux tiers de la Drôme à peu près, et aucun mot en *-s* du sud-provençal n'a gardé sa consonne finale, une fois franchie l'isoglosse du traitement de S. Le sud-provençal *bédigas* devient *bédiga* « imbécile » dans les parlers de la moitié-Nord de la Drôme qui l'ont adopté. Il en est de même d'une façon systématique pour les mots français ou occitans en *-r* dans les parlers provençaux les plus septentrionaux de la Drôme, qui ont laissé tomber toute consonne finale : *kalabèr* y est prononcé régulièrement *kalabè* sur le modèle de *ivé* « hiver », *vè* « vert » et le français *rasoir* y est devenu *razwè*, etc. La

latérale *l* ne s'est conservée nulle part dans la Drôme, elle s'est soit vocalisée en u, comme dans la quasi-totalité de la Provence, soit amuïe dans l'extrême-nord, comme en francoprovençal. Les mots français à *-l* final, empruntés par les parlers drômois, ne garderont cet *l* que dans des cas très limités, en particulier dans celui de *syèl* « ciel », qui est un mot très rarement employé et par conséquent mal implanté : l'Atlas Linguistique de Provence montre qu'en fait « ciel » est généralement remplacé par « temps » dans les phrases du type : « le ciel est est couvert, nuageux, dégagé... ». Pour la plupart des autres mots l'*l* final du français ne subsiste plus. Il est purement et simplement éliminé comme dans l'exemple de *nuvé* « Noël », introduit depuis longtemps déjà dans le Sud de la Drôme. Mais il peut être aussi remplacé par *r* dans les parlers autres que les parlers les plus septentrionaux dont nous avons parlé ci-dessus : dans le Vercors par exemple le français *poil* est devenu *pwar*, et loin de là, à La Bégude-de-Mazenc dans la moitié-Sud à côté du gallicisme *syèl* « ciel atmosphérique », peu usité comme partout, existe une forme d'origine française également, mais intégrée et adaptée *syèr*, employée dans le sens religieux exclusivement. Toutes ces observations valent aussi pour la latérale palatalisée *ļ*, normalement vocalisée en u, comme *-l*. Dans les emprunts au français antérieurs à la fin du XIXe siècle, cette consonne a parfois disparu, comme dans le cas de *trava* « travail » — le mot autochtone étant plutôt *ȯbro*. Mais elle a pu aussi céder la place à *-r*, comme dans le cas de *kõsèr* « conseil (municipal) » à Châteauneuf-du-Rhône.

Ainsi cette résistance très ferme des parlers drômois à l'introduction des consonnes finales qu'ils ne possèdent pas nous enseigne-t-elle que, dans la distribution des phonèmes consonantiques à l'intérieur du mot, la position finale est privilégiée. Incontestablement elle exerce une *fonction démarcative* beaucoup plus nette que la position initiale. Cette fonction est d'ailleurs double : sur le plan syntagmatique, la rigidité de la finale du mot (présence ou absence de consonne) permet d'isoler dans un parler les éléments de la chaîne du discours; sur le plan paradigmatique cette rigidité finale assure la « démarcation » du système phonologique des parlers drômois par rapport aux systèmes voisins (français ou sud-provençal), alors que les positions initiale ou intérieure favorisent, comme on l'a vu, l'intercommunication. Nous retrouvons là, dans le domaine de la phonologie, la fameuse distinction établie par J. Séguy et X. Ravier entre la fonction maximale, ou communication, et fonction minimale, ou démarcation, du dialecte [13].

(13) Voir *Les dialectes romans de France...* : J. Séguy, *La fonction minimale du dialecte*, p. 27-37; X. Ravier, *L'incidence maximale du fait dialectal*, p. 43-56. Voir aussi J. Séguy, *La dialectométrie dans l'Atlas linguistique de Gascogne*, dans *RLiR*, 37 (1973), p. 23.

Cette primauté de la finale vaut aussi pour le vocalisme. Il n'y a pas de doute qu'un mot du sud-provençal en *-o* final atone changera automatiquement cet *-o* en *-a* en arrivant dans une aire drômoise de conservation de *-a* final : le rhodanien *kadyẹ̀ro* est ainsi prononcé *kadyẹ̀ra* à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Mais d'une façon générale l'emprunt révèle une étanchéité plus grande entre systèmes vocaliques voisins. Certes le vocalisme *œ* du français est parfois accepté : dans les parlers à caractère franco-provençal évidemment où *œ* est un phonème et où donc des gallicismes tels que *ϵādèlœ̀*, *blagœ̀* ne détonnent pas; mais aussi plus au Sud dans des parlers où *œ* n'est qu'une variante phonétique assez rare de *è* après labiale : *traktœ̀r*, *batœ̀zo*, *vēdœ̀r* (14). Malgré tout ces emprunts assez récents sont trop rares pour avoir actuellement une quelconque action sur le système; et dans plusieurs parlers le vocalisme *œ* des mots de ce type est transformé en *u : vēdur*, *atϵatur*, *batụza*, dans les Baronnies.

En revanche l'adaptation ne souffre aucune exception pour les diphtongues d'oc : *aụ*, *èụ*, *aị*, *èị* dans les parlers de la moitié Nord qui les ont fait évoluer respectivement en *ó*, *yó*, *é*, après le Moyen-Age. Ainsi le sud-provençal *gavèụ* « paquet de sarments » se trouve-t-il adapté en *gavyó* dans le Nord de la Drôme, sur le modèle de *kutyó*, *ratyó*, équivalents locaux du sud-provençal *kutèụ*, *ratèụ...;* de même *fugạụ* (latin FOCALE) s'est implanté dans la même région sous la forme *fugó*, en respectant la correspondance *ó* = *aụ* (*tsó* ou *ϵó* = *tsạụ* ou *kạụ*) bien que, du point de vue diachronique, dans un certain nombre de parlers, où l'on trouve actuellement *fugó*, l'équivalent local du suffixe -ALE soit *-a* et non *-ó :* MALE, SALE... ont abouti à *ma*, *sa* dans la région proche du francoprovençal. En position prétonique les exigences du système sont aussi rigoureusement respectées. Dans la moitié Sud de la Drôme, les diphtongues sont conservées sous l'accent mais monophtonguées en position prétonique, aussi le sud provençal *èysạdo* « houe », dont on peut suivre le cheminement du Vaucluse au Haut-Diois, est-il prononcé *ésado* ou *isạdo* exclusivement, dans les régions drômoises qu'il traverse, conformément aux données locales.

Ces faits nous montrent que, du point de vue phonologique, l'opposition entre parlers qui ont conservé les diphtongues occitanes médiévales et ceux qui les ont réduites, est incomparablement plus importante qu'entre les parlers qui ont conservé K- et G- + A et ceux qui les ont palatalisés. Les modalités d'adaptation des mots

(14) Voir des observations semblables pour un domaine franco-provençal qui ne connaît pas de phonème *œ*, dans Z. Marzys, *art. cité*, p. 185.

empruntés révèlent que dans le premier cas la présence ou l'absence de diphtongues est un élément fortement distinctif du système phonologique, tandis que dans le second, comme on l'a vu, la palatalisation n'a pas véritablement créé de phonèmes nouveaux, ni même de distribution nouvelle. Cela confirme d'ailleurs les tests très simples d'intercompréhension que l'on peut faire : deux locuteurs disant respectivement *kaụ et tsạụ, kānta* et *tsānta*... se comprennent assez facilement (par exemple de part et d'autre de la limite départementale entre la Drôme et le Vaucluse), mais entre celui qui dit *kutyó, byó, óro, só,* et celui qui dit *kutẹ̣ụ, bẹ̣ụ, aụro, sạụ,* il semble que la communication soit bien plus difficile, étant bien entendu d'ailleurs qu'un seul élément ne peut suffire pour juger du degré de compréhension entre deux dialectophones différents.

La présente étude est évidemment très incomplète. Nous n'avons pas pu passer en revue tous les problèmes que pose l'emprunt pour la description d'un système. En ce qui concerne la phonologie nous n'avons considéré que quelques points du système. Et pour le lexique nous avons seulement ébauché le rôle des mots empruntés dans la structuration du vocabulaire.

Malgré tout nous pensons que, sans apporter de révélations fracassantes, l'étude de l'emprunt peut confirmer ou préciser certaines conclusions auxquelles a abouti le dialectologue en comparant des parlers, des dialectes ou des langues qui sont en contact sur l'espace géographique. Et en particulier cette double fonction du dialecte, à laquelle le regretté Jean Séguy a consacré quelques-uns de ses derniers travaux, peut trouver, dans l'étude des faits d'emprunt, une confirmation et un approfondissement intéressants.

APPLICATION
DE L'ANALYSE « MULTI-DIMENSIONNELLE »
à la caractérisation d'un français dialectal

par Fernand CARTON

1. BUT DE CETTE RECHERCHE.

Quels sont, parmi les traits linguistiques d'un énoncé français dialectalement marqué, ceux qui apparaissent comme les plus caractéristiques à un auditeur francophone étranger à la région ?

La verve stimulante de Jean Séguy nous avait beaucoup frappé lors d'un Congrès à Strasbourg (1962), quand il avait décapé des faits dialectaux qui nous semblaient alors fort simples... Aujourd'hui, si l'on s'en tient strictement au plan synchronique, l'opposition entre « dialectal » et « français neutralisé » est de plus en plus sentie comme inadéquate. Un peu partout, on prend conscience de la diversité des français parlés (1). A la suite de Léon Warnant qui a bien situé le problème (2), et pour approcher avec plus d'authenticité les problèmes de norme — irritants car souvent mal posés — il est indispensable de considérer synchroniquement plusieurs variables. Marguerite Gonon (3) dit que naguère les paysans de son village de Poncins parlaient en français à leur cheval et en patois à leur vache... Mais quel français ? et quel patois ? Ce n'est qu'*en langue* qu'il y a cohérence : les performances orales d'un témoin, quelle que soit la qualité de l'enquête, ne sauraient être parfaitement homogènes. Les rapports de similitude entre patois ancien et français marqué dialectalement sont loin d'être toujours évidents, comme l'a bien montré Jacques Chaurand (4). C'est pourquoi une opposition à deux termes patois-français recouvre mal une réalité complexe et mouvante. Il y

(1) Cf. par ex. Claude Duneton, *Parler croquant*, Stock, 1973.

(2) *Langue Française*, n° 18, 1973, pp. 100-125.

(3) Communication au Congrès de la Société de Linguistique Romane, Naples, 1974.

(4) *Introduction à la dialectologie française*, Bordas, Coll. « Etudes », 1973; pp. 12-14.

a le français régional qui « n'est régional que pour les Francophones des autres régions ou pour les puristes » (1) : un mot, une mélodie, un tour caractéristiques apparaissent dans des énoncés tout à fait français par ailleurs. Mais, comme Léon Warnant (2), nous pensons qu'il faut un autre terme, par exemple *français dialectal* ou *local,* pour désigner les parlers bien vivants reposant sur un substrat plus précisément localisable, les éléments du patois local ancien étant beaucoup plus nombreux et plus frappants. Le français dialectal est même souvent un « patois d'intention » parfaitement naturel (comme on dit que le français régional est un français d'intention). C'est ce que nous avons trouvé le plus souvent dans les enregistrements, généralement spontanés, que nous avons recueillis dans le Nord de la France. Cela tient entre autres à ce que le processus de francisation y est commencé depuis très longtemps (3), mais aussi qu'il a été fort lent et que le substrat est encore agissant. Les patois picards, qui ont depuis des siècles généralisé l'oxytonisme, n'ont plus guère de morpho-syntaxe propre.

Dans la présente recherche, de telles performances dialectalisantes du Nord sont « jugées » par des auditeurs qui ne sont pas du Nord, en vue de déterminer quelles variables linguistiques sont reconnues en priorité et majoritairement comme marques dialectales, c'est-à-dire en vue d'esquisser une hiérarchie de ces marques.

2. LE CHOIX DU TEST ET DE LA MÉTHODE D'ANALYSE.

Le bon test est celui qui pose les bonnes questions. Nous sommes partis du travail de J.D. Carroll et de J.J. Chang « Analysis of Individual Differences in Multidimensional Scaling via in N-ways Generalization of Eckart-Young Decomposition », dans *Psychometrika,* vol. 35, 1970, p. 283-319. L'analyse par ordinateur a été effectuée à l'Institut Universitaire de Calcul automatique de Nancy (I.U.C.A.) et le travail proprement technique par Français Lonchamp, Assistant à l'Institut de Phonétique de Nancy (4). Sans lui, ce travail n'aurait pas pu être entrepris : nous lui exprimons toute notre reconnaissance.

---

(1) G. Tuaillon, *Revue de Linguistique Romane,* n° 141-142, p. 162.

(2) Loc. cit., p. 117

(3) Cf. notre édition critique des *Chansons et Pasquilles de François Cottignies dit Brûle-Maison,* 1670-1740, Arras, 1965, 440 p., et notre étude des *Parlers d'Aubers-en-Weppes,* Arras, 1971.

(4) On trouvera le listing dans le n° 1 des *Travaux de l'Institut de Phonétique de Nancy* (1974), Université de Nancy II, B.P. 3397, 54220 Nancy Cedex.

Le but de ce test étant de trouver des « dimensions » privilégiées, on a recouru à la méthode dite des « cases » (ou degrés) qui donne à choisir l'une des 7 appréciations proposées sur une ligne horizontale. A partir des distances inter-points résultant du scaling, on peut découvrir un système d'axes dans lesquels les distances entre les points reproduisent le plus exactement possible les distances fournies par les sujets. Le chercheur nomme les axes, observe comment se répartissent les sujets (X donne beaucoup d'importance au vocabulaire, Y au timbre vocalique, etc.), et évalue le degré d'homogénéité des auditeurs comme celui des locuteurs. Une bonne homogénéité n'est pas indispensable; il n'est pas nécessaire non plus que les auditeurs-témoins soient très nombreux. Ceci est fort commode. Le succès tient à la qualité des items proposés et à celle des témoins. Ce test, dont la forme est culturellement marquée, est statistiquement robuste, mais pas plus puissant en groupe qu'individuellement. Dans la mesure où les axes tracés par l'ordinateur sont conformes aux axes prévus par l'expérimentateur, les hypothèses de départ sont vérifiées.

3. LE CORPUS.

L'ensemble ne doit pas être trop long, les variables pas trop nombreuses. Les éléments doivent être assez courts pour pouvoir être facilement mémorisés. Si les marques sont rares et voyantes, la tâche, trop évidente, devient inutile. Nos énoncés sont extraits de notre collection de 200 enregistrements magnétiques du Nord et du Pas-de-Calais, plus précisément du corpus réuni en vue de notre thèse (1970) : *Recherches sur l'accentuation des parlers populaires de la région de Lille,* Lille, 1972, p. 20-29. Pour le choix des échantillons, on a procédé par division; 3 fragments de parole spontanée, constituant une sous-population aussi représentative que possible, ont été choisis. Les critères de l'échantillonnage étaient : monde ouvrier, instruction primaire, plus de 60 ans, petite pension ou petite retraite. La population étant relativement petite et ses caractères généraux déjà connus, on a utilisé un échantillonnage à stratification multiple. Les critères d'homogénéité sont tels que la variabilité à l'intérieur de chaque strate est inférieure à la variabilité entre les strates. C'est vrai que 10 témoins peuvent constituer 10 idiolectes. Mais nos précautions garantissent qu'il s'agit ici d'un sociolecte. Nous n'avons pas fait intervenir le hasard au sens statistique du terme, mais c'est pour des raisons techniques aléatoires (chevauchements, par exemple) que des séquences ont été écartées.

Nous avons retenu trois locuteurs de Lille :

Locuteur I (items A - F) : Madame A.O., née à Lille en 1895. A toujours vécu dans le quartier de Wazemmes; fut bobineuse dans une filature lilloise pendant 40 ans. Parler rapide, prosodie très caractéristique.

Locuteur II (items G à L) : Monsieur L.D., né à Lille en 1892. A toujours habité le quartier de Saint-Sauveur. Langage typique appelé « daru » (1) au XVIIIe siècle; charretier puis ouvrier dans la grosse métallurgie. Parler rude et traînant.

Locuteur III (items M à O) : Madame A.L., née à Fives — Faubourg Est de Lille — en 1903. A toujours habité le même quartier où elle a travaillé dans la métallurgie, puis comme serveuse dans une cantine scolaire. Parler rapide, plus francisé que celui des deux autres.

Quinze items de 5 à 10 syllabes ont été découpés selon les 3 critères suivants : avoir une unité sémantique, être reconnu comme « naturel » par les natifs; contenir à la fois des faits marqués, peu marqués et non marqués.

Loc.		Items	Tempo	Syntaxe	Stylistique
I	A	El'chaise elle est cassée...	allegro	suspension	protestation
	B	Qu'i d'vient vieux, hein |	adagio	exclamation	surprise
	C	Elle a perdu sin (son) panier.	adagio	énonciation	légère surprise
	D	Qu'est-ce que j'vas (vais) gagner ?	larghetto	simple question	inquiétude
	E	Cha (ça) ch'est in fainéant, hein |	larghetto	exclamation	étonnement
	F	Min (mon) café y-est bon ?	presto	question	demande d'approbation
II	G	Y-est point méchant, i mord point	adagio	double énonciation (causalité)	rassurant
	H	J'suis bien contint (content) que...	adagio	suspension	satisfaction hésitante
	I	Si te (tu) veux m'faire plaisi (plaisir)...	andante	hypothétique	récrimination
	J	Et comme i pleut, essuie tes pieds quand même, hein |	adagio	causalité + ordre	demande ironique
	K	Qu'est-ce qu'i a comme flotte tout partout |	larghetto	exclamation	protestation
	L	J'ai été à l'école des Frères,...	allegro	suspension	légère dénégation
III	M	Ej'dis : Maurice, habil'te (toi), hein |	andante	ordre	sollicitude
	N	Y-étot (était) vexé, hein |	allegro	exclamation	gai
	O	Déjà qu't'as (c'est déjà beaucoup que tu n'as) pus d'dints (plus de dents) |	adagio	exclamation	hilare

(1) Anc. fr. *daru* « grossier » (cf. *dahu* « bête imaginaire ») F.E.W. * darratu

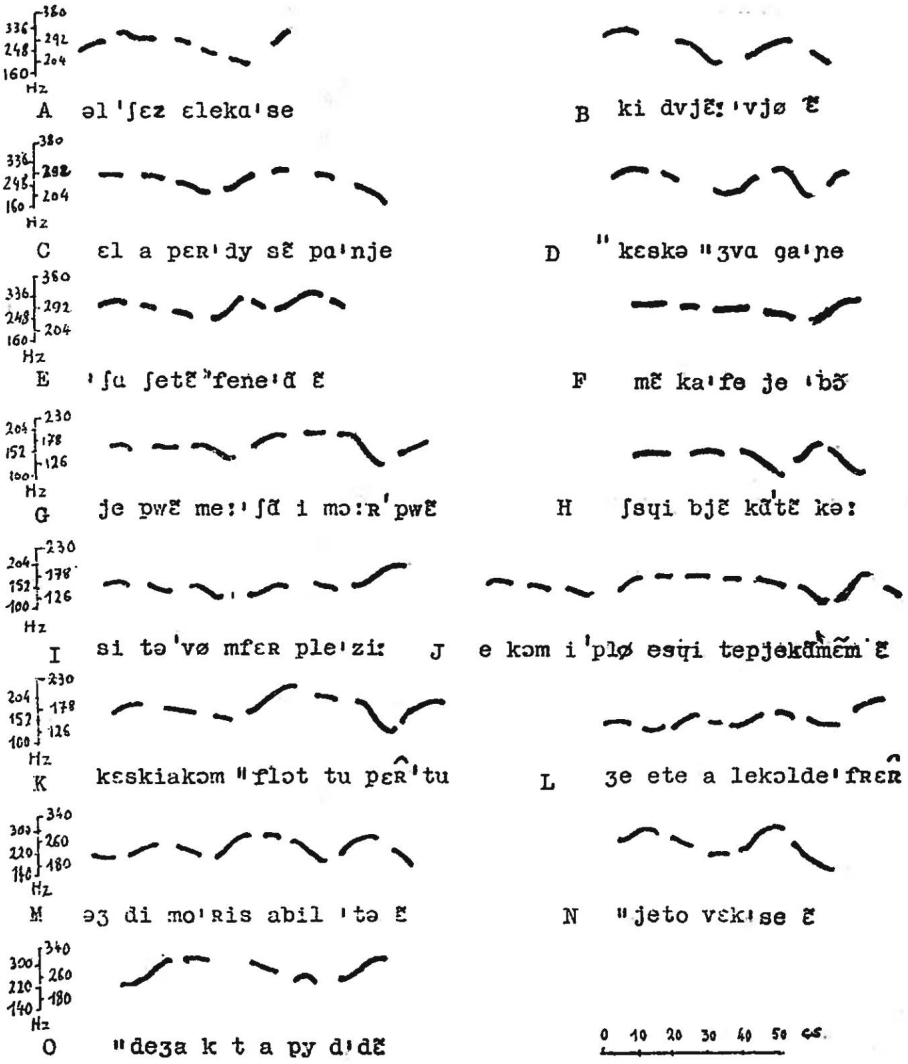
336
248
160
Hz
380
292
204
A əl ˈʃɛz ɛlekɑˈse
B ki dvjɛ̃ːˈvjø ɛ̃
C ɛl a pɛʀˈdy sɛ̃ pɑˈnje
D ˈˈ kɛskəˈˈʒvɑ gaˈɲe
E ˈʃu ʃetɛ̃ˈfeneˈd ɛ̃
F mɛ̃ kaˈfe je ˈbɔ̃
204
152
100
230
178
126
G je pwɛ̃ meːˈʃd i mɔːʀˈpwɛ̃
H ʃɥi bjɛ̃ kɑ̃ˈtɛ̃ kəː
I si təˈvø mfɛʀ pleˈziː
J e kɔm iˈplø esɥi tepjekɑ̃mɛ̃mˈɛ̃
K kɛskiakɔmˈˈflɔt tu pɛʀ̂ˈtu
L ʒe ete a lekɔldeˈfʀɛʀ̂
300
220
140
340
260
180
M ɘʒ di moˈʀis abil ˈtə ɛ̃
N ˈˈjeto vɛkˈse ɛ̃
O ˈˈdeʒa k t a py dˈdɛ̃
0 10 20 30 40 50 cs.

La figure 1 présente les courbes mélodiques et la transcription phonétique. Pour rendre les courbes plus lisibles, on a supprimé les fragments de courbes correspondant aux consonnes sonores.

Un montage de bande magnétique a uni 2 à 2 ces items, ce qui a constitué $\frac{15x\ (15 - 1)}{2} = 105$ couples. Un tirage au sort (table de nombres au hasard) a déterminé leur ordre de passage.

4. TEST AUDITIF.

Au nombre de 22 au départ, les auditeurs étaient tous des étudiants de 3e et 4e année d'Université (Langues et Lettres) intéressés par les problèmes de linguistique. La passation a été collective, par effectifs fractionnés (10 + 12) et en champ libre.

On a fait entendre d'abord les 15 items isolés puis les 5 premiers couples pour familiariser les auditeurs avec les voix et avec le sens. Chaque auditeur avait des feuilles de réponse comportant 7 cases sur des sortes de degrés (ou d'échelles, d'où le nom de « scaling » donné à la méthode) ayant la configuration suivante :

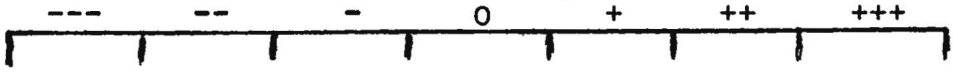

Lors du dépouillement des réponses, ces cases sont numérotées de gauche (1) à droite (7). Les instructions étaient *uniquement* les suivantes :

1. mettez une croix, le plus spontanément possible, dans l'une des 7 cases comportant des signes + et — qui signifient respectivement de gauche à droite : les énoncés de ce couple sont très différents l'un de l'autre (selon vous), différents, plutôt différents, assez peu différents, peu différents, très peu différents.

2. le sens ne constitue pas un critère de jugement. Les items étaient séparés par 3 secondes, les coupes par 8 secondes, — ce qui obligeait à réagir immédiatement.

Il importe de remarquer que ces instructions ont été les plus *simples* et les plus *brèves* possibles. Les auditeurs ignoraient en particulier que les locuteurs étaient *de la même ville.*

Les histogrammes réalisés à partir d'une synthèse des feuilles de réponses ont révélé, comme on pouvait s'y attendre, que les réponses différaient beaucoup. N'oublions pas que si la tâche était trop facile, les résultats seraient sans intérêt ! Ce n'est pas que les sujets aient répondu tout à fait au hasard. Mais le nombre de réponses relativement semblables pour tous les auditeurs est assez faible. Or il n'est

nullement indispensable, avec cette méthode, de réunir le plus grand nombre possible de sujets.

Les réponses ayant été très variables, il a fallu faire une pré-sélection de façon à avoir moins de variabilité dans les réponses. L'analyse individuelle a perdu de son intérêt, la moyenne des estimations étant plus fiable. Il est apparu que la variance était plus forte au niveau du groupe, ce qui constituait un argument supplémentaire en faveur d'une pré-sélection.

Dans un processus de reconnaissance, on distingue les variations aléatoires (appelées *bruit* dans la théorie de la communication), les variations dues aux « changements d'avis » des sujets, et les variations (dites « variance expliquée ») qui peuvent être prédites à partir de la configuration des points dans l'espace. Une « explication » parfaite est celle qui permet une prédiction à 100 %. La « variance expliquée » est en effet due aux différences entre les stimuli (1). Ce sont les différences qui ont le plus frappé les sujets qu'il s'agit de trouver.

La pré-sélection des auditeurs s'est faite de la façon suivante : examinant un histogramme, on a par exemple constaté que 8 sujets sur les 20 avaient mis une croix dans la 6e case (= les items de ce couple sont peu différents). Il a été attribué un « point » aux sujets qui avaient répondu cela, puis on a examiné un à un les histogrammes qui révélaient une forte concentration de réponses identiques. Les sujets qui avaient obtenu le plus de « points » ont été retenus. Se trouvèrent ainsi éliminés ceux qui avaient fait, par exemple, des renversements de critères au cours du test. Il est notable que ce sont les auditeurs les plus « naïfs » qui ont été ainsi sélectionnés. Ceux qui avaient une « théorie » et qui avaient cherché une signification linguistique dans cette écoute contrastive (ils nous l'ont dit ensuite) ont faussé leurs réponses plus ou moins consciemment.

Voici une localisation des 10 sujets qui ont été retenus. Ils résident actuellement à Metz ou à Nancy. Ce qui importe surtout, c'est qu'aucun d'eux n'a d'attache dans le département du Nord.

Sujets	Sexe	Père	Mère	Résidence dans l'enfance
R.M.	M	Thionville	Bade	Thionville
C.B.	F	Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson
M.V.	F	Nancy	Vosges	Nancy
J.P.Z.	M	Paris	Italie	Nancy
B.E.	F	Paris	Pologne	Aisne
C.J.	F	Saône-et-Loire	Saône-et-Loire	Saône-et-Loire
C.K.	F	Belgique flamand	Champagne	Marne
M.S.	F	Lorraine	Alsace	Metz
C.P.	F	Lorraine	Allemagne	Allemagne
N.P.	F	Lozère	Meurthe-et-Mosel.	Montpellier

(1) Excitation des organes auditifs, signal (perçu ou non).

5. RECHERCHES DE « DIMENSIONS ».

Le choix d'une « matrice initiale » (configuration de départ) est délicat lorsque le chercheur aborde un domaine dans lequel il ne peut prévoir, même approximativement, les dimensions qui seront utilisées ni la disposition des points dans l'espace. Pour étudier les timbres vocaliques par « scaling individuel », on sait d'avance qu'il faudra tenir compte de 2 ou 3 formants. Ici, rien de tel. La matrice initiale a donc dû être obtenue par tâtonnement, par essais et erreurs à partir d'un grand nombre de configurations. Des points fixes ont été choisis et les points variables ont été peu à peu stabilisés avec un puis avec plusieurs sujets. Les réponses des dix sujets ont fait l'objet d'une moyenne arithmétique. Il n'est pas exclu qu'une configuration de départ différente puisse améliorer notre « variance expliquée ». Celle-ci est surtout forte quand la tâche est facile. Ici, c'est du « scaling de groupe », justifiable dans la mesure où ce sont des travaux préliminaires. Il faut d'abord éliminer le plus possible de fluctuations aléatoires. La moyenne de groupe est forcément meilleure que celle de sujets quelconques pris individuellement.

Voici les plus petites distances trouvées :

Pour le couple formé par les items E et J, la valeur est 1,70, c'est-à-dire que la grande majorité les a trouvés différents (entre la case 1 et la case 2, plus près de 2). Plutôt différents aussi ont été jugés D,H (2.20) — G,M et I,L (2.40). L,N et I,K (2.50). Peu différents A,O (5.50), A,H et G,O ou L,O (5.20). Ces résultats apparaissent dans le tableau de synthèse suivant (distances moyennes de groupe) :

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	
A	4.00	3.10	3.20	3.10	4.40	4.90	5.20	3.10	4.10	4.20	4.30	4.40	3.50	5.50	A
	B	3.90	3.50	3.70	4.70	4.20	4.60	4.20	3.10	3.90	3.60	3.40	3.30	3.70	B
		C	4.40	3.00	3.30	4.60	3.60	3.10	3.80	4.40	2.70	4.50	4.30	4.80	C
			D	4.00	4.40	3.70	2.20	3.40	3.70	3.90	3.10	3.40	4.60	4.40	D
				E	4.30	4.80	4.30	4.10	1.70	3.80	3.50	3.10	3.10	4.10	E
					F	4.00	3.20	5.00	4.30	2.70	4.70	3.70	4.40	2.00	F
						G	3.90	4.10	3.20	3.70	3.90	2.40	4.60	5.20	G
							H	2.80	3.50	3.10	4.70	3.40	4.80	4.90	H
								I	4.60	2.50	2.40	4.50	4.70	3.50	I
									J	3.60	2.50	3.70	4.20	4.20	J
										K	4.00	3.40	4.00	4.10	K
											L	4.80	2.50	5.20	L
												M	3.10	4.30	M
													N	3.90	N

Notre programme d'ordinateur permet le passage de ce tableau à la « matrice des dimensions », qui est telle que les distances eucli-

diennes entre les points sont les plus proches possible des distances fournies par les auditeurs. La variance est expliquée à 55 % environ pour 3 dimensions.

	1re dimension	2e *dimension*	3e dimension
A	— 1.39	— .24	— .13
B	— .58	— .43	1.11
C	— .71	— .30	— .95
D	.02	1.26	— .22
E	— .94	— .73	.82
F	1.65	— 1.01	— 1.00
G	.60	1.73	.84
H	1.35	1.26	— 1.23
I	— .08	.36	— 1.79
J	— .45	— .46	1.12
K	.99	.05	— .77
L	— 1.51	.52	.29
M	.68	.41	1.25
N	— .92	— 1.16	1.34
O	— 1.28	— 2.19	— .66

En portant ces valeurs dans l'espace orthonormé, nous obtenons la figure 2, qui présente une configuration de points reflétant les distances trouvées par les auditeurs. La *première dimension* extraite (tracé horizontal sur la figure 2) permet de constater que A et L à l'extrémité gauche s'oppose nettement à F, H, O. La *deuxième* (verticale) permet de constater que O en bas s'oppose à D, G, H. On a essayé de chercher une *troisième dimension,* qui doit être visualisée comme « en relief » par rapport à la surface, en utilisant la troisième colonne ci-dessus (valeurs négatives en dessous de la surface). L'introduction d'une troisième dimension ne change pas radicalement la configuration sur les deux premiers axes. Sur cette dimension, I semble s'opposer à M et N.

6. HYPOTHÈSES LINGUISTIQUES.

Les conclusions qui seront tirées de ces résultats découlent du rapprochement de ceux-ci et des hypothèses linguistiques. Voici 35 traits par lesquels nos 15 énoncés s'opposent les uns aux autres :

9 *traits syntaxiques :*

— questions : D, F

— énonciations : C, G

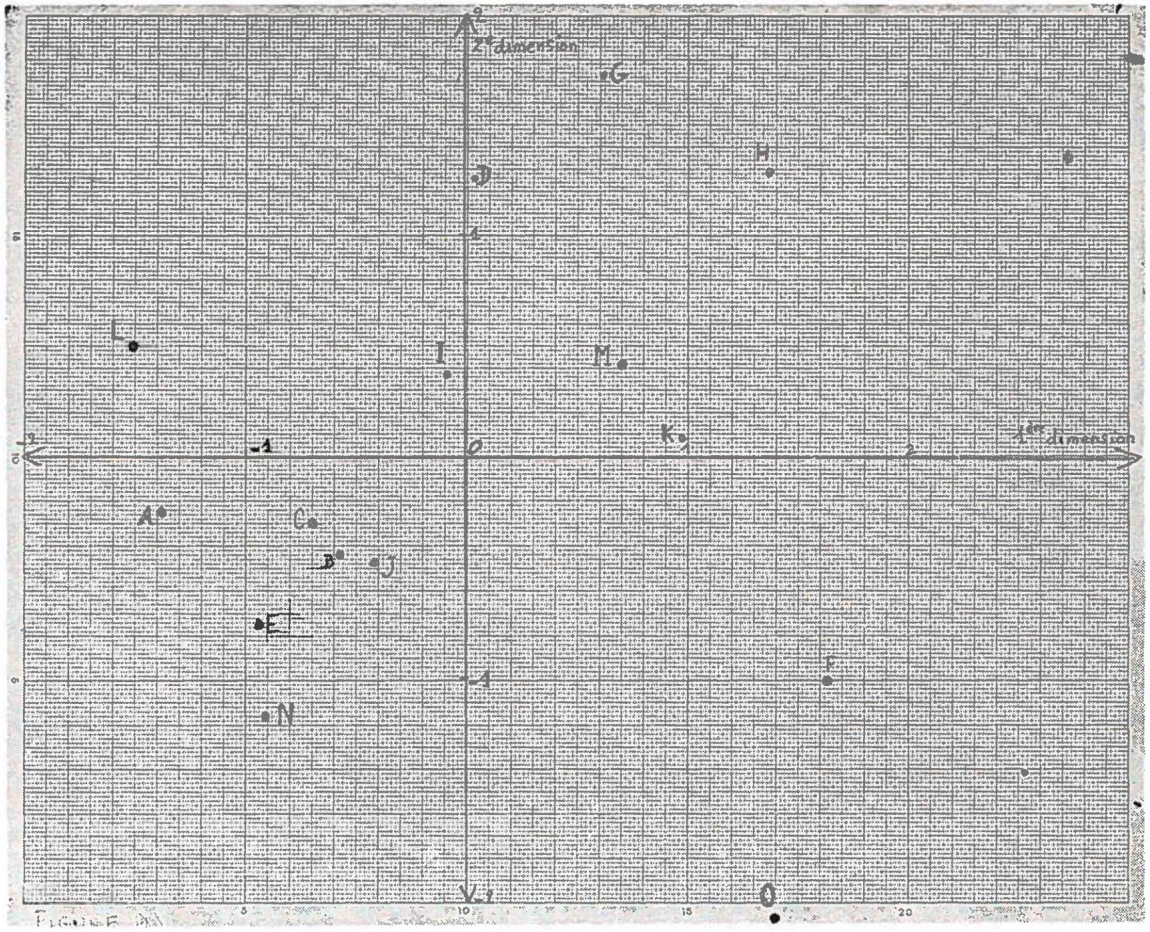
2e dimension
1er dimension
G
H
D
L
I
M
K
A
C
B
J
E
F
N
O
-2
-1
0
1
2
5
10
15
20

FIGURE

— suspension, inachèvement : A, E, H, I, L
— exclamation : B, K, N, O
— ordre : J, M
— adjonction de *hein* à une modalité : B, E, J, M, N, (dans E, les deux nasales sont presque confondues)
— reprise par un pronom : A, F
— tours adverbiaux : K, O
— emploi du possessif (essuie *tes* pieds) : J

5 *traits morphologiques :*
— forme verbale : D, N
— adjectifs picards : F, C
— pronoms picards : I, M
— emploi de *point :* G
— article picard féminin *le* pour *la :* A

1 *trait lexical :*
— emploi argotique : K

12 *traits phonétiques segmentaux :*
— nasalisation : J
— postériorisation de [a] : A, C, D, E
— ouverture de [õ] : H
— influence de [R] sur [a] : K
— [R] pharyngal : K, L
— chute de [R] et [l] finaux : B, I, J, K, N, O
— [l] au lieu de yod (non mouillement ancien) : M
— [ẽ] pour [ã/õ] : C, F, H, O
— assimilation : H
— chuintement picard : E
— simplification de groupes consonantiques : O
— interversion devant consonne : A, M

8 *traits prosodiques :*

— accent d'insistance : D, K, N, O

— allongement de voyelle finale, par hésitation : H, I

— allongement en pénultième de groupe : B, C, D, G, H, J, K, M

— grande chute mélodique suivie de rupture en accentuée : D, G, H

— bosse mélodique brève en pénultième de groupe : O

— montée finale : A, D, F, G, I, K, L, O

— descente finale : B, C, E, H, J, M, N

7. ENSEIGNEMENTS LINGUISTIQUES.

Avec quelles hypothèses les faits révélés par l'analyse coïncident-ils le mieux ?

Si nous retrouvions la répartition homme/femme, cela signifierait que l'analyse ne présente aucun intérêt. On remarque au nord de l'axe horizontal 5 énoncés masculins pour 2 féminins, et au sud 1 masculin pour 7 féminins. On peut donc exclure cette hypothèse.

Il n'y a pas non plus coïncidence avec des facteurs phonostylistiques : O respire le bonheur, mais H aussi. Or H est très loin de O. La répartition des tempos ne correspond à rien sur la figure 2.

I. L'hypothèse qui explique le mieux la grande différence relevée entre F, H, O à l'extrême droite et A, L à l'extrême gauche, c'est ce que F, H, O ont en commun et que A et L n'ont pas, à savoir [ẽ] pour [ã/õ] : dint = dent), contint (= content), min café (= mon café). Ces *picardismes caractéristiques* se trouvent, bien perceptibles, en syllabe *accentuée* et à l'*attaque forte*. En revanche, dans C (« elle a perd*u* sin pan*ier* »), le possessif picard non proéminent, très bref, est passé inaperçu. A et L au contraire étant les seuls à ne comporter aucun trait morphologique et phonétique affectant des syllabes qui sont des « centres d'attention » si on excepte l'article initial de A (très bref, à peu près totalement assimilé à la consonne initiale).

II. L'hypothèse qui expliquerait le mieux la grande différence relevée entre O (en bas) et D, G, H (en haut) est le fait que O est le seul à être affecté d'une *bosse mélodique pénultième brève* devant géminée (fait rare dans ce français dialectal). Au contraire, D, G et H sont affectés d'une *chute mélodique* particulièrement grande, avec en syllabe pénultième devant l'accent, du niveau 4 ou 3 au niveau 1, avec le contour de S renversé (ce qui caractérise l'accentuée anglaise,

comme Delattre l'a montré (1). Pour G, par exemple, il y a une descente de 200 Hz à 110 Hz. Cela donne une impression « plaintive » typique. Nous avons décrit ce contour dans notre thèse *Recherches sur l'accentuation*, p. 314-318.

III. La 3e dimension (H, I opposés à B, M, N) pourrait s'interpréter de la manière suivante : il semble que l'allongement final à la pause due à l'hésitation, dans H et I, confère à ces énoncés un caractère *suspensif* et *inachevé* très net, alors que B, M, N ont tous les trois un *hein* appuyant l'ordre et l'exclamation, ce qui leur confère un caractère péremptoire, *définitif, achevé.*

Théoriquement, nous pourrions chercher cinq et même dix dimensions; mais dans un premier temps, nous préférons nous limiter volontairement à trois.

Il semble donc que ce soient les *in* très voyants (fait *morpho-phonétique*) qui aient fait réagir les sujets; en second lieu, des contours intonatifs complexes (faits d'*intonation expressive*); en troisième lieu, une opposition renforcée achevé/inachevé (fait *syntaxique*). Le vocabulaire des énoncés présentés (non marqué dialectalement) étant exclu, toutes les catégories de traits linguistiques sont donc représentées. L'intonation est loin de jouer un rôle secondaire dans le décodage, comme on l'a trop souvent cru. Il apparaît que dans une *écoute globale instantanée et contrastive*, les traits ne sont perçus que s'ils sont assez *proéminents* pour être des « centres d'attention », selon la formule de K. Pike. La méthode met en évidence le fait qu'une *hiérarchie tactique* peut recouvrir et peut-être masquer une hiérarchie de traits paradigmatiques.

Les deux premiers faits qui ont été dégagés ne s'entendent presque jamais dans l'Est de la France. Il semble donc que ce soit le caractère phonique *insolite* de 5 items seulement, particulièrement bien placés, qui ait le plus frappé les auditeurs. Les autres items ont une saturation trop faible pour qu'on puisse hasarder une hypothèse. Nous retrouvons ici un fait souvent observé dans ce genre de test : lorsqu'un indice apparaît aux sujets comme fortement marqué, il masque les autres indices.

On remarque une certaine faiblesse de la « variance expliquée », due à la grande dispersion des réponses, ce qui confirme que la tâche était très difficile. Presque tous les sujets l'ont noté et trois d'entre

(1) *Comparing the phonetic Features of English, German, Spanish and French*, Julius Groos, Heidelberg, 1965, p. 23-28.

eux ont même noté que la tâche était impossible. Il n'en est que plus intéressant que ces trois sujets sont précisément ceux qui ont fourni le plus de réponses majoritaires. On peut donc tirer quelque chose d'une tâche difficile, à condition de ne tenir compte que des points les plus extrêmes, de ne pas chercher plus de 2 ou 3 dimensions et d'observer une très grande *prudence* dans l'interprétation. Il s'agit ici d'une première expérience et le « flair » doit jouer nécessairement un grand rôle à ce stade, — intuition que doit fonder une bonne connaissance des parlers, des locuteurs et des auditeurs. Les résultats sembleront moins menus si l'on se souvient qu'*aucun critère* de jugement linguistique n'a été fourni.

Il est tout aussi intéressant, sinon plus, de noter ce qui n'a *pas* été relevé ! Le chuintement de E (*cha* accentué) par exemple : son absence ne justifie pas la célèbre caractérisation à usage externe « chtimi », mot fabriqué dans le Centre et à Paris en 1914-1915 et qui ne veut rien dire en picard. Nous attendions le [R] pharyngal lillois et les pronoms picards : ils ne sont pas « sortis »... En revanche, nous ne sommes pas surpris de noter l'absence des [α] postérieurs non accentués, car ils sont aussi répandus dans l'Est que dans le Nord.

Pour améliorer la méthode, il faudra 1° fractionner les séances, car le test est fatigant; 2° le faire deux fois, dans un ordre inverse, pour affranchir les sujets des contraintes de l'apprentissage; 3° laisser choisir le sens de l'échelle (« très différents » à droite *ou* à gauche au gré des auditeurs); 4° s'arrêter tous les 10 couples pour limiter le risque de décalage.

8. CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Cette méthode possède un incontestable pouvoir *heuristique*. On n'y trouve pas à un bout ce qu'on a introduit à l'autre bout. Une telle validation de critères n'a pas le caractère arbitraire qui vicie certaines démarches dialectologiques. Comme on admet de plus en plus qu'il n'y a pas *une* « performance modèle » du français, il faut bien déterminer désormais les variables les plus fréquentes (1). Notre méthode convient bien pour tester les tolérances et les latitudes. De plus, comme nous l'a fait observer J. Chaurand, la comparaison entre les catégories « marqué/non marqué » et « existant phoniquement/non existant phoniquement » peut fournir de pré-

(1) Ce que fait le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, par A. Martinet et H. Walter, 1973.

cieuses informations sur la marge entre le perçu, l'interprété et ce qui est dit effectivement. Elle peut éclairer à la fois sur la « dialectalité » d'un énoncé et sur la perception des enquêteurs, d'où son intérêt pour les études interdialectales. Le seul critère quantitatif convient mal pour la détermination de certains seuils linguistiques. Cette méthode est apte à différencier *qualitativement* et non plus seulement quantitativement.

Les résultats obtenus, qui ne nous semblent pas hors de proportion avec le labeur fourni par notre équipe, sont une première contribution au projet que nous avons présenté au XIVe Congrès de la Société de Linguistique Romane (Naples, 1974). Nous ne cherchons pas, rappelons-le, à savoir si un sujet est plus dialectal qu'un autre, mais à cerner des marques de français régional et dialectal sans faire référence à quelque français « parisien », afin de déterminer, indirectement, quelles sont les latitudes de réalisation du français neutralisé. Définir des écarts régionaux (pertinents ou non) par rapport à un français neutralisé, n'est-ce pas supposer résolu le problème qu'on veut résoudre ? Le critère qu'on profère souvent (« le français neutralisé est celui qui ne se fait pas remarquer ») est bien douteux, autant que celui de l'abbé d'Olivet (1682-1768) : « Parler avec l'accent français, c'est n'en pas avoir du tout »; du plus « neutre » des parisiens, le Québecquois moyen pense : « il parle pointu »...

Nous continuons cette recherche en faisant une analyse multidimensionnelle des caractéristiques intonatives régionales du Nord, avec l'aide d'auditeurs et de locuteurs ayant des caractéristiques socio-culturelles semblables.

Nous osons espérer que Jean Séguy aurait apprécié cette sorte de quête dialectométrique septentrionale.

(Septembre 1974).

LE PHONETISME DES LANGUES ROMANES

par Manuel COMPANYS MALDONADO

1. Le vocalisme

11. LE SYSTEME PHONETIQUE DE BASE

110. *Le système phonétique de base*

Le système vocalique de base correspond à la formule 5 ∓ 2. Son ossature est fournie, en effet, par une antérieure, une mi-antérieure, une médiane, une mi-postérieure et une postérieure. De plus, d'une part les voyelles intermédiaires (mi-antérieure et mi-postérieure) sont souvent dédoublées par opposition de timbre en position accentuée : [e, ɛ], [o, ɔ]. D'autre part, en position inaccentuée il existe, au contraire, une tendance à réduire les possibilités à une antérieure, une médiale et une postérieure, au moins au niveau de la structure du système.

111. *Le dédoublement de timbre.*

Le dédoublement de timbre est distributionnellement limité : il ne suffit pas que la syllabe soit accentuée pour que les deux timbres soient possibles. D'autres contraintes interviennent :

— *la structure syllabique :* par exemple, en français, [e] est impossible devant consonne, [ɔ] est impossible en finale absolue,

— *le contexte immédiat :* en français, devant [ʀ] on ne trouve pas les variétés fermées, devant [z] on ne trouve pas les [ɔ] et [œ] ouverts,

— *l'apophonie :* en portugais, on a [o] si la finale inaccentuée est [u], [ɔ] si la finale inaccentuée est [uʃ], [ə] ou [əʃ].

Les langues romanes utilisent mal l'opposition de timbre dans les positions où les deux sons sont possibles. Il est fréquent que les phonologues doivent avoir recours à des « paires quasi-minimales » où l'opposition de timbre va de pair avec des différences de structure

syllabique, de longueur, de gémination de la consonne suivante, de jonctions, etc.

Enfin l'opposition par distinction de timbre n'existe guère au niveau des diasystèmes, les diverses prononciations régionales étant très souvent en désaccord sur le timbre ouvert ou fermé. Un cas très fréquent est illustré par /E/ en catalan : à un [ɛ] de Barcelone correspond un [e] à Lérida ou à Valence, et un [ə] aux Baléares. Il arrive aussi que dans certaines variétés régionales il n'y ait pas d'opposition phonologique : par exemple, le français de Paris utilise relativement bien l'opposition [e-ɛ] et [o-ɔ], mais, dans tout le Midi, dans la région de Lille, etc., on ne peut plus avoir que [e] en finale et [ɔ] devant consonne, les deux seules positions où l'opposition était possible.

Il n'est donc pas étonnant que cette opposition, à distribution restreinte, à faible rendement, réalisée différemment selon les parlers, tende souvent à disparaître, du moins au niveau phonologique, ainsi que du point de vue phonétique passif. On ne choque guère un Parisien si on prononce *sifflet* comme *siffler,* ni un Barcelonais si on prononce *dona* (donne) comme *dona* (femme). En occitan, les paires minimales [e-ɛ] sont rares dans la plupart des dialectes, quant à l'opposition [o-ɔ] elle est presque inexistante, les anciens [o] étant devenus [u] dans l'évolution de la langue. En espagnol et en roumain, la distinction n'existe même pas au niveau du sonème (unité phonétique consciente), bien que des variétés plus ou moins ouvertes se rencontrent selon les contextes.

Il est remarquable que l'on trouve dans toutes les langues romanes des variantes combinatoires proches de [e] et de [ɛ], de [o] et de [ɔ], alors que [i] et [u] restent toujours relativement fermés. C'est là un trait qui les oppose aux langues germaniques, où la distinction d'ouverture est en général aussi importante pour les voyelles extrêmes que pour les voyelles intermédiaires.

D'autre part, dans la conscience linguistique des locuteurs espagnols et roumains, les diphtongues [je], [we] et [ĕa], [ŏa), respectivement, tiennent à peu près la place des voyelles ouvertes [ɛ] et [ɔ], car le système est beaucoup plus conscient au niveau morphonologique. D'ailleurs, dans le cas du roumain, on entend dans certains cas des prononciations presque entièrement monophtonguées.

En résumé, il est incontestable que l'on ne peut pas, pour les langues romanes, mettre sur le même plan les distinctions de timbre — type [e-ɛ], [o-ɔ] — et les distinctions de point d'articulation — type [i-e] ou [u-o]. Une expression du genre 5 + 2 nous paraît convenir

à toutes les langues romanes parce que l 'on est toujours en présence :

— ou bien d'une distinction phonématique largement neutralisable : français standard, italien standard, catalan de Barcelone, portugais,

— ou bien d'une distinction sonématique : français du midi, italien régional,

— ou bien des variantes phoniques mais de distinctions morphonologiques : espagnol et roumain.

A l'un ou l'autre niveau, il y a bien toujours deux unités supplémentaires qui viennent s'ajouter, un peu marginalement, au système constituant l'ossature de base.

112. *Les réductions en position atone*

Du point de vue des réductions en position atone, le catalan et le français occupent des positions opposées. Le catalan est la langue romane dont les réductions sont les plus nettes et le plus systématiques.

En français toutes les voyelles peuvent être accentuées ou non. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de restrictions en telle ou telle position : l'opposition de timbre est toujours neutralisée en syllabe inaccentuée, le timbre étant déterminé par le contexte.

Le roumain est dans une situation proche. Toutes les voyelles du système tonique se retrouvent en position atone; seules les diphtongues [ĕa] et [ŏa] sont, en principe exclues, la diphtongaison étant conditionnée, conjointement, par l'apophonie et l'accent.

En italien, occitan, et dans les parlers français du midi, le système atone ne comporte que les voyelles fermées [e] et [o], à l'exclusion de [ɛ] et [ɔ]. L'italien présente donc la même réduction phonématique que le français, mais doublée d'une réduction parallèle du système sonématique; de plus les diphtongues [wo] et [je] sont également absentes. Le français méridional, qui ne possède que les phonèmes /e/ et /o/, ne présente que la réduction sonématique, par l'exclusion des réalisation [ɛ] et [ɔ] respectivement. L'occitan est entre les deux, puisqu'il y a des exemples de l'opposition /e/-/ɛ/ en position accentuée.

Cette obligation de la fermée en position inaccentuée s'observe également *en catalan* et en portugais qui sont allés jusqu'à confon-

dre [o] et [u] : catalan : *portes* ['pɔrtəs], *portar* [pur'ta] et *dones* ['donəs], *donar* [du'na] ; portugais : *tomo* ['tomu], *tomas* ['tɔməʃ], *tomar* [tu'mar]. De plus, ces deux langues présentent des voyelles centralisées à la place des voyelles compactes non labiales : en portugais [ə] répond à [a], et [i̇] à [e] et [ɛ] accentuées; en catalan [ə] répond aux trois voyelles, le système vocalique atone de cette langue ne comprenant donc plus que la triade : aigu-grave-compact.

En portugais les faits sont beaucoup plus complexes. Les alternances [a] → [ə], [e, ɛ] → [i̇], [o, ɔ, u] → [u] fonctionnent toujours, mais elles sont devenues morphologiques. Du fait de la monophtongaison du [ou] > [o] dans toutes les positions, on a par exemple : *ouves* ['oviʃ], *ouvimos* [o'vimuʃ] ; la contraction [ə + ə] [a] → amène des oppositions du type [ə'miɣə] — [a'miɣə] dans *amiga* (amie) et *a amiga* (l'amie) ; une suite de mots comme *a os amigos* (aux amis) peut se prononcer [ɔzə'miɣuʃ], aussi bien que [auzə'miɣuʃ], etc. Il s'ensuit que la plupart des voyelles supprimées ont été réintroduites dans le système phonétique et même phonématique atone. On peut tout de même parler de réduction, car les voyelles réintroduites ont une occurrence très faible par rapport à l'ensemble des mots qui respectent les alternances morphonologiques.

Un cas intéressant de ce point de vue, est celui de l'*espagnol.* Les cinq voyelles se retrouvent en position atone. Cependant en finale atone on ne trouve que les voyelles compactes [a], [e], [o] à l'exclusion des non-compactes [i] et [u]. Dans les autres positions atones il n'y a pratiquement pas de paire minimale correspondant au trait de compacité, autrement opposant une voyelle extrême à une voyelle intermédiaire : les hésitations entre *carnicería* et *carnecería* ne sont pas dues uniquement à l'attraction du mot *carne.* On retrouve donc en espagnol une situation qui rappelle celle du catalan : la triade aigu, grave, compact.

12. LES VOYELLES NON-CANONIQUES

121. *Les labiales antérieures*

La présence d'une série de labiales antérieures caractérise le roman du nord : dialectes d'oïl, franco-provençal, rhéto-roman, dialectes nord-italiques, et occitan. Le plus souvent cette série est moins complète que les deux autres; la distinction entre [ø] et [œ], quand elle existe, est moins importante que celle entre [e] et [ɛ] ou entre [o] et [ɔ] : souvent on n'a qu'un seul phonème, ou même un seul son.

En français standard il n'y a que quelques paires minimales pour [ø, œ] et la seule à peu près indiscutable est *jeûne - jeune.*

La plupart des dialectes occitans n'ont qu'une seule voyelle labiale antérieure, le plus souvent [y], parfois [ø] ou [œ].

122. *Les voyelles nasales*

La nasalité des consonnes nasales subséquentes contamine plus ou moins les voyelles selon les langues. En français méridional, et surtout dans l'espagnol d'Andalousie, la consonne en est fortement réduite, et on est bien près de la constitution d'un nouveau sonème vocalique.

Cette étape est franchie en portugais, qui possède un homologue nasal pour presque tous ses sonèmes vocaliques oraux. Mais ces sonèmes restent presque toujours, soit précédés d'une consonne nasale, soit suivis d'un appendice consonantique nasal; et, inversement, les consonnes nasales n'apparaissent guère qu'en contact avec une voyelle nasale.

L'intégration totale de la nasalité dans le système vocalique apparaît en français standard. Les voyelles nasales s'y rencontrent en toutes positions, et l'appendice consonantique nasal, très bref, ne s'observe guère que devant [k] et [g], encore la plupart des phonéticiens français le passent-ils sous silence, quand ils ne le nient pas. De plus, le plus souvent les consonnes nasales apparaissent après des voyelles qui restent parfaitement orales. On peut même avoir des oppositions voyelles orale-voyelle nasale devant consonne nasale : *l'an neuf, la neuf* (« scène 9 », par exemple) ; *en S, ânesse.*

En revanche, le sous-système des voyelles nasales françaises ne comprend que quatre voyelles : une médiale, une postérieure, et deux antérieures, dont une labiale, aujourd'hui disparue dans la région parisienne qui a [æ̃] au lieu de [ɛ̃] et [œ̃]. Avec [æ̃], [ɑ̃], [ɔ̃], on retrouve pour les nasales du français la triade minimale aigu, grave, compact, déjà observée en catalan et en espagnol.

D'autre part, en tant qu'antérieure, médiale et postérieure, respectivement, ces trois voyelles nasales répondent à [i, e, ɛ; y, ø, œ], [a, ɑ] et [u, o, ɔ]. On voit donc que la nasalité entraîne un déplacement du centre de gravité vers la plus grande ouverture et la plus grande postériorité. Or on sait que la base articulatoire du français est très antérieure : sur 16 voyelles, 5 sont à la fois antérieures et labiales, 4 antérieures, 4, labiales, 3 seulement ne présente aucun caractère articulatoire de l'avant. Il est curieux que la nasalité, qui

caractérise le vocalisme français, se manifeste par des effets opposés à la tendance générale de ce système. Remarquons aussi que cette anomalie vient d'être confirmée et renforcée par la disparition de [œ̃] à Paris, disparition qui a encore déplacé davantage le centre de gravité dans les deux directions indiquées, et qui de plus affecte l'une des voyelles ayant à la fois les deux caractères articulatoires d'avant !

En portugais, au contraire, la nasalité antériorise le timbre de la voyelle, si bien que le « a nasal » portugais se prononce comme le « e nasal » français : [æ̃]. Ceci caractérise également le français du Canada. Le « e » et le « o » nasals sont également plus fermés en portugais qu'en français standard. Le « o nasal » parisien a un timbre de base intermédiaire entre [o] et [ɔ], mais l'obscurcissement de la nasalité aidant, les confusions avec [ɑ̃] ne sont pas rares en l'absence d'un contexte suffisant. Cette confusion est presque de règle dans la prononciation de la région lyonnaise.

123. *Les voyelles centralisées*

L'*italien* et l'*espagnol* n'ont pas de voyelle centralisée.

En français, le « e muet » est décrit comme ayant le degré d'ouverture du [e] et le degré d'avancement du [ɛ], ce qui en fait une voyelle légèrement centralisée. Mais c'est surtout une voyelle pleinement labialisée. En fait, ce qu'on appelle « e muet », quand il est prononcé apparaît plutôt comme une variante de [œ].

Nous trouvons une situation analogue dans *le gascon des Landes* dont le /Œ/ labialisé vient se joindre au /y/ pour constituer la série des antérieures labiales, même s'il n'apparaît guère sous l'accent.

En catalan, par contre, nous avons affaire à une vraie voyelle centralisée, non labialisée. C'est un sonème clairement présent dans la conscience linguistique des locuteurs. Mais nous avons vu qu'il n'existe à Barcelone qu'en position inaccentuée où il rend à la fois les phonèmes /a/, /ɛ/ et /e/.

En portugais nous trouvons le même son, mais, cette fois, quelques exemples comme *a amiga, amiga* postulent la pertinence phonologique.

Pertinence phonématique indiscutable et d'un énorme rendement en *roumain,* les deux sons [a] et [ə] pouvant se rencontrer à peu près dans toutes les positions où ils assurent souvent des distinctions lexicales et grammaticales importantes : *casa* ['kasa] (la maison),

casă ['kasə] (une maison), et, en position accentuée *cînta* [kɨn'ta] (il chantait), *cîntă* [kɨn'tə] (il chanta) ; *mari* ['marj] (grands), *mări* ['mərj] (mers). Remarquons, au passage, que le premier exemple reproduit la situation du portugais, l'opposition /a/-/ə/ correspondant à la présence de l'article défini, mais cette fois tous les mots en *-a* sont en cause, et pas seulement ceux qui commencent par *a*. De plus, dans le cas du roumain on ne saurait trouver d'autre différence que le timbre de la voyelle, alors que pour l'exemple portugais, on peut, selon les régions, invoquer des distinctions prosodiques : longueur, nature de l'enveloppe, etc.

Il faut ajouter, qu'*en portugais* comme en *roumain,* il existe aussi une voyelle centralisée fermée. Son timbre est voisin d'une langue à l'autre, bien que la zone d'articulation soit, dans l'ensemble, plus reculée pour la voyelle roumaine qui peut devenir un « u » non-labial. Mais c'est par l'importance fonctionnelle de cette voyelle que les deux langues diffèrent vraiment, tout comme dans le cas de [ə]. Le [ɨ] portugais peut difficilement prétendre à la qualité de phonème et il est presque toujours caduc : en finale, après consonne sourde, il est le plus souvent amui. Le [ɨ] roumain, au contraire, s'oppose aux autres voyelles de la langue pratiquement dans toutes les positions : *ura* [u'ra] (il souhaitait), *ură* [u'rə] (il souhaita), *urî* [u'rɨ] (il hait) ; *văr* ['vər] (cousin), *vîr* [vɨr] (je fourre). Les deux voyelles centralisées roumaines ont un rôle important en morphonologie : il existe une conjugaison en /ɨ/ comme il existe une conjugaison en /a/, en /i/ et en /ea/ ; elles interviennent dans des alternances fréquentes : *hotărăsc/hotărîţi* [xotə'rəsk, xotə'rɨtsj] (je décide, vous décidez) ; *mare/mări* ['mare, 'mərj] (mer, mers) ; *văr/veri* ['vər, 'verj] (cousin, cousins). Le système phonétique des voyelles roumaines, et le système sonématique des voyelles portugaises comprend donc trois séries parallèles : une antérieure (aiguë), une postérieure (grave) et un médiale (aiguë et grave) chacune comprenant trois degrés d'ouvertures (compact, compact et diffus, diffus).

13. LES DIPHTONGUES

131. *Les trois types de diphtongues*

Par « diphtongues » on peut entendre trois choses différentes :

a) une voyelle précédée ou suivie d'une demi-consonne,

b) une voyelle portant le sommet syllabique, précédée ou suivie d'une voyelle asyllabique,

c) une voyelle glissant d'un timbre à un autre.

Les diphtongues anglaises, sont du type c. Les diphtongues romanes sont en général du type b. Cependant, en français, on n'a guère que le type a; certaines diphtongues portugaises, surtout nasales, sont du type c, ainsi que bien des réalisations des [ŏa] et [ĕa] roumains.

L'appartenance au type a des diphtongues françaises s'entend clairement quand on compare le mot *paille* (a), au portugais *pai* (b) ou à l'anglas *pie* (c). Elle se traduit aussi par l'assourdissement de [j] en [ç], qui n'est pas rare après consonne sourde : *tiens* prononcé souvent [ţçæ], *qui a fait ça* [cçafɛ'sa].

132. *Diphtongues croissantes et décroissantes*

D'une façon générale, les diphtongues croissantes sont plus fréquentes que les diphtongues décroissantes, excepté en portugais. L'élément asyllabique est le plus souvent [j]; mais [w] apparaît aussi avant l'élément syllabique : espagnol *cuatro, luego;* portugais *quatro;* français *roi, coin;* catalan *quatre, guanyar;* italien *quattro, guerra, nuovo.* Le catalan, l'occitan et le portugais ont également des diphtongues à deuxième élément [w] tout comme le roumain : *leu* (singulier de *lei,* unité monétaire roumaine), *rău* (méchant), *rîu* (rivière) *nou* (neuf).

Par contre, le *roumain* est la seule langue romaine qui répugne à utiliser [w] comme premier élément de diphtongue : dans les mots savants et techniques on trouve v à la place, *lingvistică; l*es Roumains prononcent souvent [v] le [w] des langues étrangères. En contre-partie, le roumain est la seule langue romane à posséder la diphtongue décroissante [ij].

L'*espagnol* admet également [ĕ] et [ŏ] dans des synalèphes qui correspondent ailleurs à des élisions, des hiatus, ou des diphtongues classiques, par fermeture de [e] et [o] en [j] et [w] : *lĕ ha dicho, sŭ hermanŏ añade, se lĕ olvida, lŏ hemos vistŏ ayer,* etc.; et aussi dans des diphtongues descendantes : *cantó ăyer, libertad ŏlvidada,* etc.

En roumain nous trouvons [ĕ] et [ŏ] comme premiers éléments de diphtongues, mais beaucoup plus intégrés puisqu'il s'agit des diphtongues [ĕa] et [ŏa] qui sont plutôt du type c et qui, de plus, peuvent avoir des réalisations monophtonguées, très proches des voyelles ouvertes [ɛ] et [ɔ].

2. Le consonantisme

21. L'INVENTAIRE.

211. *Les occlusives.*

Toutes les langues romanes ont, au moins, les trois ordres d'occlusives labiales, dentales et vélaires, soit la triade de base : grave, aigu, compact. Le français, l'italien et le roumain ont également un ordre d'occlusives palatales, la distinction de gravité s'appliquant aussi aux consonnes compactes et pas seulement aux diffuses comme dans les autres langues romanes.

Dans chaque ordre, toutes les langues romanes opposent une 'sonore' à une 'sourde'. Le principal élément qui intervient dans cette opposition, c'est la distinction entre fortes et lenes, suivi de près par la sonorité. L'activité glottale n'y joue aucun rôle, toutes les occlusives romanes comportant une occlusion orale parfaitement synchronisée avec l'occlusion glottale : il n'y a donc ni aspiration ni éjection.

Ces caractères opposent les langues romanes aux langues slaves — où la sonorité a souvent un rôle plus important que la force — et surtout aux langues germaniques — où la sonorité joue un rôle très secondaire et l'activité glottale un rôle primordial. Bien entendu, par activité glottale, nous désignons ici les occlusions de la glotte et non les vibrations des cordes vocales, responsables de la sonorité.

L'importance de la distinction fortes-lenes conduit à un relâchement des sonores, qui cessent alors d'être des occlusives, en position intervocalique notamment.

Mais les réalisations spirantes des sonores, dans les langues où elles ont lieu, n'affectent pas la phonématique. Toutes les langues romanes ont des phonèmes distincts, correspondant aux six consonnes réparties dans les trois ordres de la triade grave, aigu, compact. Quant aux palatales [c] et [g'], en français et en italien, elles ne sont que des variantes combinatoires des vélaires, et elles n'ont probablement même pas droit au statut de sonèmes.

En roumain, ces deux occlusives palatales s'opposent aux vélaires correspondantes : *car* [kar] (char) *chiar* [car] (justement). Mais on est en droit de se demander s'il faut poser pour cela un ordre des palatales, et considérer que sur le plan phonématique la compacité n'inhibe pas la gravité comme dans les autres langues romanes. Il n'est pas a priori impossible que toutes les consonnes, ou la plu-

part d'entre elles, n'aient pas une contrepartie palatalisée comme dans les langues slaves. En effet, la voyelle asyllabique que l'on appelle « i court » se réalise par une modification de l'articulation de la consonne, tout comme le [j] et les voyelles antérieures [i] et [e] provoquent une palatalisation dans certains cas. Cette distinction a un très grand rendement dans la langue puisqu'elle oppose souvent le singulier et le pluriel : *lup, lupi;* ou la première et la deuxième personne du singulier des verbes : *întreb, întrebi.*

212. *Les fricatives.*

Toutes les langues romanes ont les fricatives diffuses grave [f] et aiguë [s], mais les sonores correspondantes [v] et [z] ne sont pas absolument générales. La labiodentale [v] n'existe ni en espagnol ni dans une bonne partie des dialectes catalans et occitans : elle n'est présente qu'en Valencien, en Baléare, en Provençal et dans certains parlers nord-occitans. La dentale sonore [z] n'est représentée en espagnol que comme variante combinatoire devant consonne sonore : *las vacas* [laz' βakas], mais elle n'existe même pas comme sonème. Dans certaines régions d'Italie, le [z] a à peu près le même statut, mais dans d'autres il est sonème, et même phonème : dans les régions du nord il s'oppose régulièrement à [s], dans les cas où la sourde simple s'oppose respectivement à la sourde géminée dans le sud.

Pour ce qui est des affriquées diffuses, les langues romanes n'en ont pas de graves, mais l'italien et le roumain ont au moins un phonème aigu. En roumain il est toujours réalisé sourd, mais sous deux formes, palatalisé et non palatalisé qui sont peut-être des phonèmes distincts, à moins que le « i bref » soit considéré comme un phonème : *soți, soț* (respectivement époux au pluriel et au singulier). En italien il est réalisé tantôt sonore, tantôt sourd, mais dans la plupart des parlers il ne s'agit que d'un seul phonème.

Le roumain a la série complète des quatre palatales, fricatives et affriquées, sourdes et sonores, toutes phonématiquement distinctes. Ces quatre sons sont tous également très fréquents en catalan, mais ils n'y constituent sans doute que deux phonèmes : un sourd et un sonore. En italien la situation varie beaucoup selon les régions, mais, en général [ʃ] et [ʒ] sont très rares, inexistants, ou des variantes combinatoires de /tʃ/ et /dʒ/ respectivement, relâchés en position intervocalique, et la géminée [ʃʃ] se laisse interpréter comme une réalisation de /s + tʃ/ : on n'aurait donc que deux phonèmes. Il ne semble pas qu'il faille en postuler davantage dans les dialectes occitans, où on observe d'ailleurs rarement plus de trois sonèmes.

En français et en portugais c'est clairement deux phonèmes qu'on a, toujours réalisés respectivement [ʃ] et [ʒ] ; mais en portugais ils font partie du même archiphonème que /s/ et /z/ respectivement, la neutralisation a lieu en fin de syllabe et l'archiphonème est réalisé par la fricative chuintante correspondante.

Deux autres fricatives, sourdes, apparaissent en espagnol : [θ] et [x]. Toutes deux sont des mates, c'est-à-dire des spirantes sans friction, contrairement aux fricatives et affriquées dont il vient d'être question, qui sont des stridentes. Le [x] se retrouve dialectalement en Toscane, où il est une variante combinatoire de /k/, utilisée en position intervocalique, indépendamment de la place de la jonction de limite de mot : *la casa* [la'xasa]. On le trouve également en roumain, avec le statut de phonème comme en espagnol, mais il s'agit d'une variété plus relâchée, qui se situe entre le [x] castillan et le [h] qui le remplace dans la prononciation andalouse.

Il est à remarquer que la laryngale [h] n'existe qu'exceptionnellement dans les langues romanes, la grande exception étant naturellement le gascon; et la prononciation de l'espagnol qui recouvre l'Andalousie et une partie de l'Amérique du Sud où l'on trouve un phonème /h/ là où le castillan a /x/, /s/ ou zéro : *el jarabe* [erha'raβe], *los papeles* [lɔhpa'pɛlɛh], *está herido* (eh'ta he'rio].

Des fricatives sonores mates [β, ð, γ] existent en occitan, portugais, espagnol et catalan, où elles remplacent les occlusives correspondantes en position intervocalique, indépendamment de la jonction de limite de mot. Mais elles n'ont même pas le statut de sonème, les locuteurs ne les distinguant pas des occlusives. L'espagnol a également la palatale mate [ʝ] (il s'agit de la sonore qui correspond au [ç], ou « ichlaut » allemand), qui alterne avec l'affriquée correspondante dans les mêmes conditions que [β, ð, γ] alternent avec [b, d, g]. Cette fricative s'oppose à [j] : *y hace* ['jaθe] (et il fait), *yace* ['ʝaθe] (il est couché, il gît).

213. *Les sonantes.*

Le catalan oppose les quatre consonnes nasales labiale, dentale, palatale et vélaire; c'est-à-dire qu'il oppose grave et aiguë aussi bien entre diffuses qu'entre compactes : *vam* [bam] (forme abrégée de l'auxiliaire avons), *van* [ban] (ils vont), *bany* [baɲ] (bain), *banc* [baŋ] (banc, banque). En français on ne trouve [ɲ] que dans la prononciation de quelques mots étrangers : *camping, meeting, ping-pong,* etc. Dans les autres langues romanes [ŋ] est la variante combinatoire réalisant l'archiphonème /N/ devant une consonne vé-

laire; en français méridional, et en espagnol d'Andalousie, également en finale absolue : *il est grand* [ile'gʀaɲ], la nación [lana' sjoɲ]. Le roumain n'a pas la nasale palatale [ɲ], mais il a une variété de dentale palatalisé qui s'oppose à [n], sous la réserve de la phonématicité du « i court » dont il a déjà été question : *ban* (sou) *bani* (sous) ; *vin* (je viens), *vini* (tu viens).

L'espagnol, le catalan, et la plupart des dialectes occitans opposent phonologiquement deux vibrantes apicales : une forte, à plusieurs vibrations, dans l'espagnol *carro* (charrette) ; et une faible, à une vibration, dans *caro* (cher). Mais il y a neutralisation ailleurs qu'à l'intervocalique. En portugais et dans certains parlers provençaux on a bien les deux phonèmes avec la même distribution, mais seule la faible est réalisée apicale, la forte étant réalisée par une dorsale [ʀ]. En italien, au contraire on a bien les deux sons apicals, mais on n'a plus qu'un seul phonème : phonologiquement il s'agit de l'opposition entre simple et géminée, tout comme dans *fato, fatto.*

Toute les langues romanes ont un phonème /l/. En portugais et en catalan il est réalisé [ɬ] en fin de syllabe. L'italien, l'occitan, le portugais et le catalan l'opposent à /λ/. Cette dernière langue est la seule à l'utiliser en finale et devant le /s/ du pluriel : *valls* [baλs], *anells* [ə'neλs] ; les autres le remplacent alors par /l/. La situation est d'ailleurs la même pour [ɲ] : *banys* [baɲʃ]. De plus [λ] est une des rares consonnes que le catalan gémine : ametlla [ə'mɛλλə].

22. DISTRIBUTION

221. *Occurrence en position finale.*

Toutes les consonnes peuvent apparaître en finale en français et en roumain.

Il y a neutralisation de l'opposition de sonorité en catalan et en occitan. En position finale on n'y trouve que les occlusives et les fricatives sourdes, et les sonantes. Encore la plupart des parlers occitans n'ont-ils que [n], [l] et [r]. Le catalan n'élimine que les sons [r̃] (la forte) et [l], toutes les autres sonantes étant possibles en finale : les quatre nasales [m, n, ɲ, ŋ], les latérales [ɬ] et [λ] et la vibrante [r].

L'espagnol admet, en principe, en position finale les consonnes [x], [θ], [n], [r], [l] et [s]. Mais les deux premières n'existent que chez une faible proportion des hispanophones. Le [x] final n'apparaît que dans une poignée de mots, dont le seul courant est *reloj,* que pratiquement tout le monde prononce [r̃e'lo]. Le [θ] final, quand il

correspond à la graphie *d* ne se maintient que dans certaines régions de Castille, partout ailleurs il est tombé; quand il n'est pas une réalisation de /d/ (*libertades* [liβer'taðes]) il n'apparaît que dans quelques mots, comme *coz* (ruade). D'ailleurs en Andalousie et en Amérique du Sud /s/ et /θ/ se sont confondus en toutes les positions. Il ne reste donc guère en finale que le [s], une nasale, une latérale et une vibrante.

Le portugais admet les phonèmes équivalents, sauf /n/. Comme en fin de syllabe /s/ est réalisé [ʃ] et /l/ est réalisé /ɫ/, les trois consonnes possibles sont [ʃ], [ɫ] et [r]. Mais dans le portugais du Portugal qui est la variété que nous avons décrite jusqu'ici, la chute de [ɫ] final après une consonne sourde conduit à une situation assez proche de celle de l'occitan. Cette chute est quasi de règle après une fricative, ce qui amène [s] et [f] en finale; après les occlusives la chute n'est ni aussi générale ni aussi complète, si bien qu'on se trouve dans une situation intermédiaire.

Le Portugais du Brésil, lui, suit une évolution opposée : non seulement le [i], que l'on trouve en lieu et place du [ɫ] du Portugal, ne tombe pas; mais encore le [r] tombe, et le [ɫ] tend à se vocaliser en [ŭ]. C'est l'élimination de toutes les consonnes finales. L'espagnol dit atlantique (Andalousie, Amérique du Sud) est un peu moins avancé dans cette voie : [r] et [l] tombent, mais [h] reste dans beaucoup de parlers; quant au [ŋ], s'il a partout nasalisé la voyelle, et donc préparé les conditions de sa disparition, il ne s'est totalement amui nulle part pour laisser la place à des voyelles nasales pures, comme celles du français standard *lin* et du portugais *lã*, prononcés tous deux [læ̃].

Cette interdiction des consonnes en position finale est en principe de règle en italien. On sait que cette langue a [e] final, là où l'espagnol a une consonne nasale, latérale ou vibrante : *pane, male, cantare;* quant au /s/ final, il a disparu dans la période préromane. Mais en fait le [e] final est souvent élidé dans beaucoup de parlers, surtout après [r]. La plupart des italiens n'ont aucun mal à prononcer ces consonnes finales, surtout, naturellement, dans le nord : les dialectes nord-italiques admettent à peu près les mêmes consonnes finales que l'occitan et le catalan, ayant, eux aussi, amui les mêmes voyelles finales.

222. *La gémination.*

L'italien est la terre d'élection de la gémination. En position intervocalique la simple s'y oppose à la géminée pour, pratiquement, toutes les consonnes, y compris les affriquées. Il n'y a de restrictions

que pour [z], qui n'apparaît que simple, et pour [ʃ] qui n'apparaît que géminé, sauf dans les régions où il est la réalisation de [tʃ] simple intervocalique : mais alors [tʃ] n'existe que géminé; il en est de même pour [dʒ] et [ʒ]. A l'initiale du mot, la gémination n'est pas notée par l'orthographe, mais elle a lieu après certains mots terminés par une voyelle : c'est donc une réalisation de certaines jonctions, séparant certains monèmes syntactiquement liés (mais elle n'a pas lieu entre l'article simple et le nom).

C'est presque uniquement cette dernière espèce de gémination que l'on rencontre en français, mais sur une échelle bien moins vaste. Elle apparaît surtout dans deux cas : entre le radical et certains préfixes, et pour distinguer certains pronoms : *qui l'a fait* et *qu'il l'a fait* se prononcent tous deux [killa'fɛ] et se distinguent ainsi de *qui la fait* et *qu'il a fait* prononcés [kila'fɛ]. Mais ces géminations n'existent que dans quelques parlers, qui ne sont pas toujours d'accord sur les mots qui géminent; elle n'existe pas du tout dans le diasystème. Par ailleurs, la chute du e muet provoque la rencontre de deux consonnes identiques : *une robe bleue, une petite tour,* etc, mais on n'atteint pas en général le degré d'intégration de l'italien.

Le catalan a cinq géminées : [ll], [nn], et les palatales [λλ], [ttʃ] et [ddʒ]. Mais la première est devenue purement orthographique, elle n'existe plus guère que dans une langue très soutenue, frisant le pédantisme et parfois même le ridicule : *intel.ligent* ne se prononce plus que [intəli'ʒen]. Quant aux deux affriquées, elles ne s'opposent pas à des simples, [tʃ) n'existant qu'en initiale et en finale, et [dʒ] à l'initiale seulement. La nasale géminée n'apparaît que dans un petit nombre de mots comprenant le préfixe négatif *in* suivi d'une racine commençant par [n].

En espagnol et en portugais on ne trouve plus que les géminées dues au préfixe *in* : espagnol *innato, innegable, innumerable, innovación.* Mais en portugais on peut à peine parler de gémination : le préfixe est prononcé [ĩ], suivi d'un appendice consonantique qui se confond plus ou moins avec le [n] subséquent. Si on admet que les voyelles nasales sont des phonèmes en portugais, il est même totalement impossible de parler de gémination dans ce cas.

En occitan on ne trouve, dans la plupart des parlers que quelques exemples de gémination, presque toujours [nn] : *annado* [an'naδo].

Le roumain, lui, n'admet en principe aucune géminée.

223. *Autres restrictions.*

D'une façon générale, les langues romanes sont très restrictives dans leurs règles définissant les groupes de consonnes possibles.

En cela elles s'opposent nettement aux langues germaniques et surtout aux langues slaves.

Les groupes de deux occlusives sont interdits en italien, qui les remplace par des géminées, la deuxième consonne assimilant la première. Ils sont très rares en portugais, un peu moins en occitan, et restent peu nombreux en catalan et en roumain : comparer : italien *dottore* [dot'tore], portugais *doutor* [do'tor], espagnol *doctor* [dɔk'tɔr], catalan *doctor* [duk'to], français *docteur* [dɔk'tœʀ]. Encore beaucoup de parlers espagnols sont plus restrictifs : en Vieille Castille, par exemple, la consonne précédant une occlusive est remplacée par [θ] : *actitud* et *aptitud* [aθti'tuθ], *doctor* [dɔθ'tɔr]. Seul le français moderne présente de nombreux groupes d'occlusives, consécutifs à la chute du e muet.

En fin de syllabe il y a beaucoup de neutralisations. Certains types de neutralisation sont communs à toutes les langues romanes : ils concernent les sonantes, et l'opposition de sonorité. D'autres sont propres à une ou deux langues seulement.

La neutralisation de la sonorité devant consonne est partout de règle, la seconde consonne imposant son signe pour ce trait. Il n'y a que quelques rares exceptions dont les plus connues sont les groupes [sm] en français standard : *phonétisme* [fɔne'tism] (mais le Midi dit [fone'tizmə]); et les consonnes sourdes devant [v] en roumain : *acvatic* [ak'vatik] (aquatique), *ecvestru* [ek'vestru] (équestre). Mais en français standard seule la sonorité proprement dite est assimilée, et non la force; si bien que, par exemple, dans *pour l'acheter* et *pour la jeter,* les deux chuintantes ne sont pas identiques : elles sont toutes les deux sourdes, mais la première est fortis et la seconde lenis.

Que ce soit devant consonne ou en finale absolue, les langues romanes ne gardent qu'un représentant pour chacune des classes des sonantes : nasales, latérales et vibrantes. Seul le catalan fait exception en conservant deux latérales, mais en revanche, d'autres langues ont moins de trois sonantes en cette position. Les archiphonèmes sont réalisés :

— /R/ par la faible [r] ou, naturellement par [ʀ] si la langue n'a plus d'apicales

— /L/ par [ɬ] en portugais et en catalan, [l] ailleurs, quand il n'y a pas neutralisation entre latérales et vibrantes. Mais ici le catalan continue à opposer [ʎ] à [ɬ].

— /N/ par la consonne nasale ayant le point d'articulation le plus

proche de celui de la consonne suivante, dans toutes les langues romanes, sauf en français qui neutralise l'opposition de nasalité pour les consonnes en fin de syllabe devant consonne. En finale absolue il n'y a pas neutralisation en français standard, ni en catalan, ni en portugais; en français méridional et en espagnol « atlantique » /N/ est rendu par [ŋ]; ailleurs par [n].

Parmi les neutralisations en fin de syllabe particulières à certaines langues, citons :

— l'opposition latérale-vibrante, l'archiphonème étant rendu par [r], en Andalou et dans quelques parlers de l'Italie du sud : *el Guadalquivir* [ɛrɣwaðarki'/βi] (le Guadalquivir).

— l'opposition chuintante-sifflante en portugais : /s/ et /ʃ/ d'une part, /z/ et /ʒ/ d'autre part, sont réalisés respectivement [ʃ] et [ʒ]; selon que suit ou non une consonne sonore : *os gatos pretos* [uʒ'ɣatuʃ 'pretuʃ] (les chats noirs).

— l'opposition sifflante-yod, dans certains parlers occitans, qui vocalisent un /s/ final devant un mot commençant par consonne sonore : *las vacas* [lai'βakɔs].

En positon intervocalique, on l'a vu, le portugais, l'espagnol, le catalan et l'occitan remplacent les occlusives sonores par des continues mates, si bien que dans cette position [b, d, g] n'existent pas dans ces langues. La même suppression de l'occlusivité sans toucher à l'opposition mate-strident, l'italien de Toscane la fait pour la mate [k] et les stridentes /tʃ/ et [dʒ] qui deviennent respectivement [x], [ʃ] et [ʒ]. De même on dit en catalan *juga !* et *han jugat* avec [dʒ] mais *ha jugat* avec [ʒ]. On voit par ce dernier exemple que ces règles ignorent la limite des mots : on dit en espagnol *gato, un gato* avec [g], mais *tu gato* avec [ɣ].

De ce point de vue, les consonnes suivies de [r] dans la même syllabe sont partout considérées comme intervocaliques : espagnol *sobra una piedra negra* ['soβra una'pjeðra 'neɣra] (il y a une pierre noire en trop); catalan *sobra una pedra negra* ['sɔβrə unə'peðrə 'nɛɣrə]. Il en est de même en espagnol et en portugais pour celles suivies de [l], mais ici le catalan et l'occitan suivent le chemin inverse : les sonores s'assourdissent et parfois se géminent, les sourdes se géminent parfois : espagnol *arreglar, amable* [aɾe'ɣlar, a'maβle]; catalan même orthographe mais prononcé [əɾə'kla, ə'maplə] ou [əɾə'kkla, ə'mapplə].

A l'initiale ou après une consonne nasale, ce sont au contraire les continues mates qui sont remplacées par les occlusives correspondantes (la continue mate espagnole [ɟ] est remplacée par l'affri-

quée mate correspondante), et les fricatives proprement dites, qui sont des continues stridentes, par les affriquées correspondantes.

A l'initiale également on observe la neutralisation des vibrantes dans toutes les langues qui en ont deux. Mais cette fois l'archiphonème /R/ est rendu par la forte [r̄] ou [ʀ] selon les langues. Comme dans les cas précédents, après une consonne nasale on a le même traitement : espagnol *honra* ['ɔnr̄a] (honneur) qu'il est intéressant de comparer à espagnol *yerno* ['ʝerno] (gendre) les deux mots ayant à l'origine le groupe *n'r* (honora, generu). Remarquons enfin, que contrairement à l'alternance interrompue/continue, la neutralisation des vibrantes a lieu régulièrement après la jonction de limite de mot, quel que soit le son qui termine le mot précédent.

3. L'accent

31. LA NATURE DE L'ACCENT

311. Fonction de l'accent.

Pour presque tout ce qui touche à l'accent, le français se distingue nettement de toutes les autres langues romanes. La fonction de l'accent n'est en français que purement démarcative, sa place fixe ne lui permettant d'apporter aucune information lexicale ou morphologique.

Dans les autres langues romanes, au contraire, la place de l'accent permet de distinguer des mots et des formes grammaticales. Par exemple, on a, en espagnol : *sábana* (drap de lit), *sabana* (savane) ; *cántara* (cruche) *cantara* (chantait), *cantará* (chantera). En italien *principi* paroxyton signifie « principes », proparoxyton, « princes » ; en roumain *cîntă* est un présent s'il est paroxyton, un prétérit s'il est oxyton.

En catalan, portugais et aussi en occitan, les distinctions imputables au seul accent sont moins nombreuses, parce que les oppositions inaccentué-accentué se doublent souvent d'une nette opposition de timbre. Par exemple, en catalan, *porta* ['pɔrtə] et *portar* [pur'ta] se distinguent par la place de l'accent, mais aussi par les voyelles [ɔ-u] et [ə-a] ; il en est de même des mots occitans de même orthographe mais prononcés respectivement ['pɔrtɔ] et [pur'ta]. Mais, en définitive, comme c'est l'accent qui règle les alternances du type [ɔ/u], [a/ə], [a/ɔ], c'est bien lui qui est l'élément pertinent.

Si l'on s'en tient, cependant, à la seule place de l'accent pour assurer des distinctions de mots, la langue roumaine est certainement

celle où l'accent a le rendement le plus élevé. Suivraient ensuite, dans l'ordre décroissant, l'espagnol, assez loin derrière le roumain, mais suivi de près par l'italien; puis le portugais, le catalan, et finalement l'occitan. Dans cette dernière langue les paires minimales sont très peu nombreuses, les positions accentuables étant très restreintes et l'accent se doublant d'une opposition de timbre, bien qu'à un moindre degré qu'en catalan. En occitan on n'est pas très loin du rôle simplement démarcatif.

Un autre aspect de la fonction de l'accent oppose également le français à toutes les autres langues romanes : ce sont ses rapports avec les relations syntaxiques au niveau de la phrase. En français l'accent prend des formes différentes selon les articulations syntaxiques où il se trouve. L'accent le plus faible marque la fin des syntagmes nominaux et verbaux de base, qui coïncident le plus souvent avec les mots phoniques; l'accent de groupe rythmique délimite les groupes fonctionnels; un accent de sommet de phrase jalonne le début ou la fin du groupe verbal; un type spécial d'accent indique la fin de la phrase.

Dans les autres langues romanes, l'intonation, qui marque les relations syntaxiques, reste beaucoup plus indépendante de l'accent, régi, lui, par la morphonologie, c'est-à-dire par les morphèmes lexicaux et grammaticaux et non par les rapports des fonctions syntaxiques qui les relient.

312. *La place de l'accent.*

Le français se distingue des autres langues romanes par son accent fixe, toujours placé sur la dernière syllabe du mot phonique. En occitan il peut se trouver aussi bien sur l'avant-dernière que sur la dernière. En catalan et en portugais, les trois dernières syllabes peuvent le recevoir. L'espagnol y ajoute des mots portant l'accent sur la quatrième syllabe à partir de la fin, mais il s'agit toujours de verbes suivis de pronoms enclitiques, le plus souvent des gérondifs comme *diciéndoselo*. L'italien a, en plus, quelques proproparoxytons sans pronoms enclitiques : des formes verbales de la troisième personne du pluriel comme *visitano*. En roumain, l'accent peut, en principe, frapper n'importe quelle syllabe, et les mots pro-proparoxytons ne sont pas rares : il est vrai qu'ils comprennent souvent l'article enclitique : *parcurilor* ['parkurilor] (des parcs).

Pour ce qui est de la fréquence relative des divers schémas accentuels, l'espagnol occupe une place centrale parmi les langues romanes autres que le français. La plupart de ses mots sont paroxytons,

mais les oxytons sont assez nombreux, les proparoxytons étant relativement rares : il s'agit le plus souvent de la première personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif : *cantábamos, cantáramos, cantásemos* et des pluriels de certains noms et adjectifs dont le singulier est paroxyton : *fácil, fáciles; revólver, revólveres* (mais *carácter* fait *caracteres*).

La situation n'est pas très différente en portugais, avec toutefois quelques oxytons supplémentaires dus à la chute de [n] devant [a] et [o] : comparer l'espagnol *mano, lana* avec le portugais *mão, lã* avec une diphtongue ou une voyelle finale. De plus il n'y a guère de chances de constituer des proproparoxytons comme en espagnol parce que les pronoms enclitiques se combinent pour constituer une syllabe : *dizendo-lhe-o* [di'zẽndoʎju] ; les cas comme *dizendo-no-lo* sont en général évités.

Le catalan ayant perdu le [o] et le [e] finals a des oxytons en grand nombre, là où l'espagnol a des paroxyons. Mais il conserve presque autant de proparoxytons : les cas où ses paroxytons correspondent à des proparoxytons espagnols (*fàcils, fáciles; cantéssim, cantásemos*) sont compensés par d'autres proparoxytons.

C'est un glissement en sens contraire qui se produit en italien qui a conservé le [e] final souvent perdu en espagnol : *pane, pan; cantare, cantar; animale, animal.* Mais la proportion des paroxytons n'en augmente pas pour autant, parce que beaucoup de mots paroxytons en espagnol, sont proparoxytons en italien : *probable, probabile; visita, visita;* et même pro-proparoxytons : *visitan, visitano.*

Toujours par rapport à l'espagnol, le roumain a, à la fois, beaucoup plus d'oxytons, et beaucoup plus de proparoxytons, sans compter ses nombreux pro-proparoxytons. Les premiers sont dus à la chute du [o] final, les mots accentués sur l'antépénultième et la préantépénultième comprennent très souvent l'article défini, qui, on s'en doute, est incomparablement plus fréquent que les pronoms enclitiques de l'espagnol et de l'italien. De plus, même en ne considérant que les mots, sans enclise, le nombre de proparoxytons et de proproparoxytons est plus élevé qu'en italien. C'est donc le roumain qui présente le plus grand équilibre entre les différents schémas accentuels.

313. *Les composantes de l'accent.*

Les quatre composantes qui interviennent dans l'accent — intensité, ton, quantité et tension articulatoire se traduisant par des alternances de voyelles de timbre souvent très différent — sont très diversement dosées d'une langue romane à l'autre.

L'intensité joue un rôle primordial en espagnol, très important en roumain et en catalan, plus faible en italien et en portugais, très faible en occitan, et pratiquement nul en français standard. Cela ne signifie pas, bien entendu, que l'on n'observe pas un accroissement d'intensité dans les courbes intensimétriques des syllabes accentuées françaises, mais seulement que le rôle de cette intensité est négligeable du point de vue psychoacoustique.

Le ton joue un rôle essentiel en italien. Il est déjà un peu moins important en roumain et en occitan; encore moins en catalan. Son rôle est très faible en portugais, et pratiquement nul en espagnol, du moins si l'on s'en tient à la prononciation castillane. En français, le ton est, de loin, l'élément le plus important, mais il ne s'agit pas forcément d'une fréquence plus haute pour la syllabe accentuée, mais d'une déviation de la ligne mélodique, qui, selon le cas s'infléchit vers le haut, ou vers le bas.

La longueur est l'élément essentiel en portugais, et reste le plus important en occitan. Son rôle est encore extrêmement important en roumain, mais sans doute un peu moins en italien où l'allongement est concurrencé par la façon d'articuler les géminées suivant immédiatement la voyelle accentuée. Il est encore sensible en français, très faible en catalan, et quasi nul en espagnol de Castille.

Enfin *le timbre,* très important en portugais et en catalan, un peu moins en occitan, il est nettement secondaire en italien. En français on peut encore parler d'un rôle du timbre à cause des neutralisations et des phénomènes d'harmonie vocalique; surtout à cause de ces dernières, en roumain. Mais en espagnol de Castille, il faut l'oreille exercée d'un phonéticien pour établir des rapports entre le timbre et l'accent.

On peut résumer la situation pour les différentes langues romanes en indiquant les principaux composants de l'accent dans l'ordre décroissant de leur importance :

— *catalan :* intensité, timbre, ton

— *espagnol :* intensité

— *français :* déviation de la ligne mélodique

— *italien :* ton, longueur, intensité, timbre

— *portugais :* quantité, timbre, intensité, ton

— *occitan :* ton, longueur, timbre, intensité

— *roumain :* ton, longueur, intensité, timbre.

Rien entendu, la situation peut varier considérablement selon les dialectes ou les parlers. Le rôle du timbre est très peu important dans le portugais du Brésil. Le ton et la longueur jouent un rôle considérable dans l'espagnol du Mexique, avec ses curieux et caractéristiques contours mélodiques et sa compression des voyelles inaccentuées.

32. LE MOT PHONIQUE

321. *Les constituants du mot phonique*

En général, dans les langues romanes, tous les mots lexicaux, noms, adjectifs, verbes, sont accentués. Les identificateurs du nom et du verbe, les monèmes exprimant les modalités, pour employer la terminologie d'André Martinet, sont accentués ou non selon deux critères : la longueur et le taux d'information, qui est inversement proportionnel à la fréquence d'emploi. Il s'ensuit que la plupart des déterminants sont atones, ainsi que les pronoms compléments et les auxiliaires les plus fréquents, y compris les cas où la grammaire traditionnelle ne les appelle pas auxiliaires : *il a fait,* comme *il a peur; il est venu,* comme *il est grand.* Par contre, ailleurs qu'en français les quantificateurs, comme espagnol *cuatro, pocos, muchos, demasiados,* les indéfinis proprement dits comme *ciertos, algunos, cada, cualquiera,* les auxiliaires porteurs de plusieurs marques sémantiques comme *hubiéramos,* les semi-auxiliaires comme *deber, soler, poder,* etc., sont habituellement toniques.

Naturellement les mots atones s'accollent à un mot tonique, pour constituer avec lui un mot phonique. Les atones étant naturellement attirés par les mots qu'ils identifient ou complètent, il s'ensuit qu'on a beaucoup plus de proclitiques que d'enclitiques puisque dans les langues romanes les identificateurs précédent presque toujours le noyau du syntagme et que les pronoms sont préposés au verbe dans l'immense majorité des cas. On n'a guère comme enclitiques que les pronoms complément d'un impératif, d'un infinitif ou d'un gérondif, et encore dans certains cas seulement. Remarquons au passage, que chaque fois qu'il y a inversion du pronom sujet, il est tonique : espagnol *decías tú que...* (toi, tu disais que...), *viene ella ?* (vient-elle ?); roumain *vorbesc eu* [vor'besk 'jeu] (c'est moi qui parle); portugais *falamos nos ?* [fə'læmuʃ'nɔʃ] (c'est nous qui parlons ?]; catalan *ho diu ell* [u'ðiu 'eʎ] (c'est lui qui le dit).

En dehors des cas d'emploi de pronoms enclitiques, il n'y a guère que l'article roumain à propos duquel on est en droit de se poser la question du bien-fondé du terme enclitique. Il est tellement inté-

gré au nom que l'on peut fort bien y voir des désinences flexionnelles : la déclinaison roumaine aurait deux formes : une forme articulée et une forme non articulée.

Il y a, bien entendu, quelques différences entre les langues romanes autres que le français : la traduction de tel mot proclitique peut être tonique, et inversement; il y a peut-être des différences dans le degré d'atonicité et d'intégration : par exemple, dans la phrase roumaine *o plimbare prin Bucuresti,* l'article indéfini semble plus atone, plus intégré à *plimbare* que son homologue espagnol ne l'est à *paseo* dans la traduction *un paseo por Bucarest,* dont tous les éléments ont pourtant le même nombre de syllabes. Mais, dans l'ensemble, on peut dire que les règles de formation des mots phoniques sont les mêmes dans toutes les langues romanes, exception faite du français.

Le français s'oppose nettement aux autres langues romanes parce que :

— des classes de mots qui sont ailleurs normalement toniques y sont presque toujours atones : a) des indentificateurs : quantificateurs, indéfinis, auxiliaires marqués, etc. b) demi-auxiliaires et surtout c) adjectifs et adverbes dérivés.

— l'accent n'est pas distinct de l'intonation, et dépend donc davantage de considérations syntaxiques, expressives, stylistiques, que de la taxonomie grammaticale. Il sensuit que n'importe quel type de mot peut être désaccentué pour faire fusionner deux mots phoniques en un mot plus long.

— l'accent se réalise de quatre façons nettement différentes, selon les informations syntaxiques qu'il porte.

— les limites des mots phoniques ne coïncident pas forcément avec des limites de morphèmes. En effet, quand un mot phonique commence par une voyelle, il annexe éventuellement la consonne finale du mot phonique précédent. Ce phénomène est tellement net qu'on l'observe même dans des pauses dues à des hésitations : *il habite à l'Hôtel... Impérial* [ila'bi talɔ'tɛ:... lɛ̃pe'ʀjal].

322. *Les règles d'accentuation.*

Dans les langues romanes, comme dans beaucoup d'autres (par exemple en anglais), la constitution de mots phoniques et la place de l'accent sont réglés par la morphonologie selon le processus complexe que Pierre GARDE a d'abord mis en lumière pour le russe.

Chaque morphème peut être accentuable ou non et comprendre ou non un morphème accentogène. Ce dernier « demande » une place pour l'accent du mot phonique dont fait partie le morphème : sur telle syllabe du morphème lui-même ou ailleurs : par exemple sur la dernière syllabe du morphème qui le précède, deux syllabes avant, etc.

Naturellement, il arrive souvent qu'un mot phonique soit constitué par plusieurs morphèmes accentogènes, et qu'il y ait conflit entre les diverses « demandes ». Il y a donc des morphèmes accentogènes qui l'emportent sur d'autres. En fait il existe toute une hiérarchie de force, dépassant une demi-douzaine de catégories dans certaines langues. Pour les langues romanes, il ne semble pas qu'il faille dépasser quatre ou cinq catégories, y compris la classe des morphèmes non accentogènes ou force zéro.

Par exemple, en espagnol, les trois classe suivantes suffisent à rendre compte des cas les plus compliqués : l'accentuation des formes verbales. Voici des exemples pour les trois classes :

— force O : les morphèmes lexicaux verbaux, les suffixes /s/ et /n/

— force 1 : les terminaisons /mos/ et /is/ demandent l'accent sur la voyelle thématique : *cantamos, cantábamos, cantáramos, cantásemos,* etc.

— force 2 : les suffixes du futur et du conditionnel, qui exigent l'accent sur eux-mêmes et l'emportent sur la « demande » de ceux de force 1 : comparer *cantásemos* et *cantaremos* ou *cantaríamos.*

En italien il y a probablement un degré supplémentaire; en roumain la combinatoire des degrés et des places est peut-être un peu plus compliquée. Mais, de toutes façons, dans les langues romanes la combinatoire est relativement restreinte et, finalement, très simple par rapport à ce qui se passe en russe, par exemple.

Il y a certes quelques différences de détail d'une langue romane à l'autre. Mais c'est peu de chose à côté des larges similitudes concernant les forces respectives des différents morphèmes, parce qu'en définitive l'accent est généralement resté à la place qu'il occupait en latin, et que, français mis à part, la morphématique a évolué dans le même sens : par exemple, on peut décrire la conjugaison avec les mêmes découpages, sauf quand il s'agit du verbe français.

C'est ainsi que la règle qui place l'accent dans les mots phoniques ne comprenant pas de morphème accentogène, est la même par-

tout : schéma paroxyton pour les mots terminés par une voyelle, oxyton pour ceux terminés par une consonne, et quelques exceptions, qui, elles, diffèrent plus ou moins selon les langues : en espagnol, par exemple, les mots terminés par /n/ ou /s/ se comportent comme s'ils étaient terminés par une voyelle.

D'autres différences de schéma accentuel sont dues soit à des analogies provoquant des alignements de l'accent qui n'ont pas eu lieu partout (espagnol *cantábamos* [kan'taβamos], portugais *cantávamos* [kɐ̃n'tavəmuʃ], catalan *cantàvem* [kən'ta βəm] ; face à italien *cantavamo* [kanta'vamo] et roumain *cîntam* [kɨn'tam] ; soit à des hésitations remontant au latin vulgaire comme le suffixe /ia/ ['ia] ou ['--ja] dans des mots comme *farmacia, policia, democracia;* soit encore à des emprunts au français, nombreux en portugais (*telephone* [tɨlɨ'fonɨ]) et incroyablement abondants en roumain (*telefon* [tele'fon]).

Une seule différence importante sépare les langues romanes autres que le français en deux blocs : les morphèmes lexicaux verbaux. En italien, et plus souvent encore en roumain, ils peuvent être accentogènes comme le prouve la différence d'accentuation entre les verbes italiens *vizito* (proparoxyton) et *lavoro* (paroxyton) ou roumains *mergem* (paroxyton) et *avem* (oxyton), malgré l'identité du suffixe. Dans les autres langues romanes, le radical verbal est toujours de force O, et les mots comme *visito* sont toujours paroxytons.

POINTS D'INTERROGATION

par François DE LA CHAUSSÉE

I. — STRUCTURAL ET CULTUREL EN SYNTAXE.

La *langue* est définie comme un *code* permettant l'émission et la réception de *messages*, c'est-à-dire la transmission d'une *information*. Malheureusement le mot « code » est ambigu, car on peut l'entendre au sens informatique (ensemble de conventions selon lesquelles A symbolise B) comme au sens juridique (ensemble de normes contraignantes), et les confusions inconscientes ne sont pas toujours évitées; grammaire et code sont-ils synonymes ?

Pour poser concrètement le problème, on notera que l'usage du raccourci télégraphique est universel, que les sabirs fonctionnent, et que celui qui dit « moi pas comprendre » est parfaitement compris; or la phrase est rien moins que grammaticale. Ce phénomène a été souvent observé, depuis longtemps, et l'on a remarqué que les différents éléments du « code » ne sont pas également contraignants.

Soient les trois éléments suivants, susceptibles de composer une phrase française, donc un message selon le code français : les syntagmes nominaux *le lion, le chasseur,* la forme verbale *tue;* pour simplifier, on considérera que l'article est inséparable du nom. A l'aide de ces trois éléments, on peut composer les phrases suivantes :

1. tue le lion le chasseur
2. tue le chasseur le lion
3. le lion tue le chasseur
4. le chasseur tue le lion
5. le lion le chasseur tue
6. le chasseur le lion tue

Pour n'importe quel francophone, les deux premiers messages n'ont aucun sens, ne véhiculent aucune information; les deux derniers sont inusuels, acceptables seulement en poésie, et interprétés comme des variantes purement formelles, 5 de 3 et 6 de 4. Seuls 3 « le lion tue le chasseur » et 4 « le chasseur tue le lion » constituent des messages univoques en français; mais la possibilité des variantes, 5 de 3 (le lion le chasseur tue) et 6 de 4 (le chasseur le

lion tue) montre que ce qui est décisif, ce n'est pas l'ordre sujet-verbe-régime direct, mais l'ordre sujet-régime direct; on limiterait le risque d'erreur en substituant *lapin* à *lion*, parce que le contexte — et lui seul — apporterait un supplément d'information ne devant rien au code : une série de messages serait alors éliminée comme absurde.

Si l'on transpose ces phrases en sabir, on retrouve la même opposition : chasseur tuer lion/lion tuer chasseur; c'est encore l'ordre sujet-régime qui assure l'univocité du message; il est donc contraignant.

Mais si l'on compare cette situation à celle de l'ancien français, on remarque que la flexion nominale fait disparaître cette contrainte. On ne prétend certes pas que l'ancien français ait pu dire indifféremment et avec une égale fréquence « li cuens vit le rei », « le rei li cuens vit », « le rei vit li cuens », etc. Ce que l'on peut en revanche affirmer, c'est que le contenu informatif ne dépendait pas de l'ordre des termes. Autrement dit, sur ce point précis, les deux états de langue n'ont pas la même *structure* syntaxique.

On proposera donc de considérer comme *structurale* toute norme dont l'inobservance entraîne l'annulation ou la détérioration du message, et par conséquent de l'information.

Soit d'autre part la phrase de type populaire : « Si j'aurais su, je serais venu »; sentie comme incorrecte, elle n'en est pas moins parfaitement comprise. L'usage d'un même mode dans les deux termes d'une phrase hypothétique est une construction de l'ancien français comme du latin le plus classique, tandis que la tournure moderne marque l'aboutissement d'une innovation. L'effacement d'un type de phrase hypothétique au profit d'un autre n'a apporté aucun bouleversement au contenu informatif du message.

On pourrait faire une remarque similaire à propos de l'emploi des temps et de ses vicissitudes. En français moderne, la « concordance des temps » ne survit, et de façon précaire, que dans la langue écrite : « il fallait qu'il vînt » ne se dit plus, « il fallait qu'il vienne » est couramment écrit. On en conclut que les normes régissant le bon usage sont des faits de culture, que la correction grammaticale est une notion culturelle; est fait culturel encore la coexistence d'un code oral et d'un code écrit.

On proposera donc de considérer comme *culturelle* toute norme de syntaxe dont l'inobservance n'entraîne ni l'annulation ni la détérioration du message, mais heurte le sentiment linguistique des locuteurs.

D'un point de vue seulement théorique, la distinction entre faits de structure et faits de culture est d'un intérêt certain; mais, pratiquement, elle n'est pas toujours facile.

Le déterminant possessif du français moderne se comporte comme un adjectif : il prend la marque de nombre, et, au singulier, de genre du déterminé. Il ne renvoie au possesseur que par son thème : *mon, ma/ton, ta.* Le fait est sans conséquence aux 1re et 2e personnes, qui sont *ipso facto* identifiées, mais non à la 3e, qui ne l'est pas; soit la phrase « Elle voyage avec son mari dans sa voiture »; la voiture de qui ? L'anglais lèverait l'équivoque dans ce cas (*his/her* car), mais non dans celui de « Elle voyage avec sa sœur... » (*her* car, de toutes façons). En français, *l'observance de la norme* n'empêche pas le message d'être *ambigu;* en cas de nécessité il faut recourir à une surdétermination, « sa voiture *à lui, à elle* », courante en langue parlée, difficilement admise en langue écrite. Plus net encore est l'exemple classique de « la peur du gendarme » : la langue populaire se tire d'affaire en posant : « sa peur du gendarme » = « il a peur du gendarme » / « sa peur, au gendarme » = « le gendarme a peur », bref en créant une nouvelle opposition fonctionnelle *de/à,* que la langue cultivée n'accepte pas; et cette différence de comportement est culturelle.

Le latin disposait d'une structure plus efficace : il opposait, à la 3e personne, le réfléchi qui renvoyait normalement au sujet, et le non réfléchi qui n'y renvoyait pas. Mais toutes les incertitudes n'étaient pas éliminées, la sécurité de l'information n'était que partielle, et c'est peut-être l'une des causes de la ruine du système dans le latin populaire. Le français a hérité d'une structure en partie démantelée qu'il n'a pas réussi à remplacer par une autre plus adéquate. Il lui est même arrivé de tomber dans l'incohérence par exemple dans le cas de la place des pronoms personnels régimes : « il me *le* donne » / « il *le* lui donne » ne reflète qu'une de ces contraintes qui font la difficulté du français sans aucun profit pour l'information.

De tout ce qui précède, on retiendra d'abord que les faits de structure, produits d'une histoire et non d'une démarche logique, sont d'une efficacité inégale. Ensuite, que tel trait qui était culturel dans un état de langue peut devenir structural, et vice versa, dans un état ultérieur de la même langue; autrement dit, l'opposition du structural et du culturel n'a de sens qu'en synchronie.

Il en résulte que structure et culture interfèrent sans cesse. Rien de plus structural en apparence que l'opposition ACTUEL/VIRTUEL que le français, dans le verbe, concrétise par le couple *indicatif/sub-*

jonctif. Et pourtant ! Le message tout à fait choquant « je ne crois (veux) pas qu'il vient » n'a rien d'équivoque : l'opposition n'est vraiment fonctionnelle que dans le cas de la relative : « On recherche un homme qui sait/sache le chinois » (elle est d'ailleurs neutralisée si l'on substitue le verbe *parler* au verbe *savoir*). En fait, l'emploi du subjonctif en français moderne n'est la plupart du temps qu'une servitude grammaticale, donc un zéro du point de vue de l'information, un trait purement culturel.

Dans l'exemple précité, PARLE est ambigu; l'équivoque peut être levée, du moins en langue parlée, par l'emploi de PARLERAIT. N'était l'influence de l'école, on pourrait envisager dans l'avenir un effacemment du subjonctif au bénéfice du conditionnel, comme une tentative de remplacement d'une structure inefficace par une autre plus efficace.

L'opposition actuel/virtuel demeure vivante en français populaire, mais elle est mal structurée; « je sais que tu viens » se démarque bien de « il faut que tu viennes »; « il n'en va pas de même pour les verbes du 1er groupe : « Je sais que tu manges », « il faut que tu manges »; or ces verbes sont de beaucoup les plus nombreux, d'où « il faudrait que tu mangerais » et, par analogie, « il faudrait que tu viendrais ». Il n'empêche que, même profondément enracinée dans la conscience des locuteurs, cette distinction n'est qu'un luxe : c'est le verbe régissant, *savoir* dans un cas, *vouloir* ou *falloir* dans l'autre, qui détermine automatiquement le statut du subordonné comme actuel ou virtuel, et la marque par un tiroir modal n'est jamais qu'une redondance. Là gît la principale difficulté : la redondance relève-t-elle de la structure (besoin d'éliminer les « bruits ») ou de la culture ? Si l'on accepte les définitions proposées ci-dessus, elle est d'ordre culturel.

Pour conclure, on s'aperçoit que *grammaire* et *code* ne coïncident pas toujours; on proposera donc de réserver l'appellation de Code à l'ensemble des normes structurales d'une langue, la GRAMMAIRE comprenant et le code et les normes culturelles; la syntaxe joue ainsi sur 2 plans, simultanément.

Un tel débat peut sembler académique; on ne pourra confirmer ou infirmer ce verdict qu'en recourant à l'épreuve des faits, en soumettant la syntaxe d'une ou mieux plusieurs langues à une analyse conforme à cette visée. On peut cependant retenir dès maintenant un point comme acquis : tout n'est pas structural dans une syntaxe. La linguistique structurale répond au besoin de savoir comment fonctionne une langue, et les résultats obtenus à ce jour sont

plus qu'encourageants. Mais il serait dangereux de se laisser griser par le succès et d'affirmer l'existence de structures là où il n'est pas du tout certain qu'il s'en trouve.

II. — SYSTÈME ET ENSEMBLE EN MORPHOLOGIE.

Il est banal d'entendre des étudiants parler intrépidement de « système » du parfait ou du présent en ancien français sans même que les effleure la question : ce « système » existe-t-il ? Nul certes ne songe à discuter le principe Saussurien posant qu'une langue est un système où tout se tient; mais il est sain d'en évaluer la portée, et d'examiner s'il est aussi valable sur le plan microscopique que sur le plan macroscopique.

Les pièces d'un échiquier ou les cartes d'un jeu de bridge constituent un système, car chaque pièce, chaque carte, a une configuration, un rôle dans le jeu ou une valeur, qui s'opposent à toutes les autres; un sac de billes, toutes interchangeables, ne constitue pas un *système,* mais un *ensemble;* si tout système est un ensemble, la réciproque n'est pas vraie, et la confusion des deux termes est un grave abus de langage, grave parce que source d'erreurs.

Du premier principe Sausurien, il est bon d'en rapprocher un second : dans la langue il n'existe que des oppositions — en soulignant qu'opposition n'est pas simple différence.

Dans une langue telle que le français, la catégorie du genre nominal est contraignante; il est inconcevable qu'un nom n'ait pas de genre, motivé ou non. Il y a opposition radicale en français, dont le système est binaire, moins drastique en latin dont le système est ternaire. Mais le système s'arrête là. Si l'on considère en effet la seule opposition motivée par le sexe, on remarque qu'elle peut se réaliser :

— de façon absolue, lexicalement : vir/mulier, homme/femme;

— de façon relative, morphologiquement : equus/equa, chat/chatte;

— de façon nulle : la baleine, le cachalot, ont un genre unique et arbitraire, marqué par le seul article, et, en cas de besoin, le sexe doit être spécifié.

Or ces variations *en degré* de la marque n'ont *aucune valeur fonctionnelle,* le cachalot femelle n'est pas moins féminin que la chatte ni celle-ci que la femme. Il serait abusif de parler ici de système.

Le verbe français, ancien et moderne, est riche de formes dont les oppositions fonctionnelles s'organisent en un système verbal groupant plusieurs sous-systèmes : des voix, des modes, des temps, des personnes, et, jusqu'à un certain point, des aspects. Cependant les types de conjugaison répertoriés par les grammaires traditionnelles ne s'opposent entre eux que sur le plan de la forme, non de la fonction. En toute rigueur, on ne devrait pas parler de « système » des conjugaisons; toutefois, cet abus de langage n'a pas ici de conséquences bien graves.

Il n'en va pas de même à propos des tiroirs temporels. On remarque en ancien français un contraste très net entre le futur, dont l'homogénéité est totale, et le présent ou le parfait, dont la diversité déroute parfois. Les présents offrent ou n'offrent pas d'alternance radicale; quant aux parfaits, on note entre leurs paradigmes des différences considérables : on reconnaît des parfaits faibles et des parfaits forts, eux-mêmes partagés entre différents types. Mais il n'en reste pas moins que *il chanta* n'est ni plus ni moins passé que *il ot*, et qu'aucune opposition fonctionnelle n'apparaît dans cette variété : un classement n'est pas un système; il n'y a pas nécessairement coïncidence entre différences morphologiques et oppositions fonctionnelles — sauf en espéranto, et le hasard n'y est pour rien. Les réfections analogiques témoignent simplement d'une tendance des langues à réaliser cette coïncidence autant que faire se peut; tout se passe comme si la langue tendait vers le système avec des chances incertaines d'y parvenir.

Il va de soi que l'opposition fonctionnelle ne se limite pas au domaine de la syntaxe; la sémantique est inconcevable sans elle; l'opposition vertébré/invertébré est parfaitement fonctionnelle, les noms de couleurs constituent un système. Mais s'agissant de morphologie (inventaire clos), *fonctionnel* et *syntaxique* se recouvrent à peu près. Dans une perspective synchronique, on peut concéder un embryon de système aux types de conjugaison du français moderne, puisque deux « conjugaisons vivantes » s'opposent à une « conjugaison morte » non susceptible d'accueillir néologismes ni emprunts. Sur le plan diachronique, le problème d'un système des conjugaisons latines ne se pose pas : l'indo-européen n'en avait pas, et le latin a innové en réemployant tant bien que mal les éléments dont il disposait.

Tout n'est donc pas système dans la langue, et la réalité linguistique impose des limites à ce qu'on appelle « morpho-syntaxe » : cette discipline ne peut et ne doit connaître que des systèmes morphologiques structurés selon des oppositions syntaxiquement fonction-

nelles. Le point de vue structuraliste est indiscutablement légitime; l'abus commence lorsque l'on prétend réduire la morphologie à la morpho-syntaxe, qui n'en est qu'une partie. Dans l'étude des formes de la langue, tout ce qui n'est pas fonctionnellement structuré relève de la morphologie et ne peut être abordé que de deux façons : le simple classement de paradigmes répertoriés, ou la recherche diachronique. Quels que soient ses mérites, le structuralisme ne doit pas devenir totalitaire.

« BERCER », « BERCEAU » EN GALLO-ROMAN

par S. ESCOFFIER (Lyon)

C'est un sujet fréquent d'aimable et plaisante contestation, entre enquêteurs dialectologues français, de décider qui, des témoins hommes et des témoins femmes, sont les plus conservateurs de leur parler patois. Les uns tiennent que les femmes sont plus modernes que les hommes et s'efforcent davantage de parler mieux, c'est-à-dire de parler français, les autres voient en elles au contraire les fidèles gardiennes des traditions linguistiques. Comme il arrive souvent, les uns et les autres ont raison, et seules les circonstances de temps et de lieu sont sans doute à l'origine de ces divergences. J'ai fait moi-même mes enquêtes de patois entre 1943 et 1955, dans des régions où règne la petite propriété. On vivait alors en circuit fermé, et rares étaient les femmes qui faisaient des études et allaient exercer une profession en ville. Les jeunes filles placées comme aides familiales hors de chez elles revenaient au village en se mariant et retrouvaient leur patois. Il n'en va plus de même aujourd'hui où les petites exploitations rurales, dans ces régions, ne peuvent plus nourrir toute la maisonnée.

Quoi qu'il en soit, un fait est certain : certains secteurs du vocabulaire sont plus riches que d'autres en éléments lexicaux patois, et c'est là, dans ces champs sémantiques, que l'on trouve le plus grand nombre de mots gaulois. Je citerai, à titre d'exemple, le vocabulaire de la laiterie et celui de l'enfance, l'un et l'autre apanage des femmes. A l'époque de la romanisation, les femmes ont dû opposer une résistance obstinée à l'envahissement du parler des vainqueurs...

Prenons les cartes « Bercer » (127) et « Berceau » (126) de l'ALF, et voyons ce qu'elles nous apprennent.

*
**

DESCRIPTION DES CARTES ET EXPLICATION DES FORMES

I

Pour le verbe comme le substantif (voir cartes 1 et 2 (1)), un type dominant, aux formes variées, remontant au gaulois* BERTIARE (FEW I, 336). Les formes sont les suivantes :

a) Pour le verbe : *berɛé, berɛi* en normano-picard, *bèrsé, barsé* dans une large zone autour de Paris, *bersœ*, au nord-ouest (Mayenne, Bretagne), *bersi, biɛi* ou, avec métathèse de l'*r*, *brèsi, brœci* dans l'est. Cette métathèse se retrouve aussi à l'ouest, en Vendée et dans les Charentes : *brsé* et, çà et là dans le sud-ouest et le sud-est, avec des formes *brésa, bréɛa*. A dire vrai, les formes issues de *BERTIARE se rencontrent un peu partout en France où elles sont conformes à la phonétique locale. Dans la zone francoprovençale, où elles alternent avec d'autres types, on trouve des formes avec *i* ou *u* antétonique : *brisi, briɛé, bruɛié* (à 952, dans l'Isère).

b) Pour le substantif. La forme parisienne *bersó*, qui a pris, par changement de suffixe (2), la place de l'ancien français *berçuel*, ne s'étend pas très loin autour de Paris (Seine et départements voisins), sauf à l'est où on la trouve dans l'Aube, la Marne et la Meuse. Cependant, elle apparaît çà et là, isolée parmi d'autres formes, comme un emprunt récent, dans l'Indre, la Haute-Vienne, le Cher, le Loir-et-Cher, la Nièvre, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et l'Allier, et en quelques points de l'occitan. En revanche, des formes patoises, issues de *BERTIOLU, avec le même changement de suffixe, se rencontrent tout autour de la première zone : formes en *-yó, barsyó, bersyó, bœrsyó, bersyàó*, et, à l'ouest, *bersèa, bœrsèào* en Vendée, *berɛèó* en Dordogne, *brsó* dans les Charentes. Le continuateur direct de *BERTIÓLU vit encore en Poitou et à l'île d'Yeu : *bersyu, bersyœ*. D'autre part, on a : *bersạu, bresạu, bersẹ̀o, bersyà* en Gironde, *barsạo, bersẹ̀o bersạo*, dans les Landes et les Basses-Pyrénées. Enfin, des féminins *bresọ̀lo et brèsirọ̀la*, héritiers de l'ancien provençal *bressola*, se rencontrent dans l'Aveyron, le Gard, l'Hérault et tout le Roussillon. Il

(1) La plupart des atlas régionaux n'ayant pas encore publié de cartes « bercer », j'ai tracé ces deux cartes à l'aide des seuls documents de l'ALF. La carte n° 3 au contraire tient compte des matériaux offerts par l'Aby, l'ALMC, l'ALJA (cartes communiquées par M. Martin) et l'ALG, par les glossaires locaux et mes propres relevés.

(2) Pour ces substitutions de suffixes, voir notamment Tappolet, *Les noms gallo-romans du moyeu*. R. XLIX, 518, qui cite les alternances suivantes : *reseul/réseau, berçuel/berceau, linsuel/*anc. fr. *lincel*.

faut ajouter de nombreuses formes *brèsǫlo, brèserǫlo* que P. Nauton (ALMC 1465) a relevées dans l'Ardèche, l'Aveyron, la Lozère avec le sens de « berçoire », c'est-à-dire de support du berceau. Citons aussi, avec le suffixe de l'instrument, des *bresàdu, brèsadu̯ro* dans le Cantal, qui ont la même signification.

Cependant, c'est le substantif simple, dérivé du verbe, l'ancien français *bers* qu'on trouve répandu, en gros, dans toute la France, exception faite de la région parisienne, de la partie ouest du franco-provençal et du nord du Massif-Central, et des Alpes provençales. Les formes sont : *berє* en Wallonie, *ber, bè* à l'ouest, *brè, bri* à l'est, en Suisse Romande et dans les Savoies, *brẹ̀so, brès* en occitan.

Wartburg propose comme étymologie pour toutes ces formes un gaulois *BERTA « secouer », avec référence à l'irlandais *bertaim* « je secoue ».

II

Par ordre d'importance, c'est-à-dire si l'on considère l'étendue des aires, il faut maintenant citer un autre type lexicologique, également gaulois, *CROTTIARE « secouer ». Le développement sémantique est semblable à celui de *BERTIARE. Le mot a, d'ailleurs, en quelques points, gardé le sens de « secouer » (FEW II, 2, 1336 a).

Voici les formes :

a) Pour le verbe. Trois séries :

1. Un type avec initiale sourde *K* et consonne antétonique *s*, qui prend en écharpe la moitié est de la France, depuis le département de la Creuse, et s'étend sur le nord du Massif-Central, une partie de la vallée du Rhône et la partie moyenne des Alpes,. On a, d'ouest en est : *kursà, krusà*, dans la Creuse, *kursé, krusé, kursà, krusà* dans l'Allier, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire, *kròsâ, kròsi, krœ-єœ* dans la Loire et le Rhône, *krusé, krusi, krusà* dans l'Isère, *krusàr* dans les Hautes-Alpes et les vallées alpines. On retrouve, bien loin de là, une petite aire *kr sà, krŭtsà* dans la Haute-Garonne (voir aussi, sur ALG, carte 761, quelques points dans l'Ariège).

2. Un type avec consonne initiale sonore *g* et consonne antétonique *s*, en bordure de l'aire ci-dessus, soit : *gru̯sà* à 838 dans la Drôme, *grusi* à 829 dans l'Isère, *grœsé* à 913 dans l'Ain, *grusi, grœsi, gru̯єyè* à 916, 909, 11 en Saône-et-Loire. L'examen de la carte 978 de l'Aley nous permet d'ajouter quelques formes *grusi, gruɛi* au sud-

est de la Saône-et-Loire. Enfin, en Haute-Garonne encore et dans le Gers, un type *grŭnsa* apparaît sur ALF, aux points 679, 760, et, sur ALG, dans le Gers, la Haute-Garonne et l'Ariège. Les Pyrénées-Orientales ont un type *grénɛulà, grunɛulà*. Ces dernières formes, élargies en *-ula*, ont évidemment subi la contamination de *bresolo* cité plus haut, et d'un verbe *bressoula brassoula*, qui n'apparaît dans l'ALF que sous la forme nasalisée *brãsula* (point 793), sur laquelle nous reviendrons, et qui est donné par FEW comme forézien et nouveau provençal.

3. Un type avec consonne initiale sonore *g* et consonne antétonique *t*. Ces formes sont très nettement localisées et dessinent d'abord une bande orientée nord-sud, d'une cinquantaine de kilomètres de largeur, à cheval sur la limite des départements du Jura et de la Saône-et-Loire, puis dans l'Ain, dans l'Isère et au nord de la Drôme, et ensuite une petite aire au sud de la Savoie. On a, en allant du nord au sud, *gruta, gruté, gròté, gruté, grœto, grata*, et, en Savoie, *grutar, gròtẽ*. Les cartes de l'ALJA, obligeamment communiquées par M. Martin, enrichissent considérablement les données de l'ALF mais ne les contredisent en rien et ne modifient pas le dessin des aires. Faut-il faire remonter ce type à *CROTTARE, doublet de *CROTTIARE, ou bien le verbe a-t-il été refait, plus tard, à partir des formes du substantif *grœ* (voir ci-après) ? Le fait que ce substantif ne se trouve pas en Haute-Garonne, où les formes *grœ* n'existent pas, pourrait à première vue faire pencher vers la seconde hypothèse, mais ni dans le Jura, ni dans l'Ain, ni dans l'Isère, ni en Savoie on ne trouve de formes en *g* pour le nom du berceau : à *gròté* « bercer » correspondent des *kró* ou des *bri* pour le berceau.

b) Pour le substantif.

On a les formes correspondant aux verbes dont elles dérivent, soit sans suffixe : *krus*, à l'ouest, *krœ, kré, krè krẅè* au centre, *kró, kròs* à l'est de l'aire des verbes en *kros...*, soit avec suffixe : *kròsõ, kòrsè, krusèt*, etc. Un substantif *grœ*, en Saône-et-Loire, correspond aux formes du verbe en *-t- : gruta, gruté.*

A noter que l'aire du substantif à classer sous l'étymon *CROTT... est un peu plus restreinte que celle du verbe.

J'ai tracé sur la carte n° 3 les aires d'extension maxima de ces types issus de *CROTT..., en y faisant figurer tous les points de l'ALF où ils se trouvent comme verbe ou comme substantif, et en tenant compte des matériaux de l'ALLy, de l'ALMC, de l'ALJA et de l'ALG, et de mes propres relevés.

III

Un type *yŭmpla, yŭmpa,* etc., pour « bercer » recouvre, presque sans solution de continuité, une aire étendue dans le sud-ouest (cf. ALG, c. 761). Le FEW de Wartburg a consigné ce type, auquel ne répond aucun substantif de même nature, mais il l'a mis dans son *enfer* des matériaux non identifiés. Peut-être est-ce là simple onomatopée, comme notre moderne *youpa-là* (siège de toile monté sur un cadre muni de roulettes, pour les bébés) ?

IV

Le latin CUNA apparaît à l'est une seule fois sur notre territoire, au point 990, en liaison avec une aire piémontaise. D'autre part on le retrouve, au sud-ouest, continuant la très large zone espagnole. Les formes sont, d'après l'ALF complété par l'ALG :

1. Sans suffixe : *ku, kŭo* en gascon (Gironde, Hautes et Basses-Pyrénées), *kuwœ́* dans les Landes (3).

2. Avec suffixe : *kuŋ̣ẹ̀ro, kuŋ̣ẹ̀ra, kwẹ̀irœ́* dans le Lot-et-Garonne, le Gers, la Gironde, les Landes et le sud-est des Hautes-Pyrénées.

Un verbe *kuŋ̣éra* forme une petite aire dans le Gers et les Hautes-Pyrénées, où apparaît aussi un verbe dérivé *kẅa.*

V

Deux autres types, dont le second n'est que le dérivé, diminutif et fréquentatif du premier, *brãdà* et *brãlà* « agiter » (4), ont pris, çà et là, le sens de « bercer » (voir carte n° 3). On trouve *brãdà* dans la moitié nord de l'Isère (5), *brãlà* en Haute-Loire et dans l'Ardèche, aux points 814 et 826 de l'ALF, et dans l'ALMC (carte 1465). Cependant, les cartes 980 de l'ALLy et 1465 de l'ALMC déjà citée nous montrent ce type lexicologique plus répandu que ne le laisserait croire l'ALF, mais dans le sens de « support de berceau ». Presque partout, en Forez et au nord du Lyonnais, ce support se nomme *brãd...* (*brãdur, brãdwẹ̀ré* pl.) à l'est de la Loire, *brãl...* (*brãlu, brãl-*

(3) Pour l'amuissement de *n* intervocalique dans les Landes, voir notamment G. Rohlfs, *Le Gascon,* Beihefte XLIV de la Z.f.R.P.

(4) On a dû avoir : *brãda, brãdẹ̀la* > *brãla* par contradiction (FEW, I, 498 b).

(5) Sur les cartes de l'ALJA mentionnées plus haut, le type *brãda* est largement représenté.

wàr, brãlụri) ou *brãt*... (*brãtẹ́œ́*) à l'ouest. Sur le versant auvergnat des Monts du Forez, il y a eu contamination de *brã*... avec les types auvergnats *brès*..., et l'on a *brãs*... (*brãsulẹ̀yrò, brãsẹ̀œ́*). Au nord de Lyon, ce support se nomme *là kròsœ̨́zà, la kròsir*, et, au sud, *la grwétụri, lo gròtu*.

La carte 1465 de l'ALMC fait apparaître une aire compacte de types en *brã*... (*brãlẹ́ira, brõlạire, brãtọ́la, brãṭó*) en Haute-Loire, au nord de l'Ardèche, en un point de la Lozère (*brãtyọ̀u*), et en quelques points dans le nord du Cantal : *brãlwạrà, brãlwẹ̀re*. On se souvient qu'un verbe *brãlá* a été relevé aux points 814 et 826 de l'ALF. Dans le reste du domaine de l'ALMC, on a relevé, pour cet objet, des dérivés de *brès : brèsọ̀lo, brèsadu, brèsòduịro, brèsòyrwọ̀lò*, etc.

L'ALF ne comporte pas de carte « se balancer », ni de carte « balançoire ». Mais si nous regardons les cartes des atlas régionaux, ALLy, ALMC, ALG, complétées par les documents de l'FEW (6), nous constatons que ces types dérivés de BRAND désignent souvent soit l'action soit l'objet. Sur ALLy (1001), ils apparaissent sur le versant ouest des Monts du Forez, au sud de la Loire, dans le Rhóne et l'Isère au sud de Lyon. La carte « balançoire » de l'ALJA offre des formes *brãló* masc. dans l'Ain, *brãlir, brẽliz* au nord-ouest de l'Isère. Sur l'ALMC (carte 1513), approximativement dans la région où nous les avons trouvées pour le support du berceau. Il y a, d'après l'ALG, (carte 1279), un *brãdœ̀* « balançoire » dans le Gers. Sur la carte n° 3, les hachures obliques représentent l'aire de ces types issus de BRAND, avec le sens de « support de berceau », « balançoire » et « se balancer », dans le domaine de l'ALLy, de l'ALMC et de l'ALJA.

Mais surtout, il semble bien que ce type germanique, adopté par le latin de Gaule, ait été très largement répandu, et qu'il ait exercé une influence considérable sur le secteur du vocabulaire que nous étudions. Nous avons signalé plus haut (§ 1) un verbe *brãsula* (ALF, point 793, au sud de l'Aude), dont la voyelle nasale initiale est presque certainement due à un croisement de *bresula* avec *bran*... (FEW, I, 503 a). Nous relevons, en Gironde, sur ALG 761, « bercer », des doublets *brasina/brãsina*, dus sans doute aussi à la même sorte de contamination, et enfin une forme *brẽnsa* au point 897, dans les Alpes-Maritimes.

Venons-en maintenant, ainsi que nous l'avions annoncé plus haut (§ 2), aux formes à nasale des Pyrénées-Orientales : *grénɛula, grunɛula* « bercer », auxquelles on peut ajouter un substantif plu-

(6) Voir aussi K. Jaberg, « Zu den französischen Benennungen der Schaukel », *Vox Romanica* VIII, 1-33.

riel *grũnsos* « balançoires », dans le Gers, un verbe *sé grãnsula* « se balancer », et un substantif *grãnsǫ̣lo* « balançoire », au sud-ouest de l'Ariège (ALG, carte 1279). Les formes en *-én-* et en *-ãn-* ont bien pu subir l'influence du type *brã...*, mot de sens général, ou de *brãsula* du point 793 voisin. Mais il paraît difficile de séparer ces formes en *-én-*, *-ãn-* des formes en *-un-*. D'autres formes nasalisées mais non élargies en *-ula* se rencontrent en Haute-Garonne et dans le Gers : *krũntsa, grũnsa*. On ne peut retenir, pour elles, l'influence des *jũmpa, yũmpa* cités plus haut (§ 3), formes sans doute récentes et dont l'aire est séparée des *krũntsa, grũnsa* par une aire, certainement en régression, formée de mots issus de CUNA. Pour toutes ces formes, auxquelles il joint les types catalans *engronsar, gronxar*, et l'aragonais *gruenza* « entonnoir de moulin » (XIVe s.), FEW (XXI, 446 b) propose une base *CRONTIARE, variante de *CROTTIARE.

En ce qui concerne BRAND, et pour en revenir à la zone franco-provençale, il est remarquable que les deux petites aires où le verbe est un dérivé de ce type germanique se trouvent situées, l'une à l'est et l'autre au sud, à la limite des grandes aires *bers...* et *kros...* (voir carte n° 3). Comme il arrive souvent, le malaise linguistique créé par la rencontre de deux types lexicologiques de même signification, dans les zones frontières, a amené l'introduction d'un troisième mot, mot de sens plus général ou de sens très voisin, existant dans la langue.

VI

Je ne ferai que citer, parce qu'ils n'ont que peu d'extension, un certain nombre de types, que l'on peut appeler des mots de remplacement, parce qu'ils n'ont pas le sens spécifique de « bercer ». Tels sont *hosi* en Wallonie (germ. HOTTISÔN), *dòdiné* dans l'Aisne et la Marne; *sèkudrè* (SUCCUTERE) en Charente, *mauta* (*MOVITARE) en Gironde, le *gruyadu* « support de berceau » en Haute-Loire (ALMC) et *kraula* « bercer » (*CORROTULARE) en Côte-d'Or et en Saintonge (FEW II, 2, 1229), *kàlina* (CALINE), *kàlãdra* dans la Gironde, *nina* (NANN...) en Dordogne, Haute-Vienne, Corrèze, d'autres termes enfin, comme *bãs* en wallon, *bàl, bàn, bànèt* dans l'est, *gavaŋo* dans l'Isère, *paŋèze* « corbeille », etc.

Un verbe *vãlé*, auquel correspond un substantif *vãlu* « support » apparaît dans l'ALLy, seulement en deux points, au nord de la Loire et au sud-est de la Saône-et-Loire (cartes 978 et 980). Mais la

balançoire est la *vãlèr, évãlir, évãlur* en quelques points du Forez et du Mâconnais (7).

⁂

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE CES DEUX SIGNIFIÉS.

Reportons-nous par la pensée au moment de la conquête romaine. Deux mots celtiques se partagent le territoire. Dans quelles proportions ? Nous l'ignorons, mais nous pouvons penser que *CROTTIARE occupait l'est et en partie le sud de la France, puisqu'il y a laissé des buttes-témoins. L'un des deux, *BERTIARE, est adopté par le latin d'Espagne et de Gaule et se répand sur une grande partie du territoire gallo-roman et dans la péninsule ibérique. L'autre, *CROTTIARE-*CROTTARE, continue à vivre, mais son aire d'extension est rongée peu à peu : elle ne reste compacte que dans une partie de la zone francoprovençale. De bonne heure, un diminutif est formé à partir de *BERTIARE et tend à remplacer le déverbal *bers :* un *berciolum* est attesté au VIIIe s. dans la *Vie de Saint Pandolfe.* Parti du nord, il se répand jusqu'aux Pyrénées au sud-ouest et s'infiltre dans le Massif-Central.

Le latin CUNA, usité en latin classique seulement au pluriel, qui s'est implanté en espagnol et aragonais ne semble pas avoir eu chez nous autant de succès. Un verbe dérivé a bien été formé, mais sans doute trop tard. Il n'a pas réussi à s'imposer et son aire est aujourd'hui attaquée de toutes parts.

A la fin du Moyen-Age, un nouveau diminutif, *berceau,* remplace *berçuel,* continuateur de *BERTIOLU, sans doute dans le parler parisien d'où il rayonne, sans toutefois, sauf au sud-ouest, gagner l'occitan, ni l'est, ni l'ouest ni le nord de la France. Les formes *bèrsó* rencontrées çà et là sont des emprunts récents au parler directeur. La carte n° 2 est intéressante à cet égard : elle représente, en gros, l'extension minima d'une innovation française en matière de lexique. Souvent, en effet, c'est non seulement toute la langue d'oïl mais aussi le couloir rhodanien qui est recouvert. Les signifiants « bercer, berceau » se montrent donc particulièrement conservateurs.

Dans la zone francoprovençale, pour le verbe comme pour le substantif, l'aire *CROTT... a été débordée à l'est par les représen-

(7) L'étymon doit être le latin VANNUS, et l'on a dû avoir, comme pour *brãlé,* contraction de *brãdelé* (cf. supra), *VANNULARE > *van'lé* > *vãlé.*

tants de *BERTI... Un terme de sens plus général, issu de BRAND, lui aussi entré de bonne heure dans le vocabulaire latin, s'est implanté à la limite des deux aires. Il en a été de même dans l'amphizone francoprovençale, en Haute-Loire et Ardèche, sur la frontière qui sépare l'aire *kros*... de l'aire occitane *brès*... Ici et là, des mots de remplacement se substituent au terme spécifique.

Quoi qu'il en soit, et que l'on considère le français commun, les patois d'oïl ou les parlers d'oc, voici un petit secteur du vocabulaire qui reste fidèle aux origines lointaines de notre langue. Qu'adviendrait-il, hélas ! si la mode venait à supprimer l'usage des berceaux, et si la puériculture de l'avenir interdisait de bercer les enfants ? Gageons que les femmes, conservatrices par tempérament, ne se laisseraient pas facilement convaincre !

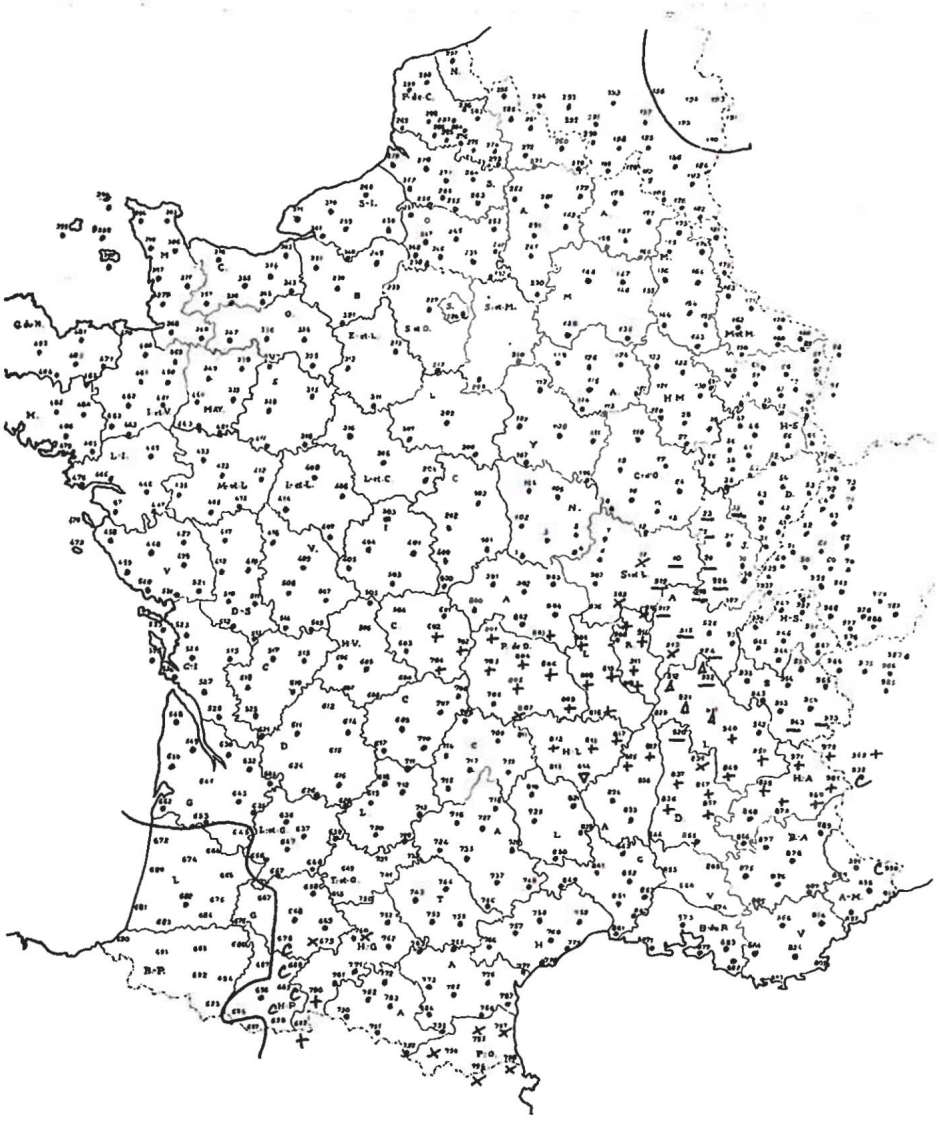

ALF 127 « bercer ».
Continuateurs de * BERTIARE : un point au-dessous du N° de la localité.
Au nord-est : aire *hosi*
Au sud-ouest : aire *yũmpa.*
Continuateurs de * CROTTIARE :
— avec *k* initial : une croix.
— avec *g* initial : un x.
— avec consonne antetonique *t* : un trait.
***brãda* : un triangle, la pointe en haut.**
***brâla* : un triangle, la pointe en bas.**
Continuateurs de *CUNA* : un C.
En blanc : autre mots.

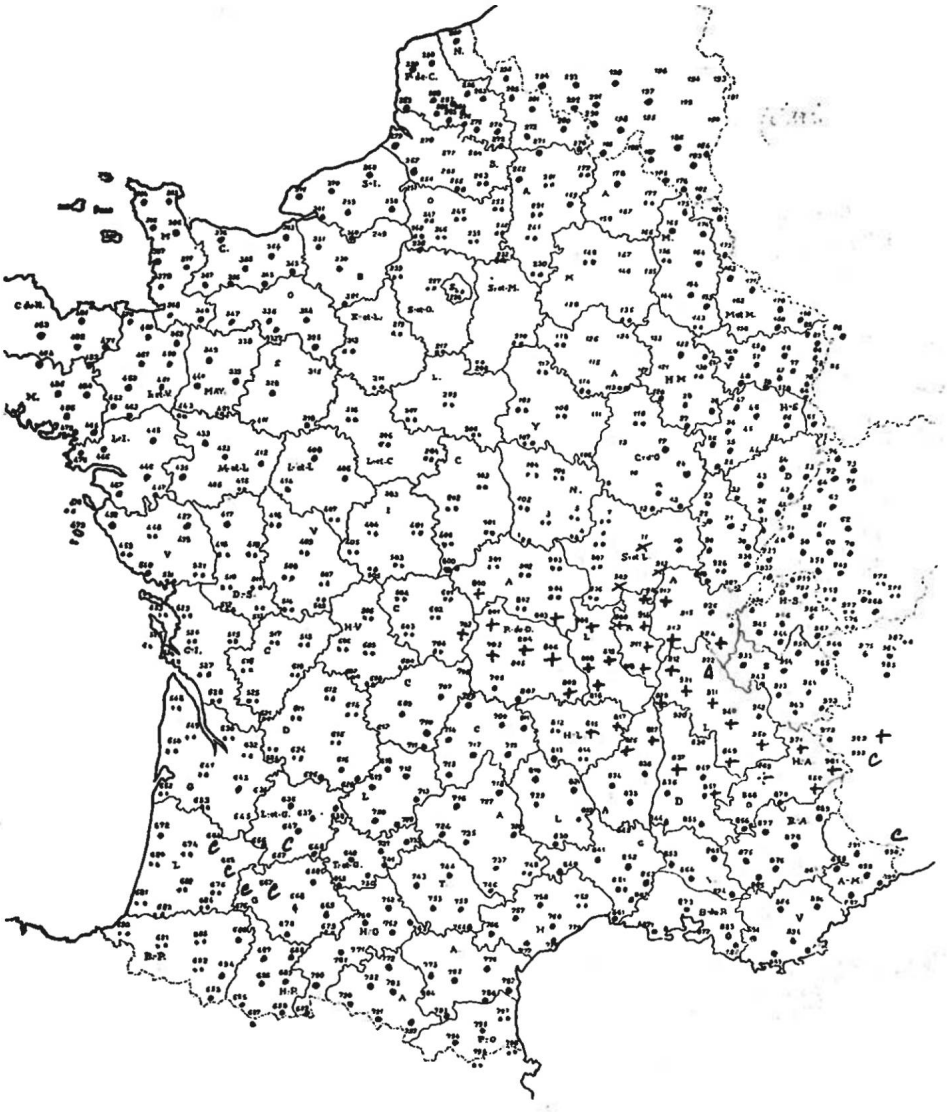

ALF 126 « berceau ».
Représentants de * BERTI...
— avec suffixe : deux points noirs.
— sans suffixe : un seul point noir.

Représentants de * CROTTI...
— avec *k* : une croix.
— avec *g* : un x.

Représentants de BRAND : un triangle, la pointe en haut.

En blanc : autres mots.

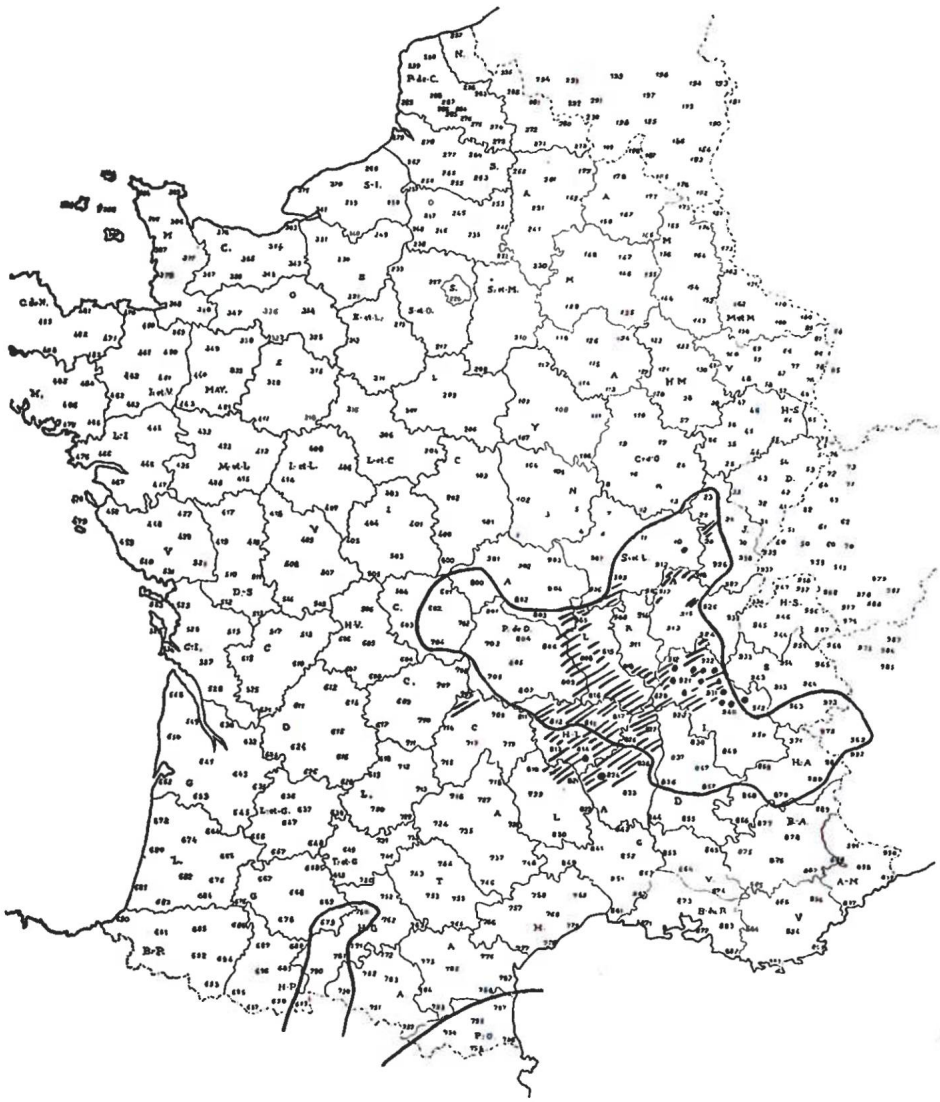

Zones cernées : représentants de *CROTTIARE d'après ALF, ALLy, ALMC, ALG.

Hâchures obliques : représentants de BRAND pour « support de berceau », « se balancer », « balançoire », d'après ALLy, ALMC, ALJA.

Points noirs : représentants de BRAND pour « bercer ».

LE TESTAMENT DU COCHON

par Claudine et Daniel FABRE

Prenez et mangez en tous car ceci est mon corps. . .

(Formulaire de la messe).

Deux projets se sont croisés et ont produit la recherche que nous présentons aujourd'hui. L'enquête sur la Fête du cochon (1) *dans l'Aude pyrénéenne a permis de mesurer les implications ethnologiques multiples de cet événement et de l'analyser dans sa dimension « de fait social total ». Grâce à cela la personnalité symbolique du porc est devenue mieux lisible; de nombreux faits négligés, des comportements, des discours, des fragments de textes sont entrés en relation d'explication et ont mutuellement enrichi leur sens. Une recherche parallèle sur la jeunesse languedocienne* (2) *s'est donnée comme tâche partielle le relevé de tous les témoignages de littérature ethnique (ou ethno-textes) gravitant autour du fait carnavalesque. Un Testament du Cochon de la montagne ariégeoise a suscité le carrefour et a entraîné une longue dérive qui, au bout, s'est révélée extrêmement fructueuse*.*

*
**

* *Ce travail est bien sûr dédié à Jean Séguy; comme on le verra sur deux points essentiels (la situation socio-culturelle du « chansonnier » et l'anthropomorphisme du porc) sa pensée a vivifié la nôtre; quant aux cartes de l'A.L.G. nous les citons souvent, elles sont un véritable trésor qui attend son exploitation et son prolongement ethnologiques. Même si ces références là sont précises affirmons surtout que rien de ce qu'il nous a appris ne fut insignifiant. Nous voudrions associer à cet hommage René Nelli; titulaire brillant et original du cours d'ethnographie méridionale à Toulouse pendant 28 ans, il fut et il reste, en marge, un grand éveilleur; et tous nos camarades des années 66-69 F. Baby, J. Lacroix, F. Olive, J.-P. Piniès qui vécurent auprès de Jean Séguy une période de vraie création pédagogique, scientifique, politique.*

(1) Thèse de Cl. Fabre : *La Fête du cochon en Languedoc Montagnard.* R.C.P. 323. Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales (Lang. Pyr. Pén. ibérique). EHESS. Toulouse.

(2) Travaux de D. Fabre : *Jeunesse et Société en Languedoc (XVIII-XXe s.).*

I. UN THÈME RÉSURGENT.

Le point de départ est l'opuscule imprimé en 1896 à *Fouich* (Foix) chez la veuve Pomiès, œuvre d'un semi-lettré il s'intitule : *Acte de Noutari passat de costo la mounjoyo del port d'Auzat. Testomen d'un porc* (*foro l'batemo*). (3). L'auteur anonyme dans son avertissement désigne la tradition écrite dans laquelle il se situe. Il a lu l'édition de 1843 des « Poésies Languedociennes » d'Auger Gaillard présentée par G. Clausade. Elles contiennent le poème dialogué *Lou testamen d'un porc*. G. Clausade donne lui-même à Auger Galhard pour lointain ancêtre une parodie d'écolier citée par Saint-Jérôme au IVe siècle *Testamentum... Porcelli*. Lignée écrite mais non savante au sens strict du terme; en effet, à chacune de ses apparitions le thème renvoie à une oralité populaire fondamentale : celle des écoliers romains pour Saint-Jérôme, celle de la plaisanterie carnavalesque pour Auger Galhard puisque son *Testamen* faisait de toute évidence partie du *Libre Gras* publié en 1581 à Montauban, condamné pour immoralité et perdu à l'exception du prologue français et des deux huitains finaux (4). De plus Auger Galhard est bien cette figure ambiguë du « poète populaire », fréquente dans l'écriture occitane. J. Séguy écrit excellemment à son propos : « Auger Galhard est un cas. Un cas général d'abord qui relève de la sociologie de tous les temps : l'individu qui, par un jeu gratuit de la nature, possède le don du verbe et du nombre et qui de ce fait assume comme par mécanisme la charge d'exprimer les pensers, les appétits, les goûts esthétiques du groupe auxquel il appartient; et il en emploie forcément la langue, laquelle n'est pas forme de la pensée collective, mais cette pensée même. De cela le succès qu'il a rencontré confirme la réalité : Galhard fut un auteur lu, et il fut lu non pas que ce qu'il écrivait fut conforme aux goûts de ses compatriotes et contemporains, mais parce que ce qu'il exprimait était la conscience même du groupe, ainsi formulée et communicable » (5). De la même façon, au même titre qu'une certaine « littérature » d'almanachs occitans ariégeois contemporains, le *Testomen d'un porc* de 1896 est le fruit d'une rencontre semblable entre un écrivain public et le discours commun nourri du monde pratique et symbolique des villageois de

(3) Ce livret ne figure pas dans la « *Bibliographie ariégeoise* » de L. Lafont de Sentenac. Foix, Vve Pomiès, 1899.

(4) Sur A. Galhard, voir E. Nègre, 1970. Le *Libre Gras* fut condamné par les Huguenots de Montauban. La dernière image du livre est très carnavalesque : *un porc que mangiabo un estroun*, un cochon qui mangeait un étron op. cit. p. 195.

(5) J. Séguy préface aux « *Œuvres choisies* » d'A. Galhard p. 1.

la Haute-Ariège. L'auteur ne s'en cache pas dans son avertissement, Auger Galhard a fourni la braise, « le point de départ pour le reste »... *diguns non se pòt pairar de pòrc, qu'es causa tant comuna que'l pan e n'es pas tant rara que'l vin. N'ai fait que reculhir qualques mòts e reproverbis que se raportan a n'un pòrc al jorn de uéi. Non cal pas deissar perdre e sabetz que tot s'aprofita dins un porc.* » (Nul ne peut se passer d'un cochon qui est une chose aussi commune que le pain et moins rare que le vin. Je n'ai fait que recueillir quelques mots et proverbes qui se rapportent à un cochon d'aujourd'hui. Il ne faut pas en laisser perdre et vous savez que tout sert dans un cochon.) A viande commune, texte collectif.

Ces trois repères seraient cependant insuffisants et ne permettraient qu'un balisage historique sommaire. Les textes catalans voisins et plus largement ibériques viennent en abondance combler ces lacunes et permettent surtout une lecture comparative plus ouverte qui montre comment le texte s'insère dans un rituel collectif accompagné de censure, de dépense et d'excès : le Carnaval.

Mais devant la dispersion et la diversité de la documentation nous avons opté pour une approche progressive. Partant du lieu commun « testament » nous suivons ses avatars historiques dans l'occident méditerranéen, dessinons l'aire de ses apparitions sous la forme particulière des testaments d'animaux, au milieu desquels s'impose le premier de tous, objet de notre questionnement : le testament du cochon.

II. LES GRANDS REPÈRES.

La Tradition testamentaire : une zone frontière.

Dans sa ritualisation de la mort, la société occidentale a dès ses origines, produit des modèles de textes dont la fonction garantit la stabilité, clé de leur efficacité symbolique. Le testament, l'oraison funèbre, l'épitaphe solemnisent et fixent le dernier rite de passage. Mais, même si la coutume de tester s'impose jusque dans les classes rurales comme le démontrent les registres notariaux au XVIIe siècle, le grand cérémonial mortuaire entretenu dans l'élan de la contre-Réforme par les confréries reste, lorsque la lettre l'officialise, une parole lointaine (6). D'où la récupération parodique des gestes et des textes de la mort par la jeunesse des villes et des villages : parodies d'enterrement, parodies de testament, parodies d'éloge funèbre.

(6) Voir les récents travaux de M. Vovelle, 1973, 1974 et Ph. Ariès, 1975.

Elle conteste la hiérarchie des classes en singeant la mort noble ou bourgeoise, l'échelle des âges en mimant des gestes d'adultes, elle désacralise un cérémonial. Voilà donc la source directe et constante qui suscite le texte et le rite et en active l'effet de dérision (7).

Les écrivains latins marginaux utilisent le procédé dès le 1er siècle avant J.-C. où un *Testamentum satiricum* est inséré dans les Satires Menippées de Varron. L. Hermann cite aussi les codicilles satiriques de Frabicius Veiente (8). Le *Testamentum porcelli* comme l'épitaphe burlesque de Sergius appartiennent à cette lignée. La littérature latine médiévale assure à cette tradition une double continuité, écrite d'abord comme en témoignent les nombreux manuscrits qui reproduisent ces facéties latines, orale aussi sans doute puisque nous verrons que ces textes sont inséparables du rite et du jeu. Le *Testament de l'âne* dans sa version latine, puis sous sa forme de fabliau attribué à Rutebeuf constitue le principal apport médiéval. Dans la littérature écrite avant et après Villon une extraordinaire abondance de Testaments littéraires que les commentateurs du poète ont partiellement recensé nous démontre qu'au XVe siècle le genre atteint sa consécration rhétorique. Une partie des textes dérive vers la complainte historique et la nouvelle vision dramatique et théâtrale de la mort, illustrée par la Danse Macabre, justifie un contenu réaliste du testament. Mais parallèlement la parodie fait florés dans la nouvelle, un *Testamentum canis* est inclus dans le recueil du Pogge et imité par l'auteur des *Cent nouvelles nouvelles*, la tradition orale de Haute-Bretagne conserve ce récit à la fin du XIXe Siècle. C'est surtout au début de la Renaissance que le testament latin retrouve une certaine vogue, notre *Testamentum porcelli* est imprimé, à plusieurs reprises, à partir de 1505. Cependant s'amorce un phénomène de marginalisation du Testament qui témoigne du rejet des modèles rhétoriques médiévaux. Seuls des érudits, des académiciens de province, les nouveaux burlesques du XVIIIe siècle liés à l'essor de la littérature de colportage continuent à illus-

(7) Les exemples sont multiples, les parodies de l'enterrement de la vie de garçon sont vivantes en Vivarais (P. Charrié, *Folk. du Haut Vivarais*, pp. 43-44), l'enterrement solennellement burlesque de Carnaval était pratiqué à Néffiès (Hérault) au XVIIIe siècle. J. Amades. *Costumari Catala*, T. II en donne maints exemples catalans.

(8) L. Hermann, 1954. Citons une fois pour toutes nos sources de l'étude des testaments : G. Peignot 1829, P. Champion 1913, vol. II p. 178 avec bibliog., P. Sébillot rééd. 1968, vol. 3, pp. 154-155, P. Zumthor 1972, pp. 396-397, A.J.A. Van Zoest 1974. Une note utile sur les feuilles volantes dans J. Caro Baroja 1969, un exemple de la popularité actuelle du Romance Testamentaire en zone cantabrique dans A. Leal 1975.

trer un genre (9) qui en Italie, en Catalogne et dans toute la péninsule ibérique donne naissance à une vaste production populaire.

Le moule rhétorique, ce survol historique a pu le démontrer, apparaît donc comme une forme vide et disponible particulièrement en faveur dans les périodes de l'écriture occidentale — Basse-Latinité, Moyen-Age, Première Renaissance... —, où se réalise fréquemment cette osmose d'une littérature populaire, toujours jouée et ritualisée, et d'une littérature lettrée qui se nourrit d'elle. Le lieu favori de cet échange est le milieu des jeunes clercs, à la fois traditionnel et marginal. A son tour le créateur populaire se nourrit de ces modèles et de la tradition culturelle autochtone. Phénomène capital qu'expliquent la perduration des modèles lettrés et leur extension territoriale permises par la fixation en écriture. Localement il peut arriver que le rite se perde ou se modifie, que le texte oublie sa justification, que la conscience d'une efficacité du système symbolique s'efface ou même que seules subsistent des bribes de ce tout. Alors le « compositeur » récupère dans son modèle écrit les éléments épars du comportement et du texte local dont il a retrouvé partiellement la logique. Ainsi les courants de circulation du topos « testament » ne sont jamais repérables — de la lettre à la parole, du rite au livre — parce que précisément la dichotomie habituelle, savant-populaire, s'efface à l'examen de cette zone frontière.

Rites et textes testamentaires en Méditerranée occidentale.

Une enquête menée en Espagne et dans les pays de langue hispanique par la *Revista de Dialectologia*... (Madrid) s'est soldée par la recension minutieuse des testaments populaires issus de la tradition orale ou des feuilles volantes de colportage; l'enquête italienne de P. Toschi la confirme sur quelques points particuliers à propos du « théâtre de carnaval » en Italie. Cet ensemble permet aujourd'hui de dessiner à la fois les aires et les figures de la tradition testamentaire dans les deux péninsules méditerranéennes : une assise ethnologique est donc donnée aux témoignages occitans et catalans de l'animal — du porc — testateur. L'examen de la cinquantaine de textes recueillie à ce jour confirme la polyvalence du genre, au sens rhétorique, et met en relief une dichotomie essentielle. D'une part le testament est absorbé, dans la péninsule ibérique, par le *Romancero* et produit donc des textes historiques, lyriques, religieux proférés par un personnage héroïque dont les dernières paro-

(9) Les testaments burlesques de l'Académie de Troyes sont longuement analysés et cités par C. Nisard rééd. 1968, pp. 341-420

les sont en forme d'apologie personnelle. Un roi, un prince, un chevalier, fait le bilan de sa vie et distribue ses biens comme dans les très célèbres *Testamentos de Felipe II* ou *Felipe III* (10). Un brigand criminel, tel Dominga Perdigon (11), un seigneur injustement accusé, tel Don Alvaro de Luna (12) ont une mort exemplaire dont leur testament témoigne. Le modèle de ces textes est évidemment la mort du Christ; la répartition des biens de la victime baigne en effet dans un discours moralisateur rappelant le sacrifice divin et le pieux exemple du dépouillement charitable. Trois exemplaires de ce testament de Jésus ont été mis au jour par les ethnographes espagnols, ils se répartissent sur toute la péninsule : *Romance del Testamento de Christo* (avec un codicille) imprimé à Cordoue (s.d. XVIII s ?) (13), *Testamento del Señor*, relevé à Beira (Portugal) (14), *Testamento de Christo*, imprimé à Barcelone (s.d. XVIII s ?) (15). Ces textes ont à notre avis une importance capitale — et l'allure précautionneuse et dévote de P. Garcia de Diego en les abordant en fournit la preuve *a contrario* (16) —. D'une part ils dévoilent une source de la parodie, qui est d'abord glose sur l'inconnu : le titre biblique *Ancien* et *Nouveau Testament* est incompréhensible au profane dans son contexte alors que la pratique juridique le rend familier, il est alors justifié *a posteriori* par le texte populaire qui conserve cependant l'attitude religieuse traditionnelle. D'autre part si le Christ des testaments répartit, conformément à la tradition biblique, les tâches pastorales entre ses derniers compagnons, la répartition symbolique de son corps — chair et sang — objet de disputes théologiques intenses au Moyen âge et à la Renaissance, est sous-jacente et à travers ces testaments religieux se dessine en filigrane la luxuriante tradition du *dépeçage réel du corps animal.* Lorsque nous situons ces testaments dans l'ensemble proche du genre, la relation est évidente, elle relève non pas d'une volonté profanatrice mais de cette présence nécessaire du rire dans le sacré que découvrent toutes les recherches sur la culture populaire médiévale

(10) P. Garcia de Diego, 2, pp. 410-412.

(11) id., ibid., 1, pp. 651-652.

(12) id. ibid. 1, pp. 646-647.

(13) id. ibid. 1 planche entre les pp. 664-665.

(14) id. ibid. 2, pp. 469-470.

(15) id. ibid. 2, pp. 470, fig. 19 et J. Amades, 1966.

(16) P. Garcia de Diego, pp. 665-666 « *Quiero cerrar esta primera parte de mi trabajo con el Testamento de Cristo, pero antes debo hacer constar que, después de estas parodias de sacrificios y testamentos bufos, no considero este lugar digno para tratar de la majestad Divina...* »

et parfois — malgré tout le travail de refoulement de l'histoire — dans la culture populaire contemporaine (17). L'introduction du personnage Christ et de ses attributs mythiques permet donc de dépasser en tous sens le modèle judiciaire du Testament soit en l'investissant de plus de spiritualité, les legs du Christ — comme les legs dévots jusqu'au XVIIIe siècle — sont de cette nature, soit en l'incarnant, au sens propre puisque le testateur se lègue lui-même, distribue son corps dépecé. Tel est donc le premier pôle culminant sur le texte ambigu et fondamentalement médiateur du *Testamentum christi,* il est intégré dans le colportage et les premières anthologies du Romancero.

Mais d'autre part le testament peut demeurer lié aux rites festifs populaires qui en sont la source, il sert de canevas à plusieurs cérémonies où le testateur est représenté par un mannequin grotesque, où le Testament clôture une farce. La scène est bien connue pour le *Testament de Carnaval,* les faits ibériques et la remarquable enquête de Paolo Toschi en Italie permettent d'en dessiner le déroulement (18). La fin du Carnaval, Mardi-Gras ou Mercredi des Cendres, est marquée par un rituel spécial dont l'aire d'extension est très large — du Portugal au Caucase — mais qui dans la période contemporaine se révèle comme très clairsemée. Un mannequin représentant Carnaval, affublé de noms divers, est jugé, condamné, rédige son testament et est exécuté. Telle est la morphologie générale du rite qui se dégage de centaines de témoignages. Cependant des réductions importantes apparaissent, la plus fréquente étant l'exécution sans préliminaires. L'une d'elles est cependant particulièrement nette et permet d'opposer des aires culturelles : le testament n'existe pratiquement pas en domaine gallo-roman, à l'exception d'un seul texte « Le Testament de Quaresmeprenant... » daté du XVIIe siècle mais qui peut être une imitation du texte italien contemporain (19). Nous n'avons aucune autre attestation de ce rite alors que les péninsules italique et ibérique, avec les îles de la Méditerranée occidentale, le

(17) Sur ce thème, voir M. Backhtine 1970. Le rapport de la mort carnavalesque et de la mort du Christ est esquissé par P. Toschi 1955, rééd. 1969, pp. 242-243.

(18) Nous avons retenu quatre synthèses fondamentales sur ce thème de la mort de Carnaval : A. Van Gennep, 1947, J. Amades 1951, P. Toschi 1955, rééd. 1969, J. Caro Baroja 1965. Il faut y ajouter C. Gaignebet 1974 et à propos de ce livre D. Fabre 1976.

(19) in Les joyeusetés... T. XVII 1934. Nous remercions C. Gaignebet de nous avoir signalé ce texte. Nous avons depuis lors découvert une deuxième attestation française, sans doute contemporaine de la première : *Testament du Mardy gras...* Pour une étude bibliographique sur ces facéties lire G. Mongrédien, Farces et facéties populaires. *Rev. d'Hist. Litt. de la France,* 1948, pp. 343-351.

connaissent. Les zones les plus denses de testaments carnavalesques sont d'une part la Galice et le Portugal en général (*Testamento do Antroido*) et d'autre part la Catalogne où J. Amades a découvert une ample série de feuilles volantes sur le testament de *Carnestoltes*. Le plus ancien texte catalan aujourd'hui connu fut imprimé à Barcelone en 1605, le titre *Nou testament d'en Carnestoltes* laisse entendre qu'il s'agit d'une tradition vivante (20). En Italie c'est en 1586 que Manzoni repère le premier exemple, les séries siciliennes et calabraises notées au XIXe siècle sont très fournies; P. Toschi au début des années 1950 relève plusieurs témoignages en Italie centrale. Le testament n'exclut pas le jugement qui, d'un point de vue aréologique très général, est aussi connu dans ces régions mais il semble cependant à lire attentivement les descriptions — malheureusement les auteurs ne posent pas le problème en ces termes — que chaque scénario tende à se suffire. La scène testamentaire est en effet très complète, elle suppose le plus souvent que Carnaval tombe malade pour s'être trop goinfré, des médecins sont appelés et la cure culmine dans un lavement, nouvel avatar du souffle au cul. A l'agonie Carnaval teste, il meurt et est enterré ou incinéré. La mort naturelle s'oppose donc à la mort violente par exécution qui est le terme logique du procès. Mais le fait capital nous semble être dans le glissement des attributs du personnage qui différencient les deux scènes. Carnaval jugé est sans contestation possible un bouc émissaire parodique; paillard, lubrique, gourmand, vicieux, il est condamné par tous et l'accusation expose plaisamment ses méfaits. Le Carnaval malade est plutôt le juge de la communauté. Son testament désigne les vices de chacun, il passe en revue et stigmatise les travers en désignant, parfois nommément, l'auteur. Bien évidemment entre ces deux figures du Carnaval-victime et du Carnaval-juge les transitions sont possibles; certains jugements incluent une abondante défense qui ne se contente plus de vanter les joies de la table et du sexe mais passe à l'attaque et dénonce l'hypocrisie des adversaires (21), plusieurs testaments d'autre part ont pour préambule l'évocation de la « peu édifiante » existence de l'agonisant. Il est possible que le choix énonciatif soit partiellement induit par la structure sociale : la parodie judiciaire est plus immédiate dans les villes, étant donné la proximité du modèle, la parodie testamentaire pourrait être plus diffuse, le testament étant, à l'époque moderne, devenu un acte banal. Plus profondément le jugement conserve

(20) L'article posthume de J. Amades 1962 est fondamental.

(21) Voir par exemple J. Lacroix 1970. Nous avons depuis lors rassemblé pour le Languedoc de nombreux exemples de jugements de ce type.

l'anonymat de la collectivité accusatrice et, dans les villes, si à plusieurs reprises le carnaval voit se manifester les organisations juvéniles de quartier, le mannequin est unanimiste, il émane de la totalité urbaine, suppose un éclatement de l'interconnaissance et exclut donc en partie la référence à des personnages du commun, non officiels. Inversement le village admet et suscite la satire personnalisée que le Testament ou la défense agressive de Carnaval accueillent.

Le personnage Carnaval avec lequel s'instaure un dialogue est en fait ambivalent, coupable et accusateur à la fois dans la mesure où il représente le « bas » — corps et plaisir — de la communauté tout entière, sa mort est pour le groupe, à l'époque moderne, l'occasion d'un débat moral et politique. Le choix du thème dramatique dominant a pour principale conséquence de faire changer la forme (active — passive) de l'énonciation mais l'attitude des acteurs devant la mort de carnaval quand ils alternent le rire et les lamentations désigne bien cette ambiguïté.

Autour de ce jeu crucial dont nous avons dû rappeler sommairement la situation et le dénouement, se greffe une suite de dramatisations secondaires qui soit le remplacent soit l'annoncent mais qui souvent mettent en scène divers animaux. Voici les types dominants dont nous avons isolé le testament du cochon :

TESTAMENTS D'ANIMAUX

Désignation	Lieu de collecte	Date	Références
Testamentum domini asini	Italie (clercs d'Europe occ.)	XIIIe s.	F. Novati pp. 71-80.
Le Testament de l'âne	France	XIIIe s.	Rutebeuf. Œuvres, T. I, p. 84.
»	Espagne, Madrid	1823	A. Duran. 1849.
»	Italie, Sicile	XIXe s.	G. Pitré. p. 88.
»	Italie, Sicile	XIXe s.	S.A. Guastella.
»	Italie, Calabre	1850	F. Mango.
Testamento del gallo	Catalogne, Barcelone	1608	A. Duran. 1849.
»	Espagne, Cordoue	1636	Amades. 1962.
»	Espagne, Valladolid	1648	pp. 364-367.
»	Espagne, Burgos	pub. 1903	F. Olmeda p. 73.
»	Espagne, Gallice	1930	GPD 2 pp. 458-465.
»	Espagne, P de Burgos	1944	J. de la Fuente
Testamento de la Zorra	Espagne, Madrid	XIXe s.	A. Duran. 1849.
Testamento del Gato	Catalogne, Palma de Mallorca	XIXe s.	Amades. 1962.
Testamento de Don Gato	Espagne, Asturies	1953	J.P.L. de Castro
»	Espagne, Orense	XXe s.	G.P.D. 1948.

Ces textes nombreux dont nous extrayons les plus connus, sont tous liés à des festivités de caractère carnavalesque. Le plus ancien, le *Testamentum asini*, jeu d'écoliers au Moyen-Age, sujet de fabliau, ne peut être que lié à la médiévale fête de l'âne, son aire de diffusion privilégiée, à l'époque moderne, est le sud italien et la Sicile. Le testament du coq prend place un peu partout en Espagne soit dans la *corrida de gallos* où un groupe de garçons poursuit un coq à la course jusqu'à son épuisement, le tue et le partage, soit dans le jeu : *espadar el gallo* où il s'agit de trancher la tête de l'animal (22). Ces rites sont réservés au groupe des jeunes, dont ils servent parfois à désigner la hiérarchie; ils se déroulent à Carnaval, à la Saint-Jean lorsque ce jour coïncide avec la fête votive, ou le jour du tirage au sort des conscrits. Le testament du renard (*zorra*) est le texte-canevas d'une mascarade madrilène attestée au XVIIe siècle que jouent domestiques et portefaix (23). Le testament du chat est intégré, dans les Asturies par exemple, dans un jeu enfantin : une petite fille joue le chat, elle tombe, fait son testament, est « enterrée » solennellement, portée à bras par ses compagnes et, en général, ressuscite après application d'un lavement (version de Figueras, Asturies) (24). Jouant sur ce thème qui admet la plus large créativité, les habitants des quartiers périphériques de Reus (Catalogne) présentèrent pour carnaval d'autres testaments burlesques de la puce (*pulga*) et de l'escargot (*caracol*) (25). Plus généralement d'après les deux enquêtes de José Perez Vidal pour les Canaries, de Joan Amades pour la Cerdagne, la mort d'un animal de trait, venu l'âge de la réforme, peut donner lieu à un testament burlesque qui coïncide avec une festivité où se consomme une grande quantité de viande : fête votive, pélerinage ou carnaval; en Cerdagne sacrifice, testament et répartition de la viande prennent place dans la période grasse (26). La plupart de ses textes manifestent quand il s'agit d'insectes par exemple, une inventivité facétieuse ou, s'il s'agit d'animaux familiers chargés d'un sens très riche dans les rites et l'ethno-texte, le testament met en scène ce symbolisme codé. Arrêtons-nous plutôt sur les animaux qui sont réellement consommés. Dans ce cas, le rite testamentaire s'insère dans une pratique, il ne s'achève pas dans le jeu. L'âne ou la mule dont nous possédons les testaments peuvent

(22) P. Garcia de Diego 1 et surtout J. Caro Baroja 1965 El Gallo de carnestolendas, pp. 67-82.

(23) P. Garcia de Diego 1, pp. 635-636.

(24) P. Garcia de Diego 1948, J.-L. Perez de Castro 1953.

(25) J. Amades 1962, pp. 384-390.

(26) J. Perez Vidal 1947, J. Amades 1962, p. 361 et p. 391.

s'identifier partiellement à Carnaval, ne serait-ce que par l'identité formelle du jeu de leur mort mais il semble que leur sacrifice se place aux points opposés du cycle. Si le carnaval, ses substituts et ses compagnons, la Vieille, la Carême, Judas, le Diable (27), distribuent rarement leur corps mais plutôt leurs biens imaginaires ou plus fréquemment leurs dettes, les animaux qui sont réellement mis en pièces et mangés vont se distribuer eux-mêmes. Dans le cycle festif le testament animalier est un rite de commencement, le testament de carnaval qui dit que tout, que trop, a été consommé, en est le rite de terminaison. Cette situation cyclique, cette ritualisation de la mort exceptionnelle d'un animal nourricier identifié partiellement à la période d'abondance permet de situer la mort du cochon et de donner sens — orientation générale — à son testament.

III. LE TESTAMENT DU COCHON : LES TEXTES.

1. *a*) Fin IVe siècle. Saint Jérome (348-420) commentaires sur Isaïe, XII, 4; 41.

Testamentum autem Grunnii Corocottae Porcelli... Autres citations. Apol. lib. Rufini I, 17, 2; Epist. 125, 18; In Ruf. IV, 12 et 5 V, 28.

b) Manuscrits connus : IXe-Xe s. 3.; X^e^-XIe 2; XIe 2; XIIe 1; XVIe 1.

c) Imprimé à Fani en 1505. Ed. Barnabé Brissoius. De formulis et solemnibus populi romani verbis Lib. VIII. Paris, 1583. Ed. G. Fabricius, Bibliotheca latina, Hambourg 1721, II, p. 490. Ed. A. Terrasson. Histoire de la Jurisprudence romaine Paris, 1750. LI partie, texte CI.

d) Paraphrases et imitations érudites : Début XVIe. *L'eccellenza e virtu del porco col testamento del porco stesso.* (cit. P. Toschi. p. 248).

Thomas Porcacchi. Trad. toscane à la suite des *Facezi del Domenichi.* Florence, 1548. Benoit du Troncy. *Formulaire fort récréatif de tous contrats; donations, testaments, codicilles, et autres actes faits passés par devant notaires et témoins, par Bredin le Cocu, notaire rural et controleur des Basses Marches au royaume d'Utopie.* Lyon, 1594, 2e éd. 1610, 3e éd. 1627. Abbé Poncy de Neuville. *Adieux et tes-*

(27) Sur ces personnifications voir les travaux cités de J. Caro Baroja 1965, P. Garcia de Diego et J. Amades 1962 nous ne les détaillerons pas ici.

tament de Robin, noble sanglier, décédé à Liesse par arrêt du Dieu des Festins. Mercure de France, décembre 1734 p. 2807.

e) Principales études critiques et comparatives : Abbé Lebœuf. Lettre à M. l'Abbé Poncy de Neuville. Mercure de France, Avril 1735. M. Péricaud. Notice sur le testament de M. Grunnius corocotta porcellus. Académie de Lyon, 27 janvier 1824. G. Peignot. Choix de testaments anciens et modernes remarquables par leur importance, leur singularité ou leur bizarrerie. Paris, 1829. vol. II. pp. 245-260 (reprend les notices précédentes). P. Garcia de Diego. El testamento en la tradicion. R.D.T.P. IX, 1953, c. 4 pp. 605-623. Alvaro d'Ors. Testamentum porcelli. Estudios clasicos. ser. num 3. Madrid, 1953. pp. 74-83. P. Toschi. Le origini del teatro italiano. Turin. 1955. pp. 245-250. L. Hermann. Le testament du cochon. Studi in onore di Ugo Enrico Paoli, Florence. 1956. pp. 385-391.

f) Jérome Bosch. *Le jardin des Délices ou le Royaume millénaire* Madrid. Musée du Prado. 1598-1599. Panneau de droite. Coin inférieur droit. P. Garcia de Diego. interprête la scène comme un Testament de la truie in *Disparates,* Actas do coloquio de Estudos Etnograficos J. Leite de Vasconcelos T.I. Porto, 1959. W. Fraenger grand ethnologue et historien de l'art allemand l'interprète comme l'*inversion du Testamentum porcelli.* Une « abbesse », en réalité assexuée, oblige un condamné à rédiger un codicille en sa faveur sur un testament déjà scellé et légalisé. W. Fraenger. Le Royaume millénaire de Jérome Bosch. 1947. Trad. Franc. de R. Lewinter, Paris. 1966. pp. 149-150.

2. Auger Galhard *Lou testamen d'un porc* 1re version in *Las Obros* Bordeaux 1579 in E. Nègre, Auger Gaillard. Œuvres complètes. Paris. 1970. p. 111-115.

Lou testamen d'un porc 2e version in *Lou Banquet* Paris. 1583. id. ibid. pp. 258-264.

3. *Funerals del porc.* anonyme. Catalogne (Cerdagne, Urgel, Solsones, Bergueda). J. Amades. El testamento de animales en la Tradicion catalana. R. D. T. P. XVIII. 1962, c 3y 4, p. 368-369. (XIXe siècle).

4. *Testament original d'es porc d'anguañ, copiat si no m'engaõ per mi totsol de un antic protacol que dexa toi descosit un tal notari infrascrit.* Mallorca op. cit. p. 369-372 (XIXe siècle).

5. *Es cap de por és es signe* Mallorca op. cit. p. 373 (XIXe s.).

6. *Es testament d'una porcella per sas festas de Nadal* Mallorca op. cit. pp. 373-375 (XIXe siècle).

7. *Es testament des porc.* Mallorca op. cit. pp. 375-376. 1928.

8. *S'enterro de sa porcella pe sas festas de Nadal.* Mallorca op. cit. pp. 376-378.

9. *Testamento del porco.* Italie. Marche. G. Vitaletti. Dolce terra di Marca. Milan. s.d. pp. 133-135. rés. in P. Toschi p. 250.

10. *Acte de noutari passat de costo la mounjoyo del port d'Auzat. Testomen d'un porc* (*Foro l'batemo*). Fouich. Emprimario Poumiès. 1896.

Nous proposons de ce dernier texte écrit en languedocien ariégeois une édition critique commentée qui servira de base à notre analyse. Un préambule de 88 vers présente les circonstances de la mort du cochon. Résumons-le : son propriétaire est « orriaire » (patron d'un *òrri*), il est attrapé par un espagnol qui l'enferme dans la *monjòia* (montjoie, tas de pierre en forme de tour servant de repère) du col d'Auzat. Avant de mourir il demande un notaire de Saint-Hillaire :

TESTAMENT

« Doni l'pus brave cambajon
Al capelan, nòstre ritor
Pel' cas que dedins ma carcassa
D'ama s'escaisse qualqua traça...
Me soven que m'agan apres.
Des cambajons les autris tres
Siràn per la man del notari
Mes tirarètz d'aquel salari
Per pagar l'enregistrament
E'l' mortuòrum memament.
Com' es le cap de la comuna,

ECLAIRCISSEMENTS ET COMMENTAIRES

Vers 4 : *S'escaisse* de *escaire - escàser* : se trouver, se rencontrer; allusion au fameux débat sur l'âme des animaux.

v. 6 : c'est-à-dire le jambon restant, *cambajon*, et les deux « jambons de devant » ou épaules, *espatlas*, salées et conservées selon la même technique.

v. 10 : *l'mortuorum* : droit de mutation.

A monsur l' mèra doni l' cap,
Qui gausarà li tenir cap
S'a doas fòrtas tèstas per una ?
La regent' aurà la cervela
Com' es jova la domaisela,
B' avetz ausit dire totjorn
Que las femnas n'an plan besonh
Mes pr' aquò, siá dit sens ofença
Cap de pòrc atal non s' ac pensa.
S' i vesèn mes quatr'èls que dos
Per un cassaire malurós
Metretz les dos èls en reserva
Farà tot còp caça superba.
De la lenga çò pus dolent
E çò pus bon ne fau present
Als avocats que l' an tan bona.
Non... Vesi que vos sant-estona
La gardi pel Jutge de patz
Qu'un jorn, en causin les jurats
Diguèc que, per el, sus la lista
Non preniá cap de roialista.
A l'ivronha me fa pas dòl
De li reservar le miu còl
S'aparián le pòrc e l' ivronha
Qu'aiman de se florir la tronha;
Se l'ivronha beu com' un trauc
Se qu' un pòrc sap eisecar l'nauc.
Del golar faretz tripa negra

---

v. 21 : aphorisme; selon une technique fréquente dans l'écriture populaire l' « écrivant » recueille chemin faisant un maximum de dictons, proverbes et locutions communes qui forment l'ossature de son texte; nous soulignerons chaque occurrence de cette parole collective fixée.

v. 28 : mot à mot : je vois que cela vous saint-étonne; *sant* a ici une valeur intensive, il est dans d'autres locutions usité comme superlatif de la durée : *tota la santa jornada.*

v. 30 : en causin : *en causissent.*

v. 32 : allusion à un événement politique contemporain, « les journaux ont publié ce fait » n.d.a.

v. 38 : *nauc* : auge de bois ou de pierre.

v. 39 : *golar* : cou du porc; il est découpé en triangle entre les joues et le bas de la gorge alors que l'animal est suspendu la tête en bas; comme il est dit dans le texte, il fournit une partie de la viande du boudin, *tripa negra,* et entre dans la composition de la fricassée, *freginat,* que l'on mange le premier jour de la tuée. Dans d'autres protocoles socio-techniques localisés par exemple sur le versant sud de la Montagne Noire (Haut-Cabardès, Aude), la tête du porc est immédiatement tranchée et la phase de découpage du *golar* disparaît.

Per la Junessa que s'alegra
E revelhona per Nadal
Quand cadun es a son ostal
Que' fasen una colacion
De paur de qualqu'indigestion.
La coga serà pel regent
Demest monjas n'es pas dolent
S'en poirà servir com'ensenha
Estacad' al cuòl dels qu'ensenha
Quand arriban l' èl laganhós
Le nas plen d' ancr' o vormelhós.
Le cosinier de l'ordinari
Del miu lard serà legatari
S' el non es pas plan pervesit
Trop eissut servis le rostit.
Puèi doni dos palms de codena
Al ressegaire que pren pena
Cal que l' utis alis' al sòl
Quand cope garric o boes mòl.
Metretz de costat carbonada
Sabi qu'es çò que mes agrada
Als talhonaires per vrespal

---

v. 41et 42 : aphorisme.

v. 45 - 49 : la queue du porc, en fait son extrémité puisque le reste est généralement conservé au sel, est en effet utilisée comme symbole de stupidité et indice de dérision. Il est d'usage d'essayer de l'accrocher dans le dos ou de la glisser dans la poche d'un des participants; le jeu peut être plus élaboré par exemple à Aragon (Montagne Noire) le bout poilu de la queue est introduit dans un des petits gâteaux à l'anis que l'on cuit le jour de la tuée; le convive qui le découvre fait la risée de la tablée.

v. 54 : « allusion par antiphrase au rôti des soldats » (n.d.a.).

v. 55 : *Dos palms de codena* : deux empans de couenne, mesure de longueur d'une vingtaine de centimètres qui équivaut à la distance entre l'extrémité du pouce et celle de l'auriculaire d'une main ouverte; cette mesure » naturelle » est usitée encore pour apprécier l'épaisseur de la graisse hypodermique du porc et la longueur de la saucisse et du boudin. En fait la graisse attribuée aux scieurs — du menuisier au bûcheron — est celle qui gaine les voies urinaires du porc — *le pisholier* — cette partie des viscères est conservée telle quelle suspendue à une poutre de l'atelier.

v. 60 : *carbonada :* de *carbon*, charbon, c'est une grillade de viande de porc, en général les longes, *lonjas, lombets, carbonadas*, que l'on mange au cours du repas de fête qui a lieu — le plus souvent — le soir de la tuée et réunit ceux qui ont tué et dépecé l'animal, *talhonaires*. Le vol des longes et leur consommation secrète en *carbonada* sont des rites par lesquels les jeunes, en tant que groupe d'âge constitué, interviennent dans la fête du cochon.

E que l'abitud' es atal.
Doni tota la carnsalada
(Aquò li val mes que caulada)
Al que me crompèc tot petit
Que desempuèi m'a plan noirit.
Per li servir de companatge
A l'òrri e mes al vilatge
Aurà tanbens un tròç de carn
Amb' un petit bocin de lard
E de budèls tot una pila
Per s'adobar les salsissòts
Que li farián freita l' estiu
Al temps de s' fer les travalhòts
Pensi qu'a fait pro bona pesca !
Aurà sa molher la ventresca
Dins le farnat ela sovent
Me barrejava de bon bren
Les cal satisfer de ma perda;
Lor 'n arriva una de tròp verda !
Van fer retronir de renècs
De desesper e de gemècs,

---

v. 63 : *carnsalada :* cansalada en français régional et aussi ventrèche, *ventresca:* petit lard taillé en carré et salé.

v. 68 : *òrri* : le terme désigne la cabane utilisée en Haute-Ariège pour la garde des brebis laitières et la fabrication des fromages. Les propriétaires dans chaque commune mettent en commun leurs bêtes pendant la saison de traite (début juin - 15 août) et assurent un tour de garde proportionnel au nombre de brebis intégrées au troupeau; pendant le séjour à l'*òrri* ils font des fromages qu'ils emportent. Un système d'*òrris* individuels caractérise la région d'Auzat. Il est peu vraisemblable que le porc soit amené à l'*òrri* mais il est cependant exact que la période d'engrais étant reportée vers septembre des porchers communaux gardaient des porcs près du village. (M. Chevalier, La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises. Paris, 1956, pp. 312-313).

v. 71 : *budèls* : boyaux; le testament distingue *las tripas,* intestin grêle (vers 39) qui sert d'enveloppe aux boudins, *tripas negras,* et les *budels,* gros intestins, qui servent aux saucissons.

v. 74 : allusion à la consommation estivale du saucisson lors des travaux (fenaison, moisson, battage); au cas où la quantité de charcuterie serait insuffisante pour nourrir en extérieur *les còlhas* de travailleurs estivaux il arrive en Pays de Sault qu'un petit cochon soit tué et charcuté à Pâques : *porquet de Pascas.*

v. 77 : *farnat* : forme contractée de *farinat,* désigne la patée du cochon : pommes de terre, betteraves cuites additionnées de son, *bren,* puis, dans la phase critique de l'engrais, un à deux mois avant la tuée, de farine de maïs.

Las picas, aqu'ò s'endevina.
Pus de pòrc, pensatz es la roina !
Diran coma dins la canson :
Qui nos vòl tornar le tesson ?
Ac sabètz, monsur le notari,
Non i a res qu'un afart per mes
Per rendre un pòrc lusent coma vetz
Me bremba que l' veterinari
Me sortic del ventre un borrol
Un jorn que l' aviá tròp sadol
Tanbens el aurà la filhassa

---

v. 86 : extrait de « la chanson de saint-Antoine » n.d.a. Dans l'hagiographie populaire, Saint-Antoine ermite est présenté comme vivant au désert avec son cochon qui lui évite de succomber à la Tentation, ramenant en quelque sorte les visions à leur réalité charnelle triviale. Un proverbe occitan évoque cette association : « *Quand Sant Antòni est malaut son pòrc fa la cosina* » (Almanach illustrat de Tolosa e del Mietjour. 1907, p. 23), le syntagme *pòrc de Sant Antòni* est attesté dans les métaphores populaires « *se forrar pertot coma un pòrc de Sant-Antòni* » (A. Mir : Glossaire des comp. pop. du narbonnais et du carcasses. 1883. p. 98). Louis Rouquier, conteur languedocien, a développé ce thème : *Lou poussel de Sant Antòni* in *Contes a la troubilha.* 1925, pp. 151-156; sur la rive droite du Rhône (Forez, Velay, Vivarais) le patronyme *Tòni* est commun au cochon et au mannequin de Carnaval dans quelques villages.

v. 88-89 : théorie populaire de l'engrais qui nous a été exposée à maintes reprises; il convient de temps à autre dans la période de croissance de « donner un coup de fouet » au porc en enrichissant à l'extrême sa patée (cf. v. 77) pendant une ou deux journées.

v. 91 : *un borrol, de borra,* poil, désigne ici un grumeau de farine.

v. 93 : *filhassa :* mot à mot « fillasse », grosse fille; ce terme désigne le plus gros saucisson confectionné avec le rectum du porc. Avec l'estomac et le caecum cette partie du corps et la charcuterie correspondante a suscité une création lexicale intense qui se réfère à la fois au surnaturel et à l'érotique englobés dans le vaste domaine du Carnaval. Le terme *fila* désigne dans deux points de l'Atlas linguistique de la Gascogne (669 N.O., St Sauvy et 669 E, Marestaing) les boyaux du porc; *fila* en occitan central (formation augmentative féminine de *fil* ?) désigne une série d'objets tubulaires : mât, tronc d'arbre...

De manière générale la « féminisation » du gros saucisson, du gros boudin et/ou du boyau qui le contient est caractéristique d'une tendance du lexique alimentaire occitan. En gascon, pour le caecum, le prénom *Maria* fournit une série de dérivés : *mariòta* (ALG. 699), *maridondàs* (ALG 782 S), *Maria saca* (ALG 689, 695 O, 696 S); une formation *tripa victorina* est attestée en ALG 762 N.E. 1 : féminité, 2 : grosseur, 3 : vulgarité, sont les trois sèmes de base, les sèmes 2 et 3 peuvent être remplacés par 4 : pouvoir maléfique, et nous trouvons des lexèmes du type *brèisha* (sorcière, fée) ou *marramauca* (bête imaginaire, cauchemar) en Pays de Sault par exemple. Le relevé de J.L. Fossat (1971 pp. 227-252) est fondamental, mais la perspective mythologique et rituelle pourrait compléter une analyse déjà décisive.

De carn puslèu magra que grassa.
Vòli donar les quatre pes
Al factor per far sas tornadas;
A pujadas o devaladas
Vira pertot als quatre pes.
E las camas ? Aquò me triga
De saber a qu' un las donar
Des que prenen tant de fatiga
Sense james s'esperonar
Pel ben de la causa publica.
Qu'un me causir d' aquela clica ?
Le champetra, le cantonier ?
Le forastier, le doanier ?
Vòli que l' champetre las age
Per çò qu'el totjorn èra sage
E non m' fasiá cap de verbal
S'escompassavi l'comunal.
Non fèc qu'un còp, costèc un dora
Qu' après m'aver' spiat una ora
Me venguèc susprene l' conil
E atrapèc le pòrc al mil.
Quand las nuèits seran tròp sombretas
Que pertot se mauràn ombretas,
Prendrà mon còr le campanièr
Que de paur se mòrt al cloquièr
Amb' dos còrs ja vòli que cante
E que res james non l'espante.
De temps vielh, mes aquò se perd
Èra l' usatge dins Siguer,
Totes còps que l'boisher tuava
Qu'al consol la mels' el donava

---

v. 111 : *dora* : emprunt au castillan duro, désigne, dans les Pyrénées languedociennes au moins, la pièce de cinq francs.

v. 114 : locution signifiant : prendre sur le fait un coupable.

v. 124 : allusion à une coutume de la vallée de Siguer qui stipulait que le consul devait recevoir la rate, *melsa* de tout porc tué (n.d.a.). Faut-il voir là un véritable présent, une référence facétieuse ou simplement l'allusion à un ancien moyen de contrôle de la boucherie domestique ? De plus l'utilisation de la rate du porc est à la fois variée et contradictoire : ou bien c'est une viande anonyme qui est hâchée avec le reste, ou bien elle est mise à part et donnée aux chiens ou alors, dans la Montagne Noire par exemple, entrait-t-elle dans la confection d'un boudin spécial le *melsat* ? Or, nouveau problème, la charcuterie désignée aujourd'hui sous ce nom contient des graillons, du pain, des œufs, des morceaux de couennes mais plus du tout de rate...

Coma totjorn le temps passat
Fèc mantegut per nòstra raça
Doni la mels' al qu' es en plaça
E pensi que me'n saurà grat.
Doni le fetge, dur o mois
Al pus brav'òme de tot Foish
Se paga talha dins la vila
Se poirà fe'n chic mes de bila.
Adressarètz le miu ronhon
A-n-un aprendis companhon
Qu'un còp fèc plan juntar le cadre
E de la penh virèc la fred
Per m'esparnhar de venir ladre
O per m' aparar del roget.
Doni l'biscòr e mes le leu
Al que 'm sagne se m' tua lèu.
Al carretier doni le greis
Per que l'aissèl de sa carreta
Que rena com' una trompeta
Aisidament porte tot feis.
Aprofitarà la salcissa
Que fa venir leit, la noiriça
O qui trob' un òme pro fòl
Per 'n estacar gosses al còl.
Als malauts, que coma salvatges

---

v. 136-138 : *la penh* désigne la loge à cochons, terme attesté sporadiquement dans le domaine ouest-occitan (ALG carte 430). Le rouget et la ladrerie désignent deux maladies communes du porc dont l'origine est parfois attribuée à « un froid », d'où le legs au compagnon.

v. 141 : *biscòr* : poumons et avant-cœur, le terme désigne les viscères non identifiés de la poitrine.

v. 145-146 : la croyance en la vertu lactifère de la charcuterie est déjà attestée à Toulouse au XVIe siècle dans *Las ordenansas e costumas del Libre Blanc :*

... Carbonadas e salsissas
Fòrça pastisses e flausonas
Per las noirissas son fòrt bonas. (vers 258-260).

v. 147-148 : l'expression « *estaca pas gosses ambe salsissas* » désigne bien évidemment un avare; selon toute vraisemblance l'auteur fait ici allusion à un épisode possible du cycle de Jean le Sot (conte type 1696 A) dans lequel le jeune homme accomplit affectivement la métaphore.

v. 149-150 : référence directe aux dispenses de Carême que tous les ans les évêques renouvelaient dans le Dispositif pour le carême qui, au XIXe siècle complète le Mandement. En fait les autorisations étaient assez larges à cette époque; la viande était interdite le mercredi, vendredi et samedi (Diocèse de

Chapan pòrc le Divendres sant
Reservi le bocin gormand.
Les que cercan dins talis otratges
Contra la santa religion
A monstrar lora conviction
Que se partisquen le miu mor
Cò de pus salòp, de pus lhord.
Per gens o bestias es la pansa
Que de tot temps mena la dansa
Tal que ròda com' pòrc malaut
Es qu'a l'ostal n'a res de caut.
Teni pels paures qu'òm assista
Per çò que som socialista
An un manja - trufas - quand - n'a
Totis òsses vòli donar
Per se fe'n chic la sopa bona
Monsur de la Botsa - lauge
Le paure, pren çò qu'òm li dona
Trobariá gras un pòrc - miege
El que totjorn fa malabèra.
S'aviá plan gardat la frontièra
Auriá deissat un òs al gos
Mes ara som trop mal racós
Puèi me soven quand m'alargavan
Que les sivi me mossegavan.

Carcassonne 1852) et la graisse autorisée jusqu'au mercredi de la Semaine Sainte; des dispenses exceptionnelles étaient accordées aux malades, elles pouvaient cependant interdire la consommation du porc et ne permettre que celle de la volaille.

v. 151 : *bocin gormand* : dénomination où le déterminant est motivé par une appréciation culinaire. En Pyrénées audoises le syntagme *òs gormand* désigne *le brusc* ou bréchet auquel sont attachées les côtes, *costelhons*.

v. 159 : aphorisme, s'applique à toute agitation fébrile.

v. 168 : *un pòrc - miège* désigne le « cochon à moitié » engraissé pour deux par un paysan dans le cadre d'un contrat verbal qui stipule en général l'achat et l'engrais commun, puis le partage équitable à l'abattage. Cette formule est en fait liée à des temps de pauvreté ou à un mode d'exploitation par métayage. La dispute autour du cochon à moitié est un motif de l'anecdote et du théâtre populaire, citons par exemple la saynète de Marcel Fournier en languedocien du Périgord : *Meitat de pòrc* qui selon la tradition carnavalesque, représente un procès entre *Ricampleu* et *Pezelon*, deux paysans en dispute au moment du partage. (Périgueux s.d.).

Le paure se farà milhàs
Ambe 'ls greissilhons — tot fa ventre
Pervot que dins l' estomac dentre
De 'n tròp manjar sarà pas las
S' el i met de bona farina.
La botariga de costat
Per tenir tabac de cantina
Sarà mesa per un soldat
A la sirventa donaretz
Le sagin, quand sarà pro rance
Vòli qu' agrad' als enfantets
Ambe 'l pel lusent quand ne danse
Un' o dos ambe qui se far

---

v. 175-176 : *greissilhons* : rillons, morceaux de viande grasse que l'on mange salés; ils entrent dans cette zone pyrénéenne dans la composition d'un *milhas* particulier : farine de maïs ou de sarrasin bouillie et solidifiée.

v. 180 : *la botariga*, la vessie, est, immédiatement après le dépeçage, gonflée en général par un jeune garçon ou, facétieusement, par un adulte. Ses usages sont multiples : conserve de graisse en général, enveloppe du *melsat* (v. vers 124) mais aussi au XIXe siècle poire à lavement (com. pers. Y. Castan); elle apparaît dans plusieurs rites carnavalesques où elle joue à la fois comme rappel du corps du cochon, un des animaux symboliques de la période, et comme objet scatologique matérialisant le pet. Le mot et la chose constituent, si l'on pousse l'analyse assez loin, un des nœuds sémantiques fondamentaux du Caranaval car la *botarga* est certes la vessie dans la zone ouest-occitane où le terme croise souvent le terme *bohar*, souffler, pour donner *boha, bohiga, bohariga* (A.L.G. carte n° 1189) mais aussi un boudin en zone hispanique, une salaison d'œufs de poisson en Provence — double extension simple à analyser — et surtout un personnage grotesque vêtu d'un pantalon ridiculement ample et/ou d'un habit de toutes les couleurs et qui apparaît dans plusieurs jeux carnavalesques (Valence au XVIe siècle, Séville au XVIIe siècle), or cette dernière attestation est pour nous capitale : *Botarga* vêtu de chiffons sort le 3 février jour de la Saint-Blaise comme le *Petasson* de Trèves (Gard) et précisément ce dernier « sauvage » de Carnaval porte une vessie pendue au cou... (Ernesto Navaretto *La « botarga » de san Blas en Peñalver (Guadalaraja)*. Rev. de dial. y trad. pop. Madrid. 1951, pp. 349-353 et Matilde Goulard de la Lama *« Botarga » un recuerdo de la comedia italiana*. Mélanges... Karl Michaëlsson. Göteborg. 1952, pp. 198-216.

v. 184 : *le sagin* ou *saïn* est la graisse fine obtenue en faisant fondre les deux blocs détachés des côtes du cochon; en français saindoux; souvent aussi le *sagin* est roulé et conservé au frais, c'est la graisse culinaire par excellence.

E del pel de pòrc que se 'n fa ?
Me diretz qu' aquò non se dona
Qu' aquela seda n' es pas bona ?
Sabi 'na filha tròp madura
Que sembla magra com' un dalh
Que quand se cambia, quand s'escura
Mersa temps davant le miralh
Ela del pel eretarà !
Un escalfa - cuòl ne 'n farà
Quand passa reita, morlevada
Com' una jova requincada
Li cal un coissin d' aquel bren
Per s' arondir le torn de ren. »
Puèi le pòrc, saisit de petèra
Se virèc la faça' n colèra :
« S' ai tot donat n' ai pas ren pus
Doni çò -d- autr' a-n-aquel gus
D' Espanhòl que me sarra la gòrja
Que m' a trabat et que m'esgòrja
Mon testament li fara pròva
Que dins la panseta d'un pòrc
Òm non sap al just çò qu' òm troba
Qu' après que l'animal es mòrt.
Vosaus, ara, podetz signar;
Ieu non pòdi ges reguitnar.
Auriá volgut m' alegrar 'ncara;
Me 'n sap mal de caler partir

---

v. 188-200 : nous reconnaissons ici une plaisanterie développée sur l'usage du poil de cochon; il est dit qu'il ne sert à rien et il est légué à une fille mûre qui doit en faire un chauffe-cul, *escalfa-cuòl;* le terme est un calque d'*escalfa-leit*, chauffe-lit, et c'est précisément dans une bassinoire que sont brûlées les soies de porc au cours des charivaris. De plus le terme *bren* est ici polysémique comme dans le concetto du Testament... d'Auger Galhard: il est à la fois le son, la merde, la sciure de bois — dont anciennement les notaires usaient pour sécher l'encre, où parfois comme dans le sable ou la cendre, les saucissons sont mis à conserver — et, métaphoriquement, le poil (V. Auger Galhard, ed. Nègre p. 115).

v. 208-210 : aphorisme dans le sens de « il ne faut pas se fier aux apparences ».

v. 214-215 : la fiction de ce testament suppose en effet que le porc est pris et tué pendant la saison d'estive, donc largement avant la Saint-Martin qui est traditionnellement la date d'ouverture de l'hiver après le regain de chaleur, *l'estiu de Sant-Martin*, et donc de la période des tuées du porc qui, en général, ne se déroulent jamais avant les grands froids.

Tant de temps avans Sant - Martin
Mes carralh ! Fau tròp malacara
Sembli 'n ausel pres ambe vèsc
Adiu bren, caulets e patanas
Ai besenhat las bonas granas !
Agusatz - me 'l cotèl de frèsc
Fasetz - me fuòc jos la pairòla
Senti ja que l'esprit s' envòla ».

Ce texte est à la fois une somme et un aboutissement. L'expliquer, le déplier pour lire ses moindres détails amplifierait exagérément l'analyse, aussi seule nous arrêtera la *carnavalisation* du dit, du rite et plus généralement de l'existence sociale qu'il nous donne à voir. Mais comme fin de tradition ce testament est un véritable nœud de textes et c'est au centre de convergence de l'ensemble des Testaments du cochon que nous nous installons, tant, au-delà de leur dispersion dans le temps et l'espace, une forte unité rhétorique et sémantique les sous-tend. Cinq testaments se feront donc écho : le premier de tous le *Testamentum Porcelli* (Texte 1) chanté par les écoliers romains du IVe siècle, les deux *Testamen d'un porc* (Texte 2a, 2b) d'Auger Galhard de Rabastens en languedocien du XVIe siècle, le *Testament d'una porcella...* (Texte 6) composé au XIXe siècle dans l'île de Majorque et enfin notre Testament ariégeois (Texte 10).

IV. USAGES ET ATTRIBUTS DU PORC.

Ces textes sont d'abord des descriptions. Très pauvre dans le *Testamentum...* romain cette dimension apparaît au XVIe siècle et va croissant. Cette première strate de signification va donc nous arrêter maintenant, elle renvoie évidemment à une manière d'auto-ethnographie dans la mesure où le compositeur évoque les pratiques de son groupe mais sa visée n'est pas l'objectivité; même dans ce niveau,

---

v. 221 : *pairòl* : très grand chaudron dans lequel doit, ce jour-là, bouillir l'eau qui servira — dans ce système socio-technique où le porc n'est pas « flambé » — à ébouillanter le porc dans *la mait* pour arracher plus facilement les soies par râclage.

v. 222 : le testament s'achève comme il a commencé par une référence au débat sur l'âme animale. La croyance en une âme des porcs est déjà attestée chez Pline l'Ancien : *Animalium hoc maxime brutum : animamque ei pro sale datam non ille pide existimabatur;* c'est le plus stupide des animaux; et on a prétendu plaisamment que l'âme leur a été donnée en guise de sel pour conserver la chair. (Hist. Nat. L. VIII, LXXVII).

lourd de référence, l'essentiel reste la désignation d'un sens des usages du porc et la dimension symbolique s'impose.

Le porc est dépecé, chaque partie est qualifiée à la fois par son usage et son usager, ce qui nous offre une série aisée à dégager, close et relativement unifiée, bien que de plus en plus riche, dans l'ensemble des testaments : trois domaines d'usage correspondant à des styles de pratiques nous semblent s'imposer — de l'usage universel à l'usage rituel spécifique en passant par l'alimentation — ils sont bien évidemment solidaires et très fréquemment superposés, ils tendent à satisfaire idéalement, l'ensemble des besoins et des aspirations.

La panacée.

Tous ces textes, sans exception, illustrent la règle de l'usage intégral du porc, viande souvent unique donc viande précieuse dans les groupes paysans mais aussi source de matières premières, de remèdes et d'outils. Le cas de la graisse est tout à fait éclairant : fonds de cuisine elle a aussi des vertus curatives. Dans les « *Recettes... du XVe siècle en langue vulgaire des Pyrénées* » elle apparaît trente-neuf fois dans la composition des remèdes; seul, parmi les productions animales le miel est plus utilisé (28). Elle sert de lubrifiant au charretier et au scieur (Texte n° 10) et donne du brillant à la chevelure de la servante (id). Saucisses et saucissons fournissent aussi un bon exemple de cette dualité de fonctions, alimentaire et médicinale : on les recommande aux nourrices, et, dans l'île de Majorque, c'est plus généralement l'ensemble des viscères qui peut soigner les *femmes* (*aquella que no es condreta/axo n'es un bon remey*). Manger, se soigner, s'embellir : trois aspirations parfaitement solidaires que la consommation du porc satisfait. Le pointillisme énumératif du Testament qui passe en revue la moindre parcelle s'efforce de démontrer globalement cette valeur intégrale du porc qu'accentue encore la polyvalence de quelques-unes de ses parties.

Les deux régimes du manger.

Le caractère domestique de la boucherie porcine fait évidemment prédominer dans la caractérisation des divers morceaux la perspective de la préparation culinaire; les autres codes — celui de l'éleveur, celui de l'abatteur — s'effacent devant le code du consommateur. Le lard est ainsi désigné comme graisse de cuisine (T. 2b, 10) disponible pour tous (T. 6), les os améliorent la soupe du man-

(28) C. Brunel 1956.

geur de pommes de terre (T. 10) et les fritons relèvent le *milhàs des* pauvres (T. 10) de même la chair des joues leur est réservée. Côtes salées (T. 6) et *carnsalada* (T. 10) sont mangées par les travailleurs, cette dernière au cours des travaux d'été. Quelques viandes sont livrées à la consommation immédiate : à Majorque les filets et les côtelettes sont préparés pour tous sur le champ (T. 6), en Vicdessos, les jeunes font une fricassée du *golar* et les découpeurs mangent la *carbonada* de filets au repas du soir, à Majorque et chez Auger Galhard ce sont les poumons qui enrichissent la fricassée vespérale.

Cette énumération renvoie à des pratiques culinaires réelles mais la sélection et la composition testamentaire témoignent d'une volonté de « marquer » le sens. La consommation moyenne est délaissée, le « manger » est alors divisé en deux domaines extrêmes et contrastés : le *registre de la pauvreté* qui récupère la moindre chair, qui incorpore avec parcimonie des fragments de porc, les traitant, non comme une viande, mais comme un complément de saveur — fonds de cuisine et aromates — dans des plats de céréales ou de tubercules bouillis; qui, enfin, fait durer le plus longtemps possible cette nourriture rare; en face, le *registre de la dépense,* pour la fête les beaux morceaux sont mangés abondamment, sous forme de rôti le jour même ou le lendemain du découpage. Cette antithèse fondamentale n'a pas de stricte signification économique elle ne qualifie pas seulement deux comportements alimentaires de classes mais aussi deux régimes opposés qui se succèdent dans le calendrier et qui sont ainsi vécus par la grande masse, tous deux trouvant dans le porc leur champ d'exercice.

Les objets du rituel.

Mais à côté de ces usages, comme illustration et aboutissement du dogme de l'universelle valeur du corps porcin, trés liés aux gestes de la fête se situent les fragments autonomisés, chargés de symboles et pièces maîtresses du rite révélant clairement le lien — déjà évident dans le calendrier — entre fête du porc et Carnaval. Six parties du corps sont ainsi distinguées à la fois par leur caractérisation, leurs attributions et/ou leurs dénominations dans les testaments : quatre viscères-enveloppes très présents dans la charcuterie : la vessie, les boyaux, le caecum et l'estomac, deux « attributs » externes sans usage culinaire : l'extrémité de la queue et le poil. Nous avons au passage dans nos commentaires esquissé quelques rapports à propos de la vessie — *botariga* — (vers 180), du saucisson dans le rectum — *filhassa* — (vers 93), de la queue — *coga* —

(vers 45-49), arrêtons-nous donc sur le cas de l'*ase*, l'âne, qui désigne l'estomac dans les testaments d'Auger Galhard; le porc en fait don à une demoiselle pour qu'elle s'en coiffe la nuit, certes la métaphore se fonde sur une coïncidence de forme, l'estomac du porc évoque bien un bonnet oblong, mais l'image à deux faces (âne — estomac — coiffe) suscite en fait un carrefour de classes paradigmatiques liées entre elles, non dans une taxinomie prétendument naturelle mais dans la pratique des rites du Carnaval :

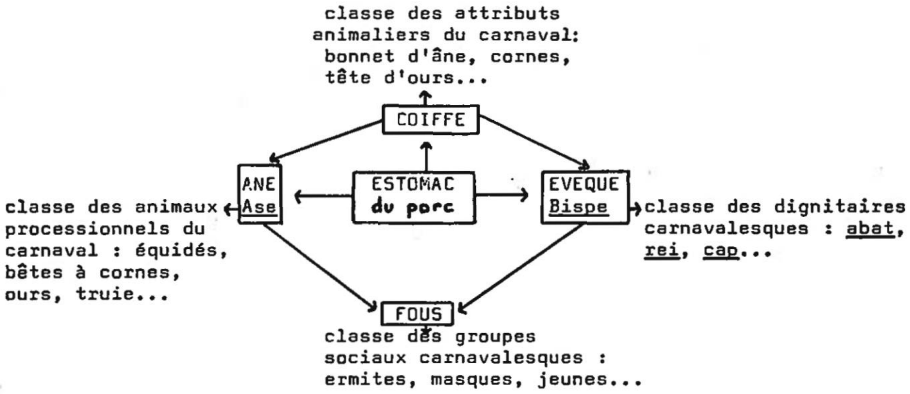

Les flèches centrales indiquent le mouvement métaphorique, les flèches périphériques, les connexions rituelles.

Aux musiciens — micro-groupe important que mène le cortège carnavalesque et auxquels s'identifie toute la bande des chanteurs, des péteurs et plus récemment des bigophonistes — sont attribués par Auger Galhard et l'anonyme catalan la vessie et les boyaux. La première va plutôt aux jeunes garçons, c'est déjà à eux que Grunnius, le porc romain, en faisait don, c'est en effet la vessie gonflée dans laquelle cogne un pois sec qui éduque au rythme et endort, hochet typiquement enfantin (T. 2). Le jour de la tuée c'est le plus souvent un petit garçon qui la gonfle d'où l'attraction classique entre *bota*-riga et *bofar* (souffler). Lorsqu'elle pend au cou de *Botarga* ou de *Petasson* (v. commentaire vers 180) les enfants les poursuivent en cognant très fort sur ce souffle emprisonné que l'homme sauvage défend à Trèves, avec son balai de genêts. Les boyaux tout simplement associés au souffle du pet vont aux chanteurs à Majorque et aux violonneux à Montbeton, chez Auger Galhard. Le pet, la musique et peut-être, selon l'hypothèse de Claude Gaignebet, l'âme animale

(et humaine) matérialisée dans un souffle cherchent et trouvent dans le ventre des porcs ces enveloppes protectrices et s'insèrent ainsi dans les rites du passage universel — de la vie à la mort, de l'animal à l'homme, de l'hiver au printemps — que met en scène le carnaval.

La queue et les poils, surplus périphériques, interviennent dans les rites de dérision sexuelle. La queue est accrochée dans le dos du niais (T. 10), offerte aux filles comme substitut dérisoire du phallus ou, priape carnavalesque, « adorée » au cours de la grande veillée dans la grotte de Arta à Majorque (T. 6). Les poils sont brûlés en fumigation dans les chauffe-lits, encensoirs indispensables au charivari et à l'asouade; dans plusieurs fêtes carnavalesques comme dans la *Caça de l'ós* de Saint-Laurent de Cerdans (Vallespir, Pyrénées Orientales) le vieux et la vieille, jeunes gens déguisés, glissent sous les jupes des femmes leur instrument à long manche pour les enfumer par en-dessous d'où le glissement voulu d'*escalfa-leit*, chauffe-lit, à *escalfa-cuol*, chauffe-cul, dans le Testament du Vicdessos (29).

*
**

Panacée, source précieuse d'abondance temporaire que l'usage parcimonieux met, par antithèse, en évidence, enfin fournisseur des objets du rite : médiateur de la circulation des souffles, traducteur d'une sexualité misogyne, réservoir de signes pour les acteurs du Carnaval, le porc est bien au centre de la fête, c'est ce que les testaments nous laissent entrevoir. Cette présence le calendrier la confirme, la nomination béarnaise du Carnaval - Fête du cochon — la *San Porqui* — la traduit en clair, la procession de la truie en Auvergne l'affiche parmi d'autres cortèges et surtout, dans un important testament catalan : le *Nou Testament d'en Carnestoltes* imprimé sur feuille volante en 1605, Carnaval avant sa fin codifie la répartition des porcs démontrant une fois de plus la permanence et la profondeur de la liaison (30).

---

(29) Nous esquissons ici une analyse qui est et sera approfondie ailleurs; voir aussi le film *La casa de l'ós à Saint-Laurens de Cerdans;* C. Gaignebet 1974 et D. Fabre 1976.

(30) Sur ces différentes connexions nous sommes forcément brefs (la question du culte de St Antoine ermite patron des porcs fêté le 17 janvier mériterait de longs développements). Citons simplement quelques sources : Cl Fabre 1972, Van Gennep 1947 p. 878 citant Laborde, A. Soboul 1970, p. 172 pour la truie en Auvergne et J. Amades 1962, pp. 374-375.

Tout ceci, le testament le dit dans une opération descriptive certes très dispersée et qu'il a fallu « révéler » mais une autre face va nous solliciter maintenant. Ce poème déclamé en public, de conception plus ou moins collective, est aussi discours, donc action carnavalesque, dire le testament c'est aussi *faire carnaval.* L'une des propriétés de ce discours est précisément l'écart, la négation d'une référence immédiate — il est évident par exemple que l'on n'attribue pas un jambon au curé ni dans la réalité ni dans le rite — en fait le testament nous donne alors une image de la société locale, image ambiguë nous le verrons où ne manquent pas les traits de parodie et de satire, le discours venant traduire en clair les fonctions sociales de la consommation et du jeu.

V. LA PAROLE CARNAVALESQUE COMME DISCOURS SOCIAL.

Le porc unanime.

La dimension distributive du Testament prolonge la pratique sociale générale et le discours prend donc appui sur ces fragments de réalité qu'il s'est incorporés et que nous avons isolés. Bien que tué dans chaque maison le corps du porc est sans aucun doute représenté comme éminemment collectif, traversé par un réseau d'échange parental d'abord puis plus largement villageois. Les flux de présents du cochon dessinent un espace où le mouvement horizontal domine — entre alliés, entre voisins — mais d'où le mouvement vertical n'est pas absent — vers les autorités villageoises externes : curé, instituteur; le maire lui, le plus souvent, fait partie intégrante du groupe des autochtones et comme tel il est tenu à la réciprocité des égaux.

Cet aspect de la fête est amplifié à l'extrême par le testament; des détails réalistes nous ont montré que dans le porc *tout sert,* le discours carnavalesque veut démontrer que *tous sont servis,* alors le porc ne relève plus d'une consommation domestique ouverte mais devient une projection du corps social tout entier; le Testament maximise l'éthique qui règle les comportements effectifs et c'est comme blason de la communauté totale dans sa diversité assumée, que, au même titre que l'unanimiste bonhomme de Carnaval, le porc lui-même prend la parole et se distribue. Il se découpe non seulement comme viande mais aussi comme mécanisme physique, comme somme de fonctions vitales, les manques corporels seront donc directement comblés. Le porc gratifie de prothèses animales la cohorte des mutilés ou tout simplement des diminués, il confère aussi un surcroît de pouvoir physique aux corps déjà spécialisés. La

plupart des associations (parties du cochon-bénéficiaires) qui figurent dans le Testament de Grunnius reposent sur un tel mécanisme de compensation et de surenchère : aux coureurs les talons, aux sourds les oreilles, aux avocats la langue, aux homosexuels la croupe. Les mêmes couples de la fonction et de l'organe se retrouvent chez Auger Galhard qui attribue oreilles et langues aux palefreniers, à Majorque les sourds héritent des oreilles, les aveugles des yeux, les muets et les latinistes de la langue, les mauvais chanteurs de la gorge, les boiteux et les infirmes des pieds. Le Testament ariégeois reprend tout cela en l'actualisant parfois : les pieds vont au facteur et les jambes au garde-champêtre...

Ce mélange imaginé du corps humain et du corps porcin est loin d'être fortuit, la mixture n'est pas composée par un individu en quête de merveilleux burlesque. Dans les Pyrénées par exemple sont instaurées, depuis longtemps, entre l'homme et le porc des relations d'une profonde ambiguïté. Animal vulgaire, associé à la fange et à l'excrément, il figure en bonne place dans le lexique des injures — *pòrc, truèja* — dénotant un profond mépris pour l'avilissement absolu dans la bestialité, pour les comportements hors nature, c'est-à-dire socialement intolérables. En cela les schémas de Leach sur la péjoration des animaux familiers — équivalent en somme de la répulsion inculquée pour l'inceste — se vérifient pleinement; comme le chien et le chat le porc est à la fois chargé d'intimité et de négativité (31). Mais le porc se mange aussi et en tant que producteur de bonne chair — de la bonne chère par excellence — il est, nous l'avons abondamment montré, positivement marqué. Cette première dualité divise son image mais nous en saisissons immédiatement une autre qui va sans doute plus loin : dans la littérature hagiographique qui se développe parallèlement à nos testaments, en puisant partiellement aux mêmes sources le porc fait partie de la classe des animaux symboliquement marqués — et jamais de celle des figurants réalistes (32) — compagnon de Saint Antoine il signifie plutôt le passage en cours de la sauvagerie à la domestication, un de ses frères le sanglier, *pòrc singlar*, est encore sauvage. Au cours de sa période érémitique, il reste auprès de Saint Antoine ramenant ses visions du démoniaque et tentant « monde à l'envers » à la réalité charnelle, concrétisant, délimitant et désamorçant le phan-

(31) E. Leach 1966 repris à propos des témoignages de la Haute Ariège au début du XIV Siècle par E. Le Roy Ladurie 1975 pp. 460-464, voir aussi à propos du porc les pp. 452 et 495.

(32) Remarques importantes et bibliographie dans M. de Certeau, 1975, « L'édification hagiographique », pp. 274-290 en part. p. 284-285.

tasme. Nécessairement, comme nous pourrions le développer à propos du symbolisme de l'ours, l'animal qui aimante une région de la cosmologie populaire est symboliquement duel; il constitue une charnière entre nature et culture, haut et bas, humanité et animalité. « Notre cousin, le cochon » se plaisait à dire Jean Séguy rappelant tous ces dits populaires — qui furent sans doute, aussi, savants — affirmant l'identité physique des deux anatomies, combien d'informateurs sollicités pour « détailler » les modèles techniques du découpage nous ont déclaré que le « cochon et l'homme, c'est pareil ! » mimant sur eux-mêmes les gestes du boucher.

Aussi la distribution des substituts, des prothèses, des compléments corporels faits de parties du porc additionne les semblables et affiche leur identité symbolique; au cours de cette période carnavalesque où « le bas matériel et corporel » comme dit M. Backhtine est librement déployé c'est bien sûr ce « bas » que le porc représente mais en cet espace calendaire « ce qui est en haut est comme ce qui est en bas »... Ainsi se clôt la boucle de production du symbole révélant une fois de plus les deux mouvements de l'acte carnavalesque : mimer la perversion de tous les ordres — de la morale, du langage, du pouvoir — assurer la médiation et le passage entre les contraires les plus divers pour conjurer les ruptures cosmologiques. Il n'en reste pas moins que ce n'est pas sur le mode du sacré sérieux, dans l'ambiance grave du sacrifice que cette distribution, dont nous venons de repérer rapidement quelques opérations symboliques, s'effectue. C'est le rire qui éclate devant le cortège de cette humanité « encochonnée » puisqu'il est bien entendu que tous ceux qui assistent à la proclamation — mal voyants, durs d'oreilles, traîne-pattes, piètres chanteurs... — sont compris par un de leurs défauts parmi les bénéficiaires du Testament. S'incorporer le porc c'est donc à la fois le manger et le mélanger à son propre corps pour que naisse une provisoire société de Cocagne, ce pays regorgeant de cochon, mais, à la vérité, la distribution de la chair n'est pas absolument « catholique » le corps porcin comme le groupe social est écartelé en une hiérarchie de statuts.

Le porc stratifié.

Ainsi chaque profération du Testament va-t-elle prendre en charge les grands traits de la division sociale et, inévitablement, du IVe siècle à la fin du XIXe siècle, de la Rome antique à la montagne d'Ariège, si le *topos* subsiste sa situation de composition est profondément modifiée.

Cette diversité affecte, bien sûr, avant tout le panorama socio-économique. Le Testament de Grunnius reste une facétie d'écoliers exempte de cette fonction de miroir total, direct et parodique, qui caractérise les testaments carnavalesques postérieurs, seules les spécialités artisanales du savetier, du peintre et du charcutier apparaissent à côté de la charge d'avocat, homme de langue qui hante beaucoup les testaments animaliers. Auger Galhard lui ne peut que jouer son rôle de poète protégé; la pyramide sociale qu'il nous présente même si ses divers éléments ne sont guère distants les uns des autres, figure l'ordre du petit château de Montbeton près de Montauban où le charron chansonnier est reçu. Au sommet : ses hôtes le baron et la baronne, mécènes, ils ont droit à la quintessence porcine : les jambons. Au centre toute la petite société domestique : charretier, valet des chiens, sommelier, servantes et nourrice... ils sont servis fonctionnellement, selon leur spécialité, selon l'ordre de la consommation véritable ou de l'adjonction burlesque. Au plus bas les pauvres — le pauvre Jean, le pauvre Limpol —, un boiteux et un ivrogne porteurs des stigmates de leur infortune économique que le cochon atténuera. Le porc majorquin se répartit aussi sur un mode compensatoire et, même si le haut de la hiérarchie sociale n'est pas désigné, les bas-morceaux, les petits restes, la *menudencia* et la chair des joues vont aux bonnes œuvres et aux pauvres. Ainsi se dégage, sur un mode antithétique extrême que nous avons déjà noté, une correspondance entre l'échelle des hommes et l'échelle des viandes du porc. Elle est reprise par notre testament de Vicdessos. Le curé a droit au jambon, le notaire aussi (comme l'intérieur de la gorge va aux témoins à Majorque), le vétérinaire reçoit la *filhassa*, le plus prestigieux des saucissons, celui que l'on conserve le plus longtemps parfois jusqu'au repas du battage, à l'autre extrémité les os et les fritons sont pour la bouillie des pauvres.

A côté de cette distribution conformiste mais bien sûr imaginaire, pur fait de discours qui montre d'ailleurs que la Fête n'abolit pas fondamentalement l'ordre social mais par quelques côtés le proclame et le répète dans l'ordre du symbole, il est incontestable que quelques traits plus politiques, plus lourds d'actualité orientent la répartition. Ainsi la bonne langue va au juge de paix qui a déclaré, contre la loi, qu'il n'accepterait pas de jurés royalistes, le groin « le plus sale, le plus laid » va aux bigots, aux tartuffes, au curé le jambon certes mais à charge pour lui d'y déceler l'âme, quant au maire il emporte la rate, viande anonyme ou bonne pour les chiens. Par ces traits discrets, discontinus, une contestation prudente mais claire s'exhibe; comme il est habituel depuis le XIXe siècle le texte du carnaval occitan — jugement, testament ou cour coculaire — se teinte de satire politique qui illustre ses brocards par le corps même du cochon.

Moins sensibles aux conditions socio-historiques, plus récurrentes dans le discours testamentaire — et carnavalesque en général — sont d'autres divisions fondamentales des âges et surtout des sexes. Nous l'avons vu, les jeunes gens désignés comme groupe constitué sont dotés du *golar* en Vicdessos, le Testament majorquin affirme qu'il leur confisque cette gorge (pour mieux exciter la jeunesse assemblée à laquelle ce morceau revient de droit), aux garçonnets romains, *puellis* va la vessie *pneuma* emprisonné... inutile d'épiloguer sur cette caractérisation, comme ripailleurs, comme bruiteurs..., du groupe principal des acteurs du Carnaval. La dimension misogyne logiquement liée à cette prééminence festive des jeunes mâles est peut-être une constante plus stable encore. A Rome les femmes ont la queue et les muscles, chez Auger Galhard les côtes comme peigne, une grosse lanière de couenne comme tresse sont leurs atours mais la cervelle et la queue sont les deux manques que le porc désigne et prétend combler. Mêmes traits chez le porc d'Auzat : le *sagin*, saindoux, fera briller la chevelure de la servante et la cervelle ira à l'institutrice, les femmes en ont si peu ! Ancienne et durable misogynie méditerranéenne rappelant que le Carnaval comme fête grasse culminant sur la toute dépense est un jeu d'hommes hanté par le mythe de la fécondité sans femmes (33).

*
**

Le Testament dote la fête du porc de dimensions qui certes ne sont pas totalement absentes de la pratique puisque le rituel les met en branle mais qui se trouvent par une opération de discours considérablement hypertrophiées. La communion sous les espèces du gras et de la chair domine dans cette idéologie de la fête, elle est contrebalancée par une démonstration de l'unité des hiérarchies humaines et charcutières elles-mêmes inversées partiellement par la satire politique et surtout par la mise en lumière de la prééminence des jeunes et de leur cible favorite : la femme et ses « mutilations » essentielles. Ainsi de la fête domestique moment important du cycle de l'économie familiale, productrice de réserves et de numéraires, nous sommes passés à la fête villageoise et pourrait-on dire à la *fête absolue* qui disperse tout l'avoir alimentaire, dépense tout sur le mode imaginaire et multiplie les associations symboliques transformant le porc, de viande nécessaire en un espace de signes, fusionnant le « bon à manger » et le « bon à penser ».

(33) D. Fabre, 1976, 3e partie : la famille des mâles et le jeune géant, p. 401-402.

BIBLIOGRAPHIE DES TITRES CITÉS

Abréviations :

A.L.G. J. Séguy : *Atlas linguistique de la Gascogne.*

R.D.T.P. : *Revista de Dialectologia y Tradiciones populares.* Madrid dep. 1944.

J. Amades. — *Costumari Català. El Curs de l'any.* T. II, Barcelona 1951. — *El testamento de animales en la tradicion catalana.* R.D.T.P., t. XVIII, c. 3-4, pp. 339-394.

J. Amades. — *Testamento de Cristo.* R.D.T.P., t. XXII, 1966, c. 1, pp. 73-81.

Ph. Ariès. — *Essais sur l'histoire de la mort en Occident.* Paris, 1975.

M. Backhtine. — *François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance.* Trad. franç. Paris, 1970.

P. Breinan, C. Costes, D. Fabre, J. Lacroix. — *La caça de l'ós à Saint Laurent de Cerdans.* Film 16 mm. Couleur 50 mn. Toulouse, 1972.

C. Brunel. — *Recettes médicinales, alchimiques et astrologiques du XVe siècle en langue vulgaire des Pyrénées.* Toulouse, 1956.

J. Caro Baroja. — *El carnaval, analisis istorico-cultural.* Madrid, 1965.

J. Caro Baroja. — *Ensayo sobre la literatura de cordel.* Madrid, 1969.

M. de Certeau. — *L'écriture de l'histoire.* Paris, 1975.

P. Champion. — *François Villon.* Paris, 1913, vol. II, p. 178.

P. Charrie. — *Folklore du Haut Vivarais.* Paris, 1968, pp. 43-44.

A. Durân. — *Romancero Général. Catàlogo de pliegos sueltos. Impresos del siglo XVII.* T. X, pàg. LXXXIV B.A.E. Rivadeneira, 1849.

Cl. Fabre. — *Carnaval, essai d'ethnologie culinaire.* Toulouse, I.P.E.A., 1972.

D. Fabre. — *Le monde du Carnaval* in Annales E.S.C., 1976, 2. Paris, pp. 389-406.

C. Gaignebet. — *Le Carnaval.* Paris, 1974.

P. Garcia de Diego. — *El testamento en la tradicion popular.* R.D.T.P., t. III, c. 3-4, 1947, pp. 551-557.

P. Garcia de Diego. — *El testamento del gato.* R.D.T.P., t. IV, c. 2, 1948, pp. 306-307.

P. Garcia de Diego. — Ab P.G.D.I. *El Testamento en la tradicion.* R.D.T.P., t. IX, c. 4, 1953, pp. 601-666.

P. Garcia de Diego. — Ab P.G.D. II. *El Testamento en la tradicion* (continuacion). R.D.T.P., t. X, c. 3. 1954, pp. 400-471.

P. Garcia de Diego. — *Censura popular,* R.D.T.P., t. XVI, c. 3, 1960, pp. 295-331.

A. van Gennep. — *Manuel de folklore français contemporain.* T. II, vol. 3. *Le cycle de Carnaval-Carême-Pâques.* Paris, 1947.

S.A. Guastella. — *L'antico carnavale nella contea di Modica.* Ragusa, 1887.

L. Hermann. — *Le Testament du cochon* in Studi in onore di Ugo Enrico Paoli, Firenze, 1956, pp. 385-391 avec bibliographie.

Les Joyeusetés, facéties et folastres imaginations..., Paris, Techener, 1834. 17 vols.

J. Lacroix. — *Le jugement de Bolega.* Via Domitia XV. Toulouse, 1970.

E. Leach. — *Anthropological aspects of language : animal categories and verbal abuses in New directions in the study of language.* E. Lanneberg, éd. Cambridge (U.S.A.), 1966.

A. Leal. — *Approche de l'ethnotexte : la littérature testamentaire. Apuntes para el estudio de un romance montanes* in *Travaux de l'E.R.A. 352 CNRS, série II, juin 1975,* J.L. Fossat, éd. Toulouse, pp. 104-110.

E. Le Roy Ladurie. — *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324.* Paris, 1975.

C. Lopez Cardoso. — *O serrar da Velha. Contributo portugûes para o estudo de un elemento cultural.* Douro Litoral V-VI Porto, 1956, pp. 562-605.

A. Lumini. — *Le farse di carneval in Calabria e in Sicilia.* Nicastro, 1888.

F. Mango. — *Saggio di studi sulla poesia populare infantile in Calabria.* Arch. Trad. pop. I et II, 1883.

L. Manzoni. — *Il libro di Carnevale nei secoli XV et XVI.* Bologne, 1881.

E. Nègre. — *Auger Galhard, Œuvres complètes.* Paris, 1970.

C. Nisard. — *Histoire des livres populaires et de la littérature de colportage.* Rééd. Paris, 1968.

F. Novati. — *Carmina Mediaevi,* Firenze, 1883, pp. 71-80. « Testamentum asini ».

F. Olmeda. — *Cancionero popular de Burgos.* Sevilla, 1903.

A. d'Ors. — *Testamentum porcelli.* Est. clasicos num. 3. Madrid, 1953, pp. 74-83.

G. Peignot. — *Choix de testaments.* Paris, 1829. 2 vols.

J.L. Pèrez de Castro. — *El testamento del gato y una cancion de corro en Figueras (Asturias)* R.D.T.P. T. IX c. 2 1953, pp. 350-357.

J. Pèrez Vidal. — *Testamentos de bestias.* (Tradition des Iles Canaries) R.D.T.P. T. III c. 3-4, 1947, pp. 524-550.

G. Pitré. — *Usi e costumi, credenze e pregiudizi del popolo siciliano.* Palermo, 1889. T. I.

G. Pitré. — *La famiglia, la casa e la vita del popolo siciliano.* Palermo, 1913.

P. Sébillot. — *Le folklore de France,* rééd. Paris, 1968, vol. 3, pp. 154-155.

J. Séguy. — *Œuvres choisies d'Auger Galhard.* Préface, Toulouse, I.E.O. s.d. (v. 1960).

J. Séguy. — *Atlas Linguistique et Ethnographique de la Gascogne.* Paris, 1954-1973. 6 vols.

A. Soboul. — *La civilisation de la Révolution française 1.* Paris, 1970.

J. Taboada. — *Algunos aspectos del Carnaval en Laza (Orense)* en *Homenaje a Cesar Morán Bardon.* Univ. de Salamanca, 1953, pp. 433-435.

Testament du Mardi Gras *qui a laissé son manteau en gaige le jour du Roy boit au grand Baccus et a donné charge à ses enfans les beons beuveurs de le retirer auxquels il a délaissé tout son bien au jour du Trespas* (déb. XVIIe siècle ?). Bibl. Nat., Ye 33799).

P. Toschi. — *Le origini del Teatro italiano.* Torino, 1955, rééd.

E. Veiga de Oliveira. — *Subsidios para o estudo do Entrado en Portugal.* Douro-Litoral VII, VIII, 1959, pp. 661-686.

M. Vovelle. — *Piété baroque et déchristianisation.* Paris, 1973.

M. Vovelle. — *Mourir autrefois.* Paris, 1974.

A.J.A. van Zoest. — *Structures de deux testaments fictionnels.* La Haye, 1974.

P. Zumthor. — *Essai de poétique médiévale.* Paris, 1972, pp. 396-397.

Depuis la rédaction de cette étude nous avons découvert deux nouveaux *testaments du cochon* dans Rafel Ginard Bauça. — *Cançoner popular de Mallorca,* Vol. 4, pp. 238-240. Mallorca, 1975. La place du testament burlesque dans l'écriture occitane et forézienne peut être mieux précisée d'après les remarques de Mazel et Vigouroux « Poésies de Dom Guérin de Naut. Le testament de Couchard ». *Revue des Langues Romanes.* T. XXI, 1882, pp. 5-35.

STATUT DE L'APPOSITION

par Robert GARRETTE

1. *L'apposition : fonction ou mode de construction ?*

Une grande confusion règne quand on parle d'apposition. Sous cette étiquette, il faut au moins distinguer l'adjectif mis en apposition (qu'on appelle parfois adjectif détaché) de l'apposition proprement dite, qui est un nom, un terme ou un segment pouvant commuter avec le nom. Entre ces deux variétés de l'apposition il semble qu'il y ait assez peu de traits communs, sinon qu'elles sont des expansions du nom, fonction qu'elles partagent d'ailleurs avec l'adjectif épithète, la proposition relative et le complément du nom. Ajoutons que, dans la plupart des cas (nous sommes prudent !), elles sont détachées du groupe nominal dont elles sont compléments par une pause qui se traduit en général dans la ponctuation par une virgule. Aussi bien, existe-t-il vraiment une fonction apposition ? Et si oui, comment la définir ? La nomenclature officielle pour l'enseignement du français dans le second degré (1) reconnaît à l'apposition le statut de fonction. Mais cet avis est loin d'être partagé par tous les gramairiens, et notamment par Maurice Dessaintes, qui s'exclame : « Quant à l'*apposition,* quand donc s'avisera-t-on qu'elle est un mode de construction asyndétique, et non une fonction ? »(2). Si l'on veut s'en tenir au sens strict du terme, il faut en réserver l'usage au seul nom mis en apposition; mais si l'on veut en étendre l'emploi, il n'y a aucune raison de le limiter au nom et à l'adjectif détachés. D'où la position extrême adoptée par Maurice Dessaintes, pour qui l'apposition est seulement « un *mode de construction asyndétique,* consistant à *subordonner,* sans morphème de subordination, une prédication fortuite exprimée sous forme brachylogique, et déclenchée par l'emploi d'un terme que l'on veut commenter de l'une ou l'autre manière » (3). Cette solution semble, en effet, résou-

(1) Circulaire n° 75-250 du 22 juillet 1975 dans le B.O. du 31-7-75, page 2378.

(2) Maurice Dessaintes : *Recherche linguistique et enseignement* (Duculot, Gembloux), page 131.

(3) *Ibid.*, page 314.

dre le problème, bien que certains morphèmes, dits *explétifs*, puissent s'introduire entre le nom et son expansion (ex. : *la ville de Paris*). Mais pourquoi, alors, poser en principe que la notion d'apposition est nécessairement liée à celle de subordination ? N'est-ce pas restreindre abusivement l'extension de la construction appositive ? Car il est loin d'être évident que toutes les appositions, notamment celles de la classe du nom, soient des éléments subordonnés. Et, si l'on s'en tient à l'idée qu'il n'y a là qu'un « mode de construction asyndétique », nous ne sommes guère plus éclairés. Car toute relation dans la phrase implique une fonction : fonction d'un élément par rapport à un autre ou par rapport à la totalité. L'absence de fonction est encore une fonction, qu'on appelle fonction O. Nous partons, en effet, de l'idée que la syntaxe a pour but de « définir certaines relations entre les éléments de la phrase et la totalité de la phrase, relations telles que deux éléments distincts se trouvent la plupart du temps dans une relation différente vis-à-vis de la phrase totale » (4). D'où le sens de notre démarche, qui consiste à définir, non pas une, mais des fonctions de l'apposition, d'après un certain nombre de traits qu'il conviendra de distinguer.

2. *Le substantif en apposition : fonction O ou expansion ?*

Une première hypothèse consisterait à faire de l'apposition une fonction O comme l'apostrophe, par exemple. C'est vers cette solution qu'inclinent Wagner et Pinchon, lorsqu'ils écrivent : « Le substantif mis en apposition n'a pas de fonction par lui-même. Tout au plus pourrait-on dire qu'il participe, par référence, à celle du terme auquel il se rapporte; mais comme aucune désinence ne marque cette participation (5) et que d'autre part beaucoup de substantifs en apposition sont détachés par une pause, mieux vaut les considérer à l'égal des incises et des apostrophes, comme des termes sans fonction. » (6). Cette analyse laisse évidemment de côté les adjectifs mis en apposition, qui sont des éléments subordonnés au groupe nominal : le phénomène d'accord témoigne de leur subordination. Toutefois, nous ne pensons pas qu'il faille mettre sur le même plan des éléments hors syntaxe comme les apostrophes et les mots-phrases ou « phrasillons » (7) modaux (*hélas ! oui, non, peut-être, certainement,*

(4) O. Ducrot et T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (Le Seuil, Paris), page 270.

(5) Les auteurs pensent aux phénomènes d'accord, par exemple.

(6) R.L. Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, 2e édition (Hachette, Paris), page 80.

(7) Terminologie empruntée à Lucien Tesnière (*Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris).

etc.), et d'autre part, les substantifs mis en apposition. Les apostrophes et les « phrasillons » sont des éléments qui pourraient fonctionner comme prédicats, mais qui, en l'occurrence, s'intègrent à un énoncé. Dans le vers de Musset : *Poète, prends ton luth et me donne un baiser, poète* est un élément réductible, il pourrait être supprimé sans que l'énoncé cesse d'exister. Et pourtant, si on laisse subsister l'apostrophe seule, *Poète...*, cet élément, à la rigueur, pourrait constituer aussi un énoncé et fonctionner comme appel, par exemple. Mais ce n'est pas le cas ici, puisqu'il est mis en relation avec deux autres prédicats, *prends* et *donne*, qui sont deux éléments essentiels et non réductibles. L'apostrophe et les « phrasillons » peuvent donc être définis comme des éléments inclus dans un énoncé en l'occurrence, mais susceptibles de fonctionner librement. Ce n'est pas le cas de l'apposition, qui ne saurait subsister, la plupart du temps, sans le support du nom ou du pronom dont elle est l'expansion. Dans *Charlemagne, empereur à la barbe fleurie, — Revient d'Espagne* (8), si l'on supprime *Charlemagne*, **empereur à la barbe fleurie revient d'Espagne* n'est pas un énoncé, alors que *Charlemagne revient d'Espagne* en est un. D'autre part, pour la grammaire générative et transformantionnelle, les substantifs en apposition, comme les adjectifs apposés, sont issus d'une double transformation : d'abord, la transformation d'une phrase P2, de structure profonde attributive (*ce meuble est une armoire*), qui est enchâssée dans une phrase matrice P1 (*ce meuble m'appartient*), grâce à l'identité référentielle des deux groupes nominaux selon la règle : GN → GN ∩ P2 (transformation dite relative : *ce meuble qui est une armoire m'appartient*) ; puis, nouvelle transformation, celle du nom en apposition, qui consiste à réduire la relative par effacement du pronom relatif et de la copule (*ce meuble, une armoire, m'appartient*) (9). Ces différents tests nous prouvent que le nom et l'adjectif en apposition, ainsi que la proposition relative (stade antérieur de la transformation), sont des expansions (ou compléments) du groupe nominal. La pause et le détachement leur conservent cependant quelque chose de leur statut prédicatif. Selon la terminologie de Martinet, il s'agit bien là de fonctions non primaires (10). D'au-

(8) Victor Hugo, cité par Wagner et Pinchon, ibid.

(9) Cf. Article de Jacqueline Bastuji, *Les relatives et l'adjectif*, in *Langue française* (Larousse), n° 22, mai 1974.

(10) *Eléments de linguistique générale* (Armand Colin, Paris, collection U prisme), § 4-18 : « les fonctions primaires sont celles d'éléments qui se rattachent directement à l'énoncé comme un tout, et non à un segment de cet énoncé. » Autrement dit, les fonctions primaires dépendent directement du prédicat, alors que les fonctions non primaires se rattachent au prédicat par l'intermédiaire d'un autre lexème.

tre part, si l'on considère que le nom détaché grâce au procédé de l'anticipation ou de la reprise (ex. : *Pierre, je l'ai vu/je l'ai vu, Pierre*) est aussi une sorte d'apposition, on peut se demander s'il n'existe pas des fonctions primaires mises en apposition. Car ici, les deux termes, nom et pronom (anticipant ou référent), sont strictement équivalents sur le plan syntaxique; ils peuvent commuter (*je l'ai vu* = *J'ai vu Pierre*). Il est donc nécessaire de dégager les traits qui distinguent ces différents cas d'apposition.

3. *L'apposition en fonction non primaire.*

3.1. *L'adjectif apposé.* Un certain nombre de critères permettent de distinguer l'adjectif apposé.

3.1.1. Le premier et le plus apparent est le détachement par une pause ou une virgule. Ce trait distinctif oppose l'adjectif apposé à l'adjectif épithète lorsqu'ils sont à la suite du nom; ex. : *L'Espoir, vaincu, — Pleure* (11); *Et pour sa voix, lointaine et calme et grave, elle a — L'inflexion des voix chères qui se sont tues* (12). Cette différence de construction entre adjectif épithète et adjectif apposé correspond en général à une différence de sens. Comparer : l'*individu, furieux, nous claqua la porte au nez* et l'*individu furieux nous claqua la porte au nez.* L'épithète attache au substantif une qualité constante, qui est aussi parfois une qualité distinctive (ex. : *le grand jeune homme blond avec une chaussure noire*) ou simplement une caractérisation; ex. : *Le ciel tout bleu, le ciel chanteur qui te réclame* (13); tandis que, avec l'adjectif apposé, « la qualification, bien qu'établie sans l'intermédiaire d'un verbe, n'est acquise que pour les besoins momentanés de la phrase. Aussi prend-elle souvent une nuance circonstancielle » (14). Parfois le détachement de l'adjectif est uniquement commandé par des raisons syntaxiques, quand, par exemple, à la suite d'un pronom ou d'un nom propre, la qualification prend obligatoirement la forme de l'adjectif apposé : *Il est des parfums frais... Et d'autres, corrompus, riches et triomphants* (15); *Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid* (16).

(11) Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, LXXVIII, *Spleen.*

(12) Verlaine, *Poèmes Saturniens*, VI, *Mon rêve familier.*

(13) Verlaine, *Sagesse*, I, 7.

(14) J.C. Chevalier, et al., *Grammaire Larousse du français contemporain*, § 311, 1°.

(15) Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, IV, *Correspondances.*

(16) Ibid., II, *L'Albatros.*

3.1.2. Certains adjectifs épithètes peuvent être antéposés, ils s'insèrent alors entre le déterminant et le nom (ex. : *le grand jeune homme*) ; l'adjectif détaché, lorsqu'il est antéposé, se place, lui, à l'extérieur du groupe nominal : *Longue, mince, en grand deuil... Une femme passa* (17). D'ailleurs, l'adjectif apposé peut se trouver à d'autres places dans l'énoncé, notamment à la suite du verbe; ex. : *Il allait, muet, pâle, et frémissant aux bruits* (18). Un second critère apparaît ici : celui du déplacement. L'adjectif apposé n'est pas obligatoirement ancré dans l'entourage immédiat du nom. On sait quel parti Racine tire d'une telle propriété : *Captive, toujours triste, importune à moi-même, — Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque vous aime ?* (19). La possibilité de déplacement est un critère autrement sûr que celui du détachement par une pause, laquelle n'est pas toujours nettement marquée. Dans le vers de *Phèdre Je suis seule échappée aux fureurs de la guerre* (20), on peut penser que *seule* est un adjectif apposé, car un énoncé *seule je suis échappée*, etc., serait également possible sans changement de sens.

3.1.3. Il est des cas où, placé après le verbe et non détaché par une pause, l'adjectif apposé ressemble fort à un attribut du sujet ou de l'objet. Un troisième critère intervient alors, celui de l'effacement. En effet, l'attribut est un élément constitutif de l'énoncé, il est prédicat ou appartient au groupe prédicatif; et il est impossible d'en opérer la réduction sans détruire l'énoncé. Ce n'est pas le cas de l'adjectif apposé, expansion du groupe nominal, donc élément parfaitement réductible. Soit la fameuse réplique d'Hermione à Pyrrhus : *Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle* (21) ; les adjectifs sont-ils apposés ou attributs ? L'effacement de l'adjectif *inconstant* ne lèse en aucune façon le prédicat *je t'aimais :* le verbe est employé dans son sens absolu et l'adjectif n'exprime qu'une valeur circonstancielle; car comment croire qu'Hermione puisse aimer en Pyrrhus la qualité d'inconstant ? Hypothèse absurde : elle veut dire qu'elle l'aimait, et cela malgré son inconstance. Ce n'est pas le cas dans un énoncé comme : *Certains l'aiment chaud*, qui, apparemment, offre une structure semblable, mais où l'effacement de l'adjectif conduit à rendre le prédicat, sinon inacceptable, du moins sémantiquement différent (*Certains l'aiment*). Même discrimination entre

(17) Ibid. XCIII, *A une passante.*

(18) V. Hugo, *La légende des Siècles*, II, 2, *La Conscience.*

(19) Racine, *Andromaque*, I, 4, 301-302.

(20) Racine, *Phèdre*, II, 2, 422.

(21) Racine, *Andromaque*, IV, 5, 1365.

l'adjectif attribut et l'adjectif épithète dans : *il avait la figure toute pâle,* où l'effacement du groupe adjectif produit un énoncé peu satisfaisant (**il avait la figure*). On peut suposer donc que, placé après le verbe ou même après le groupe verbe + complément d'objet, et étant lui-même indispensable à l'énoncé, l'adjectif est un attribut. On opposera ainsi deux sens du verbe *trouver* selon que l'adjectif est épithète ou attribut. Dans l'énoncé : *j'ai trouvé votre devoir excellent,* le verbe *j'ai trouvé* peut vouloir dire *j'ai jugé,* mais aussi *j'ai bien reçu, j'ai mis la main sur.* Dans la première hypothèse, la suppression de l'adjectif priverait le groupe prédicatif d'un élément indispensable à l'expression du jugement; dans la seconde hypothèse, l'adjectif peut être supprimé; de plus, il peut s'introduire à l'intérieur du groupe nominal, alors que l'attribut reste à l'extérieur : *j'ai trouvé votre (excellent) devoir* $\neq$ *j'ai trouvé excellent votre devoir.*

3.1.4. Le critère du déplacement n'est pas sans donner aussi des indications pour la distinction entre adjectif apposé et attribut. Dans la phrase de Racine, le déplacement s'opère sans difficulté : *Inconstant, je t'aimais,* ou mieux on dira, si l'on veut atténuer le caractère brachylogique de l'énoncé : *Quoiqu'inconstant, je t'aimais.* L'attribut, lui, ne saurait occuper qu'une place après le verbe (**chaud certains l'aiment; *pâle il avait la figure*) ; à moins qu'on opère une inversion totale de l'énoncé, l'attribut prenant la place du sujet et vice-versa : *Fière est cette forêt dans sa beauté tranquille* (22). Mais une telle structure ne se maintient plus guère que dans la langue poétique.

3.1.5. Autre indication : la pronominalisation du substantif déterminé; celle-ci est possible quand le nom est suivi d'un attribut : *la figure, il l'avait toute pâle ; votre devoir, je l'ai trouvé excellent.* Or nous avons vu qu'en principe le pronom n'admettait pas l'épithète comme mode de qualification. Donc, il est impossible de pronominaliser le groupe du nom à l'exclusion de son épithète; faute de quoi, celle-ci se transforme en adjectif attribut ou apposé : *l'étoile filante, je l'ai vue* $\mp$ *l'étoile, je l'ai vue filante.*

3.1.6. On ne peut dissocier l'adjectif apposé de la proposition relative dite *appositive.* Selon les transformationnalistes, on passe de celle-ci à celui-là par effacement du pronom relatif et de la copule : *le chat, qui est satisfait, ronronne* $\rightarrow$ *le chat, satisfait, ronronne* (23).

(22) Musset, *Souvenir,* 27.

(23) cf. J. Dubois, R. Lagane, *La nouvelle grammaire du français* (Larousse), page 106.

Donc l'adjectif apposé et la relative appositive dérivent de la même structure profonde. Mais de la même façon qu'on oppose l'adjectif apposé et l'adjectif épithète, il faut distinguer deux types de propositions relatives : les *déterminatives* (ou *restrictives*) et les *appositives* (ou *non restrictives*) : « D'un point de vue sémantique, le G N antécédent définit un domaine (...), et la relative restrictive restreint le domaine aux seuls éléments auxquels s'applique la propriété qu'elle énonce (...). La relative appositive ne modifie pas l'extension du domaine; elle lui attribue une propriété accessoire, dont la suppression ne compromet pas la validité de la phrase » (24). Ainsi, on opposera les deux énoncés : *tous les étudiants, qui ont bien travaillé, doivent être reçus à l'examen* (relative appositive : tous les étudiants sans exception doivent être reçus; la relative n'a qu'une valeur circonstancielle : parce qu'ils ont bien travaillé) ; et, d'autre part, *tous les étudiants qui ont bien travaillé doivent être reçus à l'examen* (la relative est restrictive : tous ceux qui ont bien travaillé et ceux-là seuls). Donc, la relative restrictive correspond du point de vue sémantique à l'épithète distinctive (ou déterminative). Comparer : *le cheval gris a gagné / le cheval qui boitille a gagné.* La relative appositive peut correspondre aussi bien à l'épithète caractérisante qu'à l'adjectif apposé de valeur circonstancielle. Le trait qui permet de distinguer ces deux types d'expansions est la possibilité d'effacement : la suppression de l'épithète déterminative ou de la relative restrictive rend l'énoncé sémantiquement inacceptable ou en transforme totalement le sens (un énoncé *le cheval a gagné*, par exemple, n'est possible que dans un contexte où la détermination se fait par rapport à d'autres espèces et non par rapport à d'autres individus de la même espèce).

3.1.7. Ici encore, il ne faut pas croire que le détachement par une pause ou une virgule soit un signe diacritique suffisant pour distinguer les relatives appositives des relatives déterminatives. Dans un conte de Maupassant, *L'Aveugle,* on trouve cette phrase : *Tout le monde dans la ferme le traitait comme un gueux qui mange le pain des autres* (25) ; la relative n'est pas détachée de son antécédent par une virgule, et pourtant elle n'a pas de valeur restrictive : elle ne détermine pas une catégorie spécifique de gueux, celle qui mange le pain des autres; elle ne fait qu'ajouter une qualité qui est déjà incluse dans l'idée de *gueux :* il est, en effet, dans la nature du

(24) J. Bastuji, loc. cit., § 5-1, page 76.

(25) Maupassant, *Contes et Nouvelles,* tome I (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade), page 402.

gueux de manger le pain des autres, c'est-à-dire de mendier. Cette relative appositive se rapproche donc d'une épithète caractérisante. Si l'analyse sémantique ne paraît pas un critère absolu, la possibilité d'effacement nous permet de constater qu'il s'agit bien d'une relative appositive : *on le traitait comme un gueux* est un énoncé qui se suffit à lui-même. Autre exemple tout à fait parallèle dans le même texte : *Aux champs les inutiles sont des nuisibles, et les paysans feraient volontiers comme les poules qui tuent les infirmes d'entre elles* (26), la relative est aussi appositive ou caractérisante. En revanche, dans ce vers de Victor Hugo *C'était l'heure tranquille où les lions vont boire* (27) (dans lequel on ne peut pas dire qu'on perçoive un détachement, bien que la césure se situe entre la proposition principale et la subordonnée), la relative est restrictive : elle détermine de façon nécessaire le sens de l'antécédent, et un énoncé tronqué *C'était l'heure tranquille* ne saurait offrir, en l'occurrence, un sens pleinement satisfaisant. La détermination est faite par la relative et non par l'épithète *tranquille,* qui est simplement caractérisante.

3.1.8. Le comportement de la proposition relative serait donc en tout point comparable à celui d'un adjectif, si un trait syntaxique ne les différenciait nettement (en dehors des spécifications de temps et de mode exprimées par un verbe dans la proposition relative) : le prononm relatif devant rester en liaison étroite avec son antécédent, il ancre la proposition relative à la suite de celui-ci, groupe nominal ou pronom. Au contraire, nous avons vu que l'adjectif n'était pas astreint à cette servitude et que, selon sa fonction d'épithète ou d'apposé, il pouvait occuper diverses places dans l'entourage du nom.

3.1.9. Enfin, signalons que la transformation pronominale intéresse le nom suivi d'une proposition relative; mais le pronom, ainsi que le nom propre, étant « des ensembles insécables » (28), la relative ne peut intervenir pour restreindre l'extension de l'un ou de l'autre; elle est donc obligatoirement de l'espèce appositive (ou caractérisante). *Elle arrêta Jean, qui partait/elle l'arrêta, qui partait.* Nous sommes ainsi confirmés dans l'idée qu'il y a une très grande affinité entre le pronom et le nom propre d'une part, et la qualification appositive d'autre part, qu'elle prenne la forme de l'adjectif ou celle de la proposition relative. En revanche, le pronom et le nom propre refusent

(26) Ibid., page 403.

(27) V. Hugo, *La Légende des Siècles,* II, 6, *Booz endormi,* 80.

(28) J. Bastuji, loc. cit.

la qualification déterminative, soit par épithète, soit par relative restrictive : se référant à des êtres ou des choses désignés comme tels, ils se satisfont de leur propre détermination. Toutefois il faut exclure de ce trait syntaxique les pronoms démonstratifs de forme simple qui peuvent servir de support à une proposition relative dite *substantivale;* ex. : *Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent* (29). De tels pronoms, d'une nature particulière, ne se laissent pas isoler dans la phrase et ne peuvent commuter avec le nom qu'accompagnés d'une proposition relative ou d'un complément déterminatif, sans lesquels ils ne sauraient exister (ex. : *Ceux d'en haut, ceux d'en bas; ceux,* isolé, n'entre pas dans la phrase). Il n'est donc pas question de les mettre sur le même plan que les autres pronoms, dont le caractère est justement de pouvoir fonctionner librement comme un nom.

3.1.10. Un premier tableau nous permettra de résumer l'ensemble de nos observations sur les fonctions de l'adjectif et de la proposition relative.

(29) V. Hugo, *Les Châtiments,* IV, 9.

3.1.10. Tableau I : *Fonctions de l'adjectif et de la proposition relative.*

Exemples	Fonction	Détachement (pause, virgule)	Déplacement en avant du G N ou du pronom sujet	Déplacement entre déterminant et nom	Ancrage après le verbe	Ancrage après le nom	Effacement	Qualification d'un pronom ou d'un nom propre
L'individu furieux claqua la porte	A. épithète	—	—	+	—	—	+	—
L'individu, furieux, claqua la porte.	A. apposé	+	+	—	—	—	+	+
Le jeune homme blond	épithète déterminative	—	—	+	—	—	—	—
Je t'aimais inconstant	A. apposé	—	+	—	—	—	+	+
Il avait la figure toute pâle	A. attribut	—	—	—	+	—	—	+
Tous les étudiants qui ont bien travaillé devraient être reçus	Rel. déterminative	—	—	—	—	+	—	—
Tous les étudiants, qui ont bien travaillé, devraient être reçus	Rel. appositive	+	—	—	—	+	+	+
Les paysans feraient volontiers comme les poules qui tuent les infirmes d'entre elles	»	—	—	—	—	+	+	+

3.2. *Le nom mis en apposition.*

3.2.1. Nous avons défini le nom et l'adjectif mis en apposition comme des expansions (ou compléments) d'un groupe nominal ou d'un équivalent du nom. Quels sont donc les traits qui distinguent ces deux types d'appositions ? Apparemment, il y a entre eux une différence de nature, qui tient au fait que l'adjectif et le nom appartiennent à des classes différentes, n'ayant pas la même distribution dans la phrase : on ne peut employer indifféremment un adjectif à la place du nom et vice-versa, à moins d'opérer ce que Tesnière appelle une *translation* (ex. : *joindre l'utile à l'agréable*). Mais cette différence de distribution disparaît au niveau de l'apposition, où un adjectif apposé peut commuter avec un nom apposé. Ainsi, dans cette phrase de Baudelaire : *...Des albatros — Qui suivent, indolents compagnons de voyage, — Le navire glissant sur les gouffres amers, indolents* peut être introduit après *suivent* au même titre que *compagnons de voyage.* Comme ils ne sont ni l'un ni l'autre des termes de fonction primaire, ils peuvent être supprimés l'un et l'autre, et même l'un ou l'autre, sans que l'énoncé cesse d'exister. Il est remarquable que, dans ce cas, la suppression du nom n'entraîne pas obligatoirement celle de l'adjectif qui lui est rattaché : *Des albatros suivent, (indolents) (compagnons de voyage), le navire glissant,* etc. Evidemment, si on laisse subsister l'adjectif seul, celui-ci se rattache directement à *albatros* au lieu de qualifier *compagnons.* Mais, en l'occurrence, cela n'offre pas de difficulté, puisque *albatros* et *compagnons de voyage* sont des termes qui désignent les mêmes personnages et que l'adjectif *indolents* peut leur être appliqué indifféremment.

3.2.2. On voit alors ce qui fait la spécificité de l'apposition du nom par rapport à celle de l'adjectif : entre les deux noms ou termes, que nous appellerons pour plus de commodité l'*apposant* et l'*apposé,* il y a une équivalence, sinon syntaxique, du moins sémantique. L'apposition étant issue d'une phrase comprenant un groupe attribut, la copule *est* marque dans la transformation relative un lien d'identité ou d'équivalence entre deux noms désignant la même notion ou s'appliquant au même référent (ex. : *le poète qui est Hugo → le poète Hugo; Le lion qui est roi des animaux → Le lion, roi des animaux*). Très souvent, le nom en apposition est un simple équivalent périphrastique du terme de rattachement. On conviendra donc d'appeler *apposition,* un nom ou groupe nominal, expansion d'un autre nom avec lequel il entretient une relation d'identité ou, plutôt, de commutabilité sémantique.

3.2.3. C'est pourquoi, n'était l'absence d'un déterminant devant certaines appositions, on pourrait faire entrer dans la phrase l'apposé au même titre que l'apposant. Nous avons vu que dans un énoncé *Charlemagne, empereur à la barbe fleurie* la commutation de l'apposé avec l'apposant n'était pas possible, le deuxième terme ne pouvant entrer directement dans la phrase; mais cette impossibilité disparaît lorsque l'apposé est précédé de l'article. Ainsi, la phrase *C'était un paysan, le fils d'un fermier normand* (30) pourrait s'écrire en supprimant l'apposant : *c'était le fils d'un fermier normand;* l'énoncé reste valide. Il semble donc qu'il y ait, dans ce cas, équivalence non seulement sémantique, mais encore syntaxique de l'apposant et de l'apposé.

3.2.4. Peut-on dire toutefois que ces deux termes aient exactement la même fonction ? Il faut d'abord préciser la valeur sémantique de l'apposition précédée d'un déterminant. On peut dire qu'elle joue par rapport à l'apposant le même rôle que l'épithète déterminative par rapport au nom, ou que la relative restrictive par rapport à l'antécédent. Comparons : *Les hommes d'équipage — Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers,* avec : *C'était un paysan, le fils d'un fermier normand.* Dans le premier cas, l'apposition est caractérisante : elle a une valeur simplement descriptive par rapport au terme dont elle est un équivalent périphrastique. Dans le second cas, l'apposition est déterminative : elle oriente le champ d'application de l'apposant, elle le restreint à un individu dont elle permet l'identification précise. Autre exemple d'apposition déterminative : *Te semblait-il croyable — Que le triste jouet d'un sort impitoyable, — Un cœur toujours nourri d'amertume et de pleurs, — Dut connaître l'amour...* ? (31). Donc, un terme d'acception large et générique est repris et complété par un terme spécifique qui en particularise l'emploi. D'où l'apparition d'un déterminant devant ce type d'apposition. Il semble qu'au contraire dans le premier type le rapport logique soit inversé. Ainsi, dans la phrase de Baudelaire, c'est *albatros,* l'apposant, qui est le terme spécifique, alors que *vastes oiseaux des mers,* l'apposé, est le terme générique, qualifiant et caractérisant le premier.

3.2.4. De là à inverser les fonctions et à penser que dans certaines appositions comme *la ville de Paris, le mois de mai* « le substantif principal est le second, le premier n'étant qu'un qualificatif » (32),

(30) Maupassant, loc. cit.

(31) Racine, Phèdre, II, 1, 417-420.

(32) Damourette et Pichon (Ess. de Gramm., § 3032), cités par Grévisse, in *Le Bon Usage* (8e édition), page 150, note 2.

il n'y a qu'un pas, Et sans doute est-il exact de dire que d'un point de vue logique *Paris* et *mai*, comme précédemment *cœur* et *fils d'un fermier* sont les mots dominants. Mais en est-il de même d'un point de vue syntaxique ? Il nous semble qu'ici il y a une confusion entre l'importance du mot dans l'ordre de la sémantique du message et sa fonction de dominant ou de régissant dans l'ordre de la syntaxe. Pour nous, en aucun cas il n'y a d'équivalence syntaxique et, à plus forte raison, de domination de l'apposé par rapport à l'apposant, même si l'apposé est le terme spécifique. Si les deux termes avaient exactement la même fonction, comme dans le cas de la coordination, non seulement ils pourraient commuter (axe paradigmatique), mais ils pourraient aussi permuter (axe syntagmatique). Autrement dit, dans le vers de *Phèdre : Mon repos, mon bonheur semblait être affermi* (33), le second nom n'est pas apposé, malgré la graphie de la forme verbale, mais coordonné asyndétiquement au premier; car, n'eût été l'ordre d'apparition psychologique des phénomènes, un énoncé *mon bonheur, mon repos semblait être affermi* aurait été également possible. Cette faculté de permutation est donc la conséquence du trait spécifique de la coordination, qui met en relation « deux segments linguistiques de fonction ou de statut identique » (34). Mais, dans la phrase de Maupassant, il y a bien apposition, car les deux éléments ne sont pas permutables. *C'était le fils d'un fermier normand, un paysan* serait un énoncé peu acceptable parce qu'illogique : le terme spécifique, posé en premier, désigne un individu bien déterminé; le terme générique, ne venant qu'en second, ne saurait accroître une détermination déjà acquise, et il tombe à plat, car, se présentant comme un supplément d'information, il n'intervient nullement comme tel. Si l'on opère une permutation semblable dans la phrase de Racine, le résultat n'est guère meilleur : *Te semblait-il croyable — Qu'un cœur toujours nourri d'amertume et de pleurs. — Le triste jouet d'un sort impitoyable,* etc.; à moins qu'on ne rende à ce second terme sa vocation d'apposition caractérisante, ce qu'on obtient en supprimant l'article : *...Qu'un cœur toujours nourri d'amertume et de pleurs, — Triste jouet, hélas ! d'un sort impitoyable, — Dut reconnaître l'amour...* Mais en même temps il reçoit le statut d'élément dépendant, dont la marque est l'absence de l'article. En somme, ou l'impossibilité de la commutation, ou l'impossibilité de la permutation prouve qu'il n'y a pas d'équivalence syntaxique entre les deux termes, bien que sémantiquement ils se recouvrent. Plus précisément, lorsque l'épreuve de la commutation

(33) Racine, *Phèdre*, I, 3, 271.

(34) A. Martinet, *La linguistique synchronique* (P.U.F.), page 232.

n'est pas pertinente, celle de la permutation montre que l'apposé est encore une expansion, puisque c'est toujours l'apposant qui enracine l'autre dans la phrase, les rôles ne pouvant être renversés.

3.2.5. Pas plus que pour l'adjectif ou la proposition relative, le détachement ne constitue un signe diacritique suffisant qui distingue de façon permanente le nom mis en apposition. En effet, si celui-ci prend le plus souvent la forme d'un complément détaché, il peut se présenter aussi sous forme d'un terme directement lié au nom (*le poète Hugo, le roi Louis XIV, le roi Soleil*) ou introduit par la préposition *de,* qui est ici une simple ligature formelle (*la ville de Paris*). On distinguera les noms en apposition des compléments déterminatifs construits de façon semblable (*la capitale de la France, la rue Victor-Hugo*) ; dans ce dernier cas, on ne peut pas établir une équivalence sémantique entre les deux termes, le complément et le complété (**la rue qui est Victor-Hugo*). En outre, Victor Hugo semble avoir été l'instigateur d'un type d'apposition où l'apposé, lié à l'apposant, le précède directement : *Le pâtre promontoire* (35) ; *l'ange Liberté, le géant Lumière* (36). On dit que dans de tels *énoncés* le premier terme est l'apposé parce qu'il qualifie le second : en effet, on doit remonter à une structure *le promontoire qui est un pâtre, la Liberté qui est un ange.* On parle dans ce cas d'appositions inversées.

4. *Les fonctions primaires mises en apposition.*

4.1. *Les dislocations de phrases ou constructions segmentées* donnent naissance à des appositions de ce type.

4.1.1. Un groupe nominal détaché en début ou en fin d'énoncé peut être représenté auprès du verbe par un pronom référent ou anticipant : *Pierre, je l'ai vu; je l'ai vu, Pierre.* Dans le premier cas, c'est le procédé de reprise; dans le second, il s'agit d'anticipation (37). Si l'on admet que l'apposition est une construction par incidence ou par détachement, dans laquelle le terme détaché est l'équivalent sémantique de celui auquel il se rattache, l'anticipation et la reprise peuvent être considérées comme des mises en apposition d'un groupe nominal. Ce qui distingue ce nouveau type du précédent, c'est qu'il y a une stricte équivalence, et sémantique, et syntaxique entre le nom apposé et le terme apposant : on peut employer l'un à

(35) V. Hugo, *Les Contemplations,* V, 23.

(36) V. Hugo, *Les Châtiments,* VI, 15.

(37) Nous suivons ici les analyses de C. Vigneau, in *Remarques sur la reprise et l'anticipation dans « Voyage au bout de la nuit » et « Mort à crédit ».* (*Grammatica,* n° 4, Annales de l'Université de Toulouse-Le Mirail).

la place de l'autre sans changer le sens de l'énoncé; ou, plus précisément, il y a commutabilité parfaite du terme apposé avec l'apposant, à condition de restituer au groupe nominal la place qui marque sa fonction : *Pierre, je l'ai vu = J'ai vu Pierre.* Les deux énoncés sont identiques du point de vue du sens, sinon du point de vue du style ou du niveau de langue. Le pronom pouvant être supprimé, sans que le sens de l'ensemble soit modifié, il y a donc une redondance. Employés successivement dans un même énoncé, le nom et son représentant sont les deux avatars d'une même fonction.

4.1.2. Le terme détaché peut être un groupe nominal sujet ou complément du verbe, mais ce peut être aussi un adjectif attribut : *malades, ils l'ont tous été.*

4.1.3. Un cas un peu particulier se présente lorsque les pronoms d'anticipation ou de reprise ont une valeur généralisante; ainsi les indéfinis *tout* ou *rien : mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune* (38). *Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté* (39). Il n'y a pas dans ce cas tout à fait redondance, mais anticipation ou reprise généralisantes.

4.1.4. Un autre cas particulier est celui où le terme détaché, au lieu d'être un groupe nominal, est un pronom de forme accentuée : *moi, je lui ai dit* ou *je lui ai dit, moi...* On doit parler ici non de reprise ou d'anticipation, mais de renforcement (40). En effet, la commutation n'est pas possible entre *moi* et *je,* comme elle l'était entre les deux termes au cas précédent (**moi lui ai dit*). Donc, il ne s'agit pas d'une dislocation expressive de l'énoncé, mais d'une forme d'insistance. Il en est de même pour le pronom de la troisième personne : *lui, il est parti,* encore qu'on puisse dire *lui est parti;* en effet, la forme accentuée de la troisième personne peut fonctionner librement comme sujet; mais c'est toujours une forme disjointe, et il n'est pas indifférent de dire : *lui est parti* et *il est parti;* dans le premier cas, on attend une opposition : *lui est parti, elle est restée;* et on accentue fortement le pronom pour le détacher de la forme verbale. La commutation de *lui* avec *il* est donc possible, mais elle produit des énoncés différents. De la même façon, le pronom de la troisième personne peut être utilisé en renforcement d'un groupe nominal : *le père, lui, avait eu le temps de partir;* mais si l'on dit : *lui avait eu le temps de partir, le père,* on retombe dans le procédé de

(38) Racine, *Iphigénie,* I ,1, 9.

(39) Racine, *Phèdre,* I, 3, 235.

(40) Cf. C. Vigneau, loc. cit. § 1.2.

l'anticipation; il suffit même de renverser l'ordre des deux termes de la phrase initiale pour obtenir aussi une anticipation : *lui, le père, avait eu le temps de partir.* C'est que du premier cas au second, il y a un renversement des fonctions. Dans la dernière phrase, c'est le groupe nominal qui est l'élément incident, donc syntaxiquement apposé; dans la première, c'est le pronom accentué qui tient ce rôle. Donc, si l'on supprime ce dernier, l'énoncé continue à exister. Au contraire, l'effacement du pronom référent ou anticipant rend l'énoncé agrammatical, dans la mesure où le détachement est assorti d'un déplacement (**avait eu le temps de partir, le père*). De plus, particulièrement aux première et deuxième personnes, le pronom de renforcement apparaît comme subordonné au pronom de forme faible sans lequel il ne peut continuer à subsister dans l'énoncé. Ce dernier trait assimile le pronom de renforcement à une expansion nominale mise en apposition, encore que sémantiquement il s'en distingue (simple effet de soulignement et non caractérisation ou détermination d'un terme).

4.1.5. Le terme apposé au pronom peut être toute une proposition. On obtient alors une tournure, souvent employée au XVIIe siècle, où un pronom complément annonce auprès du verbe la subordonnée complétive qui suit : *Qui vous l'a dit, Seigneur, qu'il me méprise ?* (41). Le procédé est surtout employé en phrase interrogative. Il permet de détacher la subordonnée de l'interrogation proprement dite. Parfois, même, un point d'interrogation se situe tout de suite après la proposition principale : *Qui l'eût dit ? qu'un rivage à mes vœux si funeste, — Présenterait d'abord Pylade aux yeux d'Oreste...?* (42). C'est que l'interrogation porte exclusivement sur la proposition principale et non sur la subordonnée, qui ne fait que participer à la modalité interrogative de l'ensemble.

4.1.6. Lorsque le pronom anticipant est le sujet dit *apparent* et que le terme apposé est une proposition, appelée *sujet réel,* on obtient un nouveau type de construction segmentée : *Cela l'eût choqué qu'un officier à quatre galons parlât de déposer les armes* (43) ; ou encore, avec comme sujet apparent le pronom *il : O toi qui me connais, te semblait-il croyable — Que le triste jouet d'un sort impi-*

(41) Racine, *Andromaque,* II, 2, 550.

(42) Ibid., I, 1, 5-6. Nous respectons la ponctuation du XVIIe siècle, dont nous essayons de rendre compte dans notre thèse de Doctorat d'Etat (en préparation), *La phrase dans l'œuvre dramatique de Racine.*

(43) R. Dorgelès, *Le Cabaret de La Belle Femme,* cité par Grévisse, *Le Bon Usage.*

toyable (...) — *Dût connaître l'amour et ses folles douleurs ?* Mais *il* n'est plus dans ce cas qu'un pronom vide marquant la personne du verbe.

4.1.7. La même fonction peut être assurée aussi par un groupe nominal sujet réel, apposé à un pronom anticipant, sujet apparent. On obtient alors des constructions du type : *N'est-ce pas à vos yeux un spectacle assez doux — Que la veuve d'Hector pleurante à vos genoux ?* (44). Autre exemple : *Car c'est vraiment, Seigneur, le meilleur témoignage — Que nous puissions donner de notre dignité — Que cet ardent sanglot qui roule d'âge en âge...* (45). La construction de cette phrase se laisse décomposer comme suit : *c'*, sujet apparent, anticipe le sujet réel *cet ardent sanglot,* précédé du second *que,* morphème conjonctif; tandis que le premier *que,* pronom relatif, introduit une proposition subordonnée relative qui dépend de l'antécédent au superlatif. En structure profonde la même phrase s'écrit : *cet ardent sanglot est le meilleur témoignage* (*que nous puissions,* etc.). La conjonction *que,* précédant le sujet apparent en structure de surface, ne doit être considérée que comme un élément explétif, une ligature formelle, qui pourrait ne pas être exprimée : *c'est vraiment notre meilleur témoignage,* (*que*) *cet ardent sanglot.* Le *que* explétif remplace donc une pause.

4.2. *Tours voisins de l'apposition.*

4.2.1. Dans l'interrogation totale et dans certaines interrogations partielles, l'inversion complexe du substantif sujet est un tour où, celui-ci restant à sa place devant le verbe, il est repris par un pronom sujet inversé qui marque l'interrogation : *Pierre est-il arrivé ? Quand Pierre est-il parti ?* Un tel tour semble avoir été senti à l'origine comme une dislocation de la phrase en deux éléments, sur lesquels porte successivement l'interrogation : *Pierre ? est-il arrivé ?* Puis ces deux éléments ont été réunis en un seul énoncé continu : *Pierre est-il arrivé ?,* d'où on a tiré : *quand Pierre est-il arrivé ?* Ce tour interrogatif par inversion complexe est attesté dès l'ancien français, en concurrence avec les phrases interrogatives à inversion simple du sujet : *L'aveir Carlon est-il appareilliez ?* (*le trésor pour Charles est-il préparé ?*) (46). La disjonction des deux éléments, marquée par la césure du vers, est encore relativement sensible. Toutefois, dans la langue actuelle, on ne peut plus dire qu'il y ait

(44) Racine, *Andromaque,* III, 4, 859-860.

(45) Baudelaire, *Les Fleurs* du *Mal, Les Phares,* dernière strophe.

(46) *Chanson de Roland,* vers 643.

détachement du groupe nominal; et, d'autre part, il n'y a pas redondance du pronom sujet par rapport au substantif sujet, le pronom inversé étant devenu une marque de l'interrogation, surtout dans la langue écrite; quand n'apparaît pas le signe prosodique de l'intonation, l'effacement du pronom après le verbe pourrait entraîner des confusions entre énoncés interrogatifs et affirmatifs : *Pierre est-il arrivé ?* → *Pierre est arrivé* (?).

4.2.2. Dans la tournure impersonnelle *il manque deux assiettes*, on pourrait considérer que le sujet réel *deux assiettes* est apposé au sujet apparent *il*, pronom anticipant; on commenterait alors cet énoncé par : *cela manque, à savoir deux assiettes.* Mais, outre qu'ici il n'y a aucune dislocation ou mise en position détachée du groupe nominal, un énoncé réduit à *il manque* ne serait pas recevable sans l'appoint du nom attendu. De plus, *il*, forme neutre, n'est pas à proprement parler un pronom représentant et anticipant le groupe nominal. Enfin, *il* n'a pas la propriété du déictique *cela* pour représenter un groupe qui précède ou va suivre. Il vaut mieux donc considérer *il* comme une marque supplémentaire antéposée de la troisième personne, qui peut accompagner le verbe quand le sujet est inversé : *deux assiettes manquent* → *manquent deux assiettes* → *il manque deux assiettes.*

4.2.3. En dernière analyse, il conviendra de dissocier les formes fortes *cela* et *ça* des formes faibles *ce* et *il* employées comme sujet apparent. En effet, *cela* joint à *manque* suffit à former un énoncé (*cela manque*) et même on peut employer *cela* en qualité de sujet réel (*il manque cela*) ; alors que dans des énoncés réduits à *il manque...* ou à *n'est-ce pas à vos yeux un spectacle assez doux...*, le pronom neutre antéposé ne suffit pas à actualiser le prédicat. La conséquence est que après *cela* ou *ça* la disjonction du groupe nominal s'opère sans difficulté : *cela manquait au tableau, mes enfants, vos mines dégoûtées; il ne manquerait plus que cela, que vous partiez aussi tôt; c'est donc cela que vous désirez, partir !* Le groupe nominal ou son équivalent sont ici, à proprement parler, des appositions. Et, même, la possibilité de supprimer le groupe nominal apposé montre bien que *cela* est une fonction primaire, alors que le groupe apposé n'est plus en mesure de subsister si l'on efface *cela*, du moins sans opérer certaines transformations de l'énoncé : avec ce type de phrase, on retombe dans le cas de l'expansion nominale mise en apposition. Dans les tournures impersonnelles, le sujet dit *apparent* ne saurait constituer à lui seul le sujet ni, donc, être considéré comme une fonction primaire.

5. Un deuxième tableau va nous permettre de résumer les différentes fonctions de l'apposition, avec, pour chacune, les traits qui les distinguent.

5. Tableau II : *Fonctions de l'apposition.*

Exemples	Fonction	Détachement	Lien explétif	Equivalence sémantique	Commutabilité de l'apposé avec l'apposant	Redondance (identité sémantique et fonctionnelle)
L'individu, furieux, claqua la porte	A. apposé	+	—	—	—	—
Je t'aimais inconstant.	»	—	—	—	—	—
L'individu, qui était furieux, se retenait à grand peine.	Rel. appositive	+	—	—	—	—
Les paysans feraient volontiers comme les poules qui tuent les infirmes d'entre elles.	»	—	—	—	—	—
Les albatros, vastes oiseaux des mers...	N. apposé	+	—	+	—	—
C'était un paysan, le fils d'un fermier.	»	+	—	+	+	—
Le poète Hugo.	»	—	—	+	+	—
La ville de Paris.	»	—	+	+	+	—
Pierre, je l'ai vu.	N. détaché par reprise	+	—	+	+	+
Je l'ai vu, Pierre.	N. Détaché par anticipation	+	—	+	+	+
Moi, je lui ai dit...	P. de renforcement	+	—	+	—	—
N'est-ce pas à vos yeux un spectacle assez doux que la veuve d'Hector pleurante à vos genoux	P. sujet apparent; G. N. sujet réel	—	+	+	+	—

6. *Bilan.*

Apparemment, aucun trait commun ne caractérise de façon constante tous les éléments qui peuvent être considérés comme des appositions. Si l'on part du principe que l'apposition est un mode de construction particulier, sa seule unité est de ne pas avoir de marque spécifique : le détachement n'apparaît pas toujours, et même, le cas échéant, un lien explétif vient pallier la pause. Du point de vue des fonctions, il y a peu de choses communes entre l'adjectif apposé et le nom mis en apposition, sinon qu'ils sont l'un et l'autre des expansions dont la valeur est, en général, caractérisante (exception faite, toutefois, pour certains groupes nominaux à valeur déterminative). Si l'on pose en principe que l'apposition est toujours un élément subordonné, il faut nettement distinguer de l'apposition proprement dite les groupes nominaux détachés par les procédés de l'anticipation et de la reprise, cas où le pronom et le syntagme apposé forment un système fonctionnellement redondant. La redondance apparaît moins dans la tournure impersonnelle où le pronom neutre, sujet apparent, n'est qu'une marque flexionnelle antéposée. Si l'on accepte ces limites, on maintiendra un trait distinctif commun, dont on pourra dire qu'il caractérise l'apposition : *élément subordonné non marqué par la place pour l'adjectif, par un morphème fonctionnel* (47) *pour le nom,* le lien explétif, ou cheville, quand il intervient, ne pouvant être considéré comme tel.

---

(47) Au sens où l'entend Martinet : les morphèmes (ou monèmes) fonctionnels sont ceux « qui servent à indiquer la fonction d'un autre monème » (loc. cit. § 4. 12).

LIGNES DE FORCE DE L'IMPLANTATION GAULOISE EN GASCOGNE, LANGUEDOC ET PROVENCE

par Henri GUITER

Le territoire de l'ancienne Gaule a été le siège de palatalisations plus ou moins largement répandues (1).

« L'efficience du substrat celtique, nous dit Dauzat (2), est très sensible dans les langues romanes, voire germaniques. La tendance manifestée dans les langues celtiques à changer *ou* en *u*, s'est accusée également sur tout le territoire qui avait été longtemps occupé par les Celtes : Gaule romane (à l'exception du Roussillon), ancienne Cisalpine, dialectes germaniques de la rive gauche du Rhin, dialectes anglais de l'ouest ».

Toujours à propos du passage de *u* à *ü*, Bourciez (3) ajoute : « Il y a là un fait qui distingue nettement les langues de l'ancienne Gaule des autres langues romanes littéraires... Comme cette transformation se retrouve non seulement sur le territoire de l'ancienne Gaule (sauf en un coin du pays wallon), mais aussi dans les dialectes de l'Italie du Nord et dans les cantons rhétiques de l'ouest, — c'est-à-dire dans des régions où les Celtes formaient le fond de la population —, on a supposé qu'elle était due à une influence ethnique : les langues celtiques modernes ont en effet largement développé ce son *ü* ».

Ces deux prises de position parallèles appellent, semble-t-il, certaine mise au point. Autant que nous sachions, toutes « les langues celtiques modernes » ne possèdent pas le son *ü;* les langues gaéliques (irlandais et erse) ont conservé le son *u;* parmi les langues brittoniques, le gallois a sans doute connu le *ü* au cours de son histoire, mais la langue moderne l'a fait passer à *i;* seul le breton possède

(1) Henri Guiter — Originalité phonétique du Gévaudan (*Actes du 29e Congrès de la Fédération Historique Languedoc-Roussillon*, 1955, p. 7).
— Les pasteurs des plateaux (*Actes du 32e Congrès de la Fédération Historique Languedoc-Roussillon*, 1958, p. 83).

(2) Albert Dauzat, La géographie linguistique (1943, p. 150).

(3) Edouard Bourciez, Phonétique française (1967, p. 94).

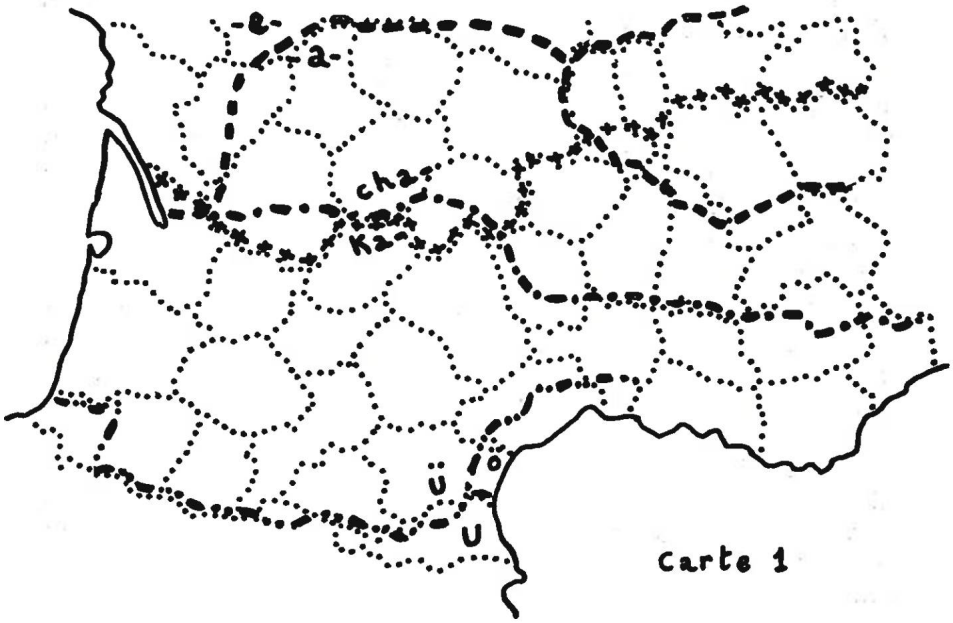

carte 1

effectivement la voyelle *ü*. Il faut donc soigneusement distinguer entre les deux vagues celtiques, et c'est à la seconde, la vague gallo-brittonique, dont le mouvement a débuté seulement vers le milieu du premier millénaire, qu'il faut attribuer la palatalisation de *u* en *ü*. Elle vient mourir sur les Pyrénées, sans entamer le catalan à l'est ou l'aragonais au centre, mais en mordant légèrement sur le basque de la Soule. Cet avancement du point d'articulation intrabuccal se limite d'ailleurs au stade *ö* dans une bande côtière qui cerne le Golfe du Lion, et dans quelques parlers de transition sur la frontière catalano-languedocienne (4). Ronjat signale en outre (5) que le timbre *ö* se rencontre « encore aux environs de Samatan », en plein cœur de la Gascogne, et que « la plupart des parlers méditerranéens manifestent au moins une tendance à prononcer *ö* (parlers de Marseille, Aix, Toulon, Cannes, etc.). La palatalisation du *u* long latin jalonne donc l'expansion gauloise maxima, et en indique une certaine déficience en Gascogne et sur les bords de la Méditerranée.

Sensiblement plus au nord, une deuxième palatalisation vient se surajouter à la précédente. Il s'agit de l'occlusive vélaire initiale suivie de *a*, qui devient une chuintante, *ka-*, *ga-* donnant respectivement *cha-*, *ja-*. Sa limite sépare la Gascogne, le Languedoc et la Provence, au sud, du Limousin, de l'Auvergne et de la Haute-Provence, au nord (carte I).

Encore plus au nord intervient la limite traditionnelle de la langue d'oïl et de la langue d'oc; il s'agit d'une troisième palatalisation superposée aux deux autres, le passage à *e* du *a* tonique libre. A l'est, sur le domaine savoyard, la palatalisation ne se produit que conditionnée par une consonne palatale précédente, alors qu'elle est générale et spontanée sur le domaine français. Cette troisième limite laisse au sud le limousin, l'auvergnat et, dans la mesure que nous venons de préciser, le savoyard.

Ces couches successives, s'épaississant lorsqu'on va du Sud vers le Nord, décèlent une influence croissante du substrat qui favorise les palatalisations.

---

(4) Henri Guiter, Els altres Capcirs (*Actes du 7e Congrès International de Linguistique Romane*, 1953, p. 707).

Aux frontières orientales de l'ibéroroman et du galloroman (*Actes du 94e Congrès National des Sociétés Savantes*, 1969, p. 17).

(5) Jules Ronjat, Grammaire istorique des parlers provençaux modernes (1930, I, p. 129).

L'étude d'un phénomène bien différent (6), puisqu'il est d'ordre syntaxique, nous a donné l'occasion de tracer, toujours perpendiculairement aux méridiens géographiques, des limites similaires. Il s'agit de la position de l'épithète par rapport au substantif déterminé. Les données toponymiques permettent de dessiner la frontière (en croix sur la carte I) au-dessous de laquelle l'épithète « neuf » est toujours postposée. La zone méridionale comprend la Gascogne, le Languedoc, le sud-est de l'Auvergne, toute la Provence et la moitié sud de la Savoie. Il y a concordance avec l'isoglosse *ka-/cha-* à l'ouest du domaine, et l'isoglosse *-a-/-e-* à l'est.

L'ensemble de ces données manifeste que les faits linguistiques septentrionaux présentent une intensité décroissante lorsqu'on avance vers les Pyrénées et la Méditerranée. Si le peuplement gaulois est responsable de ces différences, il faut admettre que son influence diminue en allant vers le sud du domaine que nous étudions.

Nous avons pensé que la toponymie pourrait nous permettre de préciser davantage les lignes de force de l'implantation gauloise en Pays d'Oc.

« Mais de tous les éléments gaulois, dit Dauzat (7), c'est le suffixe *-acos,* latinisé en *-acum* ou *-acus,* qui a connu la plus brillante fortune à l'époque romaine... D'une façon générale les formations en *-acum* sont répandues dans toute la France sauf l'extrême Sud-Est; moins nombreuses dans la Province romaine plus tôt et plus profondément romanisée, où l'on désigna les *uillae* par des suffixes latins; dans les Pyrénées, où l'influence gauloise pénétra tardivement et, pour la même raison, dans les parties, restées ligures, des Alpes. »

Que le suffixe *-acu* soit une pierre de touche de l'implantation gauloise, n'a jamais été contesté. Mais les précisions géographiques de Dauzat appellent parfois des rectifications. « Dans la Province romaine », nous avons autour de Nîmes : Aureilhac, Aujac, Barjac Blauzac, Bordezac, Calviac, Caveyrac, Clairac, Clarensac, Colognac, Corconac...; autour de Narbonne : Berriac, Blomac, Bouilhonac, Boutenac, Brenac, Bréillac, Cahuzac, Camurac, Cavanac, Cazillac, Conilhac, Cuxac...; « dans les Pyrénées », la vallée de l'Ariège présente : Barjac, Bédeilhac, Bénac, Bestiac, Bézac, Bonac, Boussenac, Brassac...; les Hautes-Pyrénées : Avezac, Ayzac, Barzillac, Bénac, Bernac, Cabanac, Cadéac, Clarac...; tout ceci, sans aller au-delà de la lettre initiale C, et sans sortir des noms de communes. Il

(6) Henri Guiter, Un criteri de delimitació de les llengües del Migjorn (*Actes du 4e Congrès International de Langues et Littératures du Midi,* 1964, p. 245).

Sobre la posició de l'epitet (*Miscellanea Barcinonensia,* 1972, 33, p. 7).

semble donc nécessaire de se livrer, sur la répartition du suffixe *-acu*, à une enquête moins superficielle, que nous avons conçue de la manière suivante.

En nous basant sur les recherches effectuées par M. Louis Balmayer (8) et Mlle Ariane Giorgetti (9), nous avons constaté la très forte densité des toponymes en *-acu* sur les domaines limousin, auvergnat et savoyard : 1 toponyme en *-acu* sur 4 à 7 toponymes, selon les départements. Cette zone de faveur de *-acu* atteint le cours de la Garonne dans le département de la Gironde, déborde sur tout le département du Lot et le nord-ouest du département de l'Aveyron. C'est au sud de cette limite, sur la Gascogne, la majeure partie du Languedoc et la totalité de la Provence linguistique, que nous avons décidé de faire porter notre étude.

Dans chaque canton (10) nous avons recherché le nombre de noms de communes terminés en *-acu*. Nous avons donc renoncé aux listes de M. Balmayer et de Mlle Giorgetti, qui atteignaient souvent la toponymie mineure, et nous avons pris comme test la présence du nom dans le Dictionnaire des Communes de France (11). Cette limitation nous a permis de déterminer pour chaque canton, au niveau communal, le pourcentage des toponymes en *-ac*. Nous donnons en note, pour chaque canton, le nombre de toponymes en *-ac* et le nombre total de communes, nous abstenant de citer les cantons qui ne présentent pas de tels toponymes (12).

---

(7) Albert Dauzat, Les noms de lieux (1942, p. 113 et sq).

(8) Louis Balmayer, Dérivation toponymique en ibéro-roman (*Diplôme d'Etudes Supérieures*, Montpellier, 1967).

(9) Ariane Giorgetti, Dérivation toponymique en italo-roman (*Mémoire de Maîtrise, Montpellier*, 1968).

(10) Lorsque plusieurs cantons ont le même chef-lieu, nous les avons traités comme un canton unique.

(11) J. Mayrat, Dictionnaire National des Communes de France et d'Algérie (1905).

(12) Gironde : St-Vivien 2/7, Lesparre 6/16, Pauillac 2/6, Castelnau 4/19, Carbon-Blanc 4/18, Branne 8/19, Pujols 6/16, Ste-Foy 1/15, Pellegrue 2/10, Sauveterre 4/21, Targon 5/19, Créon 8/28, Pessac 3/8, Labrède 3/13, Podensac 3/13, Cadillac 5/16, La Réole 3/24, Langon 1/13, St-Symphorien 1/7, Villandraut 2/18, Auros 1/14, Bazas 4/13, Grignols 1/10.

Landes : Pissos 1/8, Sabres 2/8, Mont-de-Marsan 1/17, Montfort 1/22, Castets 1/10, Dax 1/21, Amou 3/16,

Basses-Pyrénées : Thèze 4/19, Arzac 2/23, Garlin 1/19, Lembeye 3/31, Montaner 1/15, Monein 1/8, Lagor 1/21, Navarrenx 2/23, Nay 1/25, Pontacq 1/12, Arudy 3/11.

Hautes-Pyrénées : Maubourguet 1/11, Vic 2/13, Rabastens 5/24, Castelnau 2/30, Tournay 2/27, Pouyastruc 3/27, Tarbes 6/35, Ossun 1/19, St-Pé 1/4,

Lourdes 3/37, Bagnères 2/18, St-Laurent 1/17, La Barthe 1/21, Argelès 2/23, Arreau 2/19.

Gers : Aignan 1/13, Riscle 1/20, Plaisance 2/15, Mirande 2/24, Marciac 4/19, S. Clar 1/14, Fleurance 2/19, Lectoure 1/14, Mauvezin 1/16, Cologne 1/13, Saramon 1/15, Samatan 2/15, Lombez 1/27, Masseube 1/23.

Lot-et-Garonne : Duras 4/15, Lauzun 5/17, Castillonnès 2/9, Villeréal 3/13, Montflanquin 2/12, Seyches 2/17, Meilhan 1/8, Marmande 1/14, Bouglon 3/10, Tonneins 1/5, Castelmoron 1/8, Ste-Livrade 1/4, Villeneuve 1/6, Tournon 2/9, Prayssas 1/9, Lavardac 1/11, Nérac 2/8, Agen 1/10, Astaffort 1/8, Beauvillé 2/8, Laplume 3/9, Puymirol 2/10.

Tarn-et-Garonne : Bourg-de-Visa 1/7, Auvillar 1/9, St-Nicolas 1/15, Moissac 2/7, Molières 1/5, Caussade 1/11, Caylus 1/7, Castelsarrasin 1/6, Montauban 1/5, Nègrepelisse 1/7, Lavit 2/14, Villebrumier 1/6, Beaumont 3/18, Verdun 1/9.

Haute-Garonne : Villemur 1/7, Grenade 1/13, Cadours 3/16, Montastruc 1/12, Verfeil 1/7, Léguevin 2/10, Toulouse 4/35, Caraman 3/19, St-Lys 1/11, Muret 1/20, Montgiscard 1/20, Nailloux 1/10, Cintegabelle 4/7, Auterive 2/11, L'Isle-en-Dodon 2/23, Boulogne 2/24, Le Fousseret 2/15, Carbonne 1/11, Rieux 1/10, Montesquieu 2/10, Cazères 1/16, Aurignac 1/19, Montréjeau 3/17, Aspet 1/22, St-Béat 3/23, Bagnères 1/13.

Ariège : Saverdun 2/14, Pamiers 3/21, Mirepoix 1/37, Ste-Croix 1/12, St-Lizier 1/16, La Bastide 1/13, Foix 3/26, Lavelanet 3/22; Castillon 1/26, Oust 1/10, Massat 1/6, Tarascon 3/22, Les Cabannes 3/25, Ax 2/14.

Pyrénées-Orientales : St-Paul 1/11, Sournia 2/11, Latour 1/11, Millas 1/9.

Aude : Salles 1/14, Belpech 1/12, Fanjeaux 1/19, Alzonne 2/11, Saissac 2/7, Peyriac 2/18, Lézignan 2/17, Ginestas 2/15, Narbonne 2/10, Coursan 1/7, Alaigne 3/27, Montréal 2/9, Carcassonne 3/8, Capendu 1/17, Chalabre 1/16, Limoux 1/23, Lagrasse 1/18, Sigean 1/11, Tuchan 2/8, Mouthoumet 3/18, Couiza 2/22, Quillan 2/18, Belcaire 2/17.

Tarn : Vaour 1/10, Cordes 4/18, Monestiès 1/16, Pampelonne 1/9, Valderiès 2/8, Valence 1/14, Villefranche 1/8, Albi 3/17, Cadalen 1/7, Gaillac 4/12, Castelnau 3/12, Salvagnac 2/8, Rabastens 2/6, St-Paul 2/10, Réalmont 1/16, Montredon 1/4, Brassac 1/5, Dourgne 2/15.

Aveyron : Villeneuve 2/10, Rignac 1/9, Bozouls 1/5, Campagnac 1/5, Estaing 1/6, Marcillac 2/9, Montbazens 1/12, Asprières 7/11, Aubin 1/4, Decazeville 2/7, Conques 1/6, Entraygues 2/5, Ste-Geneviève 2/7, Mur de Barrez 1/6, Villefranche 2/7, Najac 2/8, La Salvetat 1/5, Sauveterre 2/8, Naucelle 2/8, Cassagnes 2/8, Laissac 3/8, Séverac 1/5, Millau 2/7, Réquista 1/7, St-Sernin 1/14, Camarès 4/12, Carnus 1/9.

Lozère : Ste-Enimie 1/6, Florac 1/9, St-Germain 1/11, Barre 1/8, Fournels 1/11, St-Chély 1/9, le Malzieu 2/9, Langogne 1/8, St-Germain 1/11, Mende 1/10, Châteauneuf 1/9, Chanac 2/6, La Canourgue 3/9.

Hérault : Ganges 2/9, Gignac 1/21, Clermont 1/15, Bédarieux 1/9, St.-Gervais 1/11, Murviel 1/11, Montagnac 1/12, Montpellier 1/21, Mèze 1/7, Florensac 1/4, Olonzac 1/13.

Gard : Genolhac 2/11, Bessèges 2/3, Barjac 1/7, Pont-St-Esprit 2/16, Bagnols 1/17, St-Hippolyte 1/6, Lasalle 1/9, Anduze 1/8, St-Chaptes 2/16, Uzès 2/15, Roquemaure 1/9, Aramon 1/10, Remoulins 1/9, St-Mamert 2/13, Quissac 1/12, Sauve 2/9, St-Gilles 1/2, Vauvert 1/12.

La carte 2, au millionième, porte tous les chefs-lieux de cantons des départements méridionaux. Un chef-lieu est représenté par un simple cercle si le canton ne compte aucun toponyme en *-ac*, par un petit disque noir s'il en compte moins de 10 %, un petit carré noir pour 10 à 13 %, un grand disque noir pour 14 à 19 %, un grand carré noir pour 20 % et au-dessus.

***

Une première application de nos décomptes peut être la comparaison des trois grands domaines linguistiques, gascon, languedocien et provençal. La carte 3 représente les limites de ces domaines d'après Ronjat (13).

La division départementale visant à rompre les divisions naturelles, nous ne nous étonnerons pas que de nombreux départements chevauchent une limite linguistique. Lorsqu'on remonte la vallée de la Garonne, c'est le cas du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, partagés entre gascon et languedocien; plus à l'est, le Gard est à cheval sur le languedocien et le provençal; les parties septentrionales de l'Ardèche et de la Drôme relèvent du domaine savoyard; etc. Par ailleurs, la récolte même des matériaux nous a imposé de faire une étude dans le cadre départemental.

Nous allons tourner cette difficulté en envisageant dans chaque domaine un ensemble départemental assez important (600 à 800 communes) qui occupera une position à peu près centrale. C'est le cas du Gers et des Landes en Gascogne (800 communes), du Tarn et de l'Aude en Languedoc (763 communes), de l'ensemble Vaucluse,

---

Ardèche : Serrières 2/17, Annonay 3/14, Satillieu 1/10, Tournon 1/16, St-Martin 1/11, Vernoux 1/9, Le Cheylard 2/14, Antraigues 2/11, La Voulte 2/10, Privas 1/16, Chomérac 1/8, Thueyts 2/12, Valgorge 1/7, Joyeuse 1/17, Largentière 3/14, Vallon 1/11.

Drôme : St-Donat 2/9, Romans 3/17, Bourg-de-Péage 2/14, Saillons 1/13, Die 2/15, Crest 1/29, Marsanne 1/14, Luc 1/18, Montélimar 1/11, Rémuzat 2/17.

Vaucluse : Mormoiron 1/10, Apt 1/13.

Bouches-du-Rhône : Berre 1/6, Martigues 1/8.

Var : Tavernes 1/7, Cotignac 1/5.

Basses-Alpes : Le Lauzet 1/7, Annot 1/7, Digne 1/18, Volonne 1/9, Riez 1/11.

Hautes-Alpes : St-Bonnet 1/20, Guillestre 1/11, Serres 1/12.

(13) Jules Ronjat : — Grammaire istorique des parlers provençaux modernes (1930, IV, carte hors-texte).

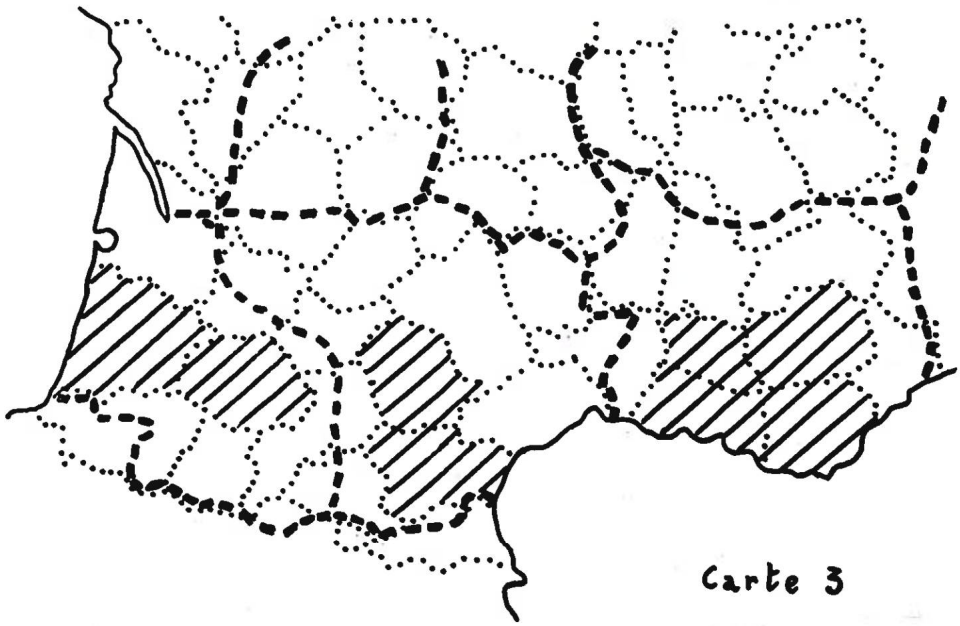

Carte 3

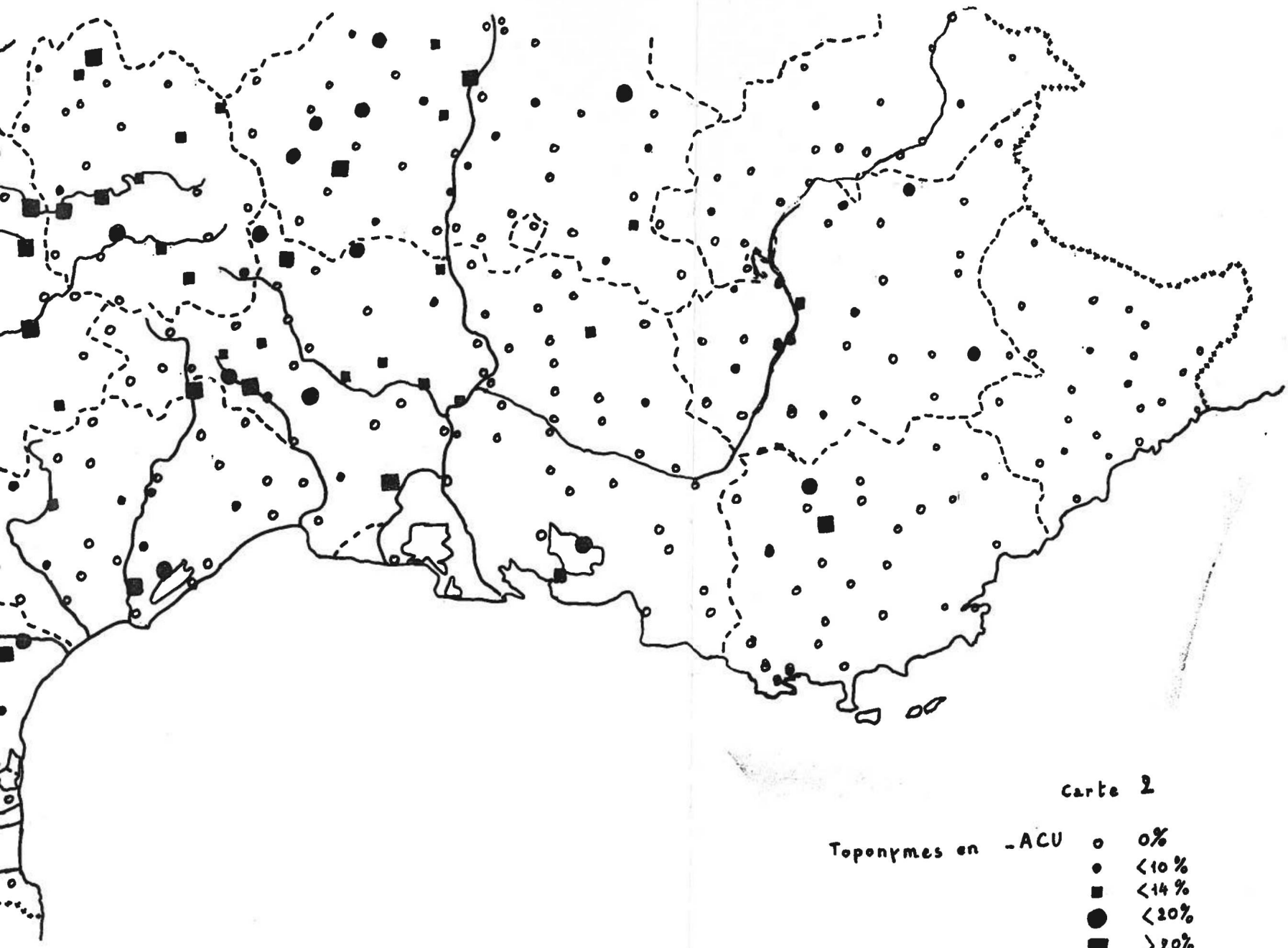

carte 2

Toponymes en -ACU

- 0%
- < 10 %
- < 14 %
- < 20%
- ⩾ 20%

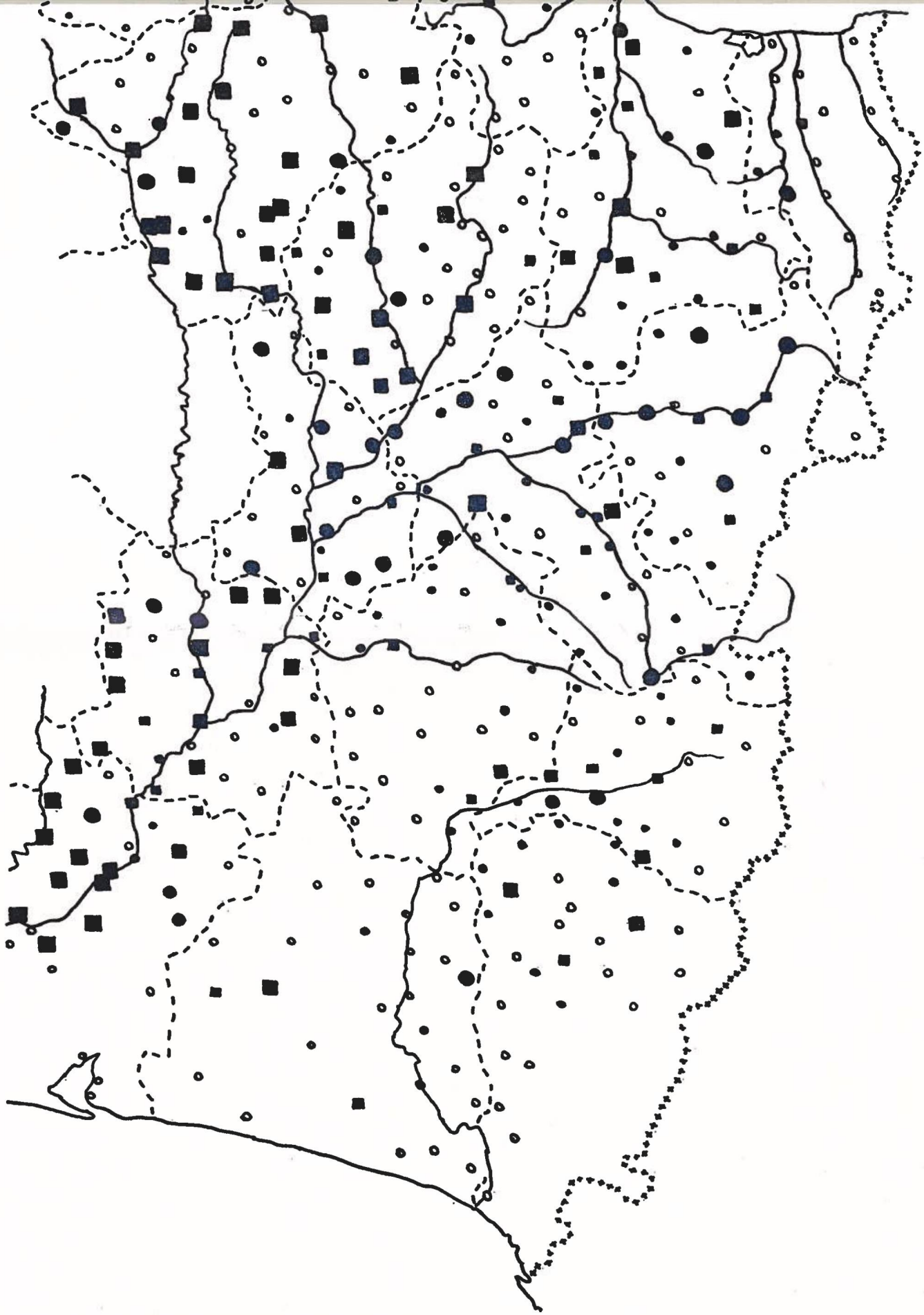

Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes (658 communes) en Provence. Ces zones-témoins sont hachurées sur la carte 3.

Assurons-nous d'abord; par la méthode du $\chi 2$, que chacune de zones est homogène, c'est-à-dire que la répartition des toponymes en *-ac* y est bien aléatoire entre les départements qui la constituent. (Entre parenthèses figurent les nombres qui correspondraient à une répartition parfaitement aléatoire).

GASCOGNE	GERS	LANDES	TOTAUX
-ac	21 (18)	10 (13)	31
Autres communes	445 (448)	324 (321)	769
Totaux	466	334	800

$\chi 2 = 1{,}2$. La probabilité de répartition aléatoire est de 27 %.

LANGUEDOC	TARN	AUDE	TOTAUX
- ac	33 (31)	40 (42)	73
Autres communes	290 (292)	400 (398)	690
Totaux	323	440	763

$\chi 2 = 0{,}2$. La probabilité de répartition aléatoire est de 65 %.

Provence	Vaucluse	Bouches-du-Rhône	Var	Basses-Alpes	Totaux
-ac	2 (2)	2 (1,5)	2 (2)	3 (3,5)	9
Autres communes	148 (148)	109 (109,5)	147 (147)	245 (244,5)	649
Totaux	150	111	149	248	658

$\chi 2 = 0{,}24$ (mais ici avec 3 degrés de liberté). La probabilité de répartition aléatoire est de 96 %.

Dans aucun des domaines, la distribution entre les départements n'a un caractère significatif; chacune des zones-témoins est homogène.

Comparons maintenant, par la même méthode, les domaines linguistiques entre eux.

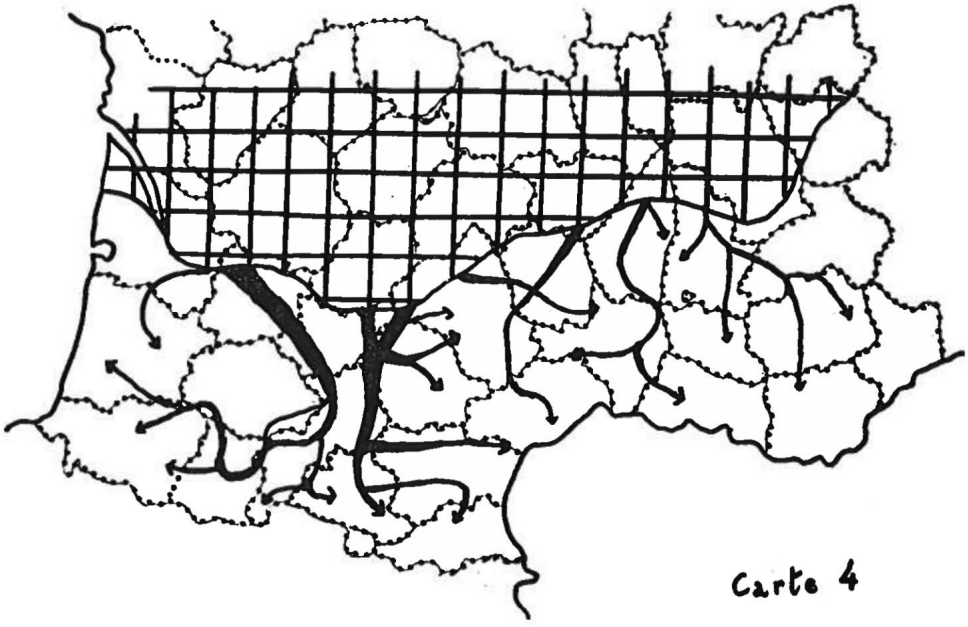

Carte 4

GASCOGNE-LANGUEDOC	GASCOGNE	LANGUEDOC	TOTAUX
-ac	31 (53)	73 (51)	104
Autres communes	769 (747)	690 (712)	1.459
Totaux	800	763	1.563

$\chi 2 = 19{,}9$. Si $\chi 2$ atteignait 10,8 il n'y aurait déjà plus qu'une chance sur mille de distribution aléatoire.

LANGUEDOC-PROVENCE	LANGUEDOC	PROVENCE	TOTAUX
-ac	73 (44)	9 (38)	82
Autres communes	690 (719)	649 (620)	1.339
Totaux	763	658	1.421

$\chi 2 = 43{,}7$. La valeur du $\chi 2$ est encore plus grande que dans le cas précédent.

Donc, entre les zones-témoins représentatives des trois domaines linguistiques méridionaux, les distributions des toponymes en *-ac* sont hautement significatives.

Le pourcentage de toponymes en *-ac* est de 3,9 % sur la zone gasconne, 9,6 % sur la zone languedocienne, et 1,4 % sur la zone provençale. L'influence gauloise paraît donc beaucoup plus importante en Languedoc que dans les deux domaines latéraux.

*
**

Si nous examinons la carte 2, nous constatons que les taches noires sont organisées sous la forme de chapelets, matérialisant les « lignes de force » de l'occupation gauloise à partir de la zone de potentiel élevé qui déborde au sud du Limousin, de l'Auvergne et de la Savoie, ainsi que nous l'avons vu plus haut (carte 4).

En commençant par l'ouest, nous observons une première flèche basée sur Langon, La Réole, Meilhan, Bouglon, qui s'avance par Villandraut, Saint-Symphorien, Pissos, Sabres, Mont-de-Marsan. Elle est d'une importance très modeste.

En revanche c'est un courant impressionnant qui part vers le Sud, depuis les confins de la Gironde et de la Dordogne. Il est basé

sur Duras, Lauzun, Castillonnès, Villaréal; il continue par Seyches, Castelmoron, Ste-Livrade, Villeneuve; puis Laplume, Agen, Puymirol, Beauvillé, Bourg-de-Visa, Moissac. A partir de là, nous suivons la rive gauche de la Garonne avec Astaffort, Auvillar, St-Nicolas, Castelsarrasin, Lectoure, Fleurance, St-Clar, Beaumont, Verdun, et nous remontons celle-ci jusqu'à Toulouse par Mauvezin, Cologne, Cadours, Grenade, Léguevin.

Ici, le courant se partage en deux branches suivant la Save et la Garonne. Le courant de la Save, par St-Lys, Saramon, Lombez, Samatan, L'Isle-en-Dodon, Masseube, Castelnau, est une anastomose qui rejoint à Boulogne le courant de la Garonne, arrivé par Muret, Carbonne, Rieux, Le Fousseret, Cazères, Aurignac.

De Montréjeau, ce courant de la Garonne tourne vers l'ouest à travers le Piémont pyrénéen. Par St-Laurent, La Barthe, il atteint Bagnères, Tournay, Tarbes, Pouyastruc. Une branche se dirige vers Ossun, Lourdes, St-Pé, Pontacq, Nay, et se termine à Arudy.

Le courant principal continue sur les confins des Hautes-Pyrénées et du Gers, des Basses-Pyrénées et des Landes, avec Montaner, Vic, Rabastens, Lembeye, Maubourguet, Marciac, Plaisance, Riscle, Carlin, Thèze. Ici, nouveau diverticule en direction de Lagor, Monein, Navarrenx. Et le courant principal s'étiole à travers Arzac, Amou, Montfort et Dax pour venir mourir à Castets.

Du courant de la Garonne, à partir de Rieux et de Cazères, une branche s'était détachée vers le sud par Montesquieu, Ste-Croix, St-Lizier, Castillon, où elle bifurque avec Aspect, St-Béat et Luchon vers l'ouest, Oust et Massat vers l'est.

Un autre courant très important part depuis le sud du Lot avec Molières, Caussade, Caylus, Montauban, Nègrepelisse, Villebrumier, et le nord-ouest de l'Aveyron avec Vaour, Cordes, Monestiès, Pampelonne, Castelnau, Salvagnac, Rabastens. De Castelnau, une branche remonte la vallée du Tarn vers Gaillac, Cadalen, Albi, Réalmont, Montredon, Villefranche, Valderiès, Valence, Réquista.

De Villebrumier et de Rabastens, le courant du Lot et celui de l'Aveyron convergent vers Villemur, Montastruc, Verfeil, Caraman, Montgiscard, Nailloux, Auterive, Cintegabelle. En remontant la vallée de l'Ariège, nous trouvons Saverdun, La Bastide, Foix, Tarascon, Cabanes, Ax. De Cintegabelle et Pamiers, une branche s'est détachée vers la vallée de l'Aude par Salles, Belpech, Mirepoix, Alaigne, Fanjeaux, Alzonne, Saissac, Carcassonne, Peyriac, Capendu, Olonzac, Lézignan, Ginestas, Narbonne, Coursan. Plus au sud, de Foix et Tarascon, une autre branche se détache vers l'est par Lavelanet, Cha-

labre, Couiza, Quillan, Monthoumet, Tuchan; elle vient se terminer en Fenouillet avec St-Paul, Latour-de-France, Sournia, et même, en domaine catalan, Millas, dont une commune, Néfiach, est au contact de la limite du languedocien.

Les lignes de force suivantes seront moins fourchues. L'une d'elles, partant du nord de l'Aveyron atteint le Gard par Bozouls, Laissac, Campagnac, la Canourgue, Ste-Enimie, Florac, Barre, St-Germain, Génolhac et Bessèges.

Une autre, provenant des confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche passe par Langogne, Châteauneuf, Mende, Chanac, La Canourgue, Séverac, Millau, Carnus, Camarès, St-Gervais, Bédarieux, Clermont l'Hérault, Gignac, Montagnac, Mèze et Florensac.

Venant du nord de l'Ardèche, un courant pousse une petite branche vers Vernoux, la Voulte, Privas, Chomérac, et va vers le Sud pour le Cheylard, Antraigues, Thueyts, Valgorge, Largentière, Joyeuse, Vallon, Barjac, Pont-St-Esprit, Bagnols, Remoulins, Aramon, Uzès, St-Chaptes, St-Mamert. Ici intervient une bifurcation : une branche occidentale gagne vers Quissac, Sauve, Anduze, St-Hippolyte, Lasalle et Ganges; une branche orientale vers Aimargues, St-Gilles et, au-delà, vers Berre et Martigues.

Sur la rive gauche du Rhône, l'implantation gauloise est très légère. Venant des confins de la Drôme et de l'Isère, elle atteint Die, d'où elle dépêche une petite branche vers Crest, Marsanne et Montélimar, puis continue vers Luc, d'où une seconde branche gagne Rémuzat, Buis-les-Baronnies, Mormoiron et Apt. Elle s'infléchit enfin vers Serres, Volonne, Digne, Riez, Tavernes et Cotignac, non sans avoir lancé, encore plus à l'est, une timide percée vers Guillestre, le Lauzet et Annot.

Ces trajets sont schématisés sur la carte 4.

*
**

Nous pouvons résumer ainsi les résultats du présent travail :

1. Les trois domaines linguistiques du Midi ont reçu une certaine implantation gauloise. C'est en Languedoc que celle-ci est la plus importante; en Provence qu'elle l'est le moins.

2. Les toponymes en *-acu*, qui jalonnent l'implantation gauloise, s'égrènent en longs chapelets dont deux ont une importance particulière.

a) L'un partant des confins de la Gironde et de la Dordogne, remonte le cours de la Garonne, et va s'étaler tout au long du Piémont gascon. On observe une sorte de « perte de charge » au long du trajet, puisque le pourcentage des toponymes en *-ac* est de 12,9 % dans le Lot-et-Garonne, 9,6 % dans le Tarn-et-Garonne, 7,8 % dans la Haute-Garonne, 7 % dans les Hautes-Pyrénées.

b) L'autre, issu des confins du Lot et de l'Aveyron, se dirige vers le Sud par les vallées du Tarn puis de l'Ariège, non sans lancer vers l'est de multiples appendices, l'un par la vallée du Tarn, un autre par la basse vallée de l'Aude, un troisième par le Piémont pyrénéen, qui sert présentement de support à la Route Nationale 117. Cette région manifeste une celtisation importante avec 10,2 % de toponymes en *-acu* dans le Tarn, et 9,1 % dans l'Aude !

3. Ces deux courants n'ont pas franchi les limites linguistiques du catalan, de l'aragonais et du basque (14).

4. Les Cévennes ont constitué pour le département de l'Hérault un rempart efficace : le pourcentage de toponymes en *-ac* n'y atteint que 4,5 %. Parti des confins de l'Ardèche et de la Haute-Loire, et après traversée de la Lozère et du Sud-est de l'Aveyron, un courant assez ténu a abouti aux sources de l'Orb, vers St-Gervais et Bédarieux, a gagné le cours de l'Hérault à Clermont, Gignac, Montagnac, puis atteint les lagunes littorales à Mèze, Florensac et Montpellier.

5. Du nord de l'Ardèche, un courant un peu plus important traverse l'est et le centre du Gard.

6. Les infiltrations de la rive gauche du Rhône inférieur sont insignifiantes.

---

(14) Nous avons noté Néfiach en Roussillon; Masarach et Vulpellach dans la Province de Gerona; rien dans celle de Barcelona; Vilach à Lérida; rien à Huesca ni à Zaragoza; rien en Navarre ni dans les Vascongadas.

C'est là une densité insignifiante (données du *Diccionario Estadistico Municipal de España*).

LES STRATS AQUITAINS ET OCCITANS EN GASCON

par A.-G. HAUDRICOURT

Les relations amicales que j'ai eues avec Jean Séguy lors de ses séjours à Paris ont été trop brèves pour que nous ayons eu le temps de discuter boutique, c'est dans une lettre qu'il m'a laissé entendre qu'il aurait bien à critiquer dans mon *Essai pour une histoire structurale...* (1), en particulier qu'il ne faut pas confondre un *b* spirant et une spirante bilabiale proche de *w*.

En relisant le chapitre V, p. 69-82 de cet *Essai*, et en examinant le dernier volume (VI) de l'*Atlas linguistique de la Gascogne*, je crois comprendre ce qu'il a voulu dire par la carte 2101.

Dans l'*Essai*, j'explique que le passage de *f* à *h*, résulte de l'existence d'une corrélation de plosion, mais cette corrélation pourrait être aussi bien à quatre séries : occlusive sourde, sonore, spirante sourde, sonore, qu'à trois séries : occlusive sourde, occlusive relâchée sonore, spirante sonore. La preuve de l'ancienneté du système à trois séries serait, outre la confusion *b* = *v*, la conservation des sonores intervocaliques latines : *-b-*, *-d-*, *-g-*, car dans ce système les réalisations spirantes et les réalisations occlusives appartenant au même phonème se trouvent stabilisées.

Une question que je n'ai pas abordée, mais qu'il faudrait résoudre : ce qui a particularisé le gascon, est-ce un substrat — la prononciation de l'aquitain langue prélatine de la région — ou un superstrat — langue des envahisseurs vascons du VIe siècle ?

***

Si l'on compare les cartes du traitement des sourdes intervocaliques latines *-p-*, *-t-*, *-c-*, à celle des sonores *-b-*, *-d-*, *-g-*, on voit une nette différence; les premières cartes sont homogènes, et montrent

(1) André Haudricourt, Alphonse Juilland, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, 2e Ed. Mouton, 1970.

que depuis la réduction des occlusives sourdes géminées latines, date à laquelle les *-p-*, *-t-*, *-c-* sont devenus les phonèmes indépendants *-b-*, *-d-*, *-g-*, le système phonologique n'a pas bougé.

Les secondes sont hétérogènes : 2105 (-b-) (2) ne recouvre pas 2105 (-d-), la zone de conservation est disloquée en deux taches : nord du Médoc, et Béarn-Chalosse, par poussée est-ouest, ou nord-est sud-ouest venant de la vallée de la Garonne, comme si entre le VIe et le VIIe siècle de notre ère, il y avait eu une offensive du système à quatre (ou à deux) séries, individualisant les spirantes sonores en tant que phonèmes, repoussant le système à trois séries : le rayonnement à partir de Bordeaux et de Toulouse explique le refuge du système à trois séries dans les régions les plus éloignées des deux métropoles.

Une autre explication serait de considérer la région Béarn-Chalosse comme celle d'influence maximum du superstrat vascon, mais alors on n'explique pas le Nord-Médoc.

Ce n'est qu'au VIIe ou VIIIe siècle, date approximative de la réduction des occlusives géminées, que le système à trois séries se rétablit sur l'ensemble de la Gascogne, en entraînant des hypercorrections dans le sud-est dans la vallée d'Aure et le Haut Astarac où le *-s-* a abouti à *-d-* dans quelques mots (carte 2139), et où, aussi en Haut Astarac le représentant de *-t-* est moins occlusif (il peut se réaliser *-r-*) que le représentant de *-d-* (3). On s'explique la perplexité de l'enquêteur du XXe siècle lorsqu'il rencontre ces phénomènes : je ne pense pas qu'il faille les interpréter en synchronie (si ce n'est en style individuel ou local) mais que c'est l'héritage de la situation du haut moyen-âge, époque où un adstrat (ou superstrat) occitan (de l'ouest de la Garonne et de villes de la vallée) a refoulé pendant un certain temps le système gascon à trois séries, puis le système à trois séries a reconquis tout le territoire gascon et après la défaite albigeoise le système a franchi la Garonne et s'est étendu en languedoc du XVe au XVIIIe siècle.

Telles sont les réflexions que peuvent inspirer à un non-spécialiste quelques pages de l'œuvre monumentale de Jean Séguy et de ses collaborateurs.

---

(2) Pour les sources de cette carte, on indique la désinence de l'imparfait, et deux mots où l'on pourrait craindre une dissimilation, pourquoi ne pas s'être servi de FABA haricot, TABANUS, taon, et dire que les cartes 524, 525 n'étaient pas utilisables ?

(3) J. Séguy, *Notice explicative du Vol. VI*, p .7.

ANCIEN ESPAGNOL *LOSENJA/LISONJA* « FLATTERIE » ET *(A)LIMOS(I)NA* « AUMONE »

En marge du rayonnement transpyrénéen d'un provençalisme littéraire

par Yakov MALKIEL

I

La lointaine origine d'anc. fr. *lauzenger* 'médisant' et de sa famille lexicale présente un problème étymologique très épineux au spécialiste des anciens dialectes gallo-romans (1). Quant à l'italianisant, il peut se contenter d'un classement sommaire de *lusinga* 'louange'

(1) En rigueur, le problème s'étend aux dialectes d'Oïl. Le v. fr. *losenge* 'flatterie, mensonge, déception' reflète peut-être le francique * LAUSINGA, et on s'accorda longtemps sur l'analyse de son synonyme *louange* (qui a survécu en français moderne) comme croisement de *los* < LAUS (et *loer* < LAUDĂRE) avec le mot germanique; E. Gamillscheg, *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, 2e éd., Heidelberg, 1969, p. 577*b*, appuie cette interprétation, du côté sémantique, avec un renvoi à l'anc. fr. *lober* 'flatter, décevoir', produit de LOBÔN 'combler d'éloges' attesté en ancien haut allemand (et, d'ailleurs, conservé en *loben*). Ce qui complique l'état présent de nos connaissances, c'est d'une part, la conjecture orientaliste de M. Rodinson, qui prend comme point de départ le type arabo-persan *LAUZINAǦ* 'amande (sucrée)'; et, d'autre part, le plaidoyer fort éloquent de J. Corominas (*Diccionario crítico-etimológico...*, t. III, [1956], p. 108*b*-110*a*; cf. le Supplément au t. IV [1957], p. 1049*a*) en faveur de *laudēmiu*, innovation attestée en bas latin et qui s'expliquerait par une amalgame de la désinence extraite de *chalenge* < *CALUMNIA* avec l'hellénisme BLASPHĒMIA interprété comme pluriel de -ĒMIUM. Il s'agirait donc, en dernier lieu, de la polarisation lexicale à base sémantique, telle que je l'ai esquissée à deux reprises — en 1951 (*Lexical Polarization in Romance*, in : *Language*, t. XXVII, pp. 485-518), puis en 1957-58 (*Diachronic Hypercharacterization in Romance*, in : *Archivum Linguisticum*, t. IX, pp. 79-113, surtout aux pp. 103-106, et t. X, pp. 1-36, ainsi qu'à l'occasion de plusieurs sondages étymologiques).

comme provençalisme (2), quitte à admettre que l'anc. it. *lusign(u)-olo* 'rossignol' (aujourd'hui *usignolo*, en conséquence d'une fausse séparation) peut avoir exercé un minimum d'influence sur la première voyelle : le rossignol est l'oiseau littéraire, voire poétique, par excellence et figure, selon une vieille convention, dans le même contexte amoureux que le médisant et le mari jaloux. L'hispanisant, lui, se voit obligé d'affronter des problèmes bien autrement difficiles : si les plus anciens textes offrent des formes transparentes, telles le verbe *losenjar* 'louer, flatter', l'abstrait *losenja*, et le nom d'agent (capable de fonctionner comme adjectif) *losenjero*, il se produit, dès le XIVe siècle, un changement abrupt et l'on rencontre dans les textes une nouvelle série de formes : *lisonja, lisonjero, (a)-lisonjear* et même, à titre de nom d'agent secondaire, *alisonjeador;* des variantes qui surgissent en marge du courant principal (*lijonja, lijongera*) compliquent la situation. On est enclin à penser, de prime abord, à une métathèse vocalique, tout comme *gẽolho* 'genou' (du dimin. GENUCULU), en ancien portugais, a cédé le pas à *joelho*. Mais une métathèse doit offrir certains avantages; pour n'alléguer qu'un seul exemple, la transformation de l'anc. esp. *animalia* 'bête' en *alimaña* — on y reviendra — était séduisante sous plus d'un rapport (3). Or, la métathèse hypothétique de *losenja* en *lisonja*, qu'on a longtemps postulée, n'était pas même très nette, puisqu'on s'attendrait à **lesonja*, variante qui est précisément absente des textes médiévaux (et, à plus forte raison, postérieurs) ; ceux-ci, d'ailleurs, nous permettent d'établir un corpus parfaitement adéquat.

L'idée centrale de cet article est qu'il s'agit, au fond, non d'une métathèse (ni précise ni justifiable), mais d'un croisement de mots. Pour des raisons indépendantes, de toutes les formes que l'hellénisme ELE(E)MOSYNA 'aumône' assuma dans la péninsule ibérique, c'est *limosna* qui finit par triompher vers la fin du Moyen Age. Or, il n'est guère difficile d'établir le pont sémantique entre la mendicité

(2) C'est, en effet, l'opinion de Br. Migliorini et A. Duro, *Prontuario etimologico della lingua italiana*, 4e éd., Torino, 1965, p. 318*a*. Les auteurs identifient comme noyau de la famille en toscan contemporain : *lusing-are, -amento, -atore* et *lusingh-iero, -eria, -évole*. Il est naturellement impossible de tracer une ligne de démarcation vraiment nette entre le rayonnement de *lauzenja, -ger* et celui de *losenge, -ier*, puisqu'il s'est produit un enchevêtrement complet. Mais le berceau de la culture qui a fourni l'archétype littéraire du flatteur insincère et enclin aux intrigues était décidément en Provence.

(3) De tels avantages peuvent être soit articulatoires (économie de l'effort neuro-musculaire), soit grammaticaux (intégration du segment final dans une série suffixale), soit lexico-sémantiques (élimination d'une homophonie gênante, renforcement de l'expressivité, etc.).

et la flatterie. D'ailleurs, il s'agissait de deux mots féminins qui avaient en commun le nombre des syllabes et des phonèmes ainsi que deux voyelles et trois consonnes particulières. Seulement, pour rendre plus plausible ce contact fécond, il nous faudra esquisser, d'un pinceau assez grossier, l'histoire de ELEMOSYNA au sud des Pyrénées. Comme un épisode des vicissitudes de cet important mot ecclésiastique est la réduction, moyennant une aphérèse, de la forme savante *alimos(i)na* à *limosna,* on se fera un devoir d'examiner à part le segment *ali-* et ses valeurs stylistiques ou évocatrices. Chemin faisant, on fera quelques observations sur les principaux concurrents du provençalisme *losenja/lisonja,* à savoir, d'un côté, l'arabisme *falago* 'flatterie' ou plutôt 'cajolerie séduisante' et, de l'autre côté, *loor* 'éloge', étroitement apparenté au prov. *lauzor* et présupposant un type provincial *LAUDŌRE formé, à ce qu'il semble, d'après HONŌRE 'honneur', dans un climat de vives acclamations fort caractéristique du bas Empire. (On pense aux *Laudes Regiae* reconstruites, en 1946, par Ernest H. Kantorowicz et Manfred F. Bukofzer).

II

Il n'est pas exagéré d'affirmer que *losenja et lisonja* (avec leurs dérivés respectifs) appartiennent à deux couches successives du lexique espagnol. Le changement a dû se produire au cours du XIVe siècle : les trois manuscrits du *Libro de buen amor* oscillent entre *lisonja et lijonja* et s'accordent à favoriser *lijonjero,* mais ignorent la variante *losenj-* (4), qui prédominait pourtant dans les textes archaïques, à commencer par le vénérable fragment *Disputa del alma y el cuerpo* (5). Les glossaires latins-romans du XIVe siècle,

(4) En rencontrant *lijonja* et *lijonjero,* on soupçonne, de prime face, l'action assimilatrice du /ǰ/. Tout de même, il est remarquable que *losenja* n'ait pas donné lieu (que je sache) à la naissance de * *lojenja.* Il vaut donc mieux partir d'une contamination lexicale et non d'un processus phonétique. La langue hésitait entre *lisión* et *ligión* 'dommage, tort, mal' (de LAESIŌNE; à noter *aleijão* 'paralysé' en portugais, avec un /ǰ/ en face du /z/ castillan); les deux formes figurent côte à côte dans le texte de Juan Ruiz (6*b*, 460*d*, 1670*c*) — état de choses idéal pour la naissance de *lyjonja* (forme d'ailleurs éphémère) en marge de *lisonja. Ligión* 'légion' existait aussi au Moyen Age (on trouve ce mot dans l'*Alexandre*), mais comme il n'y avait pas d'alternance entre la sifflante et la chuintante, il est hautement improbable que *lisonja* en ait subi l'influence; d'ailleurs, les sphères sémantiques des deux mots étaient trop distantes.

(5) Voici le passage reconstruit par Menéndez Pidal en 1900 et reproduit par J.D.M. Ford onze ans plus tard dans ses *Old Spanish Readings* : « ¿ Ó son los pala[frés] / que los cuendes e los res // te solién dar / por to *losenjar* ? » (v. 30-31); cf. le glossaire, à la p. 245 *a*, s.v. *lisonjero.* L'infinitif substantivé rappelle la dérivation « interne » de *plaidoyer* en français, et de *dezir* e *cantar* en espagnol médiéval : le domaine sémantique du chant et de l'éloquence prête, à ce qu'il paraît, à ce traitement.

dont la langue gravite vers l'aragonais, se rangent du côté de Juan Ruiz ou, au moins, de ses copistes, à en juger par Palacio, 353 — *mulcator* 'lisongero' et Toledo 33 — *adulator* 'alisongeador'. Un seul texte de contenu romanesque, *El emperador Otas*, pour lequel, malheureusement, on ne dispose que d'une édition vieillie basée sur un manuscrit unique, paraît hésiter entre *losenj-ar, -ero*, vers le début, et *lisongero*, vers la fin, ce qui, en supposant que les données soient exactes, est peut-être symptomatique de l'indépendance croissante du scribe vis-à-vis son modèle (6). Les textes typiques, d'ordre traditionnel, du XVe siècle, ne connaissent que la forme moderne; témoin la *Confisión del amante* — adaptation de John Gower, à travers une version portugaise intermédiaire —, qui offre des exemples, en partie copieux, de *lisonja, lisonjear* (verbe et infinitif substantivé) et *lisonjero* (7). En ancien portugais le phénomène se répète, avec quelques variations. Les premiers textes préfèrent le verbe *lousinhar*, avec une diphtongue due à la pression de *louvar* <*LAUDĀRE* et une désinence suggérée par un suffixe diminutif ou itératif de souche indigène qui évoque fort bien les zigzags de la séduction (8). Mais faut-il attribuer la forme moderne, *lisonjear*, moins expressive, à une évolution parallèle autonome ou, ce qui est plus vraisemblable, tout simplement à un emprunt postérieur fait au castillan ?

III

Il n'est pas difficile de reconstruire un cadre linguistique, littéraire, voire social pour l'emprunt de *losenja* et de *losenjero*, ainsi

(6) Compte tenu de l'édition défectueuse de J. Amador de los Ríos, on peut tout de même appuyer sa lecture de *losenjar*, au chap. VII, et de *losenjero*, au chap. IX, avec un renvoi à *losenja*, au chap. XIX d'un autre texte (*De una emperatriz...*) qui se trouve dans le même manuscrit et qui a été publié par un spécialiste de premier ordre, Adolfo Mussafia. Mais c'est *lisongero* qu'on trouve, à en croire J. Amador de los Ríos, dans les chap. XXI et XXXVII de *El emperador Otas*.

(7) On se heurte à un véritable embarras de richesse — *lisonj-a :* fol. 315 v°, 317 r°, 318 v°; *-ear :* fol. 313 v°, 314 v°, 315 r°, 316 r° (et un seul exemple d'un infinitif substantivé, tout comme dans la vieille *Disputa* : fol. 317 v°); *-ero* : fol. 314 r°. Sur la date et la transmission de ce texte, établi il y a longtemps par les soins de H. Knust et A. Birch-Hirschfeld, on peut se reporter maintenant au livre tout récent de A. D. Deyermond : *Apollonius of Tyre...*, Exeter, 1973.

(8) Voir l'excellent « Vocabulário Galego-Português », p. 56*a*, qui figure en appendice aux *Cantigas d'escarnho e de mal dizer...*, 2e éd., s.l., Edit. Galaxia, 1970, qu'a réunies et scellées de son autorité M. Rodrigues Lapa. On regrette le silence du glossaire vieilli, mais rédigé avec beaucoup de soin, qui accompagne l'édition des *Cantigas* alfonsines publiée sous les auspices de l'Académie Royale.

que des autres membres de cette famille. Il s'agit d'une certaine ambiance, familière aux historiens, d'un milieu aux conventions et traditions nettement marquées. Plusieurs autres mots d'emprunt appartiennent à la même sphère courtoise-chevaleresque et au même niveau du discours, p. ex. le verbe *gabar* 'se moquer, plaisanter, combler d'éloges, se vanter'; puis *trobar* 'composer', *gala* et *galán*, qui remontent à l'anc. fr. *galer* 's'amuser' d'origine controversée); enfin, certains substantifs concrets en *-el* — qui présupposent des bases soit en *-ELLU*, soit en *-ĀRIU*, témoins *lebrel* 'lévrier', *vergel* 'verger' — et une douzaine d'adjectifs et de noms d'agent en *-er(o)*, dont *ligero* 'léger' (**leviāriu*) est le plus étonnant et *mercader(o)* 'marchand' est le plus répandu, grâce à l'appui que lui ont prêté le lexique catalan est tout spécialement la structure sociale de Barcelone (9).

Ce qui pique notre curiosité beaucoup plus, c'est l'histoire des « cases vides », à l'intérieur du lexique hispano-roman que l'emprunt d'un provençalisme suggestif — mais emprunt de luxe tout de même — a vite fait de combler. Le mot savant *adular*, qui prédomine de nos jours au sens péjoratif, ne s'employait pas encore; à en croire J. Corominas (D.C.E., s.v.), ce fut le marquis de Santillana, mort en 1458, qui l'a introduit. *Alabar*, vieux reflet indigène de *ALAPĀRĪ*, ne concurrençait pas non plus *losenjar/ (a)lisonj(e)ar*, puisqu'au Moyen Age, ce verbe — toujours réfléchi — ne signifiait que 'se vanter', ce qui correspond fort bien à la gamme sémantique de *ALAPĀRĪ* 'menacer de gifles', son prototype latin, nous venons de le constater au niveau de la langue populaire (10). (Aujourd'hui c'est un autre mot savant, *jactarse*, qui a usurpé la place de *alabarse* au sens qu'on vient d'identifier (11).) Il ne restait donc pour l'"éloge'

(9) Pour un tour d'horizon on peut se reporter à la vieille thèse de Yale (assurément dirigée par H.R. Lang) de J.B. DeForest, *Old French Borrowed Words in the Old Spanish...*, in : *RR*, VII (1916), 369-413; mais l'analyse la plus pénétrante, bien que partielle, est celle qu'a fournie naguère Anita Katz Levy, *Contrastive Development in Hispano-Romance of Borrowed Gallo-Romance Suffixes*, in : *RPh*, XVIII (1964-65), 399-429; XX (1966-67), 296-320.

(10) Il s'agit d'un verbe dénominatif, basé sur *alapa* 'soufflet, gifle', non attesté avant Phèdre, Martial et Juvénal, cf. Ernout et Meillet, *D.E.L.L.*, 4e éd., p. 19b. Un glossaire monolingue remontant à l'Antiquité explique ALAPĀRĪ comme 'alapas minari'. Les menaces et les fanfaronnades vont de pair.

(11) D'autre part, *alabar* comme verbe transitif (c'est sa fonction principale à présent) s'est substitué à *loar*, qui — à la différence du port. *louvar* — est tombé en désuétude. IACTĀRE, fréquentatif de IACERE 'jeter', signifiait, selon Ernout, 'lancer, jeter souvent ou avec force', et par suite : 1° 'agiter' (sens physique et moral), 2° 'mettre en avant' (sens moral) : SĒ IACTĀRE; IACTĀRE GENUS, NŌMEN.

et la 'flatterie' que les deux grandes familles de *loar*, de provenance latine (*LAUDĀRE*), *et d'(a)falagar*, de souche arabe. Or, à la rigueur, ni *loar* (*port. louvar*), ni *(a)falagar* (port. *afaagar* > *afagar*) ne faisaient double emploi avec *losenjar/(a)lisonj(e)ar. Loar*, descendant en ligne directe, parfaitement régulier quant à la forme, de *LAUDĀRE*, ne s'était pas éloigné de son ancêtre quant au sens; il signifiait 'louer, glorifier, faire l'éloge' et se prêtait, tout comme ses dérivés (*loador* et *loadero*, le post-verbal *loa* et surtout *loor* 'éloge' antérieur à *loança*), à l'emploi religieux. La sincérité du locuteur n'était jamais mise en question (12), peut-être à l'exception des cas — d'ailleurs, peu nombreux — où *loarse* équivalait à 'se vanter' (Juan Ruiz, 94 *a*, 1358 *d*).

Par contre, *(a)falagar* signifiait, au fond, 'enjôler, cajoler, amadouer'; il s'agissait d'une flatterie décidément sensuelle et, pour tout dire, féminine; la base arabe avait un sens franchement érotique (les orientalistes de langue anglaise traduisent *HALAGA* par 'to adapt oneself, to lie [= être couchée] in order to please'), sens légèrement voilé en ancien espagnol et portugais en vertu de la pudeur occidentale. Les mots qui appartiennent à cette famille — les abstraits *(a)falago* et *falagam(i)ento*, le nom d'agent *falaguero*, plus tard l'élégant adjectif *halagüeño* — gardent, à titre de résidu, un ingrédient de douceur, de sensualité plutôt que de méchanceté et traîtrise (13).

---

(12) *Loador* 'vantard' (Ruiz, 557c) et *loadero* 'digne d'éloge' (*Barlán et Josaphá*, 142 v°) étaient assez rares; mais le verbe était des plus communs et, par conséquent, nullement exempt d'extensions occasionnelles de fonction (à noter le sens de 'suggérer' : *Carlos Maynes*, chap. XXX, et la construction réfléchie, au sens de 'se vanter' : Ruiz, 94*a*, 1358*d*). Entre les abstrait verbaux, *loor*, consacré par le titre d'un poème de Berceo, prédominait universellement, s'infiltrant même dans la *Dança general de la muerte*, 52*a*; quand même, on trouve des traces isolées de *loa* (*Santa Catalina*, ed. Knust, 22 v°, 23 r°) — mot qui, au Siècle d'Or, finit par faire une carrière vertigineuse comme nom d'un genre dramatique — et surtout de *loança*, qui, par contre, fit défaut au portugais, fidèle à *louvor;* cf. ma monographie *Development of the Latin Suffixes* -ANTIA *et* -*ENTIA*..., p. 107, 114 (anc. léon. *loançia*), 135, 144, 152 (cat. *lloança*).

(13) *Afalagar* l'emportait sur *falagar* surtout dans les texte de teinte occidentale, tels *Carlos Maynes*, chap. XXII, et *Confisión*, 97 r°, mais se faufilait partout (p. ex., glossaire de Palacio, 499); on peut donc situer *halagar* au point d'intersection de *afalagar* et *falagar*, tout comme *hacendado* 'propriétaire d'une *hacienda*' répercute a*hazendado*, comme résultat de l'amuïssement de l'*h*, produit à son tour d'un *-f-* médiéval. Le préfixe *a-* est plus fréquent à l'ouest; à noter le contraste entre port. *afadigar*, *(a)limpar*, *apresentar* et esp. *fatigar*, *limpiar*, *presentar*. L'ancien adjectif était *falaguero*, qui rimait avec *losenjero* (Ruiz, 169*c*, 511*b*, 572*a*, 578*c*, 581*c*, 907*a*, etc.; *De una emperatriz*, chap. IV; *Confisión*, 46 r°); la langue moderne lui préfère *halagüeño*, qui s'appuie sur *risueño* (= port. *risonho*) '(sou)riant'; le portugais se tient à l'écart de cette recherche du mot juste, se déclarant satisfait de solutions faciles (*afaga-dor, -nte*).

Tous les facteurs mis en jeu — la pression externe, due aux circonstances historiques, notamment aux contacts de cultures romanes médiévales, et la structure interne du lexique, caractérisée par la présence de vides probablement gênants pour qui cherchait le mot juste — coïncidaient donc pour favoriser l'adoption définitive de *losenja(r)*. Mais rien dans les antécédents du mot provençal *n'explique* la genèse de *lisonja(r)*. Quant au changement de *legier* 'léger' en *ligero*, il n'offre guère de parallèle vraiment convaincant, puisque dans ce cas la coexistence de *liviano* 'léger' (en parlant du poids) < **LEVIĀNU* (14) et aussi du groupe *aliviar* 'alléger' (verbe accompagné des abstraits *alivio* et *aliviamiento*, à partir des textes médiévaux) (15) tranchaient la question en faveur de *li-* au lieu de *le-*, tandis que rien ne justifie cette métathèse absurde qu'est le glissement supposé de *losenja* (jamais **losinja*) dans la direction de *lisonja* (jamais **lesonja*).

Toutes les difficultés disparaissent aussitôt qu'on érige en facteur décisif l'association spontanée de *losenja* avec *limosna*. Du

(14) On sait que, en espagnol moderne, *ligero*, au niveau sémantique, correspond non à *léger*, mais à 'rapide' et, comme adverbe, à 'vite', ne dépendant pas d'un suffixe adverbial, tout comme *fast* en anglais. Dans les textes médiévaux le mot signifiait souvent 'agile, leste, vigoureux' et quelquefois 'volage, inconstant'; *ligereza* 'légèreté, inconstance' (Ruiz, 518a; *Confisión*, 372 v°) équivalait au mod. *liviandad*. L'adverbe *ligeramente* 'aisément' jouissait d'une importance marquée (Ruiz, 1357*d*, 1592*a*; *Otas*, XVI; *Confisión*, 377 r°; A. Castro, *Glosarios...*, s. vv. *leviter, velociter, diligentius, defunctorie*), tout en subissant la pression des formules adverbiales *de ligero* (Ruiz, 419*a*, 513*a*, 1669*b*; *Barlán e Josaphá*, 195 v°) et *a la ligera* (*Confisión*, 148 r°). La ligne de démarcation entre *ligero* et *liviano* était donc moins nette que de nos jours, ce qui rend plus plausible l'influence formelle de *liv-* sur *lig-*.

(15) Je suis tout à fait d'accord avec Ernout qu'il n'y a aucune nécessité de postuler un doublet * LEUIUS à côté de LEUIS (q.v.) et que LEUIĀRE, ADLEUIĀRE, SUBLEUIĀRE (attestés surtout dans les glossaires bas-latins) ont été formés directement sur BREUIĀRE 'abréger'. Il est loisible de corroborer cette hypothèse par un renvoi à * ALTIĀRE, (EX)AMPLIĀRE à côté de AMPLĀRE archaïque (Pacuvius), etc. — verbes qui, à mon avis, reposent en partie sur les comparatifs ('rendre plus haut, plus spacieux, etc.').

Aliviar est fort bien attesté en ancien espagnol (*Santa María Egipciaca* [en prose], 9 v°; *Grail Fragments*, ed. Pietsch, 256 r°; *Confisión*, 183 r°, 286 v°, 388 v°, 397 r°); ce dernier texte contient aussi des vestiges de *aliviamiento* (287 r°) et *alivio* (387 r°). L'alliance étroite de ces mots avec *liviano* 'léger, frivole' (Ruiz, 67*c*, 1347*b*; à noter, dans ce poète, *vianda liviana*, 85*a*, qui rappelle *livianos* 'poumons, intestins', ainsi que le stéréotype *tierra liviana* qu'offre *Barlán et Josaphá*, 111 r°) et avec les abstraits adjectivaux qui l'accompagnaient (liviandat : Ruiz, 105d; *livianeza* : *Confisión*, 81 r°; *livianez* : *ibid.*, 106 r°) a suffi pour transformer le *le-* de legier en *li-*. Ce facteur était, évidemment, inopérant dans l'évolution de *losenja* > *lisonja*.

côté formel il y avait — on y a fait allusion — une affinité frappante; il s'agissait, dès le début, de mots féminins tri-syllabes paroxytons à sept phonèmes (dont cinq étaient communs aux deux mots) ; la coupe syllabique était identique, la voyelle accentuée, placée au centre du mot, étant entravée et les deux autres libres. Les voyelles étaient presque identiques, à part le contraste assez léger *e : i*, mais au début elles étaient distribuées de manières différentes; or, la prétendue « métathèse » remédia à cette divergence et aboutit précisément à une symétrie parfaite du vocalisme : *i-ó-a*. Quant aux consonnes, les mots partageaient, dès le premier moment, l'*l* initial, ainsi que l'*s* prononcé */z/* et l'*n;* la seule différence, qui s'est montrée résistante à toute tentative (ou tentation) de nivellement, était donc *j : m*. Si l'on ajoute à cette ressemblance formelle écrasante une parenté sémantique fort suggestive — le mendiant habile a recours à la flatterie, surtout dans un milieu méditerranéen, pour attendrir le cœur et déclencher la générosité de son « patron » et tout spécialement de sa bienfaitrice — la plausibilité du rapprochement, puis du croisement des deux mots en question s'affermit. On se demande alors pourquoi les locuteurs ont attendu jusqu'au XIVe siècle pour effectuer la transformation de *losenja* en *lisonja*. La réponse est que le facteur censé avoir causé ce changement, à savoir *limosna*, n'était lui-même, au commencement, qu'une variante, qui a tardé à supplanter ses rivaux.

IV

Point n'est besoin de reconstruire dans tous ses détails les vicissitudes de l'hellénisme ecclésiastique *ELE(E)MOSYNA* en roman, puisqu'il existe une littérature suffisante sur ce sujet (16). Voici un bref résumé des faits établis ailleurs.

En appiquant des retouches au schéma proposé dans le *R.E.W.*, on finit par isoler quatre groupes de reflets :

a) ceux qui conservent la voyelle initiale léguée par le grec, p. ex. anc. esp. *ele-, eli-mosna* (assez rares), *elemosina* (à titre de latinisme pur) et port. *esmola*, qui, lui, a subi des secouses fort violentes;

b) ceux qui ont été frappés par l'aphérèse : esp. *limosna*, it. *limosina*, etc.;

c) ceux qui ont bénéficié d'un changement de *E-* en *a-*, voyelle beaucoup plus résistante (d'ailleurs, cette substitution frayait le chemin pour une association féconde avec la famille de *ALIMEN-*

(16) Je renvoie surtout à mon article *Conflicting Prosodic Inferences from Ascoli's and Darmesteter's Laws*, à paraître dans le t. XXVIII : 4 de *Romance Philology*.

TUM 'nourrissement'); cette solution caractérise le fr. *aumône*, le prov. et l'anc. esp. *almosna* et le cat. *almoina*, et on l'entrevoit en dehors du domaine roman proprement dit : cymr. *alwysen*, irl. *almsan*, all. *Almosen* (v.h.a. *alamuosan*), angl. *alms*, basque *arremusina;*

d) Une aphérèse beaucoup plus énergique que celle qu'on vient de décrire sous b) a agi sur le mot dans certains dialectes italiens et rhétoromans, causant la perte de deux syllabes et provoquant la dislocation de l'accent : *mozína*, *musína*, etc.

Ce sont les groupes a), b) et c) qui se sont longtemps disputé le premier rang en ancien espagnol (à noter que *almosna*, rentrant dans la catégorie des mots ecclésiastiques, pourrait représenter un autre provençalisme) (17). C'est après avoir écarté (ou, au moins, affaibli) ses concurrents que *limosna* acquit la force nécessaire pour exercer son influence décisive sur *losenja* (18), moyennant le chassé-croisé des deux premières voyelles et, concurremment, la métamorphose de *e* en *i*.

(17) A retenir un petit assortiment de détails : *elemósina* dans un poème de Berceo (*Loores*, 132d; un hapax legomenon ?) est confirmé par la norme métrique; *elemosna* figure dans un texte de filiation occidentale (*Grail Fragments*, 285 v°); pour appuyer l'authenticité de *elimosna*, Corominas (*D.C.E.*, t. III, p. 100a) extrait du bas latin un vestige des graphies *elemosyna* ∽ *elymosina* (ms. du IXe siècle). L'anc. port. tolérait côte à côte *esmolar* et *esmolnar*, avec une légère tendance vers la bifurcation sémantique ('demander...' : 'donner...'). *Limosna* était, dès le début, abondamment représenté; c'était la forme favorite de Rui (149*a*, 1308*c*, 1572*a*, 1590*b*, 1628*c*, 1651*a*), fait doublement notable parce que ce poète était des premier qui accueillirent la nouvelle variante *lisonja*. Ce mot figurait dans des phrases toutes faites (*demandar limosnas, fazer grant mosna*) et donna lieu à une pléiade de dérivés suffixaux en *-adero, -ador, -era, -ero, -ar* et même *-iegu* (en asturien oriental). Mais au XIIIe siècle, le nom *alimosna* et le verbe correspondant en *-ar* étaient encore profondément enracinés dans la langue littéraire (*Alexandre*, Berceo, *Elena y María*, *Proverbios de Salomón*, etc.); à noter la parenté du gasc. *amòina*, que Corominas souligne à bon titre. C'est donc la victoire que remporta, après 1300, *limosna* sur *alimosna* qui scella, quelques décades plus tard, le destin de *losenja/lisonja*.

(18) Qu'on n'objecte pas à notre thèse la présence de *lisonj-a, -aria, -eador, -ear, -eiro* en portugais moderne, où *limosna* n'existe pas : il s'agit assurément, comme dans des centaines de situations pareilles, d'un castillanisme assez tardif. Il serait instructif d'établir la chronologie du triomphe de *lisonj-* le long du littoral atlantique. Le *Novo Dicionário* de C. de Figueiredo attribue *lisonjeria* à Gil Vicente (t. I, p. 331) et *lisonjar* à Camões (*Os Lusíadas*, IV, 101); on a remplacé ces formes par des équivalents en *-aria* et *-ear*. Un détail piquant prouve indirectement la longévité de *losenja* à l'Ouest : c'est qu'ici seulement une confusion complète s'est traduite entre *losanja* (au sens géométrique) et *lisonja* — 'espaço aberto em forma de rombo'. — Je doute qu'on puisse établir un rapport, en portugais, entre *esnoga* 'synagogue' et *esmola* 'aumône'.

V

On est en droit de soupçonner une circonstance particulière comme facteur indirectement responsable de la victoire qu'a remportée *limosna* sur son concurrent principal *alimosna* — triomphe qui, à son tour, mit en mouvement *losenja* → *lisonja*. Cette circonstance est le caractère expressif tout spécial du segment *ali-*, inconciliable avec un mot désignant l'aumône.

En effet, *ali-*, vraisemblablement sous la pression des arabismes, acquit une connotation d'exotisme, de pittoresque et de grotesque. On se souvient de la tendance de déguiser *Alexandre* en *Alixandre* (et le toponyme *Alexándria* en *Alixándria*) — camouflage que la phonétique ne saurait expliquer, puisque *alexar* 'éloigner' (de *LAXĀRE*) ne montre pas la moindre disposition à devenir **alixar* (19). Simultanément, *Alemaña*, nom d'un pays lointain et nébuleux, et *aleman(isco)*, adjectif et ethnonyme correspondant, gravitaient vers *alim-* (20). On s'expliquera de la même façon le changement de *animalia* 'bête' (dangereuse, nuisible, vénéneuse, rapace, cruelle) en *alimaña*, mot beaucoup plus suggestif, en vertu (a) du suffixoïde *-aña*, infiniment plus commun que *-alla* ou *-alia*, et (b) du préfixoïde *ali-* (21). Enfin, par rapport à l'éléphant (animal exotique et mons-

(19) Les manuscrits du *Libro de buen amor* vacillent entre *Ale-* et *Ali-xandria* (1335*a*, 1338*a*); sur l'accentuation de ce prestigieux nom de lieu (*-ándria* en anc. esp., mais *-andría* en anc. gal.-port.) voir Menéndez Pidal, éd. *Cid*, p. 428 et s. On trouve *Alixandre* dans le ms. P du *Libro*, à partir du titre; dans la *Confisión del amante*, 204 r°, 204 v°, 287 r°; ainsi que dans plusieurs passages de textes du XVe siècle (Ruy González de Clavijo; *Flor de virtudes;* Fernando de la Torre, *Libro de las veynte cartas;* Mosén Diego de Valera, *Tratado de las armas*) que cite très opportunément María Rosa Lida de Malkiel, *La tradición clásica en España*, Barcelone, 1974, p .188, 191, 192 et 195. Par contre, le *Poema de Fernán González*, archaïque au fond malgré tous les *remozamientos* de sa façade, s'obstinait à préférer *Alexandr(r)e* (345*d*, 351*a*). — On sait qu'en espagnol *Alicante* correspond au cat. *Alacant*.

(20) On n'est donc pas surpris de trouver *Alemaña* (*Confisión*, 296 r°), mais *alimanes* (*Alexandre*, P, 1777d). Le *Diccionario histórico* de 1933-36, t. I, p. 416*a* et 442b, signale *alemanisco* (déjà mentionné dans la grammaire de Nebrixa) et, tout spécialement, *manteles alemaniscos* 'nappes à l'allemande' (de Tirso, *Cigarrales*, jusqu'à Juan Valera, *Doña Luz*), sans exclure *alimanisco* qui non seulement figurait dans les lois municipales de Séville (*Ordenanzas*, éd. de 1527, f. 60, 175), mais a survécu dans l'Amérique du Sud (R.J. Cuervo, *Apuntaciones...*, § 610) — éloquent exemple du « sévillanisme » de l'espagnol d'outre-mer !

(21) *Animal*, comme mot savant, existait de tout temps en espagnol (p. ex. Castro, *Glosarios*, s. vv. *pecus, animal; Confisión*, 174 r°, 198 v°) — tout comme *anima* 'âme', d'ailleurs (Ruiz, 224*b* et prose, 5.31; *Barlán*, 95 r°, 103 v°, etc.), à l'ombre *d'alma;* l'ancien pluriel *animalia*, converti en singulier selon la fameuse recette de certains mots populaires (type *foja* 'feuille' [sg.] < FOLIA [pl.]) et

trueux par excellence) et à l'ivoire, on tombe sur *alifant* à côté de *elephant* (22). On peut donc constater que la coïncidence partielle de *alimosna* avec ce groupe bigarré de mots chatouillant l'imagination était rien moins qu'opportune; et que le triomphe retardé de *limosna* justifie, à son tour, la lenteur — de prime abord surprenante — du processus *losenja* > *lisonja*.

Au fond, l'histoire qu'on vient de tracer est une autre illustration du dilemne classique en diachronie (23) : vaut-il mieux admettre, au préalable, des irrégularités en marge du développement phonétique ou chercher une explication lexicale de chaque écart, au prix d'un coûteux examen microscopique ? L'analyse de *lisonja* et *limosna ne* laisse pas de doute sur notre préférence.

---

capable de former un nouveau pluriel en *-alias*, tout comme (*bêtes*) *aumailles* en français, se trouve occasionnellement jusqu'au XVIe siècle (le *Dicc. hist.*, t. I, p. 593*b*, cite non seulement *Calila et Digna* et la *Primera Crónica General*, mais aussi le traité gastronomique *Arte cisoria* de Enrique de Villena et même les dialogues édifiants *Agricultura cristiana* de fray Juan de Pineda; mon propre fichier contient des renvois à *Santa Marta, Barlán, Confisión* et, tout spécialement, à Ruiz). Mais c'est *alimaña(s)* qui triompha au XVe siècle, p. ex. dans le *Cancionero* de Gómez Manrique, où le mot est en rime avec *entrañas*, et dans la *Crónica de los Reyes Católicos* de Fernando del Pulgar, qui établit l'équation « las bestias o alimañas » (voir le Dicc. hist., t. I, p. 442*b*-443*a*; la même source signale à part les variantes peu communes *alemaña, alimania* et *alimaria*). Il s'agit d'une métathèse curieuse, qui permit à *n* + *i* de se fondre en un seul phonème, ñ, tandis que *-alia* n'avait pas auparavant produit *-alla* /aλa/, possibilité d'évolution sans doute freinée par la gênante coexistence de *animal*. Au niveau sémantique, *alimaña* approche de la valeur de *sabandija*.

(22) *Alifant* 'ivoire' figure, p. ex., dans le chap. XLII de *Otas;* ailleurs on trouve *elephant* (*Primera Crónica General*, p. 90); à rapprocher *olicornio* 'unicornio' (*Barlán*, 132 v°, var.). On se rappelle l'énigme de cette branche en *oli-*, qui montre, au niveau chronologique du roman, des formes qu'on s'attendrait à dénicher — mais ne réussit pas à trouver — latin classique; voir Ernout et Meillet, *D.E.L.L.*, s.v. ELEPHANTUS.

(23) On a posé carrément ce problème dans un article antérieur : *Phonological Irregularity vs. Lexical Complexity in Diachronic Projection : The Etymological Substructure of Luso-Hispanic « abarcar » 'to clasp, embrace, contain'*, in : *Issues in Linguistics : Papers in Honor of Henry and Renée Kahane*, Urbana, 1973, p. 606-635.

LE PROBLEME DES GEMINEES EN OCCITAN CENTRAL

par Georges MAURAND

1. *Corpus et Méthode.*

Ne pouvant encore disposer des données que fourniront, dans un avenir que nous espérons prochain, les Atlas linguistiques des parlers languedociens, nous aborderons le problème de la gémination consonantique de l'occitan central en nous fondant d'une part sur les matériaux de l'A.L.M.C. (Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central), d'autre part et surtout sur le fruit de nos propres enquêtes en plusieurs points du domaine, en particulier à AMBIALET (TARN). Notre méthode sera la suivante : nous donnerons une description précise de la gémination consonantique étudiée dans le cadre d'un système phonologique particulier, celui du parler d'AMBIALET; nous proposerons une explication structurale du phénomène; nous demanderons à la géographie linguistique une confirmation de notre hypothèse.

2. *Géminées phonologiques à statut biphonématique /tt, mm, nn, ll, rr/.*

L'opération de commutation révèle que les consonnes /t, m, n, l, r/ sont susceptibles de gémination phonologique. Il faut entendre par là que chacun des deux éléments de la géminée a statut phonématique et que l'ensemble fonctionne comme un groupe quelconque de deux consonnes. L'élément implosif commute avec l'une des consonnes du système admises dans cette position syllabique, soit les implosive (1) /t, s, n, l, r, y, w/. L'élément explosif commute avec l'une des consonnes explosives, dont l'inventaire est beaucoup plus large puisque toute consonne — à l'exception de ẅ — peut-être initiale de syllabe. Pour l'un et l'autre des éléments, la commutation avec zéro a également valeur de preuve. Comme les oppositions : consonne

(1) Contrairement aux autres implosives qui peuvent apparaître devant une consonne quelconque, /t/ implosif n'apparaît que dans la géminée /tt/.

géminée — groupe de deux consonnes et consonne géminée — consonne simple, sont d'un rendement fonctionnel très bas, force est d'accepter parfois des paires minimales qui ne sont pas parfaites, tout en étant phonologiquement probantes. Les exemples de commutation présentés dans le tableau I permettent d'illustrer cette analyse.

TABLEAU 1

/tt/ :	fattür « facteur »	— fawtür « fauteuil »	— batür « batteuse »	
/mm/ :	kummèrsan « commerçant »	— kumbèrsiws « convulsions »	sémmano « semaine »	— déma « demain »
/nn/ :	annado « année »	— aynado « aînée »	— bantado « vantée »	— anado « allée »
/ll/ :	pallo « pâle »	— parlo « il parle »	kallo « caille »	— kalo « cale »
: /ɹɹ/	barro « barre »	— barto « hallier »	— bayro « il vire »	— baro « balle »

On se demandera peut-être pourquoi nous posons le statut biphonématique pour ces géminées et n'envisageons pas de les considérer comme des unités phonématiques formant avec les consonnes simples correspondantes une corrélation de gémination. La raison en est qu'elles apparaissent avec une fréquence très faible, sans commune mesure avec celle de groupes de deux consonnes différentes. En italien par contre « on parlera d'un phonème unique » (2).

3. *Géminées phonétiques.*

Certaines conditions d'environnement phonique entraînent souvent des réalisations géminées qui n'ont pas statut phonologique. Il s'agit de phénomènes d'assimilation qui ne présentent jamais un caractère de nécessité.

3.1. *Géminées phonétiques à la suture des mots.*

Dans la chaîne parlée, les consonnes appartenant à la classe des finales de mot et non susceptibles d'être implosives en position médiale, c'est-à-dire /p, t, k, ŝ/, perdent généralement leur articula-

(2) Frédéric François : *La description linguistique,* dans *Le langage,* encyclopédie de la Pléiade, p. 209.

tion propre devant une initiale consonantique, pour s'assimiler complètement à l'articulation subséquente. De plus, la sifflante /s/, qui se réalise comme une constrictive apico-postalvéolaire non arrondie, c'est-à-dire à peu près comme un [ϵ] français qui serait délabialisé, a tendance à s'assimiler à l'initiale consonantique du mot suivant, sauf si cette dernière est un /t/. Le tableau 2 rend compte de tous les phénomènes d'assimilation régressive qui entraînent à la nature des mots la production de consonnes géminées.

TABLEAU 2

		Consonne initiale →														
		p	t	k	b	d	g	f	l	l	m	n	n	s	s	y	r
Consonne finale ↓	p	pp	tt	kk	bb	dd	gg	ff	ll	ll	mm	nn	nn	ss	ŝŝ	yy	rr
	t	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
	k	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
	ŝ	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
	s	"	st	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"

Il existe donc à la suture des mots soixante-dix-neuf combinaisons consonantiques qui donnent lieu à des géminations, toutes attestées dans le discours. Qu'il suffise ici de donner un seul exemple :

/trop/ + /tart/ → [trottart]
« trop » « tard »

De telles géminations sont purement phonétiques, car l'assimilation, bien que très fréquente, n'est pas automatique. La consonne finale de mot peut conserver son articulation et tous ses caractères phoniques, même en l'absence de pause. Par conséquent, le segment implosif de la géminée apporte le même élément d'information que la consonne finale primitive dont il est une variante « positionnelle ». Il eût sans doute suffi de dire, pour établir le statut non phonologique de ces géminées, qu'en bonne méthode l'analyse ne peut s'appliquer à des unités supérieures au mot. Ce qu'il faut bien comprendre en observant le tableau 2, c'est que les variantes positionnelles de phonèmes dont les traits pertinents sont purement virtuels, ne sont possibles que parce que l'esprit établit spontanément un rapprochement entre la position de suture et la finale absolue. En cas d'hésitation, en effet, l'assimilation ne se fait pas et le phonème se réalise tel qu'à la finale absolue : [lus... bézis] « les voisins », au lieu de [lub bézis]. Il faut préciser que dans le cas d'un /s/ final, l'élément implosif de la géminée résultant de l'assimilation se réa-

lise souvent légèrement constrictif, nous appelons cette réalisation une géminée « imparfaite » :

/faos + pas/ « ne fais pas » → [faoᵖpas]. D'autre part, la même consonne /s/ est réalisée [y] par la moitié des informateurs devant les consonnes assimilatrices autres que /p/ et /k/ :

/lus + nénès/ « les enfants » — [luy nénès].

3.-2. *Géminées phonétiques à l'intérieur des mots.*

Devant les occlusives sourdes /p/ et /k/, /s/ implosif est le plus souvent assimilé. Au contact de la syllabe accentuée, la gémination est imparfaite :

/pụsko/ « poussière » → [pụᵏko]
/espịo/ « épi » → [eᵖpịo]

Les sonagrammes et les tracés oscillographiques permettent de constater une attaque constrictive de la géminée. Quand la sifflante implosive ne suit ni ne précède directement la syllabe accentuée, l'assimilation donne lieu à une géminée parfaite :

/puskéŝạ/ « faire de la poussière » → [pukkéŝạ]
/éspiạ/ « mettre l'épi » → [éppiạ]

4. *Raisons du maintien des géminées phonologiques.*

4.1. *Rendement fonctionnel ?*

On invoque parfois le rendement fonctionnel pour rendre compte soit de la disparition, soit du maintien d'oppositions phonologiques. Ainsi la confusion dans le français de Paris de l'opposition /œ̃/ — /ẽ/ est liée selon certains phonologues (3) à son rendement extrêmement bas, alors que le rendement fonctionnel considérable de l'opposition /õ/ — /ã/ favorise le maintien de la distinction. Une telle explication ne saurait être retenue ici. En effet, si l'on ne considère que les paires minimales dont les éléments ont quelque chance de figurer dans les mêmes contextes syntaxiques, comme /barro/ « barre » — /baro/ « balle », /sanna/ « saigner » — /sana/ « châtrer », on peut estimer que le rendement fonctionnel de l'opposition : consonne géminée — consonne simple correspondante, est presque nul. Pourtant les géminées se maintiennent remarquablement dans la langue occitane, et, en tant que substrat, dans le fran-

(3) A. Martinet, *Economie des changements phonétiques*, p. 57, A. Francke, Berne, 1964.

çais régional. Nous n'avons relevé, au cours de dix ans d'enquête, aucun cas de simplification; bien plus, chaque fois que nous avons essayé, dans la conversation, de transgresser cet usage pour tester la résistance des géminées, nous nous sommes vu reprendre par notre interlocuteur.

4.2. *Fréquence dans le lexique ou dans le discours ?*

Une estimation rapide a montré que les termes lexicaux comportant une géminée phonologique étaient de l'ordre de deux cents seulement, dont une quinzaine environ appartiennent au vocabulaire fondamental de la langue : /tèrro/ « terre », /drollé/ « enfant », /drollo/ « fille », /fénno/ « femme », /sorré/ « sœur », /barro/ « barre », /sarra/ « serrer », /éspallo/ « épaule », /brülla/ « brûler », /sanna/ « saigner », /fattür/ « facteur », /trattür/ « tracteur », /disatté/ « samedi », /éspillo/ « épingle ». Il n'est pas niable que la fréquence dans le discours des vocables cités a favorisé le maintien des consonnes géminées, malgré la rareté des confusions possibles avec les quasi-homophones à consonne simple. C'est une des raisons de la conservation des géminées dans notre langue, ce n'est ni la seule, ni même la principale.

4.3. *Analyse statistique.*

Le tableau 3 résulte du dépouillement de textes oraux comprenant 1344 mots et 5000 phonèmes, dont 2820 consonnes; 244 d'entre elles entrent dans la formation de géminées. Il permet de tirer une double conclusion : les géminées phonétiques l'emportent nettement en fréquence sur les géminées phonologiques et sont plus nombreuses à la suture des mots qu'en position médiale.

TABLEAU 3

Géminées phonétiques					Géminées phonologiques				
Réalisations	occurences et % par rapport au nombre total de géminées				Phonèmes	occurences et % par rapport au nombre total de géminées			
	position médiale		suture des mots			position médiale		suture des mots	
pp ou p/p	5	4,09	18	14,75					
bb			1	0,81					
ff			1	0,81					
§§			1	0,81	/§§/			1	0,81
cc			2	1,63	/Cc/			3	2,45
tt					/Tt/	1	0,81	1	0,81
dd			6	4,91					
kk ou k/k	13	10,65	25	20,49					
mm			2	1,63	/Nm/	2	1,63		
nn			4	3,27	/Mn/	1	0,81	2	1,63
ll			12	9,83	/Ll/	5	4,09		
yy			1	0,81					
rr					/rr/	15	12,29		
Totaux	18	14,75	73	59,83		24	19,67	7	5,73
	91	74,60 %				31	25,40 %		

4.4. *Interprétation du tableau : relation entre géminées phonétiques et géminées phonologiques.*

La véritable explication du maintien de la gémination phonologique, c'est le tableau 3 qui nous la donne : les géminées phonologiques sont soutenues par les géminées phonétiques.

Les transformations phonétiques qui interviennent dans la chaîne aux frontières de mots ne donnent lieu qu'à des variantes « positionnelles ». Mais l'importance de ces possibilités d'assimilation ne doit pas être mésestimée; elles font partie des habitudes articulatoires de la langue et jouent le rôle de « tendances structurales » (4). Notre idée est donc que la formation fréquente de géminées à la suture des mots, qui en elle-même se présente comme un trait de phonétique syntactique, favorise le maintien, et même la création pour les mots d'emprunt, de géminées à statut phonologique dans le corps des mots.

(4) B. Malmberg, *la structure phonétique de quelques langues romanes*, Orbis, 1962, n° 1, p. 178.

La théorie de l'information ne s'oppose pas à cette interprétation. On pourrait s'étonner, comme nous y avons déjà fait allusion à propos du rendement fonctionnel, que les géminées se maintiennent dans la langue, alors que leur élément implosif est rarement doué de pouvoir distinctif et leur élément explosif ne l'est pratiquement jamais. Il y aurait disproportion entre le coût ou surcroît de travail musculaire produit, et la quantité d'information transmise. En réalité le coût ne se mesure pas directement à la production d'énergie musculaire, mais à la plus ou moins grande aptitude des locuteurs à réaliser certaines articulations. Or, pour des raisons qui relèvent de la phonétique (faiblesse articulatoire des implosives finales) et de la théorie de l'information (pouvoir informatif faible des consonnes finales), le jeu fréquent de l'assimilation permet la réalisation de fréquentes géminées à la suture des mots; on comprend qu'entraînés à de telles articulations à la frontière des mots, les organes les réalisent aisément, aussi facilement que des consonnes simples, à l'intérieur des mots. De fait, la fréquence de l'ensemble des géminées est comparable à la fréquence moyenne d'une consonne simple, soit approximativement 4,35 % par rapport à l'ensemble des consonnes; à titre d'exemple, la fréquence de /m/ est de 4,36 %.

4.5. *Relations entre la gémination et deux autres caractéristiques structurales :* 1) *la neutralisation de l'opposition sourde-sonore à la finale absolue;* 2) *la neutralisation de l'opposition sourde-sonore dans les groupes intervocaliques : bilabiale ou dorso-vélaire* + /l/.

Dans le parler que nous avons soumis à une étude approfondie, l'opposition phonologique entre consonnes sourdes et consonnes sonores se neutralise à la finale absolue au bénéfice des réalisations sourdes. Dans cette position les occlusives se caractérisent par une tenue prolongée — aussi longue que celle d'une géminée — suivie d'une rapide explosion : /rè$_k$k/ « ruisseau », /ka$_p$p/ « tête », /ka$_t$t/ « chat ». Nous formulons l'hypothèse que cette réalisation se rattache aux mêmes habitudes articulatoires que la gémination. D'autre part, à l'intervocalique, devant /l/, les occlusives bilabiales et dorso-vélaires neutralisent leur opposition de sonorité au bénéfice de la sourde; on ne rencontre dans cette position que les groupes -pl- et -kl-. L'analyse acoustique, confirmant l'impression auditive, montre que l'occlusive connaît devant la latérale une réalisation analogue à celle qu'elle connaît à la finale absolue : /rè$_k$klo/ « règle », /ka$_p$plé » « câble ». Ce nouveau trait doit être lui aussi mis en relation avec la gémination.

5. *Confirmation tirée de la géographie linguistique.*

5.1. *Matériaux de l'A.L.M.C.*

L'A.L.M.C. ne présente évidemment pas des données suffisantes pour vérifier tous les points de notre hypothèse. Toutefois il est possible de cerner une aire linguistique où trois des phénomènes que nous avons mis en relation (géminées phonologiques, présence d'occlusives sourdes à la finale absolue, neutralisation des oppositions /kl/ — /gl/ et /pl/ — /bl/ à l'intervocalique) sont attestés. Compte-tenu d'inévitables franges de chevauchement, cette aire se montre assez compacte et couvre le département de l'Aveyron ainsi que l'Ouest et le Sud de la Lozère (cartes de /annado/ « année » : point 1415, /brülla/ « brûler » : 766, /ésklop/ « sabot » : 1403, /prat/ « pré » : 912, /fyok/ « feu » : 762, /éstaplé/ « étable » : 634, /abüklé/ « aveugle » : 1267). La géminé /rr/ n'apparaît pas parce que l'auteur, P. Nauton, a décidé, comme il le précise dans l'introduction, de ne pas noter « r intense ». N'apparaît pas non plus, malheureusement, le phénomène capital de la gémination à la frontière des mots, puisque le corpus recueilli ne comporte que des mots et quelques rares récits, trop courts et d'ailleurs géographiquement non représentatifs. Quant aux géminées intérieures, il semble bien qu'elles s'amorcent, tout au moins dans le département de l'Aveyron. P. Nauton note [ĉ] le phonème /s/ implosif et la description qu'il en donne, dans l'introduction au T. I, permet de penser que l'assimilation est un premier pas vers la gémination : [ĉ] est « plus souvent vélaire dans muĉko ». Reconnaissons qu'il faut beaucoup d'art dans une enquête d'atlas linguistique pour préserver les réalisations spontanées, qui sont pourtant les meilleurs indices des tendances structurales profondes de la langue et non de simples « fluctuations ».

5.2. *Enquêtes complémentaires.*

Trois enquêtes complémentaires faites à Gaillac, Mazamet, Toulouse (quartier de Croix-Daurade) ont permis de confirmer que la gémination consonantique allait toujours de pair avec la gémination assimilatrice à la frontière des mots, ainsi qu'avec la présence d'occlusives sourdes à la finale absolue et la neutralisation des groupes /kl/ — /gl/, /pl/ — /bl/ à l'intervocalique. Il suffira de citer ici quelques exemples.

a) *GAILLAC :* /kap/ « tête », /éstaplé/ « étable », /abüklé/ « aveugle », /drollé/ « enfant », /rétte/ « raide », /danné/ « juron », /sarrado/ « serrée », /dèts + kilos/ → [dèK kilos] « dix kilos », /ay trawkat + l ésklop/ — [ay trawkal l esklop] « j'ai troué le sabot ».

b) *MAZAMET* : /rok/ « pierre », /éstaplé/ « étable », /farra/ « ferrer », /kurré/ « marcher », /préngèt + l arŝén/ → [préngèl l arŝén] « elle prit l'argent ».

c) *TOULOUSE* : /fok/ « feu », /gat/ « chat », /kap/ « tête », /saplé/ « sable », /rèklo/ « règle », /annado/ « année », /kallo/ « caille », /karattari/ « caractère », /trop + gros/ → [trog gros] « trop gros », /ün kop + de mayt/ → [ün kod + dé mayt] « une fois de plus ».

5. *Conclusion.*

5.1. Hommage à Jean Séguy.

« Le curieux problème des géminées actuelles de l'occitan central, très fréquentes bien que pratiquement dépourvues de rendement fonctionnel (5) », celui qui fut et qui reste par son exemple et sa doctrine notre maître, le professeur Jean Séguy, se l'était posé avant nous. Il aurait pu écrire, beaucoup mieux que nous, un article sur « la persistance de ces géminées », puisqu'il avait trouvé de son côté, « en toute indépendance, une explication identique » à la nôtre. Il préféra, selon son habitude, laisser à son élève le mérite de la « découverte ». Puisse cette modeste contribution à l'hommage que lui rendent ses amis ne pas être trop indigne de son inestimable enseignement.

5.2. Les résultats exposés dans cette étude se veulent provisoires. Ils suffisent toutefois à montrer que le domaine des recherches phonologiques est largement ouvert en dialectologie, à condition que le chercheur se persuade que sa description reste incomplète tant que l'étude phonologique n'a pas intégré le maximum de substance phonique. Les premiers phonologues ont privilégié, à juste titre, les rapports paradigmatiques longtemps délaissés; il ne faut pas pour autant méconnaître l'importance des rapports syntagmatiques, des relations qu'entretiennent les modes articulatoires apparentés et complémentaires, de la continuité qui existe entre la phonologie du mot et celle du syntagme ou de la phrase.

---

(5) Nous citons entre guillemets des extraits d'une communication personnelle de Jean Séguy.

ZWEI WORTFAMILIEN IM OKZITANISCHEN UND DAS PROBLEM DER HERAUSBILDUNG DER SPRACHLICHEN OKZITANISCHEN INDIVIDUALITAT

par Harri MEIER

Die folgenden beiden etymologischen Skizzen weisen insofern über das behandelte Spezialthema hinaus, als sie sich mit dem Problem des keltischen oder eines vorrömisch-mediterranen Substrats und mit dem des fränkischen Superstrats im Okzitanischen auseinanderzusetzen haben. Sie berühren damit, wenn auch nur für zwei Einzelfälle, ein Thema, dem man für die Frage nach der Entstehung des Okzitanischen und seiner Stellung gegenüber dem Französischen eine besondere Bedeutung zugeschrieben hat : « Tout le problème réside donc maintenant dans le fait de savoir laquelle des deux influences a été prédominante : celle des *substrats* ou celle des *superstrats*. Chacune de ces deux théories a ses tenants » (1).

1. Okz. *masan, masantá*

Die etymologischen Bemühungen um dieses Wort sind, ebenso wie die lexikographischen auch (Raynouard, *Lexique roman* 4, 170a), vom Substantiv ausgegangen : Meyer-Lübke stellt prov. *mazan/mazanh* 'Lärm, Tumult', zusammen mit « prov. *ramadan* (> piem., lomb. *ramadan, rabadan*) », unter das Lemma türk. *ramazan* 'Bezeichnung des türkischen Faschings' (REW (1) 7024), eine Erklärung, die Schultz-Gora später gegen Appels ernste Zweifel zustimmend kommentierte und nach Form und Bedeutung näher zu begründen versuchte (ZrP 44, 1924, 147-150). Nur daß die jüngere Entlehnung *ramadan* im REW einfach neben oder vor dem schon der Troubadoursprache angehörenden *mazam* rangierte, wird von Schultz-Gora kritisiert.

In unmittelbarer Auseinandersetzung mit Schultz-Gora schlägt Brüch einen neuen Weg ein (ZrP 45, 1925, 70-74). Er rückt von der « lautlich und begrifflich unwahrscheinlichen » Deutung seiner Vorgänger ab, um das Verbum altprov. *mazantar,* das Levy (*Supple-*

(1) P. Bec, *La langue occitane,* 1967, 19.

mentwörterbuch 5, 149 b) mit 'hochheben, schwingen' (Bertran de Born) und 'betasten' (Raimon Rascas) wiedergegeben und mit dem neuprov. *masantá* 'soupeser, soulever avec la main, remuer, donner le branle, secouer, cahoter; patiner, palper' (Mistral) erläutert hatte, in den Vordergrund zu stellen. Zu diesem Verbum treten noch die Ableitung altprov./neuprov. *mazantejar/masanteja* sowie die Verbalsubstantive *masantage* und *masantament* (Mistral, Alibert). Von dem Verbum her, das die lebhafte Hinundherbewegung bezeichnet, macht Brüch die verschiedenen und zum Teil divergierenden Bedeutungen des deverbalen *mazam/masan* plausibel. Als Ausgangsbedeutung des Verbums lasse sich 'mit der Hand abwägen' aus den alten Verwendungen und den modernen Definitionen erkennen. Brüchs abschließende etymologische Erwägung soll im Wortlaut zitiert worden :

« Woher stammt aprov. *mazantar*, nprov. *masantá* 'mit der Hand abwägen' ? Die Verba auf *-antar, -entar* sind sonst von Partizipien auf *-ant, -ent* abgeleitet und bedeuten 'etwas zu dem machen, was das Partizip ausdrückt'. Aprov. *sabentar* 'unterrichten' besagte eigentlich 'wissend machen'. Das nach der Abtrennung des Ausganges *-antar* von *mazantar* übrig bleibende *maz-* kann auf *mas-*, *mat̨-* oder *mad-* zurückgehen. Wenn man sich in den als gebende Sprachen für das Provenzalische in Betracht kommenden Sprachen um ein passendes Grundwort für *mazantar* umsieht, so verfällt man auf kelt. **medâ*, das durch irisch *med* fem. 'Wage' bezeugt ist. Davon konnte ein *medāre 'auf der Wage liegen' und hiervon wieder ein *medantare 'auf die Wage legen' abgeleitet werden. Das daraus entstandene **mezantar* wurde durch die Assimilation des vortonigen *e* an das betonte *a* in den stammbetonten oder an *a* überhaupt ebenso zu *mazantar* wie **guezardon* zu *gazardon*. In der Bedeutung 'etwas genau mit der Wage abwägen' wurde *mazantar* durch *balansar* verdrängt und blieb daher nur in der Bedeutung 'etwas ungenau mit der Hand abwägen'. »

Diese Argumentation hat bei Meyer-Lübke und bei von Wartburg positive Aufnahme gefunden : der erste trennt nun prov. *ramadan* (ZrP 44, 768; REW (3) 7024) von dem neuen Ansatz gallisch **meda* 'Wage' (ib. 5450a), der zweite schließt sich dieser Entscheidung an (FEW 19, 1967, 145 f.; 6, 1969, 570). Bestätigend ließe sich zu der von Brüch angenommenen Wortbildung noch hinzufügen, daß Mistral neben okz. *masan(t)*, *masanta* auch (Rhône) *masente, masenta* registriert, was auf einen Wechsel zwischen -antare und -entare hindeutet, wie er uns ähnlich in span. *aguantar* neben port. *agüentar* begegnet.

Problematischer ist dagegen der von Brüch angesetzte Stamm, nämlich das nach irisch *med* 'Wage' rekonstruierte kelt. **medâ* 'id.', von dem von Wartburg meint, daß es « lautlich und sachlich gut paßt ». Und zwar haften diesem Ansatz als Basis für die galloromanischen Formen zwei wesentliche Schwächen an :

1. Die Verben auf -antare / -entare sind Partizipialableitungen, wie Brüch bemerkt, doch ist weder im Okzitanischen noch sonstwo im Romanischen ein aus dem Keltischen entlehntes **medare* 'auf der Wage liegen' greifbar, von dem aus eine solche Bildung erfolgt sein könnte. Allein dieser Umstand macht das Etymon höchst unwahrscheinlich.

Suchen wir nach einer anderen Lösung, so könnte das bedeutungsmäßig sehr naheliegende lat. metiri / metare 'messen, abmessen, ermessen, beurteilen' eine günstigere, überzeugendere Grundlage bieten. Sie wäre für das Prov./Okz. auch allenfalls zureichend, da bekanntlich nicht allein lat. *-d-*, sondern sporadisch auch lat. *-t-* die Entwicklung zu *-z-/-s-* erfährt (Anglade, *Gramm. de l'ancien prov.*, 1921, 150).

2. Aber eine solche Grundform würde — ebenso wie das kelt. **medâ* — nach von Wartburg, der im FEW u.a. ein lyon. *mésantô* verzeichnet, voraussetzen, « daß das wort aus dem occit. ins franco-provenzalische gedrungen sei ». Die Annahme einer solchen Entlehnung muß jedoch als wenig befriedigend erscheinen.

Beide Schwierigkeiten bleiben uns erspart, wenn wir von einer vom Perfektstamm von lat. metiri, nämlich von mensus aus erfolgten Ableitung *mens - antare, -entare 'abmessen, abschätzen', 'in der Hand, mit der Hand bewegend abschätzen' ausgehen. 2) Wenn das dabei vorausgesetzte Verbum *mensare im Romanischen anscheinend nicht zum Zuge gekommen ist, so erklärt sich das wohl hinreichend aus der stärkeren Konkurrenz einerseits von metiri selbst (REW 5552), andererseits von mensurare (ib. 5503). 3) Was die vielfältigen Bedeutungsentwicklungen angeht, die unser Verb und vor allem das von ihm abgeleitete Substantiv zeigt, so läßt sich etwa das reiche semantische Spektrum vergleichen, das das bedeutungsähnliche lat. taxare, *taxitare im Galloromanischen aufweist (FEW 13/1, 1966, 135f., 140ff.).

(2) Das *e* der ersten Silbe wurde, wie auch nach Brüchs Erklärung, durch Assimilation an *á* einer der folgenden Silben zu *a*.

(3) Eine mittelalterliche Glosse erklärt : « mensores a metiendo, id est a mensurando » (CGL 6, s.v.).

2. Fränk. **gulja* 'Pfütze' oder vorröm. **gavulia ?*

Der kurze Artikel, den Meyer-Lübke dem « fränk. *gulja* 'Pfütze' » widmet (REW 3912), hat sich im FEW zu einer stattlichen Sammlung von Formen entfaltet, von denen nachstehend einige auszugsweise mitgeteilt werden : Afrcomt. *goille* 'mare', saint. *gouille* 'flaque d'eau sale', centr. 'mare d'eau; boue', morv. *goueille* 'boue, vase', Tournus *gueulye* 'boue', Pontarlier *gouille* 'flaque d'eau un peu considérable; endroit profond du lit d'un ruisseau', Chenit *goille* 'endroits plus profonds de la rivière', Hérém. *gouille* 'étang', Valr. *goille* 'trou plein d'eau'; Ableitungen: Morv. *goueillâ* 'creux rempli de boue liquide', baslim. *gooulliá* 'enfoncement dans les chemins où séjourne l'eau', Périgueux *goulhat* 'ornière pleine d'eau', Aun. *gouyou* 'dépression de la rive d'un cours d'eau', Neuch. *goillu* 'le plus profond du lac' (FEW 16, 99ff.).

Zu seiner Liste erläutert der Verfasser : « Diese wortfamilie lebt vornehmlich im galloromanischen, im französischen wie im occitanischen, doch weder im äußersten norden, noch im äußersten süden. In Italien entsprechen ihr piem. *goja* 'pfütze', *goi,* bergam. 'wasserwirbel', Veltlin 'seno di fiume', Sulzberg *goiyon* 'vortice, gorgo'. Meyer-Lübke (Z 19, 279) stellt sie zu deutsch *gülle,* resp. dessen anfrk. entsprechung **gullja.* Die italienischen wörter würden dann wohl unabhängig davon aus dem langobardischen übernommen sein. Wenn auch noch andere fränkische wörter dieser semantischen sphäre ins französische übergegangen sind (vgl. z.b. **marisk*), so fällt doch die weite verbreitung nach süden bei einem worte auf, das nicht durch kulturelle beziehungen oder durch die verwaltung weitergetragen werden kann. Bertoldi (StEtr 3, 303) hält die familie für vorromanisch und verbindet sie mit *g a v a. Er sieht darin einen typus *g a v u l - i a. Zweifellos würde diese form im vokal gewissen occitanischen formen (Chav. *gâouglio* usw.) ausgezeichnet entsprechen, während man diese kaum mit **gulja* in übereinstimmung zu bringen vermag. (...) Am wahrscheinlichsten erscheint, daß in Südfrankreich ein typus **gavul-ia* gelebt hat, daß aus dem anfrk. dann **gullja* eingedrungen ist, und daß dieses die vertreter von **gavul-ia* überschwemmt und zum teil aufgesogen hat. Dieses wäre aber in dem *-au-* vieler occitanischer formen noch erkennbar. (Man könnte auch an eine sekundäre zerdehnung von *o* zu *au* denken; doch sieht man nicht, woher der anstoß dafür gekommen wäre, den man bei occitanischen vertretern von g r ŭ n i u m feststellen kann. Ließe sich diese zerdehnung wahrscheinlich machen, so wäre von **gullja* allein auszugehen.) » (FEW 16, 101b mit Anm. 12).

Das Dilemma der fränkischen Etymologie liegt offen zutage: sie rechtfertigt die Verbreitung bis nach Norditalien nicht, die nur durch die Verlegenheitslösung einer Zweitentlehnung aus dem Langobardischen ausgeräumt werden kann; aber auch die Verbreitung in Südfrankreich ist bei einem Wort fränkischen Ursprungs aus diesem Bedeutungskreis nicht zu begründen;zudem widersprechen gewisse lautliche Formen der okzitanischen Vertreter der fränkischen Grundform. Andererseits ist auch Bertoldis vorrömischer Ansatz *g a v u l i a untauglich, weil in Nordfrankreich ein *g-* vor *a* nicht hätte als Velarverschluß erhalten bleiben können. Und weder die Vorstellung von einem Kampf b e i d e r Etyma gegeneinander, der sich auf südfranzösischem Boden abgespielt haben könnte (d.h. der Versuch, aus zwei fragwürdigen Lösungen eine bessere zu machen), noch die Hypothese einer Zerdehnung des Monophthongen verbessert die ausweglose Lage.

Wir entgehen ihr, wenn wir uns einer Wortfamilie erinnern, die keinerlei sprachgeographische Hindernisse bereitet und zudem geeignet ist, auch die rätselhaften lautlichen Divergenzen gewisser okzitanischer Mitglieder der Wortgruppe gegenüber den französischen und norditalienischen zu erklären. Es ist bekannt, daß im Lateinischen neben c a v u s 'hohl' ein (älteres) *c o (v) u s (*covum, cova* Paul. Fest.) steht, das im Romanischen ebenfalls weiterlebt (REW 1796, 2) und für das wir hier nun auch galloromanische Sprößlinge nachweisen wollen. Eine Gruppe romanischer Nachfolgeformen läßt darauf schließen, daß substantivisches c a v a neben dem Diminutiv *c a v u l a (REW 1795) auch eine Diminutivableitung *c a v u l a besessen hat, die den umstrittenen okzitanischen Formen mit *-au-* lautlich auf das beste gerecht wird. Daneben ist von einem parallelen, zu c o (v) a gebildeten *c o (v) u c u l a auszugehen (4), das dem in der Westromania verbreiteteren Typ **gul'a* völlig entspricht.

Diese Deutung wird durch Repräsentanten der Präfixbildung, die uns das FEW dankenswerterweise liefert, in bemerkenswerter Weise gestützt: mögen Präfigierungen mit *en-* wie in Chav. *s'engôougliá* 's'enfoncer dans l'eau, dans la boue' u.a. oder solche mit *re-/ra-* wie in Ang. *ragouillet* 'trou dans un ruisseau où il reste de l'eau quand celui-ci est à sec; fossé profond et embroussaillé' auch der Neubildung verdächtig und von lat. i n c a v a r e oder r e c a v u s ('concave', Subst. *recavum maris* 'la mer aux vagues profondes', Benoist/Goelzer) unabhängig sein (was ich für unwahrschein-

(4) Zu -u c u l u s, -a, -u m vgl. A. Alsdorf-Bollée/I. Burr, *Rückläufiger Stichwortindex zum REW*, 1969, 20a, 74a, 110a; W.-D. Stempel, RoET 1, 1968, 135-147.

lich halte), so gilt das mit Sicherheit nicht für die zahlreichen Mundartenbelege vom Typ *sagoiller/sagouiller* 'tapoter dans l'eau; plonger et secouer dans l'eau, secouer' usw., den wir an den Formenzweig von lat. subcavare anschließen können, während von Wartburg wenig glaubhaft « in der ersten silbe... vielleicht fr. *sale* », in parallelem Elle *sigoulyai*, Vendée *sigouillae* 'secouer' ein « wohl nach *sagouiller* umgebildetes *cicogner* » vermutet (FEW 16, 101a). Zu dem Formenzweig von lat. concavare (5) wird man zuguterletzt noch Charost *gangouiller* 'patauger dans l'eau' rechnen können. Was das Suffix unseres neuen Grundwortes angeht, so ist nicht auszuschließen, daß in dem zitierten morv. *goueille, goueillâ* und Tournus *gueulya* u.a. ein neben *co(v)ucula gebildetes *co(v)icula zu sehen ist.

Das anlautende *g-* unserer Wortgruppe kann bei dem besonderen Umfang, den die Anlautsonorisierung von *c-* > *g-* gerade in der romanischen Familie von lat. cavus / co(v)us aufweist, nicht überraschen (6).

Für die noch ausstehende semantische Begründung einer Verknüpfung der Familie von *gouille* mit *co(v)ucula usw. beschränke ich mich darauf, Formen mit einschlägigen Bedeutungen aus der cavus-Familie im REW zusammenzustellen; die Liste kann durch Auswertung der entsprechenden Artikel des FEW und anderen Wörterbuch- und sonstigen Materials (vgl. Figge 71f., 74-76) ohne Schwierigkeit erweitert werden:

cavea (REW 1789): avicent. *gaibo*, ven. *gebo* 'Flußbett, Rinnsal', San Ciprián *gabia* 'Öffnung, durch die das Wasser aus dem Hauptkanal in die Weinberge geleitet wird';

*cavitare 'aushöhlen' (REW 1792) : regg.-kal. *kavita* 'Wassergraben';

*cavo, -one (REW 1794) : arum. *găun*, kalabr. *kavune* 'Sturzbach', neap. *kavone* 'Schlucht', abruzz. 'Kalkgrube, Mistgrube', poles. *gavona* 'Tümpel', gask. *kauno* 'Höhle, Grotte';

cavus / cous 'hohl' (REW 1796): gask. *kau, kawe* 'Furche', sen. *cavina/gavina* 'Abzugskanal', siz. *kafaru* 'id.', istr. *gavuso* 'Pfütze', Bierzo *caborco* 'Schlucht, Pfad'.

(5) Vgl. R. Cornelissen, *Lateinisch* com- *als Verbalpräfix in den romanischen Sprachen*, 1972, 128 (concavare/* concovare). Zu den Problemen der Wortbildung in dieser Wortgruppe vgl. REW 1796, 2 (« in ihrem zweiten Bestandteil ganz unklar... ») und oben Anm. 4.

(6) U.L. Figge, *Die romanische Anlautsonorisierung*, 1966, 58-83.

Das kleine Bündel von Beispielen schließt zum Teil sehr dicht an die oben wiedergegebenen Bedeutungen des Typs *gouille* und seiner Ableitungen an und zeigt darüber hinaus mit der wünschenswerten Deutlichkeit, wie es bei diesem Typ zur weitgehenden Verlagerung der Bedeutung auf 'Schlamm, Schmutz' u.ä. gekommen ist. Das romanische etymologische Wörterbuch kann daher ohne Verlust auf das fränkische Etymon **gullja* 'Pfütze' oder auf Bertoldis vorromanische Grundform **gavulia* Verzicht leisten.

Auch für die eingangs angeschnittene Frage nach der Herausbildung des Okzitanischen als einer geschlossenen Mundartengruppe und seine Abgrenzung gegen andere romanischen Sprachen oder Mundartengruppen läßt sich aus den beiden neuen Etymologien eine Lehre oder mindestens eine Bestätigung ziehen. Hat der Schwerpunkt der Diskussion, wie wir der Darstellung von P. Bec entnehmen konnten, auf der Einwirkung vorrömischen Substrats auf das Latein oder germanischen Superstrats auf das Latein der in Frage stehenden Provinzen oder auch auf der summierten Einwirkung von Substrat und Superstrat gelegen, so gilt es doch, daneben auch den inneren Divergenzen des lateinischen Stratums selbst gebührend Rechnung zu tragen (7). In den behandelten beiden Fällen waren ihnen lautliche, semantische und in den Bereich der Wortbildung fallende Unterschiede zuzuschreiben, ohne daß dabei an Substrat- oder Superstrateinwirkung zu denken ist. Was sich hier in zwei winzigen Parzellen des Wortschatzes so deutlich gezeigt hat, kann auf dem weiten Feld aller übrigen Erscheinungen des Okzitanischen nicht unbeachtet gelassen werden.

---

(7) Dazu jetzt Ch. Schmitt, *Die Sprachlandsschaften der Galloromania. Eine lexikalische Studie zum Problem der Entstehung und Charakterisierung*, 1974, pass.

LA "CEINCHE" DES THONS AU GRAU-DU-ROI

par Louis MICHEL

A la belle saison, les thons apparaissent dans le Golfe d'Aigues-Mortes, souvent en bancs compacts. Aussi, à l'exemple des Martigues ou de Carro ou de Palavas, a-t-on pratiqué — à côté de la pêche individuelle au filet dérivant, la *thonaine* — une grande pêche collective à l'aide d'une sorte de madrague flottante.

C'est la « ceinche » (*sę̃ₙtɛa*). Elle était organisée par une société appelée aussi *ceinche*. Au Grau-du-Roi naguère il en existait trois : *la sę̃ₙtɛa vyę̃ya, la sę̃ₙtɛa nọ̀va, la sę̃ₙtɛa « malgré vous »* (ce dernier nom est une allusion aux difficultés qu'on avait soulevées pour empêcher sa création).

L'association assurant cette pêche exigeait une structure compliquée, vu l'importance du matériel, des capitaux, et des hommes nécessaires pour un bon fonctionnement.

Le matériel (filets, nacelles, etc.), appartenait à des actionnaires qui recevaient une part du profit de la pêche; le reste allait aux pêcheurs.

L'équipe comprenait 3 groupes ou *pè* de 18 hommes chacun; un patron (*patrụₙ*) commandait, aidé de 2 adjoints ou seconds patrons. Chaque groupe était dirigé par l'un des 3 hommes.

La flotille de pêche était composée de multiples embarcations : 3 bateaux par groupe, chaque bateau étant accompagné d'un couple de nacelles (*parẹ́ya*). Au total 9 bateaux et 18 nacelles. En outre, une embarcation, sans moteur, prise en remorque, portait le grand filet ou *glọ̀bu*.

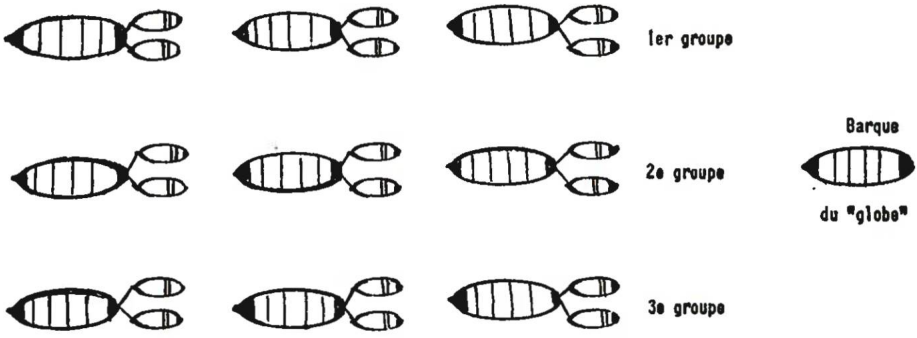

L'équipe tout entière (une soixantaine d'hommes au moins) devait être constamment disponible de mai à octobre.

Si le patron, vu les circonstances, renonçait à la pêche, il donnait congé pour la journée. Quand il disait : « *anãn surtį !* », chacun allait chercher son panier et rejoignait son poste.

C'est donc le départ. La passe franchie, les bateaux se dispersent à la recherche des thons. Des jeunes, debout sur l'antenne, se tiennent en vigie. Ils guettent ce qui peut signaler la présence des thons : huile (*òli dé t$\tilde{u}_n$*) qui flotte, ou masse sombre du banc. Si l'un d'eux aperçoit les thons, à grands cris il alerte son groupe. Le patron, en hâte, va se placer en tête du banc. Alors commencent les multiples opérations qui vont amener la capture des thons.

PREMIÈRE OPÉRATION : **L'encerclement des thons.**

Il s'agit d'abord de cerner (*s$\tilde{e}_n$tɛą*) les thons en formant un grand cercle (*lu rũn*). Entrent en action les 6 nacelles du groupe qui portent par couple le tiers du filet.

Le filet s'appelle *lu klą*. Il est formé de grandes mailles (50 cm au carré). Sa hauteur est de 24 mètres. Il comporte lièges et plombs.

Les barques accouplées se séparent en jetant à mesure le filet. Finalement chaque nacelle rejoint la nacelle du couple voisin; on amarre les deux extrémités du filet, en doublant largement au point de jonction.

Dès lors le rond est formé avec un filet de 700 brasses et les thons sont prisonniers (sũn $\tilde{e}_m$barą).

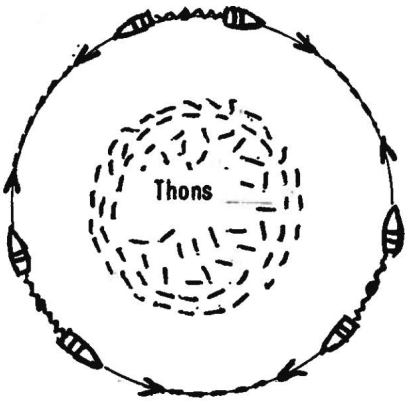

DEUXIÈME OPÉRATION : **La réduction du cercle.**

Un second groupe intervient et dépêche un couple (*paṛ́ya*) de nacelles portant à 2 un autre filet à grandes mailles (*lu klą*), et ce filet coupe le rond en son milieu. Les thons se trouvent groupés dans la moitié « sous le vent du courant ».

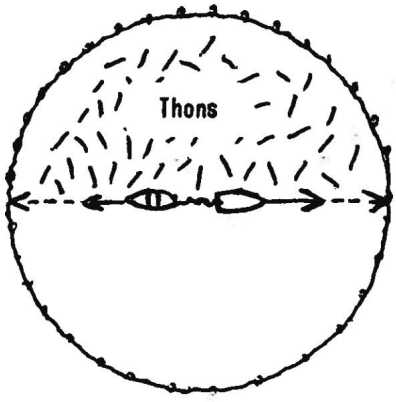

TROISIÈME OPÉRATION : **La mise en place du globe** (*ẽ̃nkastélątɛé*).

Alors on va amener la « barque du globe » qui porte un immense filet (*lu glọ̀bu*) de 175 mètres de long et de 120 mètres de large, formé de plusieurs pièces à mailles de plus en plus serrées (40 cm, 30 cm, 20 cm, 10 cm). La barque s'approche du demi-cercle où sont rassemblés les thons. On fixe sur le filet d'encerclement le « globe » dans sa largeur, en même temps que l'on fixe le filet par des grappins. La partie où a lieu la jonction du « globe » et du « clair » s'appelle la « porte » (*pọ̀rta*).

La barque du globe s'éloigne en déployant son immense filet jusqu'à l'extrémité (*koéụ dòụ glộbu*) ; alors elle le cède à un autre bateau, tandis que diverses autres barques (7) viennent se placer sur le côté du globe pour le soutenir car il est dépourvu de lièges.

La « barque du globe » va se mettre sur la « porte ». On fixe à la ralingue du liège du rond 5 cordages (*léị lèva*) que l'on tient à la main.

A ce moment là le globe est en place, l'*ẽ́ₙkastélạtɛé* est fini : *avẽ́ₙ éₙkastélạ* « nous avons installé le globe ».

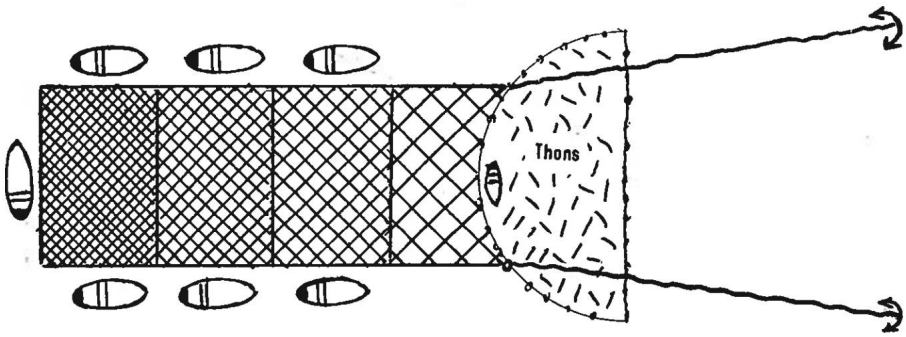

QUATRIÈME OPÉRATION : **Poussée des thons dans le globe.**

Alors deux nacelles accouplées portant un filet « clair », l'*ẽ́ₙtɛ̀ẹ̀rlé* de 200 m de longueur, aux mailles de 40 cm de côté, calent ce filet en suivant les bords du demi cercle. Cette opération a pour but d'effrayer les thons et de les pousser dans le globe. Les nacelles s'arrêtent aux extrémités de la porte et commencent à embarquer l'*ẽ́ₙtɛ̀ẹ̀rlé*. Ce filet diminue de longueur à mesure et s'approche de la porte; il se comporte donc comme une grande traîne tirée à la plage.

De la barque du globe on coupe les lièges de la porte, et le filet tombe à fond, entraînant le globe. Les thons, effrayés par l'*ẽ́ₙtɛ̀ẹ̀rlé*, se précipitent vers la porte, et en un éclair pénètrent dans le globe. Alors avec les *lèva* on remonte la porte. Les thons sont prisonniers.

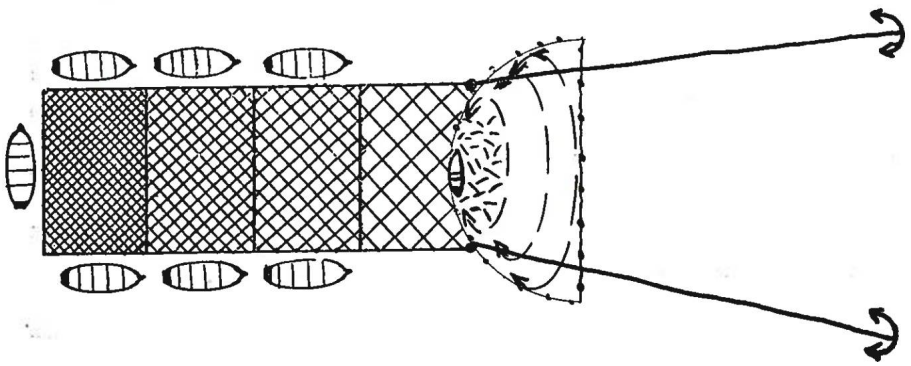

CINQUIÈME OPÉRATION : **La mort des thons.**

Les hommes de la barque du globe saisissent à la main le filet et le tirent peu à peu vers eux en avançant lentement de flanc. Les bateaux latéraux réduisent aussi la largeur du filet. Peu à peu les thons vont vers la fin du globe (*koę̣u̯*) ; ils se débattent à mesure que le fond diminue.

Ils frappent de leurs queues puissantes l'eau qui jaillit et écume jusqu'à 4 ou 5 mètres de haut. Cet immense geyser s'accompagne d'un bruit étourdissant. Les thons s'entretuent, et finalement la mer s'apaise, toute rouge de sang.

Alors les pêcheurs saisissent les thons avec un croc (*gãₙtɛu*), ou, sautant dans le filet, les saisissent par la queue et les jettent à bord. Quand un bateau a le pont couvert à ras bords de thons, s'enfonçant profondément dans l'eau, il s'éloigne vers le port, tandis qu'un autre prend sa place.

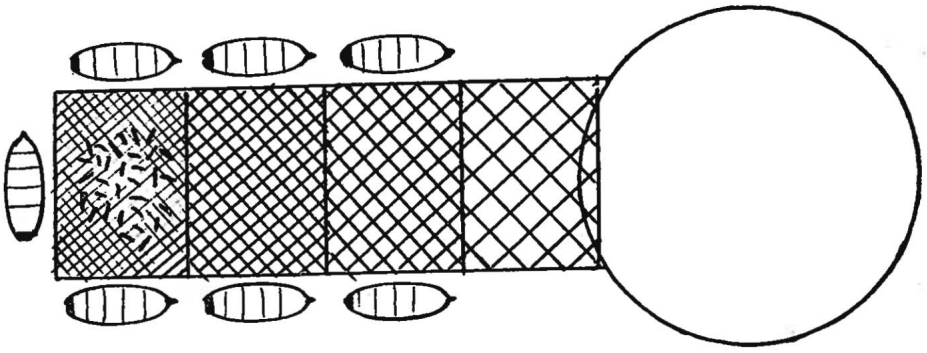

Cette pêche exige un grand nombre de manœuvres (dont nous n'avons décrit que les plus importantes) et des pêcheurs vraiment expérimentés.

Depuis quelques années, elle n'est plus pratiquée à cause de l'insuffisance et de l'irrégularité des prises, et aussi de l'immobilisation trop longue d'une nombreuse équipe.

Pourtant on a vu des prises de 60 tonnes ! En 1952 où j'ai participé un mois à cette pêche, j'ai vu par deux fois capturer 20 tonnes de thons.

Les jours de belles prises, la joie régnait dans tout le village; les soirs infructueux ramenaient au port des visages déçus et tristes.

SUR LA VALEUR PHONOLOGIQUE DE L'*e* « INSTABLE » EN FRANÇAIS MODERNE

par Žarko MULJAČIĆ

Tous les chercheurs qui voulaient établir l'inventaire des phonèmes français ont été obligés de manifester leur opinion au sujet du [ə] : son, au moins dans certains contextes, « stable » ou seulement son transitoire, généré automatiquement par le contexte (« lubrifiant ») ; si son stable, allophone d'un autre phonème ou phonème « indépendant » ; si phonème, quelle place occupe-t-il par rapport aux autres phonèmes (voyelle ou *glide* ?) ; si phonème vocalique, quelles sont les composants ultimes (traits distinctifs intrinsèques) qui l'opposent aux autres phonèmes de la même classe et de manière spéciale aux phonèmes vocaliques arrondis /ø/ et /œ/. Le problème a intéressé non seulement les structuralistes « taxinomiques » (1) mais aussi les générativistes qui désirent découvrir les phonèmes « systématiques » de la représentation phonologique sous-jacente (2). Même quelques auteurs qui ont tâché modestement de faire le bilan de nos connaissances phonologiques dans le cas du [ə] (et aussi dans les autres cas où plus d'une solution phonologique est possible) ont essayé parfois de proposer une solution propre (3) en ne se contentant pas de faire un simple *Forschungsbericht*.

Les résultats les plus importants de cette recherche qui dure au moins de 1933 à nos jours peuvent être résumés de la façon suivante :

---

(1) Cf. A .Martinet, La nature phonologique d'*e* caduc, in : A. Valdman (ed.), *Papers in Linguistics and Phonetics to the Memory of Pierre Delattre*, The Hague-Paris, 1972, pp. 393-399.

(2) S. A. Schane, The Hierarchy for the Deletion of French « e muet », *Linguistics*, 82, 1972, pp. 68-69; Idem, Sur le degré d'abstraction de la phonologie du français, *Langages* 32, 1973, pp. 27-38.

(3) W. Zwanenburg, Quelques remarques sur le statut phonologique de *e* muet en français moderne, *Word* 24, 1968, pp. 508-519; J. Levitt, The French Vowel Phonemes : Some Conflicting Interpretations, *Linguistics*, 58, 1970, pp. 38-51.

1. Le son [ə] caractérise, sans valeur phonologique, certains « styles » et certains types de textes (« Allons, enfants de la patrie... »).

2. Dans la conversation il est le plus souvent en effet un « lubrifiant », c'est-à-dire qu'il est prévisible d'après le contexte.

a) il peut changer de place au sein d'un même mot pour condescendre aux exigences de la fameuse loi des trois consonnes : *recevoir* se réalise comme [rəsvwar] ou comme [rsəvwar]. Sa valeur informative y est nulle. Il y serait stable et, par conséquence distinctif, si a côté du verbe cité le français disposait aussi du verbe **racevoir*. Il distinguerait alors */rəsvuar/ de */rasvuar/.

b) il apparaît selon les exigences de la même loi des trois consonnes dans une place fixe d'un mot : *cheval, dedans, demain.*

3. Il est toutefois stable dans trois types de cas :

a) dans les exemples contenant déjà trois consonnes qui seraient imprononçables sans la présence d'un [ə] : *crever, secrétaire, Creton* « village de l'Eure », et, dans quelques mots qui l'exigent « malgré la règle », par exemple : *peser, querelle, Melun, bedeau,* etc. L'existence des paires minimales *ad hoc* n'est pas obligatoire (cf. cependant *croûton*). Quelques auteurs citent des exemples comme : *à ce train — astreint* mais il s'agit ici d'oppositions facultatives (4).

b) dans l'article *le* devant une classe de mots qui, tout en commençant par une voyelle, ne provoquent pas l'élision : *le onzième, le héros* (5). Les paires qu'on cite à ce propos (par exemple : *le hêtre — l'être*) ne sont pas parfaites : leur premier membre a un phonème de plus et la preuve de phonématicité qui se base sur l'opposition *x* phonème — *zéro* phonème est une arme qu'on empoigne seulement après avoir épuisé tous les autres procédés de l'analyse phonologique. De même pour les paires subminimales : *pelant — plan, Belin — Blin* et semblables.

c) dans le pronon personnel *le* qui s'oppose, en fin de phrase, à *la, les* et dans l'article *le* quand le substantif qui suit commence par deux consonnes ce qui rend ce [ə] stable :

Donne-le ! — Donne-la (Donne-les !)

Le transport — les transports

(4) Cf. W. Zwanenburg, *op. cit.*, p. 517.

(5) Cf. W. Rothe, *Phonologie des Französischen*, Berlin 1972, pp. 84-100.

Avec la condition mentionnée dans le premier sous-type on évite les complications que Martinet laisse de côté : *bois-le tout ! — bois le tout !* « Il faudrait, avant de trancher, être sûr que nos sujets distinguent effectivement entre *bois-le tout et bois le tout* indépendamment de tout emploi de la pause » (6).

On pourrait citer encore les nombreux exemples « métalinguistiques » :

Dis : « Leu ! » (« nom de l'unité monétaire roumaine »)

Je n'ai pas dit « deux », j'ai dit « de ».

Je n'ai pas dit « queue », j'ai dit « que ».

Je n'ai pas dit « leu », j'ai dit « le ».

Je n'ai pas dit « lait », j'ai dit « le », etc.

De cette manière on pourrait « prouver » que le [ə] s'oppose à tous les phonèmes vocaliques qui sont possibles dans la syllabe ouverte tonique finale (les phonèmes /œ/ et /ɔ/ seraient les seuls phonèmes qui n'y apparaissent jamais).

4. Le [ə] français est toujours un son plein. La dénomination « schwa » qu'on lui attribue parfois correspond tout au plus aux sons notés de la même façon, par exemple en anglais ou en allemand, mais non au son français (7).

5. Les sons-types les plus proches du [ə] en français sont les voyelles arrondies [ø] et [œ], surtout cette dernière. Selon B. Malmberg « la différence entre un /œ/ inaccentué (de *jeunesse* /ʒœnɛs/) et ce [ə] est minime ou nulle. S'il y a une différence, celle-ci consisterait en ceci que [ə] se réalise avec moins d'intensité et de tension que /œ/ et que, à cause de cela, sa place d'articulation serait un peu plus reculée (plutôt moyenne) et la labialisation un peu moins énergique. L'étranger ferait bien de ne pas trop accentuer une telle différence » (8). Quelques auteurs déclarent qu'il n'y a aucune différence entre le son en question tonique (ou même atone) et une (ou même les deux) voyelles arrondies mentionnées (9). Cela reviendrait à la constatation que le système phonologique français (ou, au moins, le système phonologique d'une variété du français standard) a perdu une unité phonologique (pour ceux qui reconnaissent

(6) A. Martinet, *op. cit.*, p. 398.

(7) B. Malmberg. *Phonétique française*, Malmö 1969, p. 74.

(8) Idem, *op. cit.*, p. 74.

(9) W. Zwanenburg, *op. cit.*, p. 510.

comme phonèmes /ø/ et /œ/) ou deux unités phonologiques (pour ceux qui reconnaissent comme phonèmes aussi le /ə/. B. Malmberg écrit à ce sujet : « Le caractère inaccentué du [ə] fait partie de sa définition même. Il est donc incorrect de parler d'un [ə] accentué (...) dans *dis-le*... il n'est plus question de [ə] mais d'une voyelle accentuée /œ/ ou /ø/. Duquel des deux s'agit-il ? Selon les règles données ci-dessus, /œ/ n'existe pas à la finale en français. L'élément vocalique en question serait automatiquement un /ø/. Ce n'est pourtant pas là toute la vérité. L'analogie avec les formes à [ə] atone — beaucoup plus nombreuses — rend possible la réalisation d'un timbre vocalique plus ouvert. Il n'y a pas de doute que beaucoup de Français prononcent dans ce cas un /œ/. Pourtant la pression du système est grande et d'après des enquêtes récentes (de G. Deyhime) il existe actuellement une majorité très nette pour /ø/, tandis que seulement un nombre insignifiant de sujets prononcent [œ]. Par contre, un nombre étonnamment grand des sujets interrogés par Deyhime prétendent utiliser [ə] dans cette position, ce qui implique que le timbre qu'ils donnent à la voyelle ne leur paraît être ni /ø/, ni /œ/. Leur témoignage est pourtant décidément faux, dû, semble-t-il, à l'influence de l'orthographe et de préjugés en ce qui concerne la valeur phonétique de *le*. L'étranger fait bien de suivre la majorité et de dire *dis-le* /dilø/. C'est aussi la meilleure façon d'éviter de mettre l'accent sur le verbe, ce qui serait une faute de prosodie grossière. ([10]) »).

***

Qu'il nous soit permis d'exprimer quelques réserves sur l'opinion de notre éminent collègue suédois. Il est vrai que œ n'existe pas à la finale dans le français standard mais le français standard de Paris n'est qu'une variété « horizontale » dans le diasystème des variétés standard françaises qui existent en Europe et outre-mer. Comme chacune de ses variétés il occupe aussi une place dans l'ensemble local « vertical » des variétés « stylistiques » et « sociales » du français sans attributs qui s'emploie à Paris. Le « français populaire de Paris avec ses « accents » nous est bien connu grâce à la petite monographie de P. Guiraud ([11]). Nous savons aussi que la norme orthoépique varie dans une même variété « verticale » d'une génération à l'autre. A. Martinet a dit avec raison que « la variété de français

(10) B. Malmberg, *op. cit.*, pp. 81-82.

(11) P. Guiraud, *Le français populaire*, Paris 1973, pp. 99-123.

utilisée par l'auteur comporte 34 phonèmes » mais que « parmi les sujets parisiens nés depuis 1940, un système de 31 phonèmes n'est pas rare » (12).

Une description complète doit tenir compte du pluralisme dans les trois dimensions : horizontale, verticale et celle concernant l'âge.

Il se peut que les trois manières de prononcer la voyelle finale dans *bois-le* à Paris :

	[ø]	[œ]	[ə]
Enquête Martinet	53 %	20 %	26 %
Enquête Deyhime	53 %	9 %	40 % (sic)

(où l'on notera « que la prononciation [ə] gagne du terrain aux dépens de [ø] et surtout de [œ] » (13)) correspondent aux variétés différentes du standard de Paris.

Celle qui y use de la voyelle antérieure mi-fermée arrondie [ø] a peut-être déjà éliminé (ou est en train de le faire) l'opposition entre les phonèmes /ø/ et /œ/. Dans ce cas-là, la distribution des allophones du nouveau phonème antérieur moyen arrondi (que je noterais par /e̬/) suit la tendance générale : l'allophone fermé [ø] est usé dans la syllabe tonique ouverte tandis que l'allophone ouvert [œ] est usé dans la syllabe tonique fermée.

L'impression subjective de plusieurs usagers qu'ils prononcent un [ə] peut signifier qu'ils y réalisent l'allophone bref du phonème arrondi antérieur mi-ouvert (différent de /ø/ qui est mi-fermé). *Entia non sunt multiplicanda praeter necessitatem !* Il est possible que les sons-types mi-ouverts arrondis relativement brefs appartiennent au phonème /œ/ et qu'ils soient ses allophones depuis longtemps. Le fait qu'on s'en rend à peine compte de nos jours serait explicable si l'on pense à la collision en cours dans une variété parisienne.

Pour pouvoir décider si le [ə] dans l'exemple cité et partout où il est stable appartient au phonème /œ/, il faudra étudier s'il y a quelque paire minimale qui oppose, *ceteris paribus*, un *œ* et un *ə* (non transitoire).

---

(12) A. Martinet, *Eléments de linguistique générale*, Paris 1960, p. 25.

(13) G. Deyhime, Enquête sur la phonologie du français contemporain, *La Linguistique, III*, 1967, 2, p. 67.

Il est connu que le son-type [ə] ne s'emploie jamais ni au commencement du mot ni en syllabe fermée. Les exemples du type *jeune vaurien — je ne vaux rien* ne prouvent pas le contraire parce qu'il faut tenir compte « du rôle possible de la limite des mots » (14). En outre, le son [ə] n'y a pas une place fixe ([ʒən..] et [ʒnə..]) et est partant transitoire.

Le phonème /œ/ apparaît, selon les phonétiques et phonologies qui traitent /ə/ comme phonème, dans la syllabe accentuée fermée, donc jamais à la fin du mot; en position prétonique il est possible soit dans la syllabe ouverte, soit dans la syllabe fermée (avec une préférence pour la syllabe fermée; les cas comme *jeunesse, pleurer* s'expliquent par analogie avec *jeune, pleur, il pleure* et *heureux* par l'archaïsme *heur* qui se trouve aussi en *bonheur*) (15). A. Martinet avait bien décrit la situation en 1945 (16). On n'a trouvé jusqu'ici aucune paire minimale dans la syllabe prétonique ouverte (où le son-type [ə] est fréquent mais où le phonème /œ/ n'apparaît qu'exceptionnellement) : quelque chose comme : *pleurer - *plerer* (ou **creuver - crever*) n'existe pas (et ne peut exister parce que [ə] n'est pas un phonème). La prétendue paire minimale *leur eau — le rôt* a été écartée comme non probante (17).

D'autre part on n'a pas trouvé en syllabe non accentuée une seule paire minimale qui opposerait les sons-types [ə] et [ø]. Cela veut dire que quelque chose comme : **preumier - premier, *queurelle - querelle* n'existe pas. Des paires minimales qui opposeraient, en prétonique, /ø/ et /œ/ n'existent pas non plus.

Il semble donc que les sons-types examinés ont une valeur distinctive dans un nombre très réduit de cas qui peuvent être exemplifiés par l'équation phonologique :

jeûne — jeune = leu — le.

La transcription phonétique :

[ʒø:n] (ou [ʒøn]) — [ʒœn] = [lø] — [lə]

cache les relations phonologiques : les sons-types en distribution

(14) Cf. W. Zwanenburg, *op. cit.*, p. 511.

(15) H.-W. Klein, *Phonetik und Phonologie des heutigen Französisch*, München 1963, p. 71.

(16) Cf. A. Martinet, *La prononciation du français contemporain*, Paris 1945, p. 66; v. aussi W. Zwanenburg, *op. cit.*, pp. 510-511.

(17) Cf. W. Zwanenburg, *op. cit.*, p. 511.

complémentaire peuvent être attribués aux phonèmes /ø/ et /œ/ du moment que le « réalisme phonétique » n'y s'oppose pas [18].

On postulera donc dans les quatre exemples deux phonèmes vocaliques différents :

/ʒøn/ — /ʒœn/ = /lø/ — /lœ/.

On se souviendra que B. Malmberg a défini soit le *ə* dit instable ou caduc, soit /œ/ identiquement, c'est-à-dire comme une voyelle antérieure mi-ouverte arrondie [19], et leur différence éventuelle a été décrite comme « minime ou nulle ».

Le phonème /ø/ s'oppose à son partenaire /œ/, selon R. Jakobson et J. Lotz [20], comme tendu ⌣ relâché. La tension se réalise phonétiquement surtout comme un allongement. Chaque allophone du phonème marqué sera relativement plus long que l'allophone du phonème non marqué *ceteris paribus;* cela veut dire que le phonème vocalique de *jeûne* sera relativement plus long et plus tendu que le phonème correspondant dans *jeune* mais qu'il est possible que chez quelques sujets le phonème vocalique de *jeune* soit physiquement, dans sa réalisation, plus long que le phonème vocalique de *leu.*

Chaque phonème aura deux allophones :

/ø/ { [ø:] dans la syllabe fermée : jeûne
[ø] dans la syllabe ouverte : *leu*

/œ/ { [œ] dans la syllabe fermée : *jeune*
[ə] dans la syllabe ouverte : *le*

Dans les syllabes inaccentuées les allophones respectifs, bien qu'il n'y ait pas de paires minimales, continueront à se différencier sur la base de la tension opposée au relâchement. Ils seront plus brefs que leurs « collègues » dans la syllabe accentuée.

Sous l'influence de l'orthographe plusieurs Français croient prononcer deux fois le même son-type dans *heureux* (N.B. : prononcer [œrø]). Ils sont convaincus de prononcer deux sons différents dans br*eu*vage et pr*e*mier.

(18) Cfr Ž. Muljačić, *Fonologia generale,* Bologna 1973, p. 167.

(19) B. Malmberg, *op. cit.,* pp. 54-55.

(20) R. Jakobson-J. Lotz, Notes on the French Phonemic Pattern, *Word* 5, 1949, pp. 151-158. V. aussi la seconde édition un peu modifiée en : R. Jakobson, *Selected Writings I. Phonological Studies,* The Hague 1962, pp. 426-434.

Si ce dernier mot s'écrivait **preumier* (ou si le premier mot s'écrivait **brevage*), tout le monde serait sûr de prononcer le même son-type (je ne dis pas « le même son », parce qu'il est connu qu'une personne ne peut répéter une seule fois un son d'une manière identique).

En conclusion, le son-type [ə] représente l'allophone du phonème /œ/ dans la variété minoritaire qui distingue *leu -le*. Le son [ə] qui n'est pas stable n'a pas de valeur phonologique. Phonologiquement *recevoir* est /rsvuar/.

POUR UNE ORIGINE CELTIQUE DE BIGORRE

par Ivan PETKANOV

Bigorre, le nom de la province pyrénéenne et *Bigor,* le nom d'un monastère — *Sveti Ivan Bigor* (Saint Jean Bigor) — près de Debăr en Macédoine, à côté de la frontière avec l'Albanie, font penser à une souche linguistique commune, à la possibilité de rapprocher ou identifier étymologiquement ces deux toponymes malgré l'espace qui les sépare.

A propos de la région pyrénéenne et de sa population, les Bigerriones de l'antiquité romaine, on lit chez Holder : « Bigeriones vielleicht baskisch, celtiberisches Volk in Aquitanien, bewohner der Bigorre, tal der Neste und der oberen Adour und Gave de Pau mit hauptort Bigorra j. dorf Cieutat, Hautes-Pyrénées... » (1). Dauzat et Rostaing préfèrent faire remonter *Bigorre* à *Bigorno : « Bigorno,* Corse : * *Bigurnum,* probablement d'une racine méditerranéenne * *big-,* qu'on retrouve dans le nom de peuple *Bigerriones* (auj. la Bigorre) et d'un suffixe préceltique *-urnum* » (2). Or ne semble-t-elle pas quelque peu risquée cette approche entre *Bigorre* et *Bigorno* vu que derrière ce dernier toponyme on pourrait entrevoir très bien le lat. *bi* et *cornu ?* Enfin, dans Quillet : « *Bigorre* est un nom basque : *Bigorra* de Haîgorra, rivière d'en haut » (3).

Quant à l'étymologie de la dénomination *Bigor,* relative au monastère Saint Jean Bigor, nous avons en premier lieu le témoignage précieux laissé par l'éminent slaviste bulgare feu Miletič dans un article publié dans la revue de l'Académie bulgare des sciences. Dans cet article le savant bulgare écrivait au sujet de l'origine et de la signification du mot *Bigor :* « ... dans l'ancien monastère (il s'agit notamment du monastère S. Jean Bigor), avant d'édifier la nouvelle église, il y a eu une petite église, non loin de la forêt, où se trouve

(1) Alfred Holder, *Alt-Celtischer Sprachschatz,* I, Graz 1961.

(2) A. Dauzat, Ch. Rostaing, *Dictionnaire des noms de lieux de France,* Paris, 1963.

(3) *Dictionnaire encyclopédique Quillet,* Paris, 1955.

un rocher de pierre schisteuse, « bigor », comme on appelle une telle pierre encore maintenant dans la région de Debăr, d'où provient le surnom de « Bigor » ajouté à celui du saint protecteur du monastère » (1). D'ailleurs, soit dit en passant, aujourd'hui on peut rencontrer *Bigor*, quelques rares fois, comme nom patronymique. Le mot *bigor* est connu encore de nos jours en Macédoine, en Albanie, Serbie, en Bulgarie. En albanais (2) *bigorr* est une espèce de pierre de calcaire tendre et poreuse dont on se sert comme matériel de construction et aussi cette espèce de calcaire qui se dépose au fond et sur les parois des récipients. Papahagi (3) relate pour l'aroumain un **biga*, pl. *biguri* « roc; rocher dans les sommets de montagnes » et signale un dr. *Bihor* et *Bihor* aussi en Serbie. En effet, un groupe de monts en Transylvanie occidentale (Roumanie) porte le nom de *Bihor* et on rencontre de même *Bihor* comme toponyme en Serbie (4). Dans le dictionnaire étymologique récemment paru (5) du romaniste croate Skok on trouve les formes et les explications suivantes sur le terme en question : *bigar* = *bigor* (Macédoine) « stalactite (Serbie), pierre schisteuse, terre blanche comme le fromage (Pavlinović) ». Le terme y est cité aussi comme toponyme et hydronyme : un cours d'eau *Bigar*, une source d'eau *Bigor* (XIVe s.), un village *Bigre*. Forme dérivée *bigren* avec le suffixe *-en* dans la toponymie et encore *Bigrevac*, cours d'eau, *Bigrenica* (XIVe s.) nom d'un village. L'auteur conclut qu'il s'agit d'un mot préslave, peut-être illirico-thrace, du domaine des massifs de pierre comme ce serait le cas, écrit-il, de la racine *Karpa* —. Le dictionnaire étymologique bulgare (6), à part le sens le plus commun de *bigor* 'pierre schisteuse', mentionne aussi celui de 'très salé' pour les formes adjectivales dérivées *bigòren* et *bigorlìv*. Enfin, il cite encore une acception particulière de *bigor* rencontrée dans un coin de la Bulgarie sud-occidentale (Bansko), celui de 'liquide sortant de la bouche d'un défunt'.

(1) L. Miletič, *Istoričeski i hudožestveni pametnici v măgnastira Sv. Ivan Bigor (Debărsko)* / Monuments historiques et artistiques dans le monastère St. Jean Bigor (arr. de Debăr) /, rev. Spisanie na BAN, XVI-9, p. 16, Sofia 1918.

(2) *Fjalor i gjuhës shquipe* (Dictionnaire de la langue albanaise), Tirana.

(3) T. Papahagi, *Dictionarul dialectului aromîn*, Bucarest 1963.

(4) Cf. aussi *Rječnik havatskoga ili srpskoga jazik* (Dictionnaire de la langue croate ou serbe), Jugoslavenska akademija znanosti i umjetnosti, Zagreb 1953.

(5) P. Skok, *Etimologičeski rječnik hrvatskoga ili srpskoga jezika* (Dictionnaire étym. de la langue croate ou serbe), I, Zagreb, 1971.

(6) *Bălgarski etimologičen rečnik* (Dictionnaire étymologique bulgare), Bălgarska akademija na naukite, Sofia 1962.

Il semble évident qu'il s'agit, au fond, d'un sens fondamental de *bigor*, celui de 'pierre schisteuse ou poreuse' et que les autres, celui de source ou de cours d'eau, celui de 'très salé' peuvent être facilement ramenés au premier : la source et le cours d'eau comme surgissant d'un rocher schisteux d'où ils tireraient par extension ce même nom et les formes adjectivales avec le sens de 'très salé' signifiant d'abord la saveur insipide de la pierre schisteuse ou calcaire et ensuite une saveur exagérée et désagréable en général comme serait d'une part celle du 'liquide s'écoulant de la bouche d'un défunt' ou celle d'autre part, d'un objet ou d'un aliment très salé. Pour ce qui est de l'étymologie de ce terme le dictionnaire bulgare le glose 'obscur'.

On sait (1) par la suite que vers les IV-III-IIe siècle les Celtes ont envahi et parcouru les Balkans dans tous les sens et y ont combattu à plusieurs reprises avec les populations indigènes : «... les peuples gaulois, disséminés de la côte Ouest de l'Adriatique à la Mer Noire, de la Mer Egée à la Mer d'Azov, se présentent comme un semis de groupements discontinus au milieu des Illyriens, des Thraces et des Scythes » (2). Pour ce qui concerne la Macédoine, les Gaulois s'étaient plus d'une fois emparé d'elle, l'ont pillée à plusieurs reprises et n'ont pas manqué aussi de s'y établir. Ainsi une bonne partie de l'armée celtique commandée par leur chef Brennus avait établi sa demeure, pendant la seconde moitié du IIIe siècle, au nord de la Macédoine « depuis le Schar-Dagh, le mont Scordus, jusqu'au Danube » (3). En 279, une partie des Celtes, lors d'un retour d'une incursion en Grèce, avait fixé sa demeure en Macédoine. Par ailleurs, les Celtes amenaient avec eux leurs femmes et leurs enfants, par conséquent ils n'avaient pas uniquement l'intention de faire des déprédations mais ils étaient en quête aussi de nouvelles demeures. Encore, des traces de Celtes ont été conservées dans la toponymie des Balkans, par exemple en Yougoslavie et en Bulgarie : en font foi les dénominations de localités comme Taliata, Gerulate, Naissos, Remesiana dans la Mésie Supérieure, Bononia sur le Danube, Devnja dans la Bulgarie nord-orientale, etc.

A vouloir donc indiquer une étymologie pour *bigor* c'est celle qui fait appel au celtique qui a les meilleures chances, qui est la plus probante : Celtes dans les Pyrénées et dans l'Aquitaine d'un côté et Celtes dans les Balkans d'un autre côté.

---

(1) G.I. Kacarov, *Keltite v stara Trakija i Makedonija* (Les Celtes dans l'ancienne Thrace et en Macédoine), rev. Spisanije na Balgarskata Akademija na naukite, XVIII, section historico-philologique, Sofia 1919; H. Hubert, *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique*, Paris, 1932.

(2) H. Hubert, *o.c.*, p. 72.

(3) H. Hubert, *o.c.*, p. 51.

LA « CHANSON PATRIOTIQUE EN PATOIS PAR ROUCHOU JULES »

par Jean-Claude POTTE

Le 5 mai 1912, par 116 voix sur 204, Ferdinand Chapeau fut élu en tête de liste au conseil municipal de Vieux-Mareuil (canton de Mareuil-sur-Belle, arrondissement de Nontron, département de la Dordogne). Il allait donc devenir maire, battant le candidat progressiste Alphonse Puyjarinet, conseiller général du canton. Dans cette victoire, la linguistique avait joué son rôle. C'est l'étude de ce rôle que je souhaite dédier à Jean Séguy, car je crois qu'il aurait goûté le document que j'eus la chance de retrouver.

Donc, en 1912, à Vieux-Mareuil (244 électeurs inscrits) comme partout ailleurs vont avoir lieu les élections municipales. Deux listes sont en présence, celle de Ferdinand Chapeau, radical socialiste, et celle d'Alphonse Puyjarinet, progressiste, c'est-à-dire approximativement centre-droit. Le rapport prévisionnel du sous-préfet de Nontron (1) définit ainsi la situation politique du canton avant les élections : « C'est le canton où réactionnaires et progressistes sont encore puissants. Sur 13 communes (en dehors du chef-lieu de canton) les réactionnaires ont la majorité dans 4 municipalités, les progressistes dans 4. Les républicains n'ont la majorité que dans 4 communes. Le conseil municipal de Vieux-Mareuil comprend 6 républicains et 6 progressistes. » La lutte menace donc d'être chaude, et il ne faut négliger aucune arme. On va appeler à la rescousse le patois, et nous allons voir de quelle façon.

Soixante ans après ces événements, j'enquêtai à Vieux-Mareuil, point 73 de l'Atlas Linguistique et Ethnographique de l'Auvergne et du Limousin (2), chez M. Jacques Duclaud, au village de Brégnac. Mon informateur, à la fin de l'enquête, me montra un petit ouvrage imprimé, comportant 10 pages format 9×12, sans date ni lieu d'impression, dont voici le contenu (on trouvera en regard du texte sa traduction) :

(1) Archives Départementales de la Dordogne, 2 Z 108.

(2) Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1975.



PHOTO n° 1

Les vainqueurs : de gauche à droite Ferdinand Chapeau (chapeau blanc et bouquet), puis Léon Duclaud, conseiller municipal et père de notre informateur, Alphonse Mandeix, adjoint au maire, et Jacques Duclaud, notre informateur, alors gé de 21 ans.



PHOTO n° 2

L'arrivée des vainqueurs à Vieux-Mareuil. Au fond le char décoré.

Chanson patriotique en patois par Rouchou Jules

1er couplet		*Traduction*
Electours dô Viéï Maréï		*Electeurs du Vieux Mareuil*
Fasan notré dévèï :		*Faisons notre devoir :*
Martsan pèr Ferdinand		*Marchons pour Ferdinand*
Qu'éï l'homé dô paysan.		*Qui est l'homme des paysans.*
N'an vu dinn lo campâgno		*On a vu dans la campagne*
Mâ aotréï co		*Mais autrefois*
Lou curéï et lou nobléï	*bis*	*Les curés et les nobles*
Véni partagea notré bla.		*Venir partager notre blé.*

2e couplet		
Mâ no faran pû,		*Mais ils ne le feront plus,*
Lu peuplé lou vô pû,		*Le peuple n'en veut plus,*
Car nou lou rasarian		*Car nous les raserions*
quant y sirian pû gran.		*Quand ils seraient plus grands* [3]
Nou lur farian bé véïrè		*Nous leur ferions bien voir*
A notré tour		*A notre tour*
Qué nous soun én Républico	*bis*	*Que nous sommes en République*
Et qué nou n'an pû dé séniour.		*Et que nous n'avons plus de seigneurs.*

3e couplet		
Lo gén trabailliavén bién,		*Les gens travaillaient bien (= beaucoup)*
Gagnavén pa d'erdzén.		*Ils ne gagnaient pas d'argent.*
Coumo poudian ty fa		*Comment pouvaient-ils faire*
Lo gèn pér sè billia		*Les gens pour s'habiller ?*
Et y vian dô méinagéï		*Et ils avaient des enfants*
Si bé qu'oouro.		*Aussi bien qu'aujourd'hui (= autant...)*
Lou métian pér las porta	*bis*	*Ils les mettaient à la porte*
Et que tsacûn tsertsi soun pô.		*Et que chacun cherche son pain.*

4e couplet		
Chapéo dinn soun manda		*Chapeau dans son mandat*
Voudrio fâ perdrè lu bissa.		*Voudrait faire disparaître le bissac.*
O voudrio qué lou paysan		*Il voudrait que les paysans*
Saguessan hurou èn trabaillan,		*Fussent heureux en travaillant,*
Et què la grossa micâ		*Et que les grosses « miques »* [4]
Què nou an tan roudza		*Que nous avons tant rongées*
Servessan pèr ferma lo gordzo	*bis*	*Servissent à fermer la bouche*
Dé qui nôblèï si enradza.		*De ces nobles si enragés.*

(3) expliqué par l'informateur comme « car nous les déposséderions quand leurs domaines se seraient agrandis ».

(4) miques : plat qui constituait souvent l'ordinaire des paysans. Il s'agissait d'une boule de farine de maïs pochée dans le bouillon du salé.

5e couplet

Lou curèï voudrian bè
Counservâ lur sècrè,
Fâ coumo aotrèï tèm,
Bien coufessâ lo gèn,
Et counta lur bétisâ
A lur ami
Què zu tournavèn dirè
Et se moucavèn dè i. *bis*

Les curés voudraient bien
Conserver leurs secrets,
Faire comme autrefois,
Bien confesser les gens,
Et raconter leurs bêtises
A leurs amis
Qui les répétaient
Et se moquaient d'eux.

6e couplet

Lou nobléï din lu tèm
Disian à lur servèn :
Nâ vèn vou coufessâ
Vaotrèï sirèï soouva.
Lou curèï lur fasian dirè
Si vian pètsa;
Lèndoumo a lo messo,
En tsèiro quèro tou pretsa. *bis*

Les nobles, dans le temps,
Disaient à leurs domestiques :
Allez vous confesser
Vous serez sauvés.
Les curés leur faisaient dire
S'ils avaient péché;
Le lendemain à la messe,
En chaire c'était tout prêché.

7e couplet

Lou curéï, pa tro fa,

Les curés, pas trop fous, (= pas [bêtes)

Envouyavén dô paya
Tsa dé lo paobro gén
Qué vian gu dô accidèn.
Què lur fasian ty vèïrè ?
Dô dèiguisa.
Quèro dè lo fisico
Ça qui vian vu aotrèi co. *bis*

Envoyaient des (gens) payés
Chez de pauvres gens
Qui avaient eu des accidents.
Que leur faisaient-ils voir ?
Des déguisés.
C'était de la physique
Ce qu'ils avaient vu autrefois.

8e couplet

Mâ quello paobro gén
quèran tou ignorèn,
Eïfraya pèr un bru,
I sè crèsian tou perdu.
I fudzian tsa lu pêtrè
En li disèn :
Didza doun cooucâ messâ
Pèr nôtrè paobrè rèvénèn. *bis*

Mais ces pauvres gens
Qui étaient tout ignorants,
Effrayés par un bruit,
Ils se croyaient tout perdus.
Ils couraient chez le prêtre
En lui disant :
Dites donc quelques messes
Pour nos pauvres revenants.

9e couplet

Mâ dèipèï lu mamèn
Entè lou fusii pètèn,
Lou rèvènèn an fudzi,
Nun no pû vu èïci.
L'ènvèncioou dè lo poudro
Lou o Tsassa,
Lo gèn soun pû si bêtia
Coumo yan éïta aotréï co. *bis*

Mais depuis le moment
Où les fusils pétèrent,
Les revenants ont fui,
On n'en a plus vu ici.
L'invention de la poudre
Les a chassés,
Les gens ne sont plus si bêtes
Qu'ils l'ont été autrefois.

10e couplet

Aotréï co qui séniour		*Autrefois ces seigneurs*
Qu'éro tou dô voulour.		*C'étaient tous des voleurs*
I nou fasian tou fâ,		*Ils nous faisaient tout faire,*
I nè voulian rè paya.		*Ils ne voulaient rien payer.*
Mâ qu'ëï lo Rèpublico		*Mais c'est la République,*
Quatrè vinn nô		*Quatre-vingt-neuf,*
Avêquè Robespiêrrè		*Avec Robespierre*
Què lur faguè um pèti pô.	*bis*	*Qui leur fit un peu peur.*

11e couplet

Visâ doun tou qui nôbléï,		*Regardez-donc tous ces nobles*
Soun rempli dé dètèï,		*Ils sont remplis de dettes,*
I voulén fa èmprimà,		*Ils veulent faire imprimer,*
I né poudén pa payà.		*Ils ne peuvent pas payer*[5].
O mà quoi lu tratan		*Oh mais quoiqu'ils le traitent*
Qu'o èï fûta,		*Qu'il est (=de) « fûté »*[6]
O no pa de dzalousio		*Il n'a pas de jalousie*
Què lu paobrè mindzè dô po.	*bis*	*Que le pauvre mange du pain.*

12e couplet

Lou mèinadzèi d'oouro,		*Les enfants de maintenant*
I van a l'èicôlo,		*Ils vont à l'école,*
Co n'èi pû dè curè		*Ce n'est plus (celle) des curés*
Què lur aprèn l'alfabé.		*Qui leur apprend l'alphabet.*
Yan afà a dé boû méitréï		*Ils ont affaire à de bons maîtres*
Républicains		*Républicains*
Qu'èimén lo Republico		*Qui aiment la République*
Et fan dé i dô citoyéns.	*bis*	*Et font d'eux des citoyens.*

L'AUTEUR :

L'enquête pour savoir qui était réellement Jules Rouchou n'a pas été facile. On est surpris, surtout lorsqu'il s'agit d'un personnage qui dut être une figure pittoresque du pays, de la faiblesse des témoignages, même auprès des membres de sa famille. Il est tout de même établi qu'il était métayer au village de Brégnac, commune de Vieux Mareuil, à l'endroit même où le texte a été retrouvé. Il

(5) Allusion probable à des ennuis qu'aurait éprouvé l'adversaire à financer sa propre campagne électorale.

(6) Ces deux vers n'ont généralement pas pu être traduits par les informateurs, qui ne les comprenaient pas. Je donne ici la seule traduction qui m'a été fournie : « fûté » aurait alors le sens de rougeaud, d'après la couleur de l'intérieur d'un fût à vin. Ce serait donc une critique sur la trop bonne mine du défenseur des mal-nourris, ce qui correspondrait bien avec les deux derniers vers du couplet.

devait être né vers 1876, très certainement à Vieux Mareuil, bien qu'il ait été impossible d'en retrouver trace. Pourtant ses parents étaient alors métayers dans un village de la commune. On sait encore qu'il savait à peu près lire et peut-être un peu écrire, qu'il s'était fait au cours de sa vie une petite réputation de chansonnier local, peut-être joueur de vielle, qui faisait des chansons pour les grandes occasions du village. Hélas, de sa production, et outre le texte ci-dessus, je n'ai pu retrouver qu'un seul couplet d'une chanson composée ultérieurement pour appeler à voter pour le député Sireyjol (7). On pourra noter enfin que notre auteur était surnommé Piochou, et s'était constitué une devise qu'il répétait volontiers :

pyoó̯sɑu fè lœvᵃ̊ la lẹ̀brœ pyoó̯sɑu fè lœvᵃ̊ lœ̊ᵘ lɑu

(Piochou fait lever le lièvre, Piochou fait lever le loup)

Quant à la rédaction du texte qui nous intéresse, il semble bien qu'elle se soit déroulée de la façon suivante : Rouchou aurait composé sa chanson, puis serait allé voir un habitant de Mareuil (dont nous n'avons pas pu découvrir l'identité) qui possédait une petite presse à imprimer. Ce dernier aurait alors écrit sous la dictée de l'auteur puis aurait imprimé le texte qui nous est parvenu. Pour ce qui est de la musique sur laquelle était chantée cette chanson, nous la transcrivons ci-dessous (il s'agit selon certains d'un air traditionnel intitulé *l étuya* (les éteules) ; selon M. Duclaud ce serait l'air d'une complainte célèbre composée à propos du meurtre d'un certain Marbeuf, à Javerlhac, près de Nontron).

---

(7) Voici ce couplet :

lu pèti mũ$_n$ tåryoɑ̯	(le petit Montariol — candidat adverse —
n èi̯mo pa siryei̯zó	n'aime pas Sireyjol
vɑuryo lu fa bṛúla	il voudrait le faire brûler
e pèsè åtija	et pouvoir attiser — le feu —
àvẹ̀ke s̊ò gṛã$_n$dò fɑuṛṣò	avec sa grande fourche
de katṛè bẽ$_m$	à quatre dents
k o s̊e cèṛvy ò bågåtẹ́lò	dont il se servait à Bagatelle — son domaine —
pèṛ kɑu̯re å de bṛavò ẓẽ	pour courir après de braves gens.

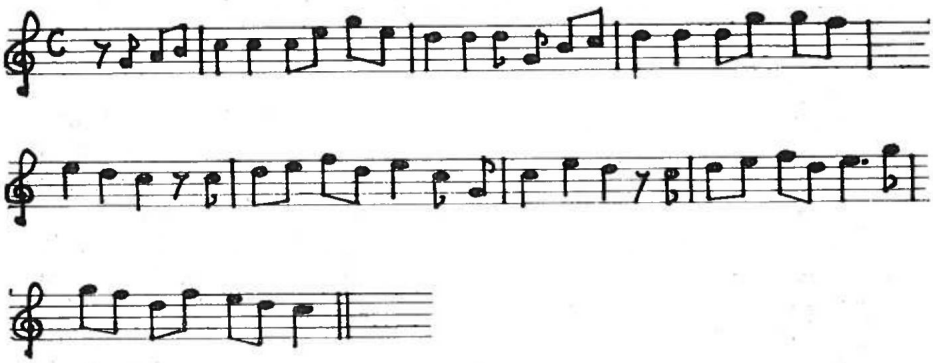

Cette « chanson patriotique » nous pose donc des problèmes à divers niveaux : d'abord il faut se demander pourquoi elle a été écrite, et écrite en patois. Ensuite il faudra examiner les concordances et les divergences entre la graphie du texte et la langue parlée aujourd'hui, et enfin il sera intéressant de voir si ces éventuelles divergences sont ressenties et constituent un obstacle à la lecture de cette chanson.

LE TEXTE :

La première des questions que nous devons nous poser est celle des raisons qui ont poussé un métayer à composer cette chanson, puis à la faire imprimer. Il s'agit en effet, bien évidemment, d'une œuvre de circonstance. Rouchou voulait ainsi contribuer au succès électoral de son candidat. Cette remarque si elle semble aller de soi, nous amène à deux réflexions plus intéressantes : pour l'auteur l'esthétique du texte ne pouvait être une fin, mais seulement un moyen permettant un meilleur passage des idées politiques développées. D'autre part, et c'est plus important, l'auteur n'avait nul souci de postérité : il s'agit au contraire d'une œuvre destinée à une utilisation très limitée dans le temps, à savoir les quelques semaines d'une campagne électorale. Et le fait que le texte ait été imprimé ne doit pas nous tromper : loin de répondre au souci d'immortaliser cette chanson, son impression n'est due qu'au besoin d'en répandre très vite le texte, pour que la propagande qu'il contenait ait le maximum de diffusion avant le jour du vote. Et ce même caractère instan-

tané de notre « chanson patriotique » nous fournit une première réponse à la question qu'il faut maintenant poser : pourquoi l'auteur a-t-il utilisé le patois ?

D'abord, sans doute, parce que c'était sa langue. Mais il est probable qu'il était bilingue. La seconde raison, certainement plus forte, est liée au fait qu'il savait pour qui il écrivait (les électeurs de sa commune) et pour quelle époque (les premiers mois de 1912). Jules Rouchou était donc en terrain sûr, il savait qu'il serait compris au moment et à l'endroit où il fallait qu'il le fût. La célébrité future lui importait sans doute bien peu. Mais ces considérations ne suffisent pas à tout expliquer : la plupart des habitants de Vieux Mareuil, en 1912, étaient probablement bilingues, et le chansonnier aurait aussi bien pu utiliser le français, dont on dit si souvent qu'il est la langue de prestige. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il y trouvait son compte, et donc que le patois était électoralement meilleur.

Il n'est pas inutile, pour situer le problème des rapports entre la politique et le patois, de rappeler quelques jalons historiques :

1794 : le conventionnel Barrère parle de « ces jargons barbares et ces idiomes grossiers qui ne peuvent plus servir que les fanatiques et les contre-révolutionnaires » (8).

1834 : le maire républicain de La Ciotat proteste et accuse de propagande réactionnaire le vicaire général Mazenod qui a prêché en patois et conseillé à ses paroissiens de conserver l'usage de leur langue maternelle (9). Enfin, dans son ouvrage *Les Parlers Régionaux*, daté de 1946, Auguste Brun classe parmi les causes de la disparition des patois « le suffrage universel avec ses agents, ses affiche et ses réunions électorales ». Et il ajoute : « la vie civique, comme la vie administrative, est funeste aux idiomes locaux ». Le patois aurait donc été une arme de la réaction, et au contraire le français à la fois une aide et une conséquence de la vie démocratique et de la république. Le texte qui nous occupe, représentant un exemple d'utilisation politique du patois par la gauche au début du vingtième siècle, apparaît donc comme une exception. Aussi faut-il tenter de voir si cette utilisation est justifiée ou si elle n'est que le fait du hasard. Il faut d'abord observer que, depuis le temps où Barrère jetait l'anathème sur les parlers locaux, les rapports entre le français et les dialectes ont bien changé : à l'opposition français langue de Paris — dialecte de la province s'est ajoutée l'opposition fran-

(8) apud F. Brunot, Histoire de la Langue Française, t. IX, p. 181.

(9) apud A. Brun, Les Parlers Régionaux, Didier 1946, p. 115.

çais langue des provinciaux riches et des notables — dialecte langue des provinciaux du peuple. En effet, au début du 20e siècle, les parlers locaux avaient déjà perdu suffisamment de terrain pour que les notables, propriétaires ou clercs, affectent de parler français. Une connotation sociale s'attache donc à l'usage du patois, connotation qu'un partisan du candidat qui se veut près du peuple s'empresse d'utiliser. Cette volonté ressort clairement du texte dès le quatrième vers, où Ferdinand Chapeau est présenté comme « l'homme des paysans ». Une brève analyse du texte nous montrera assez les raisons de ce désir de s'inscrire dans une tradition populaire et rurale.

Au début de ce siècle, dans la région de Vieux-Mareuil, les terres appartiennent très généralement à de gros propriétaires nobles qui les font exploiter par des métayers. A Vieux-Mareuil même cinq « châtelains » se partagent à peu près toute la commune. Rouchou choisit donc ses cibles : les nobles et leur métayage, et le clergé, complice des premiers. Pour ses attaquqes le chansonnier n'a pas besoin d'idées nouvelles, et il s'inscrit au contraire très habilement dans une vieille tradition populaire en reprenant des griefs bien connus. La présentation du métayage est volontairement simpliste et teintée d'archaïsme : les références à la Révolution Française sont là pour ancrer le texte dans le passé, de même que des images comme « faire perdre le bissac » (4e couplet), le bissac étant ici le symbole du partage en deux de la production du métayer, en même temps qu'il représente sans doute la mendicité et le vagabondage des pauvres à la recherche de travail. On pense à ces dessins naïfs des assiettes de faïence de l'époque révolutionnaire. Les références au passé sont d'ailleurs nombreuses tout au long du texte, à la fois pour s'inscrire dans la tradition et pour rejeter le monde des nobles et des clercs dans le passé (et peut-être aussi le candidat adverse !) L'adverbe *autrefois* (aotrèï co, aotrèï tèm, din lu tèm) se trouve six fois dans le texte.

Le clergé constitue l'autre cible de l'auteur, qui le considère comme le complice des riches propriétaires. C'est toujours l'opposition de la noblesse et du clergé contre le peuple, opposition ancienne, traditionnelle, mais qui retrouve alors toute son actualité (sept ans seulement ont passé depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat). Le chansonnier s'attache donc à donner du clergé une double image : d'abord les prêtres sont des délateurs au profit des riches (couplets 5 et 6). Ce reproche ne doit pas être nouveau, puisqu'il existe à Vieux Mareuil une légende qui recoupe le texte sans toutefois sembler en être issue : on dit en effet que le châtelain de Marafi se faisait rapporter par le curé les confessions de ses métayers et fixait lui-

même les pénitences sous forme de retenues supplémentaires sur la part de récolte restant aux métayers.

Et puis les prêtres sont aussi, au dire de Jules Rouchou, ceux qui, pour asseoir leur autorité et s'enrichir, effraient les pauvres gens en usant d'un surnaturel de pacotille. Ce thème aussi est traditionnel, et nous l'avons souvent retrouvé dans les régions de tradition anticléricale, surtout en Creuse et en Corrèze : les paysans, pour nier le surnaturel de l'ancienne sorcellerie, en attribuent les manifestations (cercueils à la croisée des chemins, lueurs dans la nuit...) à des manigances des prêtres ou de leurs agents (les « paya » du 2e vers du 7e couplet). C'est le sens des couplets 7, 8 et 9, et le fin mot se trouve dans le savoureux « Quèro dè lo fisico », bien fait pour ramener, sans les nier, les phénomènes inquiétants à leurs vraies dimensions.

LA LANGUE :

Après avoir brièvement examiné les motifs qui ont poussé l'auteur à composer et à publier ce texte, ainsi que les idées qu'il a voulu répandre, il nous faut étudier la langue employée, dont nous allons voir qu'elle est pleine d'intérêt. Il est en effet évident que le petit imprimeur qui servit de scribe à J. Rouchou ne disposait pas d'une graphie définie (comment l'aurait-il pu ?). Il lui fallait donc s'arranger avec les moyens du français. Aussi est-il intéressant de savoir s'il a réussi dans son entreprise, de transcription plutôt que d'orthographe, et si le message que l'auteur voulait avant tout transmettre, puisqu'il s'agissait pour lui de faire œuvre utile plutôt qu'œuvre belle, a bien pu passer à travers l'écriture. J'ai donc procédé à une enquête orale, auprès de Monsieur Duclaud, mon informateur de l'atlas. Il était bien placé pour cette tâche, puisque son père avait été conseiller municipal de Ferdinand Chapeau, et qu'il avait lui-même, alors âgé de 21 ans, participé activement à la campagne électorale de 1912. Il a ainsi pu me chanter de mémoire la plus grande partie du texte, et m'a lu le reste. J'ai pu m'assurer par des contre-épreuves que la lecture n'altérait pas le phonétisme de mon locuteur. Muni de cette version enregistrée, j'ai pu comparer la graphie avec le phonétisme réalisé. La concordance est excellente. Il suffira, pour s'en rendre compte, de comparer le texte du 9e couplet avec la transcription qui en est donnée ci-dessous, en regard du texte. (Le choix du 9e couplet n'est pas arbitraire, mais cette partie de la chanson constitue un bon échantillon de l'ensemble du texte, dont nous ne pouvons donner ici, faute de place, la transcription intégrale).

ma depéi lu mòmẽ$_{m}$	Mâ dèipèï lu mamèn
ẽ$_{n}$te lɷ fuʒji pètẽ$_{m}$	Entè lou fusil pètèn
lɷ rèvènẽ ã fuzi	Lou rèvènèn an fudzi
n ɷn ò pu vu éi-ci	Nun no pû vu èïci
l ẽ$_{n}$vẽciɷ de lå pɷdro	L'ènvèncioou dè lo poudro
lɷ å saʃa	Lou o Tsassa
lo zẽ-cɷ pu si bètya	Lo gèn soun pû si bêtia
kɷmò yã eita otréi kò	Coumo yan éïta aotréï co.

Il est bien sûr plus intéressant d'examiner les divergences que les concordances. Si donc on analyse les écarts entre graphie et phonétisme, on s'aperçoit qu'ils sont essentiellement de deux ordres :

UNE TENDANCE A LA SIMPLIFICATION DES DIPHTONGUES : on en trouve trois exemples dans ce couplet : deipèï / *depéi;* ènvèncioou / *ẽ„vẽeiɷ*; aotréï / *otréi*. Pour ce dernier exemple il faut toutefois noter que la disparition de l'élément *a* est probablement conditionné par le *a* final du mot précédent, et que nous trouvons diverses autres réalisations de ce mot aotrèï dans le texte, où l'on constate des flottements puisque, à la ligne suivante on entend *aotré,* de même qu'au vers 3 du 5e couplet et au dernier vers du 7e, tandis que la prononciation est en parfait accord avec la graphie au vers 6 du 1er couplet. Si l'on examine la situation des diphtongues sur l'ensemble du texte, on trouve treize mots différents dont la graphie comporte une diphtongue qui n'apparaît pas dans la transcription : eï, curéï, nobléï, méinagéï (= *menazei*), aotrèï, vaotrèï, tsèiro, dèiguisa, eïfraya, dèipèï, ènvèncioou, dètèï, méitréï. Le scribe de ce texte établissait-il une différence, dans sa graphie, entre i et ï ? Il nous est hélas impossible de le savoir. On remarque en tout cas que ces divergences portent, à deux exceptions près, sur les diphtongues *ei*. Ces réductions sont pourtant loin d'être constantes, puisqu'on trouve également 14 mots différents où la diphtongue notée est effectivement prononcée. Ce sont Viéï, Maréï, dévèï, paysan (= peizã), aotreï, véïrè, méinagéï, sirèï, dèipèï, èïci, éïta, èï, méitréï (= *meitré*). èicôlo.

Ce désordre appelait un supplément d'enquête : il a été fait. Tout d'abord, un second enregistrement du 9e couplet, effectué plusieurs mois après le premier, nous a donné une forme *deịpè* au lieu du *depéị* pour le second mot du premier vers. Enfin, dans une courte phrase, on a recueilli *dépé,* réponse identique à celle obtenue lors de l'enquête faite pour l'Atlas Linguistique de l'Auvergne et du Limousin, et consignée dans la carte n° 173 du premier volume. Le désordre semble donc bien réel. Il serait alors possible qu'on ait eu, au moment où cette chanson a été rédigée, des diphtongues régulièrement réalisées, et depuis soixante ans une tendance à la réduction qui aurait engendré une situation actuelle de polymorphisme. Mais l'Atlas Linguistique de la France, dont les enquêtes sont un peu antérieures à la « chanson patriotique », infirme cette éventualité. Le point 611, La Tour Blanche, qui n'est qu'à huit kilomètres de Vieux Mareuil, atteste en effet de formes sans diphtongues, comme *ménàzᵉ* (enfant), ou *pèzã* (paysan). Il semble donc qu'il faille renoncer à cette séduisante solution. Et une autre hypothèse nous a été involontairement fournie par l'informateur lui-même. En effet, au cours d'une vérification par traduction de courtes phrases, M. Duclaud nous a dit *lu kuṛe e lu nọblé* (les curés et les nobles). Mais, lorsqu'on lui a demandé de répéter, notre informateur, dans une énonciation appliquée et avec sans doute un souci d'hypercorrection, a dit *kuṛeị, nobleị.* Ne peut-on alors légitimement supposer que Rouchou s'est trouvé dans les mêmes conditions d'énonciation appliquée lorsqu'il a dicté le texte de sa chanson à celui qui s'est chargé de le transcrire ? Il aurait alors lui aussi effectué, par hypercorrection, une systématisation de la diphtongue *eị,* ce qui expliquerait la constance avec laquelle on trouve cette diphtongue dans le texte, tandis qu'il existe dans la langue parlée un polymorphisme très large.

DES ABOUTISSEMENTS DIVERGENTS DES PALATALISATIONS CONSONANTIQUES : Le 9e couplet nous fournit six exemples de décalages entre les versions écrite et orale : fudzi / fuzi, èïci / éịei, ènvèncioou / ẽₙvẽeiụ, tsassa / saʃa, gèn / zẽ, soun / eũ Ici encore le désarroi semble régner : sur l'ensemble de la chanson on relève que :

— sur 8 formes écrites ts, 6 sont réalisées en *s,* 2 en *ts;*

— sur 9 formes écrites dz, 7 sont réalisées en *z,* 1 en *dz,* 1 en *ᵈz;*

— sur 14 formes écrites s (sonore), 8 sont réalisées en *j,* 6 en *z;*

— sur 19 formes écrites s (sourd), 8 sont réalisées en *e,* 8 en *s,* 3 en *ʃ ;*

— sur 5 formes écrites g (doux), 3 sont réalisées en z, 1 en *j,* 1 en *dʒ* ..

Et si l'on examine les mots qui sont attestés plusieurs fois en cours de texte, on voit que le polymorphisme règne pour ces diverses attestations. On trouve en effet séniour réalisé en *seŋuṛ* (2e couplet) et en *ɕêŋuṛ* (10e). De la même façon fasian est réalisé en *fazyã* (6e) et *fajyã* (7e) ; messo (6e) est *mẹ̀sò*, mais messâ (8e) est *mẹ̀ea*. Enfin gèn est d$^{z}_{i}$ẽ (3e), $^{j}_{z}$ẽ (8e), *zẽ*$_{n}$ (ailleurs). Ces divers aboutissements des palatalisations se retrouvent d'ailleurs dans l'enquête faite pour l'ALAL, où l'on a, par exemple, chez le même informateur et à quelques phrases d'intervalle *sulé* / *ɕulèi̯* (soleil), *ka zạ̀lo* (il gèle) / *dzalá* (gelé), *tsã*$_{m}$*paŋáo* (s) *ɕã*$_{m}$*paŋoó* (p) (*champignon*), *sai̯n*$_{e}$ *tsai̯n*$_{e}$ (chêne), *la ɕ å* (« elle s'a ») / *la s é* (elle s'est), *mụ*$_{t}$*so* / *muso* (mouche). De plus cet état de fait ne doit pas être nouveau, puisqu'au point 611 de l'ALF on trouve des exemples comme *sạbro* (chèvre) en face de *ɕàtè*$_{o}$ (château), ou *àrdzé*$_{m}$ (argent) en face de *ráz*$_{o}$ (rage). Il semble donc qu'on se trouve devant un parler où le polymorphisme soit chose particulièrement courante, ce qui expliquerait les écarts entre le texte écrit et la version orale que nous en avons recueilli. L'auteur de la graphie doit avoir tenté de mettre un peu d'ordre dans ce fouillis, en uniformisant les notations qui lui semblaient devoir l'être, mais cette tentative n'a bien sûr pas toujours été couronnée de succès. On a ainsi en radza, mais partagea et non *partadza; erdzén mais gén et non *dzén.

Et cette mise en forme d'une graphie, pour imparfaite qu'elle soit, nous amène tout de même à nous interroger sur le niveau d'instruction de celui à qui Rouchou a dicté son œuvre. Celui-ci devait bien sûr être bilingue, mais probablement plus francophone qu'occitanophone, ne serait-ce qu'au niveau de l'écrit. Cet état, que nous laissait entrevoir le souci de « normaliser » la graphie selon des influences françaises, se manifeste également à deux reprises pour la syntaxe, au cours du 9e couplet. Deux constructions sont spontanément refaites par l'informateur lorsqu'il chante ce couplet de mémoire : « depuis le moment où », refait en « depuis le moment que » (*depéi̯ lu momẽ*$_{m}$*ke*), et d'autre part « comme ils ont été », qui devient « comme ils sont été » (*kumo i ɕũ éta*). Ces deux réfections, parfaitement conformes à la syntaxe locale, nous permettent de supposer que les deux tournures refusées étaient ressenties comme non-indigènes. Ne s'agirait-il pas alors de « corrections » du scribe, soucieux d'aligner la syntaxe du patois sur celle du français, jugée plus acceptable ? Rouchou lui-même, à peu près illettré, ne devait pas être capable ni en tout cas éprouver le besoin de se conformer à la norme française, alors qu'un imprimeur, même occasionnel, devait forcément avoir un niveau d'instruction, donc de francisation, plus élevé.

LE TEXTE ET SES LECTEURS : Les réfections que nous venons de voir nous fournissent un précieux renseignement sur la vitalité actuelle du parler de Vieux-Mareuil, tout au moins chez les locuteurs âgés, auprès desquels a porté notre enquête. Ce parler est en effet encore capable de ne pas se laisser imposer ces faits de syntaxe du français, de retrouver spontanément, même en face d'un texte imprimé (et l'on sait le prestige de l'imprimé), la construction propre au patois, non plus qu'il ne se laisse imposer un phonétisme qui découlerait de la graphie, nous l'avons vu. Mais de plus la force de la langue est encore telle que non seulement les inexactitudes de graphie ne l'altèrent pas, mais elles ne parviennent même pas à gêner le lecteur patoisant pour qui (à part les 5e et 6e vers du 11e couplet) le texte écrit est un véhicule très satisfaisant, sans obscurités ni contraintes. En ce qui concerne les lecteurs de 1912, il est évidemment bien difficile de savoir l'accueil qu'ils ont fait à cette chanson et les difficultés qu'ils ont pu éprouver du fait de la graphie. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, si aujourd'hui bien peu de gens savent encore cette chanson, nombreux au contraire sont ceux qui savent encore que Jules Rouchou avait fait une chanson pour l'élection de Ferdinand Chapeau, preuve que la diffusion a dû en être importante et efficace. Comme nous l'avons déjà souligné, c'était certainement l'essentiel de ce que recherchait l'auteur de ce pamphlet.

Le métayer de Vieux Mareuil n'a pas travaillé pour rien. Comme nous l'avons signalé dès le début de cette étude, Ferdinand Chapeau fut élu dès le premier tour, et son conseil fut constitué de dix de ses amis contre seulement deux opposants. Belle victoire, donc, pour « l'homé dô paysan ». Et cette victoire fut joliment fêtée : on alla en cortège chercher le nouveau maire chez lui (il habitait Mareuil-sur-Belle), et on le ramena en un équipage dont se souviennent encore les vieux du pays. Le maire était monté sur un char garni d'un portrait de Marianne, de drapeaux et de feuillages, et tiré par deux ânesses et un âne. Autour de lui ses jeunes « supporters » faisaient de la musique. Jacques Duclaud, qui ne jouait d'aucun instrument, sifflait à l'aide d'une feuille de lierre ! Arrivés à Vieux-Mareuil, on photographia le cortège, puis un grand banquet, de près de deux cents couverts, réunit tous les amis de Chapeau sur la place située entre la mairie et l'église. Seule ombre au tableau : un des participants, juché sur le haut du char, accrocha malencontreusement de la hampe de son drapeau un fil de fer tendu à partir de l'église. Le fi de fer entraîna un morceau de pierre du mur de l'église, qui tomba et blessa un des participants. Mais après tout, et quoi qu'aient pu en dire les cléricaux du pays, « Quèro dè lo fisico ».

OBSERVATIONS SUR L'ISOGLOSSE [fait]/[fats] DANS LES PARLERS LANGUEDOCIENS OCCIDENTAUX : PROBLÈMES PHONÉTIQUES ET PHONOLOGIQUES

par Xavier RAVIER

C'est à un fils du Languedoc qu'il aura été donné de devenir le plus grand spécialiste des parlers gascons et par là de contribuer à la création d'une dialectologie moderne : Jean Séguy avait vu le jour à Toulouse et dès ses premières années il passa le plus clair de ses vacances d'été dans un village du Lauragais, Drémil-Lafarge, où il apprit au contact de ses cousins et de ses camarades de jeu, tous petits paysans de l'endroit, le parler ancestral. Cette initiation à l'occitan central, dans un cadre dont le développement de la proche métropole régionale épargnait encore la ruralité, allait le marquer pour toujours et déterminer une vocation que rien désormais ne pouvait plus contrarier, même si celle-ci par la suite devait être mise, de manière ardente et exemplaire, au service d'un autre idiome que celui de l'enfance.

Nous avons pensé que dans ce numéro d'hommage posthume, en souvenir des origines linguistiques et géographiques de son dédicataire, pouvaient tout naturellement prendre place quelques considération sur le traitement, dans les parlers languedociens occidentaux, de [t] au contact de *yod* lui-même issu de [k] : ce qui est ici en question, on le sait, c'est la bipartition du domaine linguistique occitan entre une zone dans laquelle [t] reste intact après le passage de [k] à *yod* — ce dernier, en pareil cas, consécutivement à une résolution vocalique devient le deuxième élément d'une diphtongue décroissante : type FACTU> * fayt°u> * faịt — et une zone dans laquelle le *yod* palatalise le [t] avant d'être absorbé par lui, le proto-phonème [ṭ] ainsi apparu ayant abouti le plus souvent à des affriquées sifflantes ou prépalatales, mais également, comme nous le verrons pour une partie du domaine, à des sifflantes interdentales : type FACTU> *fayt°u> *fayṭ°u> *faṭ°u> [fats, fatɛ] ou bien [faṣo] <FACTA

(note 1). La répartition sur le terrain des divers sous-produits de [t̪] a été fixée à la longue dans le cadre des organisations dialectales telles qu'il nous est donné de les observer dans leur complexité et leur variété actuelles.

Bien entendu des évolutions secondaires ont eu lieu ici et là : dans la zone de non palatalisation de [t], la métaphonie [aį̣ > èį̣] aussi bien que l'allègement [èį̣ > è] sont choses courantes, d'où les réalisations [hèį̣t] ou [hèt] du gascon, [fèį̣t] d'une partie du languedocien (cf. catalan ancien *feit* et catalan moderne *fet*-(2)) ; dans la zone de [t] palatalisé, l'affriquée perd parfois son élément fricatif : [fats] > [fat] et peut même s'amuir complètement : [fa] en face d'un féminin [fạtso].

Précisons aussi que, conformément au modèle phonologique normal de l'occitan, non affriquées ou nos interdentales sont susceptibles de connaître entre voyelles une réalisation sonore : [dịdzo] <DICTA ou [dịẓo] vs [dịtso] ou [dịso] ; au contraire cette possibilité est exclue en finale absolue, l'archiphonème sourd — ou le consonantisme degré zéro (cf. alinéa précédent) — étant en pareil cas de règle : [dits] ou [di].

D'un point de vue géographique général, d'une part le gascon et le languedocien méridional, en conformité avec le catalan, d'autre part la portion extrême septentrionale du limousin et de l'auvergnat, tout comme l'ensemble d'oïl, ne connaissent pas la palatalisation de [t] ; mais celle-ci a eu lieu dans le reste de la langue d'oc, de même qu'en castillan. Au demeurant, cette division du domaine occitan pour ce qui est du produit de CT est l'un des faits majeurs sur lesquels on se fonde pour l'établissement des typologies géo-linguistiques : ainsi P. Bec le considère-t-il comme l'un des traits qui lui permettent d'opposer un occitan aquitano-pyrénéen, qui ignore la palatalisation du [t], à un occitan arverno-méditerranéen, qui palatalise le [t], le languedocien se trouvant à cheval sur ces deux grands groupes (3).

---

(1) V. à ce sujet le livre de W. von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Berne, 1950, chap. 2. Cet ouvrage est traduit en espagnol et en français. On sait que von Wartburg défend l'idée que le passage de CT à [-yt] se serait fait pas l'intermédiaire d'un phonème analogue à l'*ich-laut* de l'allemand et que cette évolution serait liée à un substrat celtique.

(2) Antonio Badía Margarit, *Gramática histórica catalana*, ed. Noguer, Barcelona, 1951, alinéa 84, p. 199 et note 1 de la même p. 199.

(3) Pierre Bec, *La langue occitane*, n° 1059 de la collection Que sais-je ?, Presses universitaires de France, pp. 55 et ss. : Structuration supra-dialectale de l'occitan. Du même auteur, *Manuel pratique d'occitan moderne*, Picard, Paris, 1973, première partie : Introduction linguistique (v. dans le tome 38 de la Revue de Linguistique Romane, notre compte rendu de cet ouvrage).

Par ailleurs, ainsi que l'avait déjà démontré K. Ringenson dans son article fondamental *Etude sur la palatalisation de k dans les parlers provençaux* (4) — ce travail, bien que déjà un peu plus que quarantenaire, n'a rien perdu de son intérêt scientifique —, l'évolution de CT ne saurait être envisagée d'une manière isolée, hors de la considération de phénomènes qui lui sont géolinguistiquement connexes : en effet, dans la zone où il subit le traitement palatalisant, l'élément occlusif dental de CT n'est pas le seul responsable de l'apparition de phonèmes affriqués (ou interdentaux), ceux-ci pouvant également procéder de I initial latin, de l'un des groupes GE, GI, BI, VI, DI, ou encore des morphèmes suffixaux -TICU, -ICU (sans oublier le cas de mots comme MANDUCARE). En revanche, ces mêmes phonèmes ou associations de phonèmes du latin, là où le T de CT échappe à la palatalisation, sont représentés par [j] : languedocien toulousain, ariégeois, carcassonnais, narbonnais, gascon oriental et partie du gascon occidental; en sud-ouest gascon (Bigorre, Béarn, Landes) le résultat est [y]. Il s'ensuit que, géo-dialectalement parlant, [fats] [fatɛ] par exemple vont de pair avec [tsẹ́ndré] [tɛẹ́ndré] < GENERU ou [plẹ̀tso] [plẹ̀tɛo] < PLOVIA, tandis que [jẹ́ndré] [plẹ̀jo] ou [pl°ụyo] forment couple avec [faịt] [fèịt] [hèịt].

Nous rencontrons néanmoins d'inévitables chevauchements, certains combinant le type [fats] [fatɛ] avec le type [jẹ́ndré] [plẹ̀jo] ou, inversement, le type [faịt] avec le type [tsẹ́ndré] (plẹ̀tso] : autrement dit, les coïncidences territoriales entre les deux séries de faits, ces deux séries dont nous-mêmes à l'instar de K. Ringenson tiendrons simultanément compte, n'ont pas un caractère absolu et nous verrons que cela peut prendre une grande importance du point de vue des agencements structuraux (5).

Quant à la répartition en domaine languedocien proprement dit entre affriquées sifflantes et affriquées prépalatales quelle que soit leur origine (CT ou bien I, GE, GI, BI, VI, etc.), signalons qu'en gros la majeure partie de l'Hérault, la Lozère, les 2/3 occidentaux du Gard ont opté pour [tɛ], alors qu'ailleurs c'est [ts] qui occupe le

(4) Revue de Linguistique romane, n°s 21-24, janvier-décembre 1930, p. 31 à p. 90.

(5) Les traitements qui retiennent notre attention ne sauraient évidemment être séparés de celui des groupe CA et GA en nord-occitan : à ce sujet, outre l'article de K. Ringenson déjà cité, v. Albert Dauzat, *Les sous-produits de C (+ A) dans la Gaule romane,* Revue de Philologie française, XXXIX, pp. 98-127; XL, pp. 31-50.

terrain : en d'autres termes [tɛ] serait un phonétisme languedocien oriental, [ts] un phonétisme languedocien occidental (6).

Comme l'indique le titre de notre article, nous nous en tiendrons au seul languedocien occidental (7), secteur linguistique à propos duquel nous nous attacherons à définir d'une manière aussi rigoureuse que possible pour les produits évolutifs de CT la frontière entre aire palatalisante et aire non palatalisante : et ainsi que nous l'avons laissé entendre, nous traiterons conjointement des représentants actuels de I, GE, GI, BI, VI, DI dans ce même secteur. Les matériaux que nous allons utiliser sont ceux du futur *Atlas linguistique du languedocien occidental* (qui sera désormais désigné par le sigle ALLOc) : cet ouvrage, comme tous les autres atlas linguistiques régionaux gallo-romans publiés ou en cours de préparation, a l'avantage d'être élaboré selon une maille beaucoup plus serrée que l'A.L.F. d'Edmont et Gilliéron, ce qui permet une bien meilleure approche de la réalité dialectale (signalons à titre d'exemple qu'un département comme le Tarn sera représenté par 20 points dans l'ALLOc, mais qu'il ne l'est que par 5 dans l'A.L.F.).

Notre questionnaire, en ce qui regarde les traitements faisant l'objet de notre étude, comporte de nombreux articles exploitables : pour ce qui est de CT, nous avons retenu ceux qui ont trait aux signifiants locaux valant pour les signifiés « fait, faite; lit; lait; droit, droite; dit, dite; étroite; huit; nuit » (FACTU, FACTA; LECTU; *LACTE; DIRECTU, DIRECTA; STRICTA; OCTO; NOCTE) ; en ce qui concerne I, GE, GI, BI, VI, DI nous avons sélectionné les signifiants qui correspondent aux signifiés « genêt; gendre; gelée; lire; fléau; froid, froide; horloge; journée; demi, demie; pluie; ait (subjonctif présent, 3e pers.) ; jonc; jeune; village; fromage (GENISTA; GENERU; GELATA; LEGERE; FLAGELLU; FRIGIDU, FRIGIDA; HOROLOGIU; *DIURNATA; MEDIU, MEDIA; *PLOVIA; *HABIAT; JUNCU; *JOVENE).

---

(6) Le Rouergue connaît ces deux phonétismes plus d'autres consécutifs à diverses évolutions secondaires : v. à ce propos l'*Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central* de P. Nauton.

(7) A l'époque où a été rédigé cet article, la portion rouergate du territoire couvert par l'*Atlas linguistique du Languedoc occidental* n'avait pas été encore explorée (sauf deux localités : Savignac et Najac) : c'est chose faite depuis, de telle façon que si nous n'avons pu tenir compte des faits de cette zone dans notre texte, nous les avons en revanche pris en compte pour l'établissement des cartes qui accompagnent ce travail.

En analysant les réponses obtenues en cours d'enquête au titre de ces divers *items,* nous sommes conduit à faire les constatations que voici (afin de faciliter à nos lecteurs le repérage géographique, nous présentons et commentons les données département par département, en partant de l'est du domaine étudié; d'autre part, les localités citées sont celles du réseau de l'ALLOc) :

I) La frange sud et sud-ouest du Tarn, c'est-à-dire la partie de ce département qui borde l'Aude et la Haute-Garonne, appartient à des degrés divers à l'aire non palatalisante : nous disons bien à des degrés divers, car, comme on va le voir, des variations importantes ont été enregistrées quant aux réalisations locales effectives des mots de notre échantillon considérés individuellement.

1. FACTU, FACTA, DICTU, DICTA, *LACTE

Le tronçon initial de l'isoglosse, que nous faisons partir du sud de Murat-sur-Vèbre, obéit à un tracé quasi rectiligne d'axe est-ouest : la région sise sur la rive droite de l'Agout, affluent du Tarn, région représentée dans l'ALLOc par Rouairoux, Aiguefonde, Arfons, Appelle, Belcastel, entre donc dans l'aire non palatalisante et se trouve sous ce rapport dans la même situation dialectale que l'Aude, et la Haute-Garonne languedocienne; en revanche, dès que l'on franchit l'Agout, les formes palatalisantes apparaissent de manière massive : les parlers de Brassac et Roquecourbe, localités établies sur le fleuve mais côté rive droite, ont, ainsi que celui de Moulayrès, [fats] ; puis brusquement, à partir d'un point à mi-distance de Moulayrès et Belcastel, notre isoglosse s'infléchit en direction du nord-ouest et vient couper la frontière départementale Tarn/Tarn-et-Garonne quelque part au sud-ouest de Puycelci.

Cependant, pour le féminin FACTA, à Roquecourbe seule a été obtenue la forme non palatalisante [fa̱ito] et à Moulayrès il y a concurrence du type palatalisant et du non palatalisant [fa̱tso]/[fa̱ito].

Quant au dimorphisme forme palatalisante au masculin, forme non palatalisante au féminin, ou l'inverse, les données publiées par K. Ringenson *op. cit.* attestent qu'il en était déjà ainsi à l'époque médiévale dans diverses contrées du Languedoc : *fach faita* dans une charte du Rouergue, *fait facha* dans une charte du Gévaudan, etc.

En ce qui concerne DICTU, DICTA et *LACTE, Aiguefonde et Rabastens, à la différence de ce qui se passe dans ces deux localités pour le produit de FACTU, FACTA, ont des formes de l'aire palatalisante : [dits] [di̱tso] [lats].

2. DIRECTU, DIRECTA, STRICTA

Dans ce cas précis l'isoglosse passe beaucoup plus au sud que la précédente, puisque Rouairoux, Aiguefonde et Appelle, sur la rive gauche de l'Agout, présentent uniquement des formes palatalisantes : [dréts] [drętso] [éstrętso] ou [déstrętso]. Il en va de même à Rabastens.

3. LECTU

Ici les choses changent profondément et nous sommes en présence de l'un de ces caprices que tout géolinguiste connaît bien : l'isoglosse va son chemin sur la rive droite de l'Agout, c'est-à-dire qu'elle occupe une position nettement plus septentrionale que les précédentes, s'approchant d'Albi (Fauch, qui est à peine à 14 km du chef-lieu du Tarn, dit [lèi̯t] et à Massals sont pratiquées les deux formes [lèts] et [lèi̯t], la seconde étant d'ailleurs considérée par les gens du pays comme la plus ancienne) ; après quoi l'isoglosse redescend légèrement vers le midi, contourne Rabastens par le sud et atteint la frontière départementale Tarn/Tarn-et-Garonne au même endroit que celles dont il a été jusqu'ici question.

Quelques mots à propos de l'aire compacte [l̨èts] qui s'étend jusqu'à la partie extrême septentrionale du département : la palatalisation du phonème initial de la forme [l̨èts] est la conséquence d'une diphtongaison conditionnée (selon le processus bien connu [lyèy] > [l̨èy]) et cette palatalisation a pu avoir lieu soit avant celle de [t], soit au plus tard en même temps qu'elle, ce qui tendrait à attester, soulignons-le au passage, l'ancienneté de certaines de ces fameuses diphtongaisons conditionnées du gallo-roman méridional. Il est, du reste, intéressant de constater que l'aire [l̨èts] est en contact direct, d'une part au sud avec une aire [l̨èit], dont notre carte fait voir qu'elle se prolonge très loin vers l'ouest du domaine, d'autre part au nord (Aveyron), comme le montre l'*Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, avec une aire [lyètɛ] [lyèts] [lyèt].

4. NOCTE

L'isoglosse suit le même tracé que celle de LECTU.

Deux localités, Pampelonne et Gaulène, ont des formes avec diphtongaison conditionnée : [nẅèts].

D'autre part à Massals, Gijounet et Murat-sur-Vèbre a été relevé [n̨òts], forme dont le [n̨] initial s'explique de la même façon que le

[l̨] initial de [l̨èts] et dont le vocalisme [ò] annonce celui du languedocien montpelliérain.

5. OCTO

Seule la partie extrême orientale du département (Massals, Gijounet, Murat-sur-Vèbre) connaît la forme palatalisante [yòts] (d'ailleurs ressentie comme un archaïsme par les gens de Gijounet qui actuellement recourent à la forme non palatalisante [bèl̨t]).

Pour le vocalisme [ò] de [yòts], v. ce qui a été dit ci-dessus à propos de [n̨òts] < NOCTE (noter aussi la diphtongaison conditionnée qui a amené [y] initial).

En ce qui concerne les représentants affriqués de I, GE, GI, BI, VI, DI, ils occupent une aire qui déborde largement celle du traitement palatalisant de CT, puisqu'elle couvre tout le département à l'exception de Belcastel : elle commence d'ailleurs en Haute-Garonne, englobant Dreuilhe, écart de la commune de Revel.

Il convient de signaler le cas du village d'Arfons qui se distingue de l'entourage par un phonétisme particulier : le premier des témoins sollicités dans cette localité a constamment réalisé une sifflante sonore simple [zinès], [zẹ́ndré], [zalạdo] (mais [jalo] « il gèle »), [lézị], [z°urnạdo], etc., sauf pour FLAGELU > [flajèl] à côté de [fladjèl] ; la seconde personne interrogée a elle aussi articulé une sonore, mais sous la forme mi-occlusive [dzinẹ̀st], [dzalạdo], [plẹ̀dzo] etc.

II) Dans le Tarn-et-Garonne, département qui pour les deux tiers de sa superficie se trouve en domaine languedocien et qui donc à ce titre nous intéresse ici, on peut considérer que la limite entre aire palatalisante et aire non palatalisante correspond à une ligne qui part du point de jonction des territoires du Tarn, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, passe au sud de Montauban et finit par se confondre avec le cours de la Garonne des environs de Castelsarrasin jusqu'à la frontière du Lot-et-Garonne. Cette configuration montre que, mise à part une excroissance en pays de plaine aux environs de Montauban, dès les premières hauteurs du Quercy méridional on entre dans l'aire palatalisante.

1. FACTU, FACTA

D'une part à La Salvetat-Belmontet qui est à l'est du département, d'autre part à Boudou et Roquecor qui se trouvent dans la portion ouest, localités pourtant établies sur ces premières hauteurs du

Quercy méridional dont nous venons de parler, les informateurs locaux ont proposé uniquement des formes non palatalisantes pour le masculin et le féminin; à Montbeton, aux abords immédiats de Montauban, sont concurremment employées la forme palatalisante et la non palatalisante.

2. LECTU, NOCTE, DICTU, DICTA, *LACTE

La Salvetat-Belmontet, Boudou, mais non pas Roquecor, font partie de l'aire palatalisante. Cependant le produit de DICTA est [dịto] à La Salvetat-Belmonte et [dịtso] à Roquecor.

Pour NOCTE Montbeton a à la fois [nèts] et [nèịt].

3. DIRECTU, DIRECTA, STRICTA

Roquecor entre dans l'aire palatalisante.

4. OCTO

Il ressort de l'examen de la carte que seuls trois points à l'extrême nord/nord-est du département connaissent la forme palatalisante [wèts].

Nous devons en outre attirer l'attention sur un fait particulier : à Montbeton et à La Salvetat-Belmontet, nous avons relevé des réalisations affriquées prépalatales [tє], susceptibles d'ailleurs de cohabiter avec leurs homologues sifflantes habituelles en Quercy, soit [fạtєo] [drẹ́tєo] [éstrẹ́tєo] (à côté de [éstrẹ́tso]) à Montbeton, [lètє] [latє] [dretє] [ditє] [éstrẹ́tєo] [nètє] à La Salvetat-Belmontet. Nous reviendrons ci-après sur la question posée par l'existence d'un tel phonétisme dans ces deux localités.

En ce qui regarde les produits de I, GE, GI, BI, VI, DI l'aire des résolutions affriquées et celle du traitement palatalisant de CT, à la différence de ce qui a été observé dans le Tarn, se recouvrent à peu près exactement.

Cependant Montbeton et La Salvetat-Belmontet sont partagées entre deux catégories de traitement, ce qui engendre une situation polymorphique telle que coexistent dans le parler de ces localités la prépalatale sonore [j], caractéristique du languedocien méridional et d'une partie du gascon, l'affriquée sifflante [ts], normale en languedocien septentrional, mais également l'affriquée prépalatale [tє] dont nous venons de parler à propos du groupe CT. Donnons des exemples : à Montbeton, nous avons enregistré d'une part les réalisations [tsinẹ̀sto] [tsélạdo] [létsị] [frẹ́tso] (flatsẹ̀l] [mètє] et

[mẹ̀ts] [mẹ̀tɛo] (mais aussi [mẹ̀djo]) [plẹ̀tso] [ạtɛé] (ts°ũn], d'autre part [jẹ́ndré] [j°urnạdo] [mẹ̀jo] [j°ụbé]; quant à La Salvetat-Belmontet, c'est [j] qui de loin l'emporte : [jinẹ̀sto] [jẹ́ndré] [léjị] [jélạdo] [frẹ́jo] [j°urnạdo] [mẹ̀jo] [plẹ̀jo] [ạjé] [j°ũn], ce qui n'exclut pas des réalisations [flatɛẹ̀l] [mètɛ] [fréte] [plẹ̀tɛo] que nous avons effectivement relevées.

Le phonétisme [tɛ] de nos deux localités du Bas-Quercy fait évidemment problème : du point de vue de l'étiologie, il n'est guère imaginable que ce [tɛ] ait un lien historique quelconque avec celui que nous présentions au début de cet article comme caractéristique du languedocien oriental : selon nous, il s'agit d'un développement local spontané ayant eu comme résultat l'introduction d'un élément insolite et supplémentaire dans le paradigme phonétique.

Quelques mots encore à propos du traitement de I, GE, GI, BI, VI, DI à Montbeton et à La Salvetat-Belmontet dont les parlers, avons-nous dit, admettent à la fois la réalisation fricative prépalatale sonore et la résolution affriquée sifflante ou prépalatale : dans la première de ces localités, [j] n'apparaît guère qu'en début de mot, en concurrence d'ailleurs avec l'affriquée, celle-ci au contraire étant quasi générale à l'intervocalique; dans la seconde de nos localités, le phonétisme [j], ainsi que nous l'avons indiqué, est constant, les seules et rares exceptions étant constituées par des affriquées uniquement intervocaliques : tout semble donc se passer comme si dans ces deux villages du Bas-Quercy, et à Montbeton encore plus qu'à La Salvetat-Belmontet, le chevauchement des isophones, lui-même lié au conditionnement historique et géographique, donnait lieu à une amorce de distribution complémentaire selon la position initiale ou interne des représentants modernes de I, GE, GI, BI, VI, DI : c'est un cas où diachronie et synchronie s'éclairent mutuellement, où l'agencement structural cherche à s'établir en tirant profit d'une situation géo-linguistique opportunément interférentielle.

III) Regardons maintenant ce qui se passe dans le Lot et le Lot-et-Garonne.

Le premier de ces départements, sauf une étroite bande de terrain des extrêmes confins sud-ouest (représentée dans l'ALLOc par le point Saint-Matré), laquelle se prolonge, du reste, dans le Tarn-et-Garonne, est l'un des plus solides bastions de l'aire palatalisante. Le Lot-et-Garonne au contraire manifeste, mais non de manière absolue, comme on va le voir, une résistance à la palatalisation.

Examinons maintenant les faits d'un peu plus près.

1. FACTU, FACTA

Saint-Matré (Lot) et la totalité du Lot-et-Garonne connaissent les formes non palatales, avec en outre la métaphonie [aɻ] > [èɻ], trait propre à une partie de l'occitan aquitano-pyrénéen et dont c'est ici l'attestation la plus septentrionale : [fèɻ], [fèɻto].

2. LECTU

Saint-Matré n'est plus dans l'aire palatalisante, tout comme la portion du Lot-et-Garonne située au septentrion d'une ligne orientée sud-est/nord-ouest coupant en deux la zone languedocienne de ce département. En réalisation, l'opposition entre les deux séries de formes donne [lèt] ou [lè] ou [ɻé] (type palatalisant dont l'affriquée finale est touchée par un ébranlement articulatoire sur lequel nous allons revenir dans un instant) / [lèit] ou [ɻèit] ou [ɻèi] (type non palatalisant avec aussi pour la dernière réalisation indiquée, ébranlement du consonantisme final).

On notera que dans l'aire palatalisante aussi bien que dans la non-palatalisante plusieurs localités ont des formes présentant la résolution par mouillure du [l] initial d'une ancienne diphtongaison conditionnée : [ɻèit], [ɻé]. Le même fait, on s'en souvient, a déjà été observé dans le Tarn.

[lè], [ɻé], [léi], [ɻèi] se ressentent de l'influence du phonétisme de l'occitan septentrional dont l'une des caractéristiques majeures, comme on sait, est l'ébranlement, qui va jusqu'à la disparition pure et simple, des occlusives ou semi-occlusives en position finale; en ce qui regarde les mi-occlusives, la phase initiale du processus est sans conteste l'amuissement de l'élément sifflant ainsi que le montrent les réalisations [lèt] que l'on trouve çà et là et que le prouve *a fortiori* l'existence d'un pluriel [lèt] homophone du singulier (en revanche, dans la zone où le consonantisme final reste intact, les deux types de pluriel connus de l'occitan sont souvent admis en concurrence : celui qui est marqué par la simple adjonction du morphème [s] et celui qui est obtenu par redoublement syllabique [lètsés]).

Il est intéressant de remarquer que cette tendance à la disparition des consonnes finales se manifeste assez loin vers le sud puisque des localités de l'aire non-palatalisante situées à proximité de la vallée de la Garonne ont [ɻèi] (avec parfois, comme à Tayrac, restauration de l'élément occlusif dental dans les formes plurielles, d'où le couple sg. [ɻèi], pl. [ɻèits]).

Touchait le vocalisme du produit de LECTU, il y a deux remarques à faire.

Dans deux points de la partie nord-ouest du Lot-et-Garonne, c'est un [é] qui a prévalu. Ce vocalisme, nous le verrons plus loin, se retrouve en Dordogne, où il occupe une aire importante.

Au contraire, dans quelques localités des abords de la vallée de la Garonne ou de la région qui leur fait suite au nord, comme Beaupuy, Baleyssagues, Saint-Antoine-du-Queyret (cette dernière en Gironde), on rencontre un phonétisme [i] : [lit], [li]. Cette particularité, selon nous, est à mettre en relation avec des faits gascons que l'on observe sur la rive opposée de la Garonne : la carte n° 2075 de l'A.L.G. indique qu'aux points 643 E et 645 NE (respectivement Blasimon et Blaignac, tous deux en Gironde) LECTU > [li]. Le même traitement se retrouve dans l'extrême sud-ouest des Landes et l'extrême nord-ouest- des -Pyrénées-Atlantiques non seulement pour LECTU, mais aussi pour SEX; quant à PECTU, il a connu une évolution identique dans d'importantes zones de la Gascogne méridionale (pour la localisation exacte se reporter à la carte A.L.G. précitée).

3. *LACTE

L'isoglosse suit le même tracé que celle de LECTU, à cette différence près cependant que le point Cambes est hors de l'aire palatalisante.

Il est à noter que [l̥èi] < LECTU et [lèi] < *LACTE forment une paire minimale phonologiquement irréprochable : l'opposition palatalité/non palatalité de [l] initial permet ici d'éviter le fameux conflit homonymique, tarte à la crème des premiers géo-linguistes. Plus au nord, c'est-à-dire dans l'aire palatalisante, le même résultat est obtenu par une opposition de timbre : [lè] < LECTU vs [la] < * LACTE.

4. DIRECTU, DIRECTA; DICTU, DICTA; STRICTA.

C'est évidemment aux formes féminines qu'il faut s'en rapporter, les masculines, en raison de la destruction du consonantisme final et des réductions de diphtongues, ne permettant pas de tracer une frontière absolument nette entre zone palatalisante et zone non palatalisante : les produits respectifs de DICTU et DIRECTU sont homovocaliques et homoconsonantiques dans toute la portion du domaine prise on considération : [drét] ou [dré, [dit] ou [di].

L'isoglosse suit un trajet identique à celle de LECTU et *LACTE avec cependant dans la région de Villeneuve-sur-Lot/Monflanquin une inflexion vers le sud qui fait que le point Allez-et-Cazeneuve se

trouve compris dans l'aire palatalisante (sauf pour DICTA); un peu plus vers l'ouest le village de Cambes a [dịto] et non pas [dịtso], [éstrẹ̣to] et non pas [éstrẹ̣tso].

Observons enfin que la parler de Douzains hésite entre la réalisation sonore et la réalisation sourde de l'affriquée, d'où un polymorphisme non décanté encore : [dịdzo] à côté de [dịtso], [strẹ̣tso] à côté de [strẹ̣dzo].

5. OCTO

Présence uniquement de formes non-palatalisantes, qui en outre comportent la diphtongaison conditionnée, le segment anticipé étant [w] : [wèi̯], alors que dans la zone du Tarn au contact du languedocien oriental, nous avions [y] et palatalisation du groupe -CT : [yòts].

6. NOCTE

Le dimorphisme est de même nature que celui des continuateurs de LECTU : [nèi̯(t)] dans l'aire non-palatalisante, [nè(t)] dans l'aire palatalisante.

L'isoglosse a un tracé identique à celle de STRICTA.

Notons aussi les vocalismes [u] ou [œ] à Beaupuy, Baleyssagues et Saint-Antoine du Queyret : [nui̯], [nœi̯].

En ce qui concerne les représentants de I, GE, GI, BI, VI, DI la solution occitane méridionale [j] ne se rencontre nulle part dans le Lot; en ce qui regarde le Lot-et-Garonne, on la trouve dans le secteur sud-ouest de la partie languedocienne de ce département, secteur représenté dans l'ALLOc par Clermont-Dessus, Laparade, Labretonie, Beaupuy (et un peu plus au nord Baleyssagues).

Çà et là l'affriquée se manifeste sous la forme sonore [dz], comme par exemple à Foulayronnes et surtout à Tayrac où ce traitement est quasi constant : [dzinẹ̀sto], [dzẹ̀ndré], [fladzẹ̀l], etc.

Il faut également signaler que dès le Lot-et-Garonne apparaissent ces fameuses interdentales qui vont devenir de plus en plus nombreuses dans le phonétisme au fur et à mesure que nous nous dirigerons vers le nord, c'est-à-dire vers le département de la Dordogne : à Cambes, localité dont il a été plus haut question, elles sont déjà solidement installées sous la forme [ẓ], d'où [ẓinè], [ẓẹ̀ndré], [léẓi] etc.; à Douzains, dont le parler, nous l'avons vu, accuse un polymorphisme remarquable, cette réalisation [ẓ] va de pair avec [dz] [ts], mais aussi [ṣ] < [tṣ] : [ẓélạdo], [ṣiné], [dziné], [tsiné].

IV) Il nous reste à voir ce qu'il en est de notre isoglosse en Dordogne et dans la partie de la Gironde incorporée à l'ALLOc.

Précisons sans plus attendre qu'en ce qui concerne le premier de ces départements, le territoire couvert par l'atlas languedocien occidental ne dépasse pas vers le nord l'isoglosse de la palatalisation/non-palatalisation de CA et GA latins : les informations dont nous allons faire état devront par conséquent être complétées à l'aide des données de l'Atlas nord-occitan dont la responsabilité est confié à J.-C. Potte.

1. FACTU, FACTA

L'isoglosse abandonne à l'aire non-palatalisante une étroite bande de terrain qui longe les limites départementales Dordogne/Lot-et-Garonne, puis Dordogne/Gironde, ce qui revient à dire qu'il n'y a aucune forme palatalisante dans les parlers languedociens girondins.

Attirons l'attention sur le polymorphisme du parler de Saint-Romain de Monpazier ([fẹ̀i̯] [fa] pour le masculin [fẹ̀i̯to] [fạṣo] pour le féminin : même chose à Monfaucon). [fa] procède évidemment d'un [fats]. Quant à [fạṣo], cette forme montre qu'à la différence de ce qui se passe dans le Lot-et-Garonne, l'interdentalité en Dordogne affecte non seulement les représentants de I, GE, GI, BI, VI, DI, PI, mais aussi le produit de CT.

On relève également des réalisations [få] (Saint-Laurent-les-Vignes) ou au contraire [fä], avec [ä] nettement palatal (Savignac-de-Miremont, Tamniès, Archignac) : les problèmes soulevés par ces phonétismes seront examinés avec les produits de *LACTE.

Indiquons enfin le surprenant [fai̯] de Veyrines-du-Vergt noyé dans l'aire [fa].

2. LECTU, *LACTE

Le tracé de l'isoglosse a été indiqué quand nous avons traité de la situation dans le Lot-et-Garonne : la partie de la Dordogne entrant dans l'ALLOc se trouve en totalité dans l'aire palatalisante, à l'exclusion toutefois de Saint-Michel-de-Montaigne où *LACTE donne [lai̯] et LECTU [lèi̯]. La localité girondine de Les Lèves-et-Thoumeyragues entre elle aussi dans cette même aire palatalisante.

Nous avons au précédent alinéa signalé le [fä] < FACTU de Savignac-de-Miramont, Tamniès et Archignac et le [få] de Saint-Laurent-les-Vignes. En ce qui concerne *LACTE, [lä] se retrouve aux

mêmes points que [fä] avec en plus Marnac, tandis que [lå], outre Saint-Laurent-les-Vignes a été enregistré à Saint-Julien-de-Crempse, Sainte-Eulalie-d'Eymet, Monfaucon et Les Lèves-et-Thoumeyragues.

Ces réalisations en [ä] ou [å] posent le problème des altérations du phonème [a] en occitan.

Ronjat, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, paragraphe 108, pp. 189-190, écrit : « La plus grande partie de notre domaine ne connaît que [ä] ou [a] ([ä] est noté [ạ] par Ronjat) de quantité brève ou moyenne, mais les parlers du nord ont en outre des fonèmes (sic) plus longs et articulés plus en arrière. J'ai entendu en sillabe (sic) tonique ouverte [ạ̊] (soit [å] dans notre système de transcription phonétique) à la Mure, dans le nord du Vivarais et du Velai et dans la partie du Forez qui est de notre langue (i.e. l'occitan), autour de Clermont-Ferrand et de Riom, en aut- (sic) Limousin, même à Marvejols; en Trièves, en Valentinois, dans la vallée de la Drôme et en Périgord généralement un *a* long moins postérieur que dans fr. *bas*. Mais dans ces pays le p. passé continuant lat. *-ātu* a presque toujours [-ä] bref ou [a] bref... et se distingue ainsi très nettement de l'inf. correspondant, avec lequel il ne rime pas (tandis qu'ils rime en provençal), et d'une manière générale *-a* final des oxitons (sic) est long et relativement postérieur quand il était des oxitons (sic) est long et relativement postérieur quand il était anciennement suivi d'une sonante, bref et relativement antérieur quand il était suivi d'une autre consonne, ex. aut(sic)-lim. périg. dauf. [p°urta ∽ -å̆] < *portar* < *portāre*, [p°urtă̆] < *portat* < *portātu*, [să̆] < *sac* < *săccu*, [fă̆] < *fach* < *făctu*, dauf. [mā ∽ mă̆] < *mal* < *mălu* ».

Il est donc clair que dans une partie de l'occitan septentrional [ä] et [å] représentent des géo-allophones de [a] et que dans certains cas ces deux réalisations se trouvent en distribution complémentaire. Dans la partie de la Dordogne qui fait partie du territoire de l'ALLOc, il paraît y avoir eu fixation par lexicalisation (dans le cadre dialectal) soit du phonétisme [å] soit du phonétisme [ä] (8).

Quant à la réalisation [faị] de Veyrines-de-Vergt, inattendue dans la zone palatalisante du groupe CT, peut-être est-elle la conséquence d'une diphtongaison spontanée d'un [ä] — Veyrines-de-Vergt se trouve précisément dans la zone où ce phénomène est connu —, diphtongaison dont le résultat aurait été une différenciation maxi-

(8) Pour le phonétisme [ä] en Gascogne, v. J. Séguy, *La palatalisation de a dans le gascon du pays de Seignanx*, Mélanges de Linguistique et de Philologie romanes dédiés à la mémoire de Pierre Fouché, Klincksieck, Paris, 1970, pp. 21-35.

male d'aperture entre le segment vocalique nucléaire [a] et le segment secondaire [i], une phase [aè] n'étant pas exclue : il va de soi que nous donnons cette explication sous toute réserve.

3. DICTA, DIRECTA, STRICTA

Ainsi que nous l'avons indiqué ci-dessus, l'aire palatalisante, dont le point St-Michel-de-Montaigne est cependant exclu, commence dès le Lot-et-Garonne. Les réalisations [drẹ̣so] [dịso] [éstrẹ̣so] confirment ce que nous observions ci-dessus, à savoir qu'en Dordogne et plus largement dans le Périgord méridional l'interdentalité affecte pleinement les représentants modernes du groupe CT et pas seulement ceux de I, GE, GI, BI, DI, VI.

4. OCTO

L'isoglosse coïncide à peu près avec celle de FACTA, c'est-à-dire qu'elle emprunte un tracé plus septentrional que les deux précédentes; de ce fait, quelques localités de la frange sud de la Dordogne (St-Romain-de-Monpazier, Ste-Eulalie-d'Eymet, St-Michel-de-Montaigne) quittent l'aire palatalisante.

Du point de vue des aboutissants modernes, nous avons [wèi̯] dans l'aire non palatalisante face à [wè] [yé] [yẅè] [yẅé] de l'aire palatalisante, formes qui ont toutes subi la diphtongaison conditionnée. Des réalisations du type [yẅè] ou [yẅé] sont également connues du provençal : d'après Ronjat le développement de [y] devant le glide bilabial serait un fait récent (9); du point de vue articulatoire, on peut l'interpréter comme une sorte de dédoublement palatalo-constrictif de [w] devenu lui-même palatal (10).

5. NOCTE

V. l'alinéa III, 6e consacré aux produits de ce mot en Lot-et-Garonne.

On notera les vocalismes [é] [e] de certaines localités.

Pour ce qui est de I, GE, GI, BI, DI, VI la carte fait apparaître comment leurs représentants actuels sont répartis géographiquement parlant dans la portion de la Dordogne couverte par l'ALLOc :

---

(9) Ronjat, *Grammaire*, etc., alinéa 103, β 4, p. 175.

(10) Ailleurs (divers points du Lot et de la Dordogne) on a la séquence [gẅ], d'où [gẅèt] ou [gẅè] ou [gẅé].

a) A l'est, et en continuité avec les réalisations normales du Quercy et de l'Albigeois, le phonétisme est [ts]. Le parler d'Archignac a cependant généralisé [dz] : mais dans ce même parler CT est continué par [ts]. L'opposition [ts]/[dz], qui devait être générale à l'origine, se retrouve dans la localité lotoise de St-Sozy, canton de Souillac, et elle est commune en Bas-Limousin (11).

b) A l'ouest nous trouvons l'aire compacte des interdentales à laquelle nous faisions plus haut allusion : celles-ci sont réalisées par [ʒ], avec l'exception constituée par St-Romain-de-Monpazier qui se distingue du voisinage par le caractère sourd du phonème et le polymorphisme [tʂ] [ʂ].

Rappelons qu'en face du produit [ʒ] de I, GE, GI, BI, DI, VI, celui de CT est [ʂ] (sauf à Trémolat : [ʒ] dans tous les cas, soit [faʒo] [ʒẽndré]).

La présence de ces interdentales en pays périgourdin est signalée par Ronjat en ces termes : « au N. de Périgueux peuvent se rencontrer à peu près tous les stades intermédiaires entre [ts, dz] et [ʃ ʒ / ʂ, ʐ] à Mussidan j'ai entendu les mi-occlusives correspondant à et, en prononciation négligée, des phonèmes intermédiaires d'A. Thomas publié dans le très vénérable *Bulletin de la Société des parlers de France,* travail que nous avons été malheureusement dans l'impossibilité de consulter; il indique également que l'articulation [ʂ] est celle de Venosc dans l'Oisans (13). Quant à l'A.L.F., dont nous avons examiné les cartes correspondant aux signifiants dans lesquels sont susceptibles d'apparaître les phonèmes qui nous intéressent ici, nous y avons fait une bien surprenante constatation : la sourde [ʂ] < CT n'a été notée qu'une fois par Edmont et c'est au point 611 (La Tour-Blanche), autrement dit en secteur nord-occitan (il s'agit des continuateurs de DIRECTA et STRICTA). Et de [ʒ], Edmont en a relevé *un seul exemple* en tout et pour tout : point 634 (Vélines) (14). Les réalisations qui figurent le plus souvent dans les transcriptions de l'enquêteur de l'A.L.G. pour notre zone d'inter-

(11) Ronjat, *Grammaire...*, alinéa 51, signale le maintien de l'opposition [ts]/[dz] à Souillac.

(12) Ronjat, *Grammaire...*, ibid.

(13) Ronjat, *Grammaire...*, ibid.

(14) Aucune interdentale n'a été relevée par les enquêteurs de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne,* mais uniquement des réalisations [j], [z], [$_{d}$z] : il est vrai que cette localité se trouve à la lisière de l'aire dans laquelle le phénomène en cause se produit. [$_{d}$z] se rencontre aussi dans l'extrême nord du Médoc, donc en secteur linguistique gascon.

dentalisation sont [dz] et [z]. On en vient donc à demander si [ʂ] [ʐ] ont proliféré depuis 1899, année du passage d'Edmont en Dordogne ou bien si celui-ci a été victime d'une surdité phonétique. Nous essayerons plus loin de répondre à cette question.

Parti d'une recherche sur le tracé de l'isoglosse [faɫt]/[fats], nous avons tenté de situer aussi exactement que possible dans l'espace géolinguistique du languedocien occidental moderne les produits et sous-produits de CT; nous avons également indiqué, en raison des liens évidents qui existent entre les deux séries de faits, quels sont les continuateurs actuels de I, GE, GI, BI, DI, VI; nous allons maintenant essayer de déterminer la position que les uns occupent par rapport aux autres à la fois du point de vue de la phonétique diachronique et de celui de la phonologie.

Pour ce faire, dressons au préalable une synthèse géographique.

Des indications données ci-dessus, et en prenant de plus en compte, car cela va se révéler d'une grande importance pour notre commentaire, les aboutissants actuels ([s] ou [ɛ] selon les régions) de K initial + voyelle palatale, TI intérieur appuyé sur consonne, S initial, S, D, TI et K + voyelle palatale (ces derniers en position intervocalique), il ressort que l'on doit pour les traitements qui nous occupent distinguer cinq grandes zones, chacune d'elles correspondant à un système particulier. Ces zones, dont notre carte n° 9 donne le découpage, nous proposons de les appeler :

1. Méridionale (en abrégé M). Frange O-SO du Tarn, partie languedocienne de la Haute-Garonne (sauf Revel et ses environs immédiats), localités tarn-et-garonnaises de la rive gauche de la Garonne, localités lot-et-garonnaises sises aux abords de la Garonne, localités languedociennes girondines et extrême pointe SO de la Dordogne.

2. Méridionale-subseptentrionale (en abrégé MS). Albigeois *lato sensu*, Quercy méridional, Agenais et Villeneuvois, soit le Tarn, la moitié nord du Tarn-et-Garonne et la moitié sud du Lot, le tiers NO du Lot-et-Garonne.

3. Subseptentrionale (en abrégé S). Quercy septentrional et extrême sud-est du Périgord, c'est-à-dire moitié nord du Lot et portion orientalo-méridionale de la Dordogne.

4. Septentrionale est (en abrégé SE). Extrême nord du Quercy et secteurs immédiatement avoisinants du Périgord, soit les environs de Souillac (représentés dans l'ALLOc par le point St-Sozy) et ceux d'Archignac, localité dont il a été déjà question. Cette zone se prolonge en Bas-Limousin : quand nous disposerons de l'atlas nord-

occitan de Jean-Claude Potte, nous pourrons nous faire une idée exacte de son extension vers le nord.

5. Septentrionale ouest (en abrégé SO). Portion sud du Périgord (à l'exclusion des terroirs qui font partie des zones SE et M), soit les environs de Ste-Foy-la-Grande, Bergerac et Lalinde en Dordogne.

Le tableau ci-après récapitule zone par zone les divers phonétismes que nous avons décrits. Nous y avons ajouté, ainsi que nous l'annonçions plus haut, les produits de K initial + voyelle palatale, TI intérieur appuyé sur consonne, S initial, S D, TI et K + voyelle palatale intervocaliques.

Proto-phonèmes latins	Zone M	Zone MS	Zone S	Zone SE	Zone SO
a) CT	[-i̯t]	[ts]	[ts]	[ts]	[ʂ]
b) I, GE, GI, BI, DI, VI	[j]	[ts]	[ts]	[dz]	[ʐ]
c) K initial + voyelle palatale appuyé sur consonne, S- et -SS-	[s]	[s]	[ɛ]	[ɛ]	[ɛ]
d) -S-, -D-, -TI-, -K- + voyelle palatale	[z]	[z]	[j]	[j]	[j]

A ce tableau général, nous en joignons un autre qui regroupe les faits propres à certains parlers sur lesquels nous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention (Arfons, Tayrac, Foulayronnes, Douzains, St-Romain-de-Monpazier, Trémolat).

Proto-phonèmes latins	Arfons	Tayrac	Foulay-ronnes	Dou-zains	St-Ro-main de Monp.	Tré-molat
a) CT	[-i̯t]	[-i̯(t)]	[-i̯(t)]	[-i̯(t)] ou [ts] ou [dz]	[ʂ]	[ʐ]
b) I, GE, GI, BI, DI, VI	[z] [dz]	[dz] [ts]	[dz] [ts]	[dz] [ts] [s] [ʂ] [ʐ]	[tʂ] [ʂ]	[ʐ]
c) K initial + voyelle palatale, TI intérieur appuyé sur consonne, S- et -SS-.	[s]	[s]	[s]	[ϵ]	[ϵ]	[ϵ]
d) -S-, -D-, -TI-, -K- + voyelle palatale	[z]	[z]	[z]	[j]	[j]	[j]

Pour être complet indiquons que [ϵ] et [j], dans la partie de notre domaine où ils continuent le premier K initial + voyelle palatale, TI intérieur appuyé sur consonne, S- et -SS-, le second -S-, -D-, -TI-, -K- + voyelle palatale (c'est-à-dire nos zones S, SE, et SO) sont souvent en concurrence avec [s] et [z] de l'occitan commun : il s'agit donc d'un polymorphisme qui n'est pas encore complètement aligné; nous retenons néanmoins [ϵ] et [j] comme caractéristiques phonologiques cardinales des régions en cause, ce choix nous paraissant le mieux entériner l'existence d'incontestables tendances évolutives.

Il convient en outre de signaler que le phonétisme [ϵ j] pour [s z] se retrouve en pays albigeois, notamment à Ambialet et dans sa région ainsi que l'expose notre collègue et ami Georges Maurand dans sa thèse magistrale, soutenue en 1971, *Phonétique et phonologie du parler occitan d'Ambialet* (*Tarn*). Nous nous devons de dire que ce travail fondamental, en raison des conditions scandaleusement déficientes faites à l'édition universitaire, n'avait pu jusqu'à une date récente être encore publié : aussi son auteur, aidé des membres de sa famille, a-t-il entrepris d'en réaliser lui-même un tirage à ses frais,

selon des procédés artisanaux, initiative dont il fallait souligner le courage et le désintéressement scientifique qu'elle représente. Mais laissons la parole à Maurand pour qu'il nous explique quelle est la nature des phonèmes en question : « Dire, au sujet du phonème [ϵ], tel qu'il est prononcé à Ambialet, qu'il s'agit d'une articulation intermédiaire entre celle du [s] et du [ʃ] français, comme on le fait parfois à propos des sifflantes dites « dialectales », serait une approximation grossière, inacceptable même du point de vue pédagogique. Les variétés régionales évoquées existent à Ambialet, comme dans toute la région, mais uniquement en français parlé, où elles s'expliquent par un fait de substrat : la chuintante du parler local, pourvue des caractéristiques que nous avons décrites, influence la sifflante du français parlé, sans lui transmettre l'intégralité de ses qualités phoniques. En réalité, mis à part le jeu labial qui caractérise le phonème du français et fait défaut dans celui que nous analysons, l'articulation de la chuintante de notre parler s'apparente de très près à celle de la chuintante française... On ne trahit pas la réalité phonique à considérer le [ϵ] d'Ambialet comme un son intermédiaire entre la sifflante apico-alvéolaire de l'espagnol (solo, casa) et la chuintante du français. Sur le plan auditif, on perçoit une progression dans le sens d'une plus grande gravité quand on passe du phonème espagnol [s] (cansar) au phonème ambialétois [ϵ] (kaϵa « chasser »), et de celui-ci au phonème français [ϵ] (cacha). Sur le plan articulatoire, le phonème de l'espagnol et celui d'Ambialet se différencient du phonème français par la passivité des lèvres... Le phonème d'Ambialet se différencie du phonème de l'espagnol par son point d'articulation plus postérieur : c'est une postalvéolaire, alors que la sifflante espagnole est une alvéolaire pure » (*op. cit.* pp. 96-97). Au sujet de [j] Maurand écrit : « Le phonème [j], partenaire sonore de [ϵ], l'analyse phonétiquement comme une constrictive médiane, d'articulation postalvéolaire. Tant du point de vue du lieu et mode d'articulation, que des rapprochements avec des phonèmes étrangers, il appelle une description symétrique de celle de [ϵ] » (p. 113).

Jetons maintenant un coup d'œil dur les diverses évolutions qui ont abouti à l'état actuel et essayons de les situer les unes par rapport aux autres du point de vue de la chronologie.

Il est hors de doute que I, GE, GI, BI, DI, VI ont été à date ancienne partout représentées par [dz] en languedocien occidental; quant à CT, il ne pouvait bien entendu avoir donné qu'un produit sourd [ts] dans les régions palatalisantes : cette dualité a persisté telle quelle, sans doute par pure inertie historique, dans la zone SE.

L'orthographe moderne de l'occitan perpétue d'ailleurs cette dichotomie originelle, réservant le graphème *ch* aux mi-occlusives sourdes issues de CT quelles que soient leurs réalisations effectives actuelles [ts] [tє] [ʂ] et usant des graphèmes *jo, ju, ja* d'une part, *ge, gi, gè* d'autre part pour noter les aboutissants modernes de I, GE, GI, BI, DI, VI : ainsi une graphie *facha* « faite », qui recouvre les réalisations [fạtso], [fạtєo], [fạʂo], s'oppose à une graphie *jaire* « reposer, être couché » ou *ginèsta* « genêt » ([jạịré], [tsạịré], [dzạịré], [zạịré], [ʐạịré], [jinẹ̀sto], [tsinẹ̀sto], [dzinẹ̀sto], etc.). En revanche, dans la vaste aire formée par la grande zone MS et la zone plus petite S l'opposition [ts]/[dz] a été déphonologisée, ce qui s'est traduit par la perte de la corrélation de sonorité et la disparition de [dz]. Les causes de ce processus tiennent sans doute au fait que l'opposition [ts/[dz] est d'un rendement quasi dérisoire : on aurait peine à détecter là où elle est maintenue des paires minimales qui la mettent en jeu (il y a bien le couple *pichon* « petit »*/pijon* « pigeon », soit en réalisation [pitsᵊụ]/[pidzᵊụ], mais cet exemple n'a malheureusement qu'une valeur canonique : en effet dans la zone SE les correspondants dialectaux du signifié « petit » sont [pétị] ou [pitᵊụ] au lieu du [pitsᵊụ] que dans ce cas ne réussit pas à nous faire rencontrer l'ange gardien des phonologues).

Dans notre zone SO l'opposition originelle [ts]/[dz] a survécu : mais, après désocclusion et interdentalisation, elle s'est transphonologisée en une opposition [ʂ]/[ʐ]. L'état ainsi atteint correspond à celui que connaissait le castillan d'avant le XVIIe siècle.

Du point de vue de la phonétique diachronique, il faut bien insister sur le lien entre désocclusion et tendance à l'interdentalisation : la chose a été magistralement mise en lumière par J. Séguy dans le travail qu'il consacrait voici une vingtaine d'années aux mutations qu'étaient en train de subir, en occitan du XIIe siècle, les continuateurs de K initial + voyelle palatale, -TI- intérieur appuyé sur consonne, -D-, -K- + voyelle palatale et -TI- (leurs aboutissants modernes sont indiqués dans les tableaux ci-dessus) ; ces phonèmes, que le savant toulousain appelle dans son étude des palatales en raison de leur origine et également afin de les distinguer des produits de I, GE, GI, BI, DI, VI, en Occitanie comme ailleurs et à une phase ancienne de l'histoire de la langue, comportaient eux aussi une attaque occlusive combinée avec un segment sibilo-dental : leur réalisation devait être somme toute semblable à nos actuelles affriquées de plein exercice [ts] [dz] ; mais voici l'explication que propose Séguy de la suite des événements pour certaines parties du domaine : « Avant 1150, un état archaïque des phonèmes ici étudiés, comportant le maintien

de l'élément occlusif des palatales (ts, dz) persiste dans le Rouergue et le haut Quercy; mais l'occlusion des palatales est déjà très faible en Gévaudan, et s'efface dans les autres régions, où apparaissent des résolutions de [ts] et [dz] par sifflante interdentale. L'Albigeois est plus avancé, et ne connaît que les sifflantes interdentales, avec quelques velléités précoces de les réduire aux sifflantes ordinaires... De 1150 à 1175 environ, l'élément occlusif des palatales s'affaiblit en Rouergue, sans disparaître complètement, et attire ces phonèmes vers une articulation résolument interdentale; l'Albigeois réagit contre l'attirance de la sifflante ordinaire, et les sifflantes interdentales se consolident » (15). L'évolution beaucoup plus récente des sous-produits de I, GE, GI, BI, DI, VI, CT dans notre zone SO a selon toute vraisemblance suivi un cheminement analogue à celle des phonèmes étudiés par Séguy, avec cette corrélation si caractéristique entre le démontèlement progressif des éléments occlusifs et l'attraction exercée par l'articulation interdentale. L'analyse de Séguy fait également apparaître d'une part qu'entre l'état initial et l'état postérieur, il existe nécessairement bien des transitions, marquées par des situations polymorphiques, d'autre part que l'accomplissement de tels processus peut avoir lieu dans des laps de temps relativement brefs : ainsi, en Rouergue et Albigeois, le triomphe définitif de l'interdentalité n'aurait demandé que l'espace d'une génération si l'on s'en rapporte aux dates avancées par le linguiste toulousain; de la même façon, il est tout à fait concevable que dans notre zone SO, les 75 années qui nous séparent du passage d'Edmont en Périgord aient vue se multiplier les réalisations [ṣ] [ẓ] < I, GE, GI, BI, DI, VI, réalisations au sujet desquelles nous exprimions plus haut notre étonnement de n'en trouver que de très rares attestations dans l'A.L.F. : autrement dit, peut-être qu'au moment de la visite d'Edmont rien n'était encore définitivement joué; quant aux situations polymorphiques transitoires, Ronjat, qui a mené son enquête trente ans après Edmont, en aurait eu un aperçu ainsi que cela ressort du témoignage de lui que nous avons ci-dessus rapporté (« à Mussidan j'ai entendu les mi-occlusives correspondant à [ṣ, ẓ] et, en prononciation négligée, des phonèmes intermédiaires entre [s, z] et [ṣ, ẓ] »). Par conséquent, la différence entre les relevés de l'ALF, ceux de Ronjat et ceux de l'ALLOc sont certainement le signe que les choses ont changé depuis l'époque 1890-1900; la comparaison entre ces relevés montre aussi dans quel sens l'évolution s'est faite. Nous ajouterons que du point de vue articulatoire la désocclusion des affriquées initiales et

(15) J. Séguy, *Essai sur l'état des palatales et de -d- romans en occitan du XIIe siècle*, Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse, série Pallas, I, février 1953, p. 205.

intérieures (suivie ou non d'interdentalisation) est le pendant du processus d'affaiblissement des consonnes finales caractéristique des variétés septentrionales de l'occitan.

L'opposition [ʂ]/[ʐ] est donc solidement installée dans la zone SO, aussi solidement qu'est maintenue dans la zone SE celle de [ts] et de [dz]. Elle est cependant remise en question ici et là : à Trémolat une nouvelle déphonologisation s'est produite, dont la conséquence a été la généralisation de [ʐ] (même processus, mais en sens inverse, qu'en castillan, cet idiome ayant actuellement une sourde) ; la déphonologisation a également eu lieu à Saint-Romain-de-Monpazier, le résultat étant, comme en castillan, un phonème sourd dont les allophones [ʂ, tʂ] ont été plus haut signalés.

Résumons en un schéma les considérations qui précèdent.

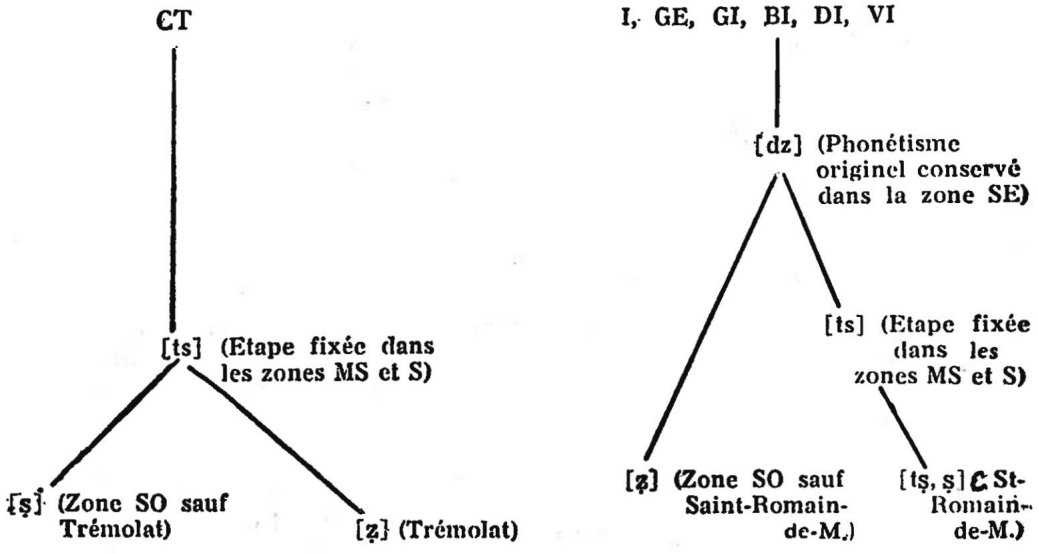

En termes de phonologie diachronique, ce schéma prendrait la forme que voici (nous ajoutons, afin de rendre la présentation plus étoffée, les sifflantes issues de K initial + voyelle palatale, TI intérieur appuyé sur consonne, S- et -SS-, -S-, -D-, -TI-, -K- + voyelle palatale : ligne supérieure)

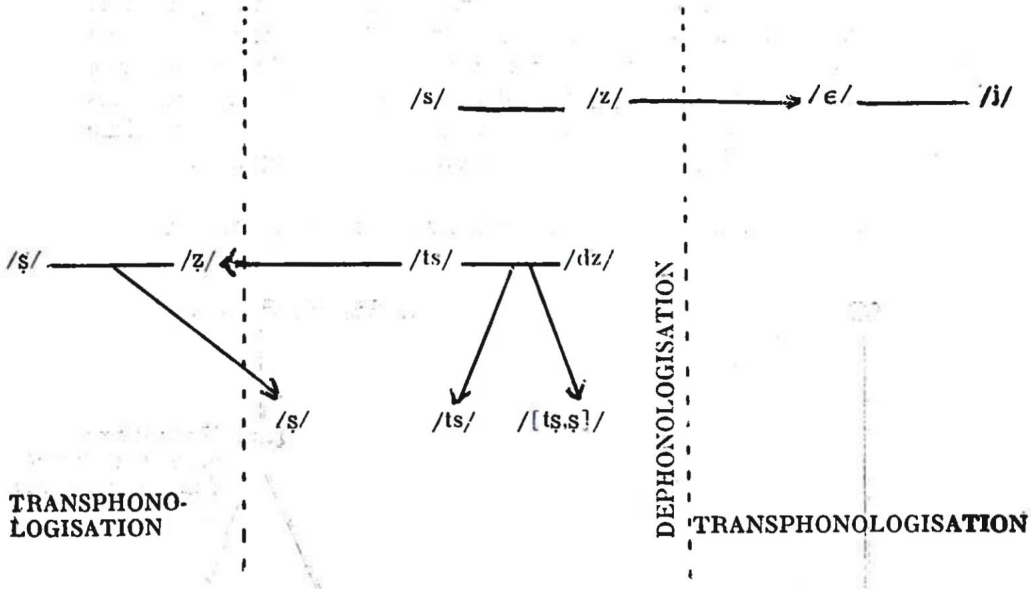

Examinons maintenant les conséquences structurales des mutations que nous venons de décrire. Et à cet effet, dressons en premier lieu le tableau des unités phonologiques étudiées dans le présent article, tous systèmes dialectaux confondus.

	apico-interdentales	apico-alvéolaires	prédorso-alvéolaires	apico-postalvéolaires (prépalatales)
sourdes	/ʂ/	/s/	/ts/	/ɛ/
sonores	/ʐ/	/z/	/dz/	/j/

Rappelons, avant d'aller plus loin, que l'articulation des variétés occitanes de [s] et [z] entraîne le contact de la pointe de la langue et de la partie interne des gencives d'en haut : il s'agit donc d'apico-alvéolaires supérieures, comme le sont leurs homologues du castil-

lan. Il faut en outre signaler, toujours en ce qui concerne ces mêmes unités, que certains observateurs, par exemple P. Nauton, l'auteur de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central,* vont jusqu'à noter quatre fricatives postalvéolaires, deux sourdes et deux sonores, intermédiaires entre les apico-alvéolaires proprement dites et les prépalatales : nous n'avons pas cru devoir aller aussi loin dans le raffinement. Quoi qu'il en soit, les caractéristiques acoustiques et articulatoires de [s] et [s] occitans expliquent très bien que dans certaines régions ils aient pu passer de l'ordre sifflant à l'ordre chuintant : c'est, nous l'avons vu, le cas de nos zones S, SO, SE et aussi le cas de la région d'Ambialet (v. ci-dessus les extraits de la thèse de G. Maurand, qui, du reste, montre selon quelles modalités un tel transfert s'est opéré. V. aussi note 16).

Dégageons maintenant les différents systèmes régionaux.

	apico-interdentales	apico-alvéolaires	prédorso-alvéolaires	apico-postalvéolaires
Système MS		/s/		
		/z/	/ts/	
Système S			/ts/	/ɛ/
				/j/
Système SE			/ts/	/ɛ/
			/dz/	/j/
Système SO	/ṣ/			/ɛ/
	/ẓ/			/j/

Quant au système M, il prend actuellement la forme que voici

apico-alvéolaires		apico-postalvéolaires
/s/		/ɛ/
/z/		/j/

(16) V. à ce sujet également le travail de S. Kravtchenko-Dobelmann, *S apical dans les dialectes occitans,* Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel, t. II, pp. 55-61, Paris, 1955.

mais si nous le faisons volontairement figurer à part, c'est parce que le [ϵ] n'y a pas du point de vue de la diachronie le même statut que dans les systèmes S, SE, SO : il représente ici entre autres choses le produit palatalisé d'un [s] entré au contact d'un yod dans d'anciens groupes -PS- et surtout -CS- (selon, pour ce dernier, une chaîne évolutive sc > cs > ys > yϵ > iϵ : cf. LAXARE > laị̈ϵạ) — et encore ce traitement n'est-il connu que dans la partie de la zone M au contact direct du gascon et du catalan, idiomes dans lesquels ladite évolution est normale : il s'agit donc d'un fait marginal, sinon accidentel, par rapport aux tendances habituelles et générales des parlers de la région en cause (au demeurant, si l'on cherche, pour justifier l'opposition [ϵ] / [j], à dégager des paires minimales, on est obligé d'avoir recours à des termes n'ayant que peu de chances d'intervenir dans les mêmes contextes : [kạso] « chasse » et [kạϵo] < CAPSA « caisse, cercueil »).

Quelles remarques suggère l'examen de ces divers agencements ?

On constate au bout du compte que les changements intervenus au cours de l'histoire de la langue ont conduit à une situation telle que, structuralement parlant, dans la série des fricatives l'existence des apico-postalvéolaires tend à exclure celle des apico-alvéolaires (nous disons « tend à exclure » et non pas « exclut » pour tenir compte de la persistance dans certains secteurs d'un polymorphisme [s z] [ϵ j]) ; parallèlement, les interdentales ne coexistent pas avec les apico-alvéolaires et c'est le cas de la zone SO; enfin, en raison de la désocclusion qui dans cette même zone atteint les quelques affriquées qui demeurent encore, les conditions étant ainsi créées d'une déphonologisation complète de l'opposition frication/affrication, la présence desdites affriquées est sur le point de devenir incompatible avec celle des interdentales (et nous avons vu que cette évolution selon toute vraisemblance s'est accélérée au cours de ces soixante-quinze dernières années).

Nous proposons de représenter ces relations de tolérance/exclusion par les formules que voici (les symboles et abréviations utilisés sont les suivants : ∪ : réunion, est compatible avec; // : excluent ou s'excluent; ↗ : tendance à ; AI : apico-interdentales; AA : apico-alvéolaires; PA : prédorso-alvéolaires; AP : apico-postalvéolaires; AF : affriquées) :

$$1.\ (AI) \xrightarrow[//(AA,\ AF)]{\cup\ (AP)} (\text{système SO})$$

2. (AP) $\underset{// \text{ (AA)}}{\overset{\cup \text{ (AF)}}{\longrightarrow}}$ (système SE et S)

3. (AA) ∪ (AF) (système MS)

4. (AA) ∪ (AP) (système M : mais il faut tenir compte ici des remarques faites ci-dessus à propos de l'origine de [ϵ] dans la zone en question).

Ces diverses situations apparaissent également de manière très claire quand on s'applique à dégager les faisceaux corrélatifs dans la série des fricatives et des affriquées.

Si nous mettons à part, pour les raisons déjà invoquées, le système M, nous avons en ce qui concerne les autres les organisations ce que voici :

Système MS

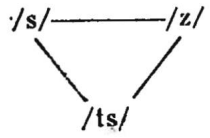

Système S

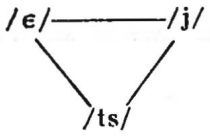

Système SE

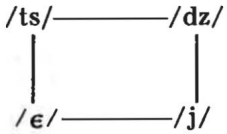

Système SO

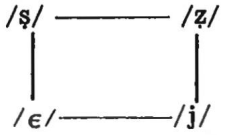

L'examen des schémas ci-dessus met immédiatement en évidence le fait que, pour les phonèmes qui nous occupent, aux configurations quadrangulaires de l'extrême nord du domaine s'opposent très nettement les configurations triangulaires de la grande aire comprise entre septentrion et midi (cette aire correspond à MS et S) : en d'autres termes, les systèmes « déséquilibrés » MS et S, dont l'asymétrie, nous l'avons expliqué, provient de la déphonologisation de l'opposition [ts]/[dz], occupent dans l'espace géographique une place tellement importante que tout essai typologique portant sur l'institution linguistique occitane doit nécessairement en tenir compte. Au demeurant, le déséquilibre en cause se traduit par l'élimination d'une redondance : nous avons plus haut signalé le rendement plus que modeste de l'opposition [ts]/[dz].

Notons aussi que le système

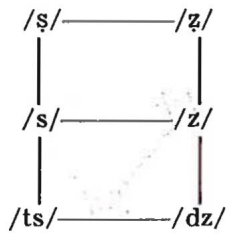

n'est pas réalisé dans la langue actuelle : mais Séguy, dans le travail de lui que nous avons cité, a montré qu'il a existé au XIIe siècle dans certaines régions pour les continuateurs de K initial + voyelle palatale, TI intérieur appuyé sur consonne, S- et -SS-, -S-, -TI- et -K- + voyelle palatale. Son caractère redondant, allié aux tendances évolutives de l'occitan, ne pouvaient qu'amener son éviction (17).

Soulignons aussi que dans la zone SO les locuteurs auraient pu très bien se débrouiller avec une configuration



(17) V. à ce sujet Séguy, *op. cit.* note 15, p. 200 : restitution du système médiéval du Gévaudan.

Pour d'autres variétés de phonèmes interdentaux en occitan, v. Manuel Companys, *Le « l » interdental ariégeois*, Actes et Mémoires du Ier Congrès international de Langue et Littérature du Midi de la France, Avignon, 1957, pp. 226-231 ainsi que l'*Essai* de J. Séguy. V. aussi le volume VI de l'*Atlas linguistique de la Gascogne.*

S'il n'en a pas été ainsi, c'est sans doute parce que le glissement de l'ordre sifflant à l'ordre chuintant s'était déjà produit lorsque la tendance à l'interdentalisation a commencé à se manifester; dans tous les cas, s'agissant des parlers ressortissant à la structure SO comme elle est actuellement, leurs tendances évolutives telles qu'elles ont abouti leur ont acquis, du point de vue fonctionnel, l'avantage d'entraîner *ipso facto* l'élimination de tout flottement entre les phonèmes apico-alvéolaires et les phonèmes prépalataux, alors que dans d'autres parties du domaine il y a hésitation en la matière; cela se traduit par la conjonction de trois oppositions (de sonorité, d'interdentalité et de mouillure), conjonction dont nous n'avons pas d'autre exemple ailleurs et qui comme telle marque fortement les parlers du groupe périgourdin par rapport à leurs cousins proches ou éloignés.

Quelques mots, avant de conclure, au sujet du parler de St-Romain-de-Monpazier qui a, lui, le faisceau triangulaire que voici :

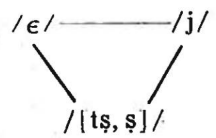

Ce parler, selon nous, devait appartenir antérieurement à l'aire S; c'est en raison de l'attraction exercée par l'aire SO que son affriquée et sa sifflante, issue de la désocclusion de l'affriquée, sont passés à l'articulation interdentale; or, le décompte que nous avons fait des allophones [ṣ] et des allophones [tṣ] dans notre échantillon de réponses montre que les premiers l'emportent d'une unité sur les seconds : cette inégalité, bien que légère, paraît indiquer une tendance à la phonologisation de la variante [ṣ].

L'étude des données en notre possession nous a montré une fois de plus que dans les univers dialectaux du Languedoc occidental, comme dans les autres, œuvrent de concert deux tendances antagonistes, inertie historique d'une part, novation de l'autre; chacune d'elles est susceptible de susciter, de maintenir ou de corriger le déséquilibre des systèmes ou de substituer de nouveaux équilibres aux anciens. Du dosage inégal de ces tendances naissent des états idiosyncrasiques, différents les uns des autres : voilà précisément de quoi est fait ce que l'on appelle le changement linguisitique dans l'espace. Ainsi par exemple, dans notre zone SE, la pesanteur du passé (conservation de l'ancienne opposition [ts]/[z]) s'accorde avec la propension à l'équilibre (faisceau quadrangulaire formé par

les affriquées et les prépalatales) ; dans la zone SO l'impulsion novatrice (introduction des interdentales et disparition des affriquées) fait contraste avec le fixisme de l'aire précédente, mais non de manière totale puisque l'opposition surdité/sonorité dans le couple [ʂ] / [ʐ], équivalente de [ts] / [dz] de l'aire SE, est sauvegardée en dépit de son très faible rendement : ce qui du même coup assure la symétrie phonologique; dans l'aire MS innovation (perte de l'opposition [ts] / [dz]) et l'abandon de l'équilibre vont de pair. On pourrait ainsi poursuivre le commentaire jusqu'à épuisement.

Nous nous sommes attaché dans le présent travail à conjoindre les méthodes de la géophonétique classique et celles de la phonologie : nous pensons que de la réunion de ces deux types d'approche doit résulter une amélioration de notre connaissance des faciès linguistiques régionaux, notamment sur le plan de la typologie; nous estimons aussi que grâce aux tentatives de ce genre on pourra hâter la confection de ces « cartes des systèmes » chères à notre ami Gaston Tuaillon. Cette visée, du reste, était bien celle de Jean Séguy, ainsi qu'en témoigne ces quelques lignes de l'un de ses derniers articles : « Submergés par la description, aussi nécessaire qu'intarissable, les dialectologues font figure de chercheurs parcellaires. Les premières généralisations sont toutes récentes, et ne sortent pas du domaine de la dialectologie. Désormais, les dialectologues doivent s'efforcer de s'intégrer à la linguistique générale, tandis que les généralistes se feront un devoir d'enrichir et de consolider leurs spéculations en puisant dans le trésor de faits concrets que les chercheurs de terrain mettent à leur disposition » (18).

Note complémentaire.

Il se pourrait que le [faɻ] de Veyrines-du-Vergt relève d'un dimorphisme (constaté dans d'autres localités) aboutissant non palatalisant pour le masculin/aboutissant palatalisant pour le féminin, soit [faɻ] / [faʦo] : des textes périgourdins médiévaux semblent le suggérer. En ce cas, l'explication par diphtongaison spontanée d'un [ä] tomberait d'elle-même.

(18) J. Séguy, *Les atlas linguistiques de la France par régions* dans le n° 18, mai 1973, de Langue française : « Les parlers régionaux ».

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

Les cartes qui accompagnent notre travail sont dans l'ordre :

1) FACTU
2) FACTA
3) LECTU
4) *LACTE
5) DICTA, DIRECTA, STRICTA
6) OCTO
7) NOCTE
8) Représentants actuels de I, GE, GI, BI, DI, VI
9) Aréologie des cinq systèmes M, MS, S, SE, SO

Cartes 5 et 8 : Afin de ne pas multiplier les écritures, on s'est contenté de reporter les seuls phonèmes continuateurs d'une part de CT, d'autre part de I, GE, GI, BI, DI, VI. Exemples de lecture : le produit de DIRECTA est [dréito] à 31.12, mais [drétso] à 81.02, celui de GENERU [jendré] à 31.12 et [tsendré] à 81.02, etc.

Cartes 5 et 8 : Afin de ne pas multiplier les écritures, on s'est contenté de reporter les seuls phonèmes continuateurs d'une part de CT, d'autre part de I, GE, GI, BI, DI, VI. Exemples de lecture : le produit de DIRECTA est [dréito] à 31.12, mais [drétso] à 81.02, celui de GENERU [jendré] à 31.12 et [tsendré] à 81.02, etc.

Décodage des matricules numériques représentant les localités :

09.01 Saint-Martin-d'Oydes
09.02 Loubens
09.10 Labastide-de-Lordat
09.11 Dun
09.20 Prayols
09.21 Surba
09.22 Siguer
09.30 Montségur
09.31 Caychax
09.32 Mérens-les-Vals
09.33 Quérigut
11.01 Molleville
11.02 Saint-Martin-Lalande
11.03 Ribouisse
11.04 Gramazie
11.20 Sonnac-sur-l'Hers
11.21 Puivert
11.22 Rodome
12.01 Saint-Félix-de-Lunel
12.02 Auzits
12.03 Savignac
12.04 Lanuéjouls
12.05 Mayran
12.06 Onet-l'Eglise
12.20 Najac
12.21 Vabre-Tizac

12.22 Jouels
12.23 Lacassagne
12.24 Meljac
19.01 Sioniac
24.01 Saint-Michel-de-Montaigne
24.02 Monfaucon
24.03 Saint-Julien-de-Crempse
24.10 Veyrines-de-Vergt
24.11 Savignac-de-Miremont
24.12 Tamniès
24.13 Archignac
24.14 Trémolat
24.15 Sainte-Nathalène
24.20 Saint-Laurent-des-Vignes
24.21 Faux
24.22 Sainte-Eulalie-d'Eymet
24.30 Marnac
24.31 Domme
24.32 Saint-Romain-de-Montpazier
24.33 Saint-Pompon
31.01 Merville
31.10 Villaudric
31.11 Garidech
31.12 Toulouse
31.20 Clermont-le-Fort.
31.21 Mauressac
31.20 Mascarville
31.31 Montgaillard-Lauragais
31.32 Dreuilhe
31.33 Aignes
33.10 Tayac
33.11 Les Lèves-et-Thoumeyragues
33.12 Saint-Antoine-du-Queyret
33.13 Les Esseintes
46.01 Rouffilhac
46.02 Dégagnac
46.10 Cavagnac
46.11 Saint-Sozy
46.12 Autoire
46.13 Sousceyrac
46.14 Beaumat
46.15 Le Bastit
46.16 Saint-Simon
46.17 Sabadel-Latronquière
46.20 Les Junies
46.21 Saint-Pierre-Lafeuille
46.22 Anglars-Juillac
46.23 Saint-Matré
46.24 Trespoux
46.25 Sainte-Alauzie
46.30 Orniac
46.31 Gréalou
46.32 Capdenac-le-Haut

46.33 Concots
47.01 Baleyssagues
47.02 Douzains
47.03 Cambes
47.04 Beaupuy
47.05 Labretonie
47.10 Villeréal
47.11 Blanquefort
47.12 Cancon
47.13 Savignac-sur-Leyze
47.14 Montayral
47.20 Fauillet
47.21 Laparade
47.22 Clermont-Dessous
47.30 Allez-et-Cazeneuve
47.31 Foulayronnes
47.32 Tayrac
81.01 Roussayroles
81.02 Cordes
81.03 Puycelci
81.04 Castelnau-de-Lévis
81.05 Gaillac
81.06 Rabastens
81.07 Cadalen
81.10 Pampelonne
81.11 Saint-Julien-Gaulène
81.12 Fauch
81.13 Massals
81.20 Belcastel
81.21 Moulayrès
81.22 Appelle
81.23 Arfons
81.30 Roquecourbe
81.31 Brassac
81.32 Gijounet
81.33 Murat-sur-Vèbre
81.34 Aiguefonde
81.35 Rouairoux
82.01 Roquecor
82.02 Lauzerte
82.03 Vazerac
82.04 Boudou
82.10 Montpezat-de-Quercy
82.11 Mouillac
82.12 Espinas
82.13 Bioule
82.20 Donzac
82.21 Castelmayran
82.22 Montbeton
82.23 Mas-Grenier
82.24 Bessens
82.30 La Salvetat-Belmontet

Carte n° 1 : FACTU.

Trait plein : sépare, en ce qui concerne le groupe CT, la zone palatalisante de la zone non palatalisante.

Tireté : délimite, à l'intérieur de chacune des deux zones, les aires des sous-produits de CT.

Cette disposition vaut aussi pour les cartes 2 à 7 inclusivement.

Les réalisations [èi̯] 33.13 et [èi̯t] 47.04 relèvent d'un phonétisme gascon : il faut postuler un [hèi̯(t)] qui, après amuissement du souffle initial, donne normalement [èi̯(t)].

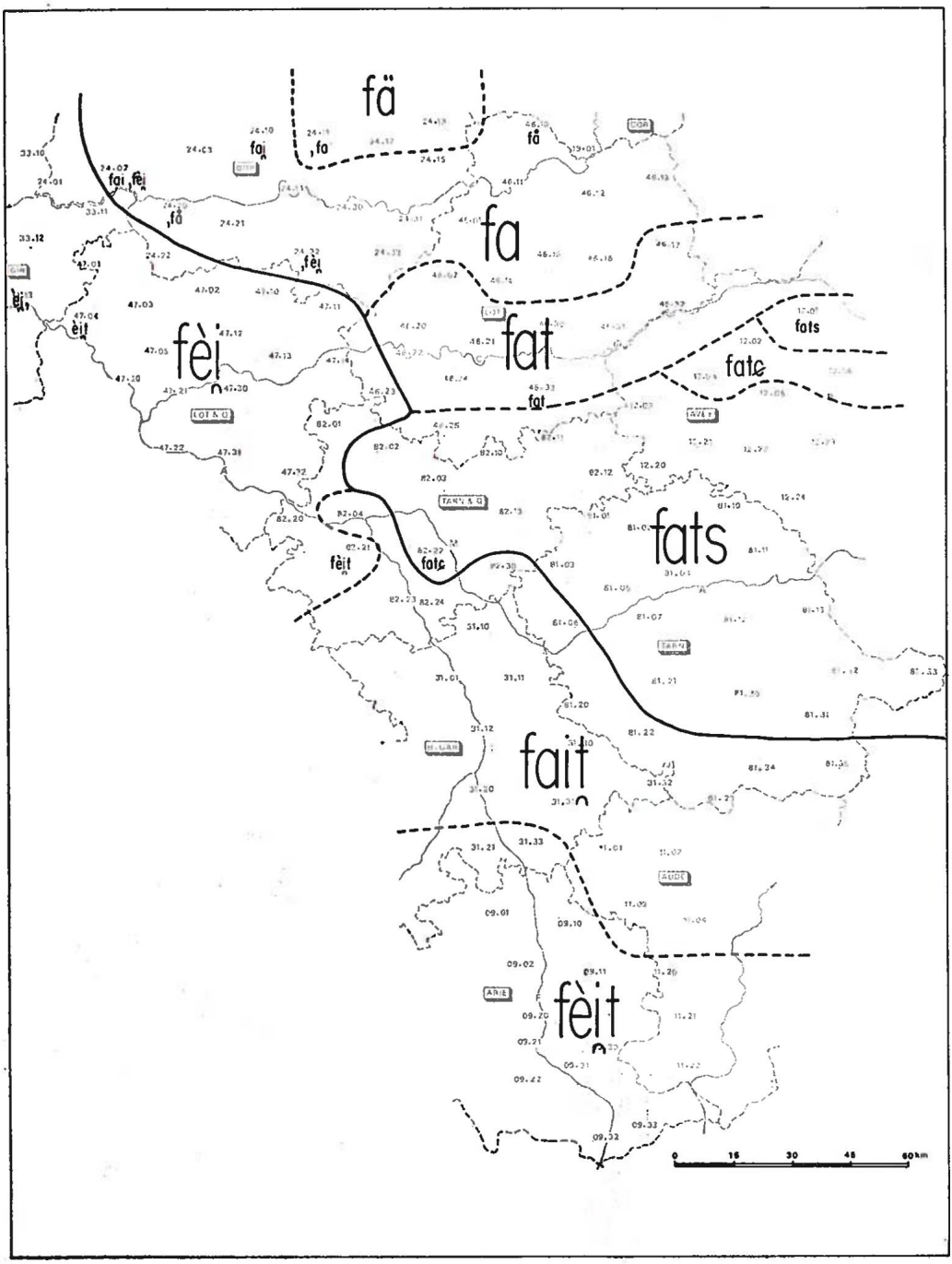
fä
fa
fa
fa

Carte n° 2 : FACTA.

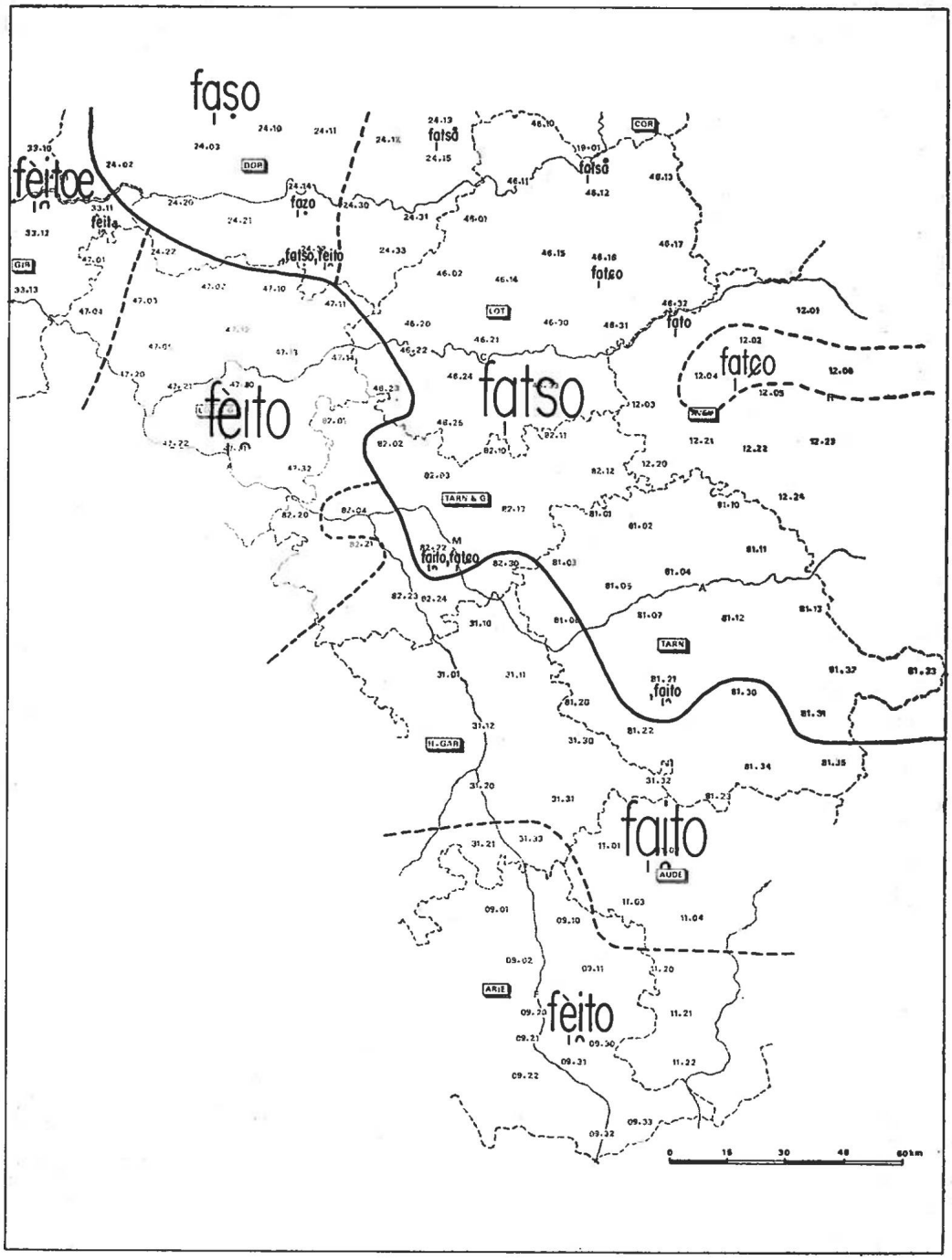

Carte n° 3 : LECTU.

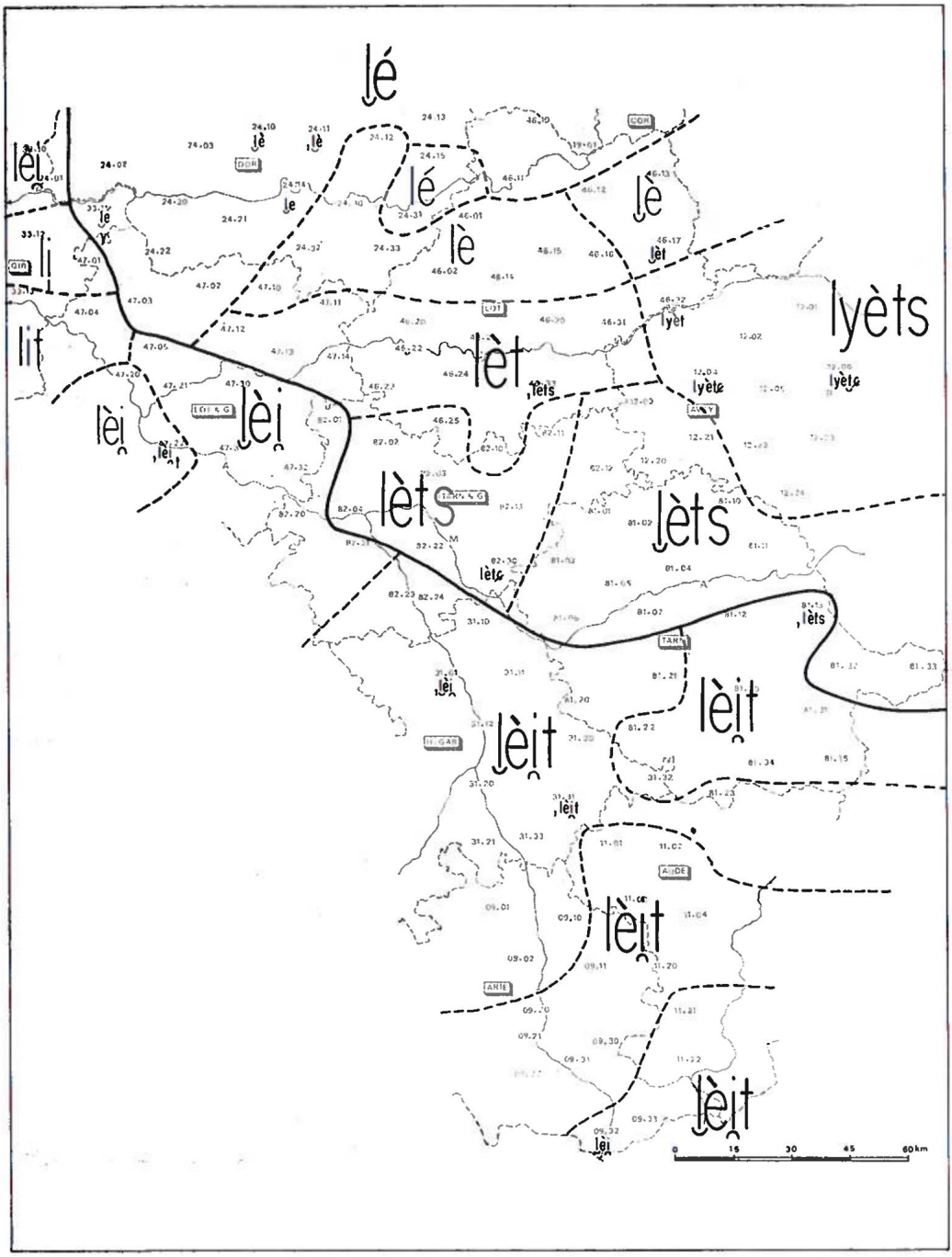
lé
lè
lè
lè

Carte n° 4 : LACTE.

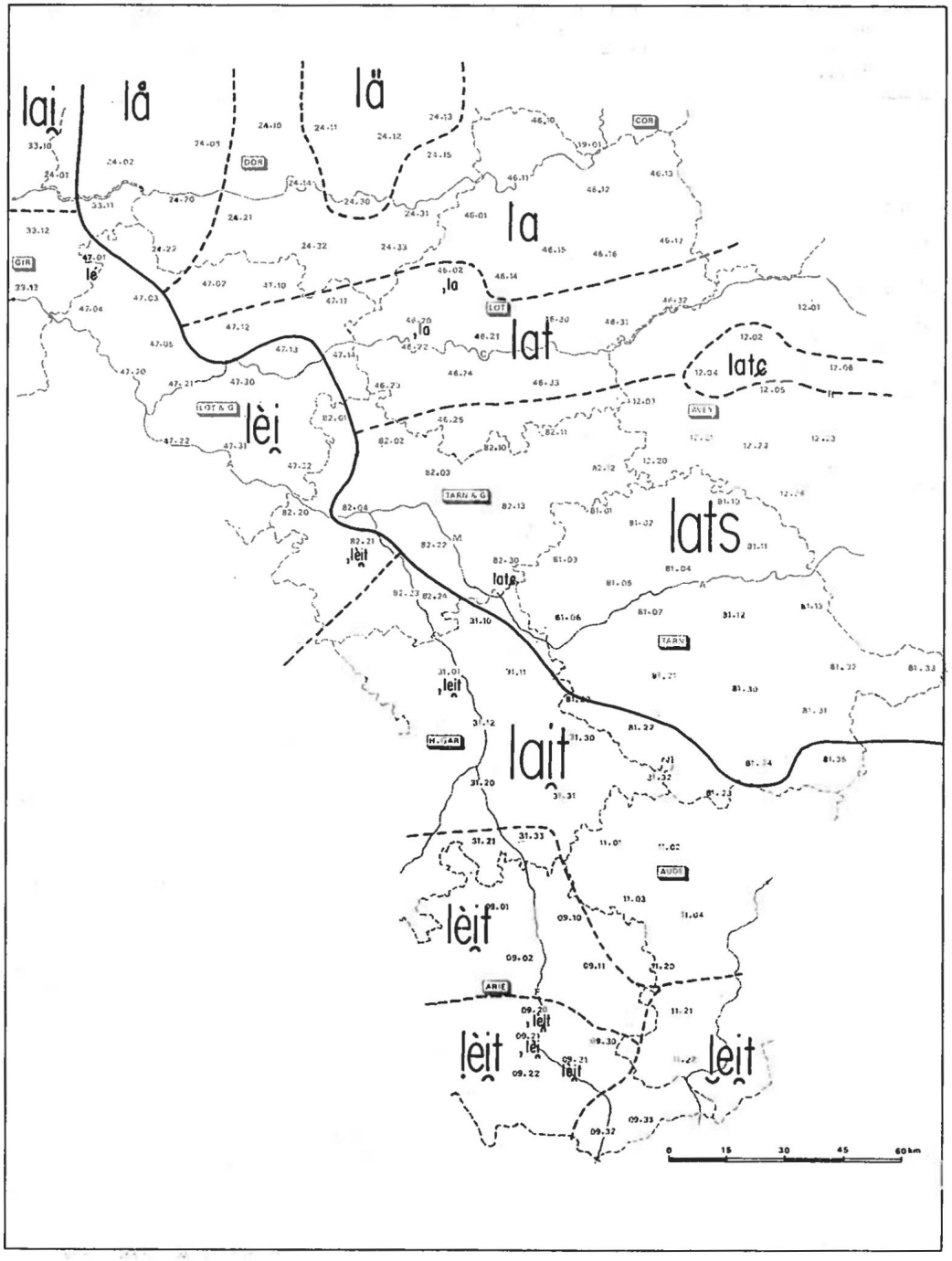

Carte n° 5 : DICTA, DIRECTA, STRICTA.

Carte cumulative.

Les numéros qui accompagnent les réalisations propres à certains points identifient le signifiant porteur de la particularité locale, soit 1 pour le produit de DICTA, 2 pour celui de DIRECTA et 3 pour celui de STRICTA. Ex. à 47.30 [dito] au lieu de [ditso] normalement attendu; à 46.25 [rédzo] et [éstrédzo] au lieu de [drétso] et [éstrétso].

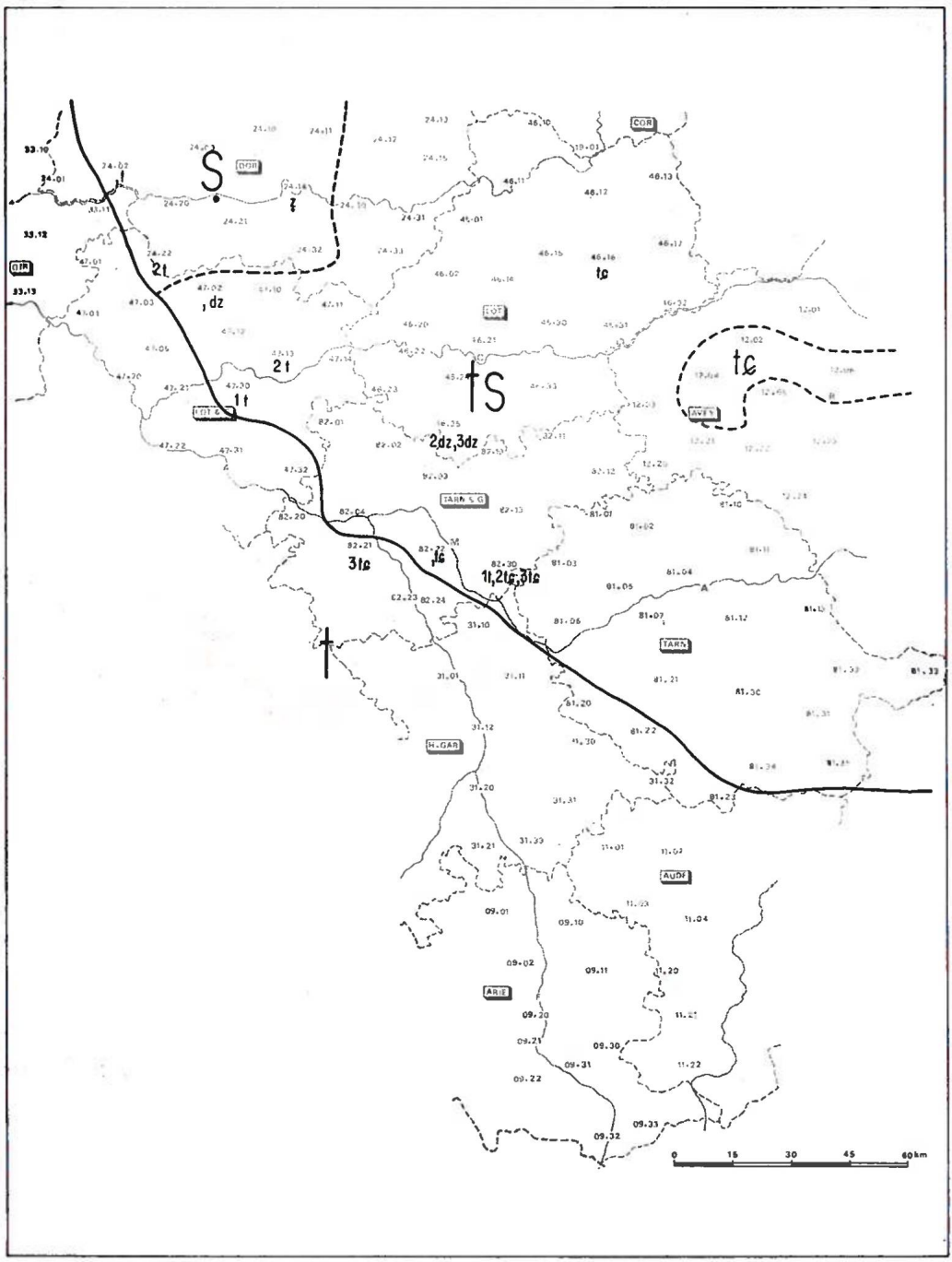

Carte n° 6 : OCTO.

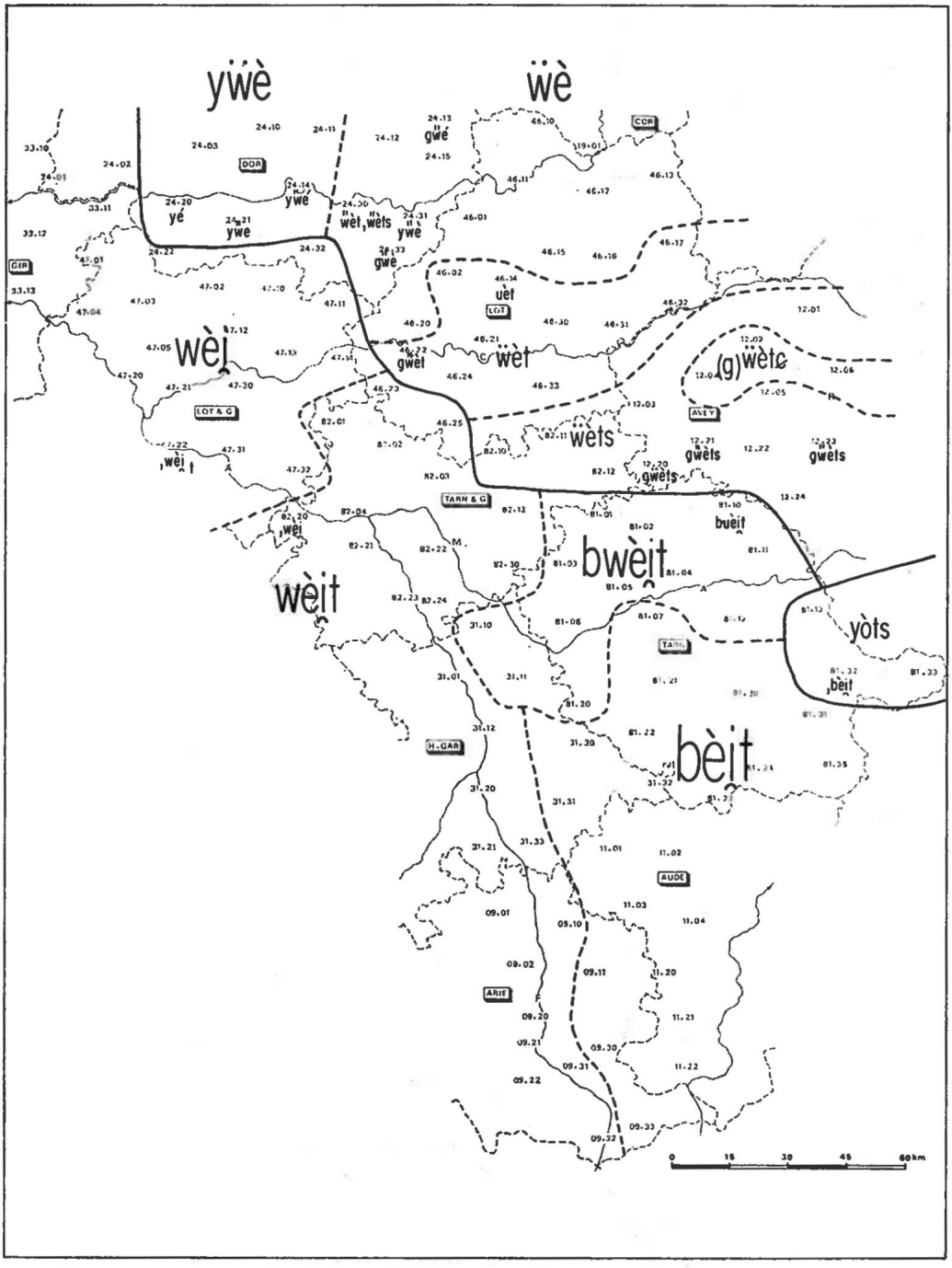

Carte n° 7 : NOCTE.

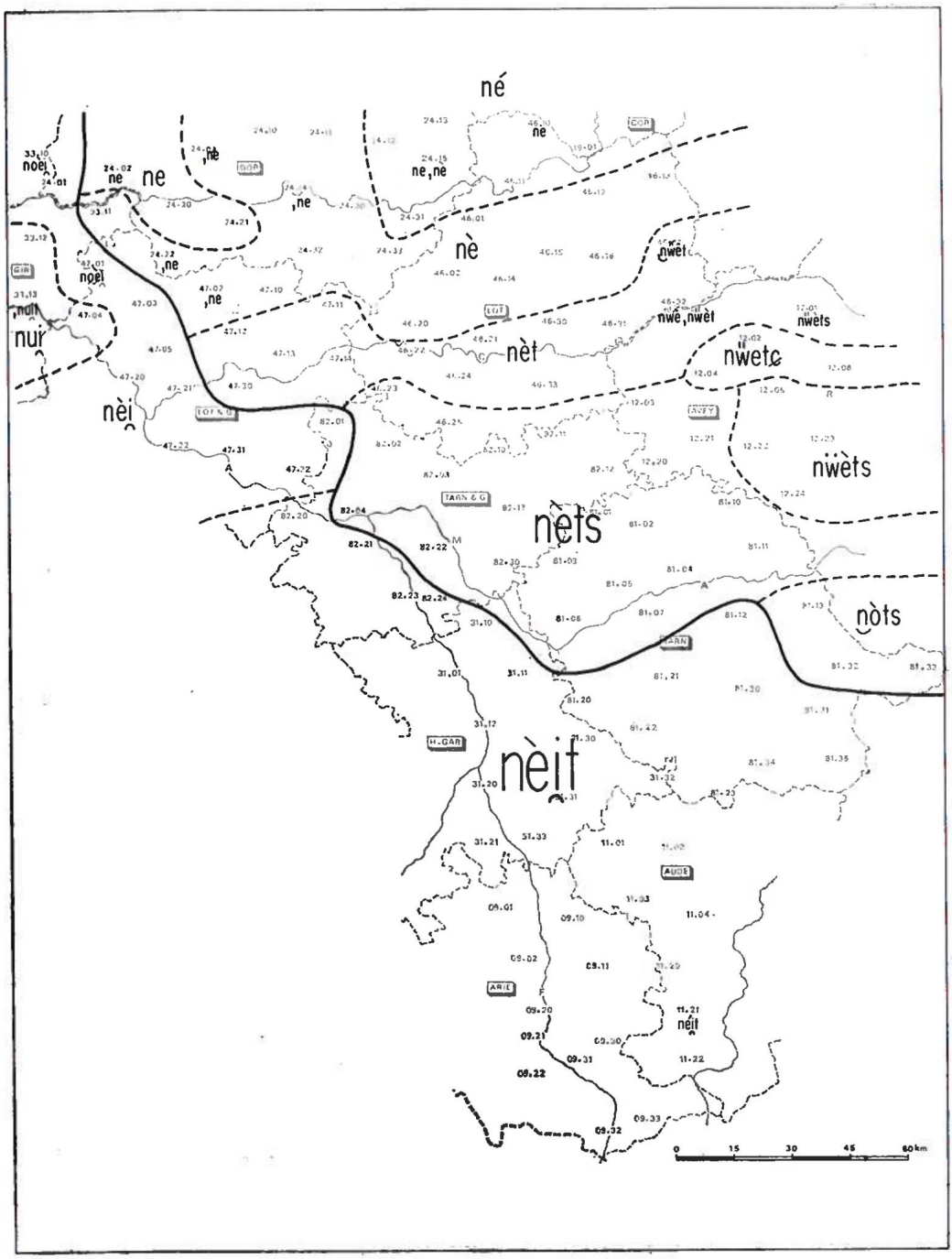

Carte n° 8 : REPRÉSENTANTS ACTUELS
DE I, GE, GI, BI, VI, DI.

Trait plein : sépare la zone dans laquelle I, GE, GI, BI, DI, VI ont abouti à [j] de celle dans laquelle ils sont représentés par une affriquée ou une interdentale.

Tireté : délimite, à l'intérieur de chacune des zones, les aires des sous-produits des proto-phonèmes latins ci-dessus énumérés.

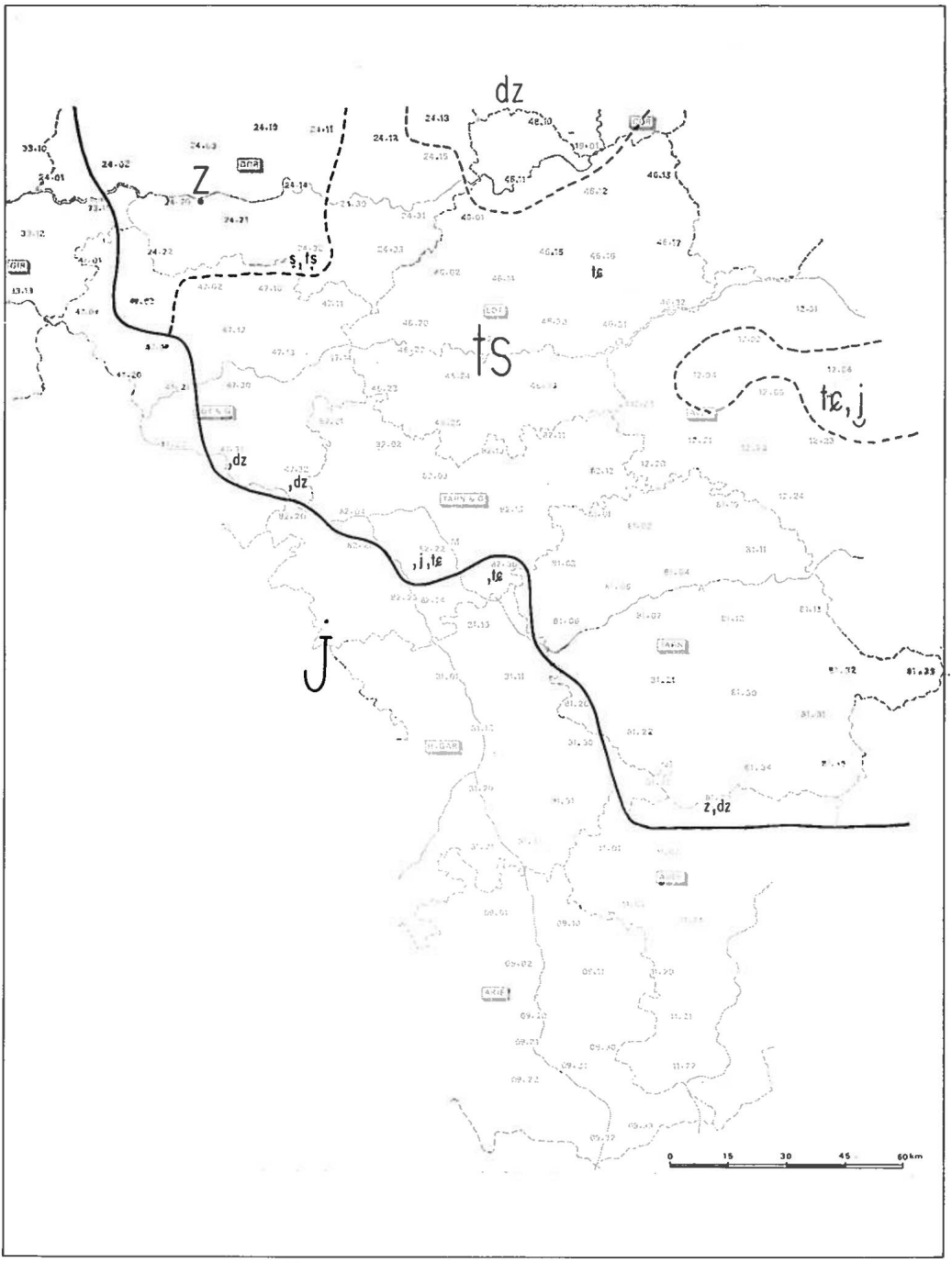

Carte n° 9 : ARÉOLOGIE DES CINQ SYSTÈMES
M, MS, S, SE, SO :
PHONOLOGIE DES FRICATIVES ET DES AFFRIQUÉES.

Localités entourées par un tireté : hésitation entre solution palatalisante et solution non palatalisante de CT ou bien entre résolution [j] et résolution affriquée de I, GE, GI, BI, VI, DI.

Localités de la zone S dont le n° de code est souligné : hésitations assez fréquentes entre [s z] et [ϵ j].

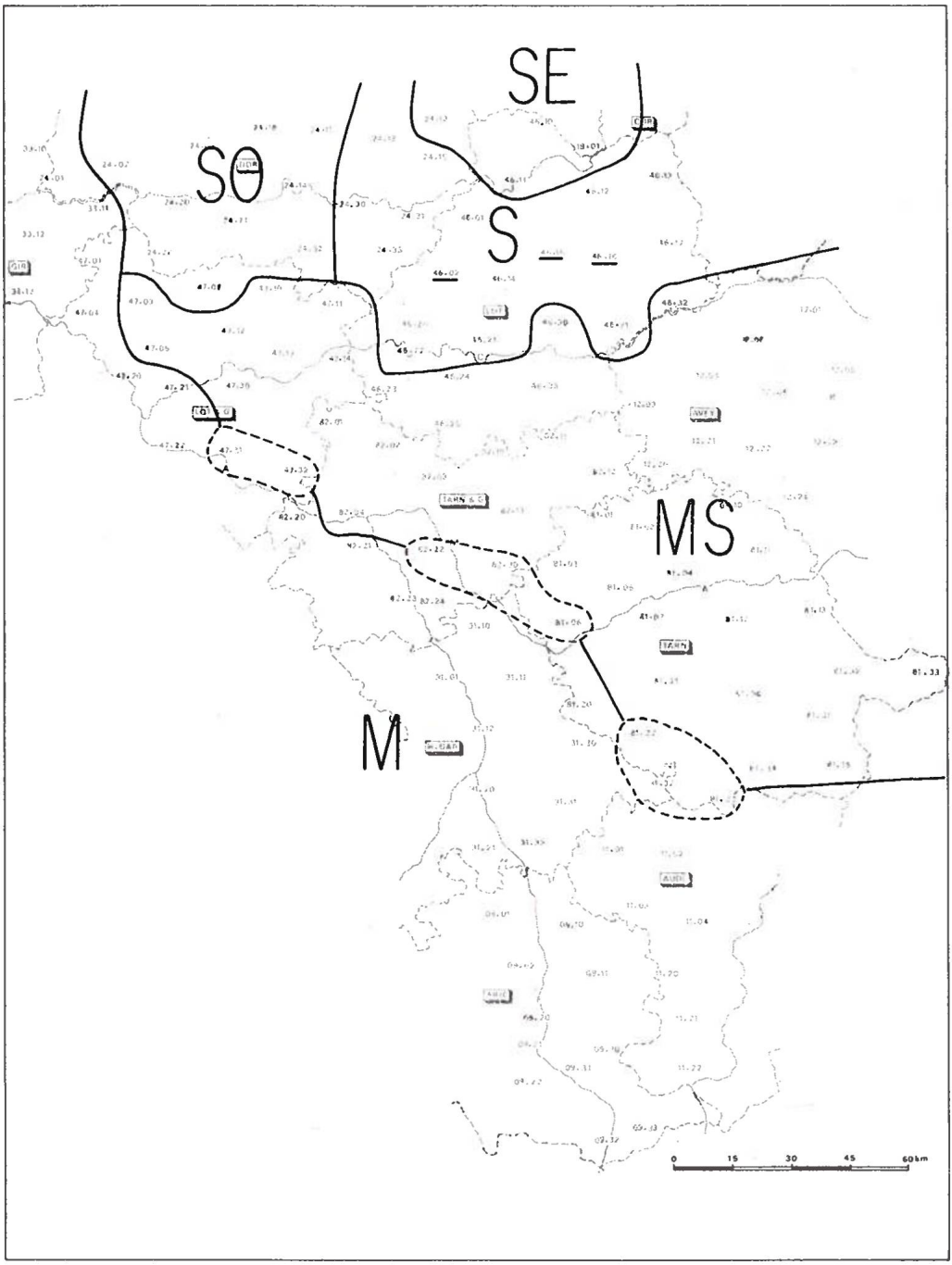

CONTAMINATIONS DANS L'HISTOIRE DES NOMS DE L'AUNE

par Louis REMACLE

J. Jud et, après lui, W. von Wartburg tiraient le nom d'arbre français *aune* du francique **alira* (**alisa*). Dès 1923, E. Gamillscheg a montré que l'argument fondamental de Jud, à savoir le critère géographique (isolement du type 'aune' dans le nord de la Gaule), était sans valeur. Dans de modestes « Remarques sur l'étymologie du fr. *aune* » (Rev. de ling. romane 36, 1972, pp. 305-310), j'ai développé les critiques formulées par Gamillscheg, et j'ai aussi rappelé les représentants de *alnus* provenant du Midi de la France qui avaient été cités par le walloniste J. Feller.

Depuis mes « Remarques », on a parlé un peu longuement de l'étymologie de *aune* dans une revue et dans un dictionnaire.

I. M. Pfister, « La répartition géographique des éléments franciques en gallo-roman », Rev. de ling. romane, t. 37, 1973, pp. 125-149 (conférence faite à Strasbourg le 23 mars 1972). — Dans cette intéressante étude, M. Pfister consacre au mot fr. *aune* deux pages très denses (pp. 141-143). Alors qu'il avait essayé, dans le FEW 15/1, 14-15, d'aménager l'explication par le francique, il opte ici pour *alnus*, en appuyant son choix sur six raisons, dont la quatrième touche au critère géographique. Ce revirement, qui s'annonçait déjà dans certaines notes du FEW et surtout dans l'article « Sprachliche Berührungen zwischen Franken und Galloromanen » (Zeitschrift für roman. Philol. 88, 1972, p. 189-190), est d'autant plus significatif et d'autant plus méritoire qu'il se produit chez le rédacteur du nouvel article **alisa* du FEW et que M. Pfister est arrivé à la même conclusion que moi avant d'avoir eu connaissance de mes « Remarques ».

M. Pfister renonce complètement à l'explication du fr. *aune* par le francique. « Tout au plus, dit-il, p. 142, on pourrait défendre comme je l'ai fait dans le FEW une influence francique secondaire qui aurait favorisé la décision entre VERN- et ALNUS en faveur de la forme ALNUS. » Mais une telle influence est-elle vraiment nécessaire ? Le mot *alnus* appartenait au latin courant. Pourquoi un tel

mot aurait-il eu de la peine à s'implanter (1) ? Cette question mérite sans doute d'être posée; mais le vrai problème, n'est-ce pas plutôt la persistance du gaulois *vern-* dans le Midi ?

Quoi qu'il en soit, on peut espérer maintenant, semble-t-il, qu'*alnus* s'installera enfin dans un prochain fascicule du FEW aussi fermement qu'il l'a fait dans le nord de la Gaule.

Avant de passer à la seconde partie de mon article, il convient que je m'arrête un moment au type namurois *ôrnia* 'aune'.

Dans le FEW 15/1, 15b, M. Pfister songeait à l'expliquer par une contamination entre **aln-ellus* et **vernia;* et, dans son article de la Rev. de ling. romane, p. 143, il écrit : « Le type nam. *aurnia* m. 'aune', une contamination entre ALNELLU et **vernia,* se comprend à l'époque gallo-romane, avant la disparition du gaulois au Ve siècle ». Mais on peut se demander si ce type, étroitement localisé (v. la carte 7 de M. Pfister), remonte vraiment aussi haut. Ne serait-ce pas par hasard sous l'influence de 'orme' et de son dérivé 'ormel' (FEW 14, 6b) qu'à l'époque romane, c'est-à-dire plus ou moins longtemps après la disparition du gaulois, la consonne *r* se serait introduite dans *ônia ?*

Le questionnaire de l'ALW ne contient pas le mot AUNE, mais, à la question 39, qui concerne ORME, les enquêteurs ont parfois recueilli, à côté du nom de l'orme, celui de l'aune.

Pour AUNE, on a relevé les formes suivantes (dans la zone où *-ellus* donne *-ya*) : *ôrña* Philippeville 79; Namur 84, 127; Dinant 7, 10, 25, 84, 100; Huy 39; — *ôlña* Charleroi 33; — *ôrña* Nivelles 6, 9; —*ûrña* Dinant 38; — *ôrmya* Nivelles 17.

Pour ORME, on a généralement un type 'orme' (*ôrm, urm...*), probablement emprunté du français; mais on relève aussi des formes d'un type 'ormeau', ou parfois, dans la zone de *-ya,* 'orneau' : 'omyô' dans divers points de l'arr. de Tournai; — *ôrmya* Namur 44; Waremme 63 (= petit orme); — *ôrña* Namur 69; Philippeville 33; — *ôñya* Ardennes 1 (2).

---

(1) A ce sujet, Th. Frings, *Etymologica* (Mél. Wartburg, 1958), p. 258, avait une formule catégorique : « Ohne **alira* kein *aune;* auch im Norden wäre *verna* geblieben ». Il soulignait ensuite le rôle magique de l'aune, « von rotem Holz », « ein Baum des Teufels und der Hexen ».

(2) Ces données s'accordent avec celles de l'*Enquête ling. sur les patois d'Ardenne* de Ch. Bruneau, 1914 : n° 70 *aune* = *ωrña* aux points 11 et 15, dans la boucle de Givet; — n° 1112 *orme* = orme.

Dans son *Dict. wallon-français* (dialecte de Namur), 1934, p. 339, sous *ôrnia,* aulne, J. Pirsoul observe : « Certaines personnes donnent ce nom à l'orme ».

Quant on compare ces deux tableaux, on a l'impression que des interférences se sont produites entre les noms dialectaux des deux arbres. Si, en outre, on porte sur la carte ORME les formes de AUNE qui ont un *m*, on constate qu'elles se situent dans la zone où ORME se dit *ôrm*. Ce fait indique-t-il que *ôrnia* doit son *r* à *ôrm* ? Il serait téméraire de répondre affirmativement à cette question sans être éclairé sur l'ancienneté du nam. *ôrnia* et sur l'histoire du type 'orme' en Wallonie.

Sur l'orme, je ne possède guère d'indications. Il s'agit d'un arbre peu commun en Wallonie. Dans le domaine liégeois, les témoins de l'ALW ignoraient souvent son nom wallon. Bruneau, o.c., n° 1112, observe que l'orme est partout rare. Bastin, *Les plantes dans le parler... de la Wallonie malmédienne,* 1939, p. 48, donne comme noms de l'orme *ormô* et *orme* (qui sont visiblement empruntés du fr.) et *bwas d'ôr* (quelquefois). L'orme n'intervient guère, semble-t-il, dans la formation des lieux-dits, et les études toponymiques ne fournissent guère de renseignements sur l'histoire de cet arbre et de ses noms. Je ne dispose jusqu'à présent que des éléments suivants. Fr. Rosière, Gloss. top. du ban de Houyet, mém. univ. Liège, 1968, p. 134, donne, pour un ld. disparu, deux formes *ormiaux* (1704 et 1708) ; mais qui sait si la forme orale n'était pas *ôrnia* comme pour un ld. ci-dessous (1733 *ormeaux*) ?

Sur *ôrnia,* j'ai recueilli, dans les mémoires de licence inédits de l'univ. de Liège, des indications intéressantes :

N. Merveille, Top. des communes de Dave, Naninne et Wierde [Namur 94, 96 et 97], 1962, p. 102, n° 154 : (ld. oublié) 1629 l'*Orneaux,* 1669 *Lorneaux,* 1676 et 1678 *Lorniaux.* — R. Jacquemin, Top. des comm. de Cordil-Wodon, Noville-les-Bois et Tillier [Namur 19, 28 et 27], 1966, p. 194 : ld. *ôs-ôrnias,* cad. « aux *ormeaux* », 1661 *les ornyaux.* — M.-L. Lefèvre, Top. des comm. de Havelange, Miécret et Verlée [Dinant 16, 17 et 18], 1965, p. 166-7 : ld. *è l'ôrnia,* 1560 et 1580 *ornea,* 1676 *orneaux,* 1733 *ormeaux.*

A ces données, il faut ajouter les suivantes, que me communique J. Herbillon et qui concernent la commune de Châtelet [Charleroi 61] : 1681 *les oneau, les ormeaux;* 1689 quelques *orgnials;* 1676 preit de *lorniau.*

Nous avions vu plus haut que certaines interférences semblaient exister dans l'usage oral entre les noms de l'aune et ceux de l'orme. Notre dernier tableau révèle, par trois fois, l'apparition du rad. *orm-* dans la tradition graphique de toponymes en *ôrnia.*

Chose curieuse, des graphies avec *r* se rencontrent même dans l'aire de *ônê.* Dans ses « Glanures toponymiques » du Bull. Top.

Dialectol. 14, 1940, p. 442-3, Edg. Renard cite les formes suivantes : 1662 *orneaux* (1719 *olnaux*) pour *âs-ônês* (Top. *d'Esneux* [Liège 106], Bull. Soc. Littér, wall. 61, 1926, p. 221) ; — 1629 *au rouge orneau*, Esneux, ib.; — 1555 *alle orneaux*, à Cendrogne-Louveigné [Liège 114] (v. aussi, du même auteur, Top de la comm. de Louveigné, 1957, p. 135, ld. *âs-ônês*, 1648 *alle orneaux*) ; — 1559 *az ornealz*, Plainevaux [Liège 105] ; — en outre, avec le nom commun, 1669 un stock d'un *orneau* tombé, Rotheux-Rimière [Liège 104]. On trouve aussi deux formes en *r* dans les « Textes d'archives de Warfusée » publiés par N. Rouche et J. Herbillon, Dial. belgoromans 23, 1966, p. 40 : 1637 des petits *orneaux*; 1597 ens tailhes as *orneals* (top. à Rotheux-Rimière). Enfin, en dépouillant les protocoles des notaires de Liège, J. Lechanteur a recueilli une série d'attestations du type 'aun-eau', dont certaines ont aussi un *r* : le mitant des *olnea* (notaire Oupie 1626, 42 v°) ; des boys d'*onneaux* (Rolloux 1633, 4 v°) ; qu'il ne poura coupper aulcuns *olneaux* (A. Etten 1636, 18 v°) ; excepté les *ouneaux* et autres gros bois propres à bastir (Ouillus 1640) ; les hayes et *orneaux* (J. Lefèvre 1642) ; quarante ou cincquante *auneaux* propres à faire des chevirons [chevrons] (Ouillus 1654) ; deux *oneaux* (Detignée 1647, 77 v°) ; sans toucher à aulcuns groz *onneaux* ou boys (Ruffin 1647, 87) ; ... faire coupper nul arbre, *orneau* petits ni grand ou chesne (G.F. Pauwea 29.10.1664, 101) ; aucun chesneaux, plopes [peupliers] ou *orneaux* (Woot de Thixhe 21.10.1667) ; les saulx et *onay* (J. Léonard 1668, 74) ; les *ornaux* croissants le long du rieux (Hollants 1.5.1684; 62 v°).

Pour les graphies avec *r*, Renard, Bull. Top. Dialectol. 14, 442, propose l'explication que voici : « Graphiquement, et sans doute influencé par orne [?], orme, ormeau, le diminutif *ônê* se présente souvent sous la forme *orneau* ». Quand on voit la série des formes des notaires liégeois, où *orneau* vient après *olneau*, on songe presque nécessairement à une substitution de *r* à *l*, phénomène phonétitique bien connu; mais, comme le wallon liégeois dit, depuis des siècles, *ônê*, et comme la forme *orneau*, dans le domaine liégeois, appartient exclusivement à la langue écrite, la substitution en question concernerait uniquement la langue écrite et sa prononciation.

Sur le plan purement phonétique du dialecte oral, on peut, en dehors de toute idée de contamination, se demander si la consonne *r* n'est pas simplement parasite. Dans les *Etymologies wall. et franç.*, 1923, p. 278, n. l, J. Haust observe que « l'épenthèse de *r* est fréquente devant *d, l, m, n* », à l'intérieur du mot, bien entendu, càd. après une voyelle atone. De même, dans Bull. Top. Dialectol. 16, 336, il note qu'après voyelle protonique longue + consonne, l'insertion de *r* est normale, et il cite plusieurs exemples, dont *boûrson*

pour *boûsson* 'essieu de la brouette, etc.' (*Dict. liég.*). Peut-être a-t-on le même phénomène dans l'hydronyme *Orneau*, w. *onrnô* (cf. J. Herbillon, Bull. Top. Dialectol., 33, 31), dont le radical est presque identique, formellement, à celui de *ôrnia*.

Il serait intéressant de comparer avec les formes orales et les graphies de *ôrnia* celles des autres dérivés de 'aune', notamment celles du toponyme 'aunoi' (suff. *-ētum*). Parmi les formes citées par Edg. Renard, Bull. Top. Dialectol., 16, 443, pour *ôneû...*, aucune n'a *-rn-* : 885 *Alnith*, 1264 *onoet*, 1365 *onoir*, 1366 *lonour*, 1699 *oneux*... A première vue, et bien que ces formes se localisent généralement en dehors du domaine de *ôrnia*, cette constatation ne semble guère favorable à l'hypothèse de l'ancienneté de la consonne intercalaire. Mais, naturellement, pour être concluante, la recherche devrait être approfondie (3).

Quoi qu'il en soit, il semble bien ressortir, des observations qu'on a pu faire à propos de *ôrnia* nom commun et toponyme, que l'insertion de *r* dans ce mot, qui paraît être relativement récente et, dans l'usage oral du moins, étroitement localisée, peut s'expliquer aisément, soit par un croisement avec ORME, ORMEAU, soit par une évolution proprement phonétique; il est donc inutile de supposer un croisement, dès avant le 5e siècle, entre le lat. **aln-ellus* et le celtique **vernia* (4).

---

(3) Peut-être convient-il de rappeler que le type 'aun-eau', qui est originellement diminutif, a dû exister en Wallonie à côté du simple 'aune'. Celui-ci survit en toponymie : le nom de commune *Olne* [Verviers 19], w. *ône*, est attesté en 1095 sous la forme *Alno;* — Ph. Gavray-Baty, *Vocab. topon. du ban de Fronville*, [Dinant 64], 1944, p. 41, relève plusieurs lieux-dits en 'aune' : 1549 terre az *onne*, etc., et, dans l'usage vivant, à Noiseux [Dinant 63], *al fontinne a l'ône* et *è pré âs-ônes;* — le ld. *èl zône*, à La Gleize [Verviers 39], contient en réalité *lès-ônes*, et non, comme je le disais dans *Le parler de La Gl.* 335, un subst. *zône* emprunté du fr. (cf. J. Haust, Bull. Topon. Dialectol. 14, 312, n. 1); etc.

Pour 'aunoi', w. *ôneû*, Ph. Gavray-Baty, ib., signale, à côté de formes anciennes 1618 et 1771 *onneux*, une forme en *-r-* remarquablement précoce : 1531 *orneulx*. Dans la région, l'aune s'appelle aujourd'hui *ônê*.

(4) J'ai consulté sans grand profit l'article d'A. Carnoy, « De *olm* in naamen taalkunde », Medelingen van de Vereniging voor Naamkunde te Leuven..., t. 34, 1958, pp. 7-13. L'auteur propose, p. 8, d'expliquer le passage du lat. *ulmus* au fr. *orme*, soit par une dissimilation qui se serait produite dans le dérivé *ulmellus* > *olmel* > *ormel*, soit par une évolution spontanée analogue à celle qui conduit de *olne* à *orne*, et, comme exemples de cette dernière, il cite en note le namurois *ôrnia* et les toponymes *ornoi* du Brabant wallon. Observons simplement à propos de cette explication de *ôrnia*, que *alnus* a dû donner *aune*, avec *l* vocalisé, longtemps avant que n'apparaisse *ôrnia;* le *ô* de celui-ci représente, d'ailleurs, le résultat de *a* + *l* vocalisé (peut-être par un intermédiaire *â*).

II. Trésor de la langue française, t. 3, 1974, pp. 929-930. — L'article *aulne* du TLF comporte un long paragraphe « Etymologie et histoire », qui prend une demi-colonne et que voici :

> L'examen de la carte ling. de « aune » pour le domaine gallo-rom. c'est-à-dire au sud d'une ligne Loire-Vosges, domaine des formes issues du gaul. * *verno-*, au nord, domaine du fr. *aune* (v. carte ds *Arch. St. n. Spr.*, t. 121, 1910, p. 240) a conduit Th. Frings ds *Etymologica Wartburg*, 1958, pp. 239-259, à proposer l'hyp. suiv. : *aune* est issu du lat. *alnus*, de même sens (dep. CATULLE, 17, 18 dans *TLL s.v.*, 1705, 30), qui, tandis qu'il se heurtait au sud au domaine du substrat gaul. * *verno-*, s'implantait au nord grâce à son homophonie avec le superstrat a.b.frq. * *alisa;* v. aussi M. Pfister ds *Z. rom. Philol.*, t. 88, 1972, pp. 189-190; Frings a démontré que le vocab. frq. du nord de la France, ayant été essentiellement apporté par les Francs du nord-ouest, *alnus* est entré en contact non avec le frq. * *alira* (comme le propose Jud dans *Arch. St. n. Spr.*, t. 121, 1910, pp. 76-96), forme en usage chez les Francs du sud-est dans les régions de la Moselle et du Main, mais avec **alisa*, en usage dans les régions de la Meuse, de l'Escaut et du cours supérieur du Rhin (*cf.* m.b.all., m. néerl. *else*), ce qui expliquerait la forme d'a.fr. *ausne*, si celle-ci n'est pas seulement une graphie; le maintien du substrat * *verno-* dans le domaine d'oc s'explique peut-être par le fait que l'*aune*, plus fréquent en ce domaine souvent marécageux que dans le nord, a pu y conserver plus facilement sa dénomination primitive.
>
> L'hyp. d'un croisement entre l'a.b.frq. * *alira* et les noms d'arbres en *-inus* tels que *fraxinus, carpinus* (Jud, *loc. cit.*) est moins vraisemblable, d'autant que *aune* a de nombreux correspondants en Italie du Nord (*REW*³, n° 376); v. aussi la critique des thèses de Jud, formulée par Meyer-Lübke ds *Z. rom. Philol.*, t. 33, 1909, pp. 431-438 et la réponse de Jud qui maintient sa position ds *Arch. St. n. Spr.*, t. 124, 1910, pp. 83-108. D'autre part il semble difficile de faire dériver *aune* du lat. *alnus* sans aucune influence étrangère (*REW*³, *EWFS*², v. aussi Feller ds *B. de la Commission royale de topon. et de dialectol.*, t. 7, 1933, pp. 23-115, hyp. soutenue à nouveau récemment par L. Remacle ds *R. Ling. rom.*, t. 36, 1972, pp. 305-310) : c'est-à-dire sans tenir compte de son homophonie partielle avec le frq. * *alisa* qui n'a pu que favoriser son implantation.

Il y aurait diverses remarques à faire à propos de cette notice. Je n'aborderai guère ici qu'un problème.

L'article de M. Pfister dans la Rev. de ling. romane (1973) ne pouvait naturellement figurer dans la bibliographie du TLF 3,

930a (1974). Même si cela avait pu être le cas, la dernière phrase de la notice, celle où l'on dit que l'homophonie partielle du lat. *alnus* avec le frq. **alisa* « n'a pu que favoriser son implantation », n'aurait probablement pas été différente. Sur ce point, on l'a vu, M. Pfister demeure disposé à accepter « une influence francique secondaire ». Pour ma part, comme je l'ai dit plus haut, je ne sens nullement la nécessité d'une telle influence, *alnus* étant un mot latin et le français une langue néo-latine.

La notice du TLF contient cependant un argument en faveur d'un croisement du lat. *alnus* avec le frq. **alisa :* cette rencontre « expliquerait, nous dit-on, la forme d'a. fr. *ausne,* si celle-ci n'est pas seulement une graphie ». Les formes anciennes citées en tête de la notice sont, en effet, les suivantes : env. 1200 *ausne* « bois d'aune » (*Escoufle* 5222) ; 1268-71 *aune;* env. 1314 *aulne.* La forme la plus ancienne a un *s;* mais que représente cet *s ?*

Si cette consonne est organique, on doit supposer, à l'origine de *ausne* un **alsinus* ou **alisnus,* qu'on n'avait pas encore songé à reconstituer, mais qui risque, me semble-t-il, de ne pas faire très bonne figure à côté de *alnus* ou même de **alinus.* Mieux vaut admettre d'emblée que l'*s* de *ausne* est graphique. Deux raisons militent, d'ailleurs, en faveur de cette solution :

1. On admet qu'à la fin du 12e siècle, le *s* n'était plus sensible devant consonne dans les parlers de France (sauf au nord-est et dans la région des Vosges), et il avait probablement disparu plus tôt devant la consonne *n.* Cf. E. Bourciez, *Précis de phonét. franç.,* paragr. 157, hist.; P. Fouché, *Phonét. hist. du franç.,* t. 3, 1961, p. 861.

2. La tradition graphique de 'aune' et de ses dérivés, notamment 'aunoi, aunaie', en toponymie ne laisse apparaître l'*s* que rarement et tardivement. — Chez Aug. Vincent, *Top de la France,* 1937, p. 237b et 249b, on trouve, avant 1200, une belle série de formes sans *s :* 1125 *Ad Alnam percussatam* (L'Aune percé) ; 1118 *Auneellum* (Auneau) ; — 856 *Alnidum* (Aulnay) ; 1114 *Alnoit* (Aunois) ; 11e s. *Malalneit* (Malaunoy) ; etc. Pour les 28 toponymes cités, l'*s* n'apparaît que 2 fois : 1238 *Ausnoi* et 1192 *Maulausnum.* — De même, chez M. Gysseling, *Toponymisch Woordenboek,* 1960 (formes antérieures à 1225), pp. 82-83, pour 4 toponymes du type 'aunoi' (*Aulnois, -oye...*), sur 16 attestations, on n'en trouve qu'une, du 13e siècle, avec *s :* 1133 *Alnoi,* 1111 *Alneto,* 1167 *Alnoit,* etc.; — 1212 *Ausnoit.* — Enfin, dans le *Dict. des noms de lieux de France* d'A. Dauzat et Ch. Rostaing, 1963, p. 20, v° *Annay* 2, aucune des premières attestations de la bonne trentaine de toponymes cités (Aulnay, Aulnoye,

Auneau, Auneuil...) ne contient *s*, et beaucoup d'entre elles datent d'avant 1200 (5).

Ces données toponymiques permettent de considérer l'*s* de *ausne* (env. 1200) comme graphique, ou, tout au moins, d'affirmer que, sous ses plus anciennes formes « romanes », soit comme mot isolé, soit comme radical de dérivés, le mot se présentait sans *s*, comme un produit direct du lat. *alnus*. On peut donc, me semble-t-il, abandonner sans crainte l'hypothèse d'une contamination du mot latin par le frq. **alisa*.

---

(5) On a aussi une forme en s dans Girart de Roussillon (ms. O, 13e s.). Cf. M. Pfister, *Untersuchungen zu G. de R.*, Tübingen, 1970, p. 269-270 : *aunei*, m., lieu planté d'aunes; O 1312 *ausnei*, P 733 *aunei;* avec cette remarque : « *Aunei*, das auf GirOrig zurückgeht, scheint dem Altfranzösischen entlehnt zu sein, z. B. *auneiz* (BenSMaureH), da im Altprovenzalischen Ableitungen von *verna* verwendet wurden ».

A PROPOS D'UNE VIEILLE QUERELLE : LA CHRONOLOGIE DE LA NASALISATION VOCALIQUE EN ANCIEN FRANÇAIS

par Bernard ROCHET

L'un des traits les plus marquants de l'histoire de la langue française est la formation de voyelles nasales. Il est difficile d'établir avec certitude à quelle époque a eu lieu ce développement et les avis sont partagés sur la façon dont cette transformation a affecté les différentes voyelles. En fait, deux points de vue diamétralement opposés ont été avancés par Gaston Paris et Georges Straka d'une part et Hermann Suchier et Georges Lote de l'autre. Les premiers pensent que les différentes voyelles ont été nasalisées à des époques différentes en fonction de leur degré d'aperture; Lote et Suchier pensent au contraire que toutes les voyelles se sont nasalisées en même temps. La querelle semble s'être apaisée et la plupart des manuels d'histoire de la langue française, et des ouvrages plus spécialisés traitant de la question, ont adopté, le plus souvent sans discussion aucune, la position de Paris et Straka. Le but de cette étude est de rouvrir le débat et d'évaluer les arguments en présence tout en soumettant les données linguistiques à un nouvel examen détaillé.

D'après Gaston Paris, Georges Straka et ceux qui partagent leur point de vue sur ce problème — en particulier E. Bourciez, P. Guiraud, P. Fouché, M. K. Pope, A. Haudricourt, A. Martinet (1) — les voyelles de l'ancien français se sont nasalisées (lorsqu'elles étaient suivies d'une consonne nasale) à des époques différentes suivant

(1) Voir Gaston Paris, « Phonétique française : *o* fermé, » *Romania* 10 (1881), p. 54; *idem*, compte rendu d'Ivan Uschakoff, « Zur Frage von den nasalierten Vokalen im Altfranzösischen, » *Romania* 27 (1898), pp. 300-304; Georges Straka, « Remarques sur les voyelles nasales, leur origine et leur évolution en français, » *Revue de Linguistique Romane* 19 (1955), *passim;* Edouard et Jean Bourciez, *Phonétique française : étude historique* (Paris, 1967), p. 11; Pierre Guiraud, *L'Ancien français*, 2e éd. (Paris, 1965), p. 44; Pierre Fouché, *Phonétique historique du français*, vol. II (Paris, 1958), p. 356; Mildred Katherine Pope, *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo Norman*, 2e éd. (Manchester, 1966), p. 168; André Haudricourt, « *En/an* en français, » *Word* 3 (1947), p. 43; André Martinet, « Les Voyelles nasales du français, » *La Linguistique* 1, fasc. 2 (1965), p. 122.

leur degré d'aperture. Tout d'abord, *a* et *e* auraient été affectées, puis plus tard *o*, *i et u* ([ü]) (2). Pour ces linguistes, une telle séquence est révélée par les assonances des poèmes religieux et des chansons de geste. Le principe de l'assonance reposant sur l'identité des voyelles accentuées se trouvant à la fin des vers qui constituent une même laisse ou strophe, il est possible de retrouver grâce à l'examen des œuvres littéraires certaines caractéristiques phonétiques de la langue étudiée à une époque donnée. Ainsi, Paris et Straka font remarquer que dans les premiers poèmes religieux — *La Séquence de Sainte Eulalie* (fin du IXe siècle), *La Vie de Saint-Léger* (fin du Xe siècle) et *La Vie de Saint Alexis* (milieu du XIe siècle) (3) — les voyelles *e* et *a* suivies de consonnes nasales (soit *eN* et *aN*) se trouvent en assonance, mais qu'elles ne sont jamais en assonance avec les mêmes voyelles suivies d'une consonne orale (soit *eC* et *aC*) ; de plus, *eC* et *aC* n'assonnent pas. Par contre, pour les autres voyelles, la séquence *VN* est en assonance libre avec la séquence *VC*.

Il semble donc que de tels faits indiquent que *a* et *e* ont été nasalisées avant les autres voyelles, du moins si l'on suppose que la non-assonance entre les deux séquences *VC* et *VN* pour la même voyelle signifie que cette dernière a été nasalisée devant consonne nasale : la séparation à l'assonance reflète alors une différence phonétique entre les variétés *nasalisée* et *non-nasalisée* de la même voyelle.

Cette interprétation a l'avantage de coïncider avec une hypothèse générale selon laquelle les voyelles nasales tendent à s'ouvrir. Nous sommes donc en présence ici de deux aspects de la même réalité physique : si la nasalité vocalique nécessite des voyelles de grande aperture, on s'attendra à ce que les voyelles les plus ouvertes soient nasalisées avant les voyelles moins ouvertes, tout comme l'on admet que ces dernières ont tendance à s'ouvrir une fois nasalisées.

On peut toutefois mettre en doute la validité de cette hypothèse qui se trouve érigée en universel du langage (4). Les langues qui

(2) La voyelle [u] avait été palatalisée en [ü] avant l'époque des premiers textes littéraires.

(3) Voir Eduard Koschwitz, *Les plus anciens monuments de la langue française*, 5e éd. (Leipzig, 1930) ; Karl Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles)*, 12e éd. (New York, 1958) ; Christopher Storey, *La Vie de Saint Alexis, texte du Manuscrit de Hildesheim (L)*, (Genève, 1968).

(4) Ainsi, Straka affirme que la « différence d'aperture entre les voyelles nasales et orales reflète une *loi phonétique générale*, importante pour l'appréciation des modifications des voyelles nasales dans l'histoire du français [c'est nous qui soulignons]. Une voyelle nasale est toujours plus ouverte que la voyelle orale correspondante, et dès qu'une voyelle se nasalise, elle tend aussitôt à s'ouvrir. » (« Remarques », p. 248).

possèdent des voyelles nasales fermées sont légion et ne peuvent être considérées comme des exceptions. En particulier, on trouve en Portugais les voyelles nasales fermées [ĩ] et [ũ] (par ex., dans *fim* [fĩ] 'fin' et *um* [ũ] 'un'); de plus, [ẽ] et [õ] (par ex., dans *pensa* [pẽsa] '(il/elle) pense' et *honra* [õra] 'honneur') sont toujours des voyelles moyennes *fermées,* et [ã] (dans *lã* [ã] 'laine') issu de *a* roman suivi d'une consonne nasale est plus fermé que la voyelle orale correspondante [a], et d'un degré d'aperture à peu près égal à celui des voyelles orales [ɛ] et [ɔ] (5). On ne peut donc parler d'ouverture au cours de l'évolution des voyelles nasales portugaises; on y constate au contraire que toutes les voyelles nasales, sauf les plus fermées à l'origine ([ĩ] et [ũ]), ont subi une réduction de leur degré d'aperture. Il y a eu fermeture aussi en Occitanie centrale où [ɛ] et [ɔ] romans se sont fermés en [e], et [o] puis [u] devant nasale, par ex., VENTU, PONTE > languedocien central et gascon [ben(t)], [pun(t)] (6). Il est d'autres dialectes possédant des voyelles nasales fermées, comme le fait remarquer Georges Lote :

> L'abbé Rousselot a recueilli l'*ü* nasal dans le Quercy et en Franche-Comté, l'*ü* nasal en Provence, dans le Var, l'*i* nasal enfin dans la Charente, en Ille-et-Vilaine et en Franche-Comté... (7).

---

(5) Voir Aniceto dos Reis Gonçalvez Vianna, « Essai de phonétique et de phonologie de la langue portugaise d'après le dialecte actuel de Lisbonne, » *Romania* 12 (1883), p. 30.

(6) Comme me l'a fait remarquer M. Jacques Allières, au sein de l'Occitanie centrale, il n'existe qu'une région — celle du Haut-Comminges — où [ɔ] ne se soit pas fermé en [o] puis [u] devant nasale, par ex. PONTE > [pɔn(t)]. D'autre part, s'il est vrai que dans la majeure partie de l'Occitanie les voyelles nasalisées sont toujours suivies d'une résonance consonantique, il existe dans certaines parties du Béarn de véritables voyelles nasales et en particulier des voyelles nasales fermées — par ex. [ĩ] (dans [bĩ] 'vin', [ũ] ([lũo] 'lune') et [bũ] ([ũ] 'bon') — décrites par Jean Séguy (« Essai de cartographie phonologique appliquée à l'*Atlas linguistique de la Gascogne,* » *Linguistique et Philologie romanes* III [Paris, 1965], p. 1035) : « Il ne s'agit pas des voyelles suivies d'une nasale implosive (*kānta, brānko, grān*) communes à tout le gascon, et où la nasalité n'est qu'un trait neutralisé, mais bien de véritables phonèmes en position finale ou en hiatus : *pā* 'pain', *bĩ* 'vin', *ařẽã* 'dos', *lũo* 'lune', etc. » Ces faits vont à l'encontre du point de vue de Straka qui attribue l'articulation fermée des voyelles nasales du Midi de la France « à l'influence fermante du segment consonantique nasal qui continue à se prononcer... » (« Remarques », p. 248, n. 1) et qui ajoute : « L'influence que les voyelles subissent le plus souvent de la part des consonnes nasales subséquentes, est à coup sûr la nasalisation; une fois nasalisées, elles tendent à s'ouvrir... » (*Ibid.*, p. 249).

(7) « La Nasalisation des voyelles françaises, » *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix* 23 (1940-1943), p. 153.

Dans l'étude de la nasalité vocalique présentée par N.S. Trubetzkoy (8), sur les six systèmes qu'il représente à l'aide de triangles vocaliques (le birman, le dialecte écossais de l'Ile Barra, l'albanais septentrional, le français, le dialecte chinois central de Siang Tang, et celui du Marchfeld), seul le français ne possède pas de voyelles nasales fermées. On pourrait ajouter aux exemples cités celui du parler Assiniboine qui possède trois voyelles nasales, [ĩ], [ũ] et [ã] (9). Il ne s'agit dans la majorité des cas cités ci-dessus que de faits synchroniques, mais on est en droit de penser que s'il existait vraiment une tendance des voyelles nasales à s'ouvrir, on devrait trouver un grand nombre de langues ne possédant pas de voyelles nasales fermées; or ce n'est pas le cas. En fait, le français ayant été dès les débuts de la linguistique moderne une des langues les plus étudiées, on peut se demander si la formulation d'un tel universel n'est pas attribuable en grande partie au besoin d'expliquer l'évolution des voyelles nasales de cet idiome, cette explication se trouvant présentée en termes physiques, c'est-à-dire universels. De plus, cette tendance à l'ouverture qui se trouve contredite dans un grand nombre de langues, semble aussi être en contradiction avec les résultats obtenus par Arthur S. House et Kenneth N. Stevens à la suite d'expériences au cours desquelles les auteurs combinèrent un analogue électrique du passage nasal avec un analogue électrique du canal vocal. Les résultats de la partie physique de ces expériences démontrent qu'une quantité de la composante nasale considérablement plus grande que pour /i, u/ doit être associée à la voyelle /a/ pour que les caractéristiques physiques de cette dernière — son degré de nasalité — soient affectées de façon sensible :

> Small amounts of nasal coupling produce marked changes in the spectra of the vowels /i, u/ that in turn serve as cues for the identification of nasality; a much greater degree of coupling is needed to produce comparable changes in the spectrum of /a/ and therefore achieve a comparable degree of nasality (10).

Ces résultats sont confirmés par les tests de perception où des stimuli acoustiques sont présentés à des auditeurs pour des évaluations

---

(8) *Principes de phonologie*, tr. fr. par J. Cantineau (Paris, 1949), pp. 130-132. Voir aussi M. A. Isatchenko, « A propos de voyelles nasales, » *BSLP* 38 (1937), pp. 267-279.

(9) Voir N. B. Levin, *The Assiniboine Language*, publ. 32 of the *International Journal of American Linguistics*, Indiana University Research Center in Anthropology, Folklore and Linguistics (Bloomington and The Hague, 1964), pp. 3 et 5-6.

(10) « Analog Studies of the Nasalization of Vowels », *Journal of Speech and Hearing Disorders* 21 (1956), p. 218.

absolues et relatives. Pour les tests d'évaluation absolue, « the responses indicate that a small degree of coupling changes a vowel like /u/ into a nasal sound, while almost three times as much coupling is needed to nasalize /a/ » (*loc. cit.*) ; les tests s'appuyant sur des comparaisons de paires de sons révèlent de même que « as the average area of coupling increases, the 'more nasal' responses to /i/ and /u/ start sooner and increase faster than do such responses to /ɛ/ and /ɔ/ and the nasal responses to /a/ are the last to be manifested » (*Ibid.*, pp. 229-230). Ainsi, à la fois les tests auditifs et les expériences physiques de House et Stevens suggèrent une relation inverse entre

a) le degré de modification du spectre acoustique par une résonance nasale,

b) la facilité de perception — et par conséquent, d'identification — de cette résonance ajoutée, et le degré d'aperture des voyelles.

Contrairement à l'hypothèse selon laquelle les voyelles les plus ouvertes se nasaliseraient les premières, il semble donc que la différence entre *VN* et *VC* — au cours d'une période de nasalisation progressive — doive être plus marquée et par conséquent plus facile à percevoir pour les voyelles fermées que pour les voyelles ouvertes. On se souvient toutefois que dans les premiers textes littéraires français, *eN* n'assonne pas avec *eC*, que *aN* n'assonne pas avec *aC* alors que *iN* assonne avec *iC*, *oN* avec *oC* et *uN* avec *uC*. Expériences contrôlées et témoignage philologique semblent donc en contradiction .Afin d'éliminer cette contradiction apparente, il est nécessaire d'examiner la solution avancée par H. Suchier et G. Lote.

S'opposant à G. Paris, Suchier considère que la nasalisation a affecté toutes les voyelles en même temps et il est en cela suivi par Hermann Georg Engelmann (un de ses étudiants), Ivan Uschakoff et plus récemment Georges Lote (11). Ce dernier cite de nombreux exemples de voyelles nasales fermées et en conclut qu'il n'existe aucune nécessité physique qui mènerait les voyelles nasales à s'ouvrir (voir ci-dessus, p. 3). L'hypothèse Suchier-Lote paraît donc plus acceptable que celle de Paris-Straka en ce qu'elle ne repose pas sur un universel du langage ne s'appuyant pas sur une base empirique solide. Reste toutefois le problème des assonances. Ces dernières impliquent-elles à coup sûr que la nasalisation a progressé par

(11) Voir Hermann Suchier, *Les Voyelles toniques du vieux français*, tr. fr. par Charles Guerlin de Guer (Paris, 1906), p. 118; Hermann Georg Engelmann, *Ueber die Entstehung der Nasalvocale im Altfranzösischen* (thèse, Halle, 1882); Ivan Uschakoff, « Zur Frage von den nasalierten Vokalen im Altfranzösischen », *Mémoires de la Société Néophilologique à Helsingfors* 2 (1897), pp. 19-50; Lote, « La Nasalisation des voyelles françaises. »

vagues successives dont l'ordre chronologique aurait été déterminé par l'aperture des voyelles affectées ? Lote ne néglige pas le rôle que peut jouer l'assonance dans la solution du problème, mais il considère que si, pour la même voyelle *V*, *VN* et *VC* ne se trouvent pas en assonance, ce n'est pas nécessairement parce que *V* dans la séquence *VN* est nasalisée; de même, si *VC* et *VN* se trouvent en assonance, ce n'est pas nécessairement parce que *V* dans *VN* n'est pas encore nasalisée. Il y a une autre possibilité : la séparation de *VC* et *VN* à l'assonance peut très bien indiquer que — indépendamment de la nasalité de *V* dans *VN* — le timbre de base, c'est-à-dire l'ensemble des traits articulatoires (autres que la nasalité) caractérisant la voyelle, est différent dans les séquences *VN* et *VC*. Le témoignage des assonances doit donc être réexaminé en tenant compte de cette hypothèse. Les données qui suivent sont tirées essentiellement des poèmes religieux mentionnés plus haut et de plusieurs chansons de geste, en particulier la *Chanson de Roland* (12).

Dans *La Séquence de Sainte Eulalie, La Vie de Saint Léger* et *La Vie de Saint Alexis*, on ne trouve *eN* en assonance ni avec *eC* ni avec *aN*. Dans la *Chanson de Roland*, il y a un certain nombre de cas d'assonance *eN*⌣*aN*. Ceci semble indiquer qu'au XIIe siècle, le timbre de *eN* est très proche de celui d'*aN;* en fait, il s'agit du début du fusionnement phonologique reflété en français moderne par la prononciation unique des deux graphies *en* et *an*, par ex. *temps* [tã] et *tant* [tã]. D'autre part, si deux siècles auparavant *eN* ne se trouvait pas en assonance avec *eC* — sans toutefois assonner avec *aN* — on est en droit de penser que le timbre de la voyelle *e* nasalisée (ou suivie d'une consonne nasale) commençait à s'écarter de celui de cette même voyelle suivie d'une consonne orale (13). En ce qui

(12) Voir *La Chanson de Roland*, ed. William Calin (New York, 1968); les formes citées dans cet article sont tirées de cette édition. Voir aussi *La Chanson de Roland; Oxford Version*, ed. T. Atkinson Jenkins (Boston *et al.*, 1924).

(13) Le changement phonétique est envisagé ici comme un procès graduel, tant du point de vue phonétique que dans le domaine lexical. Voir à ce sujet et pour des points de vue différents, Robert D. King, *Historical Linguistics and Generative Grammar* (Englewood Cliffs, New Jersey, 1969), pp. 106-119; Henning Anderson, « Diphthongization », *Language* 48 (1972), pp. 11-18; Raimo Anttila, *An Introduction to Historical and Comparative Linguistics* (New York, London, 1972), pp. 77 et 129. Dans le cas particulier examiné ici, il faut citer le témoignage de H. Estienne (XVIe siècle), présenté ainsi par Charles Thurot (*De la Prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après les témoignages des grammairiens* [Genève, 1966; texte original publié en 1881], vol. II, p. 433) :

> ... après avoir dit que le son de l'*e* dans *em, en* est intermédiaire entre *e* et *a*, tout en approchant plutôt de l'*a*, il avertit de ne pas faire comme le peuple et beaucoup d'autres, qui prononcent *temps, dent, pru-*

concerne les séquences *aN* et *aC*, on doit noter que, alors que dans le *Saint Léger* et l'*Alexis*, *aN* n'assonne qu'avec lui-même, il existe dans le *Roland* des exemples d'assonance *aN* ⌣ *aC* (14). Ainsi, *chevalchet* (v. 831), *rereguarde, marche* (838-839), *Charles, barbe* (1842-1843), *amiralz* (2831), *sale, damisele* (15) (3707-3708), *marches* (3716) se trouvent au sein de laisses à dominante *aN*. D'autre part, *Brigant* (889), *Espaigne* (1104), *hanste* (1273), *Alemaigne* (3038), *camps* (3336), *guant, demant* (3845-3846) se trouvent au sein de laisses à dominante *aC*. De nombreux autres cas d'assonance entre *aN* et *aC* sont signalés par Bédier pour *Le Charroi de Nîmes, Floovant*, et *La Chanson de Guillaume* (16).

Il est cependant généralement admis que *aN* et *aC* n'assonnent

---

dent comme s'il y avait *tams, dant, prudant*, et il blâme les poètes qui font rimer *tems* avec *ans*. Il dit qu'il y a certains mots où *em* ne peut recevoir ce son intermédiaire, principalement lorsqu'il pourrait y avoir équivoque, comme *embler*, qui pourrait être confondu avec *ambler*.

(14) On ne doit pas voir dans ce fait un renversement de l'évolution phonétique, mais plutôt la conséquence de différences dialectales et de règles de versification plus ou moins strictes selon les textes examinés. Le même problème se pose en ce qui concerne les séquences *eN* et *aN* qui se trouvent en assonance dans les chansons de geste mais sont séparées à la rime dans les poèmes des XIIIe, XIVe et XVe siècles (voir Paul Meyer, « *An* et *en* toniques », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* 1 [c. 1871], p. 264). Il est probable que la fusion *eN* ⌣ *aN* déjà annoncée par les chansons de geste ne fut pas complète avant le XVIe siècle (voir note précédente) et que les règles de versification des poètes des XIIIe, XIVe et XVe siècles, plus strictes que celles des jongleurs qui les avaient précédés — l'utilisation de la rime au lieu de l'assonance n'en est-elle pas un exemple ? — aient interdit que des sons qui n'étaient pas exactement semblables ou ne l'étaient pas pour toutes les couches sociales, apparaissent ensemble à la rime.

(15) Le cas de *damisele* en assonance avec des mots en *aC* et *aN* n'est pas isolé. Joseph Bédier, *La Chanson de Roland, commentée par ...* (Paris, 1927), montre que l'assonance *a* ⌣ *e* est fréquente dans les chansons de geste (pp. 275-278). J.J. Salverda de Grave, « Observations sur le texte de la *Chanson de Guillaume* », *Neophilologus* 1 (1916), voit la cause de ce phénomène dans le caractère très ouvert de [ɛ] (p. 11) et il ajoute que l'on doit admettre que « les textes, à mesure qu'ils sont plus anciens, pourront présenter plus de traces de négligences qui appartiennent au poème primitif, tel qu'il est sorti des mains ou de la bouche de l'auteur » (p. 10).

(16) *La Chanson de Roland*, commentée, p. 274. Pour des remarques similaires concernant la *Chanson de Guillaume*, voir Salverda de Grave, « Observations sur le texte de la *Chanson de Guillaume* », pp. 12-13.

jamais dans le *Roland* et les autres chansons de geste [17]. Il faut certainement voir là le résultat d'une conception *a priori* de la qualité des assonances. Pour ceux qui partagent ce point de vue, l'assonance est toujours exacte [18]. C'est pour cette raison qu'ils « corrigent » toutes les « fausses » assonances et l'affirmation que *aN* et *aC* ne se trouvent jamais en assonance repose sur l'étude de textes qui ont été ainsi « corrigés » [19]. La notion de « fausse assonance » est toutefois dépourvue de sens tant que l'on n'a pas une connaissance exacte des règles — et des tolérances — admises par les poètes. Il est possible de reconstituer un tel ensemble de règles, mais il est absolument nécessaire pour cela de partir des textes originaux et non de versions corrigés de ces derniers. En fait, Bédier a démontré de façon non équivoque que la plupart des corrections cherchant à éliminer les « fausses assonances » devaient être rejetées pour des raisons historiques [20].

Ainsi, on note d'une part que *aN* et *aC* sont généralement séparés à l'assonance, ce qui semble indiquer un timbre différent pour la graphie *a* selon que cette voyelle est suivie d'une consonne orale ou d'une consonne nasale; d'autre part qu'il existe un nombre non négligeable de cas où *aN* et *aC* sont en assonance, ce qui suggère que la voyelle *a* avait essentiellement le même timbre, que la consonne suivante soit orale ou nasale. Il n'y a pas lieu, toutefois, de considérer une telle situation comme impossible et de la rectifier en éliminant les cas d'assonance que l'on juge anormaux; ce serait partir d'une conception *a priori* du changement phonétique que l'on se propose d'étudier et d'éclaircir, et de par sa circularité, une telle démarche doit être rejetée. Par contre, la situation suggérée par les faits ne présente rien d'anormal dans la mesure où l'on ne consi-

---

(17) Voir en particulier Edward A. Bell, Jr., *The Emergence of Nasal Vowel Phonemes in French*, thèse de doctorat, University of Texas, Austin, 1962 (Xerox copy, University Microfilms, Ann Arbor, Michigan, 1967), p. 22; Jenkins, *La Chanson de Roland*, p. ciii; Gaston Paris et Léon Pannier, *La Vie de Saint Alexis, poème du XIe siècle et renouvellements des XIIe, XIIIe et XIVe siècles* (Paris, 1872), pp. 82-83; Suchier, *Les Voyelles toniques du vieux français*, p. 116; Ernest F. Haden et E. A. Bell, Jr., « Nasal Vowel Phonemes in French », *Lingua* 13 (1964), pp. 62-69; Martinet, « Les Voyelles nasales du français », p. 117.

(18) Jenkins, *La Chanson de Roland* (p. xcix), affirme au sujet de l'assonance : « This agreement in vowel quality (timbre) is exact; it is not 'rough' or 'approximate' as sometimes stated ».

(19) Par exemple, Bell, *The Emergence*, utilise pour son étude des assonances de la *Chanson de Roland* l'édition de Jenkins.

(20) *La Chanson de Roland, commentée*, pp. 270-274.

dère pas les changements phonétiques comme des phénomènes abrupts et que l'on accepte pour tout changement une période transitoire durant laquelle coexistent les éléments en voie de disparition et ceux qui leur succèdent. Ainsi, le même mot en *aN* peut très bien être prononcé avec ou sans nasalisation — ou cette même voyelle peut être plus ou moins nasalisée — et on voit bien comment les poètes pourraient s'accommoder de ce polymorphisme (21) en faisant assonner les séquences *aN* tantôt entre elles, tantôt avec *aC*.

Dans les premiers textes, les séquences *iN* et *uN* assonnent respectivement avec *iC* et *uC*. Il existe cependant des cas où les vers se terminant par une de ces deux voyelles suivie d'une consonne nasale sont groupés. Ainsi, dans la laisse CCLIII du *Roland*, six vers en *iN* se trouvent dispersés parmi vingt vers en *iC;* par contre, dans la douzième laisse, six vers en *iN* et six vers en *iC* se trouvent regroupés par quatre et deux; dans la laisse XXXI, sur douze vers, huit sont en *iN* et cinq d'entre eux sont groupés (22). On constate la même tendance pour la séquence *uN* (23). Il semble que — tout comme pour *aN* et *aC* — le poète ait cherché à séparer à l'assonance *iN* et *iC*, *uN* et *uC*, à cause de la nasalité de *i* dans *iN* et de *u* dans *uN*. Les assonances *iN*⌣*iC* et *uN*⌣*uC* — en particulier dans les cas où n'existe aucun groupement apparent d'une ou de l'autre séquence — suggèrent que le timbre de base de la voyelle n'avait pas été altéré lorsqu'elle était nasalisée (24).

(21) Jacques Allières (« Un exemple de polymorphisme phonétique : le polymorphisme de l'-s implosif en gascon garonnais », *Via Domitia* I [1954], p. 70) définit le polymorphisme comme « *la coexistence, dans le langage d'un sujet parlant, de deux ou plusieurs variantes phonétiques ou morphologiques d'un même mot, utilisées concurremment pour exprimer le même concept, le choix de l'une ou de l'autre apparaissant comme indépendant du conditionnement articulatoire (tempo, etc.) ou d'une recherche quelconque d'expressivité.* » Voir aussi Uriel Weinreich, William Labov et Marvin I. Herzog, « Empirical Foundations for a Theory of *Language Change,* » in *Directions for Historical Linguistics : a Symposium,* eds. Winfred P. Lehman & Yakow Malkiel (Austin & London, 1968), pp. 95-195.

(22) De tels groupements sont aussi apparents dans les laisses X, XXXV et CLIII.

(23) Ainsi, Engelmann (*Ueber die Entstehung der Nasalvocale im Altfranzösischen,* p. 9) fait remarquer qu'il y a une laisse de cinq vers en *uN* dans *Guillaume d'Orange.*

(24) Il ne semble pas que le timbre de *iN* et *uN* ait été altéré avant la fin du XIIIe siècle et le XIVe siècle, respectivement. Voir Fouché, *Phonétique historique,* vol. II, p. 361; Straka, « Remarques », pp. 258-259, n. 2; Pope, *From Latin to Modern French,* p. 176; Théodore Rosset, *Les Origines de la prononciation moderne, étudiées au XVIIIe siècle d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne* (Paris, 1911), p. 177.

La tendance signalée ci-dessus pour les voyelles *i* et *u*, et qui consistait à grouper les vers en *VN* ou *VC*, est encore plus nette pour la voyelle *o*. Dans l'*Alexis*, alors que plusieurs strophes contiennent des vers en *oN* et *oC*, il existe une strophe entière en *oN* (v. 211-215). On observe une situation analogue dans le *Roland*, *Le Voyage de Charlemagne* et *Le Couronnement de Louis*. Plus tard, la séparation de *oN* et *oC* à l'assonance est encore plus évidente; ainsi, dans *Aye d'Avignon* (2e moitié du XIIe siècle), *oN* n'assonne pas avec *oC*. Dans *Floovant* (fin du XIIe siècle), une laisse de 35 vers en *oC* contient une seule finale en *oN* (v. 577 : *genoilons*) tandis que la seule laisse en *oN* ne contient aucune finale en *oC*; *Huon de Bordeaux* (1229) contient huit laisses en *oN* avec seulement le mot *dolour* comme cas de *oC* (v. 7140, laisse LXXI); dans la partie assonancée de *Raoul de Cambrai* (25) (début du XIIIe siècle), *oN* et *oC* sont aussi séparés à l'assonance. Paris, Straka et Fouché voient dans cette tendance à séparer *oN* et *oC* à l'assonance une indication que *o* commençait à se nasaliser (26). Lote rejette ce point de vue et suggère que le timbre de *o* dans la séquence *oN* était en train de changer, et plus précisément, qu'il s'ouvrait (27). Cette dernière explication est elle-même peu satisfaisante puisque *oN* semble avoir gardé une articulation très fermée jusqu'au XVIe siècle (28). Par contre, il semble bien que ce soit *o* dans un contexte non nasal qui ait changé de timbre. Ainsi, dans le *Roland*, on trouve dans la même laisse (CLXXXV) *benediçon*, *jorn* et *seignors*, ces deux derniers mots devenant par la suite *jour* et *seigneur*, c'est-à-dire perdant certains traits caractéristiques du timbre de base de *o*.

Il semble donc que la séparation de *oN* et *oC* à l'assonance — plus marquée que pour *iN-iC* et *uN-uC* — reflète une *différence de timbre* entre *oN* et *oC*, celui-ci devenant [u] ou [ö] et celui-là conservant son timbre de *o* fermé. L'hypothèse de Lote semble ainsi conser-

(25) Pour les chansons de geste mentionnées ici, consulter Paul Aebischer, *Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* (Genève et Paris, 1965); Ernest Langlois, *Le Couronnement de Louis*, 2e éd. (Paris, 1961); F. Guessard et P. Meyer, *Aye d'Avignon : chanson de geste* (Paris, 1861); Sven Adolf, *Floovant, chanson de geste du XIIe siècle* (Uppsala, 1941); Pierre Ruelle, *Huon de Bordeaux* (Bruxelles, 1960); P. Meyer et A. Longnon, *Raoul de Cambrai : chanson de geste* (Paris, 1882).

(26) Voir Paris et Pannier dans leur Préface à *Saint Alexis*, p. 82; Straka, « Remarques », p. 254; Fouché, *Phonétique historique*, II, p. 359; Bell, *The Emergence*, p. 27. Jenkins, *La Chanson de Roland*, p. c (Introduction).

(27) « La Nasalisation des voyelles françaises », pp. 167-168.

(28) Voir Thurot, *De la prononciation française*, vol. I, p. 241.

ver sa validité dans ses grandes lignes : la séparation à l'assonance reflète un changement de timbre; toutefois, dans ce cas (contrairement à *eN-eC*), c'est la voyelle orale qui voit son timbre altéré. De même, dans le *Roland*, *eiN* n'assonne pas avec *eiC*, par ex. *plein* et *dreit*. On sait que, dès la première moitié du XIIe siècle, *eiC* s'était changé en *oiC* (29) ; ceci explique la séparation à l'assonance de *eiC* et *eiN* dans le *Roland* — un autre cas de séparation nette dû essentiellement à une différence de timbre, et comme dans le cas de *o*, résultant d'un changement de timbre de la voyelle orale.

En résumé, l'interprétation des assonances doit être faite avec prudence et il ne semble pas que l'assonance des séquences *VC* et *VN* pour une même voyelle soit due nécessairement à l'absence de nasalité pour la voyelle *V* du groupe *VN;* ou que la séparation à l'assonance des groupes *VN et VC* doive être attribuée à la seule nasalisation de la voyelle dans le groupe *VN*. Il semble au contraire que le facteur décisif pour la séparation des séquences *VN* et *VC* à l'assonance ait été une différence de timbre pour la même voyelle dans les contextes *N* et *C*. C'est ainsi que *eN* et *eC* n'apparaissent jamais ensemble à l'assonance et l'on sait que le timbre de *eN* tendait vers *aN* avec lequel il allait se confondre (30) ; de même on observe une tendance très nette à séparer à l'assonance *oN* et *oC, eiN* et *eiC* au moment où *o(C)* devient [u] ou [ö], et *eiC* devient *oiC*. Pour les autres voyelles (notamment *a, i, u*), il y a dans les chansons de geste des exemples d'assonance *VN*∽*VC* bien que de nombreuses laisses révèlent une tendance à grouper les séquences *VN* ou *VC,* ce qui semble indiquer une différence entre voyelle nasalisée et non nasalisée, différence exploitée par les poètes, bien que de façon moins impérative que lorsqu'il s'agissait d'une différence du timbre de base. Il faut noter toutefois que cette tendance à grouper les séquences *VN* ou *VC* à l'assonance s'observe *pour toutes ces voyelles en même temps,* et on peut affirmer qu'il n'existe, dans les textes les plus anciens, aucune indication que les voyelles du français se soient nasalisées par vagues successives.

Des deux interprétations présentées au début de cette étude, celle de Suchier et Lote semble donc devoir être retenue dans ses grandes lignes, car elle n'est pas en contradiction avec les résultats d'une

(29) Voir Pope, *From Latin to Modern French*, p. 104.

(30) Si l'on considère que la séparation à l'assonance des séquences *VN* et *VC* indique la nasalisation de *V* dans *VN*, on se rend compte que le groupe *eN* aurait été le premier à se nasaliser, c'est-à-dire qu'une voyelle moyenne et non une voyelle ouverte se serait nasalisée la première.

QUELQUES PARTICULARITES DU VOCABULAIRE ROMAN DE LA GASCOGNE

par Christian SCHMITT

0. Le mythe de l'unité latine n'existe plus de nos jours (1). Cette langue, comme toutes les langues du monde, a connu de tout temps des différences diatopiques et diastratiques : le plébéien a possédé ses systèmes phonologique, morphologique et syntaxique et surtout son vocabulaire propre opposés aux systèmes phonologique, morphologique, syntaxique et surtout au lexique du patricien.

0.1. En même temps, le latin différait d'une région à l'autre, comme l'a noté Saint Jérôme dans une remarque bien connue : *...cum* (...) *et ipsa Latinitas et regionibus quotidie mutetur et tempore* (Comm. in Ep. ad Gal. 2,3).

Pour le latin, une dialectométrie telle que l'a inaugurée J. Séguy (2), n'est, certes, pas possible. Les monuments écrits en langue dite vulgaire ne suffisent pas pour relever des différences significatives. De plus, leurs auteurs étaient des scribes appartenant à la classe cultivée qui s'efforçaient toujours d'imiter la langue officielle de Rome. Les individus qui ne se piquaient guère de purisme n'ont pas laissé de monuments linguistiques.

0.1.1. Dans ce contexte, il est très intéressant de constater que la plupart des témoins de l'antiquité préfèrent, contrairement à l'usage de la recherche linguistique moderne, les critères lexicaux (3) aux

(1) Cf. A. Tovar, *A Research Report on Vulgar Latin and its Local Variations*, in : *Kratylos* 9 (1964) 113-134; G. Rohlfs, *Romanische Sprachgeographie, Geschichte und Grundlagen, Aspekte und Probleme mit dem Versuch eines Sprachatlas der romanischen Sprachen*, München 1971, p. 26 suiv.

(2) J. Séguy, *La fonction minimale du dialecte*, in : *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux*, Colloques nationaux du Centre National de la Recherche Scientifique, n° 930, Strasbourg, 24-28 mai 1971, Paris 1973, pp. 27-42.

(3) P. ex. les « verba non trita Romae » de Cicéron (*Brut.* 46, 17); « epistulas vero cotidianis verbis texere solemus » (Cic., *Att.*, 1, 9, 1); « ceteraque quae alii legumina, alii ut Gallicani quidam legaria appellant » (Varron, *RR* 1, 32); « in sellula rusticana, ut istae in usibus servulorum quas nos rustici Galli tripetias, vos scholastici aut certe tu qui de Graecia venis, tripodas nuncupatis » (Sulpicius Severus, *dial.*, 2, 1, 4), etc.

critères phonétiques (4) ou morphologiques (5) ; on cherchait donc à caractériser le voisin d'abord par ses mots typiques et ensuite par les phénomènes phonétiques, qui sont plus facilement décodés à cause de leur occurrence fréquente. N'oublions pas l'actualité d'une telle description pour la linguistique dialectale moderne soutenue par J. Séguy : « Il ne fait aucun doute que le paramètre des faits lexicaux domine de très loin les paramètres phonétique et phonologique » (6), ou, comme l'a formulé M. Ravier : « Quel que puisse être l'avenir de ce projet, nous pensons avoir prouvé qu'il n'est pas permis de traiter de l'incidence maximale du fait dialectal sans évoquer le primat évident lexique en cette affaire tant du point de vue des bilans impersonnels dressés par le chercheur que de celui des sujets parlants engagés dans l'expérience de la diversité linguistique » (7).

0.2. Dans l'histoire linguistique du roumain, le vocabulaire latin, dit balkanique, permet de démontrer la fragmentation linguistique précoce du latin de l'Est ainsi que sa différenciation et son éloignement du latin central (8). Le vocabulaire latin du roumain a été ainsi mieux étudié que celui de toutes les autres langues romanes.

0.2.1. En 1920, S. Puşcariu a montré que le roumain se distinguait des autres langues romanes par 120 mots d'origine latine qui ne survivent nulle part ailleurs dans la Romania (9). I. Fischer a étudié les mots dits romans communs qui manquent en roumain ; l'ana-

---

(4) P. ex. « ut quidam dicunt « piper » producta priore syllaba, cum sit brevis, quod vitium Afrorum familiare est » (Consentius, cf. Keil, *Grammatici Latini*, Leipzig 1857-1880, V, 392, 1. 11).

(5) P. ex. Augustinus, *de doctr. chr.*, 4, 24 « Cur pietatis doctorem pigeat imperitis loquentem, ossum potius quam os dicere, ne ista syllaba non ab eo quod sunt ossa, sed ab eo quod sunt ora intelligatur, ubi Afrae aures de corruptione vocalium vel productione non iudicant ». Cette citation est en même temps un témoignage sur une première différenciation des systèmes phonologiques de la Romania.

(6) J. Séguy, *loc. cit.*, p. 40.

(7) X. Ravier, *L'incidence maximale du fait dialectal*, in : *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux*, Paris 1973, p. 56.

(8) Cf. W. Bahner, *Die lexikalischen Besonderheiten des frühen Balkanromanischen*, in : *Forschungen und Fortschritte* 40 (1966) 338-342 ; id., *Die lexikalischen Besonderheiten des Frühromanischen in Südosteuropa*, Berlin (Sitzungsberichte der Sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig, phil.-hist. Klasse, 115, 3), 1970.

(9) S. Puşcariu, *Locul limbii române între limbile romanice*, Bucureşti, 1920, p. 31.

lyse exhaustive du REW (inséré dans Ernout/Meillet (10)) lui fournit la somme totale de 203 unités (11).

0.3. Les faits lexicologiques romans nous permettent donc de conclure à une fragmentation linguistique du latin de l'Est à l'époque romaine. Comme l'a affirmé M. Bahner dans son excellente étude sur les particularités lexicales de la Romania de l'Est (12) : c'est sous le vernis du latin de l'Empire oriental (13), qui apparaît toujours identique à lui-même (14), que l'on découvre, grâce à l'inventaire lexical roman, les traits distinctifs que chacune des régions a possédés; ces particularités ne sont pas dues, en premier lieu, aux substrats mais, avant tout, à l'apport de Rome qui n'a pas été partout le même.

1.0. L'apport de Rome à la Gascogne n'a pas encore été soumis à un examen détaillé (15); à en croire Bouzet et Lalanne, une telle

---

(10) A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoires des mots,* Paris 3 1951.

(11) I. Fischer, *Cuvinte panromanice absente din limba română,* in : *SCL* 16 (1965) 441-447.

(12) W. Bahner, *Die lexikalischen Besonderheiten des Frühromanischen in Südosteuropa,* Berlin 1970, p. 105 : « ... darf wohl bei der Beachtung der kontinuierlichen Sprachentwicklung festgehalten werden, daß für die Herausbildung des Rumänischen aus dem Sprechlatein zwei Phasen anzusetzen sind : die erste vor der eigentlichen Wirksamkeit des slawischen Einflusses (4.-6./8. Jahrhundert) und die zweite im Zeichen der romanisch-slawischen Symbiose in dem gemeinrumänischen Zeitabschnitt (7./8./-9.-10. Jahrhundert). »

(13) Cf. V. Hoffiller, B. Saria, *Antike Inschriften aus Jugoslawien,* Heft 1, Zagreb 1938; P. Skok, *Pojave vulgarno-latinskoga jezika na natpisima rimske provincije Dalmacije,* Zagreb 1915; P. Skok, *Zum Balkanlatein,* in : *ZrP* 46(1926) 385-410, *ZrP* 48 (1928) 398-413, *ZrP* 50 (1930) 484-532, ZrP 54 (1934) 175-215 et 424-499; I. Venediktov, *Fonetika na latinskite nadpisi ot bylgarkite zemi,* in : *ISPF* 1, Sofia 1942, 227-246; Drăgoiescu, *Limba latină pe inscripţiile din Dacia, contribuţii epigrafice,* Râmnicul Vâlcii, Tip. Gutenberg, 1930; H. Mihăescu, *Limba latină in provinciile dunărene ale imperiuli roman,* Bucureşti 1960.

(14) C'est ainsi que s'explique l'opinion de M. Väänänen, *Introduction au latin vulgaire,* Paris (Bibliothèque française et romane, série A : manuels et études linguistiques, t. VII), 21967, p. 22, selon laquelle « les études portant sur la langue des inscriptions et des chartes latines provenant des provinces différentes ont permis de conclure que le latin « vulgaire » s'y présente toujours le même, ou peu s'en faut. »

(15) Le vocabulaire gascon a déjà été traité, sous d'autres points de vue, par A. Kuhn, *Der lateinische Wortschatz zwischen Garonne und Ebro,* in : *ZrP* 57 (1937) 326-365; G. Rohlfs, *Le gascon, études de philologie pyrénéenne,* Tübingen-Pau 21970 (Beihefte zur *ZrP,* t. 85), § 419; K. Baldinger, *La position du gascon entre la galloromania et l'ibéromania,* in : *RLiR* 22 (1958) 270-276; K. He-

recherche s'avère inutile étant donné que l'originalité du gascon « ne réside pas principalement dans son vocabulaire qui malgré certaines particularités reproduit le même fonds latin que le languedocien et le provençal. » (16). Or, il est facile, aujourd'hui, de vérifier cette affirmation grâce au *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de W. v. Wartburg, trésor indispensable de la lexicologie galloromane.

1.1. L'aspect particulier du vocabulaire est dû, avant tout, comme l'ont montré MM. G. Rohlfs et K. Baldinger, à la couche préromane (17). Toutefois, on peut constater à l'aide du FEW que 15 unités lexicales qui ne survivent nulle part dans la Romania ont été signalées pour ce coin isolé du sud-ouest de la France : *avanem* (FEW, s.v. *abava*), *alapa, alburnus, amalocia, cubare* (18), *devergere, eximius, foetidus, gignere, inclinis, infundibulum, nominitare, oxys, repens, subterraneus*. Contrairement à ce que suggère M. Rohlfs, ces mots typiquement gascons ne se trouvent pas uniquement dans une seule vallée ou ne désignent pas seulement « des choses tout à fait locales » (19) ; il s'agit de mots relativement fréquents et, par conséquent, bien enracinés dans le domaine gascon.

1.2. Si l'on adopte l'ordre du système conceptuel de Hallig/Wartburg (20), ces unités caractéristiques se répartissent en deux parties essentielles : 1) La faune, la flore et la configuration territoriale, 2) La vie humaine. *Infundibulum* et *foetidus* font bande à part.

1.2.1. De toute évidence, ces mots typiques ne sont pas des formations latines locales ou galloromanes; on les trouve bien attestés, en latin : SUBTERRANEUS « unterirdisch » (FEW 12,364b; Forcellini 4, 560c) est une formation latine classique, INCLINIS « ge-

---

ger, *Kriterien zur Bewertung der lexikalischen Sonderstellung einer Sprachlandschaft*, in : *ZrP* 80 (1964) 15-35; W. Blochwitz, *Die lexikalische Sonderstellung der Gaskogne, dargestellt an den Verwandtschafsbezeichnungen*, in : *ZrP* 79 (1963) 74-109; id., *Präzisierungstendenzen der altgaskognischen Urkundensprache im Begriffsfeld « Verwandtschaft »*, Heidelberg 1965.

(16) J. Bouzet, Th. Lalanne, *Du gascon au latin*, Mesnil (Eure) 1937, p. 14.

(17) G. Rohlfs, *Le gascon*, §§ 9-11; K. Baldinger, in : *RLiR* 22 (1958) 270-273.

(18) Seulement dans la signification attestée en latin (« être étendu », cf. ThLL 4, 1277).

(19) G. Rohlfs, *Le gascon*, p. 101.

(20) R. Hallig, W.v. Wartburg, *Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie. Versuch eines Ordnungsschemas*, Berlin 21963 (Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Veröffentlichungen des Instituts für Romanische Sprachwissenschaft, n° 19).

beugt » (FEW 4, 628a) se trouve en latin depuis Manilius (ThLL 7, 1, 940) et REPENS « schnell » est employé en latin à toutes les époques avec la signification du mot gascon *rabent* « schnell anschwillend » (FEW 10, 265a; Forc. 4, 87c). Le gascon a donc fait un choix tout à fait particulier dans le lexique latin, les unités romanes ne dépendent pas de critères extralinguistiques.

1.2.2. En outre, nous trouvons en gascon deux noms de plantes et un nom de poisson inconnus ailleurs : AMALOCIA « anthemis catula » (FEW 1, 81a), un mot dialectal du latin (ThLL 1, 1810 : PS. Apul. herb. 24 *chamaelon... Campani amalociam, Tusci...*). Il s'agit sans doute d'une unité lexicale apportée par parachutage (transfert de populations italiques en Gascogne), car c'est une chose bien connue que les langues autochtones de l'Italie ont disparu de bonne heure (21) ; OXYS « oseille » (→ béarn. *os*), le seul représentant d'un vieil emprunt latin au grec (attesté depuis Pline, *NH* 27,12,89; cf. Forc. 3,537a) ; ALBURNUS « Weissfisch » (FEW 1, 62) qui représente le seul cas où un mot gascon typique ne se trouve que chez des auteurs latins de l'Aquitaine romaine : ses seules attestations sont faites par Ausone et Polemius Silvius (ThLL 5, 851) ; c'est donc par la base romane que l'on peut retrouver le vocabulaire latin typique des provinces romaines.

1.3.3. Sept unités se rangent dans la deuxième partie du système conceptuel de Hallig/Wartburg; elles sont toutes attestées de bonne heure en latin : CUBARE « liegen » (FEW 2, 1441b) dans le sens du mot latin (ThLL 4, 1277; Rohlfs, *Le gascon*, § 419, p. 106) ne survit qu'en Gascogne (« Eier legen » est attesté pour le domaine franco-provençal, « brüten » dans toute la Galloromania) ; le vieux mot latin GIGNERE a été remplacé ailleurs dans la Romania occidentale par un terme du latin chrétien, INGENERARE ou PROCREARE (FEW 4, 136b; ThLL 6, 2, 1975) ce qui nous inciterait à suggérer que la christianisation y a été moins intense, car INGENERARE, très fréquent dans la Vulgate (cf. *Concordantiae Bibliorum Sacrorum Vulgatae editionis* de F.P. Dutripon, Paris 1837) a supplanté, de bonne heure, le mot latin classique GIGNERE. Seule la survivance de DEVERGERE « neigen » (FEW 3, 60b; ThLL 5, 851) reste assez énigmatique.

(21) Voir J. Marouzeau, *Das Latein, Gestalt und Geschichte einer Weltsprache*, München, 21970, p. 107 suiv. De plus, il semble que *amalocia* n'a jamais été bien enraciné en latin (ThLL 1, 1810). D'autres régionalismes latins survivant en gascon : **TUFA* (à côté de *tuba*, REW 8964); **glefa* (à côté de *gleba*, cf. FEW 4, 151b), *unedo* « Erdbeerbaum » (FEW 14, 35a; Forc. 4, 863); *bufo* « Kröte » (FEW 1, 599; ThLL 2, 2237 et E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte*, I, Heidelberg 1953, p. 363); *CASCUS* «sehr alt » (FEW 2, 456b; ThLL 3, 512). Cf. aussi G. Rohlfs, *Romanische Sprachgeographie*, München 1971, p. 40 et p. 243.

*AVANEM « Grossmutter (FEW 1,3a), formé d'après *thia-thianem* « tante » (22)) a déjà attiré l'attention de M. Rohlfs (*Le gascon*, § 419, p. 102). Ce terme présente (comme le dérivé *ALAPARE « donner un soufflet », Rohlfs, § 419, p. 102) un emprunt latin à la langue étrusque, très fréquent, d'ailleurs, dans la langue de la bible latine.

1.3.4. Impossible d'expliquer la survivance de NOMINITARE « nennen » (FEW 7, 182b; aux dépens de NOMINARE, APPELLARE), attesté trois fois chez Lucrèce, mais par ailleurs extrêmement rare en latin (Forc. 3, 384c), et de EXIMIUS « ausgenommen » (FEW 3, 295b) avec son dérivé *EXIMIARE (→ *eschenje* « dépourvu » resp. *eschenjà* « dépourvoir »), notés par Palay (23).

1.3.5. Restent encore deux unités lexicales : INFUNDIBULUM « entonnoir » et FOETIDUS « puant ». La famille de FOETERE a été concurrencée, de bonne heure, par PUTERE/PUTESCERE, com-

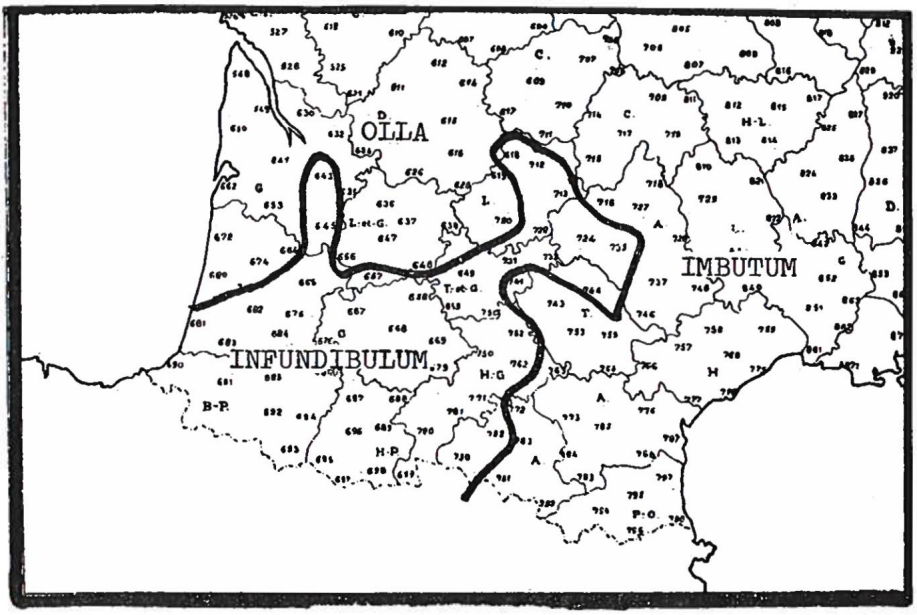

INFUNDIBULUM dans la Galloromania (ALF 1549, *entonnoir*)

(22) P. Aebischer, *Protohistoire de deux mots d'origine grecque : thius « oncle » et thia « tante »*, in : *Annali della R. Scuola Normale Superiore di Pisa*, Lettere, Storia e Filosofia, serie II, t. 5, Bologna 1936, pp. 54-69; 125-142; 211-224.

(23) S. Palay, *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, Pau 1932 (21961).

me le confirment différentes gloses (*foetor : putor*, cf. FEW 3, 676b); de nombreux membres de la famille survivent en ibéroroman (voir : DCEC 2, 898, *foetor, foetosus, foetere*); impossible d'éclaircir les raisons pour lesquelles la formation classique *-idus* ne se trouve que sur une si petite aire marginale de la Romania. INFUNDIBULUM « Trichter » (FEW 4, 682a) qui a été propagé par la ville de Bordeaux, le centre le plus important pour l'exportation du vin (24), reste isolé vis-à-vis des autres types galloromans et romans tels que *ankya, buttia, colum, fistulatus, imbutus, lura, olla, pletria, traiectorium* et les dérivés de *bibere, cantare, colare* et *implere*.

2.0. Ailleurs, dans la Romania, les mots typiques de la Gascogne n'ont pas été généralement remplacés par des mots dus aux superstrats ou même aux substrats. Le plus souvent, nous trouvons des unités lexicales latines qui appartiennent à des couches diastratiques, diatopiques ou chronologiques différentes : pour « entonnoir » nous avons cité les concurrents romans sous 1.3.5.; GIGNERE correspond aux types PROCREARE et INGENERARE bien répandus dans la Romania toute entière, FOETIDUS/FOETERE à OLIDIARE, SONARE, TASTARE et VAPORARE, NOMINITARE à NOMINARE, CLAMARE, APPELLARE, etc.

Ce sont donc les habitants de la Gascogne qui ont fait un choix individuel depuis le commencement de la romanisation à partir des centres de Bordeaux, Toulouse, Auch et Saint-Bertrand-de-Comminges (25). Il semble donc que la Gascogne a possédé depuis la romanisation une certaine indépendance linguistique vis-à-vis du domaine ibéroroman et de la Galloromania.

2.1. Les mots typiques, à eux seuls, ne suffisent pas, de toute évidence, pour soutenir une telle thèse. Pour donner plus d'appui à nos affirmations, il faut analyser le vocabulaire entier, examiner de très près les critères morphologiques, syntaxiques et phonétiques; la formation du domaine linguistique gascon ne peut être l'objet d'un exposé de quelques pages.

3. Grâce au travail assidu de J. Séguy et de ses disciples MM. X. Ravier et J. Allières, nous possédons aujourd'hui les six tomes

(24) Voir W. Pötters, *Unterschiede im Wortschatz der iberoromanischen Sprachen, Beitrag zu einer vergleichenden spanisch-portugiesischen Semantik*, diss. phil. de Köln, 1970, p. 354 suiv.

(25) Voir : M. Wandruszka von Wanstetten, *Nord und Süd im französischen Geistesleben*, Jena et Leipzig (Berliner Beiträge zur Romanischen Philologie, IX, 1/2), 1939, p. 6 suiv.

magnifiques de l'Atlas Linguistique de la Gascogne. C'est à l'aide des cartes que l'on pourra élaborer, comme P. Gardette l'a fait si brillamment pour le francoprovençal (26), la stratification des phénomènes linguistiques, évaluer les centres d'origine et les voies de la romanisation; en partant des cartes synchroniques, on devra donc essayer d'arriver à l'explication historique par une analyse diachronique des faits donnés. Les atlas régionaux peuvent aider à arracher encore bien des secrets perdus dans le passé, ils peuvent permettre aussi une meilleure connaissance de la qualité du latin apporté par les colons romains et de la genèse des domaines linguistiques de la Galloromania.

Au colloque de Strasbourg en 1971, J. Séguy constatait que les atlas régionaux étaient presque achevés et qu'il fallait savoir ce qu'on allait en faire. Le travail que nous voulons proposer — il serait une suite de ce que nous avons fait pour le vocabulaire latin typique de la Gascogne — est devenu réalisable; l'ALG en est un outil de travail indispensable. Peut-on espérer que paraîtra, un jour, une recherche historique de la langue gasconne à partir de l'ALG, digne du magnifique instrument de travail que nous a livré ce grand maître de la dialectologie galloromane ? Elle prouverait facilement, si besoin en est, la nécessité des atlas régionaux pour une meilleure compréhension du passé et de l'état actuel.

---

(26) Voir, avant tout, P. Gardette, *La romanisation du domaine francoprovençal*, in : *Colloque de dialectologie francoprovençale*, Neuchâtel, 23-27 septembre 1969, Neuchâtel-Genève 1971, p. 1-22.

LE POINT 316 DE L'A.L.F. (1)

par Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU

La présentation des *Atlas linguistiques de la France par régions* est bien connue. On sait en particulier que sous le titre de chaque carte figurent trois types de références : l'*ALF*, les autres atlas régionaux (2), et enfin, la référence zéro. Dans ce dernier cas, il s'agit des cartes qui ne renvoient à aucune autre, car elles correspondent à des réalités propres à chaque région.

L'*ALF* est donc cité en premier; c'est un devoir et une nécessité. Bon gré mal gré, tout dialectologue est obligé de consulter presque quotidiennement l'*ALF*, et rares sont ceux qui n'ont pas été amenés à établir une comparaison entre des enquêtes récentes et celles effectuées par Edmont. Or, le « dossier de l'accusation portée contre Edmont, enquêteur de l'*ALF* », pour reprendre une expression de Mgr Gardette (3), ce dossier est de plus en plus volumineux. Nous faisons allusion ici, non seulement aux études de M. A. Lerond, *Réflexions sur une énigme de l'ALF : l'enquête d'Edmont à Malmedy* (*point* 191) (4) et *Réflexions sur la géographie linguisti-*

(1) Abréviations : *ALF* = J. Gilliéron et E. Edmont, *Atlas linguistique de la France*, Paris, 1902-1910; *ALFs* = J. Gilliéron et E. Edmont, *Atlas linguistique de la France, Suppléments*, Paris, 1921; *ALC* = J. Gilliéron et E. Edmont, *Atlas linguistique de la Corse*, Paris, 1914; *FEW* = W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch...*, Tübingen, puis Bâle-Paris, 1922 suiv.; *RLiR* = *Revue de linguistique romane*, Paris, puis Lyon-Strasbourg, 1925 suiv.

Atlas linguistiques régionaux dont il sera question dans cet article : Abbé G. Guillaume, *Atlas linguistique... de la Bretagne romane* (en cours de rédaction); P. Dubuisson, *Atlas linguistique... du Centre*, Paris, 1971; M.R. Simoni-Aurembou, *Atlas linguistique... de l'Ile-de-France et de l'Orléanais*, Paris, 1973 (*ALIFO*).

(2) Signalons toutefois que, le nombre des atlas parus augmentant régulièrement chaque année, on limite de plus en plus la comparaison aux atlas limitrophes.

(3) Compte rendu de Mgr Gardette sur A. Lerond, *Réflexions sur une énigme de l'ALF* (voir note 4), *RLiR*, t. 34, 1970, p. 422.

(4) A. Lerond, *Réflexions sur une énigme de l'ALF : l'enquête d'Edmont à Malmedy* (*point* 101). Extrait du *Bulletin du Dictionnaire wallon*, XXIII, 1970, 107 pages.

que (5), mais à celles, plus récentes, de Mme M. Giacomo-Marcellesi, *Réflexions sur l'enquête d'Edmont à Sotta (point 88 de l'Atlas linguistique de la Corse)* (6), et de M. C. Régnier, *Passé simple, passé composé, passé surcomposé dans les parlers du Morvan* (7). Ces articles, dont les auteurs sont tous dialectophones et connaissent admirablement leur région, montrent de façon irréfutable que certains points (pts) de l'*ALF* ne sont guère dignes de foi : « le point 4 est à rayer de l'*ALF* » (C. Régnier, op. cit., note 7) ; « pour le point 191 (Malmedy), on constate une proportion de 0,90 erreur par mot, et pour huit autres points, la moyenne s'établit à 0,83 » (A. Lerond, *Réflexions sur la géographie linguistique*, op. cit., p. 555). Enfin, voici les remarques de Mme Giacomo-Marcellesi au pt 88 de l'*ALC* : en phonétique, « les notations d'Edmont comportent une erreur par mot, en moyenne » (op. cit., p. 92) ; « sur le plan morphologique, certaines erreurs ou hésitations de la notation altèrent fortement la réalité du système du corse de Sotta » (p. 95) ; quant aux « erreurs lexicologiques », elles « se répartissent entre quatre catégories » (p. 96).

En lisant ces critiques, parmi bien d'autres, nous avons pensé qu'il nous fallait faire, nous aussi, ce travail de comparaison systématique pour les régions d'Ile-de-France, Orléanais, Touraine, Perche, que recouvre l'*ALIFO*. Le premier volume, qui comprend 318 cartes de 76 pts chacune, permettait cette comparaison. Mais qu'allions-nous comparer ? La phonétique était trop peu diversifiée, la morphologie trop difficile à cerner. Ausis avons-nous étudié le lexique, et on verra que c'est finalement sur un pt, le pt 316, que se sont concentrées nos observations.

*
**

Des 318 cartes de l'*ALIFO*, 311 sont des cartes linguistiques : 292 d'entre elles ne comportent qu'une notion, ou deux notions voisines, et 19 sont de véritables cartes doubles, où sont représentées deux notions assez différentes. Pour simplifier, nous considérerons que les 311 cartes sont en réalité 330 : 292 + 38 notions des 19 cartes doubles (voir le tableau annexe n° 1).

(5) A. Lerond, *Réflexions sur la géographie linguistique*, in *Annales de Bretagne*, t. 71-74, p. 553-568.

(6) M. Giacomo-Marcellesi, *Réflexions sur l'enquête d'Edmont à Sotta (point 88 de l'Atlas linguistique de la Corse)*, in *Langue française*, mai 1973, p. 91-99.

(7) C. Régnier, *Passé simple, passé composé, passé surcomposé dans les parlers du Morvan*, in *Mélanges offerts à Charles Rostaing*, Liège, 1974, p. 855-870.

Sur ces 330 cartes, près de la moitié — 158 — sont originales, sans références à l'*ALF;* 91 seulement correspondent à des cartes entières de l'*ALF*. Toutefois, cette proportion se trouve sensiblement modifiée si l'on fait la comparaison, non seulement avec les cartes entières, mais aussi avec les demi-cartes et les quarts de cartes, et même, éventuellement, les listes figurant dans les *Suppléments* de l'*ALF*. Certes, nous ne trouvons que des « miettes » dans les cartes du sud de la France, puisqu'il nous faut nous contenter des listes de mots notées dans les marges, mais notre domaine d'Ile-de-France est si pauvre que nous n'avons pas le droit de négliger la plus petite source de renseignements.

Et nous arrivons aux résultats suivants : 24 cartes *ALIFO* se retrouvent dans les demi-cartes, 9 dans les quarts de cartes, et 48 dans les *Suppléments*, ce qui nous donne au total 81 listes de l'*ALF* (8).

Nous sommes donc, finalement, devant un assez grand nombre d'éléments de comparaison, et il est bien évident que nous ne pouvons songer à comparer ici toutes les cartes de l'*ALIFO* et toutes les données de l'*ALF*. Aussi avons-nous pensé que nous pourrions aborder la question par son « petit côté », c'est-à-dire la confrontation des cartes de l'*ALIFO* et des listes de *l'ALF*.

On saisit beaucoup mieux, en effet, l'importance des listes si l'on se reporte aux carnets d'enquête d'Edmont. S. Pop, P. Nauton, M. C. Régnier, en particulier, l'ont fait avant nous, et c'est d'ailleurs M. C. Régnier qui nous a donné l'idée de consulter ces carnets (9). Edmont notait sur la feuille de droite toutes les réponses au questionnaire de Gilliéron, toujours dans le même ordre et avec la même pagination; sur la feuille de gauche, il ajoutait les réponses spontanées fournies par les témoins, hors questionnaire. Ces suppléments ont trait à des réalités précises, concrètes (10), touchant souvent à l'ethnographie, les témoins intelligents ayant eu à cœur, comme toujours, d'aider l'enquêteur à perfectionner son questionnaire d'en-

(8) Répétons que, pour notre région, demi-cartes, quarts de cartes et *Suppléments* de l'*ALF* n'offrent que des listes.

(9) *B.N. Nouv. Acq.* 11971-12030. Voici les références pour les 17 pts d'enquête de l'*ALF* pour notre région : pt 209 (XIII-11983); pts 217, 219, 226, 227, 232, 235, 238, 239, 242 (XIV-11984); pts 306, 307, 311, 313, 316, 325 (XIX-11989); pt 408 (XXIII-11993).

(10) Ainsi, en marge de la question « lavoir », Edmont a-t-il noté « battoir », et, quelquefois, « planche à laver ». « Battoir » est devenu très vite la carte 112, avec seulement une partie blanche dans le nord; « planche à laver » n'a donné lieu qu'à la demi-carte 1673.

quête. Les listes doivent donc être un bon critère pour juger de la valeur des enquêtes d'Edmont.

Nous avons recherché si les 17 pts que compte l'*ALF* pour notre domaine figuraient sur ces listes, et quelles étaient ces listes. Après quoi, nous avons relevé les pts qui ont apporté une réponse, et nous sommes arrivée aux résultats suivants (le détail figure aux tableaux annexes 2 et 3) : 46 listes apportent des réponses (tableau annexe n° 2), mais seuls 10 pts ont répondu (tableau annexe n° 3). Les 7 pts « négatifs » sont 226, 227, 232, 235, 238, 239, 242. Les 10 autres pts peuvent être classés ainsi, par ordre décroissant des réponses fournies : 316 : 34 réponses (+ 5 informations supplémentaires diverses) ; 313 : 22 (+ 1) ; 325 : 19 (+ 2) ; 219 : 17 ; 408 : 12 ; 307 : 10 ; 311 : 8 ; 209 et 306 : 7 ; 217 : 3.

Quels critères pourraient expliquer, en première approximation, cette différence entre les deux groupes ? Ce n'est pas l'origine des témoins, car, à part celui du pt 316, tous sont nés dans la localité. Ce n'est pas non plus leur milieu social. Pour le premier groupe, le « groupe négatif », on compte quatre paysans (226, 232, 238, 239), un cantonnier — garde champêtre (235), un vieillard, sans autre précision (242), et un géomètre (227). Le second groupe comprend cinq cultivateurs, dont deux vignerons (209, 219, 313, 325, 408), un bûcheron (217), deux gardes champêtres (306, 307), « la femme et la fille du garde champêtre » (311), et un instituteur (316). C'est donc, sensiblement, la même répartition dans les deux cas. D'autres éléments, l'âge, le fait que le témoin soit unique ou qu'il y en ait deux, ne fournissent pas d'explication satisfaisante.

Un seul fait nous semble à retenir, en définitive, la répartition géographique : « le « groupe négatif » est situé dans les environs immédiats et le nord de Paris, alors que le « groupe positif » est au sud et au sud-ouest de Paris. Que faut-il en penser ? Il y a là un indice, et nous nous proposons de faire un jour une étude en ce sens ; mais ce n'en est pas le lieu ici.

En revanche, ce qu'il faut examiner sans plus tarder, c'est la qualité des réponses fournies par le témoin du pt 316, le pt le plus riche, qualité qui ne laisse pas d'inquiéter car ce témoin est suspect a priori : il n'est pas originaire du pays et il est instituteur. Il court donc le risque d'être aussi mauvais informateur que celui du pt 4, démasqué par M. C. Régnier (op. cit., note 7), lequel « a donné un pot pourri des traits les plus caractéristiques du massif ».

Cet instituteur n'est pas né à Saint-Ouen, petite localité proche de Vendôme, qui est maintenant un faubourg de cette ville, mais à Danzé, et Edmont précise : « L'instituteur, 40aine, originaire de

Danzé (12 km N.O.) », avec la remarque habituelle « où le parler est le même, comme du reste dans les autres communes de la région ». Son carnet d'enquête contient en outre cette précision, que Gilliéron n'a pas reprise : « Patois entamé par le français ». Cette bourgade de Danzé, que nous n'avons pas retenue comme pt d'enquête, se situe à égale distance des pts 58, 63, 57 et 56 de l'*ALIFO*.

Nous avons donc classé sous forme de tableau les informations apportées par *ALF* 316. Nous suivons l'ordre de la Table des Cartes de l'*ALIFO*, en indiquant le numéro et le titre de chaque carte (colonne de gauche). Ensuite figurent les références à l'*ALF* — lorsque le pt 316 est le seul des 17 pts de l'*ALF* à apporter une réponse, nous mettons un astérisque. Puis viennent les réponses du pt 316 ([11]), et des pts 58, 63, 57, 56 de l'*ALIFO*.

(11) Nous avons simplifié la notation d'Edmont en n'indiquant ni la longueur ni la brévité des voyelles.

	REFERENCES ALIFO	REFERENCES ALF	Pt ALF	Pts ALIFO			
			316	58	63	57	56
I. Semailles et cultures	12 Argile	1440 Argile	glàz, ǻrdiy, ǻbu (m)+ (+argile jaunâtre)	àrjil, tèr glèz	àrdiy	tèr glèz, tèr ǒbu, ǻbu	àrjil
	31(Faire les) semailles d'automne ;.. de printemps.	* 1899 Les semailles	lé kuvràу	smáy, kuvràу, màrs	x ; má	småy; ~	x ; má.
	50 Gesse tubéreuse ;	1578 Gesse tubéreuse	mẽsõ (m), jèrdẽryó(m)+ (+vesce sauvage)	mwẽsin, pwà ɖ pijõ	mẽsõ(m)	+	+
	52 Moutarde des champs ;	ALFs Moutarde des champs	rus		sãv, jòt rus ;	rus ;	rus ;
II Charrue et labours	64 Mancherons	* 1848 Mancheron	mãsẽ	mãsẽ	mãsẽ	mãsẽ	mãsẽ
	65 Versoir	* 1919 Versoir	órèy (f.) bàrdyó ?	ǒrèy (f.)	ǒrèy (f.)	èpól (f.)	òrèy (f.)
	66 Soc	* 1901 Soc	swè	swé	swè	sòk	sòk, swè(v), pwẽt (f.)
	80 Une friche	1600 jachère	lári (m)+	un lãd	ẽ friɛ	ẽ friɛ	ẽ friɛ
	81 Défricher 106 Défricher une luzerne	ALFs Défricher	défróké	dèfriɛé défrĩɛé, dèròké	viré ẽ friɛ (õ dèfriɛ) défrĩɛé	défriɛé défriɛé	défriɛé (õ dèfròk) dèfriɛé
III Foins	141 Petit tas de foin 142 Gros tas de foin	ALFs Meules diverses	véyóɛ (f)	wázõ { vèyòɛ(f), mulõ	vœyòɛ (f) +	vèyó +	vèyó, vèyòt(f) vèy (f), gru vèyó
	151 Meule de foin	ALFs Meules diverses	biyòt (f), mœlõ	bój	+	bój	bój
IV Moisson	169 Lien (de la gerbe)	* 1609 Lien (de paille) ;	yã ;	yã ;	lyã	lyã	yã
	210 Ecraser (les pommes)	* 1810 Ecraser	ékàrbuyé	+	+	mud	mud
	225 Fausset	1564 Fausset	pwèt (f),	pwèt (f), pikèt (f)	fõsé, pwèt (f)	pwèt (f)	pikèt (f)

VI CIDRE ET VIGNE	228 ; Provigner	1682 Provigner	éfyé ?	x	fèr ẽ pèrwẽ, pèrwéné	+	+
	229 Un cep de vigne	* 1780 Cep (de vigne)	sœ́	sèp	sœ́	+	+
	234 ; Grappiller	1583 Grappiller	gràpé	x	gràpé, fèr là gràpri	+	+
	235 La hotte à vendanger; La hotte de travail.	1598 La hotte Les hottes	là òt lé òt	là òt ;	un òt ; ẽ buté	+	+
VII VERGER ET POTAGER	239 Précoce	* ALFs Hâtif	jwànè...èt, ódif ?	uzib, prim	àœ́r, jwànè	jwànè	uribl, œ́ribl
	241 Serpe à bois	ALFs Serpe ; Serpette	gwé (m)	gwé	gwè	gwè	gwè
	275 Cosses ;	1518 Cosse (de fève, de pois, etc)	kòs, bòg	kòs	x	kòs	kòs
VIII PLANTES SAUVAGES ET FLEURS CULTIVEES	278 Mâche sauvage ;	1615 Mâche	kléryèt	bœrsèt	bœrsèt	b-œrsèt	bœrsèt
	288 Gaillet gratteron	1584 Gratteron	prã mẽ, gripõ	?	prã-mẽ, tyẽmẽ	x	gripé, èrbè kòlãt
	290 Renoncule rampante	1692 Renoncule...	pyékó	pyékó	pyèkó	?	pyékó
	293 Renouée des oiseaux	ALFs Traînasse	àrb óz àɛé	èrb ó rœjé, áɛé, òɛé	èrb à rœjè, áɛé	rnwé, èrb à rœjè,	rnwé, èrb à rœjè
	295 Troëne	ALFs Troène	kwáŋœu	kwânyó	kwáŋœ́	kòŋu, kwáŋœ́	kwânu
	298 Cenelles	1490 Cenelle	sinél	sinèl	sinèl	sinèl	sinèl
	302 Brize intermédiaire	1475 Brize tremblante	pèrlẽpẽpẽ (m. pl)	pèrlẽpẽpẽ	pèrlẽpẽpẽ	pẽ dè lyèvr	gèrló, lupẽ
	305 Ononis rampant ou bugrane rampant	1480 Bugrane	àrèt bœ́ (m)	àrkèbœ́	àrètbœ́	àrètbœ̀f	àrkèbœ́, àrètbœ́
	308 Pivoines	1670 Pivoine	pivwén	pivwèn	pivwàn	pivwèn, tœuf	pivwèn, tœuf
	309 Orchis ;	ALFs Orchis mâle	pãtkót	+	pãtkót	flœ̀r d àspi	flœ̀r dè pãtkót
	Jacinthe des bois	1601 Jacinthe	jàsẽt	+	pãtkót	x	jàsẽt
	310 Faux-narcisse	ALFs Narcisse	nàrsis, jóŋó	jõkiy, kristàlẽ	?	jõkiy	œyè $^{t}_{d}$ pák
IX Arbres forestiers	314 Merisier ;	ALFs Merisier	forme "cerisier sauvage"	mrizyé	sóvàjõ	srizyé sóvàj	x

Ce tableau montre à l'évidence que l'instituteur du pt 316 est un très bon témoin; la variété de son vocabulaire et son accord fréquent avec les pts voisins en témoignent. Nous nous bornerons à quelques commentaires touchant l'étendue de son lexique et son originalité.

Il a donné spontanément des compléments sur tous les chapitres, sauf celui des Battages (chapitre V). La Flore est particulièrement riche, mais aussi le Cidre et la Vigne, et la Charrue et les Labours. Or il est très rare qu'un « amateur de patois » semi-lettré ait des connaissances techniques. La plupart des glossaires et lexiques établis par des érudits locaux se bornent au vocabulaire affectif et négligent presque complètement les termes techniques. Et quel enquêteur n'a pas, un jour ou l'autre, cruellement perdu son temps en allant voir le « spécialiste » du parler local ? Il semble que cet instituteur fasse exception à la règle.

Nous négligerons les cartes 210, 275 et 314, complètement francisées, ainsi que celles où le pt 316 est en accord total avec les pts de l'*ALIFO :* 64, 169, 241, 290, 298. A ces dernières, nous joignons : 66, où la zone *swè* est homogène, malgré les modernes *sòk* (pts 57, 56) et *pwẽt* (pt 56); 295, les différentes formes du mot n'étant que des variations à partir d'un véritable « jouet phonétique », selon l'expression de K. Jaberg; 229 et 234, car ces deux cartes viticoles sont des cartes partielles, et pour chacune le pt 316 a donné la forme archaïque (*sœ́*), ou la forme locale (*grɑ̀pé*). Et nous terminons la liste de ces cartes homogènes par 288 « Gaillet gratteron » et 293 « Renouée des oiseaux ». Le gaillet gratteron est appelé *prɑ̃ mẽ* et *gripõ* à 316; *prɑ̃ mẽ* se retrouve à 63, et *gripõ* (12) est analogue à 56 *gripé,* ces formes relevant à leur tour de l'expressivité que l'on retrouve dans 63 *tyẽmẽ* (= tient-mains) et 56 *èrbe kòlɑ̃* (= herbe collante); il en est de même pour la renouée, qui est à 316 une 'herbe aux vers de terre' (*ɑ̀ϵé*), à 58, 63, 57 et 56 une 'herbe aux fougets' (= sortes de trombidions), et à 58 et 63 le 'ver de terre' (*ɑ́ϵé, ɔ̀ϵé*). Le procédé de formation est le même dans tous les cas.

Examinons maintenant les cartes hétérogènes, celles où les réponses du pt 316 diffèrent de celles de l'*ALIFO*.

Un premier groupe comprend les cas où les réponses du pt 316 sont celles de l'un ou l'autre des pts qui l'entourent. Est-ce à dire que le témoin a pris des mots du nord, du sud, de l'est ou de l'ouest

(12) Sur le carnet d'enquête d'Edmont, on constate que *prɑ̃mẽ* a été écrit à l'encre, directement au cours de l'enquête; *gripõ* est ajouté au crayon, et a donc été donné par l'informateur un peu plus tard.

suivant les nécessités du moment ? Pour les cartes 52, 302, 305, 308, 309, qui d'ailleurs ont toutes trait à des plantes, la répartition des formes dans tout le domaine ne permet pas cette conclusion. Tantôt des dénominations expressives sont réparties un peu partout (cartes 305, 309), et le choix apparemment arbitraire du pt 316 est semblable à celui de tous les autres pts de l'atlas; tantôt le terme retenu est celui d'une aire dominante (52, 302); tantôt, enfin, il n'y a pas polymorphisme (308).

Pour les cartes 225 et 239, les réponses de 316 s'expliquent par sa situation, aux confins de plusieurs aires. 225 « Fausset » présente une petite zone *pikèt* au nord-nord-est de 316 (pts 50, 55, 58, 56), englobée dans une zone *pẅèt*. Et sur 239 « Précoce » nous voyons que les dérivés de HORA s'étendent au nord de 316, ceux de PRIMUS au sud et à l'est, et que ce pt est juste à la limite nord de la zone d'emploi des dérivés de JOHANNES. Quant à *ódif*, il s'agit là d'une prononciation locale de *átif*, analogue à *ètiv* (pt 51), ou *aktif* (pt 52).

Les réponses de l'*ALF* pour les cartes 141-142 et 235 sont insuffisantes, ce qui s'explique par une insuffisance de l'ethnographie : *véyóɛ* est un « tas de foin sur le pré », sans que l'on sache s'il est gros ou petit. Or, nous-même avons dû poser quatre questions (141 « Petit tas de foin », 142 « Gros tas de foin », 143 « Gros tas de fourrage » et 144 « Petit tas de fourrage »), pour arriver à tirer au clair ces problèmes délicats. Il n'est donc pas étonnant qu'Edmont, qui ne posait aucune question, ait obtenu des réponses moins précises. Il en va de même pour la hotte : le type *butè*, réparti le long de la Loire et du Loir, désigne la hotte « utilisée pour transporter les outils à la vigne ou aux champs, porter de la terre, du fumier, etc. », qui est différente de la *òt*, laquelle « servait à transporter le raisin à la cuve charretière » (notes à *ALIFO* 235).

Nous avons distingué un second groupe de cartes : 12, 31, 50, 65, 81, 106, pour lesquelles le pt 316 a été notre guide. En effet, nous avons systématiquement repris ses informations dans le questionnaire, et nous avons retrouvé les mots au cours des enquêtes (13). Voici ces mots : *kuvràỳ* (31 « ... Semailles d'automne; »); *mẽsõ* (50 « Gesse tubéreuse; »), qui désigne parfois la gesse (pt 71), plus souvent ses petits tubercules (pt 58, est du Loir-et-Cher, ouest du

(13) N'oublions pas que l'*ALIFO* fait partie de la zone III délimitée par J. Séguy dans *Les Atlas linguistiques de la France par régions*, in *Langue française*, mai 1973, p. 65-90; pour l'élaboration du questionnaire, voir en particulier p. 76-77.

Loiret), et le type *jèrdèryó*, fréquent dans les dénominations de la vesce sauvage, plus rare dans celle de la gesse; *défroké* (81 « Défricher » et 106 « Défricher une luzerne »). Pour désigner l'argile (carte 12), trois termes ont été donnés : l'archaïque *ardiy*, encore bien attesté aujourd'hui, *glàz* (14), et *óbu;* le pt 57 est le seul de notre domaine à connaître ce mot, nous sommes à l'extrême ouest de son aire d'emploi.

Mais la plus belle surprise, nous l'avons eue avec la réponse du pt 316 en marge de la carte 1919 « Versoir (de charrue) ». Le versoir y est appelé d'un nom bien curieux — en dehors d'*òrèy* —, et l'instituteur a eu un doute à son sujet puisqu'Edmont a noté *bàrdyo* ? (15). Ce mot, nous ne l'avons pas retrouvé pour la charrue mais pour l'araire. Certaines localités du Loir-et-Cher n'avaient pas d'araire proprement dit, mais transformaient leur charrue à versoir en araire : « aux pts 54, 59, 63, 65, on n'avait pas d'araire; on se contentait de transformer la charrue à versoir en lui adaptant un 2e versoir, en bois, sur le côté gauche. On avait ainsi une sorte d'araire puisque cet instrument avait deux versoirs. Au pt 54, un témoin a précisé qu'il s'agissait d'une simple planche, mais ailleurs nous n'avons pas réussi à savoir si ce versoir en bois était plat ou incurvé » (notes à *ALIFO* 79 « Araire »). Le nom de ce deuxième versoir en bois est *l òrèy à rfād* = *lè kåryó* à 59, et *ē bàrdyó* à 63 (17). De telles trouvailles sont une joie pour l'enquêteur, et il est émouvant de pouvoir continuer et compléter un point de l'enquête d'Edmont soixante-dix ans après lui (17).

Un troisième groupe comprend cinq cartes qui posent un problème car les termes donnés à 316 ne se retrouvent en aucun des quatre pts voisins de l'*ALIFO* : ce sont les cartes 80, 151, 228, 278, 310. Examinons-les dans cet ordre.

---

(14) Voir à ce sujet notre communication au XIIIe Congrès de Linguistique romane de Québec, à paraître dans les *Actes du Congrès*.

(15) Nous n'avons trouvé ni *bàrdyo* ni *lād* dans le carnet d'enquête d'Edmont; ces mots devaient être notés sur la page 21, qui a disparu.

(16) Ce *bàrdyo* « versoir en bois » n'est autre, certainement, que le *bardeau* « petite planchette en bois pour couvrir les toits » (*FEW bard'a* 1, 252 b). Mais le *FEW* ne mentionne que le sens de « planchette ». Il est vrai que *bàrdyo* « versoir » ne figure pas dans la *Table* de l'*ALF*.

(17) Cet instituteur avait de réelles connaissances de la charrue et des labours, et il est un des rares témoins de toute la France à avoir distingué deux façons de labourer (*ALFs* labourer) : « *ātrivèrné* rabattre les ados pour donner ensuite un labour à plat », ce qui correspond au labour pour « déchaumer sur les blés » (*ALIFO* 111) et « *lèvé* donner un premier labour » (cp *ALIFO* 107 « Faire la première façon (sans semer) ».

Le mot *lári* (m), qui désigne très précisément à 316 une jachère en friche (distinction intéressante, rarement notée, et que nous avons longuement commentée — voir *ALIFO* 105, notes), ce mot *lári* se retrouve sur notre carte 80 « Friche » aux pts 1, 3 et 25, loin au nord du pt 316. Nous avons noté à 25 : « sur les *lãdriyèr* poussent des joncs, des ajoncs, etc., et sur les *làri,* des broussailles »; et au pt 15, le témoin a ajouté : « vers Epernay, *ẽ làri* est un terrain marécageux et inculte ». Reportons-nous maintenant au *FEW* 5, 204b, *latus, -eris,* nous voyons que l'afr. *larris,* « terrain en déclivité », puis terre de mauvaise qualité, terrain broussailleux, est attesté dans une bonne partie de la France d'oïl. On le connaît de la Normandie à la Lorraine, et Martellière le cite pour le Vendômois. L'affirmation du pt 316 est donc tout à fait valable.

Biyòt = meule de foin n'a pas ce sens dans l'*ALIFO :* aux pts 42 et 44 c'est une grande meule de grain (carte 176), loin à l'est du pt 316, et aux pts 60 et 62 (forme *biyòє*), c'est un petit tas de fourrage (carte 144). La meule de foin est la *bój* en Loir-et-Cher et Indre-et-Loire. Mais une fois de plus, c'est le *FEW* qui va nous permettre de mieux comprendre le problème en le voyant dans son ensemble. Les termes issus de VITICULA 14, 554b, désignent soit « une meule de foin », soit « un tas de foin », sous les formes *vieille* ou *viellotte,* ou *velloche,* et sont répartis principalement dans l'ouest. Cette *biyòt* = meule de foin n'est donc pas une erreur; elle fait partie des multiples désignations du « tas de... », avec un *b-* initial non attesté dans le *FEW,* mais bien vivant aujourd'hui encore.

Pour « provigner » (*ALIFO* 228), le témoin du pt 63 a répondu *fèr ẽ pèrwẽ* et *pèrwéné ?,* alors qu'*ALF* 316 a donné *éfyé ?.* Il y a bien une confusion, et le témoin de 316 avait raison de ne pas être affirmatif, mais la confusion est légère. Ce verbe *àfyé,* très connu des parlers de l'ouest, se retrouve dans trois listes (*ALIFO* 239*) : « Planter » *àfyé* 56, 57, 63; « Planter (un vignoble) » *àfyé* 63; « Cultiver (des arbres) » *àfyé* 56, 57, 63, *éfyé* 63. Comme on le voit, les champs sémantiques sont proches.

La mâche est appelée *kléryèt* à 316. Or, sur la carte 278 de l'*ALIFO* cette attestation de *kléryèt* se trouve au milieu d'une aire compacte *bursèt,* alors que l'aire *klèryèt* se situe à l'est, dans le Loiret. La carte 111 « La mâche » de l'*Atlas du Centre* montre qu'au sud de la Loire il en est de même. Quant au *FEW,* CLARUS 2^{1} 743a, ses indications permettent de reconstituer une zone *klèryèt* qui va de l'Eure à l'Yonne, zone que les nouveaux atlas régionaux vont permettre de préciser. Il nous faut donc attendre la carte correspon-

dante de l'*Atlas... de la Bretagne romane* pour savoir si l'attestation du pt 316 se situe dans une zone de transition, ou bien si c'est un mot venu d'ailleurs.

La dernière carte faisant difficulté est celle du faux-narcisse (18), que 316 nomme *joŋó*, à la différence de l'*ALIFO*. Mais, peut-on dire, cela ne prouve rien. Le faux-narcisse (ou jonquille) est une fleur jaune et, comme l'a bien dit J. Séguy dans sa thèse sur la flore des Pyrénées Centrales (19), « le jaune fournit à lui seul des impulsions égales à celles des autres couleurs réunies » (p. 380). D'une part, il n'y a pas une grande différence entre 'jauniau' de 316 et 'bouquet jaune' des pts 34 et 41 de l'*ALIFO*, et d'autre part, nous avons relevé 'jauniau' pour désigner d'autres fleurs jaunes, la renoncule et les ajoncs (cartes 290 et 303).

Il nous reste à voir ce que nous avons appelé les « doubles renseignements », c'est-à-dire les cas où le pt 316 apporte deux informations complémentaires, ce que nous résumons dans le tableau ci-dessous :

(18) La liste *ALFS* NARCISSE se présente avec les annotations suivantes : + *narcissus pseudo narcissus*, + 1) *narcissus poeticus* 2) *narcissus pseudo narcissus;* et les réponses du pt 316 sont *nàrsis* (f), *jóŋó* +.

(19) J. Séguy, *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées Centrales*, Barcelona, 1953.

Cartes ALIFO	Cartes et listes *ALF*	*ALF* pt 316	Pts *ALIFO*			
			58	63	57	56
114 Fourrage	606 Fourrage	*furàj*	*prèri; mãjåy*	*mãjåy, ègrá*	*mãjåy*	*mãjåy*
	ALFs fourrage	*vèsri* (f)... de vesce				
294 Oseille sauvage 1) Rumex patientia	1657 Patience (rumex)	*pàrèn*	*pàrén*	*ózèy*		
2) R. acetosa	954 Oseille (+ sauvage)	*vinèt*	*ózèy*	*vinèt*	*vinèt*	*vinèt*
303 Ajoncs d'Europe	21 Ajonc	*ju màrẽ*	*jumàrẽ*	*jónyó*	*àjõ, jónyó*	*rumàrẽ*
303* Nom collectif...	*ALFs* ajonc	*lãd* (f)	*dé lãd* (pl)			
147 Liure (de la charrette de foin)	325 ...une corde	*kòrd*	*lyǽz, pròlõj*	*lyǽz*	*lyǽr*	*yǽz*
	1481 Cable...	*l̥ǽz* (f), *yǽz* (f)				
185 Eteules d'avoine; E. qui reverdissent	652 Glui *ALFs* chaume	*ᵉₐvènri*	*ɛóm èvãri*	*àvãri ɛóm*	*ɛóm ɛóm*	*ɛóm rgwèmàj*

Examinons rapidement les mots fournis par le pt 316 : *vèsri* « fourrage de vesce », forme que nous avons retrouvée pour désigner les vesces sauvages (carte 53, pt 34), apporte un témoignage précieux de dérivation suffixale. Les désignations de l'oseille sont utiles pour désigner deux plantes voisines, et tous les témoins n'ont pas su faire la différence. Enfin les deux noms des ajoncs s'expliquent par la note de la carte 303 de l'*ALIFO : le jumàrẽ* est le nom de l'ajonc d'Europe, tandis que *là lãd* est « le nom collectif des plantes poussant sur des terrains en friche » (20).

Les cartes 325 et 1481 de l'*ALF* donnent des précisions ethnographiques, et montrent comment Edmont a enrichi son questionnaire en s'approchant de plus en plus de la réalité paysanne. A la carte 325 « (Tendre) une corde », il avait noté quelquefois « corde pour serrer le chargement d'une voiture », sans obtenir, du moins pour notre domaine, d'autre mot que 'corde'. Mais pour 1481 « Cable », il a bien précisé « Cable (pour serrer le chargement d'une voiture) », et le pt 316 a donné les dénominations encore attestées aujourd'hui (21).

Le nom du chaume (éteule) d'avoine noté à *ALFs* nous a aidée à distinguer les deux aspects, donc les deux noms, du champ d'avoine moissonné. La carte 652 « Glui » avait déjà une précision intéressante : « + = éteule (chaume laissé sur pied pour être coupé plus tard — usage généralement abandonné) », ceci pour la paille de seigle, mais aucune réponse n'avait été obtenue pour notre région. Alors que cette précieuse forme *ɛ̯vènri* nous avait permis, dès 1968, d'expliquer des types *évãri* qui nous intriguaient (22). Nous sommes maintenant en mesure de circonscrire le champ sémantique d'*avèneril* grâce à la carte 185 et à la liste donnée à 113* : « La luzerne, le trèfle que l'on sème dans les céréales ».

*
**

On comprendra que nous nous arrêtions là, et que nous n'étudions pas ici les réponses des neuf autres pts de l'*ALF*. Disons simplement que si ces réponses sont moins nombreuses, elles sont toutes aussi précises dans l'ensemble.

(20) Voir note 15.

(21) La palatale *l̮* est devenue *ly* sur tout le domaine, évolution attestée en langue d'oïl.

(22) M.R. Aurembou, *L'évolution des patois de l'Ile-de-France depuis les enquêtes d'Edmont : commentaire de quelques cartes*, in *Actes* du XIIe Congrès de Linguistique romane, Bucarest, 1971, p. 215-233.

Ces régions françaises seraient-elles moins défavorisées qu'elles ne le semblent ? Mal représentées dans l'*ALF* quantitativement, elles ont eu, au moins, un très bon témoin, et gagnent en qualité ce qu'elles n'ont pas en quantité.

Et rendons quand même hommage au talent de l'enquêteur Edmont dont le plus grand défaut, à nos yeux, est d'avoir manqué de temps.

Tableau annexe N° 1 : Les cartes doubles de *l'ALIFO*

N° ALIFO	Cartes originales ALIFO	N° *ALF*	Demi-cartes *ALF*	Quarts de cartes *ALF*	*ALFs*
37	; épi de seigle	1211			
52	; moutarde blanche				moutarde des champs
67	; 'frayon'				sep
138	; fenaison	538			
149	; celui qui charge	239			
159	; faucheur à tâche	542 1854			
161	couper du seigle à la faucille				faucille
185	; éteules qui reverdissent	652 *ALFs*			
193	; tararer	1353			
198					sac; ensacher
228		1096	1682		
232	serpe à vigne;				serpette
233	ébougeonner;			1816	
234	les grappes non vendangées;			1583	
255		1047			blète
275	; écosser		1518		
309			1601		orchis
314	; merise				merisier
315	; petit orme	948			

Tableau annexe N° 2 : Comparaison entre *l'ALIFO* et les Listes de *l'ALF*

	Cartes simples ALIFO		Cartes doubles ALIFO		Supplément d'information par rapport à d'autres cartes ou listes *ALF*
	Réponses	Pas de réponses	Réponses	Pas de réponses	
Demi-cartes *ALF*	19	3	3	—	2 (cartes 147 et 294)
Quarts de cartes *ALF*	6	2	1	1	—
ALFs	12	27	5	4	3 (cartes 114, 185 et 303)

Tableau annexe N° 3 : Réponses données par les pts de l'*ALF*

(pour les cartes *ALIFO* soulignées deux fois, le pt 316 a donné des doubles renseignements).

Cartes ALIFO	Listes ALF	Pts de l'ALF									
		209	217	219	306	307	311	313	316	325	408
12	1440			+				+	+		
31	1899								+		
35	1594							+			
50	1578					+			+		
52	*ALFs*	+				+	+	+	+	+	
64	1848								+		
65	1919								+		
66	1901								+		
80	1600			+				+	+		
81, 106	*ALFs*								+		
114	606, *ALFs*								+		
141, 142	*ALFs*								+		
147	325, 1481								+		
151	*ALFs*								+		
161	*ALFs*										+
169	1609								+		
176, 177	*ALFs*			+				+		+	
185	652, *ALFs*								+		
196	1452			+				+		+	
210	1810								+		
225	1564								+	+	
228	1096, 1682			+					+		
229	1780								+		
234	1583			+				+	+	+	

235	1598			+				+	+	+	
239	*ALFs*								+		
241	*ALFs*								+		
251	1510					+					
255	*ALFs*					+		+		+	
263	1576			+							
275	1518			+				+	+	+	
273, 276	1593									+	
278	1615			+				+	+	+	
288	1584							+	+	+	+
290	1692								+		+
293	*ALFs*							+	+	+	+
294	954, 1657							+	+	+	
295	*ALFs*			+			+		+	+	+
298	1490	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
302	1475	+	+		+	+	+	+	+		+
303	21, *ALFs*								+		
305	1480	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
308	1670	+		+	+	+	+	+	+	+	+
309;	*ALFs*	+		+	+	+	+	+	+	+	+
;309	1601, *ALFs*							+	+	+	
310	*ALFs*				+	+		+	+		+
314	*ALFs*	+		+	+		+	+	+	+	+
316	*ALFs*			+				+		+	

1 DOMAINE DE L'ENQUÊTE

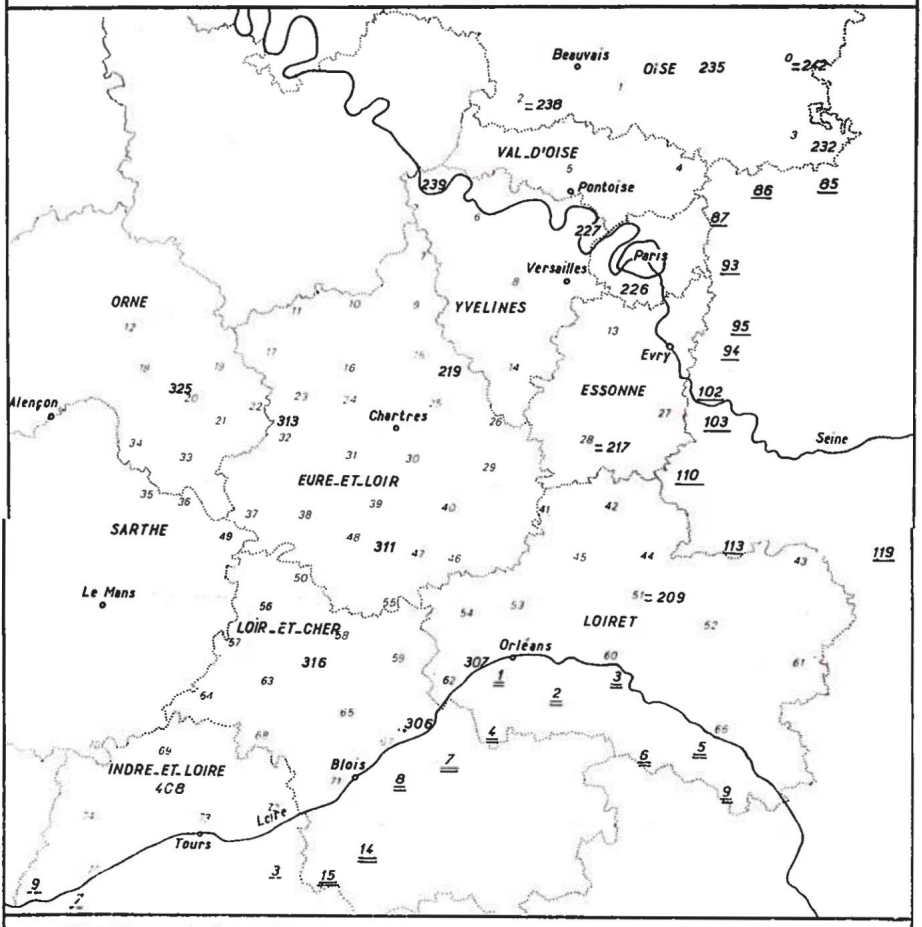

Cette carte est aux dimensions réelles du domaine à l'échelle 800 000e. Elle présente :

— les noms des départements, en gros caractères, les noms des chefs-lieux de département, en caractères plus petits;

— les numéros des localités de l'Atlas de l'Ile-de-France et de l'Orléanais (en orangé);

— les numéros de l'ALF (en noir), de l'ALCB (en noir soulignés d'un trait), de l'ALCe (en noir soulignés de deux traits), de l'ALO (en noir soulignés d'un trait discontinu);

— le tracé des deux principaux cours d'eau.

GALLO-ROMAN *PAGAN, PACAN, BACAN*

par Raymond SINDOU

Dans le haut Moyen Age *pagani* désigne des paysans, si nous nous fions à Du Cange écrivant « Pagani, apud Saxones, dicti *Pagenses censuales* qui Scultetorum ciuili (demi exact), Archipresbyterorum ecclesiasticae (exact) jurisdictioni subsunt », et plus bas « Paganis *seu censualibus* ».

Le latin *pāgānus* « habitant d'un *pāgus* (1) → de la campagne » est classique; à ce sens il faut au moins ajouter celui de « civil » (2) chez Pline le Jeune et Tacite, et peut-être, selon Mlle Chr. Mohrmann, citée en 1935 dans le *FEW* VII, p. 467, 2, « individu », sens que Perse et Ulpien auraient donné au vocable. Chez Tertullien, *De Corona* VIII, donc dès le début du IIIe siècle, le mot désigne aussi le non baptisé, le païen (3). Mais en zone germanique il désigna le citoyen d'un pagus.

---

(1) Le fait, sensible pour Gaffiot, est qu'en Gaule et en Germanie *pagus* désigne surtout un des districts dont est formée une *ciuitas* (les quatre *pagi* des Heluetii sont célèbres); mais la plupart des Français oublient que *pagus* fut d'abord quelque chose de moins net et de moins considérable, par exemple un village ou un quartier rural. Un glossaire publié en 1931 par D. M. Inguanez et C. Fordyce, au t. V des *Glossaria Latina iussu Academiae Britannice edita,* dit p. 100 « *Pagus : possessio est ampla sed sine aliquo iure, unde paganos dicimus alienos a iure uel sacris constitutis* ». A la p. 313 du même tome, on lit dans le Glossaire *Aa* « *Pago : uilla*[*m*] ». *Pagum : locum paganorum uel rusticorum* ». Plus de références sont données, en partie sans profit pour nous puisque les glossaires se recopient l'un l'autre, p. 39, I du t. VII, 1901, du *CGlL* de G. Goetz, *Thes. gloss. emend. Pars post...* Cf. encore le *Dictionnaire* de R. Blaise, et surtout l'excellent article de J. Niermeyer, p. 753 de *Mediae Latin. lexic. minus,* 1960 (les huit acceptions qu'il distingue eussent gagné à être groupées). Au VIIIe siècle donc — car on s'accorde à penser avec Lindsay contre Ritschl que les glossaires d'alors nous garantissent beaucoup moins une langue antérieure que la langue contemporaine — *paganus* désigna un « paysan hors ban ou ∽ et hors paroisse », peut-être aussi au figuré un « rustre incivil » ou un « païen » (cf. infra p. 358).

(2) Cf. l'entrée en Espagne, dès 1600, par voie militaire, du franç. *paysan* (Corominas III 610, I), d'où l'expression *ir a paisano,* m. à m. « marcher en civil (= péquenot) », et le portugais *ir a paisana.*

(3) Cf. Blaise, op. cit., et Alex. Souter, *Gloss. of later Latin to* 600 *A.D.,* 1949, qui, après le sens « païen », donne « civil, civique », dans le Code Justinien.

Sous *pagani* Du Cange ne nous offre que le sens ci-dessus rapporté, inspiré de quelques passages du *Speculum Saxonicum*, le *REW*[3] 6141, sous *pāgānus*, est tout aussi discret : il distingue deux sens : 1 campagnard, 2 païen. Sont héritiers de l'acception primitive, dans le Trentin, *bakám* « paysan à son aise », en Westphalie, *page* « cheval de ferme », ainsi que moyen grec παγανος « rustique ». Le rattachement de *page* à *paganus*, admis par le *FEW*, *ibid.*, p. 407, 1, est peu sûr pour Meillet-Ernout[4], 1960.

L'étymologie admise par Meyer-Lübke et Wartburg pour le trent. *bakám* est prise à Ang. Prati, *AGI* XVIII (1914-1922), p. 396 : pour ce philologue *bakán*, forme de la Val Sugana, terroir dont il nous a laissé un précieux *Dizionario*, et *bakám*, forme du Trentin, terroir qui est juste à l'Ouest du premier, désigne un *contadino benestante*, traduit par Meyer-Lübke « Wohlhabender Bauer », mais il faut se fier au *Novo Dizion. della lingua ital.* de Fr. Petròcchi, I, 1931, qui définit *benestante* « *che a dà campare* (= *mantenerse in vita*) *col suo, senz'esser rico* » (4) ; il s'agit de quelqu'un qui, dans les années moyennes, a de quoi subsister et vivre : c'est plus modeste. Prati considère *bacan* comme équivalent du veron. *païn* < **pāgīnu* « *contadino, villano* »... Pour rendre raison du traitement insolite de *pāgānu*, Prati indique quelques exemples dont nous retiendrons *braska* = *graspa* « râfle », en poles. *brékane* « rejetons naissant au pied d'un arbre vieillissant » = vénit. *grébani* « levées de terre » (5). Non convaincu, M. Tagliavini propose de partir de *uīcānu*, qui semble au premier abord plus proche, mais dont le changement de timbre subi par la voyelle protonique pourrait témoigner de l'influence de *pāgānu*.

On peut penser à une autre explication (6) : un *pāgānu* prononcé

(4) D'où la définition donnée par M. Tagliavini, *Le orig. delle lingue neolatine*3, 1959, p. 176, n. 94, « *piccolo proprietario* » : tout Français comprend.

(5) Une telle métathèse ne semble pas appuyée par ce qu'enseigne M. Grammont, *Traité de phon.*, 1939, p. 348-350.

(6) Dans le haute Italie, où /k/ intervocalique passe à /g/ (G. Rohlfs, *Gramm. stor. della lingua ital. e de suoi dial.*, I ,1966, p. 269), il est malaisé d'imaginer un passage spontané de -g- à /k/, au lieu du simple maintien de la sonore, conforme à la règle (*ibid.*, p. 298). Il est bon toutefois de noter qu'une glose *pacus : collegium curiae* est bien attestée au t. IV du *CGlL* de Goetz, 1889, pp. 135, 2 et 373, 1 : de cette forme, qui demande explication, P. Malvezin, *Gloss. de la langue d'oc*, 1908-9, p. 236-7, s'est autorisé pour poser un type b. l. **pacanus*.

Cette fois nous sommes devant une curiosité historique, *pagus : collegium curiae*, et nous quittons bien le Haut Moyen Age pour l'Antiquité. Dans *Les orig. du Sénat romain*, 1883, p. 10, de G. Bloch, nous lisons « le mot de *pagus*

par des bouches germaniques : la Val Sugana limite en effet au Sud avec les Sette Comuni, naguère (Tagliavini, *op. cit.*, p. 146-7) îlot bavarois constitué autour de l'an 900. Or le v. h. all., donc le bavarois, fait passer (7) latin *poena* à $^{p}/_{b}$ *īna* « douleur », d'autre part l'allem. supér. (8) tend à faire passer west. *b, d, g* initiaux ou intervocaliques à *p, t, k*, qui sont phonétiquement des douces sourdes */b̥, d̥, g̊/*. On sait que le processus de la seconde mutation est achevé au cours du VIIe siècle (9), et que cette date est justement fixée par l'étude des emprunts que fit le germanique : anciens, ils ont subi la mutation, récents, ils y ont échappé. Ainsi raisonnent les germanistes (10).

Si nous faisons le point, *paganu* au sens propre aurait subsisté dans quelques cantons de la haute Italie, si l'on veut aussi, ceci échappe à notre compétence, en Westphalie. Meyer-Lübke et M. Tagliavini citent encore un *pagano* castillan dont en 1954 M. Corominas a démontré l'inexistence dans son *Diccionario,* sous *pago,* n. 3.

On peut en revanche faire état de formes gallo-romanes. En 1955 d'abord, sous *pāgānus,* le *FEW* VII, p. 466, 1, cite moyen-franç. (*moyen* est inexact) *pagan,* masc. « paysan », enregistré en 1596 par L. Hulsius, *Dict. franç. -alem. et alem. -franç.,* Noribergae — un *pagān, -o* « paysan » à S. André de Valborgne (11) — au Brassus,

---

se disait exclusivement des agglomérations rurales ou suburbaines », quelque chose comme « une banlieue », mais cette banlieue fut douée de quelque organisation, puisque chez Cicéron, *Pro domo* 28 (cité par Bloch p. 26) on lit *Nullum est in hac urbe collegium, nulli pagani aut montani (quoniam plebei quoque urbanae maiores nostri conuenticula et quasi concilia quaedam esse uoluerunt)*; la citation n'est pas unique, cf. *De petit. cons.* 8 (cité p. 27), *Habeto rationem urbis totius, collegiorum, pagorum* (les corporations religieuses des quartiers urbains s'appelaient proprement des *uicinitates*). Il sera bon de se reporter à G. Serra, *Contr. topon. alla teor, della cont. nel medioevo delle comun. rurali romane e preromane de l'Italia super.,* 1931, pp. 23, 112 n., 256. Bref, il n'est pas prudent d'imaginer un *paganus* devenu **pacanus* en langue vraiment vulgaire et vivant dans une longue clandestinité.

(7) Alfr. Jolivet et F. Mossé, *Manuel de l'allem .du Moyen Age des orig. au XIVe siècle,* 1947, pp. 19-20 et 62.

(8) *Ibid.,* pp. 59-60.

(9) *Ibid.,* p. 62.

(10) Un fait assez comparable est le passage de long. **ballo* à ital. *palla,* qui, adapté au v. fr. *balle* (de marchandises), est devenu chez Rabelais *balle* (à jouer) et balle (de canon ⌣ de fusil).

(11) Défriché au XIe siècle par des Bénédictins (*Dict. topogr.*), le terroir de *Valleborn(h)e,* au dioc. de Nîmes → Alais, jouxtait celui de Mende.

dans le Val de Joux [12] *pəgã, -na.*

Authentifions d'abord ces formes. Le *pagan* du diocèse [13] d'Alais est régulier (cf. toutefois infra n. 19). La forme du Val de Joux, infidèle à la phonétique franco-provençale, laisse supposer un emprunt provençal. Vraiment choquant le *pagan* de Hulsius — il n'a pu l'inventer, il l'a noté, à Paris peut-être, plutôt dans une province bourguignonne ou lorraine jouxtant l'Allemagne : faut-il là encore imaginer un emprunt au provençal ?

Pour expliquer le *pagan* franco-provençal il ne semble pas, à première vue, qu'on puisse s'appuyer sur *Pagan* nom propre, lui aussi en territoire franco-provencal. Le nom de famille *Pagan(el)* en effet, fréquent de la Provence au Quercy, non rare dans les domaines catalan (cf. *pagà* dans le *DCVB*), auvergnat (*Pagenel*) ou normand (Painel, Pesnel), se retrouve en Forez ou en Roannais [14] : vers 1140 un *Petrus Paganus*, et vers 1460 un ... *filius quondam Iohannes Pagant*, dont le *-t* ne trouble personne [15]. Dans Du Cange, complété par D. Carpentier, on trouve, *dominus alicuius praedii rustici, charta anno* 1261 *ex Chartul.* 29 *Corb., Iohannes dictus Paganus de Cherisi, et domicella Margarita eius uxor recognouerunt coram nobis, se uendidisse...*, mais nous lisons presque tout de suite après la correc-

(12) Cf. la carte 985 de l'*ALF*, point 939. Situé dans le dioc. de Lausanne, à la limite de celui de Besançon, le Val de Joux n'avait pas encore l'autonomie paroissiale dans le compte de la décime du XIVe s. (*Pouill. des prov. de Besançon, de Tarantaise et...*, 1940, p. 388); mais, si ce vaste pays frontière était encore compris dans quelque(s) paroisse(s) voisine(s), c'est sans doute qu'auparavant il était désert; son défrichement eut pour analogue, plus au Nord, celui des Franches Montagnes, terroir qui passa dans le XIVe s. du dioc. de Besançon dans celui de Bâle, dont l'évêque, seigneur temporel, exempta de tailles et d'impôts les colons qui viendraient s'y fixer (*Pouillés*, pp. XXVI et L). Dans ces pays frontières, peuplés ou par des moines cloîtrés ou par des surplus paysans, venus surtout de l'intérieur, qui tous vivaient à l'écart, la langue avait de bonnes chances sinon de ne pas changer, du moins d'échapper aux vagues innovantes.

(13) Non relevé à Ales même, car en 1864 il manque au *Dictionnaire* de M. d'Hembres et Gr. Charvet.

(14) Fr. Ant. Vallet, *Les noms de pers. du Forez et conf. aux XIIe, XIIIe et XIVe* siècl., 1961, pp. 37, 47 et 162, 269.

(15) Le *t* est parasite au masculin : R. Michalias, *Revue de phil. franç.*, 1912, p. 286, cite à Ambert la *Toninto* n. f., la femme d'Antonin; en Quercy nous pourrions citer tout aussi convaincant, et en français parlé, même écrit, le féminin analogique *partisante* est souvent donné à *partisan* < ital. *partigiano*. Jamais Ambert n'a dit * *Tonint*, Paris * *partisant*. Ce n'est pas non plus un suffixe germanique ou celtique qui explique *pacant °/e* dans la plus lointaine Gascogne. Nous sommes devant un avatar d'*-n* instable remplacé par *-n* fixe.

tion « *Radulfus ibi Paganus appellari, quod baptizatus non esset, auctor est Menagius in Hist. Saboliensi,* pag. 22. Le nom d'homme *Pagan(t)* ne concorde pas avec la forme qu'on attendrait pour un nom commun-adjectif franco-provençal équivalant à l'adjectif franç. *paien.* Celui-ci eut bien le sens de « non baptisé », car nous en connaissons un emploi figuré, grâce à un passage de Moamin, 1, 12, 6, transcrit dans Tobler - Lommatzsch « Char le (le jeune oiseau de chasse) doit pestre adonc d'un oissiel paien, ce est à dire d'un oissiel qe l'en pregne dedenz li ni soutz la noriture (16) de sa mere (17) ». Il est clair que dans le cas du nom d'un baptisé, surtout celui d'un *Paganus* original et rare, qu'une influence savante est possible (18) ; nous sommes de plus dans un pays qui continue à nommer ses fils *Claudius, Petrus,* ou *Johannes.*

Il est enfin plus naturel de voir dans *Pagant* en Forez une forme plutôt savante que provençale quand on considère le nom d'homme viennois *Payans* CS, lui aussi plutôt mi-savant mi-populaire que mi-provençal mi-indigène : le futur Mgr Devaux, l'ayant rencontré une fois à Bonnevaux, l'autre à St Maurice de Vienne, écrit qu'il était « probablement d'origine méridionale » (19), alors que *fusician* (20) serait un terme savant. Mais tous en Viennois savaient au M. A. que leur *payen* était en même temps que le prov. *pagan* le latin *paganus,* et si *Payans* est moins savant que *fusician,* c'est que le baptisé tardif est moins savant que le médecin.

Mais peut-on assimiler *pagan* « (païen →) non baptisé » à *pagan* « paysan » et le nom d'homme forézien à l'appellatif des Cévennes ou du Val de Joux ? Pour celui-ci, qui devrait être plus éloigné de la forme latine, faut-il penser à un emprunt fait au Midi, en passant,

---

(16) Que G. Tilander propose de traduire « soin ».

(17) Le texte latin des mss C et F est un peu différent (H. Tjerneld, *Moamin et Ghatrif. Traités de fauconnerie...,* 1945, p. 105) : *Secundum uero alimentum est de aue que dicitur paganus, et est hoc quod auis capietur a nido nutriente eum adhuc matre.* L'expression est bien traduite p. 427 par « oiseau niais ».

(18) De même, Eug. Veÿ, *Le dial. de S. Etienne au XVIIe siècle,* 1911, p. 451, dit que *peccada* s. f. « châtiment » [erreur pour « responsabilité »] est demi-savant, alors qu'on pourrait penser aussi à un emprunt au provençal.

(19) A Jausiers, dioc. d'Embrun, le hameau nommé *lous Paians* (F. Arnaud et J. Morin, *Le langage...,* 1920, p. 217) ne fut pas fondé par des hommes venus du Nord : le nom est populaire au lieu d'être mi-savant et de garder *-g-* entre les deux *a* (Ronjat, § 278) ; dans les parlers alpins *a* + nasale est maintenu (*id.,* § 853, I).

(20) *Essai sur la langue vulgaire...,* pp. 213 et 391 de l'édition de 1882.

notons-le par dessus le Dauphiné du Nord ? Pourquoi un tel emprunt ? La question reste en suspens.

Avant de refuser à *pagan* la citoyenneté vaudoise (21), il faudrait dire quelle forme on s'attendrait à trouver à la place : ce serait à peu près *paien*, voire *pain*. De fait *paien* « paysan » apparaît en langue d'oïl, dans la traduction de *Daphnis et Chloé* par Amyot, p. 67 Jouaust (22) : on y lit « Et tous ensemble mènent tel bruit que tous les payens de l'entour, les entendans ainsi crier, y coururent de toutes parts » (23). Bien qu'on soit tenté de penser à une fantaisie d'Amyot, il serait imprudent d'affirmer que le sens de « paysan » n'existait pas au XVIe s. dans la campagne de Melun, étouffé par les autres sens du mot, ni même qu'on ne pourrait le retrouver aujourd'hui dans quelque coin reculé de la Puisaye ou du Senonais. C'eût été le cas, dira-t-on, d'user d'un doublet, rien n'étant plus simple par exemple que de recourir à *paian* « paien », qui est deux fois dans le *Roman de la Rose* cité par Littré; mais justement rien n'était plus simple que de supposer en face de *paien*, avec *a* maintenu par influence savante (Fouché, p. 447), un mot écrit *paien* se prononçant comme *payant* : c'est l'exemple même qu'apporte Ed. Bourciez, §43 R II (24).

Retenons qu'il n'est pas impossible que *pāgānus* « paysan » ait vécu dans la Gaule du Nord comme dans celle du Midi.

Poursuivons notre enquête. Acceptant une suggestion fait en 1910 par D. Behrens, le *REW*[3] 6137 apparente à allem. moderne *packan* le piém. *bakan* et le franç. *pacant*, écrit ensuite *pacan*, fémin. *pacane* « rustre ». Le *FEW*, XVI *Germ. Elem.*, p. 607, emboîte le

(21) Il est honnête de dire que G intervocalique devant A tonique [exactement dans l'ensemble -ACĂ-] devient /g/, en quelques points du Val d'Aoste et du haut Valais romand (cf. H. Keller, *Etud. linguist. sur les parl. vald.*, 1958, pp. 94, 134). Si donc *g* avait eu une raison de se maintenir, *-gan* serait, au lieu d'*-yen* ou plutôt *-in* (Devaux, *op. cit.*, pp. 213-4 et 364), le traitement attendu.

(22) Cité par Fr. Godefroy *Dict. de l'ancienne langue franç. et de tous ses dial. du IXe au XVIe siècle*, t. V, 1888 ou 1964, p. 687, 2.

(23) *Le Dict. de la langue franç. du XVIe siècle*, d'Edm. Huguet, t. V publié en 1961, ne donne que cet exemple, avec une différence infime (les jeunes methyniens) et « là entour ».

(24) P. Pouché, *Phon. hist. du franç.*, 1958, p. 360-1, montre que, si *-ānu* tonique ne peut donner qu'*-ęn* dans l'Est de la France, à plus d'une reprise en revanche et en plus d'une contrée de langue d'oïl, on rencontre *-an* au lieu d'*en* [cf. anglo-norm. *pan* < *pane*, &, chez L. Menger, *The Anglo-Norm. Dial.*, 1904, p. 47] — *paians* dans un ms orléanais du *Roman de la Rose* — *doyan* à Paris en 1587. Cf. Ed. Bourciez, § 51 hist.

pas. Or, si nous en croyons J. et W. Grimm, *Deutsch. Wört.*, VI, 1889, dont l'opinion est rapportée sans objection par Wartburg, *packan*, d'accentuation incertaine, n'est autre que l'impér. *pack an* « empoigne », qu'on dit souvent à un chien : l'expression a pu devenir une désignation de l'archer de police, du pousse-cul, de l'argousin, voire de l'huissier. Le mot est-il ancien ? Si oui, sous quelle forme ? Même si la phonétique historique était satisfaite, un mot de l'allemand moderne, dont la formation peut être aussi moderne qu'elle est claire, exprimant bien le « flic », peut-il expliquer un homophone aussi répandu, nous l'allons voir, sur le sol gaulois pour désigner le « paysan » ? Nous restons effrayé devant le fossé sauté par Behrens et ses successeurs : n'est-ce pas violer la sémantique ? Il est vrai que le viol de la phonétique et de ses lois est jugé crime plus grave, et que le *FEW*, p. 608, 1, dit que *packan* est passé avec l'aisance et la lestesse des termes argotiques du sens de l'impér. « empoigne » à celui de « rustre ». Quelle belle fortune pour un mot de l'allemand familier ! Si nous ne sommes pas trop surpris de voir séparer le piém. *bakan* du valsugan. *bakán*, nous sommes troublé par le *FEW* quand il décrète que le mot piémontais est un emprunt au gallo-roman, alors que L. Gauchat, au t. II du *GlPSR*, p. 207, 1, voit justement dans le romand *bacan* « niais » un emprunt au piémontais.

Le second représentant de *packan* recensé par le *FEW* est un argot. *pagan* « paysan » (neuch. 1567, *Bull. Gloss.* II 69), qui recouvre le *pəgã* du Val de Joux, distant d'un jour de marche, et plus proche du domaine provençal. Puisque les deux attestations du même mot ont le même sens, « paysan », la nuance argotique observée à Neuchâtel n'y est peut-être pas à l'origine plus nette que dans le Val de Joux. Il n'est pas interdit de supposer qu'un *pagan* provençal fut adopté pour désigner avec force le « rustre », car un rustre étranger ne peut qu'être plus rustre qu'un rustre indigène, et le rustre des rustres (25). Puis *pagan* à Neuchatel devint un moyen argotique de dire « rustre » en parlant d'un non paysan. Ainsi *pagan* serait entré en Suisse romande comme fit plus tard piém. (26) *bakan*, « campagnard, mal élevé, niais, imbécile » dans le franco-prov. d'Aoste. Il se peut même qu'un *bakan* désignant pour les gens de

(25) Cf. ce que dit J. Vendryes des mots indigènes désignant des choses malpropres et devenant vite faibles ou au rebours malsonnants, *MSL* XX 279 et XXXI 43, passages souvent cités.

(26) Que mettre sous cette étiquette ? *Dizion. etim. del dial. piemontese* d'Att. Levi, 1927, traduit « villano. manigoldo », et y voir gen. bacán « padrono ».

villes piémontaises — et là-dessus artisans et bourgeois devaient être d'accord — un campagnard incivil en même temps qu'un être incivil — ait été importé pourvu de la seconde acception seule par les journaliers piémontais. Notons de plus que Gauchat soupçonnait la parenté de *bakan* et de *pagan* — il avait sans doute raison — et cela exclut un recours à *packan*.

Le premier représentant de ce prétendu etymon est encore un peu plus fantastique. Littré avait tiré des *Mémoires de Franç. de Scepeaux*... (le Maréchal de Vieilleville), mort gouverneur de Metz en 1571 (27) le passage suivant « Oultre les intelligences dont il se vantoit (28) de plusieurs pacants, qu'il avoit là dedans, au nombre desquels sont les Tallanges, les Baudoiches et les Gornays, des plus anciens gentilshommes de la ville de Metz » (V 13). Comment un gentilhomme messin pourrait-il être en 1571, ou plus tôt, affublé d'une qualité rendue par un terme allemand plutôt vulgaire ?

En revanche Littré n'a pas eu tort de citer le passage sous « PACANT Terme vieilli de mépris »; il eût seulement dû noter une différence de sens, comprenant que *pacant* signifiait dans son exemple « homme du pays » (infra p. 359). Godefroy l'a dit.

Comment voir, surtout en Lorraine, un représentant de *paganu* dans *pacan(t)* ? On constatera d'abord (note 2 du *FEW*) qu'il apparaît en 1319 à Metz comme un surnom, ce qui permet d'attribuer le mot au moyen français. Le plus simple est de se rappeler que *-g-* ne pouvait se maintenir dans un parler gallo-roman du Nord passé 750 (cf. infra), et qu'il ne pouvait se muer en *k* germanique passé 650 (cf. supra); les descendants des Mediomatrici se nommant eux-mêmes **pagans*, c'est leurs voisins ripuaires qui en firent des *pacans*. Mais comment les habitants de la capitale avaient-ils pu être appelés des *pagani* ? On peut supposer que, dans une *ciuitas* mi-romane mi-germanique, le sens premier du mot « habitant d'un *pagus* » s'était gardé, peut-être aussi le mot avait-il signifié « citoyen d'un *pagus* » et reçu ensuite une teinte élogieuse, comme il arriva au cast. *natural* : aussi finit-il par être employé pour désigner les *citaens* de la capitale possessionnés dans un *pagus*. L'étrangeté de cette dénomination (cf. infra) en fit comme un nom propre dont se parèrent fièrement les indigènes messins, au point de désigner une vieille et haute bourgeoisie assimilable à la noblesse. Quant au fait

(27) Cinq volumes publiés en 1757 d'après les papiers de son secrétaire, Carloix.

(28) Dès 1551 ce seigneur avait beaucoup fait pour que le Roi acquît Metz.

qu'une famille de *pacants* de la cité de Metz se soit appelée *Paccant*, il rappelle cette famille d'eupatrides athéniens qui portait le nom même d'*Eupatrides* (29).

Partout ailleurs en Gaule le mot est au rebours dépréciatif et apparaît le plus souvent avec le sens de « rustre » ou quelque autre semblable. Littré se bornait à rapprocher le norm. *pagnant* (à lire *paguant*, cf. infra) « lourd, grossier ». Godefroy retrouve le mot *pacan* non seulement en Normandie, mais aussi en Bourgogne, Hainaut, Flandre, Livradois, dans le Morvan (*paican*), en Anjou (*pogan*), avec le sens « paysan, rustre »; dans le Doubs *pacan, pouquan* est « homme grossier, rustre, paresseux, fier ». Ces mots sont repris avec plus de précision à la p. 607 du t. XVI du *FEW*, et leur nombre est multiplié; il y a toutefois deux manquants, le *pacan* du Livradois et le *pogan* d'Anjou. Pour le premier pays, Godefroy avait recouru aux *Chroniques du Livradois* de l'Abbé Grivel, de Marsac, publiées en 1852, p. 63 : l'auteur écrit « PAGANUS, villageois, *pacan* », comme si le vocable auvergnat avait même sens que son etymon; vu que, en 1912, R. Michalias (30) ne donne pas le mot, il faut se déplacer dans l'espace et lui attribuer même sens qu'à Vinzelles (31) « rustre, grossier ». Nous n'avons pu obtenir le mot à Marsac, mais la variante *pagá* est le sobriquet des gens de S. Ferreol des Côtes, qui sur son N. E. touche Ambert (32). On y notera le *g* primitif, de même que dans l'angev. *pogan*, inconnu de Verrier-Onillon (33).

(29) C'était, si l'on en croit J. Hatzfeld, le nom de la famille d'Alcibiade.

(30) *Dans le Gloss. des mots part. du dial. d'oc de la . d'Ambert,* qui parut dans la *RPhFr* XXVI, pp. 26-45, 131-152, 186-224, 269-290.

(31) Alb. Dauzat cite *pakã, -ãda* sous le n° 3158 du *Gloss. du patois.*

(32) Un tel sobriquet est plus simple, moins artificiel que les *Tombo soupo* de N. D. de Mons ou les *Ventre djaune* de Marsac; la première de ces deux expressions, sans qu'il l'applique à tel ou tels, est traduite par Michalias p. 286 « lourd d'esprit ». Il serait instructif de rassembler au moins les surnoms imposés aux campagnards d'un lieu donné par leurs voisins, des campagnards les taxant de balourdise, ainsi que de pareils jugements portant sur des contrées entières; il se peut que les surnoms blasonnant les gens d'une communauté soient récents et fantaisistes, que les surnoms de habitants de tout un pays fussent anciens et comme nécessaires.

(33) Qui citent *pagance* « mauvais rata » chez Ménage, d'allure moins abstraite que la *paganée* moderne de Segré : le passage de *pagan* à *pogan* nous convie à y voir un hybride né du croisement de *pagan* et de **poian*. Sur le traitement d'*a* en syllabe initiale derrière labiale et la chronologie des faits cf. surtout Bourciez, §68 R V, et J. Pignon, *L'évol. phon. des parl. du Poitou,* 1960, pp. 499-502. De toute façon l'Anjou est entre le Poitou, où au XVIIe s. S. Maixent disait *paen* < *pane,* et le Haut Maine, qui dit *poin* (Verdier).

Pour qui part, sinon de *packan*, du moins de *pacan*, *pagan* n'est pas trop surprenant. Mais comment expliquer en terre d'oïl et en Basse Auvergne *pagan* pour *pāgānu* ? La première question, déjà posée ici, est celle du *-ga-* derrière voyelle échappant au relâchement dans l'articulation que Bourciez, § 123 hist., situe vers le VIIIe siècle. Fouché, p. 614, observe qu'au IXe siècle le *Capitulare de uillis* parle de *coruadas*, ce qui risque, malgré l'existence au XIIe siècle d'*enterver* et d'*enterve*, d'être une mauvaise interprétation d'un *coruadas* ayant un /w/ susceptibe de passer à /gw/ puis à /g/ (34) ; sans doute *-ogā-* n'est-il pas *-agā-*, mais *pāgānus* désignant un « habitant de la campagne » a pu être un terme juridique et conservateur, ce qui ne contredit pas ce que nous avons dit de l'archaïsme messin. Pour celui là nous avons supposé en outre qu'une influence germanique le fit passer à *pacan*, allons-nous expliquer de même un *pacan* attesté de l'extrême Nord à l'extrême Sud de la Gaule ?

Une influence franque est exclue puisque la seconde mutation consonantique est étrangère au bas francique (cf. Jolivet-Mossé, pp. 19 et 57). Il faut donc penser qu'en langue d'oc, sinon en langue d'oïl, remplacer une sonore *g* par une sourde *k* ne choque pas : voici un exemple fourni par le parler de Lauzés, au pays de Cahors, il arrive qu'à */gobèl/* « fagot » — terme réservé en Bas Quercy au fagot de sarments — on substitue un terme plus vigoureux : continuant à dire */ün gobèl destiu/*, on dira */kobèl d ibèr/* pour un fagot de vingt livres comportant une *barro* « grosse branche » ou deux, digne d'être brûlé. Analogue est l'évolution de celt. *clocca* à *klosko* « crâne », où *-sk-* est plus expressif que *-k-;* une foule de faits serait à considérer. En outre, nous l'avons dit, si *pagan* pouvait être un « enfant baptisé en retard », ce qui était assez bénin, un doublet expressif convenait mieux avec quelque chose de plus volumineux et de plus choquant, un homme, et un homme grossier. Au demeurant, si *pagan* et *pacan* ont même origine et même sens, il est plus économique de partir d'une forme qui existe que d'une qui est imaginaire.

La filiation *pāgānu* > *pagan*, satisfaisante en soi, n'est pas confirmée par des textes : cela se comprend si, venant à désigner des paysans moyens ou petits — simple distinction sociale — le mot avait

(34) On ne peut invoquer les composés de *rogāre* représentés plus tard par des formes empruntées : *subroguer* (1332 → XVIe s.) — *interroguer* (1389 → XVIIe s.) — *abroguer* (1398 → XVIe s.) (dans Bloch - von W.).

presque partout perdu une valeur juridique (35) et n'avait plus occasion d'être noté dans aucun acte. Se maintenant hors de la langue officielle, écrite, *pagan* en est venu à désigner le paysan *en marge* du village ou communauté, l'habitant d'un écart, et tantôt il est traduit « paysan », tantôt « être grossier », si l'on se fie à des répertoires qui font peut-être trop de dichotomie. Ainsi « paysan » serait le sens donné au mot par Ant. Perbosc, *Lo libre dels auzels* 14 (cf. *FEW*), et c'est ainsi qu'il faut traduire, mais il faut comprendre que *simples pacans rusticans* contient un *pacan*, non pas neutre, mars bien entendu dépréciatif, faussement dépréciatif. En fait, de Montauban à Cahors (36) *pacan* est dit à propos d'un « rustre », parce que le sens propre d'un mot dans un parler qui se dégrade disparaît à la fin sous le fard dont on le couvre, et tend à prendre surtout une valeur dépréciative en même temps qu'un sens trop vague.

Et c'est bien parce que le mot était chargé d'une valeur dépréciative qu'Edmont, ayant demandé un millier de fois « paysan » n'obtint qu'une fois *pagã*, en un pays entré tard dans la civilisation : *pagan* fait *grossier* au regard d'un *paysan* patoisé, et le Méridional qui déclare parler */patué/* se réfère à la civilisation et se sent mieux. Si un humble rhabilleur (37) né cinquante ans plus tôt au Brassus, village et paroisse tardifs, y vivant sans souci de sa gloire, mais soucieux de sa personnalité, n'avait pris soin dans sa réponse de donner le pas au terme ancestral sur celui de la ville (il donna les deux), nous serions réduits à un *pagan* unique recueilli au pied des Cévennes, et la critique montrerait l'inanité d'un tel témoignage, comme elle nie le *païen* d'Amyot.

Quant au franç. *pacant* « rustre », admis par l'Académie entre 1780 et 1790, avant la Ve édition parue en 1798, il n'est pas vernacu-

---

(35) De même que *paysan* n'a pas plus de valeur précise et juridique que ses équivalents latins du M. A., *agricola, agricultor* ou *rusticus*, qui conviennent aussi bien à un serf ou à un colon qu'à un homme libre, de même *pacan* est devenu imprécis : un paysan ne dira pas plus d'un autre qu'il est *paysan* qu'il n'offrira de *cerises* ou de *poires*, mais bien des *guignes* ou des *Williams;* les termes génériques sont pour lui d'un usage restreint. On peut aussi se demander si un paysan a plus besoin de donner un nom à sa condition qu'un nom à son parler.

(36) Le point le plus septentrional où nous ayons enregistré le mot est Thémines, dans le Nord du Figeagués.

(37) On est renseigné sur le témoin à la p. 27 de la *Notice* de l'*ALF*.

laire : puisqu'il existe non loin de Paris à l'Est, au Nord et à l'Ouest, il n'est pas aisé de déceler son lieu d'origine.

Voici maintenant le tableau des formes recueillies dans le *FEW*, trois seulement sous *pāgānus*, les autres sous *packan* (38).

I. — PAGAN

A) A St André de Valborgne *pagan* « paysan » — au Brassus dans le Val de Joux, *pəgan* « paysan »; mais le *FEW*, sous *packan*, dit pour ce mot : Joux « habitant de la plaine ». On pourrait penser que les gens du Val tendaient à rejeter une appellation gênante pour en affubler leurs voisins (cf. supra n. 31); mais, si nous pensons à leur origine, il est plus probable qu'en venant s'établir dans leur nouvelle demeure ils apportèrent le mot sans en changer le sens. Rien n'empêchait en effet les peuples romans de maintenir en quelque façon l'opposition romaine entre les *pagani* habitant les *pagi* = la banlieue de l'*Vrbs* (cf. n. 6) et les *montani* qui habitaient le *Septimontium* (Bloch, *op. cit.*, p. 27). Toujours est-il que *pagense* aboutit à *payé* « habitant de la plaine » à Uriménil, doyenné d'Epinal (*FEW* VII, 470, I).

Entre ces deux points (39) on trouve en Savoie *pégan :* le mot *pégan* « paysan » figure en 1902 dans le *Dict. savoyard* de J. Désormaux, et en 1912, *RPhFr*, p. 86, il en rapproche *pagan* qui en farià, argot des ramoneurs de la contrée de Faverges et Annecy, s'emploie pour « homme » : cette extension de sens, comme dit Désormaux, est naturelle, aussi naturel est l'emploi dans *Colomba* de *chrétien* pour « homme ». Juste au Nord, dans le pays de Thônes (40), le mot signifie « rustre ». Enfin, dans le français dial. des Echelles, jadis dioc. de Grenoble, on s'exclame aujourd'hui *quel pagan !* Ce n'est pas un compliment — à St Ferreol en Livradois les habitants jouissent d'un sobriquet, *pagã*, de forme archaïque et inoffensive; on ne les afflige pas en les affublant d'un appellatif *suractivé* et désobligeant *pakã*, aujourd'hui défunt (cf. p. 354) — en Normandie *pagan* est moins fréquent que *pacan :* c'est *parler pacan* qui a été noté au Havre pour « parler paysan » [entendez « patois »], tandis qu'à Lisieux, selon du Bois Travers, *pacan*, exagérant la nuance qui le sépare de *pagan*, est « paysan grossier ».

(38) Pour quelques exemplaires de *pagan* transcrits, nous ne séparons pas ceux qu'on traduit « paysan » de ceux qu'on traduit « rustre »; nous le ferons pour les nombreux représentants de *pacan* : simple artifice.

(39) Un troisième, d'où serait parti le futur franç. *pagan* de 1596, est inconnu, en principe plus excentrique.

B) A St Martin la Porte en Maurienne *pagã* est « nigaud »; on notera que le Chanoine V. Ratel (41) le déclare équivalent de *bakã*.

C) A. Poncins, près de Boën, *pagã* « mécréant, habitant de la montagne » semble témoigner d'abord du mal que « paysan » et « païen » eurent à se séparer, justifierait du même coup le besoin qu'on éprouva de distinguer les deux notions (42). Il est en effet douteux qu'on ait, à date ancienne, appelé *païens* des chrétiens voisins et adultes. Mais on ne peut guère séparer le fait de l'autre anomalie (43), « habitant de la montagne » substitué à « habitant de la plaine ». A date plutôt récente les gens de Poncins, riverains de la Loire, repoussèrent l'appellation *pagan* « (paysan→) paysan grossier », la réservant à leurs voisins de la montagne; ce dut être néanmoins à une date assez ancienne, où ils se rendaient compte sans effort que *pagan*∽*pacan* était une variante de *pai(e)n* ou mécréant (44). Cf. infra p. 362.

Sauf en Chablais (45) *pagan* vit à côté de *pacan*, une fois de *bacan*.

II. — PACAN

A) A Metz, au plus tard en 1571, *pacant* est sans conteste « homme du pays ».

B) Le sens de « paysan » est attesté à Puisserguier, avec celui de « pauvre diable », le moyen terme étant à coup sûr « paysan pauvre », qui risque de connaître la faim (cf. infra le sens du mot en

(40) Bien que dans le pays, jusqu'à Serraval, on se démarque des gens de Faverges au Sud en n'appelant pas l'argot des ramoneurs *farià*, mais *terratsu* ∽ *çhu*, comme dans une partie de la vallée d'Aoste, le *pagan* de Thônes est indistinct du *pagan* du reste de la Savoie.

(41) *Le patois de St Martin la Porte*, 1956, § 219, où sont confondus, de l'aveu de l'auteur, des mots signifiants « nigaud » avec d'autres signifiant « imbécile »; il est vrai que tout dépend du ton dont ces mots sont prononcés : beaucoup d'entre eux sont employés le plus souvent hors contexte, dans des interjections ou de simples vocatifs, et il est malaisé de les distinguer par des nuances.

(42) On n'en finirait pas sur le besoin qu'ont des esprits qui s'affinent de distinguer entre plusieurs emplois d'un mot par des formes différentes de ce mot : puisqu'il nous a fallu citer le Livradois, signalons qu'on y dit *senti* = *sentir*, mais *se sentre*, v. pr. « avoir conscience de sa situation, & » (Michalias, p. 279).

(43) Bien qu'un tel chassé-croisé ne soit pas sans exemple.

(44) Y aurait-il eu confusion avec un **poienc* « habitant de la montagne » qui explique le NF *Poyen* ?

(45) Encore qu'on doive tenir compte d'un *pacan* appartenant à l'argot des aoûterons de la Tarantaise.

Carcassez) — à Marseille même sens (46) — à St Pierre de Chignac, même sens; le *Dict. franç. -périg.* de J. Daniel, lui, traduit en 1914 *paysan* par *paisan, -o* (francisme assuré) et *pacan, -o* (mistralisme possible) puis par *pés terrous,* substitut du franç. *cul terreux;* mais nous nous fierons pour une fois à Daniel, chargeant toutefois *pacan* de la nuance « grossier », comme à Puisserguier il est chargé de la nuance « pauvre » — à Demuin, près Moreuil, *pacan* « paysan », secondairement « rustre » — à St Omer en 1790. Pour St Pol le *FEW* enregistre, c'est correct, le sens fourni par Edm. Edmont, « rustre, lourdaud », mais celui-ci, dans son *Lexique saint-polois, II*de *part.,* 1897, p. 137, transcrit une locution, une seule : *kr̃ē* (sacré) *tă* (?) *d' păkà d' păĭzã !,* témoignant assez que *pacan* était l'équivalent indigène de *paysan,* avant de n'être employé que dans un contexte dénigrant — en Flandre — à Mons.

Comme on voit, sauf à Marseille peut-être (mais de quel ton Achard prononçait-ile le franç. *paysan* ?), en tout cas dans l'extrême Nord du domaine roman, ce n'est qu'à date moderne que la connotation dépréciative est devenue inséparable de notre mot : cela rend l'étymon *packan* encore plus fantastique.

Mais cette nuance dépréciative est plus forte dans les cas suivants, d'un degré ou de plusieurs, le hasard des attestations ne pouvant nous informer du temps où chaque fois le fait est devenu constant :

« Campagnard » à Toulouse : *pacand,* dont le *-d* ne prouve rien, tout en étant prononcé dans le F *pacando* — dans le Carcassez le mot s'emploie en particulier dans le proverbe *Pacan afamat a pas d'aurelhos,* que Mistral cite sous PACAN, ANO, ..., Pacan, vilain, manant, rustre, roturier, personne de basse extraction. Le dernier sens serait appuyé par le proverbe, transcrit sous une forme provençale ou provençalisée, *li pacan e li noble,* et traduit « les vilains et les nobles »; comme au Moyen Age la formule équivalente opposait aux *nobles* les *vilans,* les plus humbles des paysans non serfs, *pacan,* même s'il a pris une valeur générique, désignait à l'origine une condition sociale supérieure à celle du *vilan,* dont le nom avilissant — le fémin. *vilana* n'apparaît pas en ancien prov. — s'est perdu comme presque partout, et la substitution de *pacan* à *vilan* témoigne de quelque ascension paysanne, alors que le français dit toujours *jeu de mains, jeu de vilains.* — en Rouergue *pacand, -o* « manant » — du diocèse d'Avignon sont deux poètes cités par Mistral — vers Manos-

(46) *Le Dict. de la Provence et du Comtat V.* traduit en 1785 *paysan* par *paysan, -o,* puis par *pacan,* sans fémin. enfin par *pantou* et *palot.*

que et Forcalquier, soit le dioc. de Sisteron, *pacan*, s.m., est en 1839 « manant », selon J. Avril, qui ajoute « malotru, grossier, rustre » (47) — « manant » à Châtenois, doyenné de Granges, dioc. de Besançon — « homme rustique » en Bourgogne — « qui a des manières de paysan » dans le Cantal.

C) Un sens brutal, « rustre », est donné pour béarn. *pacaa* — Quercy *pacan* — Vinzelles *pakã*, -da (aussi « grossier ») — steph. *pacan* — lyonn. *pacan* — Troyes, Reims *pacan*.

D) Sans référence à l'état de paysan, référence moins nécessaire à la campagne (cf. n. 35) qu'à la ville : « lourdaud » Bas Ossau — Pays de Vaud — Doubs (où la variante *pouquand* est une forme dissimilée ou délibérément altérée) — « homme de manières gauches » Bonneval — « grossier » *pacan* en Limagne = *pakent* en Charnie = *pacan* au Bas Maine.

E) Puis on pense à « gueux » : le gueux pitoyable et mal habillé, avec références données pour Castres, Agen et le Bas Limousin — le gueux mauvais sujet, un misérable, à Béziers et à Pézenas, qui sont des villes.

On va même jusqu'à « bandit » en gascon (de Condom) et à « truand » à Ytrac; ces acceptions seraient à vérifier (48).

De là on passe à Morv. *paican* « vagabond », ce qui nous éloigne de « manant » pris au sens étymologique, mais est corroboré par « ouvrier agricole » à Mignovillard près Nozeroy, *i. e.* un homme qui est sans domicile fixe. Peut-être le mot fut-il apporté par des hommes venus du Midi, qui prétendaient être, non des vilains et des brassiers « journaliers », mais des *pacans* « manants », domiciliés dans leur pays et contraints par une mauvaise année de s'expatrier et se louer n'importe où. La sonorité énergique du mot l'aidait à devenir plus injurieux dans la bouche d'un paysan, d'où aussi l'emploi suivant,

F) Celui de *pacan* comme adjectif, signifiant « paresseux » : alors que le substantif féminin est aussi rare que jadis le subst. fémin.

(47) *Dict. prov.-franç. cont. tous les term. insér. et ceux omis dans les...*

(48) A Condom il doit s'agir de l'exagération du sens de « triste sire (< fainéant bon à tout) », cité plus bas p. 362. D'autre part, si J. Lhermet, qui connaissait bien le parler d'Ytrac, dit que *pokon(das)* est « truand » (*Contr. à la lexic. du dial. aurill.*, 1931, p. 94), faut-il entendre que *pokon* signifie « qui a de mauvaises manières, des manières de vilain » = « qui a des manières de paysan » (cf. supra pour le Cantal), et *pokondas* « qui a des manières détestables » ? Le simple et le dérivé, parfois, ont fait bande à part de façon plus nette encore.

vilana (cf. supra), le féminin de l'adjectif ne l'est pas. Cet adjectif est enregistré sur les bords de l'aire les plus opposés : Béarn (sauf le Bas Ossau, cf. p. 361) et Ajoie; le Béarn constitue une aire avec Arrens (+ fémin. *pacanta*) et Aire (+ fémin. *pacante*). S. Palay dit que *pacà∽pacàn, -te* n'est plus qu'adjectif au sens de « paresseux, triste sire » (49), après avoir été un substantif signifiant « manant », sens qu'il a trouvé dans les anciens livres, où les auteurs de dictionnaires modernes se sont trop longtemps reportés sans discernement (50). De ce mot le béarnais a tiré maints dérivés.

Reste le passage de « paresseux » à « homme fier » : qu'un bon à rien soit souvent prétentieux, mais fier ? Le double sens risque d'être une fantaisie locale, et montrerait que chez les anciens Séquanes il avait pu prendre des sens divergents : ouvrier agricole — manant — lourdaud — paresseux — fier enfin. Sauf le dernier, ces sens ne se heurtent pas, ne détruisent pas l'unité familiale. Le sens de « journalier » en effet évoque un travailleur salarié, toujours insuffisant pour le maître qui l'emploie : d'où l'adjectif traduit dans une partie du Doubs « paresseux », dans l'Ajoie « fainéant ». Dans l'Ajoie sont les Franches Montagnes, colonisées par de nouveaux venus, peut-être de loin (?) et mal vus. Plus au Nord, Châtenois emploie notre mot de nouveau comme nom, dont le sens originel coïncidait peut-être avec celui de son homologue messin.

G) Est à part « mécréant » *pacan* à Montignac en Périgord : il se pourrait que le sens de la parenté avec *pagan* = *païen* se soit maintenu, d'autant que nous sommes à la limite, actuelle s'entend, de l'aire de *paganus*. Nous avons du reste rencontré ce sens à Poncins.

Il est bon en effet de dire que le tableau des formes presque toutes recueillies par le *FEW* ne nous permet pas d'affirmer que certaines provinces où on ne l'a pas noté n'ont jamais eu le mot. Et d'abord il arrive que, là où le simple n'est pas attesté, on trouve un dérivé, même un dérivé original, qui a peu de chances d'avoir été emprunté à un parler inconnu : c'est ainsi que le Comté de Nice dit *pacanard* « rustre », le Centre *pacanuche* « homme sans moyens, grossier, sot », que de nos jours, à St Vincent Rive d'Olt, en aval de Cahors, *pakan* est mort, l'augmentatif *pakandas* toujours vivant.

Désormais le hasard seul pourra faire obtenir de nouvelles attestations du *pagan∽pacan* noté par Edmont une seule fois, un mot que

(49) C'est encore une fois un sobriquet, celui des gens de Momas : a-t-il été vraiment donné avec le sens « paresseux », qui pourrait être assez récent ?

(50) Ainsi fait W. Elcock transcrivant la remarque de Palay *De quelques affin. phon. entre l'arag. et le béarn.*, 1938, p. 147.

tous les paysans de France se sont efforcés d'oublier. Quelques tentatives, toutes sauf une ayant été faites il est vrai dans des villes, ne nous ont pas permis de retrouver *pacan* en Rouergue ni en Auvergne; en Quercy même il disparaît. Sauf un ou deux, les lexiques publiés après 1900 ignorent un vocable abondamment attesté moins d'un siècle auparavant, quoiqu'il fût exclu du bien dire à Paris et ailleurs depuis le XIIe siècle : *paisenc* apparaît en 1138, et en 1160 Benoît de Sainte Maure le remplace par *paisan*.

Nous avons fait le tour des représentants de *pāgānu* et de ses dérivés, il convient maintenant de regarder les noms où *-ānu* semble avoir été remplacé par un autre suffixe. *A priori* la chose se fit à date ancienne, quand mots et suffixes avaient plus d'étoffe qu'ils n'ont eu par la suite.

Le Vivarais ignore *pāgānu*, mais il a connu *pāgellu*, puisqu'on y dit /podjèl/ pour « habitant des plateaux » [(51)], cf. le cas forézien vu p. 359. En Anjou *pāgān(u)* a vécu jadis, mais il dut s'affaiblir puisque un adj. *pahourd* « lourdaud » est selon Verrier-Onillon « Terme de mépris pour désigner les paysans » au Nord d'Angers, tant à Briollay qu'à Segré; déjà G. Dottin donne le mot pour le Bas Maine. On ne saurait dire que *pahour(d)* fut tiré de *pagan* par changement de suffixe, mais on peut songer à un abstrait **pāgōre* [(52)] « balourdise d'un *pagus* », devenu concret et désignant un homme, comme attribut d'abord, comme épithète ensuite. Le mot serait assez comparable à *folor(s)*, déjà chez Wace, 1156, *folour, fo(u)leur*, signalé par Godefroy VI 250 2 sous *follur;* l'abstrait *folor*, remplacé dans le Midi par *folordisa*, y a remplacé lui-même *fol*, qui se maintient seulement dans quelques expressions.

De toute façon l'angev. *pahour(d)* n'est pas seul, car en 1924 L. Zeliqzon, qui ne transcrit pas *pacan* dans son *Dict. des patois romans de la Moselle*, écrit à la p. 495 [*pa šu, pa kü* dans le parler usité au N.E. de Metz], s.m. — Grossier paysan, paltoquet. Il interprète *pas-chou* et *pas-cul* bien qu'il nous ait dit lui-même p. 143

(51) J. de la Laurencie, *Surv. celt. et précelt.*, dans *Revue du Vivar.*, 1931, p. 1-2 du tiré à part. Le *pagel* s'oppose à l'habitant de la plaine ou *rayol*.

(52) Au M. A. les mots en *-or* (< *-ōre*) riment avec *jor* (< *diurnu*), non seulement en Champagne, Wallonie et Picardie, mais aussi dans l'Ouest (Fouché, p. 307, R VI); nous admettrons donc en Anjou *-our* < *-ōre* dans un mot indigène, surtout un mot péjoratif moins aisément francisable. Le *-d* marque, ou bien qu'il existe un féminin *pahourde*, ou qu'*-r* finale a persisté, un peu comme dans *cueillér*, qui, selon Ménage, se dit en Anjou comme à la cour (*ap.* Miss Mildr. Pope, *From Latin to modern French*, 1934 ou 1952, § 402).

que šu = *chou* ne s'emploie guère; la sémantique de plus ne trouve pas son compte dans cette double supposition. A la p. 40 nous apprenon que dans le centre de l'aire considérée, *i.e.* au N.E. de Metz, dans le pays de la Nied et en Saonois, on emploie *bašu* = *bošu* dans la vallée de l'Isle, le Pays Haut, la vallée de la Fesch et le vosgien, soit l'Est et le Sud Est de l'aire. Dans le vosgien et en Saonois c'est un « ouvrier qui pioche la terre », notion proche de celle de « journalier », mais dans le reste du pays c'est un « ouvrier qui dirige le marteau dans une forge ». Observons 1) qu'il a dû y avoir en l'un et l'autre cas chute d'une *-r* finale, comme dans mess. *paχu* = *pêcheur* (p. 489) ou *kǫlü* « tamis » (p. 152) — 2) que *pašu* et *pakü* peuvent représenter deux variantes argotiques d'un même mot, savoir un primitif **pacǫ*, qui serait (?) lui aussi **pāgōre;* si **pacǫ* fut substitué à *pacan*, c'est que celui-ci subsistait avec une valeur différente; *pakü* aggravait peut-être l'injure **paku*, que *pašu* atténuait. On notera que *pašu* et *bašu* appartiennent au même parler.

III. — BACAN

Un mot reste à éclairer : si nous admettons qu'en Suisse *bacan* vienne du Piémont, peut-être seulement du Val d'Aoste, nous ne voyons pas pourquoi ni comment *bacan* « paysan » dans l'argot des fondeurs de cloche lorrains (53) serait venu du Piémont en passant par la Pays de Vaud et en sautant par-dessus la Franche Comté. Plutôt que de faire appel à un caractère international des argots, cher à W. von Wartburg, ne peut-on rapprocher les *bacan* gallo-romans de *pacan*, comme *bašu* de *pašu*, et y flairer une influence germanique qui n'exclut pas une intention argotique secondaire ?

Constatons pour finir que la valeur originelle du mot s'était conservée en un point de l'extrême Nord du domaine roman, près du wallon qui a gardé lui aussi bien des mots perdus ailleurs. La seconde acception, encore neutre, prise par *pagan* a survécu dans le Midi et la lisière Nord de la Gaule jouxte la mer et le pays flamand, occupant même domaine que celui qui a échappé à la palatalisation. Il faut peut-être considérer aussi que le mot, répandu dans le domaine franco-provençal, y est indigène, au moins dans le Sud : c'est en effet une aire restée elle aussi assez fidèle au gallo-roman primitif. Du reste la notion que nous avons évoquée ou invoquée plus d'une

(53) En revanche le *pays* d'un *paysan* et le *compagnon* d'un *ouvrier* (puis tel ouvrier spécialisé) sont notions parallèles, et les deux sens pris par *bašu* en messin sont chose naturelle.

fois et qu'on retrouve dans toutes les pages de Ronjat, nous voulons dire celle d'emprunt de parler à parler, s'est montrée sans doute trop envahissante. On suposera donc que *pāgānus* fut courant dans les campagnes de Gaule un peu au-delà des limites où il était enfermé au siècle dernier (54) ; sur le pourtour de l'aire, le mot put conserver ses acceptions premières, au rebours prendre les sens dérivés les plus variés. Quand il tomba en désuétude, cherchant à se revaloriser, il prit une acception violente, du moins peut-on le soupçonner.

Les divers sens du mot bas latin n'en restèrent pas moins proches les uns des autres, le subconscient des gens restant frappé de la *uis etymologia :* on voit *pagan* et sans doute *paien* signifier aussi bien « paysan » que « païen » ; ceci n'est pas contredit par un effort général pour distinguer les deux. Il apparaît aussi que la Gaule avait gardé un sens que le mot latin avait dans la meilleure langue, celui de « civil ». Enfin, un mot étant toujours prêt à se charger d'une nuance appréciative, ou plutôt dépréciative, un effort phonétique était le bienvenu qui soulignait la chose en substituant une sourde intervocalique à une sonore : *pacan* et *bacan* s'expliquent ainsi en partie.

Ces lignes n'innovent guère : déjà Malvezin et Mistral tiraient *pacan* de *pāgānu,* et tout romaniste interrogé à brûle pourpoint fait de même, mais il fallait justifier le sens commun, qui pour une fois coïncidait avec le bon sens.

Celui qui aima les champs, leurs hommes et leurs travaux de façon aussi acharnée ne jugera pas ce petit effort qui tend à retrouver l'origine du nom porté par la majorité de la majorité silencieuse des hommes de notre terre, nos morts.

ADDENDUM

P. 2, l. 27. M. Rohlfs, *Gramm.,* p. 165, n'étudie pas le cas d'*i* protonique. P. 18, l. 17. Ce que nous avons dit de *pas-chou* et de *pas-cul,* simples calembours étymologiques, est *tirato pei capelli;* ne peut-on voir dans ces deux formes les avatars d'un ancien **pacoul* < *pāculeu,* ou mieux **pacuculu* ? Ce mot survit aujourd'hui à Loubens, dioc. de Pamiers, pour dire « rustre » ; il coïncide avec le NF catalan *Pacull* (dans des lieux des dioc. de Barcelona, Solsona et Urgell cités par le *DCVB*). M. Moll, *Els llin. catal.,* 1959, p. 328, y reconnaîtrait l'ancien adjectif *poculull* < *paucuculu.* Mais n'oublions pas les générations de réfugiés catalans qui vécurent en Narbonaise.

(54) Limites d'un territoire vaste à l'extrême; restent en dehors surtout l'Ouest central et l'Armorique, où la romanisation fut moins profonde et la christianisation plus tardive qu'ailleurs en Gaule.

QUELQUES INSCRIPTIONS LANGUEDOCIENNES (XVe-XVIIe SIECLE)

par André SOUTOU

Parmi les inscriptions dont il est ici question quelques-unes sont inédites. D'autres, qui ont été déjà signalées, ont parfois fait l'objet soit de lectures en partie inexactes, soit d'interprétations pour le moins discutables. Il en est une enfin qui garde encore son secret, bien que parfaitement lisible et relativement récente.

*
**

1. *Les inscriptions de la commanderie de Rayssac, à Albi (Tarn).*

Le château de Rayssac est situé dans la commune d'Albi, non loin du village du Cambon. Il a été jusqu'à la Révolution Française le siège d'une commanderie des Hospitaliers et en 1899 ses vestiges archéologiques ont été étudiés avec précision par l'excellent érudit qu'était Edmond Cabié (1).

A la fin du siècle dernier, l'aile principale du château enfermait encore à son extrémité Sud la partie la plus ancienne de tout le bâtiment et on pouvait lire dans une grande salle du premier étage (lettre A du plan) une inscription indiquant qu'une réparation y avait été effectuée en 1492. Malheureusement, cette salle, ainsi que son inscription et les diverses peintures qui ornaient son plafond, ont irrémédiablement disparu vers 1905 lorsque le propriétaire dut rebâtir entièrement l'angle Sud-Ouest qui menaçait de s'écrouler.

L'inscription, tracée en lettres gothiques noires dans des banderoles blanches qui se détachaient sur un fond rouge, a été lue comme suit par E. Cabié :

(1) Le château de Rayssac, *Revue du Tarn*, 1899, 1-16, avec 4 planches de dessins.

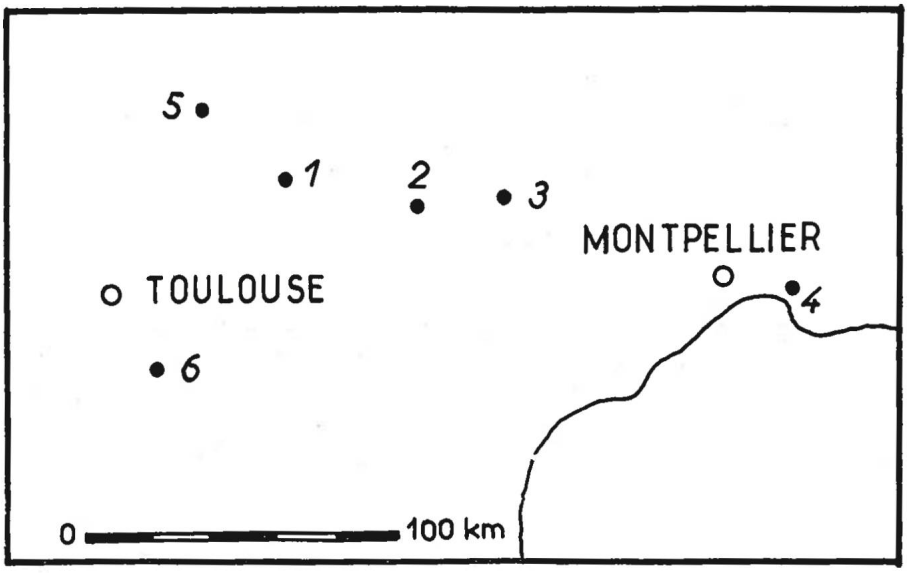

1) Carte de situation. 1 : Albi-Rayssac; 2 : Combret; 3 : Versols; 4 : Aigues-Mortes; 5 : Varen; 6 : Montgeard.

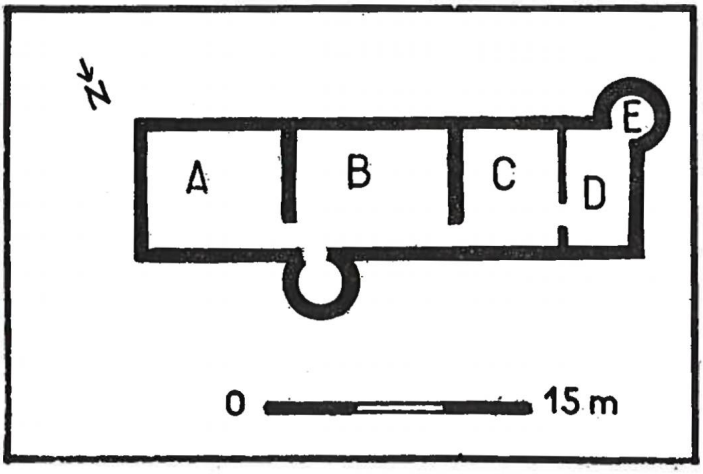

2) Plan du château de Rayssac, d'après E. Cabié.

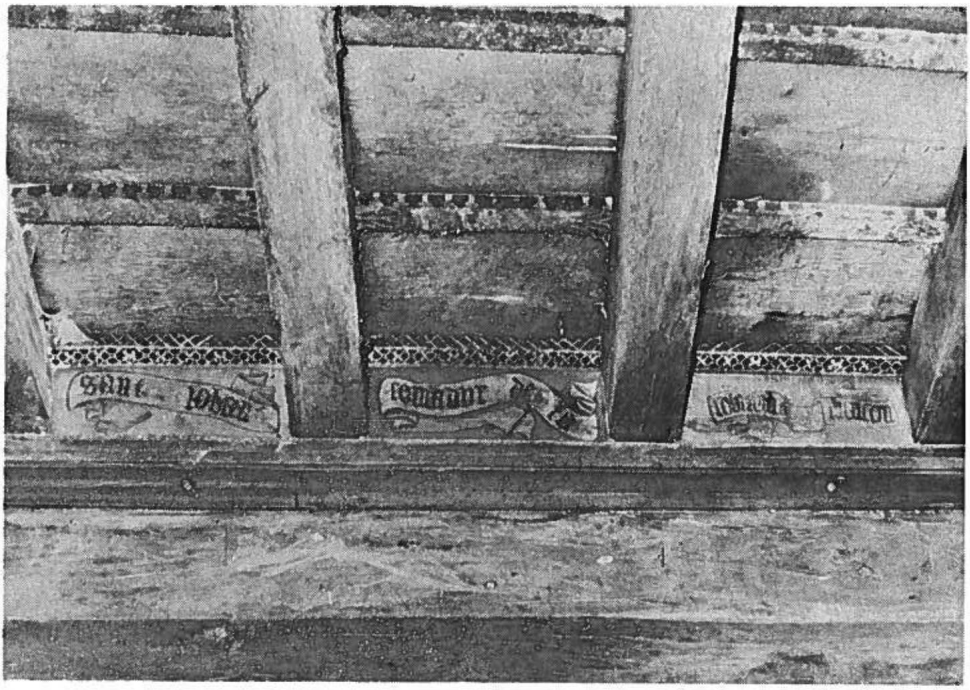

3) Rayssac, inscription de 1515, banderoles 7-9.

L'an M. IV. cens /2/ lxxxxii. fut /3/ feta .la. presant. /4/ reparation /5/ por. frera. Tristant /6/ de la Borme /7/ de l'ordec de /8/ Sant Johan /9/ comandur. de. la. /10/ presant. mayson /11/...

« L'an 1492 fut faite la présente réparation par frère Tristan de La Borme, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur de la présente maison (de Rayssac) »

Comme on le verra plus loin, la seule objection que l'on puisse faire à cette lecture concerne la septième banderole où le mot « ordec » ou « ordenc », ainsi que le propose également E. Cabié, est douteux, puisqu'il signifie en ancien provençal « descendance », alors qu'il s'agit ici de l'*ordre* des Hospitaliers.

Dans la salle B, qui est conservée, malgré le mauvais état de la toiture, il y a une deuxième inscription, répartie sur onze compartiments ou intervalles séparant les poutres du plafond, sur le mur Sud. Comme dans la salle précédente, les minuscules gothiques ont été tracées en noir dans des banderoles blanches qui se détachent fort bien sur le fond rouge du mur. La lecture d'E. Cabié est la suivante :

L'an M. V. cens be- /2/ id. fut. feta. la /3/ presant. mayson /4/ por. frera. Jehan. /5/ Bonifaci. chibailhier. /6/ del. ordre. de. /7/ Sant. Johan. /8/ comandur. de la /9/ cobrama. maicon /10/ ... /11/...

Dans les compartiments 1 et 2 le groupe de lettres « beid » est interprété comme « huit », tandis que dans le compartiment 9 le mot « cobrama » reste sans traduction.

Avant de proposer une nouvelle lecture qui peut être contrôlée par des reproductions photographiques, plus objectives que les très méritoires dessins d'E. Cabié, je voudrais remarquer que la date de 1508 n'est pas satisfaisante, non seulement parce que le mot « beid », qui s'apparente vaguement par le son au *boueyt* « huit » du dialecte albigeois actuel, n'est nulle part attesté, mais aussi parce que le commandeur Jehan Bonifaci n'a exercé ses fonctions à Rayssac qu'entre 1514 et 1519.

Après examen direct de l'inscription, qui est pour le moment très nettement lisible, la lecture suivante me paraît assurée :

Lan mvcens he /2/ xv fut feta. /3/ la presant. mayson. /4/ por frera jehan /5/ bonifaci chibalhier /6/ del ordre de /7/ sant johan /8/ comandur de la /9/ sobraina maison /10/ ... /11/ ...

« L'an 1515 fut faite la présente maison par frère Jean Boniface chevalier de l'ordre de Saint-Jean, commandeur de la souveraine maison... »

L'année 1515 convient en ce qui concerne la période pendant laquelle Jean Boniface était commandeur à Rayssac. Quant à l'adjectif *sobraina* « souveraine », il est couramment employé pour qualifier l'ordre de Malte, « ordre souverain et militaire », ainsi que le proclament ses membres encore de nos jours. On voit en même temps que dans l'inscription de 1492 le mot douteux « ordenc » doit être remplacé par *ordre*.

C'est donc finalement en 1515 que le château de Rayssac fut augmenté d'une aile remarquablement bien bâtie — à en juger par le magnifique appareil des murs — qui était desservie par un escalier à vis encore en bon état.

En dehors de l'inscription principale qui vient d'être transcrite, deux poutres de la salle B portent chacune un petit texte également tracé en minuscules gothiques noires : *Pansez alamort* (« Pensez à la mort ») et *Bon* (cœur peint en rouge) *fe loi* (« Bon cœur fait loi »).

La langue des deux premières incsriptions est curieuse : ce n'est ni du vrai français, ni de l'ancien provençal. Les termes hybrides (par exemple, *por* au lieu de *pour* ou de *per*, *frera* pour *frère* ou *fraire*, *comandur* pour *commandeur* ou *comandador*, *feta* pour *faite* ou *facha*) et le fait que les termes français déformés prédominent, indiquent que les deux textes ont été rédigés par des Languedociens s'évertuant à s'exprimer en français. Les deux autres textes sont un peu plus corrects, encore que l'orthographe soit plus phonétique qu'académique (*fe* pour *fait*, sous l'influence de *fa*). Ces quatre inscriptions illustrent donc l'histoire de l'implantation de la langue française dans le Midi (2).

Une cinquième inscription se trouve dans la salle D. Comme l'a indiqué E. Cabié, elle est contenue dans une banderole disposée en ovale, qui encadre un blason. On y distingue le nom d'un commandeur, écrit en majuscules romaines : CLAVDE DE THESAN VENASQVE. Il s'agit donc d'une salle qui a été aménagée entre 1582 et 1596, c'est-à-dire quelques années à peine après la fin des guerres de Religion. La misère du pays, en cette époque malheureuse, explique que l'appareil des murs ne soit pas aussi soigné que dans la partie du bâtiment édifiée en 1515.

Enfin une sixième inscription ou série d'inscriptions est encore visible dans la salle de la bibliothèque (lettre E du plan) qui était logée, toujours au même étage, dans la tour de l'angle nord-ouest et que protégeait une meurtrière à arquebuse que l'on remarque sous l'appui de la fenêtre. Si une grande partie des fresques qui ornaient la voûte en calotte sphérique de cette salle circulaire a disparu, des inscriptions en capitales romaines sont peintes en lettres blanches plus ou moins effacées sur une bande étroite, de couleur sombre, qui fait le tour de la pièce au-dessous de la naissance de la voûte et qui se continue sans interruption sur le linteau de la fenêtre où les lettres sont à cet endroit peintes en noir sur le fond gris de la pierre. E. Cabié se borne à noter à leur sujet : « Tout autour de la chambre règne une inscription en majuscules romaines, dont nous n'avons pas pu reconnaître la langue ». Toutefois certains fragments dont je me suis péniblement efforcé de déchiffrer le libellé permettent de penser qu'une partie tout au moins de ce texte est écrit en espagnol, par exemple le groupe de lettres suivants :

(2) Dans les inscriptions de l'église de Montgeard (Haute-Garonne) la substitution du français à la langue d'oc se fait entre 1533 et 1546. Cf. Cl. Rivals et A. Soutou, *Montgeard en Lauragais*, Toulouse, 1974, 8-9.

DIOS (signe de séparation à trois pointes) LOREMEDIARA qui peut s'interpréter « Dios lo remediara » « Dieu y portera remède ».

Si les services des Monuments Historiques se décident un jour à aider le propriétaire à refaire le toit — seul moyen efficace pour empêcher la destruction du plafond peint de la salle B, qui pour le moment n'est protégé des infiltrations d'eau que par l'épaisse couche de colombine recouvrant le plancher du second étage — et à restaurer les peintures des salles B, D et E, peut-être sera-t-il possible de restituer les lettres qui forment l'inscription circulaire de la bibliothèque et de faciliter pour autant leur lecture. Sans doute y retrouvera-t-on, comme dans la librairie du château de Montaigne, de sages maximes exprimées en langues anciennes ou étrangères.

A Rayssac, en tout cas, la présence d'une meurtrière à arme à feu, pratiquée sous la fenêtre même dont le linteau est porteur d'une partie de l'inscription met en lumière le double et attachant visage des chevaliers de Malte, qui, en ces temps difficiles de guerres civiles, savaient être à la fois des soldats et des humanistes.

2. *Les inscriptions en quatre langues de Combret (Aveyron).*

Dans une étude manuscrite, intitulée *Notice sur la paroisse de Combret,* l'abbé B. Brunet a signalé vers 1910 une curieuse inscription qui est gravée sur un linteau de porte, dans l'ancienne demeure de la famille de Penne de La Ferrandié, et dont il se demande si elle a été rédigée « en patois, en mauvais espagnol ou en quelque autre idiome ».

Le linteau en question se trouve à l'entrée d'une pièce à laquelle on accède par un escalier à vis. Sur la face externe, on distingue, de part et d'autre d'un écusson martelé, deux lignes d'un texte transcrit en majuscules romaines irrégulières, qui surmonte le nom parfaitement lisible du propriétaire TRISTAN DE PENE. Ce personnage est historiquement connu par une reconnaissance qu'il fit au roi en 1636 pour des fiefs de la commune de Rebourguil. L'inscription peut donc être approximativement datée de la première moitié du XVIIe siècle.

Selon mon interprétation, la lecture se fait par demi-ligne, de haut en bas et de gauche à droite. Voici donc comment apparaît l'ordre du texte, avec les séparations de mots qui semblent s'imposer :

a) DI° VANTO LHOMO

b) NON PVO GODERE

c) ACQVISTA MILA METE

d) I ETERNO DISCENTE

C'est-à-dire, en italien moderne : « Di vanto l'uomo / non può godere / acquista mila mete / e eterno discende »; ce qui signifie : « De la gloire l'homme / ne peut jouir / il atteint mille buts / et, éternellement, il descend ».

L'établissement du texte, tel que je viens de le transcrire, appelle quelques remarques d'ordre paléographique et philologique :

1. ligne *a*) : après DI il faut supposer que le petit o n'est qu'un signe de séparation ou une lettre superflue gravée par erreur.

2. ligne *a*) : le H de LHOMO est probablement dû à une deuxième erreur ou à la réminiscence du mot latin.

3. ligne *d*) dans DISCENTE le T est né de la confusion avec une forme du verbe latin *disco;* quant au I (premier mot) pour E, c'est probablement une confusion avec l'espagnol (-Y-).



4) Combret, inscription en italien.

En ce qui concerne l'origine du texte, j'ai vainement recherché s'il s'agissait d'une citation classique. Espérons qu'un connaisseur de la littérature italienne pourra fournir les précisions qui me manquent.

Dans le même village de Combret un autre hôtel, qui appartenait à la famille Audous de Roquefère et qui porte la date de 1603, enferme trois inscriptions en langue espagnole, peintes sur la cheminée de la salle du premier étage. La première, tracée en lettres blanches sur fond noir, à l'intérieur d'un cadre ovale lui-même inscrit dans un cartouche baroque, est ainsi conçue :

PIO MORTE
QVE MVDADO

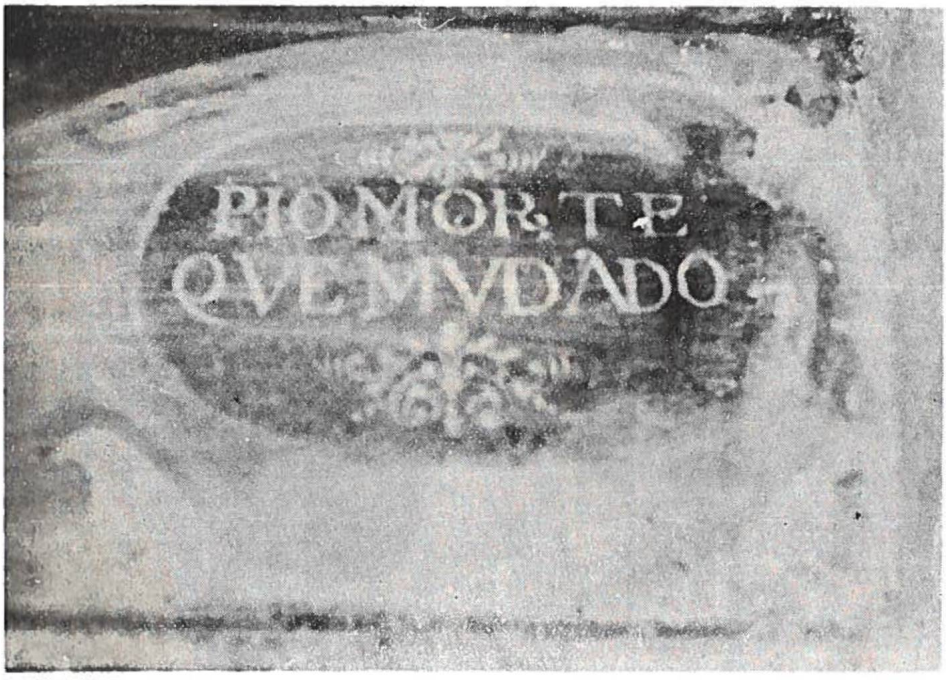

5) Combret, inscription en espagnol.

Bien que la présentation de cette inscription soit beaucoup mieux soignée que dans le cas précédent, il est intéressant de noter que le texte proprement dit n'est pas non plus entièrement correct. Il est en effet rédigé moitié en espagnol, moitié en italien. Normalement on attendrait dans l'une ou l'autre de ces deux langues, ou bien

Piuttosto morto che mutato,

ou bien

Antes muerto que mudado,

c'est-à-dire « plutôt mourir que trahir ». La deuxième et la troisième inscription sont de même facture :

NO I A FUECO
QVE MAS ARDA
QVE LA LENGVA
QVE MAL ABLA
« langage de médisant est pire que feu ardent »

TODOS
CONTRO IO
ET IO CONTRO
TODOS
« tous contre moi et moi contre tous »

Ce dernier texte rappelle le fameux *Contr'un* de La Boétie, le grand ami de Montaigne.

Malgré leurs imperfections grammaticales ces inscriptions de Combret témoignent de l'intérêt que portaient les Français de l'époque de Henri IV ou de Louis XIII aux ouvrages écrits au-delà des Pyrénées et des Alpes, et aussi du goût éclairé qui régnait alors dans un humble village du Rouergue.

Combret est par ailleurs le village de l'Aveyron qui possède le plus d'inscriptions. En effet l'église en compte quatre, toutes antérieures au XVIIIe siècle. Deux d'entre elles, en latin, concernent respectivement la consécration de l'édifice roman primitif, bâti par l'ordre des Hospitaliers, et sa reconstruction en 1393. Les deux autres, en français, se rapportent aux donateurs de la chapelle latérale Nord, ajoutée au XVIe siècle. De plus, dans la bourgade même, il y a trois inscriptions supplémentaires. La plus ancienne est rédigée en latin. Elle a été sculptée sur la croix de la Place Couverte, qui représente l'archange saint Michel, symbole de l'équité et vainqueur de Satan qu'il maintient à ses pieds, sous la menace de son épée. Le texte, en capitales gothiques du XIVe siècle, fait allusion à la signification étymologique du nom du saint :

MICAEL VT DEVS
« Michel, semblable à Dieu »

Les deux inscriptions suivantes sont du XVIIe siècle et leur texte français a été inspiré par l'ardente piété d'une pieuse dame, nommée Delphine d'Arifat. En voici la teneur :

DONNE DES AISLES A TON AME.
AFIN . QVE . PLVS . LEGEREMANT
FVYE . D ENFER L HORRIBLE FLAMME .
PRIE . TON DIEV DEVOTEMENT .
DELFINE 1619 D ARIFAT

PANCE A LA MORT . ESPOVVANTABLE
D ENFER . L ORRIBLE . IVGEMANT
AV PARADIS QVI . EST . PERDVRABLE
TV . PRIERAS . INCESSEMANT
DELFINE ... D ARIFAT



6) Combret, inscription en français.

Paradoxalement, le village rouergat de Combret ne possède pas d'inscription en langue d'oc et pourtant en 1211 une charte, rédigée dans l'église même à l'instigation de l'ordre des Hospitaliers, a été écrite en ancien provençal afin que tous les habitants puissent en comprendre le texte.

3. *Deux inscriptions énigmatiques de l'an* 1679.

La première de ces inscriptions est très nettement lisible au-dessus d'une porte, à Versols, dans le département de l'Aveyron, non loin de St-Affrique. Comme le montre la photographie, elle est gravée en épargne sur un écu de forme moderne, au sens héraldique du mot :

W I R N
1 6 7 9

La lettre W se retrouve au début d'autres inscriptions de XVIIe siècle, par exemple dans la cathédrale d'Albi, où l'on peut lire les deux lignes suivantes (3) :

W MONSIEVR POUDAC ET TOVTS CEVX QVI LAIMENT
ET LES YEUX CREVER A CEV LA QVI LAHISSENT

D'après le contexte il est évident que le W est ici un assemblage de deux V, qui signifie « vive », tout comme en italien, où, de nos jours encore, W représente *viva*. Le texte albigeois est donc en clair : « Vivent Monsieur Poudac et tous ceux qui l'aiment. Et les yeux crevés à ceux-là qui le haïssent ».

Ce même W se lit encore sur une inscription de Varen (Tarn-et-Garonne), datée de 1621. Bien que la deuxième ligne, qui contient précisément le W, ait été en partie martelée, le texte peut-être rétabli grâce aux observations qui ont été faites par un connaisseur des lieux (4) :

VN DIEV VNE FOY
W LE ROY LOVIS

Il s'agit d'un hommage à Louis XIII que les CONSVLZ et CONCELIERS de Varen firent apposer sur une porte de leur ville, mais que leurs successeurs voulurent effacer pendant la Révolution Française.

Il est intéressant de noter en outre que le sigle W, ainsi employé trois fois en Languedoc au XVIIe siècle, est gravé en plusieurs endroits sur les murs de la célèbre Tour de Constance, à Aigues-Mortes, où furent emprisonnés au commencement du XVIIIe siècle

(3) *Revue du Tarn*, 1895, 278.

(4) E. Dezer, qui écrit dans sa *Notice historique et archéologique sur Varen* (Toulouse, 1927, 22-23) : « j'ai cru reconnaître l'expression... d'un vivat pour le roi Louis ».

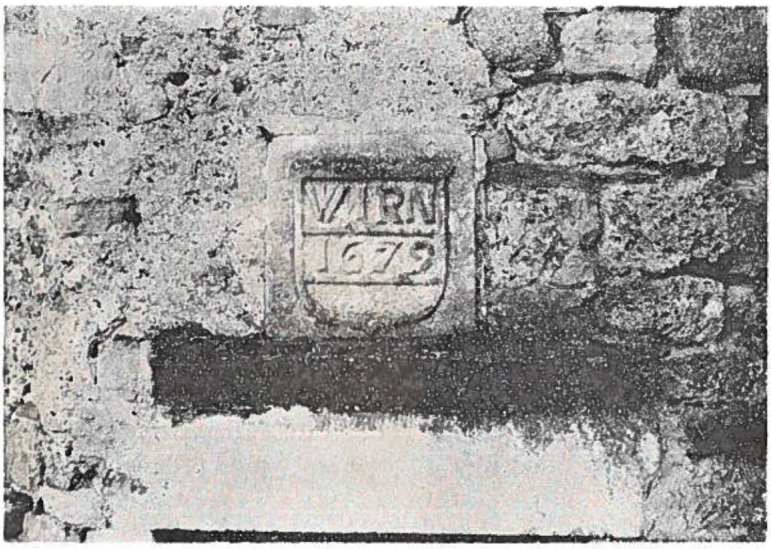

7) Versols, inscription de 1679.

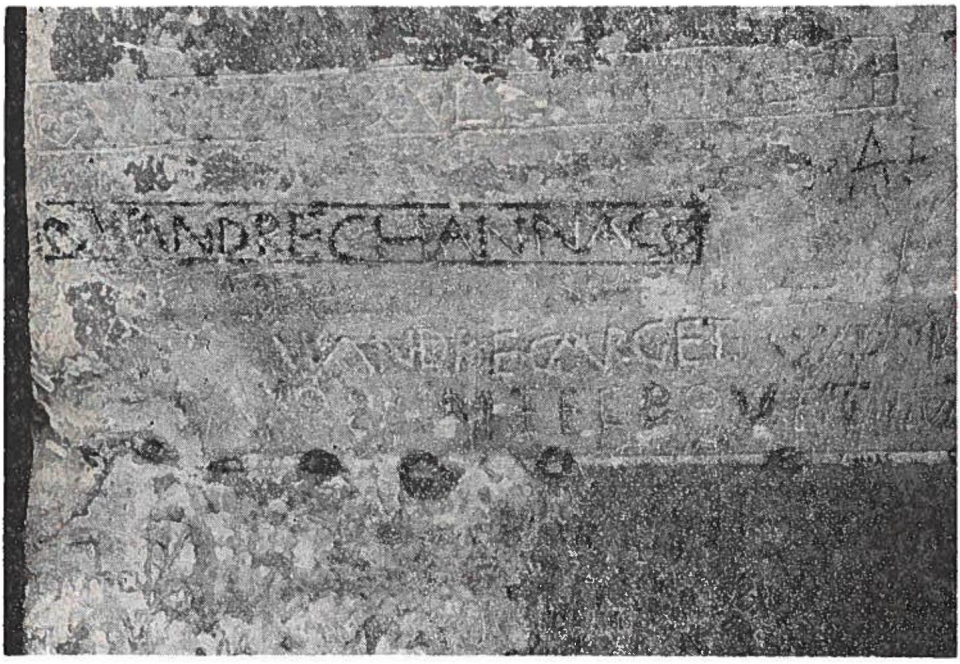

8) Aigues-Mortes, inscription enfermant l'abréviation W.

les Camisards des Cévennes. C'est ainsi que l'on peut déchiffrer dans la salle du premier étage l'inscription suivante :

W ANDRE CARGET

Si l'on remarque que le W est toujours placé devant un nom propre, on ne saurait dès lors l'interpréter, ainsi qu'on le fait généralement (5), comme l'abréviation de *Vae Victis* « Malheur aux Vaincus », c'est-à-dire comme un aveu désespéré de résignation impuissante. On pourrait y voir plutôt — selon l'explication qui vient d'être proposée — l'affirmation d'une foi vivante et invincible. Mais la réalité n'est pas si romantique. Il faut souligner en effet que les W d'Aigues-Mortes ne doivent pas être attribués automatiquement aux seuls Camisards, puisque certains textes commençant par cette lettre sont précédés d'un dessin représentant un cœur (inscription W ANDRE CHANNAC) ou sont datées du XVIIe siècle (inscription W. B. CHAMPION ... 1627, gravée sur les remparts, en dehors de la Tour) et sont par conséquent étrangères ou antérieures aux troubles des Cévennes. Il s'agit dès lors très vraisemblablement de simples noms de compagnons commémorant leur passage à Aigues-Mortes au cours de leur Tour de France.

Pour en revenir au texte énigmatique de Versols, le W doit être l'abréviation de *vivat* et les lettres qui suivent sont les initiales de trois autres mots latins qui figurent dans l'inscription bien connue que Ponce Pilate fit mettre sur la croix de Jésus (I N R I) :

V(*i*)V(*at*) I(*esus*) R(*ex*) *N*(*azarenus*)

« Vive Jésus Roi, de Nazareth »

La seconde inscription, exactement contemporaine de la précédente, est beaucoup plus obscure. Elle se trouve à Montgeard (Haute-Garonne), encastrée dans le mur de la maison de M. de Sevin. La première ligne, ainsi libellée

[L]A DEBIZE . DE LOVSTAL

« La devise de la maison »

permettait de penser qu'il s'agissait d'un texte rédigé en français teinté de langue d'oc. Cette première impression était confirmée par la lecture de la quatrième et dernière ligne dont le sens est parfaitement clair :

FAIT . LE . 7 . AOVST 1679

(5) Cf. dans la collection des *Guides Bleus* les volumes consacrés aux *Cévennes-Languedoc* ou au *Littoral Languedoc-Roussillon*.

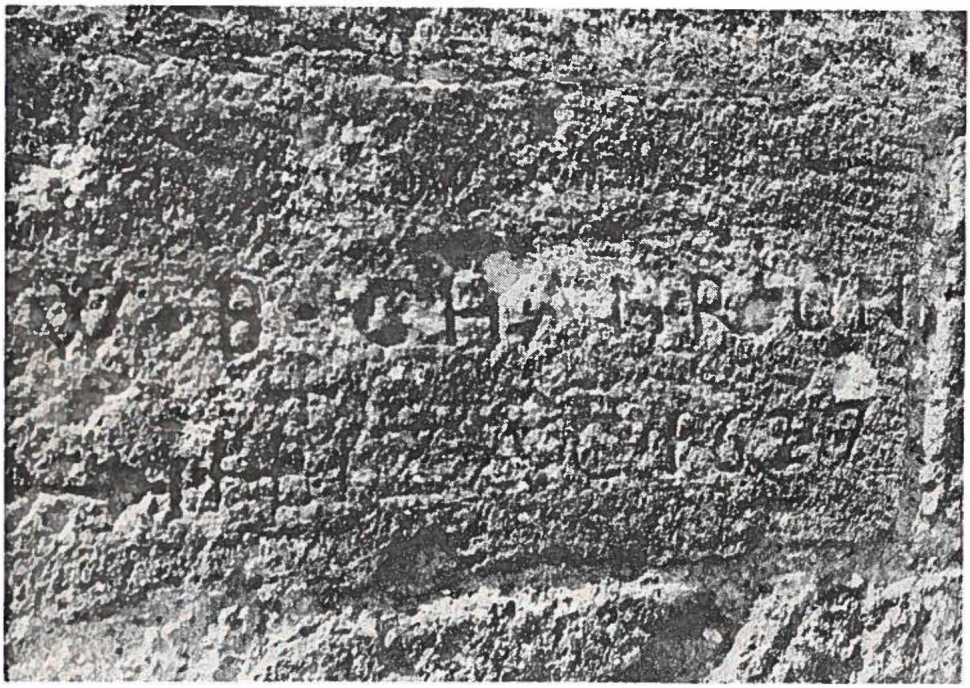

9) Aigues-Mortes, inscription de 1627.



(10) Montgeard, inscription de 1679.

Toutefois la transcription des deux lignes intermédiaires, qui pourtant se lisent facilement, mis à part quelques lettres douteuses de la troisième ligne (première lettre emportée par une cassure, dernière lettre abîmée), a de quoi laisser perplexes les épigraphistes :

TERONGARO . VNCH

[A] DALIE . ECTBOBCTB [C ou O]

Quel est le chiffre qui permettra de décoder la mystérieuse devise qu'un habitant de Montgeard fit soigneusement graver le 7 août 1679 sur la porte de sa maison ?

N.B. — Je remercie M. G. Médalle, propriétaire de l'ancienne commanderie de Rayssac, M. l'abbé Platet, curé de Combret et M. Cl. Rivals, de l'Université du Mirail, pour leur accueil ou pour leur aide.

« TRANSPORT » D'APRES LES CARTES DE L'A.L.G.

(Etudes d'aréologie lexicale)

par N.L. SUHAČIOV

Parmi les atlas régionaux déjà parus dans la série de NALF celui de la Gascogne élaboré par J. Séguy et ses collègues J. Allières, H. Bernès, J. Bouzet, X. Ravier e.a. semble refléter le mieux l'idée d'Albert Dauzat formulée dans « La méthode des nouveaux atlas linguistiques de la France » : « Nous avons repris tous les points de l'ALF afin qu'on puisse comparer d'abord l'état des mêmes patois à un demi-siècle de distance, ensuite les résultats de deux méthodes un peu différentes » (« Orbis », t. *IV*, N 1, 1955, p. 27). Nous trouvons assez significatif le programme ethnographique de l'ALG comparable seulement aux relevés de l'ALCB et de l'ALL. Il est vrai que beaucoup d'atlas régionaux se trouvent encore en état de publication ou même de préparation (v. la carte de J. Séguy dans la « Langue française », 1973, N 18, mai, p. 70). Pourtant de la confrontation des enquêtes et des cartes il résulte que la fidélité d'interprétation des réponses obtenues est la plus grande pour la région de la Gascogne.

Les deux derniers volumes (vol. 5 et 6) de J. Séguy et J. Allières ont complété l'ALG d'une étude systématique des données phonétiques et morphologiques basées sur des méthodes strictes de « dialectométrie » ou « aréologie », dont les principes sont exposés dans les articles de J. Séguy et dans les textes introductifs aux diverses séries des cartes de l'ALG.

C'est la géographie linguistique comparative qui tient compte du langage en fonction (« parlé » selon la terminologie de F. de Saussure), dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes : 1. l'activité des formes fixées, d'où la statistique de la « dialectométrie » ; 2. les conditions historiques, déterminant la survie de ces formes ou leur disparition ; ceci dépend de l'espace géographique, le cadre réel de l'histoire humaine, ainsi que de l'histoire de la langue. C'est bien le point de départ de l'aréologie qui demande la nomination de

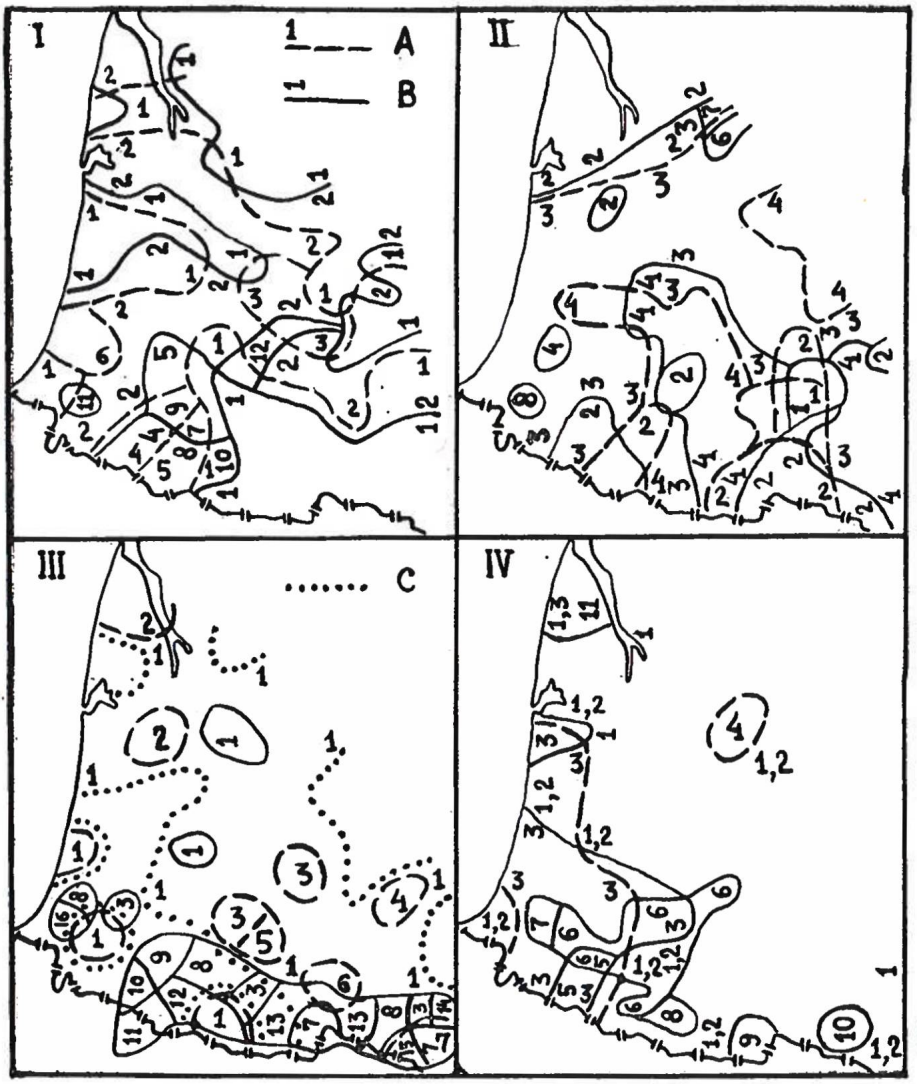

Fig. 1. — Le déplacement des aires lexicales d'après les données de l'ALF (A) et de l'ALG (B) : I — « civière » (ALF 279, ALG 373), II — « brouette » (ALF 177, ALG 379), III — « traîneau » (ALF 1322, ALG 350), C — pas de relevés dans l'ALF; IV — « charrette » (ALF 1496, ALG 352). Pour les chiffres arabes v. table 1.

tous les « intermédiaires humains » (A.-L. Terracher) pour comprendre la vraie vie des phénomènes linguistiques, tels qu'ils sont fixés sur la carte.

De J. Gilliéron et A.-L. Terracher à J. Séguy et P. Gardette on peut observer l'évolution de l'idée de la géographie linguistique comme méthode strictement historique et comparative. Le mérite le plus grand de J. Séguy c'est d'en suggérer les principes en s'appuyant sur l'immense documentation aréologique que lui offraient les cartes de l'ALG.

Les études qui suivent ne sont qu'une tentative de trouver dans la « mosaïque » d'aires lexicales que nous présentent les cartes linguistiques une idée d'ensemble à partir de la diffusion géographique des mots, leur manifestation phonétique et valeur sémantique.

Plus dense par rapport à l'ALF, le réseau de l'ALG ne permet de suivre le changement des aires lexicales que dans les grandes lignes. Des isoglosses tracés sur les cartes correspondantes des deux atlas nous montrent que les patois résistent encore au lexique « français ». Pour la *civière* l'aire autrefois dominante de *sĭvyèr, ɛĭbèro*, etc., se retira au profit de *bǎyàrt, bǎlàrt*, etc. (v. table 1 et fig. 1-*I*). Ce dernier (*bayard*) remplaça même l'îlot de *brancard* (*brăkǎr*, etc.), que E. Edmont avait trouvé en Gers (points 667, 669, 678). Parmi les formes régionales on trouve *karkạ̄n* qui s'est conservé. Dans les aires voisines figurent *purtaḏéra, èspŭrtàdèro* dans l'ALF et dans l'ALG. Les formes suivantes ne sont fixées que dans l'ALG : *palẹ́jos, paḻériwos, éra spar̄ẹ́ḻa, banạstrò, lãn, gamạta, ãṅgailak* (fig. 1-*I*). La plupart de ces formes résultent de la différence de la méthode de l'ALG par rapport à celle de l'ALF. De même pour *bayạr, ɛaraḇā, dèṣkòrgak* qui se trouvent sur la carte *brouette*, où la structure aréalogique se présente plus stable (fig. 1-*II*), ainsi que pour *traso, lœyœ̀, kàtabò, satèk, lévyòt* qui figurent sur la carte *traîneau* (fig. 1-*III*), quoique ce genre de véhicule et ses appellations soient presque disparus dans la Gascogne. Ce qu'il y a de remarquable, c'est la présence d'une série d'appellations locales pour traîneau en Hautes-Pyrénées où J. Gilliéron indique l'absence de relevés. La carte de l'ALG 269 « traînoir d'araire » pourrait partiellement compenser les aires « perdues » de *trạinœ̣́, rusẹ̀gu, ar̄usẹ́k, trigọ̀s, trasọt, pạr̄ék.*

La carte *charrette* nous montre la stabilité de la frontière entre les formes patoisées de *char, charrette* et des formes purement régionales (fig. 1-*IV*). La zone *kǎr̄ĕt*, etc., progressait aux Landes tout en régressant au Gers. L'îlot de *kǎmyǔ* a disparu remplacé par *charrette*. L'aire de *brȍs* s'est conservée. Pour la région de la Gasco-

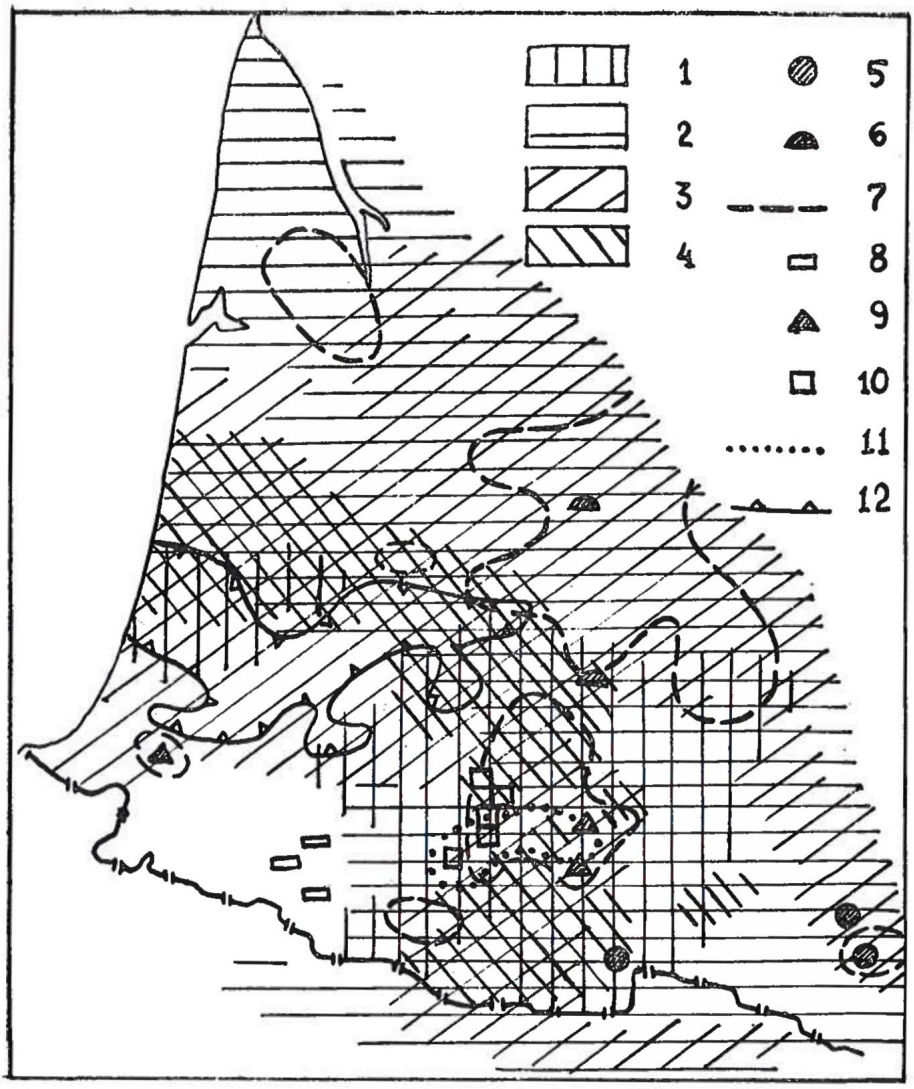

Fig. 2. — Les aires sémantiques de CAR- (CAR-, CHAR-) d'après les cartes de l'ALG : 367 « char » (1), 352 « charrette » (2), 353 « tombereau » (3), 379 « brouette » (4), 350 « traîneau » (5), 294 « (dispositif) pour le battage » (6), 269 « traînoir d'araire » (7), 380 « civière » (8), 355 « ridelles » (9), 500 « cuve » (10), 325 « récipients pour le transport de la vendange » (11), 235 « mesures pour le grain (capacités de 1 000 litres) » (12).

gne les formes telles que *brusǫlo, katàbo, katạu, r̄usègoe, dyablǫ̀t,* etc., ne sont pas fixées dans l'ALF.

De cette comparaison épisodique entre l'ALF et l'ALG il résulte que la carte lexique reste toujours mosaïque et que des changements diachroniques s'observent seulement pour les aires dominantes. Les îlots archaïques figurent partout dans NALF même si les points explorées ne sont pas aussi dense que dans l'atlas de la Gascogne. D'autre part, la richesse lexicale des atlas régionaux nous donne la possibilité des recherches diachroniques non seulement dans la phonétique mais aussi dans le lexique.

L'évolution du mot se présente comme développement fonctionnel de sa sémantique. Ceci devient encore plus vrai pour les nominations des moyens du transport qui forment un groupe assez complexe de mots et de choses. Signalons, par exemple, des véhicules intermédiaires entre traîneau et charette en Gascogne (ALG, pl. 351, ytpes *XIV* et *XVII;* pour les détails v. J. Allières « Etude technologique des véhicules » — ALG, pl. 348) et en Suisse romane (Huber, p. 14, 26, 29, 30 e.a.). Sur la fig. 1, par exemple, sont cartographiés *ěsɛ́ěwěro, bǎjǎrt* « civière » et *siwẹ̀ro, bayạr* « brouette » (v. table 1). Le nombre de telles coïncidences devient assez important pour les divers types de transport.

La variété sémantique dépend des particularités des objets désignés et de la diffusion aréalogique des mots (v. fig. 2 et table 2). Les aires de *charrette* et *tombereau* montrent la plus grande coïncidence géographique et lexicale (*kar̄ẹ́tœ, ɛarẹ̀t, kar̄ẹ́t*). Les formes *ka, kar̄* « char » et *ka, kar* « mesures pour le grain » coïncident aussi. Les aires de *kar̄iọt, çar̄iọ̀* « traînoire d'araire » et *kariọt, çariọ̀* « brouette » ne son que voisines. La sémantique commune des mots *kar̄ịo, kar̄ẹ̀yo* « récipients pour le transport de la vendange » et *kar̄ẹ́o, kar̄iå* « cuve » est « une capacité ». Les aires de *kạr̄yato* « charrette » et *karẹ́yo* « cuve », *kar̄yạto,* kar̄ẹyo « récipients pour le transport de la vendange » sont en contact. D'autres exemples montrent le même rapport entre « véhicule » et « cuve » (capacité) » (v. fig. 3). La transition sémantique se présente régulière. Est-ce un hasard que le procédé a lieu dans la zone de la plus grande interférence lexicale entre *kar-* (*çar-, ɛar*) « char » — « charrette » — « tombereau » — « brouette » ?

Pour *brouette* les frontières entre trois variantes morphologiques dominantes (*ber-, bar-, br-*) sont nettes dans l'ALF (v. fig. 4). La sémantique est présentée seulement pour la Gascogne (fig. 4-*II*) et la Suisse romane avec la zone contiguë de l'Italie (fig. 4-*III*). Les coïncidences sémantiques pour des formes différentes sont régulières (v. table 3).

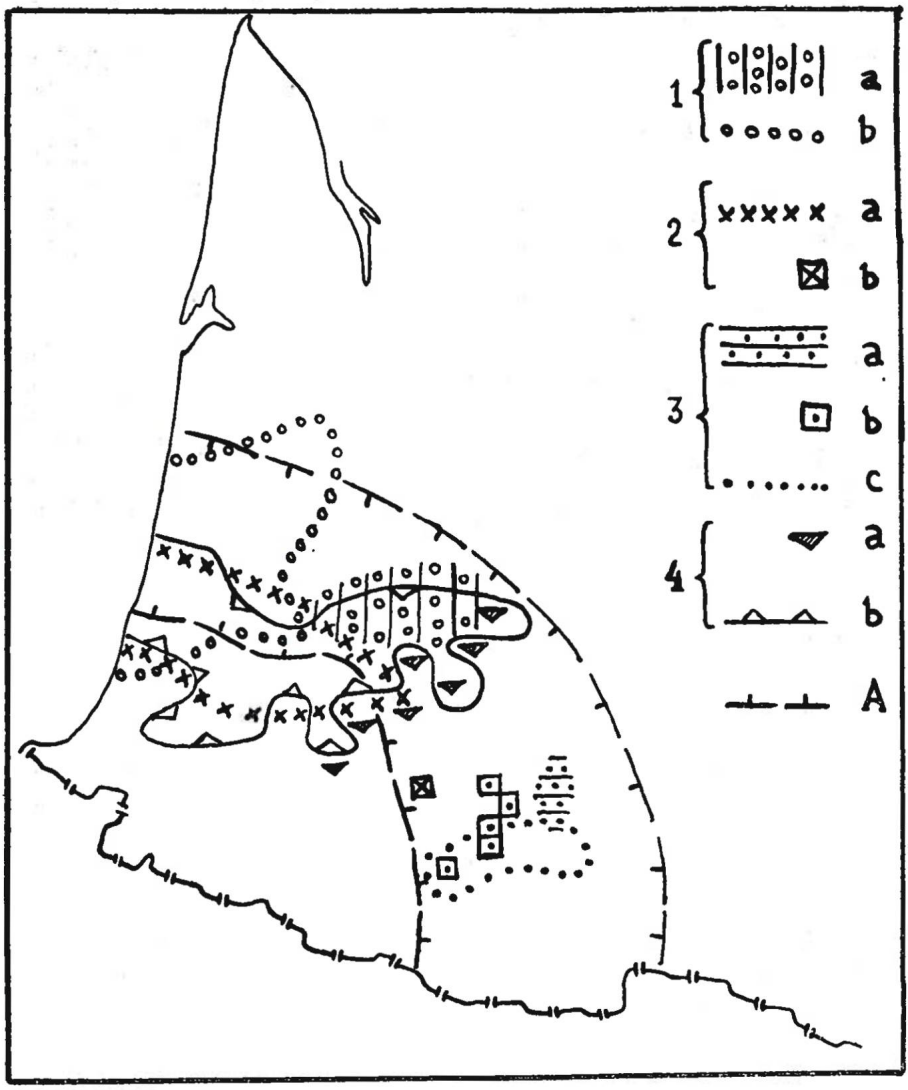

Fig. 3. — La transition sémantique « véhicule » — « capacité (pour qch) » : 1. *kalésce, çalescce* — a) « char » (ALG 367) — b) « tonneau » (ALG 481); 2. *kuḇce, kuḇo* — a) « caisse (de la charrette) » (ALG 376) — b) « cuve » (ALG 500); 3. *karyato, kaṟṭa* — a) « charrette » (ALG 352) — b) « tonneau » (ALG 481) — c) « récipients pour le transport de la vendange (tonneau) » (ALG 326); 4. *ka* — a) « char » (ALG 326) — b) « mesures pour le grain (récipient de bois) » (ALG 325). A — la zone d'interférence de KAR- « char » — « charrette » — « tombereau » — « brouette ».

Fig. 4. — Les aires lexicales de la « brouette » d'après la carte 177 de l'ALF (I) et la sémantique de la racine BAR- en Gascogne (II) et en Suisse romane (III) : « brouette » (ALG 379, AIS 1225) — 1, autres racines pour la civière — 2; « civière » (ALG 380, AIS 1226) — 3, « charrette » (ALG 352, AIS 1222) — 4, « char » (ALG 367) — 5, « avant-train du char » (ALG 371) — 6, « traîneau » (AIS 1220) — 7, « traîneau d'enfant » (AIS 1221) — 8, « barres » (ALG 356) — 9, « ridelles » (ALG 355) — 10, « mesures (à vin) » (ALG 235) — 11.

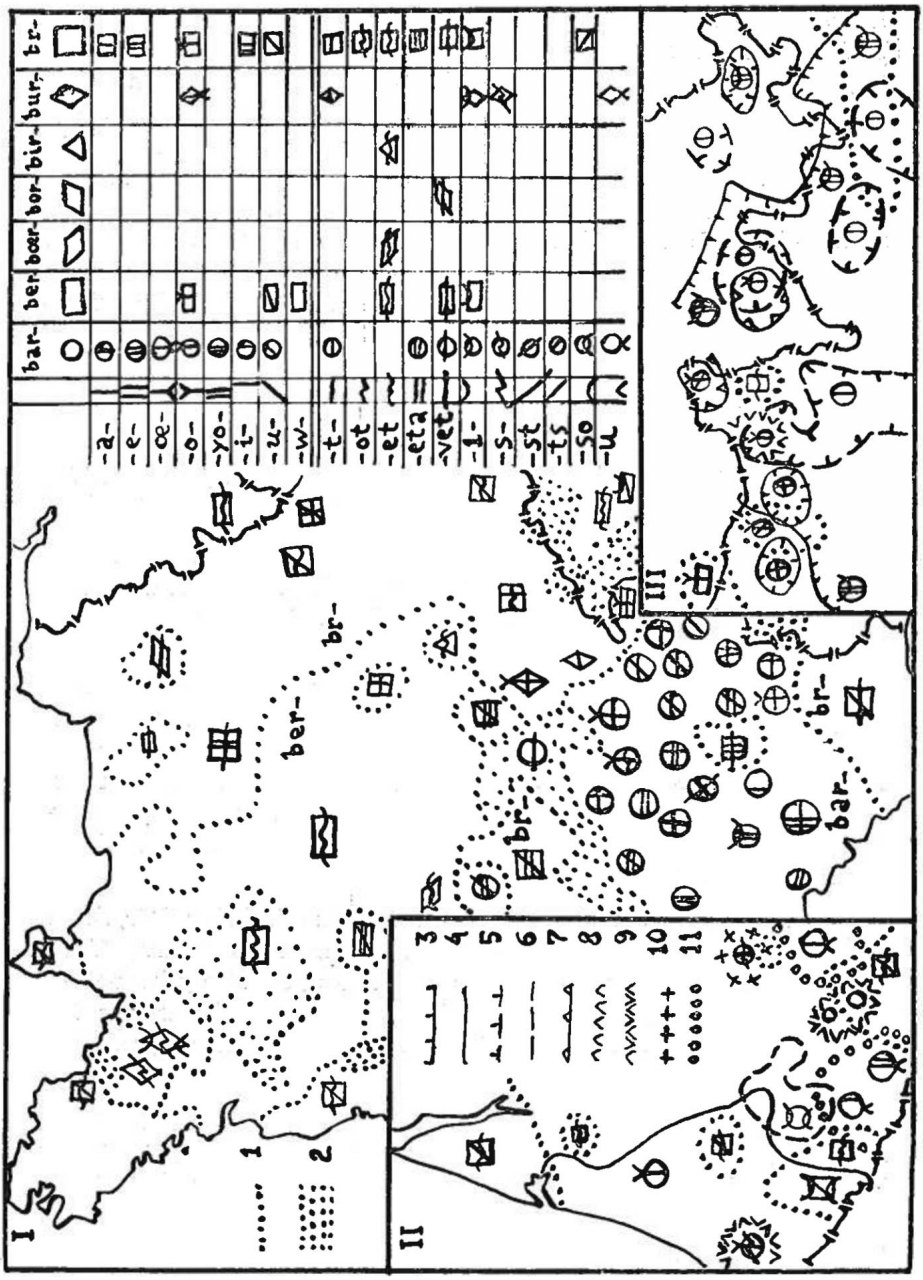

Quant à l'étymologie de brouette on supposait lat. **birotium* de *bis* + *rota* (*Wartburg, I*, p. 374-375; Huber § 54; Magliorini-Duro, p. 58). G. Huber écrivait : « Il est intéressant de voir le char à deux roues (lat. **birotium*) prendre la signification de traîneau. Cela explique peut-être par la filiation suivante : *char à deux roues - brouette - traîneau.* L'*a* de *baròz* est dû à l'influence de *bara* ou de *carruccio, carrozza /.../* A la même base latine remontent les termes qui servent à désigner l'avant-train de la chargosse » : *broets /.../, brǫts, brodzǫl, bę́rat, brŭots /.../* » (Huber, § 54). D'autres part, *bar* dans le Jura bernois « traîneau » correspond à l'all. *Bahre,* all. suisse *Bār, Bëren* « civière » (Huber, § 53). A côté des formes *bérot* « sorte de petite voiture », *biruš, birouche* « voiture légère à deux roues » (fr.). *birlotxa, birlotxo* (cat.), *birlocho* (esp.), *biroccio* (it.), qui conservent encore *-i-* de *bis-* et la sémantique du « char à deux roues », W. von Wartburg relève en même temps d'autres formes : *brǫ* « arrière-train de la voiture » (Moselle), *bęrǫssa* « ridelle », *brosslès* « fourchons sortant par derrière de chaque côté de la queue de la frèche d'un chariot » (Neuchâtel), *bârosse* « espèce de baquet porté à dos par une bête de somme » (Blois), *barao* « tombereau », *barou* « tombereau à trois roues »(Flandre). Pour *berce, brase* « luge à fumier » (Vaux) G. Huber suppose « un type fr. **bercet* = *berceau,* dénomination due au fait que ce traîneau porte un panier» (Huber, § 64). L. Remacle pour le *XVII*[e] siècle nous donne *brès, braz* « brancard » (Remacle, p. 57) et *beroit* « civière » (?) : « Lambert doit avoir une voye oultre ung preit /.../ pour passer ledit Lambert aller en son cortil avec une *schiver* ou *beroit/* : brouette/ » (Remacle, p. 62). Dans l'ALEA nous trouvons *barą́, bâre* « timon » (ALEA, carte 168), *bą́re, bariǧe* « barres verticales des ridelles » (ALEA, carte 170), *bâre, bariǧe* « perche (pour abattre des olives) » (ALEA, carte 228), etc., ALG et AIS nous donnent pour *bar-* « civière », « traîneau », « barres », « ridelles », « mesures (à vin) » etc. (v. fig. 4). Le problème se pose si la sémantique commune de tous ces termes n'est pas « les moyens de transport » (civière, dont la forme primitive est une barre pour la charge) ?

Si en Suisse romane le voisinage des formes all. *Bahre, Bār, Bëren* reste clair, signalons aussi les vieux germ. **baro, *bara, *bero, *bariz* « civière », vieux angl. *bær* « civière », *bearwe* « brouette » (Zaliznjak, p. 219), goth. *baira* « je porte », slav. *brjemja* « fardeau », « charge », *boru, brat'* « prendre » (Fasmer, I, p. 159). Compte tenu de la communauté sémantique existant entre *char* (moyen de transport) et *cuve* (capacité), ne pourrait-on pas supposer une racine commune à *bar-* « brouette », « char » et à *barrique, baril,* « tonneau, tonnelet » ? En tous cas l'étymologie de *barre*

reste incertaine : « Le celtique *barr,* auquel on a voulu le rattacher, signifie *extrémité* ce qui ne convient guère au sens de *barre* » (Hatzfeld-Darmesteter. I, p. 201-202).

La forme *luge* « traîneau » ne figurait pas dans l'ALF en Gascogne. Pour l'origine du mot il y avait diverses hypothèses : 1. la provenance germanique, sans indications du terme allemand — H. Schuchardt; 2. la provenance du verbe *lüeydye* « glisser avec un traîneau » du lat. *lubricare* — J. Cornu, J. Gilliéron; 3. lat. **lubricellu* à l'origine de *lerdžę́* « petit traîneau » — M. Grammont, A. Thomas; 4. lat. **deorsulare* comme étymologie de *yozlar, yozla* — Ch. Pult; 5. l'existence d'une forme gauloise **leud-* ou **loud* — G. Huber (pour les détais de 1. - 5. v. Huber, p. 52-63); 6. l'origine gauloise de *sludia* attesté dans des gloses du *IX*e siècle (Bloch-Wartbourg); 7. *luge* — du lat. ** eluge; sludia* — mot prélatin de même origine que angl. *slide* « glisser » et all. *Schlitten* « traîneau » (Dauzat-Dubois-Mitterand, p. 431); 8. l'origine gauloise — de **slodio* (Gamillscheg, p. 581).

La carte nous montre que l'aire dominante de *luge* « traîneau », « traîneau d'enfant » reste toujours dans les régions alpines (v. fig. 5 et table 4). Les cartes de l'ALG « traîneau » et « traînoire d'araire » y ajoutent quelques îlots — *léo, léa, lyò, r̄uza* (?). Pour la sémantique citons les formes données par G. Huber : *łuʒ, liudzuʒ, liyuʒ, lizulę́ri* « patins » et les formes basques *lega, lera* « traîneau » qui correspondent au fr. suisse *lürǫ́* « traîne (se composant de deux branches de sapins sur lesquelles on charge du bois) ». Ce dernier (*lürǫ́*) G. Huber l'a rapproché du verbe *lier* par l'intermédiaire d'un type **ligatura + ata* (Huber, § 127). Sur la carte la coïncidence absolue des formes féminines pour le traîneau avec les limites de *luge* est significative. A l'ouest de la France le féminin persiste pour le *traîneau* qui est masculin partout ailleurs. On observe encore que l'aire de *luge* n'est point une continuation de l'all. *Schlitten* ou de l'ital. *slitta;* seulement des formes contactées comme *šlįówza, slū́za, zlę́sa,* etc., sont communes à ces deux types — *luge* et *Sclitten,* quoique dans le cadre de la communauté indo-européenne ils puissent avoir une source commune — **(s)leidh* « glisser » (v. Kluge, p. 658). Nous n'avons pas cité les exemples pour « glisser », qui sont en liaison avec des formes substantives. Evidemment, la sémantique de *luge* « traîneau », « traînoire d'araire », « patins » remonte à l'idée de véhicule à patins.

Les langues germaniques et slaves nous donnent une série de mots presque de la même racine ayant la sémantique commune : 1. angl. *slur* « traîner (dans la vase) », « encrasser », m.-angl. *slor* « la vase », « le limon », norv. *slöda, slöa,* « traîner » (Skeat), norv.

Fig. 5. — Les aires de *luge* d'après les cartes de l'ALF 1321, de l'AIS 1220 « traîneau » (I), de l'ALG 269 « traînoir d'araire » (II) et de l'AIS 1221 « traîneau d'enfant » (III) : A — fém. pour le « traineau »; B — les données de l'ALG; C — les donnés de G. Huber. Pour les chiffres arabes v. table 4 (46 — *kar̄ẹ́to d̲é patịs*, 47 — *kār ă glăs*).

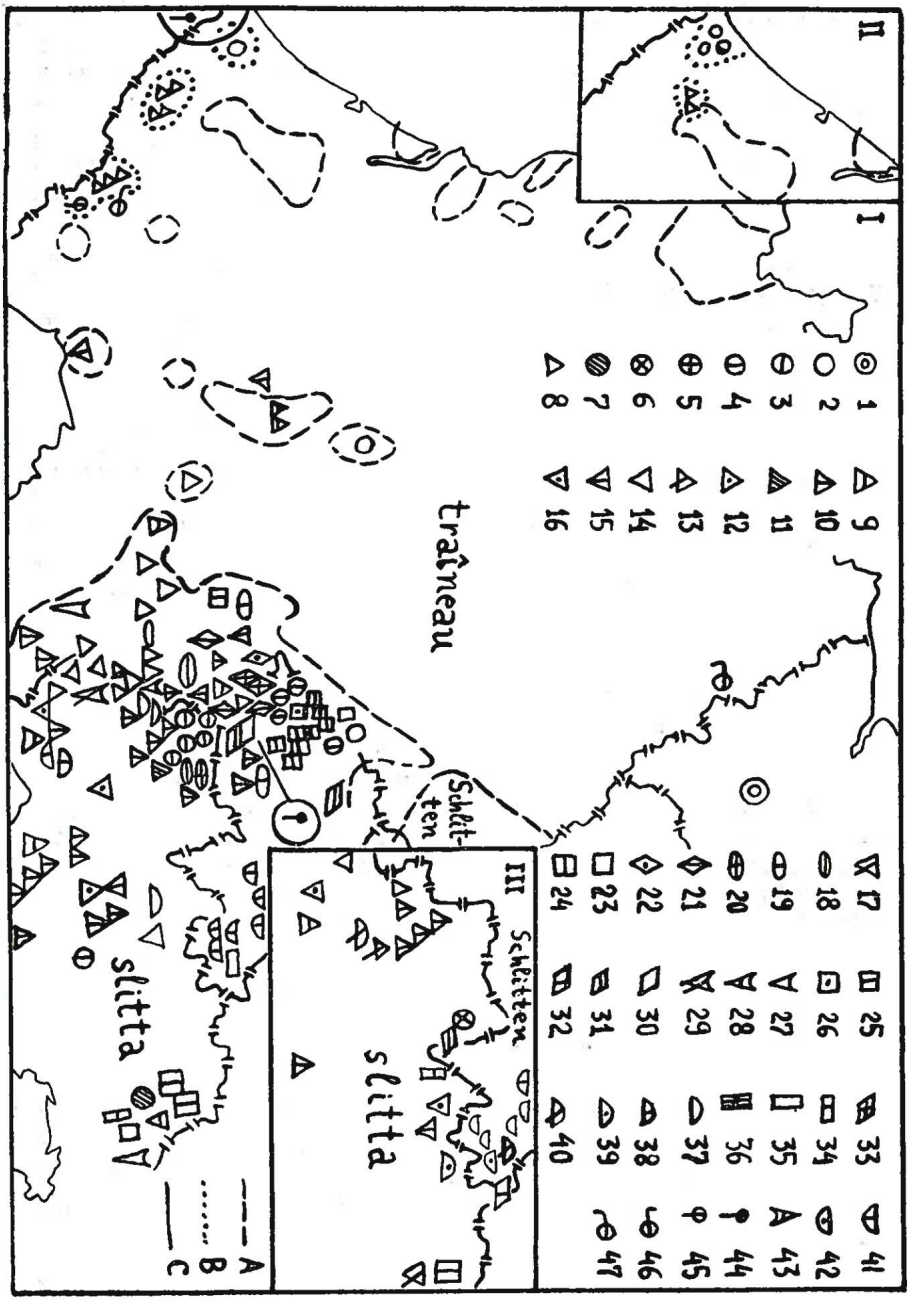

slure « glisser » (Arakin), *lurja* « luge », « traîneau » (Torp) — en comparaison avec *lera* (basque), *lürǫ́* (fr. suisse), « traîneau » et *lourgier* « glisser »; 2. angl. *sled*, v.-norv. *sleði*, sued. *släde*, norv. *slodde* « traîneau » (Kluge), lit. *šliūžės* « patins », *slidùs* « glissant », « plat », pol. *łyżwa* « barque à fond plat », let. *služât* « glisser », *sliēde* « ornière », « trace », norv. *sloe* « traîner », v.-isl. *slóð* « ornière », « trace » (Fasmer). Tous ces mots correspondent aux formes régionales françaises — *lœ̄dj*, *lōdda*, *leyo*, *lūza*, *žlüša*, etc., si même on ne considère pas les gloses du *IX*[e] siècle comme *sclodia*, *stludio* où *sl-* > *scl-*, *stl-* et *slodia* avec *sl-* initiale existant encore dans une forme vallonne *sloyō* (point 196 de l'ALF). La sémantique reste toujours liée à l'idée de glissement. Est-ce une coïncidence typologique des mots ou la preuve d'une source commune à *luge* et à *Schlitten* qui se rencontre de nouveau en Suisse romane? Comme dans le cas de *bārœ* « brouette » c'est encore un problème que pose la géographie linguistique à la tradition étymologique.

Notre méthode demande des vastes recherches géographique dans le domaine des langues romanes et européennes en général. Un atlas comme l'ALG, qui tient compte de toute les investigations aréologiques préalables, convient mieux pour les recherches lexicologiques qu'un atlas traditionnellement régional.

ABREVIATIONS

AIS — Jaberg K., Jud J. Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz. Bd. 1-8. Zofingen, 1928-1940.

ALCB — Bourcelot H. Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie. Vol. 1-2. Paris, 1966-1969.

ALEA — Alvar López M. Atlas lingüístico y etnográfico de Andalucía. T. 1-4. Granada, 1961-1965.

ALF — Gilliéron J. Edmond E. Atlas linguistique de la France. Fasc. 1-35. Paris, 1902-1910.

ALG — Séguy J. Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne. Vol. 1-6. Paris, 1954-1972.

ALL — Gardette P. Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais. Vol. 1-4. Paris, 1950-1968.

Arakin — Arakin V.J. Norveżsko-russkij slovar'. Moscou, 1963.

Bloch-Wartburg — Bloch O. et Wartburg W. Dictionnaire étymologique de la langue française. Paris, 1950.

Dauzat-Dubois-Mitterand — Dauzat H., Dubois J., Mitterand H. Nouveau dictionnaire étymologique et historique. Paris, 1964.

Fasmer — Fasmer M. Etimologičeskij slovar' russkogo jazyka. T. 1-4. Moscou, 1964-1973.

Gamillscheg — Gamillscheg E. Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache. Bd. 1. Heidelberg, 1968.

Hatzfeld-Darmesteter — Hatzfeld A., Darmesteter A. Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Vol. 1. Paris, 1888.

Huber — Huber G. Les appellations du traîneau et de ses parties dans les dialectes de la Suisse romane. Heidelberg, 1916 (« Wörter und Sachen », Beiheft 3).

Kluge — Kluge F. Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache. Berlin, 1963.

Migliorini-Duro — Migliorini B. Duro A. Prontuario etimologico della lingua italiana. Torino, 1958.

NALF — Nouveaux atlas linguistiques de la France.

Remacle — Remacle L. Documents lexicaux extraits des archives de Stoumont, Rahier et Francorchamps. Liège, 1972.

Skeat — Skeat W. A concise etymological dictionary of the english language. Oxford, 1948.

Torp — Torp A. Nynorsk etymologisk ordbok. Oslo, 1963.

Wartburg — Wartburg W. Französisches etymologisches Wörterbuch, Bd. 1. Bonn, 1928.

Zaliznjak — Zaliznjak A.A. Materialy dlja izučenia morfologičeskoj struktury drevnegermanskih suŝčestvitel'nyh. — In : Etimologia 1964. Moscou, 1965, p. 160-235.

Table I

Nominations de "civière", "brouette", "traîneau" et "charrette" d'après les cartes de l'ALF et de l'ALG

N	Variantes lexicales	ALF	ALG
	I. civière		
I.	sivyèr, sĭywe, ɛĭbyèró, ɛŭ̀ɛ̀ré, sŭwèy, ɛiwèro, ĕsɛɛ́wĕro, săyèrá, ciwẹ̀ro manẹ̀ro etc.	+	+
2	bă̆yă̆rt, bă̆jà̆rk, bă̆jà̆r, bă̆l̥à̆rt etc.	+	+
3	brã̆kă̆r, brã̆ńkạ́rt etc.	+	+
4	kă̆rkã̆n (692), karkạ̃n (692, 692SO, 692S)	+	+
5	ĕspŭ̆rtă̆dĕ̀ro, ĕspŭ̆rtă̆dĕ̀ros (693, 694), éspurtadéra purtal̥éra (675 0, 684, 685NE)	+	+
6	pă̆l̥ă̆t (681)	+	-
7	éra spaɾ̃é̥l̥a (694E)	-	+
8	banạstrò (692SO)	-	+
9	lã̃n (693NO)	-	+
10	gamạta (695 0)	-	+
11	ãn̈gailak (691 0)	-	+
12	palé̥jos, pal̥éri̥wos (678NO, 66 668SO, 669NO)	-	+
	II. brouette		
1	siwẹ̀ro (679, 761), siwẹ̀ro (679, 678E, 669, 669S)	+	+
2	brũ̀ẽ̀t, bruẹ̀tó, brwèt etc.	+	+
3	kaɾ̃yọt, karyọ́, ɕariọ̀ etc.	+	+
4	karyọ̀l̥é, kaɾ̃yọ̀l, kaɾ̃yọ̀lo etc.	+	+
5	kareto de ma (688)	+	-
6	bayạr (643E, 634)	-	+
7	ɕarabã̀ (634NO)	-	+
8	dè̲gkòrgak (691 0)	-	+
	III. traîneau		
1	tréńŏ́, trăyńè̀o, trèn, trŏ̀ẹ̀nŏ́, trèńwĕ̀r, trị̀ŏ̀s, trăys, trạineɛ̆s etc.	+	+

Table 1 (Suite)

N	Variantes lexicales	ALF	ALG
2	rṷ̀sḕgu (548, 653), ar̄uségadǫ́ (696)	+	+
3	ǎrḕsḕk, ǎrṷ̀sḕk (668, 686), ar̄usǫ́k (991N)	+	+
4	trī́gǒs, trī́go (741, 760)	+	-
5	gǎlḕro (687)	+	-
6	rą̀sklé (780)	+	-
7	ką̀r̄ā̀s (791, 792), kar̄as (791NE), kārāsuṅ (782S)	+	+
8	lœyœ̀, lyò, lia, léo, léa (690E, 692NE etc.)	-	+
9	traso (692SO, 692S)	-	+
10	kàtąbò (692SO)	-	+
11	r̄ąstrà (El)	-	+
12	satę̀k, sutę̀k (693, 693NO, 695, 695 O)	-	+
13	lévyòt, leibyot, livia, liviot, lụ̀bya, lévūn etc	-	+
14	kar̄ę́to d̲é patį̣s (782S)	-	+
15	pąr̄ék (791N, 791 O)	-	+
16	bár̄ikœ dœ̀ piçor̄œ (691 O)	-	+
	IV. charrette		
1	ɛǎr, tɛǎ̄r, kar̄o etc.	+	+
2	kǎr̄ḗtŭ, kǎrḕto, ɛą̀ryǒt, ɛǎ̀rt, kar̄ę́tœ̀, kar̄etil̲o	+	+
3	brǒs etc	+	+
4	kǎmyū̃ (636)	+	-
5	brusǫlo (692, 692S)	-	+
6	katàbo, katau etc.	-	+
7	òrga (691 O)	-	+
8	byalǫ̀s, yélǫ̀s (695, 695 O)	-	+
9	limụ̀nę̀ro (699)	-	+
10	dyaḅlǫ̀t (791 S)	-	+
11	r̄usę̀gœ̃ (548, 549N, 549, 650N)	-	+

Table 2

Sémantique de kar-, (çar-, ɛar-) d'après les données de l'ALG (voir fig.2)

Variantes phonétiques et morphologiques	1. Char	2. Charrette	3. Tombereau	4. Brouette	5. Traîneau	6. Dispositif p. la battage	7. Trainoire d'araire	8. Civière	9. Ridelles	10. Cuve	11. Recipients p. la vendange	12. Mesures p. le grain
ka, kar̄	+											
ka, kar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
kạr̄o	-	+										
karkan (692,692SO, 692S)	-	-	-	-	-	-	-	+				
kar̄ẹ́tœ́, ɛar̄ọ̀t.	-	+										
kar̄ọ̀tœ	-	-	+									
kar̄étọlos (689, 689N)	-	-	-	-	-	-	-	-	+			
kar̄ẹ́tụ̄ṅ (665, 647 NE)	-	+										
kar̄yato (688 O)	-	+										
karyọt, çaryọ̀	-	-	-	+								
kar̄ịå, kar̄ẹ́o, karẹ́yo(687NO, 687E, 687, 696 O, 687S)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+		
kar̄ịô, kar̄ẹyo, kar̄yạto(696O, 687NO,687S, 689N, 689NO)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	
kar̄yọt, çar̄yọ, kar̄ụs, kar̄ạs, kar̄ẹ́t	-	-	-	-	-	-	+					
kar̄aṣ, kārāsuṅ(791NE,999NE)	-	-	-	-	+							
kar̄ụs (657NE, 668SO)	-	-	-	-	-	+						

Table 3

Sémantique de bar- (ber-, br-) d'après les données des cartes linguistiques

Variantes phonétiques et morphologiques	Brouette	Civière	Char, charrette	Traîneau, luge	Barres	Ridelles	Tonneaux	
bȁrœ̊, bą̀rŭ (ALF, 177)	+							
bā́r, vā́ra (AIS, 1222,1226)	-	+	+					
baro (ALF, 235)	-	-	+					
barà, báre (ALEA, 158)	-	-	-	-	+	-	-	timon (ALG,374)
bar̄œ́ (ALG, 356)	-	-	-	-	+			
bará, báre (ALEA, 168)	-	-	-	-	-	+		
bar̄ą̀u (ALG, 235)	-	-	-	-	-	-	+	mesure (à vin)
báre (ALEA, 228)	-	-	-	-	-	-	-	perche (pour abattre des olives)
bara (ALG, 374)	-	-	-	-	-	-	-	timon
barusto, barots (ALF, 177)	+							
barots (Huber), barœ́ts (AIS, 1220)	-	-	-	+				
bar̄ę̀s, baros, bar̄ǫ̀ts (ALG, 356)	-	-	-	-	+			
bar̄ę̀s (ALG, 335)	-	-	-	-	-	+		
bārueto, barèlo, baryōlo, barata (ALF, 177)	+							
baráta, barǫ́tsa, barę̀la, baryę́lla (AIS, 1225,1226)	+	+						
bar̄ą̀l, bar̄yę́u (ALG, 235)	-	-	-	-	-	-	+	mesure (à vin)
baratíye, baríye (ALEA, 228)	-	-	-	-	-	-	-	perche
bar̄yéwę́t (ALG, 235)	-	-	-	-	-	-	+	mesure (à vin)
browet, brut (ALF, 177)	+							
bros, brusǫlœ̀ (ALG, 352, 367)	-	-	+					
brases, brusolo (ALG, 354)	-	-	-	-	-	-	-	brancards
barsǫ̀lo (ALG, 371)	-	-	-	-	-	-	-	avant-train (du char)

Table 4

Variantes phonétiques et morphologique de luge - en parenthèses les points des atlas: (ALF et ALG) /AIS/

N	Variantes phonétiques et morphologiques
1	sloyo (196)
2	lojo (801), loe (42), loeyoe (690E)
3	loedze (966,975), loudzé(985), loedzi /122/, loeddza /121/
4	loezi (958, 947) lɔ̀ze (937), lœža /278/
5	lœ̄dj /52/
6	lɔ́gi /117/
7	lɔ̄dda /325/
8	ley /140/, leyo (824,836,849,857,981), leya (869,889,971), leo (982) /150,152,181/, lea (992) /140,181/, leiy (950), leum (992), léo (692NE, 790S, 790) lea (694E, 694)
9	ledza (709,811) /179/, ledze /184/, lezde (955)
10	leze (954,978,989) /290/, leza (990) /131, 144, 146, 153, 175, 282, 420, 432/, leša, lesa /124, 254, 267, 443, 444/, lezo (888, 991), lɛ̀yze (973)
11	ledda /133/
12	lezeta /275/
13	lezuŋ /156/
14	lieya /160/, lio /170/, liå (6960), lyò (790NO)
15	lize (933,965), lizou (717), liewza /777/, lisa /237,263/
16	liatta /182/, lisot /158/, liset /236/
17	lyužína /307/
18	lẅɛ̀dze (964, 977, 986)
19	lẅɛ̀ẓà (922), lẅɔ̀ zé (979)
20	lẅodja (987)
21	lze (943,944,946,957,967)
22	lzeta (945)

Table 4 (Suite)

N	Variantes phonétiques et morphologiques
23	lu (41), luayva /326/
24	ludz (40,60,70), ludze (50,51,939,959,969)
25	luze (956), lüza /305/, luaza /312/, lüèze (931)
26	ludzeta (939)
27	laye (878)
28	lawdze /327/
29	lazún /160/
30	ye, yes /143/
31	yoedze (958), yodzi (978), ywedze (976)
32	yōgla /91/
33	yœdj (71)
34	yozla /7/
35	zledza /71/
36	žlōda /336/
37	zlea /244/
38	žlüša /176/, zlesa /142/
39	žlidzet /218/
40	zlezuŋ /165/
41	šliwza /10/, šlówza /1,5/, sliaza /16,47,27,28/, sluza /116/, sliazza /35,47/, šliowza /19/
42	šliówzéta /19/
43	šludzola /27/
44	lera (basque), lüro (Vaux), Huber, § 127
45	ruza (79080)

SOBRE ELS CASTELLANISMES DEL ROSSELLONÈS

par Joan VENY I CLAR

1. No coneixem, fins avui, una presentació de conjunt dels castellanismes assentats en rossellonès. Només han aparegut referències isolades, com les esparses en l'obra de Fouché (1); estudis sobre algun aspecte morfològic (2) molt concret; glossaris d'obres literàries on s'apunta el caràcter hispànic de certs vocables (3) o edicions d'autors rossellonesos on els mots no autòctons, tant castellans com francesos, són indicats indiscriminadament en cursiva (4). Sovint resten sense destriar els castellanismes literaris dels populars i vius. Aquest aspecte és una de les nombroses llacunes de la història de la llengua de la Decadència. Hi al.ludeix recentment Aramon i Serra : « La problématique externe de la langue pendant les XVIe-XVIIIe siècles a été mise en relief surtout par Rubió i Balaguer (...). En revanche, l'étude de la langue en soi, celle des faits internes et des changements subis en ce temps-là, est encore à faire » (5). I, després d'espigolar una llisteta de castellanismes incrustats en l'obra de Vicens Garcia, es pregunta : « Mais quels ont été le degré et la rapidité de la pénétration de ces mots, de ces formes verbales, de ces tournures syntaxiques, de ces habitudes phonétiques du castillan dans la langue catalane à cette époque appelée époque de décadence ? » (6).

(1) P. Fouché, *Phonétique historique du roussillonnais*, Toulouse, 1924. — (= Fouché, *Phonét.*).

(2) H. Guiter, *Quelques participes passés anormaux dans le catalan du Roussillon*, Actes du Xe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Strasbourg, 1962), Paris, 1965, I, 399-414.

(3) « UN TAL » (Albert Saisset), *Catalanades del Rosselló*, Perpignan, 1965. — (= Saisset, *Cat.*).

(4) Pere Verdaguer, *Poesia rossellonesa del segle XX*, Barcelona, 1968. — (Verdaguer, *Poesia*).

(5) R. Aramon i Serra, *Problèmes d'histoire de la langue catalane*, dans La Linguistique catalane. Actes et Colloques n° 11. Paris, 1973, p. 66.

(6) *Ibidem*, p. 67.

L'estudi dels castellanismes del català vius al Rosselló, vertebrat sobre un eix geolingüístic — quan les fonts ho permetin (7) — i recolzat amb dades documentals — no sempre tingudes en consideració —, pot constituir un capítol no desdenyable de la història lexical del catalá i pot complir diversos objectius : 1. contribuir a destriar els castellanismes literaris o administratius dels usuals; 2. deduir, quan falti la documentació, conclusions sobre la cronologia de la introducció de certs castellanismes; 3. fer consideracions sobre el criteri d'admissió de castellanismes en el « corpus » normatiu de la llengua.

2. No és el moment d'estudiar les causes de la influència castellana al domini català. Esporàdica a l'Edat Mitjana, s'accentua des del s. XVI i esdevé més forta el s. XVIII, amb els Borbons, almenys a nivell oficial i públic, si no col.loquial. El Rosselló, fins a la seva amputació de la corona espanyola (Tractat dels Pirineus, 1659), també va esser permeable a aquesta expansió lingüística, que degué anar probablement més enllà d'aquella fita cronológica (cf. § 4). L'entronització dels Trastàmares, la nominació de prelats castellans — contra la qual va protestar la clerecia rossellonesa —, la presència de tropes espanyoles a aquelles terres, el prestigi creixent del castellá com a llengua literària a partir del s. XVI, expliquen : a) la presència, ça i lla, en papers administratius, dels cònsols de Perpinyà, per exemple, de castellanismes com : *puesto* (1597), *prisa, apretos* (1637), *socorro, aguàrdan* (1639), *sosiego, pesadumbres, atrassats, desditxas* (1643), *quartels* (1647) (8), etc.; fins i tot el recurs al castellà com a llengua de comunicació internacional per adreçar-se a Mazarini o al primer ministre els catalans representants del govern francès, durant aquesta dominació (J. Marguerit, J. Fontanella) (9); b) una moda creixent — a Perpinyà, especialment — de l'ús del castellà en obres religioses i en la predicació (10), tema de

(7) Especialment H. Guiter, *Atlas linguistique des Pyrénées Orientales,* Paris, 1960 (= ALPO) i *Atlas lingüístic del domini català,* promogut per A. Badia Margarit (Universitat de Barcelona) (= ALDC). De les 150 enquestes realitzadas, 10 corresponen, en principi, al rossellonès i són : 1 Salses, 2 Estagell, 3 Perpinyà, 4 Joc, 5 Mosset, 6 Formiguera, 7 Els Hostalets, 8 Cornellà de Conflent, 9 Prats de Balaguer, 10 Ceret.

(8) Ap. Josep Sanabre, *Resistència del Rosselló a incorporar-se a França,* Barcelona, 1970, p. 19, 23, 24, 25, 42, 43, 54 i 55. — (= Sanabre, *Resistència*).

(9) Memorials dels anys 1647, 1649, 1652, 1653, 1654 i 1655 (dos cops); igualment els canonges de la Seu d'Urgell, addictes a França, adreçantse a Mazarini (cf. Sanabre, *Resistència,* p. 55-57, 58, 64-65, 72, 79, 82-84 i 156.

(10) El castellà — diu Pons — « est comme le latin la langue de la théologie » (J.S. Pons, *La littérature catalane en Roussillon au XVIIe et au XVIIIe siècles,* Toulouse-Paris, 1929, p. 19 [= Pons, *Litt.*]. Fins i tot, arribarà a poblets retirats el cant de villancets en català (*Ibidem,* p. 19-20).

les diatribes de Bosc (11) i d'altres (12) en contrast amb la defensa de la llengua autòctona; c) la profusió de castellanismes en obres literàries : *dichosa, excepto, consuelo, desempenyo,* etc., per esmentar uns exemples, proliferen en l'obra de H. Ciuró (13); fins i tot els apologistes de la llengua pròpia no se'n lliuraran (14); a principis del s. XVII el discrèdit del català com instrument literari, en benefici del castellà, explica les justificacions dels qui gosaven servir-se d'aquell (15).

3. Amb l'anexió del Rosselló a França, la vida política i administrativa dels antics comtats esdevé satèl.lit d'un altre estat potent i centralitzador que inicià i precipità l'assimilació al francès portada a terme a diversos nivells i en diverses etapes (16). Una circumstància política fa canviar cap a tramuntana la brúixola cultural del triangle català ultrapirinenc, desviant-ne la incipient castellanització cap a un afrancesament que esdevindrà cada cop més vigorós. Assistim a un canvi de superstrat lingüístic que, a la llarga, haurà estat, ensems amb l'adstrat occitá — que opera des dels segles de formació de la llengua — un dels més importants factors de l'especificitat del rossellonès dins el mosaic dels dialectes catalans.

---

(11) A. Bosc, *Sumari, index o Epitome dels admirables i nobilíssims Títols d'Honor de Catalunya, Rosselló i Cerdanya,* Perpinyà, 1608, p. 24 (= Bosc, *Sumari*).

(12) Com. Llot de Ribera, ap. Pons, *Litt.*, p. 328.

(13) Ap. Pons, *Litt.*, p. 122.

(14) En poques planes de Bosc trobem *cuydado, reparo, llanesa, remato, pàrrocho,* etc

(15) « ... de cert hi ab raho se haguera trobada alomenos falta en la llengua, si per referir, y explicarlos (els títols d'Honor), me hagues valgut de altre, ja se que totes les escuses del mon nom seran bastants, mes que mes tenintla jo tant curta è impropia, y de part fronterisa, que en totes les nacions te mes mescla, *y esser a mes tan arraigat lo odi se li te,* ab tot nóm so acovardat » (Bosc, *Sumari*, p. 27).

(16) Heus ací unes dates importants : 1662, instal.lació d'un col.legi de jesuïtes a Perpinyà (i el 1663, d'un altre de monges), difusor de la llengua i cultura francesa; 1676, predicació, a Perpinyà, de la Quaresma en francès (per contra, el 1806, no s'havia abandonat de fet, a les contrades especialment rurals, l'ús del català al púlpit); 1673, prohibició d'anar a estudiar al Principat; 1682, el francès és declarat necessari per accedir a professions liberals; 1698-1702, el francès substitueix el català en els llibres d'actes i deliberacions d'organismes públics; 1700, el francès és obligatori pels actes públics i judicials (cf. Pons, *Litt., passim;* Sanabre, *Resisténcia, passim;* Auguste Brun, *L'introduction de la langue française en Béarn et en Roussillon,* Paris, 1923). De fet, durant encara més de mig segle es redactaren testaments en català (cf. Sanabre, *Resistència,* 180).

4. No creguem, però, que el Tractat del Pirineus marqui un tall sec, real del Principat amb el Rosselló. Les relacions comercials i docents (17), la ramaderia, els romiatges (18), els moviments migratoris van afectar les contrades del Nord i el Sud de la nova frontera i la petita òsmosi entre les dues modalitats de català degué consolidar alguns dels castellanismes que ja havien començat a prendre cos al Rosselló i que a les contrades cispirinenques ja tenien gairebé dret de ciutadania. Amb tot i amb això, la presència d'un castellanisme al Rosselló constituirà un punt de referència cronològica important.

5. Així, resulta significatiu el fet que un nombre important de castellanismes del català peninsular arriben geogràficament a un límit septentrional que no depassa la frontera política. És un indici de la seva relativa modernitat : *después*, o del seu lent arrelament : *tocino, tonto, maco* (ALPO, 36-37, 438, 80 i 72-73, respectivament). No hem d'oblidar tampoc el caràcter d'àrea lateral del rossellonès, que, en certs casos, ha salvaguardat significants arcaics i ben genuïns, com *cercar* (19).

6. Cal destriar els castellanismes populars, pertanyents al vocabulari elemental o disponible dels usuaris, dels castellanismes de la llengua escrita, literària o administrativa. Aquests, que aniran deixant el lloc successivament a gal.licismes, no romandran jugulats del tot amb el canvi polític, sinó que els retrobarem en escriptors del s. XVIII (20) i, més tard, en els *Goigs* impresos al s. XIX — on els castellanismes son acceptats com arcaïsmes (21) — i en la llengua dels escriptors i poetes de la primera generació rossellonesa de la Renaixença (Pepratx, Talric, Bonafont) que pren com a pauta lingüística la modalitat barcelonina, a voltes tenyida de cas-

(17) Lluís XIV es plany el 1680 de què molts joves rossellonesos cursin estudis al S. del Pirineus (Pons, *Litt.*, 226-227 i nota 1).

(18) A la *Historia y miracles de la Sagrada Imatge de Nostra Senyora de Nuria*, de F. Marés i A. Del Duque (Vic, 1756 ?) es registren una desena de miracles succeïts, per intercessió de la Verge, a diverses persones de procedència ultrapirinenca (Vallcebollera, Perpinyà, Montalbà, etc.) entre l'any 1731 i 1778.

(19) Cal esborrar, de l'àrea geogràfica atribuïda a *buscar* pel *Diccionari català-valencià-balear*, la zona dialectal que anomena « pirenenc-oriental », car el mot és absent de la major part d'aquesta zona (cf. ALPO, 131-132 i ALDC, 1915 Q).

(20) Així, Miquel Ribes (1731-1799), J. Balauda-Sicart († 1787) (ap. Pons, *Litt.*, p. 343 i 350 i nota 1) ; P. Sibiuda (cf. Jordi Carbonell, *Dues traduccions rossellonenes setcentistes de la Zaïra de Voltaire*, « Estudis de Literatura catalana oferts a Jordi Rubió i Balaguer, II, 1962-1967, p. 165, n. 26).

(21) Cf. Pons, *Litt.*, p. 227.

tellanismes (22); les espurnes arriben a voltes a autors contemporanis (P. Berga, per exemple) (23).

Una de les llacunes d'aquest treball és el desconeixement de la vivacitat, caducitat o inexistència d'alguns d'aquests castellanismes literaris acollits per escriptors de la Decadència o de la Renaixença : *alabança* (A. Bosc), *cuidado* (A. Bosc), *desditxat*, *puesto* (cf. § 2), *ditxós* (H. Ciuró). Algun, com *sombrero* (24), no aconseguí d'imposar-se a l'autòcton *barret* (25); algun altre com *quartel* es va veure substituït per *caserna*, tributari de la nova administració francesa.

7. Del petit esplet de mots considerats com a castellanismes rossellonesos, cal separar-ne qualcun anatematitzat precipitadament. *Destetar* 'desmamar', per exemple, és registrat al DCVB en valencià i rossellonès; però l'etimologia proposada és una veritat a mitges (« del cast. *destetar* ») : és cert quant al valencià (26), on crec que té poca extensió; però no quant al rossellonès, on és un occitanisme evident : basta un cop d'ull al mapa 490 de l'ALPO (27) per convèncer-nos-en. Igualment els mots *tetar* 'mamar' i *teta* 'mamella' ja inclosos al *Torcimany* de Luis d'Averçó (S. XIV-XV) i considerat d'ori-

(22) H. Guiter, *La llengua literària del Rosselló en aquest darrer segle*, dins Atti Congresso Internazionale di Studi Romanzi (Firenze, 1956), II, Firenze, 1959, p. 175-176 i nota 39, esmenta *fábula, cuento, sossego, modo, desditxat, alaba, arrabal, honrada*, etc. Caldria suprimir de la llista els dos darrers que són genuïnament catalans.

(23) *Ibidem*, n. 40. Discrepo de la interpretació de J.S. Pons respecte de *hedra*, considerat com un « hispanisme » ; probablement es tracta d'un occitanisme.

(24) « ... li feren llevar lo *sombrero* » (Pere Pasqual, *Memòries*, 1629 ?, ap. Pons, *Litt.*, p. 50, n. 1. Bosc esmenta, entre els mots d'estructura formal idèntica en castellà i en català, entre altres: « *...Borrasca, Galera, Barca, Sombrero*, y altres infinits » (Bosc, *Sumari*, p. 29). El s. XV ja es corregia « *sembrero per sombrero* » (ap. A. Badia, « *Regles de esquivar vocables o mots grossers o pagesívols* ». *Unas normas del siglo XV sobre pureza de la lengua catalana*, « Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona », XXIII, 1950, n° 298).

(25) ALDC, 207 Q.

(26) On deu ocupar un àrea fronterera. No l'he localitzat als qüestionaris consultats de l'ALDC, 481 Q.

(27) Només a l'Oest de l'occità, *despopar*.

(28) « *teta* per mamelha; *teta* per mamar » (« *Torcimany* » *de Luis de Averçó*. Transcripción, introducción e índices, por José Mª Casas Homs, Barcelona, 1965, I, p. LXXIII i II, § 451). Per a l'occità, vegeu Louis Alibert, *Dictionnaire occitan-français*, Toulouse, 1966 (= Alibert, *Dict.*). Per a l'extensió de *teta* 'mamella' en rossellonès, ALDC, 1362 Q. Alguns han tittlat de castellanismes, des d'un angle localista, mots corrents en el català « espanyol », com *però* i *algun* (enfront de *mes* i *qualque*, del rossellonès), afirmació que no pot ésser tinguda en compte seriosament (així Jean Marty, ap. Saisset, *Cat.*, p. 24).

gen castellà per l'editor [28] són producte de l'adstrat occità [29]. Encara que pertany al camp morfològic, s'imposa aquí una al.lusió a certs participis en *-it*, anòmals, propis del rossellonès, estudiats per H. Guiter [30] i interpretats com a resultat de la influència castellana : *torcit, creixit, corrit, coneixit, planyit, neixit, mereixit, crenyit*, etc., en lloc de *torçut, crescut*, etc. Observa Guiter que el nou morfema d'aquests participis apareix cap a la segona meitat del s. XIX. Molts dels rossellonesos, reacis a la dominació francesa — sentiment palesat manta vegada des del s. XVI —, amb motiu de la Revolució Francesa s'enrolen en l'exèrcit espanyol i, anys després de l'amnistia, retornen al Rosselló : aquests haurien portat el germe del susdit morfema (= cast. *-ido*). Lamento no compartir la interpretació del gran especialista rossellonès. Soc partidari, com Fouché [31], de trobar l'origen del canvi dintre del sistema mateix de la llengua, sense recórrer a condicionaments externs de dubtosa transcendència. Els verbs en qüestió pertanyen a la classe III b [32] i, a més de fer *creixit, corrit*, etc. al participi, també han canviat les desinències 4 i 5 del present d'Indicatiu, *creixim, -iu, corrim, -iu*, etc., probablement per analogia dels verbs de la classe II com *llegir*, que fa *llegim, -iu* al present *i llegit* al participi [33], etc. D'altra banda el morfema és agregat a lexemes sense equivalent en castellà, com *crenyit* 'temut' i *premit* 'premut'. Per si fos poc, històricament, el fenomen hauria tingut lloc a una època en què els castellanismes lexicals introduïts en rossellonès són escassíssims. Finalement, cal insistir en el fet que no és lo mateix la penetració d'elements lexicals que la d'un canvi de sistema gramatical. Si seguíem la proposta de Guiter, podríem afegir-hi com a castellanismes fonètico-morfològics formes com *ellos* 'ells' o *aquellos* 'aquells', quan en realitat estem davant un joc d'influències analògiques dins el sistema : el masculí *nosaltros, vosaltros* ha influït sobre *ellos* [34] ; *aquestos, aqueixos*, sobre *aquellos;* igualment, *quantos, quinos*, etc.

8. Les fonts bàsiques d'informació sobre l'extensió dels mots han

(29) Cf. Alibert, *Dict.*, s.v. *tetar*.

(30) *Quelques participes...* (cf. n. 2 d'aquest treball).

(31) *Morphologie historique du roussillonnais*, Toulouse, 1924, p. 109.

(32) Segueixo la classificació de F. de B. Moll, *Gramática histórica catalana*, Madrid, 1952, § 300.

(33) Els canvis de conjugació són frequents (*lligir* < l e g ĕ r e, *fregir* < f r i g ĕ r e, etc.)

(34) Ja documentat al s. XVI : « resten *ellos* confusos » (Miquel Llot, *Llibre de S.S. Abdon y Sennen*, Perpinyà, 1591. ap. Pons, *Litt.*)

estat l'*Atlas linguistique des Pyrénées Orientales* i els qüestionaris de l'*Atlas lingüístic del domini català* (35).

9. Segueix l'inventari dels castellanismes — alguns discutibles — enfilats fins al Rosselló, que classifiquem en tres grups : A) Castellanismes més antics (documentats anteriorment a mitjan s. XVII); B) Castellanismes la documentació dels cuals és posterior a aquesta data; C) Castellanismes d'àrea restringida o de vivacitat no comprovada.

A cada mot figura la transcripció fonètica (si hi manca, vol dir que no l'hem pogut sentir); el significat; l'àrea en català general i, d'una manera específica, en rossellonès; la documentació antiga en català general i la literària rossellonesa (en aquest cas, sóc conscient que el treball no és exhaustiu, entre altres raons, per la inaccessibilitat de certes obres; he tingut en compte especialment el testimoniatge d'autors populars, com Saisset, la llengua del qual reflecteix l'ús viu del rossellonès de la plana) (36); algun comentari tracta d'aclarir problemes de filiació lingüística, de relació amb la llengua normativa, etc.

10. A. *Castellanismes més antics.*

Incloem en aquest grup els manlleus al castellà testificats en fonts catalanes no posteriors al s. XVII.

---

(35) Altres obres esmentades : J. Gilliéron, *Atlas Linguistique de la France*, Paris, 1902-1910 (= ALF); A. Griera, *Atlas Lingüístic de Catalunya*, Barcelona, 1923-1964 (= ALC); A. Mª Alcover-F. de B. Moll, *Diccionari català-valencià-balear*, Palma de Mallorca, 1930-1962 (= DCVB); *Diccionari Aguiló*, publ. per P. Fabra i M. de Montoliu, Barcelona, 1915-1930 (= *Dicc. Aguiló*); *Diccionario Balari*, Inventario... compilado por J. Balari y Jovany y publ. por M. de Montoliu (A-Gu), Barcelona (= *Dicc. Balari*); P. Fabra, *Diccionari general de la llengua catalana*, Barcelona, 1954 (= Fabra, *Dicc. General*); C. Grandó, *Vocabulari rossellonès*, dins *Miscel.lània Fabra. Recull de treballs de lingüística catalana i romànica dedicats a Pompeu Fabra*, Buenos Aires, 1943, p. 180-205 (= Grandó, *Dicc.*); P. Torra, *Dictionarium, seu Thesaurus catalano-latinus*, Barcinone, 1653. August Bové ha inquirit entre els seus alumnes rossellonesos la vitalitat d'alguns mots, referida especialment a Perpinyà (= *Enq. Bové*); consti la meva cordial gratitud pel seu esforç i interès.

(36) « En Saisset escrivia.l català tal com se parla pels carrers de Perpinyà i pels entorns de la vila » (Pere Vidal, ap. A. Saisset, *Perpinyanenques*, Barcelona, 1910, p. 7-8); « El català usat per Un Tal dins sos escrits és el dialecte parlat a Perpinyà aquest segle darrer », « ... amb la seua idea fixa d'escriure el català tal com sallia de la boca del poble » (J. Marty, ap. Saisset, *Cat.*, p. 21). Referències cronològiques d'alguns autors més esmentats : H. Ciuró (1612-1674); P. Berga (1864-1947); J. Bonafont (1855-1935); A. Saisset (1842-1894); J.S. Pons (1886-1962); C. Grandó (1889); C. Bosc de la Trinxeria (1831-1897).

AMO [ámu] 'cap de casa, el que comanda a casa' (fem. *mestressa*). -Àrea : general al domini (DCVB, ALC, s.v., 87 [37], ALDC, 229). — Documentació ant. : « *amo* » inclòs entre els mots catalans d'origen hebraic) (A. Bosc, *Sumari*, 1628, 22); « home que comanda d'alguna cosa » (*Corbatxo*, s. XIV, ap. DCVB, s.v.) [38]. — Doc. rossellonesa : « Què li passa, ai, senyor *amo* ? » (C. Bosc de la Trinxeria, *Lena*, 102, ap. *Dicc. Balari*) ; « ...lo meu *amo* com és cruel » (Saisset, *Cat.*, 213) ; « *Amos* i domèstics » (títol d'una obra de C. Grandó, 1913) ; « pel delit del seu *amo* » (J.S. Pons, *Set Sivelles*, 92) ; altres exemples a p. 93 i 112).

El mot anterior, *mestre* [39], *senyor* o *cap* en certs contextos, es veié substituït per aquest castellanisme de bona hora, amb el femení *mestressa*, *madona* (a Mallorca i Menorca) [40] o *ama* (València [41]). En el sintagma lexicalitzat, *Nostramo*, ha pres el sentit de 'Sant Viàric' i, entre els mariners, el de 'contramestre' [42]. Aquestes especialitzacions semàntiques, l'abundor de locucions i refranys que prenen per base aquests mot, la seva quasi total extensió pel domini lingüístic i la documentació medieval justifiquen la consideració de mot assimilat al nostre lèxic i el seu acull dins el *Diccionari General*.

Amma 'dida', veu hispao-llatina expressiva, pròpia del llenguatge infantil, seria l'origen del cast. *ama* 'dida', 'mare que cria', etc., sobre el qual s'hauria format l'analògic masculí *amo* (cf. en cat, *àvia - avi*), transpassat al català (DCED, s.v. *ama*) [43]. La profusió d'*ama* en castellà des de l'Edat Mitjana — enfront de la seva escassesa en català — i la presència d'una *-o* final [44] fan indiscutible

(37) Les úniques variants, esporàdiques, enregistrades en aquest atlas són : *cap de casa* (Sant Bartomeu del Grau), *propietari* (Gandia), *duenyo* (Alguer).

(38) « ja en s. XV » anota *Dicc. Aguiló*.

(39) Cf. A. Mª Badia, *Gramática histórica catalana*, Barcelona, 1951, § 11, III.

(40) ALDC, 229 Q. *Mestressa*, a les Balears, és la muller d'un mestre o menestral que treballa pel compte seu (DCVB, s.v.).

(41) Cf. ALC, 978 (*mestressa*). Esporàdicament *duenya* a l'Alguer i a la frontera catalano-aragonesa.

(42) Per a les àrees, vegeu DCVB, s.v. En el sentit nàutic, hauria passat, segons Vidos, al castellà — curiós retorn ! — i a l'italià (*Storia delle parole marinaresche italiane passate in francese*, Firenze, 1939, p. 495).

(43) El DCVB deriva *amo* d'*ama* i aquest d'a m m a, sense fer referència a un préstec castellà.

(44) Sobrevinguda amb el mot, no genuïna, car no figura en els casos analitzats per Coromines a *Algunes lleis fonètiques catalanes no observades fins ara*, « Estudis Romànics », III, 1951-52, p. 223-224 : absent en la major part del català *ama*, resta fora de la llista de parelles *cega-cego*, *dida-dido*, *corba-corbo*, etc.

l'origen castellà, antic, d'*amo*. La polisèmia de *mestre* (*d'estudi, de cases*, etc.), i de *cap* pogué afavorir la seva difusió; més endavant, la parella *amo/mestressa* s'oposava a un estrat social superior representat per *senyor/senyora*.

11. ABANTES i variants, cf. ANTES.

12. ANTES [ántəs] 'abans' (adverbi i preposició). — Àrea : alterna, a la major part del domini, amb *abans* o *abantes*. Per a l'àrea rossellonesa, cf. mapa nº 1 d'aquest estudi, basat en el nº 52 de l'ALPO (« *avant* moi », sentit temporal). A més d'a algunes zones de la Catalunya espanyola, *antes* de ha estat registrat a gairebé tota la Cerdanya i a unes clapes del Conflent i la Plana del Rosselló; aquí, a més, amb la variant *abantes de*. Les enquestes de l'ALDC, 2014 Q (i material complementari) reflecteixen una més àmplia extensió, així com matisacions sintàctiques : *abantes* apareix a Formiguera, Cornellà de Conflent i Mosset; a altres punts, els subjectes distingeixen entre l'ús adverbial i el preposicional : *abans* (*de la guerra*, per ex.) s'opposa a *embantes* (adverbi) (Els Hostalets) o a *abantes* i *antes* (Prats de Balaguer) (=fr. *autrefois*ɔ. — Doc. antiga : (Amb ús conjuntiu) « No convé acostarlo al foch, *antes* tenirlo'n lluny » (M. Agustí, *Llibre dels secrets de Agricultura*, 1617 (ap. DCVB, s.v.); « lo dia *antes* o després » (doc. mallorquí de 1618, ap. DCVB. s.v.); *després*); « *antes* », « *antes* bé » (Torra, *Dict.*, s.v. *antes i ans*); docs. s. XVIII, etc. — Doc. rossellonesa : El primer testimoniatge és també del s. XVII : « per la afflictió y agonia tenian de tres companyas de soldats la nit *antes* avia (sic) arribats en dits llocs » (H. Ciuró, *Tractat de la Capella*, 1637-1664, ap. Pons, *Lit.*, nota 1 p. 120); a Saisset, *Cat.*, es troba *antes de* (*o que*) a p. 77, 170 i 221, i *abantes* o *abantes de* a p. 93, 136, 153, 210, 213 i 243, però mai *abans*.

Els equivalents autòctons de *antes* són *ans, abans* i *enans*, corrents des dels primers testimoniatges de la llengua escrita. *Ans*, de consistència fònica feble, va ésser reforçat passant a *abans* o *enans*. *Ans*, d'origen discutit (<llat. vg. **antius* o *anzi*) (45), perviu encara en part del valencià, així com *enans*. *Abant* és esporàdic. Skok (46) fa derivar *abans* d'una hipotètica forma comparativa

(45) DCEC, s.v. *anciano* : « *anzi*, resultante de la evolución de ANTE frente a palabras de inicial vocálica, y que ha dado it. *anzi*, fr. ant. *ainz*, oc. y cat. *ans* ». Bloch-Wartburg consideren **antius* analògic de **postius* (*Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 2e éd., 1950) i Skok, de *prius* (ap. DCVB, s.v. *abans*).

(46) DCVB.

Mapa nº 1

Zones on s'ha registrat ANTES : ABANTES

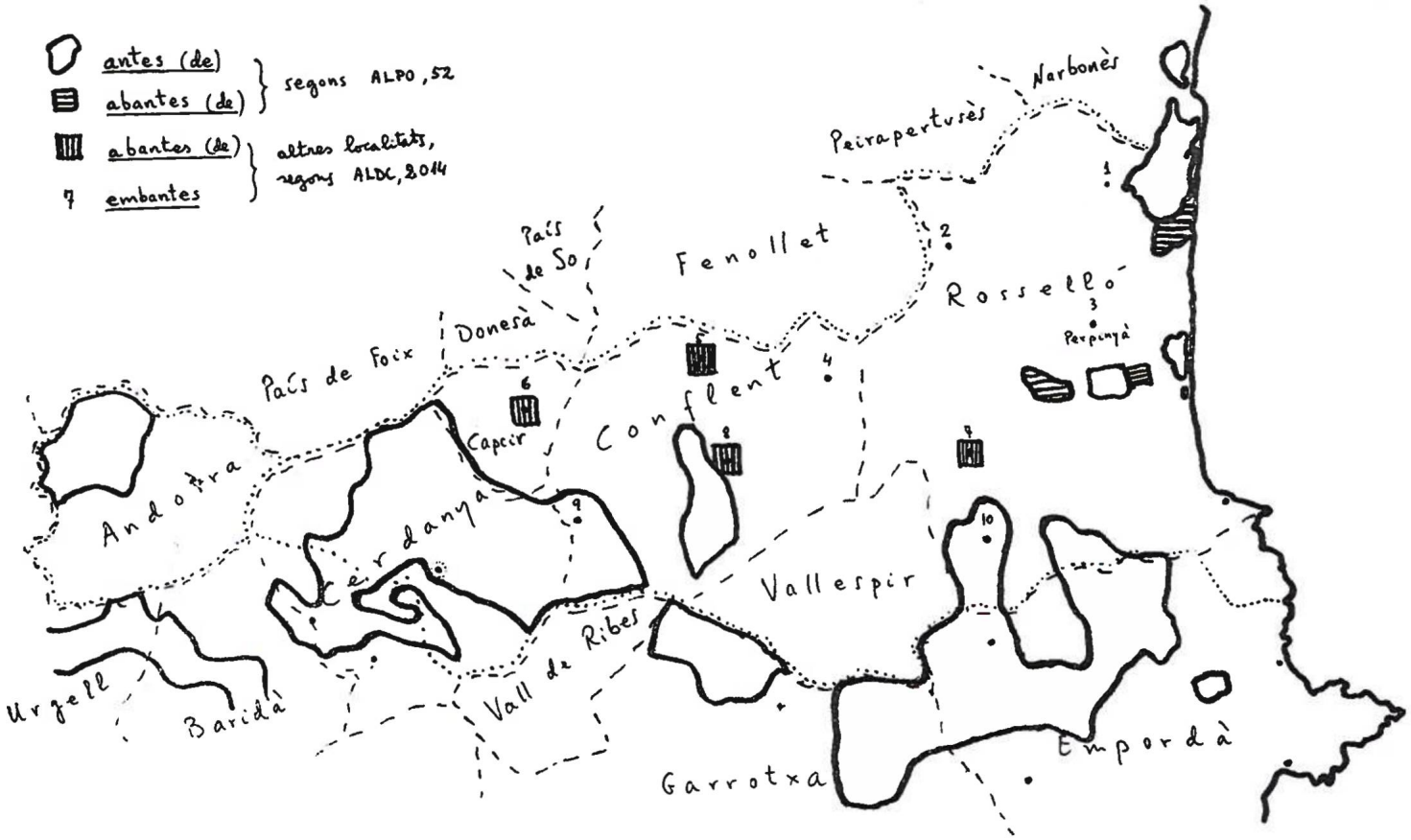

*a b a n t i u s (com *ans* de *a n t i u s); ara bé, si el cast. *antes* prové de a n t e + -s adverbial (DCEC) podríem pensar també pel català en els ètima a n t e - s > *ans*, i n a n t e - s > *enans*, a b a n t e s > *abans* (una variant *abants*, de 1400 [47], podria refolçar aquesta interpretació [48]). *Abantes*, recollit també à Girona i Eivissa [49] és interpretat al DCVB com a procedent del llatí a b a n t e 'davant' « amb afegitó de la -s característica de les formes adverbials o analògica de *abans* » on cau en l'error d'admetre la conservació de la vocal final *-e*, anormal en català. Aguiló [50] relaciona *abans* i *abantes* amb alternances del tipus *llavors - llavores, doncs - donques* (i podríem afegir el menorquí *tantost - tantostes*) : cal dir, però, que en ambdós casos, *llavores i donques* són ja variants antigues [51], ço que no passa amb la variant *abantes*, que considerem el resultat d'un creuament amb el castellà *antes* per aquestes raons : 1. Notable extensió, amb caràcter progressiu, del castellanisme *antes;* 2) coexistència a una mateixa localitat de *abans, antes i abantes* [52], o a un mateix autor popular (*abantes* i *antes* a Saisset) ; 3. contigüitat d'àrees d'*antes* amb altres d'*abans* o *abantes* (cf. mapa n° 1) ; 4. mancança de documentació medieval referent a *abantes*.

Pels reacis a admetre la penetració d'un element de relació, vegeu *hasta*.

Ni *antes* ni *abantes* són acceptats al *Diccionari General*.

13. BORRATXO 'embriac' és força estès a tot el domini, amb sinònims més o menys expressius (*gat, torrat*, etc.). Heus ací les variants fonètiques i morfològiques del mot, amb llur localització segons dades de l'ALDC, 1896 Q : [buřátxu] Formiguera, Estagell,

(47) Ap. DCVB, s.v. *abans*.

(48) Un incís d'ordre fonètic. Els mots *abans* i *avant* 'devant' (amb variants), si procedeixen de a b a n t e, presenten un problema d'evolució fonètica. El segon ha seguit la llei pròpia del català de labiodentalitzar la -B- llatina intervocàlica (com *fava* f a b a, cantava c a n t a b a m, etc.); i amb /v/ s'articula à part del valencià i en balear. *Abans*, en canvi, amb mostres esporàdiques d'*avans* en català antic, es pronuncia bilabial també a les zones d'oposició v/b. La gramàtica històrica s'haurà d'ocupar de casos com aquest.

(49) DCVB, ALDC.

(50) *Dicc. Aguiló*, s.v.

(51) Recordeu l'etimologia del primer (< i l l a s h o r a s); el segon apareix a les *Ordinacions palatines, Questa del Sant Graal* (DCVB); Jacme d'Agramont (ap. « *Regiment de preservació de pestilència* » *de Jacme d'Agramont. Introducció, transcripció i estudi lingüístic* per J. Veny, Tarragona, 1971, p. 171).

(52) El mateix fenomen es reprodueix a alguna localitat eivissenca (ALDC, 2.014 Q).

Prats de Balaguer; [buřážu] Ceret, Perpinyà; BORRATXOT [buřęšót] Cornellà de Conflent, Mosset, Prats de Balaguer; [buřęžót] Salses, Joc, Els Hostalets, Perpinyà; BORRATXERA 'embriaguesa' [buřətjérə] Formiguera, Cornellà de Conflent, Mosset, Prats Balaguer; [buřətjérə] Perpinyà, Salses, Ceret, Els Hostales (ALDC 1897 Q) ; alterna sovint amb sinònims pintorescos com *gat, gatera, cuita, monina.* Cal destacar, respecte dels mots castellans en préstec : 1. les variants sonores [buřátju] [buřətjót] [burətjérə] (com si escriguéssim *borratjo, -atjot, -atgera*), no registrades fins ara; 2) la lexicalització de *borratxot* (o *borratjot*), també desconeguda dels repertoris lexicogràfics. És curiós que la formació d'aquest mot (*borratxo* + sufix pejoratiu *-ot*) en rossellonès representi la repetició d'un fenomen present en la formació del cast. *borracho* format sobre el derivat de b u r r u s 'vermell' (pel color de la cara de l'embriac) i un sufix augmentatiu-despectiu *-acho* (< a c e u). — Documentació antiga (53) : « un gros *borratxo* » (*Col. loqui e rahonament fet entre dues dames,* s. XV, ap. DCVB s.v.); « Lo Martorell, / cap sens cervell, / moro, *borracho,* / restà per macho » (Guerau de Montmajor, *Breu descripció,* 1586, ap. « Revue Hispanique », XXXIX, 560 (54)); *emborratxar-se* (H. Hutlar, *Doctrina christiana,* 1568, 24, ap. *Dicc. Aguiló*); « golafrejant y *emborratxant-se* estan dies y nits » (doc. a. 1586 ap. *Dicc. Palari,* s.v.); « ...y dexen de ferla [la feina] y logarse per a poder jugar y *borraxejar* per dits hostals y tavernes » (*Edictes y crides,* a. 1586, ibid. s.v. *borratxejar*); « *borratcho* », « *borratxo* », « *borratxera* » (Torra, *Dict.,* 1653); « *emborratxat* o embriagat de la bona opinió de si mateix » (Lacavalleria, *Gazophylacium,* 1696); « no us *emborrachareu* » (Agustí, *Secrets Agricultura,* 1617), ap. DCVB). — Doc. rossellonesa : « Tindrem de botifarra una *borratxeria* » (amb sentit figurat : 'gran quantitat') (Saisset, *Cat.,* 45 (55)).

En castellà, *borracho* està documentat abans de 1430; usat com eufemisme va substituir *beodo,* que, al seu torn, havia bandejat *embriago.* Els derivats borrachera, *-ez, -ería,* pul.lulen per la llengua del XVI-XVII (56). Potser en qualitat també d'eufemisme va entrar *borracho* dins el català reemplaçant el genuí *embriac* (57). La seva extensió per tot el domini, al costat de mots

(53) Incloem els derivats de *borratxo.*

(54) També el cita Coromines, DCEC. s.v.

(55) Al *Dicc. Aguiló* també és esmentat, sense indicació de font referit a Perpinyà.

(56) Vegeu per tot aquest aspecte DCEC, s.v. *borracho.*

(57) Coromines pensa que tindria el mateix origen castellà el napolità *borraccio, vorr-* i potser el portuguès *borracho.*

pintorescos i vigoros és prou coneguda. Confirmen la forta assimilació del mot : 1. l'ampliació de la seva família derivativa : a més de *borratxera, emborratxar,* figuren *emborratxament, emborratxador, borratxada, borratxejar, borratxeria* (58) (tots admesos al Fabra), *borratxet, borratxingo, borratxó,* la interjecció *borratxos* (59) ; 2. la formació d'una petita constel.lació semàntica metafòrica i dialectal : *borratxo* pot esser 'peça de confitura', 'gargot', 'peix de l'espècie *Trigla lineata*'; 3. una certa contribució a la paremiologia (cf. DCVB).

14. BORRATXERA, cf. § 13.

15. BORRATXOT, cf. § 13.

16. BURRO [búru] 'ase'. — Àrea : força estès al domini català, convivint a vegades amb *ase* (o *ruc*) (cf. DCVB, ALC, 166) ; pel rossellonès, vegeu mapa n° 2 d'aquest treball, basat en el mapa 31 de l'ALPO (i en el 80 pel significat 'bajà, curt d'enteniment') i confirmat per l'ALDC, 1379 Q. — Documentació antiga : « Per amenar un *burro* sens cadena » (doc. mallorquí de 1590, ap. DCVB, s.v.) ; « no tengan *burro* ni ca » (doc. mallorquí de 1649 (60), ap. *Dicc. Aguiló*) ; « burra o *burro* » (Torra, *Dict.* 1653) ; « matxos, *burros* y burras » (*Tarifa dels preus de les teles...* 1704, ap. DCVB, s.v.) ; « asno — *burro,* ò asa (sic) » (Rexach, *Instruccions per la ensenyança de minyons,* 1749, 422). — Doc. rossellonesa : « vaig córrer per veure el qu'hi havia : / era un *burro,* mig tosquirat » (Saisset, *Cat.,* 57; altres casos a p. 68, 75, 79, 92, 130, 135 (dos cops), 139, 192, 231, 232, 234 i 235 de la mateixa obra; amb el sentit de 'beneit, curt', p. 231 i 232).

El mot autócton, *ase,* és ben viu a zones com les Balears (ALDC, 1379 Q). En rossellonès ha romàs només en expressions fetes com *vit d'ase* !, *l'ase te futi* !, etc. (61). Un hortolà perpinyanès ens el va donar com a mot viu en l'enquesta de l'ALDC. Prova, però, de què el seu concurrent *burro* va menar prest una vida pròspera és : 1. la seva gran extensió geogràfica actual, a la què no és aliena una franja de l'occità (62) ; 2. la seva proliferació semàntica, per via metafórica o

(58) Aquest, documentat el 1614 (ap. DCVB).

(59) Alguns d'aquests significants no tenen equivalent castellà.

(60) Es curiós que les atestacions més antigues de *burro* pertayin al mallorquí, el dialecte més fidel avui a *ase.*

(61) Fouché, *Phonét.,* p. 82, *b.*

(62) Estès a part de l'occità (cf. mapa n° 2 del nostre estudi; Alibert, *Dict., borric;* S. Palay, *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes,* Paris, 1969.

metonímica : *burro* pot significar 'estúpid', 'joc de cartes', 'bístia de càrrega' (metafòric), 'llit del pastor', 'carro baix per traginar grans pesos', 'fustegal', 'fogó', 'tiràs', 'escalfador', 'gòbit, espècie *Gobius niger jozo L.*' (63); amb més exactitud parlaríem d'irradiació sinonímica : *burro* substitueix *ase* i aquell es cobreix dels altres valors semàntics que aquest contenia (una mostra, també, de vitalitat del mot); 3. la profusió de refranys i modismes amb el nou mot (64); 4. la seva riquesa derivativa : *burrada* (acceptat per Fabra), *burral, burrenc, burresa, burrícia, burrera, burrejar* (noteu que alguns d'aquests significants manquen d'equivalent en castellà) (65).

El cast. *burro*, derivat regressiu de *borrico* (<llat. tardà b u r r i c u s 'cavall petit') és documentat des del s. XV (DCEC, s.v. *borrico*). El *Diccionari General* accepta aquest castellanisme (com *burrada* i *burret*), tot titllant-lo, però, de « vulgar » (cf. BURRA).

17. BURRA [búřə] 'somera'. — Àrea : semblant a la de *burro*, però sense endinsar-se gairebé en l'occità (vegeu mapa n° 2 d'aquest treball basat en l'ALPO, 32 i amb dades confirmades per ALDC, 1379 Q; per a les supervivències de *somera*, fa mig segle, consulteu el mapa n° 14 dels meus *Paralelismos léxicos en los dialectos catalanes* (66)). — Documentació antiga : « La llet de la *burra* » (Agustí, *Secrets Agricultura*, 1617 (ap. DCVB); Torra, *Dict.; Tarifa del preu de les teles* (cf. § 16). — Doc. rossellonesa : « Quan la *burra*, bon grat, mal grat, / a pel carrer se li escapa... » (Saisset, *Cat.*, 89; també un altre exemple a la mateixa plana). — Circumstàncies semblants al nom anterior expliquen el seu arrelament. Al contrari de *burro*, el femení, *burra*, no porta la connotació de vulgar al *Diccionari* de Fabra.

---

(63) Vegeu DCVB, s.v. El nom del peix pot correspondre a diverses espècies (cf. W. Luther-K. Fiedler, *Peces y demás fauna marina de las costas del Mediterráneo*, Barcelona, 1968, p. 95, 107 i 108).

(64) Afegiu als del DCVB : « *burro de set soles*, estúpido, estólido, ignorante, zampabollos » (*Dicc. Balari*, s.v. *burro*).

(65) Cf. *Dicc. Aguiló* i citacions literàries a *Dicc. Balari*, s. v. *borrango, bu-*. Caldria veure si aquests mots, com *burranco*, usats com interjecció, tenen relació amb *burro*.

(66) « Revista de Filología Española », XLIII, 1960, § 127 i mapa n° 14; d'aquest, basat en l'ALC, 338, que assenyala les supervències de *somera*, s'ha de suprimir Sallagosa on aquest mot és resultat d'una informació errònia.

(67) A Salses i Cornellà, també s'usa *ruc;* a Mosset i Prats de Balaguer van contestar *polli;* a Estagell, *ruc*.

Mapa nº 2

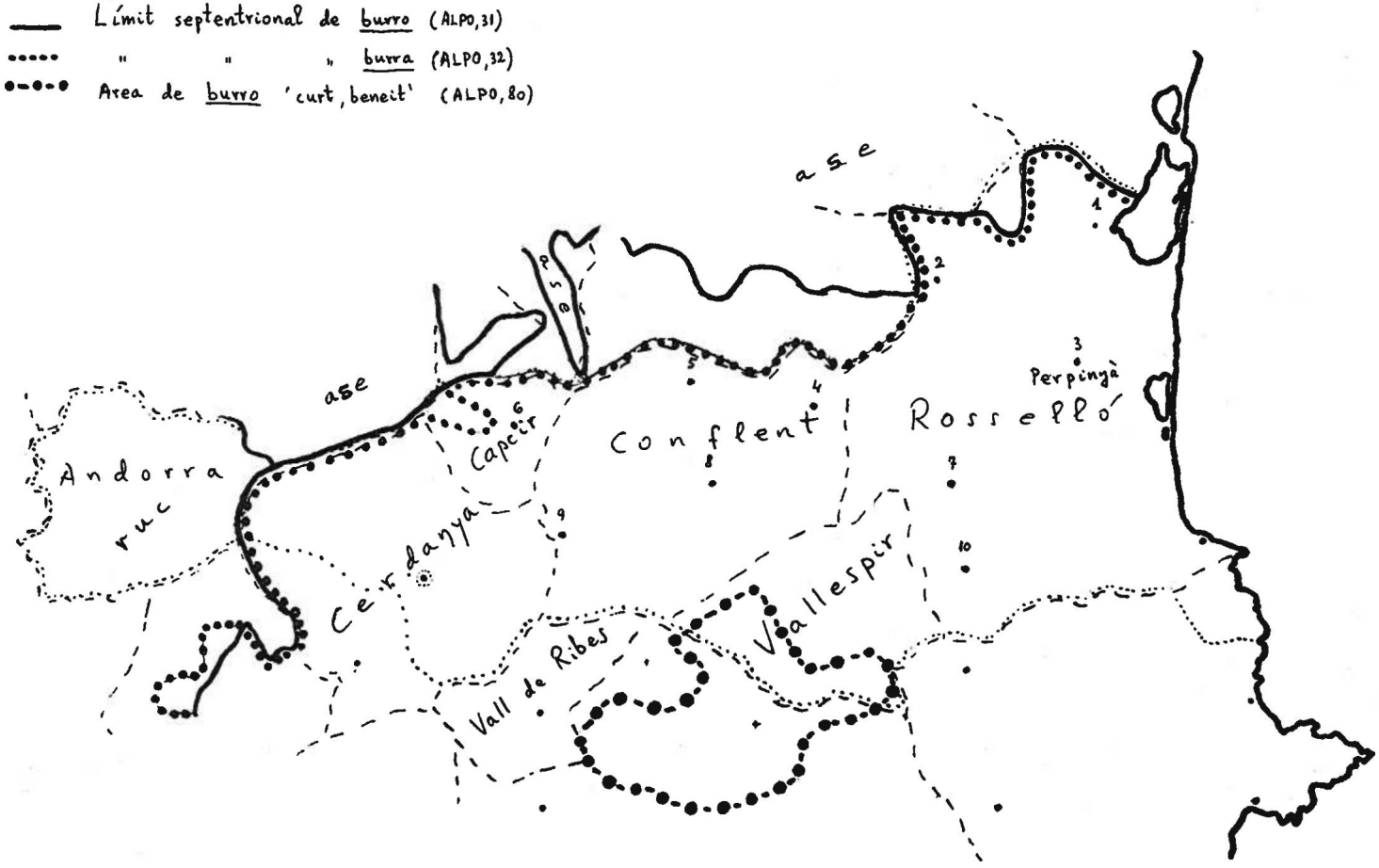
Límit septentrional de burro (ALPO,31)
" " " burra (ALPO,32)
Area de burro 'curt, beneit' (ALPO,80)
ase
Segre
ase
Andorra
ruc
Capcir
Conflent
Rosselló
Perpinyà
Cerdanya
Vall de Ribes
Vallespir
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

18. BURRIQUET [buřikét], BURRICOT [buřikót] 'pollí'. — Àrea : *Burriquet* Salses, Cornellà de Conflent, Els Hostalets; *burricot* Ceret, Joc, Formiguera (ALDC 1380 Q i 1378 Q) (67). — Documentació antiga : « *Borrico* o ase. Asinus, i », « *Borrica*, o sumera. Asina, ae » (Torra, *Dict.* 1653, s.v.); *burricada* (Lacavalleria, *Gazophylacium*, 1696). — Doc. rossellonesa : « a cavall d'un *burriquet* » (Saisset, *Cat.*, 74; també p. 231); *burricades* (Saisset, ap. DCVB); *burricaire* (Caseponce, ap. DCVB); « La *burriqueta* porta l'espertina » (J.S. Pons, *Canta perdiu i altres poemes*, Barcelona, 1960, 11; i també p. 16).

Tant *burriquet* com *burricot* són derivats diminutius (68) de *burric* (69), significant que no apareix als nostres qüestionaris. L'occità *borric*, segons Coromines (DCEC, s.v. *borrico*), procediria del castellà; idèntic origen tindria el francès *bourrique* (70). L'observació de Coromines « nótese la ausencia en catalán » (*ibidem*) només té valor aplicada al català del Sud de les Alberes (71), car les nostres dades ho desmenteixen. Ara bé, donat el gran ventall derivatiu de *borric* en occità (*borrica, -ada, -alha, -at, -ot, -icar, -iquet, -iqueta, -iquièr, -isquièr, -iquiòl* (72)) i l'activa onada occitanitzant dins el rossellonès — no sempre degudament valorada — m'inclino a pensar, de moment, en un castellanisme indirecte a través de l'occità.

19. CANDELERO [kəndəléru] 'candeler, palmatòria'. — Àrea : general en rossellonès (73) (ALDC, 336 Q). — Documentació antiga : « Per vuit *candeleros* de iglesia » (doc. a. 1558) (ap. DCVB) (74); « *candelero*. Candelabrum, etc. » (Torra, *Dict.* 1653).

---

(68) Pel sufix *-ot*, propi del català septentrional, cf. Moll, *Gramática histórica catalana*, Madrid, 1952, § 426.

(69) El DCVB el localitza, amb el sentit de « beneitot, especialment aplicat als infants », al « pirenenc-oriental » i el *Dicc. Aguiló*, a la Vall de Ribes (s.v. *burrich*).

(70) « L'emprunt à l'espagnol — diuen Bloch i Wartburg — est dû à l'importation de la race élevée en Espagne, d'où est issue la race poitevine; il est peu probable que le prov. *bourricq* ait servi d'intermédiaire, car le mot est encore très peu employé dans les parlers méridionaux » (*Dictionnaire étym.*, s.v. *bourrique*).

(71) Si bé *burrica* apareix en una cançó de Llofriu i *burricaire* és registrat a l'Empordà pel DCVB, s.v.

(72) Cf. Alibert, *Dict.*, s.v. *borra*.

(73) Trobem el sinònim *bujuar* (del fr. *bougeoir*) a Estagell i Ceret.

(74) El *Dicc. Balari* esmenta la locució *estar al candelero* « tener valimiento, figurar, ocupar un alto cargo ».

En castellà el mot és testificat des de vers 1300 (DCEC, s. v.) i des d'aquesta data les citacions són abundoses. En català el mot autócton era *canelobre* (o *candelobre*) « peu o columna que té una o algunes dolles per sostenir verticalment una o algunes candeles » (DCVB, s.v.) o *candeler* (75), probablement segons les regions. Com que el cast. *candelero* designava l'utensili d'una dolla i *candelabro*, el de més d'una, la introducció del castellanisme, potser a través del comerç, solucionà l'ambigüitat, almenys a la part septentrional del domini (76).

Fabra no admet *candelero*, lògicament, sinó *candeler*.

20. CIEGO, — A [sjégu, -ə] 'cec, invident'. — Àrea : general (ALF, 80; Krüger (77); ALDC, 149 Q; Ebner (78)). — Documentació antiga : « són més dignes de reprenció, perquè són mès cyegos quant deurien mes veure » (F. Moner, *L'ànima d'Oliver*, s. XV, ap. *Obres catalanes*, Barcelona, 1970, p. 151) (79); *Manual de Novells ardits*, s. XVII (80). De *cego*, l'exemplificació és més antiga (s. XV) i abundosa (81). — Doc. rossellonesa : « Tan secas com la(s) sevas, corder, són tas mans, / y com lo seu, *ciego* ton ull que may espia » (*L'ermità de Cabrens*, ap. « Revue Catalane », nº 34, 1909, 304); « d'un *ciego* tingueu pietat » (Saisset, *Cat.*, 43).

El manteniment de la *-o* final i sobretot la diftongació de *e* oberta llatinovulgar (<AE) fan evident l'origen castellà de *ciego* (82).

(75) Usat per J. Roig (ap. DCVB. s.v.).

(76) A la resta del domini, l'oposició rossellonesa *canelobre/candelero* s'expressà d'aquesta altra manera *canelobre / (es)palmatòria;* i a alguna zona aquest microcamp semàntic s'amplià així *canelobre* (d'un braç) / *candelero* (de diverbraços) / *(es)palmatòria*. Valdria la pena d'estudiar històricament aquest camp semàntic, amb més profunditat.

(77) *Sprachgeographische Untersuchungen in Languedoc und Roussillon*, Hamburg, 1913, § 304.

(78) Fred Ebner, *El 'cec' i el 'llusc' als parlars catalans. Report d'una enquesta dialectal*, « Estudis de Lingüística i de Filologia catalanes dedicats a la memòria de Pompeu Fabra », II, Barcelona, 1963-1968, p. 131-136 i mapa nº 2.

(79) Moner era escriptor bilingüe.

(80) Informació del Prof. Germà Colon que agraeixo vivament, a més d'alguna suggerència.

(81) *Spill, Procés de les olives*, doc. a. 1578 (ap. DCVB), *Tirant lo Blanc, Vocabulari català-alemany de* 1502 (ap. Ebner, *op. cit.*), p. 132-134), *Thesaurus puerilis* d'O. Pou (ap. *Dicc. Aguiló*), Torra, *Dict.*, B. Rexach, *Instruccions...*, p. 325.

(82) Fouché, *Phonét.*, p. 34; DCVB, s.v. *ciego*.

Un punt de delicadesa eufemística pot haver contribuït a la fortuna d'aquesta variant (cf. el recurs al diminutiu afectiu *ceguet*).

Fabra només admet *cec* (propi de la llengua culta) i *cega*. *Ciego* (rossellonès i occidental) i *cego* (potser ajudat pel femení *cega*) són els únics mots populars al domini.

21. ENFADAR v. pron. [əmfəđá] 'enutjar, irritar'. — Àrea : Força estès per tot el domini, àdhuc les Balears (DCVB, s.v.; a més, pel rossellonès, Enq. Bové). — Documentació antiga : doc. mallorquí a. 1561 (ap. DCVB, s.v.) « *Enfadarse.* Fastidio, is, stomachor, aris, etc. », « *enfadar* », « *enfado* », « *enfadós* », « *enfadosament* » (Torra, *Dict.* 1653). — Doc. rossellonesa : « no ouhen, ni lligen llibre Cathala, sino es ab *enfado* » (A. Bosc, *Sumari*, 1628, 29) ; « aboui die 2 de Febrer (mare de Deu Candelera), *mé soun molt enfadat* emba l'abbat d'el moulí de l'olli » (*Die diari d'en Jeppe Vilar-Salgues* (83) (mitjan s. XIX), « Revue Catalane », n° 26, 1909, 55) ; « Un cop hi havia un ós que dins la seva cova, / *s'enfadava* d'estre tot sol » (Saisset, *Cat.* 217 ; i altres casos a p. 27, 93, 133, 140, 162, 207, 225 i 227).

Aquest concepte s'expressava en cat. antic per *enutjar-se, enfellonirse,* etc. « En catalán *enfadar* es castellanismo muy moderno y sentido como tal » (DCEC, s.v. i nota 4). També ha arribat al bearnès (*ibidem*).

Admès al Fabra, així com *enfadós, enfadosament.*

22. FONDO, A (fúndu, ənfúndu] 'profund, pregon'. — Àrea : força general (DCVB). Pel rossellonès, cf. ALPO, 455. — Documentació : des del s. XIV-XV (Balari, DCVB). — Doc. rossellonesa : « ...tot sol me vull fer un pou, / que de tan *fondo* farà por' » (Saisset, *Cat.*, 59). — Coromines, després de reconèixer que « está muy arraigado en catalán » declara que « ha de ser aragonesismo o mozarabismo en vista de la *-o* y el grupo *-nd-;* lo únic castizo es el medieval y toponímico *pregon* » DCEC, s.v. *hondo*). Sanchis Guarner (84) el considera mossaràbic. Ens costa, però, d'admetre un mossarabisme enfilat per terres tan septentrionals. Una procedència hispànica — sigui de l'aragonès, sigui del castellà antic, com vol Moll — sembla més acceptable.

(83) Nat a Tellet (1802) i mort a Palaldà (1878), ambdós pobles ubicats al Vallespir.

(84) *El mozárabe peninsular,* dins « Enciclopedia Lingüística Hispánica », I, Madrid, 1960, p. 324.

L'arrelament del mot es fa ostensible per la seva variada derivació : *fondal, fondalada, fondària* (admesos al Fabra), *fondada, fondable* (cf. DCVB, s.v.). *Fondo,* en canvi, és absent del *Diccionari general,* malgrat ésser l'únic mot popular viu per expressar aquest concepte (*profund* és un cultisme).

El substantiu *fonzo, -e,* del rossellonès, deu esser tribut de l'occità (85).

23. GITANO. — A [žitánu, -ə] « individu d'una raça caucàsica les tribus de la qual, provinents de l'Índia, entraren a Europa a finals del segle XIII i s'escamparen per Hongria, Turquia, Rússia, Espanya, etc. » (Fabra, *Diccionari General*). — Àrea : general (DCVB, s.v.). — Documentació antiga : « A la fi de esser expellits del present Principat de Cathalunya, los Bomians o *Gitanos* » (*Constitucions y altres drets de Catalunya,* doc. circa 1512, ap. DCVB, s.v. *bomià* (86)) ; « El dianyo de la Gica era tan *gitana* y falaguera » (amb sentit metafòric) (*Rondalla de Rondalles,* a. 1767, ap. DCVB, s.v. *gitano*). — Doc. rossellonesa : « *Gitano* de fets i dits, / mates els ous d'oreneta » (J. P. Cerdà, *Obra poètica,* Barcelona, 1966, 250). La referència als zíngars per terres rossellonesses cap al s. XVI es fa palesa a tracés de textos com el següent : « Com sien trobades en lo Principat de Cathalunya *e comtats de Rosselló y Cerdanya* algunas personas ques dirian vulgarment Boemians, e *sots nom de Boemians grechs e Egiptians* van coadunats, e vagabunts, cometent molts ladronicis e altres mals... estatuim... que... sien expellidas e foragitadas » (*Constitucions y altres drets de Catalunya,* a. 1512, ap. DCVB, s.v. *bomià*). Avui, els gitanos (uns 5.000) de l'Alt Vernet, i barris de Sant Jaume i del Puig, a Perpinyà, són els que mantenen l'ús gairebé exclusiu del català (87).

En cast. *gitano* va significar 'egipci' i 'zíngar'; el mot deriva probablement de *egiptano* « por haber afirmado los gitanos que procedían de este país » (88). La primera datació castellana (1570) és posterior a la catalana (1512) ; però això no prova res. El manteniment

(85) Cf. Alibert, *Dict.,* s.v. *fons, fonzes;* ALPO, 455. Quant al substantiu *fondo,* Moll el considera castellanisme (DCVB, s.v. *fons*), tot i tenir el suport, escadusser, del català antic (Alcoatí), si bé *fons* és el mot predominant.

(86) Al DCVB, el document més antic referent a *gitano* és del s. XVIII.

(87) Cf. X. Fort i Bufill, *Precisions sobre la llengua catalana al Rosselló,* Presència, nº 279 (14-XI-1970), p. 8.

(88) J. Corominas, *Breve diccionario etimológico de la lengua castellana,* Madrid, 3ª ed, 1973, s.v. No el trobo al DCEC.

de la nasal i -o finals testifica la procedència castellana i la prepalatal fricativa (ž) l'antiquitat de la introducció del mot en català (a part la cronologia). Els altres mots, *boemià, bomià* (89), *egipcià* (no indicat amb aquest sentit al DCVB) són desuets; *zíngar* és un manlleu modern, literari, mancat de tradició. — *Gitano* és admès per Fabra.

24. MANTILLA 'mantellina, vel'. — Àrea : [məntíʎə] Formiguera, Joc, Ceret, Estagell, Salses; [mantíʎə] Perpinyà (ALDC, 633 Q). — Doc. : des del s. XV (DCVB). — Coromines afirma que el mot cast. *mantilla* passà al francès (s. XVI), italià i portuguès (DCEC, s.v. *manto*). Aguilló (*Dicc. Aguiló*) i Moll (DCVB) el consideren castellanisme. Cal tenir en compte, pel que fa al rossellonès, la possibilitat d'una penetració a través del francès (o de l'occità (90). No admès per Fabra.

25. MATXO 'mul'. — Àrea : general, menys a Mallorca on perviu *mul* (ALC, 973 Q; DCVB, s.v.). L'*Atlas lingüístic del domini català* permet de fer unes precisions fonètiques : [mátxu] Els Hostalets, Cornellà de Conflent, Joc, Perpinyà, Mosset, Prats de Balaguer; [mátju] *Ceret, Salses* (91) (ALDC, 1490 Q). El mot s'ha obert camí fins i tot en occità (Alibert, *Dict.*, s.v. *macho*) (92). — Documentació antiga : « y a voltes li tira *lo matxo* gran coç » (*Procés de les olives*, s. XV, ap. DCVB); doc. 1523 (ap. *Dicc. Aguiló*); doc. 1545 (ap. DCVB); Inventari 1608 (ap. *Dic. Aguiló*); « *Matxo y no macho*, fill de euga. Mulus, i. *De somera.* Pullus, i, hinnulus et in Ulpiano, burdo, onis. *De tragi.* Mulus, pullus, hinnulus, farcinarius, clitellarius » (Torra, *Dict.*, 1653); *Tarifa dels preus de les teles...* 1704 (ap. DCVB,

(89) Encara avui, *bobià* es diu a Mallorca amb el sentit de 'curt d'enteniment'. — El valor sinonímic de *egipcià* i *bomià* dels textos del s. XVI sembla evident en aquest document de l'any 1437 : « *egipcians e bomians*, gent trista e de mala farga e matien se en endevinar algunes ventures de les gents » (ap. *Dicc. Balari*, s.v. *gitano;* DCVB, s.v. *bomià*).

(90) Cf. Alibert, *Dict.*, s.v. *manta.*

(91) [mölát] a Formiguera.

(92) Les fires de bestiar degueren influir de qualque manera en la introducció de noms de certes bísties (a part algun cas d'importació, cf. nota 70). Sabem, per exemple, que a l'Edat Mitjana, els catalans freqüentaven la fira de Le Puy per comprar muls i mules : « Item a causa desdictz mioulz venont aldict luoc et feiras del Puei plus que aultres gens de Pueymontes et de Savoyngs, de Aragonnes, de Cathalas, de Bordales et de Gascos qui y venont crompar tant grant quantitat d'aquelz muolz que es enpossible lo grant argent et aur que laissant eldict luoc del Puey et país » (a. 1418, ap. P. Nauton, *Limites lexicales « ibéroromanes » dans le Massif Central*, Actas VII Congreso Internacional de Lingüística Románica, II, Barcelona, 1955, p. 607-608).

s.v. *burro*). — Doc. rossellonesa : « prenguí un *matxo* amb un guia » (Bosc de la Trinxeria, *Visions del Pirineu* (93)) ; « *matxos*, cavalls, burros i gent » (Saisset, *Cat.*, 139).

Es indubtable que *matxo* és un estrat lexical posterior a *mul*, arribat a través del castellà (sobre el seu ètim, cf. DCEC, s.v. *macho*).

Fabra rebutja *matxo*, acceptant només *mul*.

26. MENOS, ALMENOS [ménus, əlménus] 'menys, manco; almenys, almanco'. — Àrea : Molt estès pel domini; hi ha deixalles de *menys* a part del valencià (94) i de *manco* a les Balears, Alguer, etc. (95), però gairebé sempre amb connotació biològica (els vells) o social (capa pagesa), de manera que *menos* s'imposa clarament. En rossellonès és general (ALDC, 1963 Q) ; en alguns contextos pot esser substituït per *més poc*. — Documentació antiga : « Y *menos* los sia lícit en gonellas de drap » (doc. mallorquí a. 1486, ap. DCVB) ; « *menos* ò manco. Minus. *Alomenos* ò almanco. Saltem, at, certè, at certè. » (Torra, *Dict.*, 1653, s.v. *menor de edat*) ; Lacavalleria, *Gazophylacium*, 1696 (ap. DCVB, s.v.). — Doc. rossellonesa : « *al menos* tinc per jo totes les gents d'esprit » (Saisset, *Cat.*, 161 ; i també p. 87 i 192) ; « Mes, si nos fa fer la teina, / *al menos*, li fem pas mal » (C. Grandó, *Les feres* (98)).

Menys (99) era el contrari de *més* o *pus*. Desaparegut aquest cap al s. XV, supervivent en dialectes dins frases negatives, etc., l'oposició *menys / més* degué resultar conflictiva en més d'una ocasió. L'aparició de *manco*, probable italianisme (100), d'un costat, i de *menos*, indubtable castellanisme, precisament cap a finals del s. XV sembla que s'han de posar en relació amb la desaparició de *pus* i l'escassa força opositiva de *més / menys*. L'expressió rossellonesa *ni pus ni més* 'ni més ni menys, exactament' (101), deu contenir un

(93) Ap. *Lectures escollides*. Selecció i anotació de J. Triadú i E. Artells, Barcelona, 1962, p. 295.

(94) DCVB. s.v.

(95) J. Veny, *Paralelismos léxicos...* § 152.

(96) Però, a la mateixa pàgina : « demés o *demenys* a las paraulas ».

(97) Ap. J. Carbonell, *Dues traduccions rosselloneses setcentistes de la « Zaïra » de Voltaire*, p. 165, nota 26.

(98) Ap. Verdaguer, *Poesia*, p. 33.

(99) Que podria ésser un contagi palatalitzador de *mens* (11. m i n u s) amb *mills* (11. m e l i u s), o provenir d'una variant *m i n i u s, analògica de m e l i u s (segons Fouché, *Phonét.*, p. 199).

(100) Cf. DCVB i DCEC, s.v.

(101) En mallorquí, s'ha invertit l'ordre : *ni més ni pus*.

segon adverbi *menys* absorbit per *més* (102) ; no es pot explicar altrament si tenim en compte l'equivalent de la locució en altres llengües : cast. *ni más ni menos,* occità *ni mai ni mens,* fr. *ni plus ni moins,* romanès *nici mai mult nici mai putin,* italià *ne più ne meno,* portuguès *nem mais nem menos.* Altrament, *ni pus ni més* seria una redundància sense sentit. Ara bé, a part el problema del timbre de la *e* de *menys* (103), la proximitat formal dels dos adverbis de quantitat *més / menys,* de valor semàntic oposat, però no ben diferenciats fonèticament, degué afavorir el guany progressiu de terreny per part del cast. *menos,* i, a certes zones, del sinònim també foraster *manco,* amb benefici d'aquell pel prestigi i influència de la llengua central.

Ni *menos* ni *manco* són inclosos al *Diccionari General* de Fabra

27. MOSQUIT [muskít] 'moscard'. — Àrea : Força estès pel cat. continental (104) (DCVB)à i sentit, al rossellonès, a Estagell, Cornellà de Conflent, Joc, Mosset (ALDC, 1534 Q) (105). — Doc. : Des del s.XIV (DCVB, s.v. *moscalló*). — Doc. rossellonesa : « Perseguir *mosquit,* mosca o muxall qui s'atrevís a picar » (Caseponce, ap. DCVB). — Per a Moll és un derivat de *mosca* « probablement per conducte del cast. *mosquito,* car la terminació diminutiva *-it* sembla indicar un origen castellà; per altra part, trobam la forma ben castellana *mosquito* usada per Sant Vicent Ferrer » (DCVB. s.v.). Per a Coromines, en

(102) Com declara Moll : « L'expressió originària i correcta devia ésser *ni pus ni menys,* que figura en el Diccionari de Carles Ros, p. 192 » (DCVB. s.v. *pus*). En català antic trobem algun cop *ne més ne menys.*

(103) El DCVB transcriu [meŋs] amb *e* tancada pel català oriental; almenys en barceloní l'articulació normal és amb *e* oberta. Tractant-se d'un arcaisme reincorporat al parlar culte i donada la tendència del català central a obrir certes vocals tòniques (A. Badia, *Les vocals tòniques « e » i « o » en el català de Barcelona,* « Estudis Romànics », XII, 1963-68, p. 119-172), no estranya aquesta obertura, que podríem conjecturar antiga a través de la grafia *manys* [mɔŋs] que trobem a la Questa del *Sant Graal* (p. 51 ed. Crescini-Todesco), text mallorquí on la grafia *a* tònica correspon a la neutra (ə) que també hauria existit en català continental durant una part de l'Etat Mitjana i que després hauria estat substituïda par la *e* oberta. Tenim, però, en contra, la tendència a mantenir el timbre tancat de la e (< ll. ĭ, ē), quan segueix una consonant palatal (llenya < l i g n a, etc. (c. Moll, *Gramática histórica catalana,* § 42).

(104) A les Balears, *moscard.* A Menorca, el *mosquit* és més petit que el *moscard.*

(105) Sovint coexisteix amb sinònims. Recordem : *muixall, muixal, mosquill* (aquests dos, de l'occità *moissal* i *mosquilh,* respectivament), *mustic* (del fr, *moustique*).

canvi, es tracta d'un mot genuí en català; del castellà hauria passat al fr. *moustique* (DCEC, s.v. *mosca*). Admès al Fabra.

El problema de l'autenticitat de *mosquit* en català s'ha d'estudiar en connexió amb els altres noms (*moscard, cuïc, rentell,* etc.) i tenint en compte que molts punts del domini distingeixen entre el dípter que pica i el que, més petit, no ho fa : així es matisa entre *moscard/mosquit* o *moscardí* (Mallorca, Menorca), *randell/mosquit* (Lledó), *marfull/mosquit* (Vinaixa), *cuïc/mosquit* (Tarragona) (sefons ALDC, 1534 Q). Un dels dos s'ha imposat com a genèric, que a gran part del domini és *mosquit,* de l'autoctonisme del qual sembla que no cal dubtar.

28. REPARO (A-, AL-) [ə(l) r̄əpáru] 'a aixopluc'. — Àrea : Perpinyà, Els Hostalets, Salses, Estagells, Prats de Balaguer, Cornellà de Conflent, Mosset (ALDC, 648 Q). — Doc. : s. XV; *reparar* 'protegir, defensar-se contra quelcom', des del s. XVII, DCVB). — Doc. rossellonesa : « en ser pres Salses, ha de ser esta vila en lo mateix punt sitiada; y ha de ser molt dificultós lo *reparo* per poch que tarde lo socorro » (doc. a. 1639 dels cònsols de Perpinyà, ap. Sanabre, *Resistència,* 25) ; « El pobret *es reparava* el cap amb un braç » (Pons, *Set sivelles,* 95).

En castellà *reparo* 'defensa' apareix des del s. XVII. (*Diccionario de Autoridades*). Subscric la nota de castellanisme que Moll atribueix al mot català, probablement en relació amb la defensa militar (a unes contrades on durant molts decennis estigué a l'ordre del dia), sense descartar la possibilitat d'un creuament amb l'occità *repaire* « repaire, retraite, maison, asile, séjour » i *se repairar* « se retirer, se reposer, se réfugier » ([106]), d'indubtable afinitat ([107]).

29. TARDA [tárdə] 'tarda, part del dia compresa entre el migdia i el vespre'. — Àrea : General a l'Alguer, Eivissa, Principat i Rosselló ([108]) (DCVB; ALDC, 613 Q; ALPO, 496, cf. mapa n° 3 d'aquest treball) ; no, en canvi, a València — *vesprada* — i a Mallorca i Menorca — *horabaixa, capvespre* —. *Tarda* també ha arribat, segons Alibert ([109]), al parlar occità de Foix. — Documentació antiga : « Lo

(106) Cf. Alibert, s.v. *repairar.*

(107) Però ens inclina a l'escepticisme respecte d'aquest creuamen la supervivència de *repaire,* -o (i *repairar*) a Eivissa, sense reducció del diftong (cf. ALDC, 648 Q; DCVB, s.v.).

(108) En canvi, la salutació *bones tardes,* d'influència també castellana, és pràcticament inexistent en rossellonès; es diu *bon dia* (cf. fr. *bonjour*) *o bon suar* (fr. *bon soir*) (ALDC, 1926 Q).

(109) « *Tarda,* soir tombant » (Alibert, s.v.).

Mapa nº 3

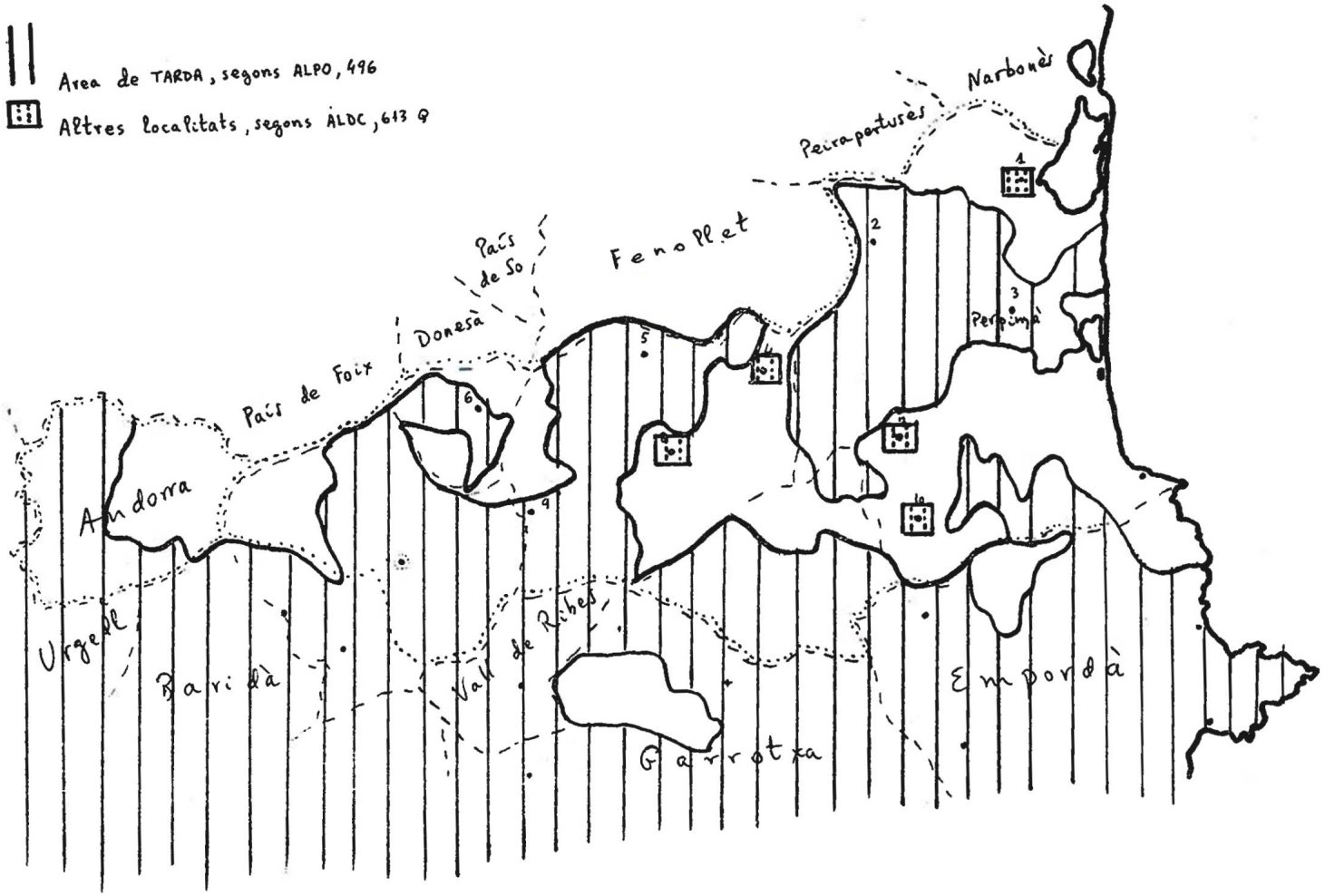
Àrea de TARDA, segons ALPO, 496
Altres localitats, segons ALDC, 613 9
Narbonès
Peiraportusès
Fenollet
País de So
Donesà
País de Foix
Andorra
Perpinyà
Urgell
Baridà
Vall de Ribes
Garrotxa
Empordà
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

dia proppassat, a la *tarda*, és arribat en lo port » (doc. mallorquí a. 1536 (ap. DCVB, s.v.); « *tarda* del dia. Vesper, etc. » (Torra, *Dict.*, 1653); Lacavalleria, *Gazophylacium*, 1696 (ap. DCVB). — Doc. rossellonesa : « Consuetut (...) de cantar lo Psalm, De Profundis, cada *tarda*, o nit despres d'haver sopat... » (H. Ciuró, *Camins traçats*, 1642 [110]); « Vaig a la mar, aquesta *tarda* » (Saisset, *Cat.*, 91; i també p. 94); « una *tarda*, camí del camp d'escola » (J.S. Pons, *Set Sivelles*, 95; i també 99, etc.).

La manca del mot en textos clàssics de la llengua i, com observa Moll, (s.v.DCVB) la pronunciació en cat. occidental tárde i no *tárda són indicis clars de la seva procedència castellana. El fet que les zones dialectals que han romàs impermeables al castellanisme *tarda*, usin mots com *capvespre, horabaixa, vesprada* [111], que s'han referit — o encara avui eventualment es poden referir — a la darrera part de la tarda, a les darreres hores del dia, i després han estès el límit cronològic des de després de dinar fins a la posta del sol, fa pensar si el català antic era mancat d'un mot concret equivalent a l'actual 'tarda', oposat a *dia* (*o jorn*); almenys resulta clara la tendència del català antic a considerar o bé 'les primeres hores de la tarda' (concepte expressat en perífrasis com *aprés dinar, després dinar, en dinat,* [a les sis hores] *aprés migjorn, entre migjorn e vespres* [112] o bé 'les últimes hores de la tarda' (= *vespre, vesprada, hora baixa,* etc.). En aquest cas, el castellanisme hauria contribuït a redistribuir l'estructura de l'expressió corresponent al pla del contingut de l'espai cronològic que va del migdia al vespre.

Admès al Fabra.

30. TOTXO [ótxu] 'curt d'enteniment'. — Àrea : Amb els sentits de 'bastó gruixut', 'jàssera', 'espècie de maó', és força estès al català continental; amb el de 'curt, aturat mental' puja pel català oriental des del Camp de Tarragona fins al Rosselló (DCVB), entrant en occità (*tòcho* « imbécile, niais, grossier, ignorant », Alibert, *Dict.*). — Documentació antiga : Amb el significat general, doc. a. 1385; amb el segon, des de a. 1619, doc. de Terrassa (ap. DCVB). — Doc. rossellonesa : « un pagès... bastant *totxorrot* » (Bosch de la Trinxeria, *Recorts d'un excursionista*, 1887, ap. DCVB); « Lo meu nin *totxo* ?. Pobreta de tu ! » (*Barrallas* (sic) *entre dues pagéses... ohit a Reynès*

(110) Ap. Pons, *Litt.*, p. 108.

(111) Vegeu al DCVB, al lloc alfabètic corresponent a cada article, la cronologia de les accepcions.

(112) Documentat al DCVB, s.v. *dinar*, II, 2, *dinat* i *migjorn*.

(Vallespir) *en l'any* 1883, ap. « Revue Catalane », nº 34, 1909, 303); « El moment va ser curt : quan una idea *totxa* nos s'és posada dins la potxa » (Saisset, *Cat.*, 203; i també p. 144 i 244).

Segons Coromines, *tocho* « del cast. ('tosco, necio'), pasó al campid.[anés] *toccu* 'palurdo, tosco' (...) y al cat. *tòtxo* 'necio, tosco' » (DCEC, s.v.). Per al canvi semàntic, vegeu cast. *zoquete*, cat. *tanoca*, *soca*, etc. Fabra admet les dues accepcions. Quan es tractava de corregir el castellanisme *tonto*, els pares zelosos de purisme convidaven els fills a substituir-lo per *totxo* (entre altres).

30. TRIPA, -ES (trípə, -əs) 'budells, especialment dels animals'. — Àrea : Registrat al Principat; en rossellonès, a Mosset, Salses, Perpinyà, Els Hostalets, Formiguera (ALDC, 1424 Q) (113)à. — Doc. : des del s. XIV. — Doc. rossellonesa : « Vam tenir brou-bufat, *tripes*, cols, coloms grassos... » (Saisset, *Cat.*, 138). — Coromines sembla atorgar-li caràcter patrimonial en català (DCEC, s.v.)à. Moll, però, assevera que « no és gens clar que *tripa* sigui un mot originàriament català; té l'aspecte d'ésser un castellanisme, encara que molt antic » (114 (DCVB, s.v.). Cal no oblidar l'existència, en occità, de *tripa* i derivats (*tripada*, etc.) (Alibert, *Dict.*); aqueixa concomitància hauria pogut, al Rosselló, donar-li la vitalitat que no té a altres contrades del català peninsular.

31. TROPESSAR, ESTROPESSAR [trupəsá, əs-] "ensopegar'. — Àrea : És freqüent en cat. occidental, Camp de Tarragona, Eivissa (*entrepussar*), Menorca (*tropissar*) (DCVB, — que no inclou el « pirenenc-oriental » —, ALDC, 605 Q); en rossellonès té aquesta distribució i aquestes variants : [trupəsá] Cornellà de Conflent; [əstrupəsá] Ceret, Perpinyà, Salses, Mosset (ALDC, 605 bis Q; *Enq. Bové*) (115). — Documentació antiga : « *Tropessar :* Caespito » (O. Pou, *Thesaurus puerilis*, 1575, ap. DCVB); « *Tropessar* o *entropessar*. Incurro, is, offendo » (P. Torra, *Dict.*, 1653); « *Trompessada*, tropiezo » (doc. Vic a. 1888, ap. *Dicc. Aguiló*). — Doc. rossellonesa : « Llibra intitulat Camins traçats per hon podran los hereters de la

(113) Generalment s'usa *budells* pels de l'home i *tripes* pels del porc; a alguns punts, però, segons els informadors, és al revés (Perpinyà, Els Hostalets, segons ALDC, 79 i 1424 Q).

(114) A la documentació fornida per DCVB i DCEC, afegiu *Triperia* com a nom d'un carrer medieval de Lleida (s. XIV) (ap. « *Regiment de preservació de pestilència* » *de Jacme d'Agramont (s. XIV). Introducció, transcripció i estudi lingüístic*, Tarragona, 1971, p. 68).

(115) Altres significants, sovint geosinònims : *s'amorrar, estrompegar, s'entrebancar, s'es-;* a Estagell i Formiguera, *trabucar.*

casa principal de Ciuró de Camelas caminar sens perill... de *tropeçar* » (H. Ciuró, *Camins traçats*, 1642, ap. Pons, *Litt.* 107, nota 2).

En cast. medieval del s. XIV *entropeçar* era força estès i encara actualment brobem restes a dialectes perifèrics; del centre va passar al català (DCEC, s.v. *tropezar*) : *tropessar* és la conseqüència d'una desaglutinació d'un fals prefix, i *estropessar*, d'una substitució d'aquest.

Fabra admet *entropessar, -ada*, i les variants *entrepassegar, -egada*, on s'ha interferit *passa* (no inclou, però, *entrepassar*).

El mot genuí era (i és encara avui dialectalment) *encepegar, sopegar;* altres variants hodiernes : *entrepassegar, empassegar* (Empordà, Girona), *ensopegar, sopegar, travelar.*

32. VANO [bánu] 'instrument per agitar l'aire i refrescar-se les persones', cast. *abanico.* — Àrea : Principat i gan part del rossellonès (Perpinyà, Salses, Estagell, Els Hostalets, Ceret, Mosset, Cornellà de Conflent, Joc; ALDC, 293 bis Q (116)). — Documentació antiga : « *Vano,* o ventall. Flabellum, i » (Torra, *Dict.* 1643, p. 608 i 613) ; doc. a. 1662 i Lacava lleriá, *Gazophylacium,* 1696 (ap. DCVB) ; inventari de Cervera de 1789 (ap. *Dicc. Aguiló*) ; « *avano* de tafetà » (*Tarifa de preus...* 1704, DCVB, s.v. *avano*).

El mot antic era *ventall* (cf. aragonès *bentallo,* fr. *éventail,* ital. *ventaglio*), aplicable tant al 'ventafocs' com al 'vano'. El cast. *abano* (després *abanico*), derivat d'*abanar*, d'origen portuguès, documentat des del s. XVI (DCEC, s.v. *abanar*), penetrà dins el nostre domini a través de la moda, del comerç., del prurit de distingir l'article més fi, *vano,* del més casolà i rústec (ventall) (117) (compareu *collaret* 'ornament femení' amb *collar* 'corretja, etc. que es posa als animals' *diferenciació própia* de certes contrades).

Fabra no inclou *vano* al seu lloc alfabètic corresponent, però s.v. *ventall* insereix la nota « dit vulgarment *vano* ».

(116) [əbəntáḷ], de Prats de Balaguer i [əvantál], de Formiguera, semblen adaptació del mot francès *éventail.* Caldria suprimir dels meus *Paralelismos léxicos...* § 82 el Rosselló com a representant de *ventall* 'vano'.

(117) A Mallorca i Menorca, la diferenciació de semes s'ha resolt dins el sistema mateix de la llengua : *ventall* 'vano' / *ventador* 'ventafocs'; per al valencià, vegeu J. Veny, *Paralelismos léxicos...* § 82.

B. *Castellanismes documentats després de mitjan segle XVII.*

33. Es tracta d'uns pocs castellanismes, de documentació posterior a la primera meitat del s. XVII, sovint força tardana, però que coneixen avui una àmplia difusió a les terres rosselloneses, difusió que he pogut comprovar.

CURANDERO [kurəndéru] 'persona que fa de metge sense ésser-ho'. — Àrea : general (DCVB; ALDC, 179 Q). El mot ha penetrat dins tot el rossellonès, fins i tot en les zones on *guarir* [gurí] és usat normalment per 'curar' (Els Hostalets, Cornellà de Conflent, Estagell, Perpinyà, Mosset, Joc, Ceret). — Documentació : des de finals del segle XIX (a. 1882, ap. *Dicc. Aguiló;* per a altres citacions, cf. *Dicc. Balari*).

En català medieval el que exercia la professió de la medicina era anomenat *metge, físic* (o *fisicià, fisicà*) o *cirurgià* (amb moltes variants fonètiques : *cilurgià, cerurgià,* etc.); en aquest cas, quan intervenia en operacions. En canvi, no tenim documentació dels significants que s'usaven per denominar el qui exercia activitats curatives sense posseir el títol necessari (118). Podem, però, pensar que els mots que segueixen, esparsos per diverses zones dialectals i amb matisos peculiars, avalats per la cultura popular, gaudien d'una tradició : el *saludador* (119) guaria per virtuts màgiques, adquirides per circumstàncies atzaroses, malures d'homes o animals; el *remeier* aplicava sobretot herbes medicinals, entre altres remeis (Lluçanès, Plana de Vic); el *senyador* es servia de frases màgiques i senyava el malalt (120).

El mot castellà *curandero,* documentat des del s. XVIII (DCEC, s.v. *cura*), penetrant en domini català, de bona hora — a jutjar per la seva extensió geogràfica —, absorbia les varietats de contingut d'aquests mots i, per la seva condició forastera, amb una pátina eufe-

(118) Deixo de costat aquells que actuaven a través de conjurs per expulsar esperits malèfics (*fetillers, sortillers, bruixes,* etc.).

(119) *Saludar* 'donar salut' és usat per J. Roig (ap. Corachan, *Diccionari de Medicina,* Barcelona, 1936, s.v.; DCVB, s.v.).

(120) Vegeu documentació dels tres mots en les obres esmentades a la nota anterior. En asturià es fa aquesta distinció entre *saludador* i *ensalmador* : « Llaman *Saludador* al individuo que se dedica a embaucar a la gente curando toda clase de personas y animales, nada más que con soplarles, echarles saliva y diciendo conjuros. Y *Ensalmador* al que cura las fracturas de huesos y emplea ensalmos » (A. de Llano Roza de Ampudia, *Del folklore asturiano. Mitos. Supersticiones. Costumbres,* Oviedo, 1972, p. 126).

mística, es recobria potser d'un nou prestigi ([121]). Cal no oblidar tampoc, al respecte, el desgastament dels noms d'oficis i professions que impulsa constants renovacions lexicals (cf. *metge - doctor*) ; un mitjà és el recurs als significants d'une altra llengua (cf. *manescal - veterinari*).

Fabra l'inclou amb la notació (*cast.*) (= *castellanisme*).

34. FLATO [flátu] 'dolor en forma com de punxades a un costat del ventre, per mala digestió, per haver corregut ». — Àrea : Els Hostalets, Perpinyà, Estagell, Salses, Joc, Ceret, Mosset, Cornellà de Conflent (ALDC, 77 Q) ([122]), — Documentació : Amb el sentit de 'ventositat', Lacavalleria, *Gaizophylacium*, 1696.

En castellà apareix des del s. XV (DCEC).

La derivació fonètica normal del llatí f l a t u s 'buf' és *flat*, que trobem en cat. antic i dialectal (en aquest amb el significat de 'olor', 'olfacte') i que Fabra admet, fins i tot amb el sentit aquí estudiat; « però — diu Moll — en realitat a totes les comarques catalanes es diu *flato*, tal vegada per castellanisme » (DCVB, s.v. *flato*).

35. GANDUL [gəndúl] 'malfeiner'; GANDULERIA [gənduləríə] 'malfeineria'. — Àrea : general (amb sinònims) ; en rossellonès ([123]) registrat a Els Hostalets, Perpinyà, Cornellà de Conflent, Mosset, Prats de Balaguer, Formiguera (els vells) (ALDC, 1787 i 1788; *Enq. Bové*). Els mots conviuen sovint amb *fenian*, gal. licisme (<fr. *fainéant*) i amb *goda* 'malfeineria', occitanisme ([124]). — Documentació : s. XIX (DCEC, s.v.).

En castellà, testificat des del s. XV, és arabisme.

Fabra admet *gandul, ganduleria, gandulejar.*

36. GANDULERIA, cf. § 35.

(121) A algunes zones dialectals hispàniques han tingut lloc interferències curioses entre els significants referits a 'metge', 'curandero' o realitzador d'una altra activitat curativa. Així, a La Ribera salmantina, *curador*, antigament 'metge', avui és sinònim de 'curandero' (A. Llorente Maldonado de Guevara, *Estudio sobre el habla de la Ribera*, Salamanca, 1947, p. 176) ; en canvi, a Quintanillabón (La Bureba), el *curandero* és el 'tècnic sanitari', mentre *mago* significa 'curandero' (F. González Ollé, *El habla de la Bureba*, Madrid, 1964, p. 104 i 153).

(122) A alguns punts es feu la pregunta directa.

(123) L'área rossellonesa no és assenyalada al DCVB.

(124) Altres significants : *gamarro* 'gandul' (Grandó, *Voc.*, p. 192), *gamarra* 'ganduleria' (*ibidem*).

37. GUAPO, A [gópu, gwápu] 'bell, formós, bonic'. — Àrea : Estès com a mot corrent o disponible per gairebé tot el domini; pel rossellonès, vegeu el mapa n° 4 d'aquest treball, basat en l'ALPO, 72 i 73 (cf. també ALDC, 1964 i 2055 Q). — Documentació : des de finals del segle passat (DCVB). — Documentació rossellonesa : « una de les més *guapes* (la llengua catalana) de l'Europa » (Mn. Josep Bonafont, *Ais i albades*, 1887, p. 12, traduint una frase de G. Paris, ap. H. Guiter, *Llengua lit.*, 188); « Tinc un vell amic meu que casa la minyona, / qu'és *guapa*, se diu Annatona » (Saisset, *Cat.*, 65); « Eixa petita font me pareixint *guapeta* » (*Ibidem*, 136; i altres exemples a p. 66, 72, 71, 74, 89, 130, 133, 137, 138, 144, 146, 166, 167, 178, 210, 215, 220); « Ja alguna toia *guapa* son brancatge picalla » (P. Berga, *La Mare-Terra*, ap. Verdaguer, *Poesia*, p. 29).

El cast. *guapo*, gallicisme procedent probablement del món rufianesc (DCEC), és documentat al s. XVII ('rufià') i XVIII ('bell'). En el català del Rosselló (i de Mallorca) es pot dir tant dels essers animats com dels inanimats (cf. els exemples de Saisset). Algun matís semàntic sembla desenvolupament ulterior i propi del català : *guapo !*, interjecció amb què s'assenyala irònicament l'aprovació de quelcom (= cast. *¡bonito!*); en mallorquí *fer guapo* 'fer bonic'. Els derivats morfològics també abunden : *guapor, guaperia, guapament, guapesa, guapot;* tampoc manquen els refranys (125). La variant fonètica [gópu], on el diftong *ua* precedit de consonant velar ha estat tractat com en mots patrimonials (*engony* enguany, *igol* igual, etc.), també és un indici de forta assimilació.

Pel concepte 'bell' és sabut que el català, com altres llengües (cf. cast. *guapo* < francès), renova els significants recorrent sovint a lèxic foraster : *maco, curro, hermós* són castellanismes; *bel, bela*, de part del rossellonès, és occitanisme.

No documentat al Fabra (com tampoc *maco, curro, hermós*).

38. HASTA [ástə] 'fins, fins i tot, àdhuc'. — Àrea : Aquest element de relació se sent ací i allà com a castellanisme cruu, però al Rosselló i a Eivissa és ben vivaç. Vegeu mapa n° 5 del nostre treball,

(125) Cf. *Dicc. Aguiló, Dicc. Balari*, DCVB.

(126) Posat que l'ALPO es va servir del mètode directe d'enquesta (traducció de la pregunta del francès a zona políticament francesa i del castellà a zona políticament espanyola) i vista l'extensió del castellanisme per terres ultrapirenenques, no cal pensar en la possibilitat d'un calc semántic, com hauria pogut passar en castellà; d'altra banda, la frase formulada, *Les souris mêmes n'en voudraient pas*, admetia altres trduccions catalanes més pròpies. Solta, en canvi, que, al mateix atlas, la traducció del fr. *jusqu'à ce que, sigui fins (a) que* en rossellones, mentre *hasta que* normes apareix en zona espanyola (ALPO, 302).

Mapa nº 4

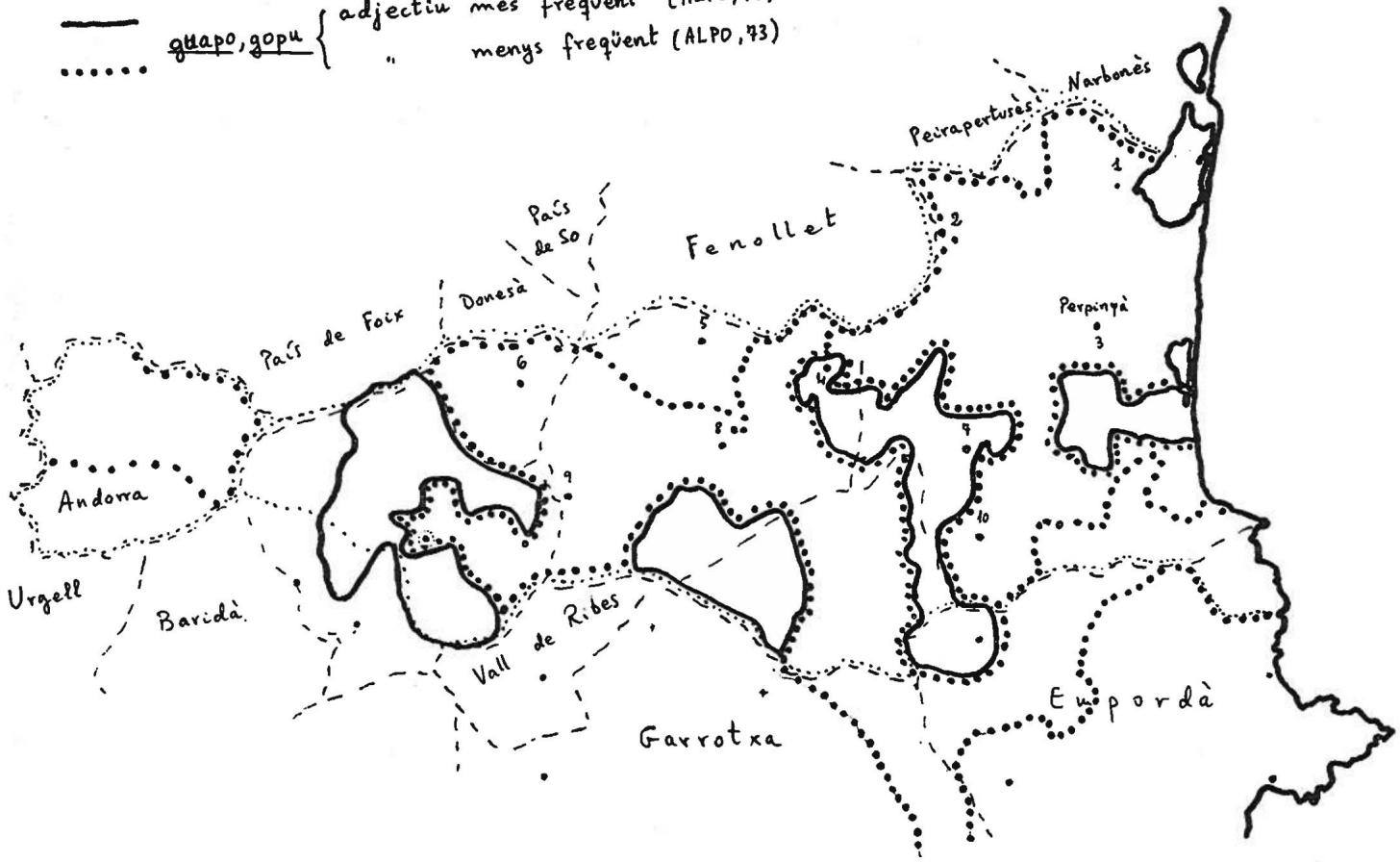

guapo, gopu
adjectiu més freqüent (ALPO, 72)
" menys freqüent (ALPO, 73)
Narbonès
Peirapertusès
Fenollet
País de So
Donesà
País de Foix
Perpinyà
Andorra
Urgell
Baridà
Vall de Ribes
Garrotxa
Empordà
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Mapa nº 5

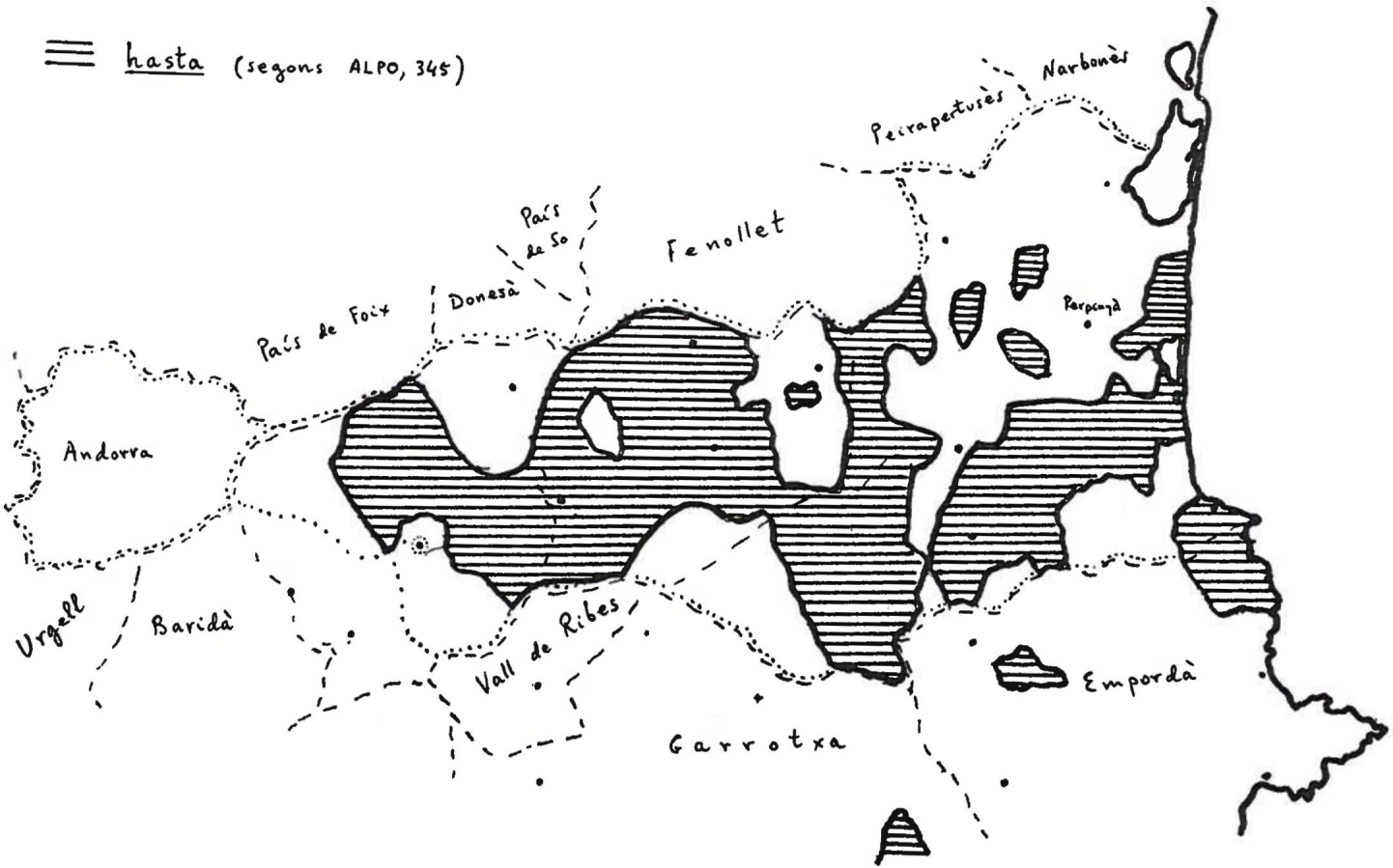
hasta (segons ALPO, 345)
Narbonès
Peiraperteusès
País de So
Fenollet
Donesà
País de Foix
Perpenyà
Andorra
Urgell
Baridà
Vall de Ribes
Empordà
Garrotxa

basat en ALPO, 345 [126]. — Documentació : no té entrada al DCVB. — Doc. rossellonesa : « Trapi tothom a punt, tothom, *hasta* les dones » (Saisset, Cat., 65) ; «... quan tindrà de fer qualque empleta, / se llestarà aqueixa, *hasta* n'hi hagués mil » (= 'encara que') (*Ibidem*, 72; i altres casos a p. 134, 139, 145, 209 i 227).

No acollit al Fabra.

39. NAVAJA (nəbážə] 'raor'. — Àrea : Força general al domini (amb variants com *navaixa* i *navalla*) (DCVB) ; pel rossellonès ([127]), ALDC, 1634 Q; en mallorquí, *raor*. — Documentació : Amb un altre sentit : « *navaja* o espasa de dos talls » (Torra, *Dict.*).

Navalla seria l'evolució normal de n o v a c u l a, forma viva a la frontera amb Aragó i localitats occidentals i castellonenques (DCVB, DCEC). Coromines parla de « el tipo romance general *raor* o *rasor* (RASORIUM), hoy anticuado ([128]) y sustituído por el castellanismo *navaja*, que tendrá cierta antigüedad y arraigo pues se pronuncia con ž (DCEC, s.v., nota 1). L'extensió septentrional del mot és un altre argument a favor de seu arrelament a partir del castellà on és testificat des del s. XIII (DCEC).

Fabra només admet *navalla* (a més de *raor*).

C. *Castellanismes d'área restringida* (o d'extensió àmplia no comprovada).

40. APURAT [əpurát] 'preocupat, inquiet per una dificultat o perill'. — Àrea : Perpinyà (*Enq. Bové*). — Documentació rossellonesa : « En Pau, d'això tot *apurat* » (Saisset, *Cat.* 231). — En cast. *apurar*, « poner en aprietos » des del s. XIII (DCEC, s.v. *puro*).

41. APURO 'apurament'. — Documentació : « I d'*apuro*, també, mireu que ja n'és un / de se trapar mig cos avall, mig cos amunt » (Saisset, *Cat.*, 231). — En castellà, *apuro* des de 1629 (DCEC, s.v. *puro*).

42. CIRILLA [sirílə] 'candela prima'. — Àrea : Mosset (ALDC, 529 Q). — Documentació : Amb el significat de 'palmatòria' : « y ab una *serilla* de plata li feya llum » (Miquel Parets, *De molts successos que han succeit* dins Barcelona... I (1625-1645), 20 v°, ap. *Dicc. Aguiló*) ; « *cerilla* Candela minuta » (Torra, *Dict.* 1653). Compareu amb *candelero*.

(127) El DCVB no inclou l'àrea rossellonesa.

(128) S'oblida del mallorquí *raor*, vivíssim.

43. EMBUSTERO 'mentider' ([129]). — Documentació : *embust* (s. XVII), *embusterejar* (s. XIX) (*Dicc. Aguiló*). — Doc. rossellonesa : « L'*embustero* enganyat » (Saisset, *Cat.* 89).

44. MISTOS [místus] 'llumins'. — Àrea : Angostrina, Targassona, Èguet, Porta, Querol (Cerdanya) (Krüger) ([130]), Perpinyà (*Enq. Bové*). A les localitats enquestades per l'ALDC, 288 Q, la contestació general és (*a*)*llumetes* (a Formiguera, *allömetes*), adaptació, com és sabut, del francès *allumettes*. — Doc. rossellonesa : « un ancien amic, / que se diu Guic, / qu'era abans mangoner, ara és marxant de *mistos* » (Saisset, *Cat.*, 136).

Anteriorment als fòsfors, inventats i perfeccionats el s. XIX ([131]), hom usava el *lluquet*, tija ensofrada a un cap (o als dos). L'explotació comercial explica la penetració del mot castellà (en aquesta llengua reemplaçat, a nivell normatiu ([131bis]), per *cerillas o fósforos*) i del francès.

45. RANXO (FER LO /—) 'albergar-se provisòriament un grup social fora poblat'; RANXO A PART (FER—) 'formar grup separat'. — Doc. rossellonesa : « y els gitanos que fan lo *ranxo* su la sorra » (Saisset, *Gemecs*, 6 ap. DCVB) ; « som fart de *fer ranxo a part* » (Saisset, *Cat.*, 240).

46. ROSQUILLA [r̃uskíʟə] 'bescuit en figura de rosca'. — Àrea : Perpinyà (Grandó, *Voc. ross.*, 201 ; *Enq. Bové*). — Doc. rossellonesa : « rosquilles, xicolata, amb un cornet d'anís » (Saisset. *Cat.*, 240). — En castellà, documentat des de 1495 (DCEC).

47. TABACO [təbáku] 'tabac'. — Àrea : cat. oriental vulgar i rossellonès (segons DCVB) ; Perpinyà (*Enq. Bové*). — Documentació : « *Tabaco*. Petum, i, herba reginae, Nicotiana, sancta, tabacum, i » (Torra, *Dict.*, 1653). — Doc. rossellonesa : « Del *tabaco* m'han dit que lo fum els dissipa » (Saisset, *Cat.*, 35 ; i també p. 75). Sobre l'ètim cf. DCEC, s.v.

---

(129) Al *Qüestionari* de l'ALDC, 1903 Q, figura *mentida* ; però no *mentider;* no he pogut comprovar, per tant, la popularitat d'*embustero*, que crec caduca (segons *Enq. Bové*, és mot inusitat).

(130) *Sprachgeographische Untersuchungen in Languedoc und Roussillon*, Hamburg, 1913, §§ 103 i 310 i el mapa *boîte d'allumettes* a K. Salow, *Sprachgeographische Untersuchungen über den östlichen Teil des katalanisches-langedokischen Grenzgebietes*, Hamburg, 1912.

(131) *Gran Enciclopedia Larousse*, Barcelone, 1967, s.v. *cerilla*.

(131 bis) *Mixtos* és molt viu en àrees marginales com l'andalús (cf. M. Alvar, *Atlas lingüístico y etnográfico de Andalucía*, 714).

48. TANTO [tántu] 'cop, bufetada'. — Àrea : Perpinyà (*Enq. Bové*). — Documentació : Només amb el significat de 'fitxa, pedreta per a calcular en el joc' : « *Tanto* per a comptar. Calculus, i » (Torra, *Dict.*, 1653) ; « Bossa ab *tantos* per jugar » (Inventari Cervera a. 1789 (ap. *Dicc. Aguiló*). — Doc. rossellonesa : « De l'un a l'altre se contaven / los *tantos* qu'havien ficats, / i tot se fent panxós de riure, / se deien : Cal tustar ! Xo els hi aprèn de viure » (Saisset, *Cat.*, 77 ; altres casos p. 94 i 143).

La vocal final denota castellanisme (132). El mot *tanto*, en castellà, es documenta des del s. XVII amb el sentit de 'fitxa, moneda, etc. usada com a unitat de càlcul en certs jocs' i de 'cop' (133). El significat 'cop' s'esténs pel català central (134). La introducció del mot pot estar en relació amb el món de la soldadesca.

49. TRAGO [trágu] 'tirada curta de vi o altre líquid que es beu'. — Àrea : Prats de Balaguer (ALDC, 366 Q, a més de *cop*) ; Perpinyà (*Enq. Bové*). — Documentació : « *Trago*. Haustus, us » (Torra, *Dict.*, 1653 ; també el cita DCVB). — Doc. rossellonesa : « És cruel... / de poguer pas ximar un *trago* d'aigua fresca » (Saisset, *Cat.*, 59 ; i p. 68, 144 i 152) (135).

El verb *tragar* (o *dragar*) és ibero-romànic ; encara que en cat. es digui *engolir, empassar-se, enviar-se alguna cosa*, no manquen els exemples medievals « y así — opina Corominas, DCEC — parece haber sido catalán en la Edad Media » (136). El postverbal *trago*, però, documentat en castellà ja el 1438 (137), és mancat de testimoniatges lingüístics de l'època clàssica. Tot i no ésser desconegut en català el sistema de formació de post-verbals en *-o* (*esbargir* —

(132) *Tant* expressava en català antic una quantitat indeterminada considerada en proporció a una altra : *dos tants* 'el doble', etc. (DCVB, s.v.).

(133) *Diccionario de Autoridades*, Madrid, 1737, s.v.

(134) Al DCVB figura una citació de S. Russiñol. Al Principat, ès freqüent dins el sintagma *un mal tanto*.

(135) El verb *tragar* també l'he trobat algun cop : « *Cal tragar* ? Aquí soc. / Per la repeixada, / a tot bon minyó / pendenta baixada / li sol fer el canyó » (P. Berga, *La Mare-Terra*, 1913, ap. Verdaguer. *Poesia*, p. 24).

(136) No serà suspecte que la major part d'exemples coneguts pertanyin a autors valencians (J. Roig, *Curial, Brama dels llauradors*) o a obres influïdes pel castellà (*Eximplis*) ?

(137) J. Corominas, *Breve diccionario etimológico de la lengua castellana*, Madrid, 3ª ed., 1973, s.v. *tragar*.

esbarjo, cap-rodar — caprodo), impulsat per la pauta del castellà (*enterrar — enterro*), aquest sistema sembla de data tardana; al mateix sector septentrional són freqüents mots més genuïns, com *tirada* (138). No estranya, per tant, l'advertència de Moll : « Castellanisme inadmissible en bon català » (DCVB, s.v.). El que ja resulta més paradoxal és que el *Diccionari General* accepti *traguet* (i *traguinyol* i *traguitxó*) 'tirada curta' i rebutgi *trago*. De quin mot és diminutiu *traguet* sinó de *trago* ? Vol suposar-se que aquell està tan lexicalitzat com per oblidar el mot primitiu ? No ho crec pas. També accepta Fabra *traguejar* 'passar l'estona bevent' i *tragueig* 'acció de traguejar'.

Quina actitud ha pres la llengua normativa respecte dels mots d'aquest grup ? Hom accepta només *cerilla, ranxo* i *rosquilla* (139).

Consideracions finals.

50. A través de les nostres recerques hem pogut registrar un total de 36 mots de procedència castellana, dels quals 20 són documentats anteriorment a mitjan s. XVII (Grup A), 6 posteriorment a aquesta data (Grup B) i 10 ocupen una àrea restringida, o poc controlada (Grup C).

51. Quant a l'àrea geogràfica, és interessant de constatar, gràcies a les obres geolingüístiques sobretot, l'extensió i vitalitat dins el rossellonès de mots com *vano, es-* o *tropessar, gandul, navaja, tanto, ranxo,* aspecte oblidat en ombres importants i que ens convida a concedir-los — juntament amb els altres castellanismes d'àrea rossellonesa — una certa tradició, un arrelament no desdenyable des del punt de vista de la història de l lèxic.

---

(138) Recollit a Mosset, Joc, Cornellà de Conflent, Estagell.

(139) Durant les enquestes dutes al Rosselló, ens va cridar l'atenció el nom *diós* (Joc, Estagell, Els Hostalets) o *endiós* (Ceret) donat a un budell, especialment gros (ALDC, 1424 Q). El mot no és conegut al S. de les Alberes ni registrat en cap dels reculls lexicogràfics més importants (DCVB, *Dicc. Aguiló,* etc.). No sé que nigú s'hagi ocupat del seu ètim, que m'ha inquietat des de que vaig sentir el mot. Posat que no sembla tenir relació amb cap mot occità i que l'entroncament amb un català antic i dialectal *diós* 'd'edat' no és versemblant, goso provisòriament considerar-lo un manlleu, amb aplicació metafòrica, al cast. *Dios*. Es coneguda la tendència semàntica del català a donar noms d'una alta jerarquia eclesiàstica, o a vegades política, al ventrell o a certs budells (*bisbe, -essa, -ot, abadessa, regina*) ; en cas de trobar-me en el bon camí, hauríem assistit al grau més alt d'aquesta sèrie de substitucions metafòriques, afavorit pel fet d'ésser un mot foraster.

Castellanismes de difusió mes tardana no han traspassat la frontera pirinenca : *después, tocino, tonto, maco.*

52. Alguns poden esser castellanismes indirectes. *Burric,* pot haver arribat a través de l'occità; *mantilla,* a través del francès (o també de l'occità).

Mots d'aire castellà, però probablement genuïns (*tripa*), o bé mots de procedència castellana (*reparo*), poden haver rebut el suport de significants occitans paral.lels (occ. *tripa, repaire*).

El criteri geolingüístic, fonètic i intern ens obliguen a descartar pretesos castellanismes com *destetar, edra* o el morfema *-it* del participi de certs verbs. *Mosquit* probablement és veu castissa.

53. L'adaptació dels castellanismes en rossellonès no ha estat gaire laboriosa : *a*) La vocal final *-o* es manté (pron. *u*) : *amo, borratxo, burro, candelero, ciego, fondo, matxo, menos, gitano, reparo, vano; curandero, flato, guapo; embustero, misto, apuro, ranxo, tabaco, trago, tanto.*

b) Algun s'ha adaptat a les peculiaritats evolutives del rossellonès : *gopu* (guapo).

c) D'altres presenten una variant africada sonora al costat de la sorda (segons les àrees) : *borratjo* (borratxo), *matjo* (matxo).

54. Vet aquí una classificació en grups semàntics :

a) Noms d'animals : *burro, burra, burric, matxo;*

b) Vicis i defectes físics : *borratxo, ciego, flato, gandul, embustero;*

c) Productes comercials : *candelero, mantilla, vano, navaja, mistos, cirilla, rosquilla, tabaco.*

A part els elements gramaticals (*antes, menos, hasta*), la resta són unitats isolades, difícilment agrupables des d'un punt de vista nocional : la idea de 'bell' (*guapo, go-*), la denominació d'un nou grup ètnic (*gitano*), etc.

55. Respecte a les possibles circumstàncies que hagin afavorit l'assentament d'alguns d'aquests castellanismes, hom podria tenir en compte les fires de bestiar (*matxo, burro, -a, -ic*), l'eufemisme (*ciego,* tal vegada *borratxo*), el món de la soldadesca (*ranxo, tanto*) o la tècnica defensiva militar (*reparo*).

Alguns dels castellanismes van sofrir una especialització semàntica o una nova redistribució del contingut semàntic d'un microcamp lexical : *candelero, tarda, vano, curandero.*

56. Vegem ara quina ha estat l'actitud de la llengua normativa respecte a aquests castellanismes.

Dels 20 mots pertanyents al grup A, només en són admesos 11 (dos d'ells amb la notació de *vulgar, burro* i *vano;* aquest, però, sense figurar com article a part, sinó dins el dedicat a *ventall*). El criteri d'admissió sembla haver estat la documentació antiga i l'extensió geogràfica. Aleshores, aplicant el mateix criteri, caldria acceptar *matxo* (al costat de *mul*) i l'adjectiu *fondo, -a,* vivíssim arreu (al costat de *pregon,* mer fòssil, i de *profund,* cultisme) (140). A més, caldria donar una entrada independent a *vano,* etapa arcaica de la llengua prestadora (que avui diu *abanico*), designador d'une varietat de *ventall,* de semes específics.

En canvi, han estat rebutjats : *ciego* i *candelero,* amb adaptació fonètica i morfològica nulles, respectivament; *burric,* potser per la seva àrea restringida; *antes* i *menos,* lògicament, per ésser elements gramaticals : no és lo mateix claudicar davant un mot més d'un inventari obert com és el lèxic que davant una unitat del sistema gramatical.

Dels 6 mots del grup B, només dos són acceptats : *gandul* i *curandero,* aquest amb la nota de castellanisme. Malgrat la remarcable difusió dels altres mots, indici d'arrelament, no manquen les raons per evitar-los, estimulant les deus de la pròpia llengua : *hasta,* element de relació, té l'autòcton *fins, fins a,* vivaç; *guapo* disposa d'altres sinònims (*bonic, polit,* el literari *bell,* etc.) ; *navaja* pot adaptar-se a la variant *navalla* o substituir-lo pel clàssic i dialectal *raor; flato* (ant. *flat*) conté una *-o* final, pròpia de tants de manlleus al castellà, que, en la llengua parlada, fa de contrapès al predomini consonàntic de les veus patrimonials del català.

Dels 10 vocables del grup C, 3 han estat admesos : *cerilla, ranxo, rosquilla.* Només el primer té el suport de la documentació siscentista; el criteri d'admissió dels altres deu ésser l'extensió geogràfica. Alguns dels altres posseeixen l'equivalent autòcton ben viu (*mentider,* per *embustero,* etc.) ; *tabac* (i no *tabaco*), nom probablement d'origen aràbic de la planta americana, és viu a dialectes conservadors. Donada l'ambigüitat de *cerilla* i l'artificiasitat de *llumí,* hom podria donar entrada a *mixto.* Igual dret de ciutadania podria estendre's a *trago,* si s'ha donat el placet a *traguet.*

---

(140) *Fondo* fou acceptat a la 4ª ed. del *Diccionari General.*

A PROPOS DE QUELQUES MOTS OCCITANS D'ORIGINE INCONNUE

CORRECTIONS ET ADDITIONS AU FEW

par Lothar WOLF

C'est au plus tard avec la publication des volumes 21 à 23 que W. von Wartburg et les rédacteurs du *Französisches etymologisches Wörterbuch* ont invité à la collaboration tous ceux qui s'intéressent à des problèmes étymologiques et à l'histoire du lexique français et occitan (1). Il est vrai qu'« aucune langue du monde ne dispose d'une œuvre analogue » (2) mais il est aussi vrai qu'une œuvre comme le FEW ne peut jamais être parfaite. En vue d'une amélioration de nos connaissances sur l'histoire du lexique gallo-roman, qui va de pair avec un perfectionnement du FEW, des contributions diverses peuvent être apportées à cette œuvre déjà magistrale. Et un premier apport consiste à trouver l'étymologie des matériaux d'origine inconnue (3). « Pour beaucoup de mots Wartburg lui-même, malgré son expérience, n'a pas trouvé l'étymologie non plus. Il reprenait périodiquement, au cours des 50 ans de la rédaction, le grand stock des matériaux d'origine inconnue, de sorte que, progressivement, ce stock s'est beaucoup réduit; mais une quantité non négligeable de mots continue à rester d'origine inconnue ou très douteuse (4). »

L'invitation à collaborer au travail étymologique et lexicologique ne se restreint cependant pas à l'étude des mots d'origine inconnue. Les volumes 21 à 23 du FEW ne forment pas une opposition exclu-

(1) Cf. FEW XXI, préface p. III.

(2) K. Baldinger, *Le FEW de Walther von Wartburg. Introduction*, dans : *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français.* Recueil d'études p.p. K. Baldinger, Paris (Kliencksieck) 1947, p. 11 (publié aussi comme no. 18/19 (1973) du Bulletin des Jeunes Romanistes).

(3) Cf. par ex. ibid. p. 34, chap. 11 : *Les mots d'origine inconnue - terrain de jeux étymologiques.*

(4) Ibid., p. 25.

sive avec la vingtaine de volumes dont les matériaux sont rangés par étyma. La différence entre les deux parties est plutôt une différence graduelle entre une étymologie juste ou probable d'un côté et une étymologie inconnue de l'autre.

De ce point de vue il se dégage plusieurs types d'une collaboration possible :

1. Dans la partie des matériaux d'origine inconnue, on peut contribuer

a. en complétant les matériaux et/ou

b. en proposant une étymologie

2. Dans la partie rangée par étyma, il se peut

a. que les données soient à compléter et/ou

b. que les données soient à corriger et/ou

c. qu'un étymon douteux soit à remplacer.

Tout ce travail de correction et d'addition est commencé déjà dans la mesure du possible par le FEW lui-même, soit à la fin du volume concerné soit par la nouvelle rédaction des volumes 1, 2^1 et 3, rédigés avant la guerre et pas encore suffisamment pensés en ce qui concerne la conception et la méthode de rédaction d'un article.

Les quelques exemples que nous avons réunis dans ce qui suit, s'insèrent donc dans un travail très vaste à entreprendre par tous ceux qui s'occupent de l'histoire du vocabulaire en France. Il va sans dire que les matériaux additionnels prendront quantitativement la première place dans ce travail, et parmi ces données sans doute les matériaux dialectaux fournis par le grand projet du Nouvel atlas linguistique de la France par régions en cours de publication. Ce n'est donc pas par hasard que nos corrections et additions modestes proviennent de cette source.

Si nous suivons les types de contributions établis plus haut, nous trouvons parmi les matériaux d'origine inconnue assez souvent des mots qui sont déjà enregistrés dans la partie étymologique de l'ouvrage ou qui s'y insèrent sans difficulté, par exemple :

1. Ussel *graulhoú* m. « cochon de lait » DD (FEW 22^2, 5b). Le mot est également attesté pour le département du Cantal par l'ALMC 520 *g r u ł ú* (14, 15) et par Lanly qui le note pour St-Pierre (5). En

(5) A. Lanly, Enquête linguistique sur le Plateau d'Ussel, Paris, 1962, p. 103.

plus l'ALMC contient les attestations suivantes pour la même région : *g r u ł á d a* « portée de cochons » (C. 518 pt. 14, 15), *g r u ł a r* « pourceau » (C. 521 pt. 15) et *g r u w ł ú n a* « jeune truie » (C. 517 pt. 14). Le FEW 4, 196a connaît déjà hauv. *grouilliou* « cochon » (MAnt 9, 368) et le rattache à *gorr-*, qui désigne sous la forme *góra* aussi une « vieille vache » en Haute-Auvergne (6).

2. Rieupeyroux *fráysso* f. « jeune truie qui n'a pas encore porté ou qui porte pour la première fois » (FEW 22^2, 5a).

Pour le département de l'Aveyron le mot est également attesté par l'ALMC 517 : *f r á y s o* « jeune truie » (p. 47). L'étymologie ne pose pas de problèmes l'attestation de Vayssier (7) figurant déjà dans le FEW 3, 812b et dans la nouvelle rédaction de l'article *friskinga*, FEW 15^2, 180b.

3. Cantal *gingoular*, « hurler, gémir (chien) » [etc.] (FEW 22^2, 8b). Les données du FEW sont à réunir avec celles qui se trouvent ibid., 3a : Ytrac *ž i n g u l á* v.n. « crier (cochon) », Aurillac *gingoulá* « hurler » Verm 397. Reste à ajouter Ytrac *ž i n g u l é t* « cochon » (Lhermet) (8). Le FEW a déjà proposé une étymologie en mettant pr. *gingoula* « geindre, piauler » etc., dans l'article **gemicare* (FEW 4, 93a).

4. PontM. *g r á u l ę* m. « matou » ALLo 1347 (FEW 22^2, 10a). La forme pour laquelle R. Hallig ne donne aucun commentaire dans le manuscrit de son atlas, se rattache sans doute à lang. *grâoulá* « miauler » S, Alais « id.; rouler la voix » que le FEW 16, 61b explique comme une variante provençale et languedocienne de *grillen* (mhd.) « schreien ».

D'autres données ne figurent pas dans le FEW — ou sont du moins introuvables — quoique les sources y soient connues, par exemple :

5. Ytrac *l ú m b r o* « nom de vache ».

Lhermet (9) met un point d'interrogation derrière ce nom de vache et Gandilhon Gens d'Armes, dans son article sur les noms des vaches en Auvergne, suggère « l'ombre » mais y met également un point d'interrogation. ALMC 450* atteste parmi les « noms divers et de sens imprécis » un diminutif *lũbréto* au point 43, donc également en

(6) Cf. ALMIC 400 et FEW 4, 196b; nous remplaçons ų par *u*.

(7) A. Vayssier, Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron, Rodez 1897; réimpression (Genève) 1971.

(8) J. Lhermet, Contribution à la lexicologie du dialecte aurillacois, Paris 1931 (Société de publications romanes et françaises 4).

(9) Op. cit. [n. 8].

Haute-Auvergne. A juger de ces données le côté sémantique du mot reste assez dans l'ombre. Pour le faire sortir nous revenons à l'association établie par Gandilhon Gens d'Armes et qui ne s'évoque évidemment pas sans difficulté. Si nous retenons cette étymologie, le phénomène que l'association entre « ombre » et « vache » n'est pas évidente pourrait être expliqué par plusieurs raisons. Il pourrait s'agir d'une association trop recherchée pour être courante, ce qui est un trait bien connu de l'onomastique bovine (11). D'autre part il n'est pas exclu qu'une telle association soit courante seulement ou dans la région dans laquelle le paysan a acheté son veau ou pour le vendeur auquel il l'a acheté. Assez souvent l'acheteur garde le nom que le vendeur a donné au veau. Et finalement la non-existence d'une association peut être attribuée à un simple oubli de la motivation originale.

Quoiqu'il en soit, le problème sémantique qui nous occupe pourrait trouver sa solution dans l'expression *negre coumo uno ounbro* que nous lisons chez l'abbé Bessou (12). Il s'ensuit que *l ú m b r o* désigne — ou a désigné à l'origine — très probablement une vache noire.

6. Ytrac *k é y t o* « chèvre », lang. *cheto*.

A première vue ce mot, attesté par Lhermet, semble isolé en occitan. L'ALMC 514 « cri d'appel de la chèvre » y ajoute cependant en Lozère *k ę t o b ē ñ e* (28), pendant que les autres cris d'appel présentent *t š* à l'initiale : aveyr. *t ś ē t o, t ə̄ t o* (47, 49), *t š é t o b ē n i* (50), Lozère *t š é t o t ē b u t š e r u* (38), *t š ú n o* (13) *t ę, t š é t o b e* (37). A ces derniers se rattache lang. *cheto* « chèvre » (14). — Appliqué à d'autres bêtes on trouve dans le FEW Bagnères *t š e t t š e t... t š e t o* (Schmitt 45, FEW 22², 62b) et Barc. *chèta-chèta* « cri pour appeler la brebis » (FEW 22², 63a).

Avant de poser la question de l'origine il n'est pas dépourvu d'intérêt de regarder un peu au-delà des limites de l'occitan. En fait nous trouvons dans le domaine français deux groupes de mots égale-

(10) Gandilhon Gens d'Armes, *Les noms des vaches et des bœufs*, dans : La Veillée d'Auvergne. Revue régionaliste... du Massif Central, A. 6, 15 mai 1914, p. 129-137.

(11) Cf. ibid., et l'onomastique bovine dans ALMC 445 ss.

(12) J. Bessou, *Countes de la Tata Mannou*, Rodez 31920, p. 206.

(13) V. aussi lang. *chouno* f. « chèvre » (Rolland, *Faune populaire de la France* 5, 177).

(14) Ibid.

ment d'origine inconnue et qui pourraient être rapprochés du groupe mentionné et sur le plan formel et sur le plan sémantique.

Le premier groupe est formé par Eure L. *k è t* s.f. « brebis » (Montlandon, Logron), *k è t* pl. « les brebis, l'ensemble des moutons » (La Puisaye, Thimert, St. Arnoult-des-Bois, Houx, Magny, Argenvilliers, Alluyes) ; *k è t i n* s.f. « brebis » (Aunay s/s Auneau, Logron), *k è t i n* (Authon-du-Perche), *k è t i n* pl. (La Puisaye, Thimert, Louville-la-Chenard, Dammasie, Magny, Le Bois-de-Nottonville), Sarthe *kè t i n* (Nogent-le-Bernard), Loir-et-Cher (Droué) Eure-et-Loir (Alluyes) (15). Rolland atteste Beauce *quetine* s.f. « brebis », *quetasse* f. « brebis maigre et usée; viande de vieille brebis » ; *quetassier* m. « homme qui sans être boucher de profession va de maison en maison pour vendre de la quetasse; *quetouné* comme un mouton mérinos « frisé (d'un enfant) », Côte d'Or *queteigne* f. « agnelle d'un an » (16). Seine-M. *k ē t ã* « de moutons » (ALF 886 pt. 210).

Le deuxième groupe est encore plus au nord que le premier. Le FEW 22^2, 2b connaît norm. *quetou* m. « porc » DT, yèr. « petit cochon; cri pour appeler les cochons », Bray, havr. Tôtes « cochon », Jers. *kétot* « id.; personne sale » (17). Reste à ajouter que « le terme *quetot* est *un euphémisme étant considéré moins* vulgaire que *couochon*... On se servira aussi du terme comme dénigrement envers une personne... On invite les pourceaux à l'auge dans la *cotte* en appelant : *Quétot ! quétot, quétot !* ou plus court, *quet' ! quet' !* » (18). Jersey *p e t ĭ k ē t ō* « petit cochon » (ALF pt. 397). — Jersey *k ɛ t ɔ t f.* « coche » (Spence) ; *quette* « id. » (Le Maistre) Norm. *quetou* m. « jeune porc mâle » (19) « porc gras » (20) ; Jersey *quetous ! quetous !* « cri pour appeler les porcs » (21).

Du point de vue de la phonétique historique et de la sémantique il n'y a pas de difficultés pour admettre une origine commune aux trois groupes. Plus difficile, cependant, d'en rapprocher des mots non-romans comme irl. *cit* « brebis », *cetnait* (22) ; alban. *quith*

---

(15) Pour ces matériaux je remercie Mme Simoni-Aurembou qui a bien voulu les mettre à ma disposition avant leur publication dans l'ALIFO.

(16) Rolland, *Faune populaire* 5, p. 120, 123, 125 et 136.

(17) Cf. aussi N.C.W. Spence, *Glossary of Jersey-French*, Oxford, 1960.

(18) Frank le Maistre, *Dict. jersiais-français avec vocabulaire français-jersiais* par A.L. Carré, Jersey 1966.

(19) Rolland, *Faune populaire* 5, p. 219.

(20) H. Moisy, Dict. de [sic] patois normand, Caen 1887.

(21) Rolland, *Faune pop.* 5, p. 224.

(22) H. Pedersen, *Vergl. Grammatik der keltischen Sprachen* 1 (Göttingen 1909), p. 120; J. Pokorny, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch* 1, Berlin-München 1959, p. 410.

« petit bouc »; anc. nord. *kið* « chevreau » (dan. suéd. *kid*, germ. **kiða*), d'où angl. *kid* (23) et, selon De Vries, néerl. *ket* « klein soort paard », aussi *kid, kidde* (« typisch kustwoord : N-Holland, Friesland, Groningen) (24) ; all. *kitz* « petit du chevreuil, du chamois ou de la chèvre, aha. *chizzi, kizzi*, germ. **kittina* (25).

Si l'on compare ces mots non-romans aux trois groupes gallo-romans on ne peut pas exclure toute liaison génétique entre tel groupe gallo-roman et tel mot non-roman. Mais compte tenu aussi de la répartition géographique il semble plus vraisemblable, pour le moment, de n'admettre qu'une parenté élémentaire entre les différents groupes qui nous occupent, une polygénèse donc sur la base d'un cri d'appel qui est attesté par beaucoup de langues et de dialectes (26). Le caractère expressif d'un tel mot explique aussi sa nonconformité aux lois de phonétique historique (27), telle qu'elle apparaît à l'initiale de Ytrac *kéyto*, lang. *cheto*.

Le deuxième groupe de contributions mentionné plus haut concerne les données du corps de l'ouvrage, c'est-à-dire la partie des articles étymologiques du FEW. Ne renvoyons qu'aux nombreuses corrections que les fascicules dédiées aux éléments arabes et anglais ont suscitées pour illustrer, aussi dans cette partie, la nécessité d'une révision permanente. Prenons pour terminer nos remarques deux exemples du Massif Central :

7. Rouerg. *mirgosát* « nom de bœuf étoilé ».

Le FEW met aveyr. *m i r g o s á d o* « tachetée » dans l'article **gallius* (4, 42a) où cette forme s'écarte par son *-s-* des autres repré-

(23) J. de Vries, *Altnord. etym. Wörterbuch*, Leiden 1957; Cf. aussi les attestations dialectales *chid* « a call for sheep », aussi « a young ewe sheep », à côté de *chidlamb* (J. Wright, *The English Dialect Dictionary* 1, p. 581).

(24) J. De Vries, *Nederlands Etymologisch Woordenboek*, Leiden 1963 s.v. *ket*. — G. Lerchner (*Studien zum nordwestgermanischen Wortschatz*, Halle (Saale) 1965, S. 132) y voit cependant le développement ingvéon d'une base **kuđja-* représentée par néerl. bas-rhénan.. *kodde* « porcelet », *kudde*.

(25) F. Kluge, W. Mitzka, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, Berlin, 1963.

(26) Cf. aussi les explications données par les dictionnaires étymologiques pour les mots non-romans [n. 22 à 25]. Pokorny et de Vries parlent d'un « Lockruf », Kluge/Mitzka de « urverwandte affekt. Spielformen... Daneben ist ein alutmalendes Element unverkennbar, das auf die ursprgl. Wurzeln einwirkte und sie zu affekthaltigen Kosenamen umgestaltete ».

(27) Johannes Hubschmidt, Sardische Studien, Bern (Franke) 1953 (Romanica Helvetica 41), p. 117.

sentants de l'étymon comme par exemple *m i r g o ł á d o*. On attendrait donc un *-ł-* pour lequel une évolution à *-s-* est impossible dans cette région. Aucune autre explication n'est donnée.

Vayssier met, il est vrai, *mirgossat, ádo* à côté de *mirgoillat* « bigarré, émaillé, de diverses couleurs vives », mais cela ne veut rien dire sur le plan étymologique. Il note également *mirgosát, -ado* et *mirgosseto* (aussi *birgosséto*) « esp. de pie-grièche plus petite » comme des dérivés de *mirgásse, -o* (respectivement *birgasso*) « écorcheur, vulg. pie-grièche, ragasse, oiseau méchant et querelleur ». Sont à ajouter les synonymes *berigásse, morgasso* et *burgossié* qui se groupent sans aucun doute autour de *ogáço, -e, agáco, gaço* « pie » représentant l'aha. *agaza*. Rouerg. *mirgosat* et *m i r g o s á d o* sont donc plutôt des formations avec *(a)gaço* « pie » que des représentants de **gallius* qui n'auraient subi que l'influence de *agaço*. L'expression *ogaço botolieyro* (« batailleuse ») pour « pie-grièche » aidera peut-être du point de vue sémantique à expliquer les éléments *beri-, mor-, mir-* et *bur-, bir-*. Que l'on compare aussi l'all. *Würger* avec ces monèmes ! En fait le FEW 15, 8a connaît dans la nouvelle rédaction de l'article *agaza* la majorité de ces formes à l'exception de *burgossié* et des diminutifs en *-eto*, mais ce ne sont que rouerg. *gassoú* « nom de bœuf de couleur pie » et Ambert *džaso* « vache tachetée », qui y représentent l'onomastique bovine.

8. Camarès *s a β á w* « vache qui ne produit pas ».

Le FEW 11, 191b range cette attestation sous *sapa* « Saft », où la forme et la signification sont assez isolées. Le mot se trouve dans Lou Tresor dóu Felibrige de F. Mistral, Hér. *sabau*, dans la signification « vache stérile » et l'ALMC en atteste aveyr. *s a b á w* « id. » (pt. 54). Pour des raisons formelles et sémantiques ces mots sont plutôt à rattacher à **sappus* « Kröte » (FEW 11, 217a) où ils manquent probablement par mégarde puisque la bibliographie renvoie aux *Sardische Studien* de J. Hubschmid qui en a tenu compte. En fait la forme *sòbaw* « crapaud » se trouve aussi dans l'ALMC, c. 336 au pt. 39. En ce qui concerne l'explication du passage sémantique renvoyons par exemple à l'article de H. Plomteux, *Le crapaud, magie et maléfice* dans : RLiR 29, 1965, p. 135f.

Table des Matières

PAGES

J. ALLIÈRES (Université de Toulouse-Le Mirail). — Les versions basque, gasconne et française d'un même dialogue à Labastide-Clairence (Pyrénées-Atlantiques), point 691-0 de l'*ALG* 3

A. BAÏCHE (Université de Toulouse-Le Mirail). — Pour mieux lire Jean de Sponde. L'établissement du texte de ses poèmes 21

H. BOURCELOT (Centre National de la Recherche Scientifique). — Aspects de la vie populaire dans le département de la Haute-Marne (Champagne du Sud) 35

J.C. BOUVIER (Université d'Aix-en-Provence). — Emprunts lexicaux et systèmes linguistiques dialectaux 49

F. CARTON (Université de Nancy). — Application de l'analyse « multi-dimensionnelle » à la caractérisation d'un français dialectal 61

M. COMPANYS MALDONADO (Université de Paris). — Le phonétisme des langues romanes 77

F. DE LA CHAUSSÉE (Université de Toulouse-Le Mirail). — Points d'interrogation [structural et culturel en syntaxe; système et ensemble en morphologie] 101

S. ESCOFFIER (Faculté catholique de Lyon). — « Bercer », « berceau » en gallo-roman 109

C. et D. FABRE (Université Paul-Sabatier, Toulouse). — Le Testament du Cochon 121

R. GARRETTE (Université de Toulouse-Le Mirail). — Statut de l'apposition 157

H. GUITER (Université de Montpellier). — Lignes de force de l'implantation gauloise en Gascogne, Languedoc et Provence 177

A.-G. HAUDRICOURT (Centre National de la Recherche Scientifique). — Les strats aquitains et occitans en gascon 193

Y. MALKIEL (Université de Californie). — Ancien espagnol *losenja/lisonja* « flatterie » et *(a)limos(i)na* « aumône » 195

G. MAURAND (Université de Toulouse-Le Mirail). — Le problème des géminées en occitan central 207

PAGES

H. MEIER (Université de Bonn). — Zwei Wortfamilien im Okzitanischen und das Problem der Herausbildung der Sprachlichen Okzitanischen Individualitat 217

L. MICHEL (Université de Montpellier). — La « ceinche » des thons au Grau-du-Roi 225

Z. MULJAČIČ (Freie Universität, Berlin). — Sur la valeur phonologique de l'*e* instable en français moderne 231

I. PETKANOV (Université de Sofia). — Pour une origine celtique de Bigorre 239

J.-C. POTTE (Centre National de la Recherche Scientifique). — La « Chanson patriotique en patois par Rouchou Jules » 243

X. RAVIER (Centre National de la Recherche Scientifique). — Observations sur l'isoglosse [fait / fats] dans les parlers languedociens occidentaux : problèmes phonétiques et phonologiques 257

L. REMACLE (Université de Liège). — Contaminations dans l'histoire des noms de l'aune 299

B. ROCHET (Université de l'Alberta, Edmonton). — A propos d'une vieille querelle : la chronologie de la nasalisation vocalique en ancien français 307

C. SCHMITT (Université de Hambourg). — Quelques particularités du vocabulaire roman de la Gascogne 319

M.-R. SIMONI-AUREMBOU (Centre National de la Recherche Scientifique). — Le point 316 de l'*ALF* 327

R. SINDOU (Université de Clermont-Ferrand). — Gallo-roman *pagan, pacan, bacan* 347

A. SOUTOU (Université de Toulouse-Le Mirail). — Quelques inscriptions languedociennes (XVe-XVIIe siècles) 367

N.L. SUHAČIOV (Université de Léningrad). — « Transport » d'après les cartes de l'*ALG.* (Etudes d'aréologie lexicale) 383

J. VENY i CLAR (Université de Barcelone). — Sobre els castellanismes del Rossellonès 401

L. WOLF (Université d'Augsburg). — A propos de quelques mots occitans d'origine inconnue. Corrections et additions au *FEW* . 439

IMPRIMERIE Y. MAURI

16, rue des Jacobins

09200 SAINT-GIRONS